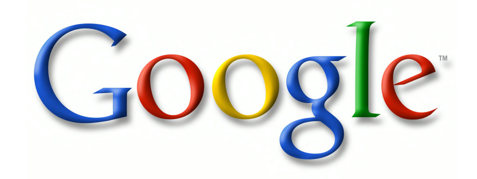
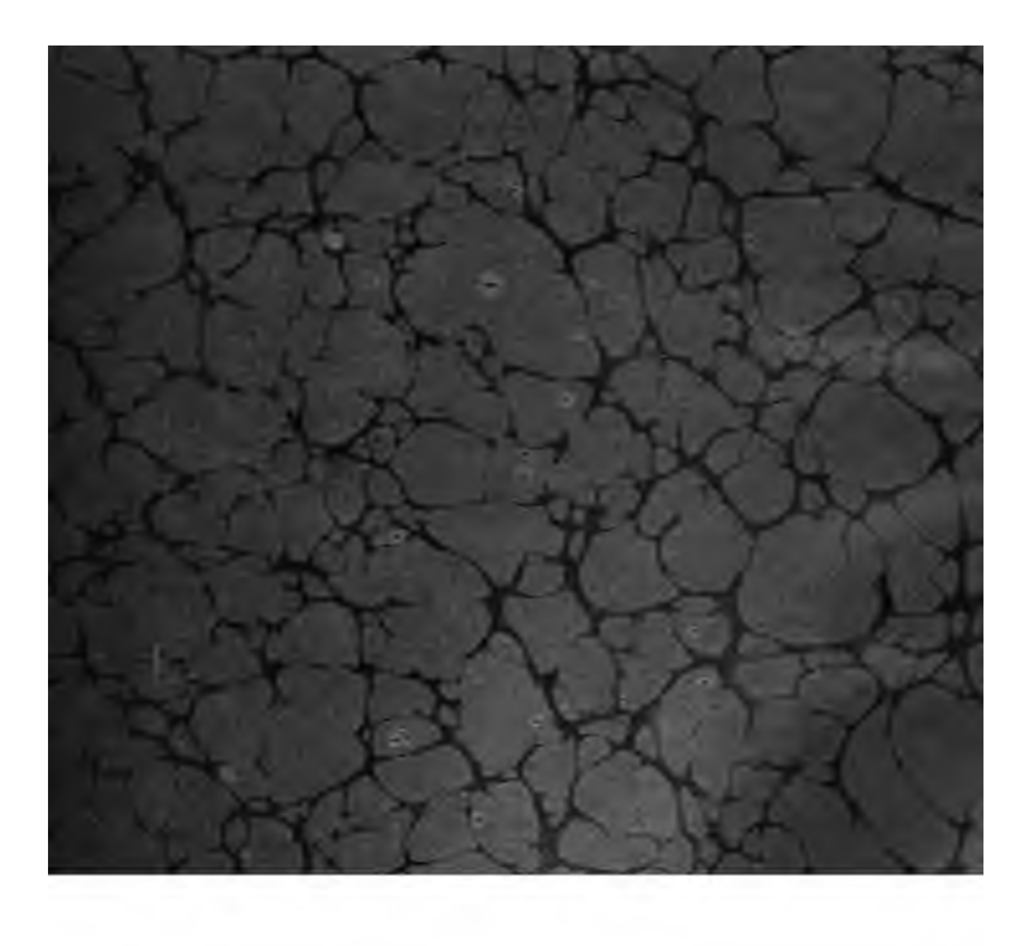



LELAND·STANFORD·JVNIOR·VNIVERSITY



A Hinly

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1880



A PARIS

LIBRAIRIE RENOUARD

HENRI LOONES, SUCCESSEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

RUE DE TOURNON, N° 6

1880

T. XVII.

201

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncés au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

ART. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

ART. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

ART. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui ; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

ART. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

ART. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

ART. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1880.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Paris-Passy.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Dauphin, n° 8.

AGUILLON (Louis), [1490], rue du Dauphin, n° 8.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Mouan; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

ALLAIRE (E.), [1366], rue du Bac, n° 103.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise).

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue de la Boëtie, n° 49.

ANISSON-DUPERRON, [1845], député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANSART (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ARMINGAUD, [1550], professeur au collège Rollin, rue Cassette, n° 17.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Blanche, n° 7.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

ARTH (Louis), [519], avocat, à Nancy, quai Claude-Lorrain, n° 58; correspondant, M. Fontaine (Auguste), libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✱, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Bassano, n° 47.

Auger, [1480], vice-président du tribunal civil, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✱, membre de l'Institut, général de division, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. A. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✱, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de Lorette, passage Laferrière, n° 3.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Bapst (André-Étienne), [1870], sous-lieutenant d'artillerie, élève à l'École d'application de Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. Germain Bapst, rue de Choiseul, n° 20.

Bapst (Germain-Constant), [1869], rue de Choiseul, n° 20.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✱, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], avenue Bosquet, n° 11.

Barbier du Bocage, [893], ✱, boulevard Malesherbes, n° 10.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✱, membre du Comité des travaux historiques, secrétaire de la Commission de géographie historique de l'ancienne France, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (comte Édouard de), [848], ✱, membre du Comité des travaux historiques, conseiller général du département de la Marne, rue de l'Université, n° 80.

Barthès (Pierre) et C°, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 17.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Bassot [1339], avocat, rue Baudin, n° 25.

Bataillard (Charles), [339], avocat, membre de la Société nationale des Antiquaires, rue Godot-de-Mauroy, n° 31.

Bataille (Édouard-Odon), [1702], ✻, chef d'escadron d'état-major attaché à l'état-major de la 2e division militaire, rue d'Amiens, n° 46, à Rouen.

Batbie, [1092], ✻, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Bellechasse, n° 29.

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Coq-Héron, n° 9.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé.

Beaucourt (G. du Fresne de), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue de Sèvres, n° 85.

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beaure d'Angeris, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Beautemps-Beaupré, [749], vice-président au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier (Somme); correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✻, ancien trésorier-payeur général, place des Blancs, n° 15, à Toulouse; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Béhic (Armand), [1240], G. C. ✻, ancien ministre, rue de Poitiers, n° 12.

Bellaguet, [316], O. ✻, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Bénard (Gustave), [1386], boulevard Haussmann, n° 102.

Benda, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

Berge, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

Berger (Amédée), [998], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, rue Caumartin, n° 2.

Berger (Élie), [1645], archiviste-paléographe, à l'École française de Rome; à Paris, rue de l'Odéon, n° 22.

Bernard (l'abbé), [1897], rue Gay-Lussac, n° 5.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Bex (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

Bienaymé, [1674], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 16.

Bienvenu, [1501], député, rue de la Bienfaisance, n° 10; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Billard (Paul), [1899], conservateur sous-directeur adjoint au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue de Villiers, n° 2, à Levallois-Perret (Seine).

Biollay (Paul), [1338], conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

Blacas (comte de), [1120], rue de Varenne, n° 52 *bis*.

Blanchard, [1113], notaire à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Blanche (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

Blanche (Émile), [1044], O. ✻, docteur en médecine, rue Berton, n° 1, à Paris-Passy.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Bligny, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.

Blosseville (marquis de), [213], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

Boislisle (Arthur de), [1651], ✻, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 18.

Bonand (Henri de), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bondy (comte de Taillepied de), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, avenue Marceau, n° 67.

Boniteau (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

Bonne (de), [311], avocat, à Bruxelles; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Bordier (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, n° 182.

Boucher de Molandon, [1733], membre de la Société archéologique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Orléans (Loiret).

Boucherret, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bouillé (comte Louis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulatignier, [904], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (baron Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Bourge (Gaston de), [1609], passage de la Visitation, n° 11 *bis*.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Bourguignon, [706], à Courbevoie (Seine), rue Saint-Denis, n° 79.

Bourmont (Amédée de), [1920], boulevard Saint-Michel, n° 89.

Bournet de Verron (Paul), [1538], notaire, rue Saint-Honoré, n° 83.

Bouteiller (de), [1872], ✻, ancien député de la Moselle, rue du Regard, n° 3.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Braun, [1372], ✻, conseiller d'État, boulevard Beauséjour, à Passy-Paris.

Brissaud, [1322], ✻, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, rue Mazarine, n° 9.

Broglie (duc de), [1614], ✻, membre de l'Académie française, sénateur, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Cambon, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin-Desroziers, [1105], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Courty, n° 1.

Busserolles (Charles Camusat-), [581], O. ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Lisbonne, n° 10.

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Callard d'Azu, [1307], avocat à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 4.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Canel (A.), [293], à Pont-Audemer (Eure); correspondant, M. Lebrument, ancien libraire, chez M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Caron (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen (Calvados), rue des Capucines, n° 59.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Troyes (Aube); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Cartwright (William), [951], à Londres; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Casenave, [666], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, quai de l'Horloge.

Caumels (comte de), [1185], rue du Pré-aux-Clercs, n° 10.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue de Varenne, n° 63.

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue de la Boëtie, n° 41, et au château de Chauvenay, par Sancerre (Cher).

Chabaud La Tour (baron de), [1624], G. O. ✻, général du génie, rue de la Boëtie, n° 41.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], avenue Montaigne, n° 30.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambellan (Alphonse), [1381], ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 *bis*.

Chambord (comte de), [1385], représenté par M. le comte de Blacas, rue de Varenne, n° 52 *bis*.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Miller, O. ✻, membre de l'Institut, conservateur; correspondant, M. Thorin, libraire, rue de Médicis, n° 7.

Chambrun de Rosemont (de), [1886], correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Nice, place du Vœu, n° 2, et à la Girardière, près Belleville-sur-Saône (Rhône).

Champagny (comte Franz de), [691], ✻, membre de l'Académie française, boulevard Saint-Germain, n° 232.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

Chantérac (marquis de), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

Chantérac (comte Victor de), [1732], rue Chomel, n° 10.

Charavay (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, directeur de la *Revue des Documents historiques*, rue de Seine, n° 51.

Chardin (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

Charentenay (René de), [1258], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chatel, [1768], rue de la Glacière, n° 27.

Chauffour (Victor), [1917], conseiller d'État, rue de Berry, n° 25.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); à Paris, rue de Varenne, n° 58.

Chéruel (A.), [786], O. ✱, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques, rue de Grenelle, n° 122.

Chevallier (Léon), [1226], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevallier, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 75.

Chevreul (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Choppin (Albert), [1156], O. ✱, directeur de l'Administration pénitentiaire, quai Voltaire, n° 3.

Chotard, [1638], ✱, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Christophle (Albert), [1104], député, ancien ministre, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

Clamecy (baron de), [1363], ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher); correspondant, M. Redron, rue Mogador, n° 5.

Clausonnette de Séguin de Cabassoles (Mme la marquise de), [1834], à Nîmes (Gard); correspondant, M. le marquis de Rochambeau, rue de Naples, n° 65.

Claveau, [1200], O. ✱, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont (de), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

Collard (Alfred), [1215], O. ✱, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

Collard (Auguste), [1814], O. ✱, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Collège libre du Haut-Rhin (*Bibliothèque du*), [1713], à la Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort, représentée par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Colmet d'Aage, [1769], O. ✱, doyen de la Faculté de droit de Paris, place du Panthéon, n° 10.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Combette du Luc (Louis), [1303], à Rabasteins-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Condé (baron de), [1693], O. ✱, membre du Conseil général du département de l'Oise, rue Volney, n° 8, et au château de Montataire (Oise).

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✻, au Palais-Royal.

Constant (Charles), [1819], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 48.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (comte Jules de), [717], ✻, au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze); à Paris, rue Vaneau, n° 37.

Cottin, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Cottu (Henri), [1801], rue de l'Odéon, n° 11.

Cougny (Edmond), [1877], inspecteur de l'Académie de Paris, rue Saint-Placide, n° 48.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Michel, n° 81.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creuilly (Calvados).

Courtat, [1717], O. ✻, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, rue du Regard, n° 5.

Courtillier, [1628], au château de Précigné (Sarthe).

Cresson, [1299], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue de la Tour-Neuve, n° 20, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Christian), [1849], rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson, [1375], juge au tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 10.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, rue du Regard, n° 6.

Daras, [1314], O. ✻, officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dard (baron), [653], O. ✻, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.

Dareste (Rodolphe), [1098], ✻, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Davanne, [1901], attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Decq (Émile), [1711], libraire, à Liège (Belgique).

Decrue, [1871], licencié ès-lettres, de l'Académie de Genève, rue Sainte-Anne, n° 11 *bis*.

Defrémery (Ch.), [866], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, n° 42.

Delaborde, [1096], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

Delaborde (Henri-François), [1912], archiviste-paléographe, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaroque (Eugène), [1471], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, rue de Lisbonne, n° 10.

Delestre (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris, chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

Delisle (Léopold), [816], O. ✻, membre de l'Institut, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, président de la section d'histoire et de philologie au Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 38.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Beaux-Arts, n° 10.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✻, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); corresp., M. H. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desnoyers (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Château-Gontier (Mayenne).

Desnoyers (Jules), [23], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (vicomte Ernest), [1186], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Dijon (*Société de lecture de*), [1742], représentée par M. Detourbet, président.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Doublet (Gustave), [1591], juge au tribunal de Versailles, avenue de Picardie, n° 21, à Versailles (Seine-et-Oise).

Drème, [1695], O. ✱, premier président de la Cour d'appel d'Agen, correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Dreyfus (Ferdinand), [1670], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue d'Amsterdam, n° 39.

Dreyss (Ch.), [852], ✱, recteur de l'Académie de Grenoble (Isère).

Dubois [777], professeur au collège Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 57.

Dubois de l'Estang (Gustave), [1066], O. ✱, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], ministre plénipotentiaire, ancien député, rue de Varenne, n° 69.

Dufaure (J.), [840], membre de l'Académie française, sénateur, ancien président du Conseil des ministres, boulevard Haussmann, n° 127.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Dufour (l'abbé Valentin), [1353], premier aumônier à Mazas, rue du Perche, n° 13.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

Du Long de Rosnay (vicomte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✱, conseiller d'État, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumez, [1856], O. ✱, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Augustins, n° 13.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ✱, rue Neuve-des-Capucines, n° 22.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Duplès-Agier (Henri), [698], archiviste-paléographe, rue Saint-Louis, n° 16, à Versailles (Seine-et-Oise).

Dupont (Edmond), [817], ✱, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durand (Auguste), [689], libraire, rue Soufflot, n° 13.

Durrieu (Paul), [1873], archiviste-paléographe, élève à l'École française de Rome; à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 66.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✱, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Duterns (Alfred), [1502], rue des Écuries-d'Artois, n° 21.

Duval (Jacques-François), [1282], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3 ; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

École des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58 ; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm ; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], C. ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue Madame, n° 68.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire.

Estaintot (vicomte Robert d'), [975], à Rouen, rue des Arsins, n° 9 ; correspondant, M. Bédigie, agent de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

Esterhazy (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, son secrétaire perpétuel.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire) ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Faillières, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne) ; correspondant, M. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès-lettres, à Genève (Suisse), et à Paris, quai Voltaire, n° 19.

Félix, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

Féret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Ferlet de Bourbonne (Paul), [1572], ancien sous-préfet, à Bar-sur-Seine (Aube).

Feuillet de Conches, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

Filleul, [1697], à Chennevières, par Châtillon-sur-Loing (Loiret) ; à Paris, rue d'Amsterdam, n° 37.

Firino (Roger), [1785], rue de Courcelles, n° 71.

Flach, [1919], professeur suppléant au Collège de France, rue d'Enghien, n° 27.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

Floquet (A.), [622], ✳, avocat, archiviste-paléographe, correspondant de l'Institut, au château de Formentin, par Bonnebosq (Calvados).

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 21.

Forneron (Henri), [1861], rue Pierre-Charron, n° 111.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Serpente, n° 37.

Fouché-Lepeltier, [1228], ✳, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fourchy (Henri), [1394], ancien avocat général, boulevard Saint-Germain, n° 266.

Fournier, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier (Félix), [1816], membre de la Commission centrale de géographie, rue de l'Université, n° 119.

Fraissinet (Louis), [1905], à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Franck (Georges), [1772], rue de Tournon, n° 12.

Frappier (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fremaux, [1668], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).

Frémy, [722], G. O. ✳, ancien gouverneur du Crédit foncier de France, rue de Provence, n° 124.

Fresne (comte Marcellin de), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

Fréteau de Pény (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ✳, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue de Richelieu, n° 91.

Friès (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.

Fustel de Coulanges, [1776], ✳, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'École normale supérieure, rue d'Ulm.

Gadoin, [1422], ✳, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

Gaffarel (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Galard (marquis de), [1824], au château de Blesle (Haute-Loire); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Galopin (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près de Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 1.

Gardissal (Félix), [1810], avocat, rue Rossini, n° 15.

Garnier (Édouard), [1723], sous-chef de section aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

GARTEMPE (baron DE), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

GASPAILLART (Émile), [1245], commis principal au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

GAULTRY (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

GAUTIER (Léon), [1798], ✻, professeur à l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

GAVET (Gabriel), [1677], rue d'Argenson, n° 1.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Fischbacher, libraire, rue de Seine, n° 33.

GÉRARDIN (Alfred), [902], ✻, inspecteur général de l'Instruction publique, rue de Vaugirard, n° 21.

GERBIDON (Émile-Victor), [810], sous-chef au ministère de la Marine, rue Royale.

GERVAIS (Ernest), [1545], avocat, rue de la Victoire, n° 52.

GILLY, [1833], sous-directeur de la compagnie d'assurances sur la vie *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

GIRAUD (Paul-Émile), [569], ✻, à Romans (Drôme).

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard de la Madeleine, n° 9.

GOMEL (Charles), [1025], maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

GONSE (Raphaël), [1310], chef de bureau au ministère de la Justice, à Versailles, rue de la Pompe, n° 2.

GOUJET (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

GOUJON (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue Taitbout, n° 9.

GRANDEAU, [1671], ✻, professeur à la Faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, rue du Départ, n° 11.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✻, boulevard Haussmann, n° 135.

GRANGIER DE LA MARINIÈRE (L.), [798], ancien préfet, rue d'Amsterdam, n° 46.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

GROUALLE, [1232], O. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue Matignon, n° 24.

GROUCHY (vicomte DE), [1825], ✻, secrétaire d'ambassade, rue de Sèze, n° 10.

GUADET, [228], ✻, ancien chef de l'enseignement à l'Institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 *bis*.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis,

n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

Guessard (François), [349], ✻, membre de l'Institut, Grande-Rue, n° 87, à Paris-Passy.

Guillard (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

Guillaume (Eugène), [1087], ✻, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collège de France, ancien chef de division au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Monceau, n° 42.

Habert (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Paris-Passy.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Hauréau, [1868], C. ✻, membre de l'Institut, directeur de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Hellot (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

Hendlé (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

Hennecart (Jules), [1895], ✻, rue de Varenne, n° 17.

Hennecourt (d'), [1842], ✻, ancien officier, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Hennet de Bernoville, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Missions, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Héricourt (comte Ch. Achmet d'), [1888], ✻, au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais).

Himly, [1007], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

Hommey (Théophile-Paul du), [1847], rue du Helder, n° 1.

Hordain (Émile d'), [1599], rue Laffite, n° 11.

Houssaye (l'abbé), [1600], vicaire de l'église de la Madeleine, rue de la Ville-l'Évêque, n° 18.

Hunolstein (baron d'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

Hyver (l'abbé), [1875], chanoine honoraire, professeur de rhétorique au petit séminaire de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Izarn, [1457], à Évreux (Eure).

Jameson, [1167], rue de Provence, n° 38.

Jamet (Alphonse), [1839], rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 9.

Jarry (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Joinville (baron de), [1689], ✱, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 6.

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Joubaire, [1433], juge au tribunal civil de Guingamp (Côtes-du-Nord); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Joubert (André), [1678], boulevard du Haras, n° 17, à Angers (Maine-et-Loire).

Jourdain, [834], C. ✱, membre de l'Institut, ancien inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue de Luxembourg, n° 21.

Jourdan, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Monsieur-le-Prince, n° 51.

Kerdrel (Audren de), [340], sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan); à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 87.

Kermaingant (Lafleur de), [1753], ✱, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kersaint (vicomte de), [892], Cours-la-Reine, n° 48.

Kervyn de Lettenhove (baron), [799], ✱, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

Labitte (Adolphe), [1329], libraire de la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Laboulaye (Édouard), [445], O. ✱, membre de l'Institut, sénateur, administrateur du Collège de France, place de Cambrai, n° 1.

Lacabane (Léon), [64], O. ✱, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue d'Uzès, n° 12.

Lacave-Laplagne, [1251], sénateur, rue Saint-Lazare, n° 93.

Lacaze (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaumelle (de), [1330], rue de Lille, n° 21.

Lachenal, [1739], receveur particulier des finances à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

La Chère (Jules de), [1326], avenue des Champs-Élysées, n° 116.

Lacombe (H. de), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lacroix (Paul), [65], O. ✱, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Lafargue (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 41.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1681], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✱, au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne); à Paris, rue de Penthièvre, n° 9; correspondant, M. d'Estreilles, rue Lincoln, n° 5.

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (Mme la marquise de), [907], rue du Bac, n° 46.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✱, boulevard Saint-Germain, n° 168.

Lair (Jules), [1283], ✱, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1521], procureur de la République, à Cambrai (Nord).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Laloy (Louis-Henry), [827], ✱, docteur en médecine, rue de la Villette, n° 5.

Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Langle (vicomte de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanjuinais (comte), [1653], rue Cambon, n° 31.

La Panouse (vicomte Arthus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 107.

Larnac (Julien), [1529], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.

La Rochebrochard (Louis de), [1894], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], rue de Varenne, n° 69.

Laubespin (comte Léonel de), [1866], rue de l'Université, n° 76.

Laurencel (comte de), [1891], à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

Lavau (Gaston de), [1294], au château de Moncé, par Pezou (Loir-et-Cher); correspondant, M. de Beaucourt, rue de Sèvres, n° 85.

La Villegille (Arthur de), [239], ✱, ancien secrétaire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Dangi, par Reuilly (Indre); à Paris, rue de Lille, n° 5.

Lavisse, [1582], professeur suppléant d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Leblanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Leboutellier (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lebrument, [637], ancien libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Leclerc (Gustave), [1867], adjoint au maire d'Issy, Grande-Rue, n° 66, à Issy (Seine).

Leclerc, [1890], ✻, notaire, rue de Paris, n° 49, à Charenton-le-Pont (Seine).

Lecointre (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

Lecomte (René), [1725], rue de Provence, n° 46.

Ledain (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], professeur au petit séminaire de Précigné (Sarthe).

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, rue Neuve-des-Mathurins, n° 3, et à la Fontaine, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

Lefort, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Lemaire (P.-Aug.), [75], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte, rue des Quatre-Fils, n° 16; correspondant, M. le docteur H. Georges, rue des Écoles, n° 8.

Le Marois (Alphonse), [1594], au château du Lude, par Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Lemercier (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

Lemire (Paul-Noël), [1679], à Pont-de-Poitte (Jura).

Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

Lenormant (Fr.), [1063], professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue de Sèvres, n° 4.

Lepesant, [1606], membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

Leseigneur (Édouard), [1850], à Conty (Somme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lesieur (Paul), [1567], ✻, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, n° 116.

Lesourd, [1836], ✻, docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.

Lespinasse (René de), [1447], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue de Lille, n° 36, et au château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).

Le Tellier-Delafosse, [972], O. ✻, secrétaire général honoraire du Crédit foncier, place Pereire, n° 5.

Levasseur (Émile), [1364], O. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue du Mont-Thabor, n° 38.

L'Hérault (Tristan de), [1557], receveur des finances, cité Martignac, n° 6.

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue Cambacérès, n° 3.

Lieffroy (Aimé), [1862], à Besançon (Doubs).

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Delaroque, libraire, quai Voltaire, n° 21.

Lille (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Limoges (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Longnon, [1347], archiviste aux Archives nationales, répétiteur à l'École des hautes études, membre de la Commission de géographie historique de l'ancienne France, de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, rue Jacob, n° 46.

Longuerue (Roger de), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

Loones (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.

Loray (marquis de), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.

Lormier (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.

Louvain (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Louvel (Georges), [1820], sous-préfet à Rethel (Ardennes); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Louviers (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].

Louvot (l'abbé Fernand), [1783], professeur d'histoire au collège de Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs).

Louvrier de Lajolais (A.), [859], ✻, quai Bourbon, n° 19.

Loyer (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.

Lucas (Charles), [1556], architecte, attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Charles Edmond; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Lyon (*Bibliothèque de l'Université catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Macé de Lépinay (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

Mackau (baron de), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Magen (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen (Lot-et-Garonne).

Maigre (Louis), [1616], au château de Salency, près Noyon (Oise).

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailly (comte de), [500], rue de l'Université, n° 53; correspondant, M. Dosseur, rue Taranne, n° 21.

Malleville (Léon de), [492], ✻, sénateur, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard de Magenta, n° 127.

Mallet (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

Mancheaux (Gaston), [1774], boulevard Malesherbes, n° 9.

Mannier, [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcilly (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78; correspondant, M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Margry (Pierre), [1694], ✻, conservateur adjoint aux archives de la Marine, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39.

Marguerie (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marin-Darbel (Victor), [1878], officier de marine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Renard, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marion, [456], place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (Henri), [457], sénateur, membre de l'Institut, rue Vital, n° 38, à Paris-Passy.

Martin (William), [1627], avenue de la Reine-Hortense, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, carrefour de la Croix-Rouge, n° 2.

Mas Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, chef de la section judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masséna d'Essling (prince André), [1286], rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Georges), [1520], ✻, libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, n° 120.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collège de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue Saint-Barthélemy, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue d'Amsterdam, n° 67.

Mathéus (Frédéric), [1683], maître des requêtes au Conseil d'État, avenue des Champs-Élysées, n° 123.

Maury (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Baudry, ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], sénateur, ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Méliot (Adolphe), [1710], avenue Marceau, n° 35.

Menu (Henri), [1757], libraire, rue Jacob, n° 30.

Merklen (l'abbé), [1714], professeur au collège libre du Haut-Rhin, à la Chapelle-sous-Rougemont (territoire de Belfort).

Merlemont (comte de), [649], au château de Merlemont, par Beauvais (Oise); à Paris, rue de Verneuil, n° 47.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Clichy, n° 35.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], professeur au Collège de France et à l'École des

chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue Raynouard, n° 39, à Paris-Passy.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cour des Casernes, n° 25.

Mignet, [16], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mirepoix (duc de), [1698], rue de Varenne, n° 55.

Mitantier (Edmond), [1887], ancien notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 38, à Troyes (Aube); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Moinery, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

Moland, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

Monnerot, [1832], sous-directeur de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la Nationale*, rue de Châteaudun, n° 57.

Monod (Gabriel), [1566], directeur adjoint à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale, rue d'Assas, n° 76.

Montaiglon (Anatole de), [1478], ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, place Royale, n° 9.

Montalivet (Mme la comtesse de), [1915], rue Neuve-des-Mathurins, n° 57.

Montalivet (Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montebello (comte Adrien de), [1690], avenue Montaigne, n° 64.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✻, premier secrétaire d'ambassade, avenue Marbeuf, n° 39.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montfaulcon (baron de), [1911], avenue Marigny, n° 25.

Morand (François), [1569], ✻, juge honoraire au tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], député, rue Auber, n° 9.

Mornay Soult de Dalmatie (comte de), [1267], quai de la Bourse, n° 15, à Rouen (Seine-Inférieure).

Mosbourg (comte de), [1910], C. ✻, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

Mouchy (duc de), [1539], ✻, ancien député, boulevard de Courcelles, n° 33.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Mourier (Athanase), [1400], O. ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Paul-Louis Courier, n° 2 *ter*.

Munier (Louis), [1707], notaire et maire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Muteau (Charles), [906], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

Nadaillac (marquis de), [864], ✱, ancien préfet, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 12.

Nadaillac (comte Bertrand de), [1921], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 201.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Marignan, n° 25.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue Caumartin, n° 22.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Las-Cases, n° 30.

Nigon de Berty, [150], ✱, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

Nisard (Désiré), [459], C. ✱, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

Nivard, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Noailles (duc de), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

Noailles (marquis de), [1506], C. ✱, ambassadeur de France à Rome, rue de Lille, n° 66.

Noël (Octave), [1562], ✱, publiciste, rue de Verneuil, n° 11.

Nolleval (Alfred), [1857], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 8.

Noulens, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 182.

Nugent (comte de), [371], rue du Regard, n° 35.

Oberkampf (Émile), [1398], receveur particulier des finances, au château de Saint-Magne, par Hostens (Gironde).

Odiot (Ernest), [1178], avenue de Marigny, n° 29.

Œuvre des Familles (l') du IVe arrondissement de Paris, [1781], représentée par M. le Maire de l'arrondissement.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Ogier de Baulny (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Pajot, [1803], archiviste-paléographe, rue du Cardinal-Lemoine, n° 62.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de l'Université, n° 90.

Parent de Rosan (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Paris-Auteuil.

Paris (Gaston), [1667], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École des hautes études, rue du Regard, n° 7.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, conservateur; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au musée Carnavalet; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Paris-Passy.

Pascalis, [1026], O. ✻, ancien conseiller d'État, rue de Solferino, n° 11.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, rue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, rue de Clichy, n° 45.

Patus (Léon), [1880], quai de la Tournelle, n° 37.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire.

Paulmier (Charles), [483], O. ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue Saint-Guillaume, n° 27.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Pelletier (Charles), [1818], à Elbeuf (Seine-Inférieure), rue Robert, n° 7; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Percy (lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; correspondant, M. Schlesinger, libraire, rue de Seine, n° 12.

Perdoux, [1885], professeur d'histoire au lycée de Caen (Calvados), rue Neuve-Bourg-l'Abbé, n° 12, à Caen.

Périer (Paul), [1758], à Châlons-sur-Marne (Marne), rue Saint-Jacques; correspondant, M. Mourier, rue Paul-Louis Courier, n° 2 *ter*.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perret, [1093], O. ✻, conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrochel (vicomte Fernand de), [1460]; correspondant, M. Armand Jardy, à la Monnaie.

Perrot de Chazelle (comte), [643], au château d'Aizy, par Précy-sous-Thil (Côte-d'Or), et à Paris, rue de Marignan, n° 25; correspondant, M. le baron de Nervo, rue de la Boëtie, n° 66.

Petau de Maulette, [1351], rue du Ranelagh, n° 14, à Paris-Passy.

Pfeiffer, [1749], banquier, rue de Marignan, n° 14.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Piergeau (Auguste), [1793], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Pigeonneau, [1654], maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte F.), [1151], ✻, régent de la Banque de France, rue Moncey, n° 14.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 74; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], ancien préfet, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue de l'Université, n° 17.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre (Seine-Inférieure), rue de Tourneville, n° 93; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [1835], rue Soufflot, n° 1.

Quicherat (Jules), [443], O. ✻, directeur de l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Tournon, n° 16.

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), quai Cypierre, n° 14.

Rainneville (comte de), [1083], sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rambaud, [1604], ✻, professeur d'histoire, chef du cabinet et du secrétariat au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; correspondant, M. Lavisse, rue Médicis, n° 5.

Rasilly (marquis de), [1161], rue Taranne, n° 9.

Rathery, [1790], docteur en médecine, rue de Rennes, n° 46.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Mabillon, n° 18.

Raunié (Émile), [1904], archiviste-paléographe, rue Lamandé, n° 4.

Ravenel, [124], O. ✻, conservateur sous-directeur honoraire au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raynaud (Gaston), [1900], attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edimburg Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Versailles, rue des Chantiers, n° 19.

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

Renard (le major), [1907], aide de camp du ministre de la Guerre de Belgique, professeur à l'École de guerre, à Bruxelles.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Repoux, [1789], juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Riant (comte Paul), [1492], rue de Vienne, n° 10.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 210.

Richelieu (duc de), [1893], rue de Berry, n° 8.

Richemont (comte de), [965], sénateur, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 23.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, quai de l'Horloge.

Riocour (comte de), [1403], au château d'Aulnay-sur-Selle (Alsace-Lorraine); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

ROCHAMBEAU (marquis DE), [1685], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Naples, n° 65.

ROCHETERIE (Maxime DE LA), [1763], à Orléans (Loiret).

ROISSY (Henri DE), [1649], rue de l'Université, n° 5.

ROLLIN, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

ROMAN, [1800], correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Pécomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ROTHSCHILD (Mme la baronne DE), [949], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Alphonse DE), [1214], C. ✻, rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Gustave DE), [1213], ✻, rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Edmond DE), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron James DE), [1002], avenue de Friedland, n° 38; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROUEN (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pellecat, à la questure de la Cour, à Rouen.

ROUEN (*Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de*), [1840], à Rouen, rue de la Chaine; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ROUFFY [1765], ✻, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

ROUGEOT, [1264], ✻, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, n° 15.

ROUSSEAU (Adolphe), [1700], rue Saint-Honoré, n° 229.

ROUSSEAU (Rodolphe), [1727], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Honoré, n° 229.

ROUSSIGNÉ, [1033], ✻, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 *bis*.

ROY, [1831], professeur à l'École des chartes, rue Monge, n° 50; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

ROZIÈRE (Eugène DE), [1747], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur, inspecteur général des archives départementales, rue Lincoln, n° 8.

RUBLE (baron Alphonse DE), [1190], rue Cambon, n° 43.

SABATIER (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, n° 10.

SAINTE-AULAIRE (marquis DE), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

SAINT-DENYS, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

SAINT-PRIEST (comte Georges DE), [841], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.

Salin (Patrice), [1392], chef de bureau au Conseil d'État, avenue de Neuilly, n° 47, à Neuilly (Seine).

Sanné (Albert), [1370], rue Cambacérès, n° 11.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Say (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ancien ministre, rue Labruyère, n° 44.

Sazerac de Forge, [1588], ✱, ancien préfet, rue Saint-André-des-Arts, n° 51.

Schefer (Charles), [1405], C. ✱, membre de l'Institut, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Séchehaye (Charles), [1244], docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, au palais du Luxembourg.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon (Ernest), [426], avocat, à Rouen, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Sempé (Théodore), [1815], ancien secrétaire général de préfecture, à Pau (Basses-Pyrénées), rue Henri IV.

Servois (Gustave), [1136], ✱, membre du Comité des travaux historiques, ancien préfet, inspecteur général des archives départementales, rue de la Boëtie, n° 85.

Singer (Alexandre), [978], ancien agent de change, quai Malaquais, n° 17.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], président du tribunal civil de Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue des Écoles, n° 16.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Talabot (Paulin), [1146], C. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Paris à Lyon et la Méditerranée, rue Volney, n° 10.

Talhouët-Roy (marquis de), [1220], C. ✱, sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 137.

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✱, correspondant de l'Institut, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Bédigie, agent de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], O. ✱, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Terras (Amédée de), [1813], ✻, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Thierry-Poux (O.), [1913], conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque.

Thiers (Mme), [1881], place Saint-Georges.

Thion de la Chaume (Léon-André), [1574], boulevard Malesherbes, n° 7.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✻, secrétaire d'ambassade, député, rue François Ier, n° 19.

Thorin (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1; correspondant, M. Ravenel, rue Crussol, n° 5.

Toulmon (Eugène de), [776], au château de Mervilly, à la Vespierre, par Orbec-en-Auge (Calvados).

Travers, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, bibliothécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Treilhard (comte Achille), [1481], O. ✻, ancien conseiller d'État, au château de l'Arbalète, par Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

Tribert (Germain), [1049], conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Trichet (A.-O), [1879], rue de Rennes, n° 129.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, C. ✻, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Vaesen, [1853], archiviste adjoint du département du Rhône et de la ville de Lyon, à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13; correspondant, M. Charavay, rue de Seine, n° 51.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], rue Fortin, n° 14.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Valuy, [1843], capitaine d'artillerie, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), place Michel-de-l'Hospital, n° 9.

Vandal (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

Vandewalle, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

Vaney (A.-E.), [775], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

Vatimesnil (Mme Albert de), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

Vatry (Mme O. de), [1876], rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 20.

Vaucelles (Boulard de), [860], rue Lobineau, n° 9.

Vaufreland (vicomte de), [1848], rue de Galilée, n° 42.

Vauzelles (Ludovic de), [1734], ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

Vendeuvre (Gabriel de), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

Vernière, [1740], contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Vessillier (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

Vibraye (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56.

Viel-Castel (baron Louis de), [656], C. ✻, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, rue de Bourgogne, n° 19.

Vignat, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

Vignes, [1788], O. ✻, capitaine de frégate, avenue d'Antin, n° 61.

Villard (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

Villesaison (René Girard de), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vogüé (marquis Melchior de), [1916], C. ✻, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

Vuitry (Adolphe), [1643], G. C. ✻, membre de l'Institut, ancien ministre, membre du Comité des travaux historiques, rue de Téhéran, n° 13.

Wailly (N. de), [243], O. ✻, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Paris-Passy.

Walckenaer (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

Watteville (baron O. de), [830], ✻, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

Werlé (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

Wilhelm, [1393], juge de paix, à Fontaine (territoire de Belfort).

Witte (baron Jean de), [461], ✻, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

Zamoyski (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, avenue Hoche, n° 9.

Zeller, [1411], O. ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue du Cherche-Midi, n° 83.

Zurich (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèques des chateaux de : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].

Bibliothèque de la ville d'Aix, [M. Mouan, n° 687].
— des Archives nationales, [M. A. Maury, n° 1147].
— de l'Arsenal, à Paris, [M. Éd. Thierry, n° 1650].
— de la ville d'Avignon, [M. Allouard, n° 64].
— de l'ordre des Avocats de Moulins, [M. Seullier, n° 1504].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Templier, n° 720].
— de la ville de Bayonne, [M. Didron, n° 140].
— du roi des Belges, [M. Scheler, n° 543].
— de la ville de Besançon, [M. Allouard, n° 1371].
— de la Cour d'appel de Bourges, [n° 1484].
— de la ville de Caen, [M. le Maire, n° 1015].
— de la Chambre des députés, [M. Miller, n° 1660].
— de la ville de Chartres, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. le Bibliothécaire, n° 1855].
— du Collège libre du Haut-Rhin, [M. l'abbé Hanauer, n° 1713].
— du Conseil d'État, [M. Gustave Vattier, n° 934].
— de la Cour de cassation, [M. Richou, n° 1721].
— de la ville de Dieppe, [M. Morin, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Guignard, n° 1279].
— de la Société de lecture de Dijon, [M. Detourbet, n° 1742].
— de l'École des chartes, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'Épernay, [M. Delaitre, n° 1474].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Viollet, n° 1883].
— de la ville de Genève, [M. le Conservateur, n° 1821].
— de la ville de Grenoble, [M. Gariel, n° 948].
— de la ville de Hambourg, [M. Petersen, n° 873].
— de la ville du Havre, [M. Morlent, n° 1193].
— de la ville de Laval, [M. D. Œhlert, conservateur, n° 1852].
— de la ville de Lille, [M. le Bibliothécaire, n° 1525].

Bibliothèque de l'Université catholique de Lille, [Mgr Hautecœur, recteur, n° 1854].
— de la ville de Limoges, [n° 1908].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— de la ville de Louviers, [n° 1630].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Charles Edmond, n° 956].
— de l'Université catholique de Lyon, [M. Eug. Léotard, doyen, n° 1851].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— Mazarine, à Paris, [M. Baudry, n° 33].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général directeur].
— de l'Œuvre des familles du IV° arrondissement de Paris, [M. le Maire, n° 1781].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— du Petit séminaire d'Ornans, [M. le Supérieur, n° 1603].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen, [n° 1840].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— royale de Stuttgart, [M. Baër, n° 1610].
— de la ville de Troyes, [M. Marescq, n° 1754].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Académie nationale de Reims.
Comité archéologique de Senlis.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.

Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de la Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société industrielle d'Angers.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-de-Janeiro (Brésil).
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Bamberg.
Société historique du Massachusetts.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Université de Kiel.
Université de Lund.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1880.

MM. BOISLISLE (A. DE).
BOULATIGNIER.
LAIR.
LA VILLEGILLE (DE).
MAURY (Alfred).
PUYMAIGRE (DE).
RUBLE (DE).
VUITRY.
WATTEVILLE (DE).
WITTE (DE).

1881.

MM. BEAUCOURT (DE).
BELLAGUET.
BORDIER.
RIANT (P.).
BROGLIE (DE).
CHANTÉRAC (DE).
COSNAC (DE).
DELISLE (L.).
EGGER.
JOURDAIN.

1882.

MM. DESNOYERS (J.).
DUPONT (Edm.).
GAUTIER (Léon).
LACABANE.
. . . .
LA TRÉMOÏLLE (DE).
LUÇAY (DE).
MAS LATRIE (DE).
MIGNET.
PICOT.

1883.

MM. BARTHÉLEMY (AD. DE).
CHAMPAGNY (Fr. DE).
FLOQUET.
LABORDE (J. DE).
LALANNE (Lud.).
LUCE.
MEYER (P.).
QUICHERAT (J.).
ROTHSCHILD (J. DE).
SERVOIS.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1879.

Président honoraire. MM.	. . . .
Président.	BORDIER.
Vice-Présidents. . . .	LUCE et DE BEAUCOURT.
Secrétaire	Jules DESNOYERS.
Secrétaire adjoint . .	A. DE BOISLISLE.
Archiviste-Trésorier. / *Bibliothécaire*.	Edmond DUPONT.
Censeurs	LE TELLIER-DELAFOSSE et MORANVILLÉ.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

L. Delisle, *président*.
Egger.
Jourdain.

MM.

Lalanne.
Quicherat.
De Ruble.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

Bellaguet, *président*.
De Cosnac.

MM.

. . . .
Vuitry.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1880.

6 Janvier.	1 Juin.
3 Février.	6 Juillet.
2 Mars.	3 Août.
6, 27 Avril.	2 Novembre.
4 Mai.	7 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 27 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 4 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle de l'École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,
HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

ANNUAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.

— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.

Il manque plusieurs années.

TABLE GÉNÉRALE DU BULLETIN, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . 9 fr.

ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, années 1869, 1870-1871, 1872 à 1879, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . 5 fr.

L'YSTOIRE DE LI NORMANT, et la Chronique de Robert Viscart, par AIMÉ, moine, publiées par M. CHAMPOLLION-FIGEAC; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES FRANCS, par GRÉGOIRE DE TOURS, avec des notes, par MM. GUADET et TARANNE; 1836 à 1838, *texte et traduction*, 4 vol. in-8 (*épuisés*).

Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. RAVENEL; 1 vol. in-8 (*épuisé*).

Il reste quelques exemplaires sur grand papier . . . . . . 20 fr.

MÉMOIRES DE PIERRE DE FENIN, publiés par Mlle DUPONT; 1837, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

LA CONQUESTE DE CONSTANTINOPLE, par VILLEHARDOUIN, publiée par M. Paulin PARIS; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

ORDERICI VITALIS HISTORIA ECCLESIASTICA, publiée par M. Aug. LE PRÉVOST; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

CORRESPONDANCE DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ET DE SA FILLE MARGUERITE, publiée par M. LE GLAY; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

HISTOIRE DES DUCS DE NORMANDIE ET DES ROIS D'ANGLETERRE, publiée par M. Francisque MICHEL; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'ÉGINHARD, publiées par M. Al. TEULET; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

MÉMOIRES DE PHILIPPE DE COMMYNES, publiés par Mlle DUPONT; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*tome I épuisé*), t. II et III . . . . 18 fr.

LETTRES DE MARGUERITE D'ANGOULÊME, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. GENIN; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.
Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët-d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 27 fr.
Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.
Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. . . . . 54 fr.
Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët-d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).
Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.
Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. . . . . 36 fr.
Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët-d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.
Anchiennes cronicques d'Englererre, par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.
Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douët-d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles, publiés par M. Douët-d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche; 1867, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, publiés par Mme Cornélis de Witt, avec une introduction de M. Guizot; 1868-1869, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Œuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. II-IX (*Tome I épuisé*) . . . . 72 fr.
Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.
Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce, tomes I, 1re et 2e parties, II à VII. . . . . 72 fr.
Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac; 1870-1877, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'Arras, publiées par M. l'abbé Dehaisnes; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Histoire de Béarn et Navarre, par Nicolas de Bordenave, publiée par M. Raymond; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. Duplès-Agier; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des Rois de France, publié par M. Douët-d'Arcq; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par M. Paul Meyer; t. I (texte original) et t. II (traduction); 1875-1879, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Chronique du duc Louis II de Bourbon, publiée par M. Chazaud; 1876, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, publiée par M. Morand; t. I 9 fr.
Récits d'un Ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly; 1876, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau; 1877, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble; tomes I et II. . . . . 18 fr.
Anecdotes d'Étienne de Bourbon, publiées par M. Lecoy de la Marche; 1877, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, publiés par M. Cougny; tomes I et II. . . . . 18 fr.
Histoire de Bayart par le Loyal serviteur, publiée par M. Roman; 1878, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires de Nicolas Goulas, publiés par M. Ch. Constant; t. I et II 18 fr.

Ouvrages sous presse :

Chroniques de J. Froissart, tome VIII.
Œuvres de Brantôme, tome X.
Extraits des auteurs grecs concernant les Gaules, tome III.
Mémoires de la Huguerye, tome III.
Mémoires de Nicolas Goulas, tome III.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, tome II.
Actes des évêques de Cambrai.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1860.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 101 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1859, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1860.

102. Chroniques de Jean de Wavrin, t. II	15 fév. 1860.
103. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II.	
104. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. II.	
105. Chronique de Monstrelet, t. IV	15 déc. 1860.
106. Annuaire pour 1861	

1861.

107. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. III	15 mai 1861.
108. Chronique de Monstrelet, t. V	
109. Chronique des Valois	20 déc. 1861.
110. Annuaire pour 1862	

1862.

111. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV.	25 avril 1862.
112. Mémoires de Beauvais-Nangis	5 juin 1862.
113. Chronique de Monstrelet, t. VI	20 déc. 1862.
114. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III.	
115. Chroniques de Jean de Wavrin, t. III	
116. Annuaire pour 1863	

1863.

117. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. V.	15 avril 1863.
118. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I	
119. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.	10 nov. 1863.
120. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. II.	
121. Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.	

1864.

122. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. VI.	15 mai 1864.
123. Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. II	
124. Annuaire-Bulletin, t. II. Année 1864.	
125. Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. IV.	15 déc. 1864.
126. Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. III.	

1865.

127.	Œuvres de Brantôme, t. I	25 janv. 1865.
128.	Commentaires et lettres de Monluc, t. I.	25 janv. 1865.
129.	Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII.	15 avril 1865.
130.	Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles	15 avril 1865.
131.	Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.	

1866.

132.	Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII.	1er mars 1866.
133.	Œuvres de Brantôme, t. II.	1er mars 1866.
134.	Commentaires et lettres de Monluc, t. II.	15 juin 1866.
135.	Rouleaux des morts, du ixe au xve siècle.	15 juin 1866.
136.	Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.	

1867.

137.	Œuvres de Brantôme, t. III.	15 mai 1867.
138.	Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier.	15 mai 1867.
139.	Œuvres complètes de Suger.	15 déc. 1867.
140.	Commentaires et lettres de Monluc, t. III.	15 déc. 1867.
141.	Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867.	15 déc. 1867.

1868.

142.	Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. I	15 juill. 1868.
143.	Œuvres de Brantôme, t. IV.	15 déc. 1868.
144.	Histoire de saint Louis, par Joinville.	15 déc. 1868.
145.	Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.	
146.	Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou).	15 juin 1869.

1869.

147.	Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie.	1er août 1869.
148.	Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie.	1er août 1869.
149.	Œuvres de Brantôme, t. V.	1er août 1869.
150.	Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. II	1er déc. 1869.
151.	Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.	

1870-1871.

152.	Commentaires et lettres de Monluc, t. IV.	15 mars 1870.
153.	Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I	15 mars 1870.
154.	Chroniques de J. Froissart, t. II	1er mai 1870.
155.	Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*.	11 juin 1871.
156.	Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.	

1872.

157.	Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier.	18 oct. 1871.
158.	Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast.	29 nov. 1871.
159.	Chroniques de J. Froissart, t. III.	5 fév. 1872.
160.	Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier.	1er mai 1872.
161.	Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.	

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon . . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, . I . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 6 JANVIER 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 février 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1910. M. le comte de Mosbourg, ancien ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9; présenté par M. le marquis de Nadaillac et M. le duc de Richelieu.

1911. M. le baron de Montfaucon, avenue Marigny, n° 25; présenté par les mêmes membres.

1912. M. Delaborde (Henri-François), archiviste-paléographe, ancien élève de l'École française de Rome, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25; présenté par MM. L. Delisle et J. Desnoyers.

1913. M. O. Thierry-Poux, conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque, rue Richelieu ; présenté par MM. Bordier et L. Delisle.

1914. M. Édouard Favre, docteur ès-lettres, à Genève, et à Paris, quai Voltaire, n° 19 ; présenté par MM. Bordier et J. Quicherat.

Le Conseil est informé du décès de plusieurs membres de la Société : MM. le comte de Montalivet, sénateur, ancien

ministre; E. Pépin le Halleur, directeur de la Société d'assurances mutuelles immobilières de Paris; Ignace Chauffour, avocat à Colmar. — M. le président, interprète des regrets de la Société, se chargera de rappeler, dans son discours à la prochaine assemblée générale, les titres et les travaux de ces sociétaires.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* janvier 1880. — *Revue des Documents historiques,* septembre et octobre 1879. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 décembre 1879.

Sociétés savantes. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* t. XXXIX. 1878. — *Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* 1er et 2e trimestres de 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 3e trimestre de 1879. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences et belles-lettres du département de l'Eure,* IVe série, t. IV. 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.* Année 1879, no 3. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais,* 2e trimestre de 1879. — *Schriften der Universitæt zu Kiel.* Année 1878, t. XXV. Un vol. in-4.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par A. Chéruel. Tome III. Paris, Hachette, 1879. Un vol. in-8. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 92e à 96e livraisons. — *La Camisade d'Étrépagny* (29 novembre 1870), par M. le vicomte Ulric-Guelfe de Civry. Londres, Roquas. Br. in-8.

Correspondance.

M. Chauffour informe le Conseil du décès de son frère, M. Ignace Chauffour, avocat à Colmar, et rappelle le vif intérêt que celui-ci portait aux travaux de la Société de l'Histoire de France, dont il était membre depuis les premières années de sa fondation.

M. Raunié, ancien élève de l'École des chartes, archiviste-paléographe et licencié ès-lettres, M. Louis Isaac (de Lyon) et M. Croissandeau (d'Orléans) remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Egger, empêché d'assister à la séance du Conseil, fait connaître l'état du travail préparatoire de M. Cougny pour le troisième volume des *Extraits des Auteurs grecs*. En qualité de commissaire responsable de cet ouvrage, M. Egger a examiné plusieurs feuilles du texte et de la traduction remises à l'imprimerie : le travail de l'éditeur lui a paru fait avec le soin le plus consciencieux, et M. Egger ne doute pas que cette publication, l'une des plus difficiles et des plus utiles que la Société ait entreprises, ne fasse beaucoup d'honneur à M. Cougny, ainsi qu'à la Société, et ne soit favorablement jugée par tous ceux qui l'étudieront sérieusement.

M. Vaesen écrit que l'existence de lettres de Louis XI dans la bibliothèque et les autres dépôts publics de Saint-Pétersbourg est attestée par un rapport de M. le comte de la Ferrière et par son ouvrage intitulé : *Deux années de mission à Saint-Pétersbourg*. M. Vaesen, informé par M. L. Delisle que le gouvernement russe autorise assez facilement le transport momentané des manuscrits français de ses bibliothèques dans notre Bibliothèque nationale, exprime le désir qu'une demande de prêt des registres et autres recueils comprenant les lettres de Louis XI soit faite auprès du gouvernement russe, par l'intermédiaire de M. le ministre de l'Instruction publique. M. Charavay copierait à la Bibliothèque nationale les lettres missives de Louis XI qui pourraient se trouver dans ces volumes. — M. L. Delisle veut bien se charger d'intervenir, pour cette demande, auprès du ministère de l'Instruction publique.

De son côté, M. Charavay rappelle aussi que des lettres de Louis XI dauphin sont conservées dans les archives de Milan, de Modène et d'autres villes d'Italie, qu'il a déjà visité ces dépôts, mais incomplètement, et qu'une demande de mission à l'effet de les explorer plus longuement avait été faite pour lui, l'an dernier, à M. le ministre de l'Instruction publique. — M. L. Delisle, membre de la Commission des missions, répond que cette commission ne s'est réunie

qu'à la fin de l'année, et qu'elle a émis une opinion favorable, dont on attend l'effet plus ou moins prochain.

M. H.-François Delaborde, archiviste-paléographe, propose d'entreprendre pour la Société une édition nouvelle des œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton (*Vie de Philippe-Auguste*). Il a collationné tous les manuscrits connus de ces deux chroniqueurs, soit à Paris, soit à Londres, soit à Rome, dans la bibliothèque du Vatican.

M. Delaborde expose le plan détaillé de cet ouvrage, qui devrait former deux volumes pour les textes latins, les sommaires et les tables, et trois volumes, si le Conseil jugeait à propos d'y joindre une traduction française inédite, du XIII[e] siècle, conservée aussi à la bibliothèque du Vatican.

La proposition et le plan de M. Delaborde, accueillis favorablement par le Conseil, sont renvoyés à l'examen du Comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

On n'a pu reprendre encore la continuation de l'impression du X[e] volume de *Brantôme*, par défaut de caractère. M. L. Lalanne espère que cette difficulté cessera très prochainement. Ce volume doit renfermer le lexique, les opuscules et les appendices.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1879. Première partie : 9 feuilles tirées ; feuille 10 en pages.

Deuxième partie : feuilles 13 et 14 tirées.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 24 feuilles tirées ; feuille 25 en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. II. 23 feuilles tirées ; feuilles 24 à 26 en placards. Ce volume sera très probablement achevé en février prochain et pourra être distribué comme complément de l'exercice de 1879.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 6 feuilles tirées; feuilles 7 et 8 en pages; feuille 9 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. Une feuille tirée; feuille 2 en pages; feuille 3 en placards.

Actes des évêques de Cambrai. 4 feuilles tirées; on compose la suite.

Les Établissements de saint Louis. Le manuscrit du premier volume a été renvoyé à l'éditeur, M. Viollet, qui doit modifier la disposition du texte et des notes conformément aux indications qui lui ont été communiquées dans la dernière séance.

M. L. Lalanne informe le Conseil que M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, possède tous les papiers, manuscrits, mémoires, lettres, titres et documents officiels dont Anquetil avait eu communication et qui ont servi de bases à l'édition des *Mémoires du maréchal de Villars* publiée en 1784, en quatre volumes in-12. Ces documents originaux consistent en un grand nombre de volumes, de portefeuilles et de cartons, très incomplètement utilisés par Anquetil, qui a même altéré et modifié dans la forme le manuscrit original des *Mémoires*. Les lettres sont presque toutes inédites. M. le marquis de Vogüé paraîtrait disposé à entrer en relations, à ce sujet, avec le Conseil de la Société de l'Histoire de France, qui examinerait l'utilité d'une édition nouvelle des *Mémoires de Villars*, accompagnée d'un choix ou d'extraits de la correspondance et des autres documents originaux dont il s'agit. — Le Conseil accueille très favorablement cette communication. M. de Vogüé sera invité à vouloir bien faire connaître ses dispositions à cet égard et les conditions dans lesquelles une nouvelle édition des *Mémoires de Villars* pourrait être entreprise par la Société, afin que cette proposition soit renvoyée à l'examen du Comité de publication.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Ambroise de Loré, par un membre de la Société historique et archéologique du Maine. In-8, 71 p. Le Mans, Leguicheux-Gallienne.

2. — Baschet (Armand). Mémoire d'Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année 1607 ou 1610, alors qu'il méditait de paraître à la cour, publié d'après l'original inédit, avec informations et notes. In-8, 49 p. Paris, Plon.

Si habitués que nous soyons aux heureuses découvertes de M. Baschet, il faut donner une mention spéciale à celle dont il nous fait part aujourd'hui. C'est dans le fonds Clairambault, au milieu des papiers de l'abbé le Grand relatifs aux affaires politiques et diplomatiques, que notre confrère a eu la bonne fortune de rencontrer ce mémoire, de douze feuillets entièrement écrits de la main du futur cardinal, dont il donne le texte, accompagné d'une dissertation sur la date approximative qu'on peut lui attribuer (printemps de l'année 1610), et qui est tout au moins antérieure à l'assassinat de Henri IV. Cette espèce de *memento* ou de *vade-mecum* de l'apprenti courtisan présente l'étrange mélange de sentiments presque puérils et de pensées de la plus haute élévation qui subsista toujours dans le caractère de l'illustre ministre, tous les contemporains l'attestent, et qui ne laisse pas de dérouter un peu ses admirateurs. — A ceux d'entre nos confrères qui ont suivi les discussions scientifiques de ces derniers temps sur les papiers et manuscrits du grand cardinal, nous recommandons l'appendice n° 2 de M. Baschet, qui, suivant sa généreuse habitude, a tenu à livrer à ses lecteurs tout le fruit des patientes investigations où l'a entraîné la découverte du mémoire. Sa conclusion est « qu'on peut encore s'attendre à des rencontres qui seront autant de compléments aux papiers du cabinet de Richelieu. » Pour le cas où cette prédiction se réaliserait, prenons bonne note du vœu que M. Baschet formule, en terminant, de voir la Société de l'Histoire de France patronner une réédition critique, « avec informations, documents, papiers, notes à l'appui, » des *Mémoires de Richelieu.*

3. — BEAUREPAIRE (Ch. de). Cahiers des États de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. T. III (1633-1666). In-8, XXXIII-50 p. Rouen, Métérie.

(Publications de la Société de l'Histoire de Normandie.)

4. — BOURGES (I. de). Description des monuments de Paris. Introduction et notes par l'abbé Valentin Dufour. Petit in-8 jésus, VII-161 p. avec pl. Paris, Quantin.

5. — DEMAY. Le Costume au moyen âge dans les sceaux. In-8, 496 p., 600 grav. et 2 chromolithographies.

J'ai déjà eu l'occasion de présenter ici même plusieurs inventaires de sceaux publiés par M. Demay. Son nouveau volume, conçu dans un ordre d'idées différent, est une exposition raisonnée et méthodique des notions que la sigillographie peut fournir pour l'histoire des costumes ou des types depuis le VIIe siècle jusqu'à la fin du XVe. L'auteur, par des descriptions sobres, claires et nettes, accompagnées de gravures d'une admirable exactitude, nous fait passer en revue tour à tour le costume royal, le vêtement féminin, l'habillement chevaleresque, le type héraldique, le vêtement de chasse, les types de maires et d'échevins, le type naval, le vêtement sacerdotal, les trois personnes divines, les anges, la Vierge et les saints. En outre, il a consacré une introduction importante aux sceaux mêmes dont il s'était servi, et, sans faire double emploi avec les études que nous possédions déjà sur la sigillographie, il a su, dans ces pages préliminaires, réunir des données nouvelles et instructives sur la matière des sceaux, sur leur forme, leurs dimensions, leur couleur, leur emploi en général.

Cette histoire du costume sera une mine précieuse d'informations de la première valeur pour les antiquaires et les historiens, et pour le commun des lecteurs une révélation des ressources de tout genre que peut fournir, entre les mains d'un érudit tout dévoué à sa tâche, cette branche de la science historique considérée trop souvent comme d'ordre secondaire. C'est un des meilleurs ouvrages que nous puissions signaler dans les productions de l'année 1879, un de ces livres rares où la forme vaut le fonds, où l'érudition, absolument sûre d'elle-même, se met à la portée de tous, un livre aussi bon et beau que savant.

6. — DU SAUSSOIS (A.). Jean Chandon, seigneur de la Montagne, maître des requêtes sous Charles IX, etc. In-16, 31 p. et vign. Paris, l'auteur, 108, rue Montmartre.

7. — HALPHEN (Eu.). Enquête sur le baptême du roi

Henri IV (1599), publiée d'après le ms. de la Bibliothèque nationale. In-16, XXII-10 p. Paris, Champion.

C'est en réponse à un article de M. l'abbé Féret sur *la Nullité du mariage de Henri IV* que M. Halphen publie le texte de l'acte de notoriété dressé le 20 septembre 1599 pour prouver, dans le procès de dissolution, que Henri IV avait eu pour parrain le roi Henri II, et que cette parenté spirituelle avec le père de Marguerite de Valois rendait nulle son union avec cette princesse, aux termes de l'ancien droit canonique. M. Halphen, considérant cette pièce comme un certificat de complaisance, qui devait avoir, et qui eut en effet une grande importance dans le jugement de la cour de Rome, y oppose deux documents du temps de la naissance du jeune prince de Navarre, c'est-à-dire antérieurs de quarante-six ans à l'acte de notoriété, et d'après lesquels il fut tenu sur les fonts et nommé par son grand-père Henri, roi de Navarre, et non par le roi de France. Chemin faisant, M. Halphen établit que, contrairement au dire de presque tous les auteurs, Jeanne d'Albret serait accouchée dans la nuit du 12 au 13 décembre 1553, et non le 14.

8. — JOUVE (L.). Étude géographique sur le ban et les possessions de Senones jusqu'au milieu du XIII[e] siècle. In-8, 49 p. et carte. Saint-Dié, Humbert.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

9. — LANDRIN (C.). Notice historique sur Saint-Pierre-lès-Calais et la fabrication du tulle. In-8, VIII-79 p. Boulogne, Simonaire et C[e].

10. — LANFREY (P.). L'Église et les Philosophes au XVIII[e] siècle, avec une étude biographique par M. de Pressensé. In-8 jésus, LXXX-374 p. et autographe. Paris, Charpentier.

11. — LA SICOTIÈRE (L. de). Vieux livres et vieux papiers, lettre à M. Alfred Lallié, ancien député. In-8, 36 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait des Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques publiés par la Société des Bibliophiles bretons.)

12. — LE GLAY (E.). Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut. In-8, XII-178 p. et grav. Lille, Lefort; Paris, même maison.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 FÉVRIER 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 mars 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1915. Mme la comtesse de MONTALIVET, rue Neuve-des-Mathurins, n° 57; présentée par MM. Picot et J. Desnoyers.

1916. M. le marquis de VOGÜÉ, membre de l'Institut, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2; présenté par MM. L. Lalanne et J. Desnoyers.

1917. M. Victor CHAUFFOUR, conseiller d'État, rue de Berry, n° 35; présenté par MM. Wilhelm et Ed. Dupont.

1918. M. Ambroise LEDRU, professeur au petit séminaire de Précigné (Sarthe); présenté par MM. de Marsy et A. Pécoul.

Le Conseil est informé du décès de M. Cunin-Gridaine, sénateur, membre de la Société.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, janvier-février 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 janvier 1880. — *Revue des Documents historiques*, novembre-décembre 1878.

Ouvrages offerts par les auteurs.

L'Archéologie religieuse au congrès de Vienne (Isère) : *Une excursion à Saint-Antoine de Viennois*, par M. le comte de Marsy, inspecteur général de la Société française d'archéologie. Br. in-8. — *Histoire de l'abbaye d'Avenay*, par M. Louis Paris, tome II. Un vol. in-8. — *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle*, par M. Beautemps-Beaupré. 1re partie. *Coutumes et styles ;* tome III (*Usages et coutumes du pays d'Anjou*). — *Histoire des Romains*, par V. Duruy, 97e à 100e livraisons. — *Le Bibliophile du Bas-Languedoc.* 3e année, 1880, n° 1. Br. in-18. Clermont-l'Hérault, S. Léotard.

Cronaca di Genova, scritta in francese da Alessandro Salvago, e publicata da Cornelio Desimoni. Gênes, 1879. Un vol. in-4. (Publication de la Société d'histoire de Ligurie.)

Projet de concours proposé par l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens à décerner en novembre 1880, pour un bouquet de six à douze sonnets sur des personnages célèbres de la Picardie, au choix des concurrents.

Correspondance.

MM. L. Lalanne et J. Quicherat expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance.

M. le comte de Mosbourg, M. le baron de Montfaucon, M. Édouard Favre, docteur ès-lettres, à Genève, remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Wilhelm, juge de paix à Fontaine, près Belfort, présente M. Victor Chauffour, conseiller d'État, pour faire partie de la Société en remplacement de son frère, M. Ignace Chauffour, avocat à Colmar, qui en était membre depuis très longtemps. Il annonce que M. l'abbé Merklein, lié, comme M. Wilhelm, de la plus intime amitié avec M. Ignace Chauffour, adressera prochainement au Conseil une notice sur la vie et les travaux de leur éminent ami, qui, pendant plus de cinquante ans, a illustré le barreau d'Alsace. M. Wilhelm rappelle que M. Victor Chauffour, présenté aujourd'hui pour faire partie de la Société, est auteur de nombreux écrits d'histoire et de jurisprudence, qu'il a été professeur à la Faculté de droit de Strasbourg et député du département du Bas-Rhin à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative.

Pendant un long séjour en Suisse, il a publié, entre autres écrits, deux volumes d'*Études sur les réformateurs du XVI[e] siècle* et plusieurs articles pour la *Revue germanique*.

M. le comte Riant, en présentant au Conseil un exemplaire de la *Chronique de Gênes* indiquée ci-dessus, signale particulièrement l'importance de ce texte pour les années 1494 à 1507. Il ajoute que c'est lui qui a fait connaître à la Société d'histoire de Ligurie le manuscrit unique, conservé à Berne, dans le fonds Bongars. La chronique est écrite dans un français mélangé quelquefois d'italien, qui fait croire que l'auteur, quoique « de nation genevoise, » devait être d'origine française.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1879. Première partie : 10 feuilles tirées; feuille 11 en placards.

Deuxième partie : 2 feuilles tirées; 2 autres en placards.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 25 feuilles tirées; feuille 26 en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. II. 27 feuilles tirées; feuilles 28, 29 et 30 en pages.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 8 feuilles tirées; feuilles 9 et 10 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 3 feuilles tirées; feuille 4 en placards.

Actes des évêques de Cambrai. 5 feuilles tirées; feuille 6 en placards.

Les Établissements de saint Louis. Un nouveau spécimen de plusieurs pages, avec les modifications indiquées précédemment, a été adressé à l'éditeur, M. Viollet.

M. Gouverneur, présent à la séance, donne à ce sujet

quelques éclaircissements. — L'épreuve sera renvoyée à l'examen de M. Bordier, commissaire reponsable.

A l'imprimerie de M. Lahure, on a repris l'impression du *Brantôme*, suspendue depuis plusieurs mois pour défaut de caractères appropriés à la composition du volume.

La feuille 9 du tome X est en bon à tirer; les placards 17 à 23 ont été adressés à M. L. Lalanne; les placards 24 à 28 sont composés, ainsi que le placard A de l'introduction.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, soumet au Conseil la proposition de M. H.-Fr. Delaborde, archiviste-paléographe, communiquée dans la dernière séance et renvoyée à l'examen de ce comité, qui l'approuve, de publier une nouvelle édition des *Chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton* sur le règne de Philippe-Auguste. Le texte latin de ces chroniques serait précédé de sommaires analytiques et accompagné de notes et d'une préface faisant connaître les manuscrits que M. Delaborde a consultés à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, et qu'il a pu comparer avec ceux de la Bibliothèque nationale. L'ouvrage fournirait deux volumes.

Par une proposition subséquente, M. Delaborde informait aussi le Conseil qu'il existe dans la bibliothèque du Vatican une traduction française du XIII[e] siècle de ces chroniques, et qu'il serait disposé, si le Conseil le jugeait convenable, à en former un volume supplémentaire, addition que les travaux préparatoires communiqués par M. Delaborde rendent probable. — Le Comité pense qu'il faut attendre une plus complète information de l'étude que M. Delaborde pourra faire de cette traduction, pour exprimer une opinion définitive à cet égard. — Le Conseil donne son approbation favorable à ce projet, suivant le plan et dans les conditions que le Comité a tout à fait approuvés. Dès que M. Delaborde aura préparé un premier volume de l'ouvrage, le manuscrit en sera communiqué au Comité, et le Conseil désignera un commissaire responsable. M. le comte Riant est indiqué par plusieurs membres comme pouvant remplir cette fonction, par le caractère de ses précédents travaux historiques.

M. Riant entretient le Conseil de la possibilité de publier plusieurs chroniques du XIe et du XIIe siècle qui n'ont été l'objet d'aucun travail critique depuis le XVIIe siècle. Il cite particulièrement la *Chronique d'Auxerre,* par Robert Abolant, chronique dont le manuscrit autographe a été retrouvé par M. L. Delisle, en partie à Auxerre, en partie à Montpellier. M. Riant fait ressortir l'utilité qu'aurait une édition nouvelle de ce document, qui n'a jamais été publié qu'en partie par Camusat, à Troyes, en 1609, puis ultérieurement, par l'abbé Lebeuf, et, en fragments, dans le recueil des *Historiens de la France*. Cette chronique contient cependant, pour toute l'histoire du XIIe siècle, des renseignements qu'on ne trouverait point ailleurs. M. Riant offre de formuler, à la prochaine séance, une proposition détaillée de publication de cette chronique.

M. L. Delisle appuie, en principe, ce projet; il fait remarquer que plusieurs chroniqueurs postérieurs, réputés jusqu'ici originaux, n'ont fait que copier Robert Abolant, et qu'il serait intéressant de pouvoir déterminer sûrement, à l'aide d'un bon texte, l'importance de ces emprunts.

M. L. Delisle parle de plusieurs autres chroniques qui n'ont été aussi publiées que partiellement.

M. de Ruble, tout en reconnaissant l'importance de ces textes anciens pour l'étude du moyen âge, exprime l'opinion que la Société de l'Histoire de France ne doit pas perdre de vue que des récits de temps plus modernes conviendraient sans doute à un plus grand nombre de sociétaires, et que du moins les textes latins devraient être généralement, autant que possible, accompagnés de traductions. Il regrette que, pour l'édition récemment adoptée des *Œuvres de Sidoine Apollinaire,* la traduction doive être seulement remplacée par des sommaires analytiques. — On répond à M. de Ruble que, par l'expérience de plusieurs publications précédentes de la Société, ces sommaires détaillés ont été reconnus suffisants et très utiles. On rappelle aussi que les temps modernes ne sont pas négligés par le Conseil, que même, dans la dernière séance, le projet d'une édition nouvelle des *Mémoires*

du maréchal de Villars a été signalée au Conseil, et que M. le marquis de Vogüé, qui possède les manuscrits originaux, doit l'en entretenir prochainement.

M. L. Delisle demande, sans en faire l'objet d'une proposition positive, s'il ne serait pas possible, à l'imitation de plusieurs sociétés d'Angleterre, de publier simultanément aux textes latins des traductions françaises; ces traductions ne seraient acquises que par les sociétaires qui en feraient la demande. Mais l'exécution de ce projet occasionnerait pour la Société des frais qui ne seraient peut-être pas suffisamment couverts.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

13. — Lalore (l'abbé Ch.). Le Polyptyque de l'abbaye de Montiérender. In-8, xxiii-39 p. Paris, Menu.

14.— Raunié (É.). Chansonnier historique du xviii[e] siècle, recueil de chansons, vaudevilles, sonnets, épigrammes, épitaphes et autres vers satiriques et historiques, formé avec la collection Clairambault-Maurepas et autres manuscrits inédits, et publié avec introduction, commentaires, notes et index. T. I et II. La Régence. In-18 jésus, cxxxv-165 et 329 p., avec portraits à l'eau-forte. Paris, Quantin.

L'entreprise de notre jeune confrère est de celles qui méritent d'être approuvées et encouragées. Après avoir longtemps méconnu la valeur réelle des chansons au point de vue historique, on a été ramené à une appréciation plus juste par des maîtres dont le témoignage ne pouvait être suspect, et qui ont montré ce que les travailleurs sérieux devaient chercher au milieu même des pièces les plus libres. La publication d'une partie de l'énorme recueil que la Bibliothèque nationale possède sous des formes différentes et dans des états divers, sera d'autant mieux accueillie qu'elle est faite ici par un édi-

teur sérieux, pour les amis de l'histoire, et non plus pour les amateurs de gaillardises ou d'obscénités, comme l'a été certaine édition de la première partie du même chansonnier publiée à l'étranger. M. Raunié nous annonce que sa publication formera une vingtaine de volumes : chiffre qui n'a rien d'étonnant, s'il compte poursuivre sa tâche jusqu'à 1789 ; mais on peut croire qu'elle sera menée très rapidement, puisque deux volumes ont paru en trois ou quatre mois, l'un contenant presque exclusivement les pièces relatives à la mort de Louis XIV, l'autre les années 1716 et 1717. — Les textes sont établis avec soin. Quant aux notes qui garnissent le bas d'un assez grand nombre de pages, sans rien révéler de très nouveau, elles indiquent que l'éditeur est déjà assez familiarisé avec les personnages et les événements principaux du temps. Nous demandons à faire nos réserves sur certains points de l'introduction considérable mise en tête du premier volume, et dans laquelle M. Raunié nous semble n'avoir fait la part qu'il convenait ni au savant collectionneur qui commença la formation du chansonnier bien avant les Clairambault et les Maurepas, ni aux écrivains, aux historiens et aux éditeurs qui, depuis un siècle, ont publié ou fait connaître telle ou telle partie de la collection. Si M. Raunié s'était simplement reporté aux pages que M. Léopold Delisle a consacrées à l'œuvre commune de Gaignières et de Clairambault, dans son histoire du *Cabinet des manuscrits*, il n'eût certainement point passé le premier de ces noms sous silence, ni laissé ignorer à ses lecteurs que la partie du Chansonnier relative au règne de Louis XIV a pour le moins la même valeur que les chansons du règne suivant, et que Gaignières, en la formant, a ajouté à toutes les pièces des commentaires historiques d'une haute valeur. Mêmes réserves aussi sur certaines appréciations politiques. — L'exécution matérielle de ces volumes répond à l'ancienne renommée de la maison qui s'en est chargée, et elle est de nature à satisfaire tous les amateurs de jolis livres.

15. — Rey (G. de). Les Invasions des Sarrasins en Provence pendant le VIIIe, le IXe et le Xe siècle. In-18 jésus, 237 p. Marseille, Olive.

16. — Robidou (B.). La Chalotais et les Jésuites, précédé d'une préface et d'une notice biographique. In-12, XLIII-195 p. Rennes, Caillot.

17. — Rouet (l'abbé A.). Notice sur la ville de Lunel au moyen âge, et vie de saint Gérard, seigneur de cette ville au XIIIe siècle. In-8, XXII-445 p. et plan. Montpellier, Séguin ; Paris, Pedone-Lauriel.

18. — ROUXEL (A.). Guillaume Minoret, sous-maître de la chapelle-musique de Louis XIV (1679-1747). In-16, 64 p. Paris, Jouaust.

19. — SARRADIN (A.). Eustache des Champs, sa vie et ses œuvres. In-8, 340 p. Paris, Baudry.

20. — SEQUANUS (M.). La Terre de Saint-Claude pendant les guerres du XVIIe siècle. In-16, 144 p. Saint-Claude, Ve Énard.

21. — SIDOINE APOLLINAIRE. Œuvres de Sidoine Apollinaire (texte latin), publiées pour la première fois dans l'ordre chronologique, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, accompagnées de notes des divers commentateurs, précédées d'une introduction contenant une étude sur Sidoine Apollinaire, avec des dissertations sur sa langue, la chronologie de ses œuvres, les éditions et les manuscrits, par M. Eugène Barret, inspecteur général de l'instruction publique. In-8, VII-637 p. Paris, Thorin.

22. — SOLIGNAC (A. de). La France sous saint Louis. Gr. in-8, 239 p. et grav. Limoges, F. F. Ardant frères; Paris, même maison.

23. — VACHEZ (A.). Notice sur la destruction du château de Peyraud, en Vivarais, faite en 1350, à la requête de la ville de Lyon. In-8, 31 p. Lyon, Mougin-Rusand.

24. — VERLAQUE (l'abbé V.). Histoire du cardinal de Fleury et de son administration. In-12, XI-323 p. Paris, Palmé.

25. — WAILLY (N. de). Récit du XIIIe siècle sur les translations faites, en 1239 et en 1241, des saintes reliques de la Passion. In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

26. — ZELLER (B.). Études critiques sur le règne de Louis XIII : le connétable de Luynes, Montauban et la Valteline, d'après les archives d'Italie. In-8, XVIII-374 p. Paris, Didier et Ce.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 MARS 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 6 avril 1880.)

Le procès-verbal de la séance précédente est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1919. M. FLACH, professeur suppléant au Collège de France, rue d'Enghien, n° 27; présenté par MM. Paul Meyer et G. Picot.

1920. M. Amédée DE BOURMONT, boulevard Saint-Michel, n° 89; présenté par MM. de Mas Latrie et J. Quicherat.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Revue historique*, janvier-février 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 février 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique*, décembre 1879, janvier et février 1880. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1re partie, tome XVI (1876-1879).

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 101e à 104e livr. — *De Codicibus mss. græcis Pii II in bibliotheca Alexandrino-Vaticana* schedas excussit L. Duchesne, gallicæ in Urbe scholæ olim socius. Br. in-8. Paris, Thorin. (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule XIII.) — *Souvenirs du règne de Louis XIV*, par le comte de Cosnac. T. VII. Un vol. in-8, 1879. — *Les suites de la Fronde. La guerre des Sabotiers de Sologne et les assemblées de la Noblesse*, 1653-1660, par M. Jarry. Orléans, 1880. Un vol. in-8.

Correspondance.

M. Chauffour, conseiller d'État, et M. l'abbé A. Ledru, professeur au petit séminaire de Précigné, remercient le Conseil à l'occasion de leur admission dans la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. X. 3 feuilles sont tirées; feuilles 4 à 9 en bon à tirer; placards 17 à 28 transmis à l'éditeur, M. Lalanne, ainsi qu'un premier placard de l'introduction.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1879. Première partie: 10 feuilles tirées; feuille 11 en pages; feuille 12 en placards.

Deuxième partie : feuille 15 tirée; feuilles 16 à 18 en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. II. Ce volume est terminé et pourra être distribué aux sociétaires dès le commencement du mois.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. T. II. 26 feuilles tirées; feuille 27 en placards.

Mémoires de La Huguerye. T. III. Feuille 10 tirée; feuilles 11 à 13 en pages.

Gestes des évêques de Cambrai. Feuille 7 tirée; feuilles 8 à 10 en pages.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 3 feuilles tirées; feuilles 4, 5 et 6 en pages.

Les Établissements de saint Louis. T. I. Une feuille en pages.

M. le marquis de Vogüé, après avoir remercié le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société, communique verbalement quelques renseignements sur un projet de publication intégrale des *Mémoires du maréchal*

de Villars, d'après les manuscrits originaux qu'il possède, projet dont il a été question dans une précédente séance. M. de Vogüé présente au Conseil un plan détaillé, qui est renvoyé à l'examen du Comité de publication.

Le Conseil renvoie au même comité la proposition que M. le comte Riant avait aussi faite verbalement, dans la précédente séance, au nom de M. Auguste Molinier, archiviste-paléographe, attaché à la bibliothèque Mazarine, et qui a trait à une réédition de la *Chronique d'Auxerre* par Robert Abolant.

M. Luce demande que M. de Bouteiller soit autorisé, conformément à une décision précédente du Conseil, à acquérir les premiers volumes de l'édition de *Froissart* publiés avant son entrée dans la Société.

La même demande est faite par M. Bordier en faveur de M. Thierry-Poux, conservateur du département des Imprimés à la Bibliothèque nationale. — Ces demandes sont renvoyées au Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

27. — Bosredon (Ph. de). Sigillographie du Périgord. In-4, 328 p. et planches. Périgueux, Dupont et Ce.

(Publications de la Société historique et archéologique du Périgord.)

Bien que l'auteur de ce recueil se défende d'avoir épuisé toutes les sources et traité complètement son sujet, il n'a pas réuni moins de 81 sceaux du XIIIe siècle (en commençant par la ville de Périgueux en 1204), 117 du XIVe, 48 du XVe, 60 du XVIe, 43 du XVIIe et 120 du XVIIIe; soit, un total de près de cinq cents articles, divisés en sceaux laïques, sceaux ecclésiastiques et sceaux de provenance douteuse. Les descriptions ont été faites avec grand soin, d'après les règles posées par nos meilleurs maîtres en sigillographie, et, de plus, M. de Bosredon y a ajouté presque toujours des notes sur

les personnages, leur filiation, leur alliance, leurs dates de naissance et de mort. On trouvera aussi une dissertation intéressante sur les sceaux de la ville de Périgueux, et onze notes sur des points particuliers d'histoire ou de sigillographie.

28. — Cronaca di Genova, scritta in francese da Alessandro Salvago, e pubblicata da Cornelio Desimoni. In-4, 134 p. Genova, tipografia del r. Istituto de' Sordo-Muti.

Comme on a pu le voir plus haut (p. 59), c'est notre confrère M. le comte Riant qui a fait connaître à la Société d'histoire de Ligurie le manuscrit unique des « Cronicques de Gennes, faictes et composéez en françois par Alexandre Saulvaige, de nacion gennevoise, à la requeste du sire de Champdenier, pour lors gouverneur dudit Gennes, soub très hault, très puissant et très excellent prince Loys douziesme, roy de France. » De plus, M. Riant a surveillé la publication et l'annotation; c'est à ses bons soins que nous devons d'avoir un texte exactement reproduit d'après l'original. Celui-ci, d'après la dédicace, a été écrit entre 1508 et 1512, temps pendant lequel François de Rochechouart, sire de Champdenier, eut le gouvernement de Gênes pour Louis XII; mais on ne sait rien de l'auteur, Alexandre Salvago ou Sauvaige. S'il était vraiment génois d'origine (les Salvago étaient une très ancienne famille de Gênes), comment se fait-il qu'il ait écrit en un français très correct? Ou bien faut-il supposer que nous n'avons sous les yeux qu'une traduction faite pour la commodité du gouverneur français dont le nom figure dans la dédicace? Les recherches de l'éditeur n'ont peut-être pas été assez complètes sur ce point.

Selon l'usage du temps, la Chronique remonte jusqu'aux origines de Gênes; mais elle ne prend un peu de développement qu'à partir du milieu du XVe siècle, et plus encore en arrivant aux expéditions de Charles VIII et de Louis XII en Italie. On remarque chez l'auteur, même pour son propre temps, des erreurs ou des oublis étonnants, qui ne donnent pas une idée très favorable de ses facultés d'historien.

29. — FRANÇOIS (A.). Histoire de la Chapelle-Gauthier (Seine-et-Marne). In-8, 55 p. et planches. Pontoise et Paris.

30. — LOUANDRE (C.). La Noblesse française sous l'ancienne monarchie, ses origines, ses titres, ses privilèges, son rôle politique et social, sa décadence. In-18 jésus, 316 p. Paris, Charpentier.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 6 AVRIL 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 27 avril 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1921. M. le comte Bertrand DE NADAILLAC, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 201; présenté par MM. le marquis de Nadaillac et le duc de Richelieu.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1880. — *Revue historique*, mars-avril 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mars 1880. — *Revue des Documents historiques*, janvier et février 1880.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, octobre à décembre 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1879. — *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XVII et atlas, 1880. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, t. VII, 1er trimestre de 1880. — *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, recueillis et publiés par l'abbé J. Gremaud, professeur et bibliothécaire cantonal à Fribourg. Tome IV, 1331-1350. (Publications de la Société d'histoire de la Suisse romande, tome XXXII.) — Congrès archéologique de France, XLVe session. *Séances générales tenues au Mans et à Laval, en* 1878, *par la*

Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments. Paris, Champion, 1879.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Mémoire d'Armand du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, écrit de sa main, l'année 1607 *ou* 1610, *alors qu'il méditait de paraître à la cour*, publié d'après l'original inédit, avec informations et notes, par Armand Baschet. Paris, Plon. Br. in-8. — *Histoire des Romains*, par V. Duruy. 105e à 109e livraisons. — *Le Château de Spesbourg*, par P. Ristelhuber. Br. in-8. (Extrait de la *Revue d'Alsace*.) — *Les Comptes de la ville d'Orléans des XIVe et XVe siècles.* Transcription littérale de ces registres historiques (période de 1384 à 1460 : défense contre l'invasion anglaise; Jeanne d'Arc et sa famille), par M. Boucher de Molandon. Orléans, 1880. Br. in-8. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais.*) — Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Fascicule XIV : *Notice sur les manuscrits de saint Paulin de Nole*, suivie d'observations sur le texte, par Émile Châtelain, ancien membre de l'École française de Rome, lauréat de l'Institut de France, répétiteur à l'École pratique des hautes études. Br. in-8. — Fascicule XV : *Inscriptions doliaires latines. Marques de briques relatives à une partie de la* GENS DOMITIA, recueillies et classées par M. Ch. Descemet. Br. in-8.

Correspondance.

MM. de Bourmont et Flach remercient le Conseil de leur admission dans la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Le tome II des *Mémoires de Nicolas Goulas*, présenté au Conseil, va être mis en distribution.

Annuaire-Bulletin de 1879. La première partie est terminée.

— de 1880. Feuilles 1 à 4 composées.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 27 feuilles tirées; feuille 28 en pages.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 13 feuilles tirées; feuilles 14 à 17 en placards.

Gestes des évêques de Cambrai. 13 feuilles tirées; feuilles 14 à 16 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 4 feuilles tirées; feuilles 5 et 6 en pages.

Les Établissements de saint Louis. Une feuille tirée; feuilles 2 et 3 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. X. 13 feuilles sont tirées ou en bon à tirer; plusieurs placards sont composés.

M. L. Delisle, commissaire responsable des deux publications des *Gestes des évêques de Cambrai* et de la *Chronique de Le Févre de Saint-Remy*, informe le Conseil que, pour le premier de ces ouvrages, il ne reste plus à imprimer que la table. L'introduction est déjà composée, et le feuillet photographié du texte qui doit être joint au volume est tiré en nombre suffisant, à 1020 exemplaires. Quant à la *Chronique de Le Févre de Saint-Remy*, le texte en est entièrement imprimé; restent à composer l'introduction et la table.

M. L. Delisle soumet à l'approbation du Conseil, au nom du Comité de publication dont il est président, deux propositions que le Conseil avait précédemment renvoyées à l'examen de ce comité. La première, faite par M. le marquis de Vogüé, a trait à une édition nouvelle des *Mémoires du maréchal de Villars* d'après les manuscrits originaux, auxquels seraient ajoutés des extraits de la correspondance du maréchal. Les manuscrits que possède M. de Vogüé n'ont été qu'imparfaitement édités, au siècle dernier, par Anquetil. M. Delisle rappelle les termes de la proposition qui a été faite au Conseil dans sa dernière séance, et que le Comité accueille sous les conditions suivantes : les *Mémoires* occuperont quatre volumes; deux autres volumes comprendront un choix des lettres les plus importantes. Des deux modes de publication de ces lettres, qui consisteraient, soit à ajouter à

chaque volume celles qui, par leur date, se rattacheraient davantage au texte de la partie des *Mémoires* qui y serait comprise, soit à publier les lettres isolément, le Comité préfère et propose la publication en deux séries dictinctes, *Mémoires* et *Lettres*. L'étendue de l'ouvrage et la durée, probablement assez longue, de la publication font préférer au Comité cette façon de procéder. — Le Conseil approuve, dans ces conditions, le plan présenté par M. le marquis de Vogüé, qui sera invité à faire commencer le plus promptement possible la copie destinée au premier volume. M. L. Lalanne est désigné pour commissaire responsable.

M. de Boislisle rappelle qu'il existe au ministère de la Guerre de nombreuses lettres de Villars, qui, sans nul doute, seront aussi consultées et employées par M. de Vogüé.

La seconde proposition que le Comité avait à examiner se rapportait à la *Chronique d'Auxerre*, écrite au XIIe siècle par Robert Abolant, et dont il n'a été publié, en 1613, par Camusat, qu'une édition fort incomplète, et plus tard quelques extraits disséminés dans plusieurs volumes de la collection des *Historiens de la France*. M. le comte Riant, en communiquant ce projet au Conseil de la part de M. Auguste Molinier, avait signalé le caractère et l'intérêt de la chronique. Il avait rappelé qu'il en existe plusieurs manuscrits, dont l'un, autographe, a été découvert et signalé par M. L. Delisle à Genève. Il avait même indiqué un plan de publication, que le Comité a un peu modifié, tout en admettant le projet en principe. La partie de la chronique vraiment originale et contemporaine de l'auteur serait seule imprimée intégralement, et les autres parties, celle surtout qui précède le récit des faits dont Abolant fut contemporain, ne serait ajoutée qu'en extraits, peut-être même seulement dans l'introduction. Sauf cette modification, le plan présenté par MM. Molinier et Riant et renvoyé à l'examen du Comité de publication est approuvé par le Conseil. L'ouvrage formera un seul volume. M. Molinier est désigné comme éditeur, et M. le comte Riant comme commissaire responsable.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, informe le Conseil que ce comité propose d'autoriser la demande d'acquisition des premiers volumes de *Froissart* faite par deux sociétaires, dans la dernière séance.

Le même membre, au nom du même comité, communique différentes propositions et plusieurs rapports, dont les premières sont soumises à l'approbation du Conseil, et les autres renvoyés à MM. les censeurs, pour servir de bases à leur rapport annuel.

En résumé, le rapport de M. Bellaguet comprend les objets suivants :

1° Situation actuelle du personnel de la Société;

2° État général des comptes : recettes et dépenses de 1879, avec le détail de chacune d'elles et la comparaison des unes et des autres avec celles de 1878;

3° Renseignements sur la vente des volumes de la Société;

4° Inventaire général des fonds appartenant à la Société chez le libraire chargé du dépôt et de la vente;

5° Proposition de radiation d'un certain nombre de membres qui n'ont point acquitté leurs cotisations depuis quatre ou cinq ans;

6° Projet de budget pour l'année 1880;

7° Choix des volumes destinés à l'élève de rhétorique qui aura remporté le premier prix d'histoire au prochain concours général de l'Université.

Le Conseil adopte le projet de budget et prononce la radiation de huit membres qui, n'ayant point répondu à plusieurs lettres de rappel, sont en retard pour le payement de leurs cotisations depuis l'année 1875. Ces membres seront réintégrés sur la liste de la Société, s'ils acquittent leurs cotisations avant la fin de l'année courante.

Le Conseil approuve aussi le choix des volumes pour le prix du Concours général, savoir :

Histoire de saint Louis par Joinville . . . . 1 vol.
Mémoires de Mathieu d'Escouchy. 3
Correspondance de l'empereur Maximilien et de sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas 2
Mémoires de Mathieu Molé 4

10 vol.

M. le président adresse à M. Bellaguet les remerciements du Conseil pour le rapport qu'il a rédigé si consciencieusement et présenté au nom du Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

31. — Molinier (Auguste). Étude sur l'administration de saint Louis et d'Alfonse de Poitiers dans le Languedoc, suivie des actes des enquêteurs de ces deux princes. In-8, 109 p.-430 col. Toulouse, Privat.

(Extrait du tome VII de la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*.)

La publication de M. Auguste Molinier a déjà été présentée à nos confrères, dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1879 (2e partie, p. 286), par M. Paul Meyer, qui en a tiré une série d'informations nouvelles sur certains personnages de la *Croisade contre les Albigeois*. Je n'ai donc plus à expliquer ce que sont ces enquêtes et quelle est leur valeur pour l'histoire des guerres intestines du Midi et de l'état des populations au XIIIe siècle; je me bornerai à indiquer les subdivisions de l'étude que M. Molinier a mise en tête de son recueil, étude très considérable, très importante, et qui vient d'ailleurs — cela me dispense de plus amples éloges — d'obtenir le second prix Gobert au concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour l'année 1880.

I. État du Languedoc de 1226 à 1249. II. Gouvernement personnel de Louis IX et avènement d'Alfonse de Poitiers. III. Ad-

ministration : 1° Agents administratifs (lieutenants du roi, sénéchaux, viguier et sous-viguier, châtelains, agents financiers, bailes, agents inférieurs, notaires, clercs enquêteurs). 2° Administration (finances, justice). IV. Rapports avec le clergé. V. Rapports avec la noblesse. VI. Rapports avec le tiers état.

Bien que la conclusion de M. Molinier ne soit pas tout à fait aussi favorable que celle de notre regretté Boutaric lorsqu'il nous révéla pour la première fois Alfonse de Poitiers, elle est encore tout à l'honneur de saint Louis et de son frère. « En somme, dit-il, leur gouvernement fut aussi bon qu'un gouvernement pouvait l'être au XIIIe siècle. Pour la première fois depuis les beaux temps de l'empire romain, le Midi fut administré d'une manière intelligente. Le prince exerce peut-être une influence personnelle trop active sur la conduite des affaires; mais la théorie de la prérogative royale, telle que la formuleront les légistes de Philippe le Bel, n'est pas encore née, et on peut dire que le Languedoc, que la France, eussent été trop heureux s'ils n'avaient jamais connu d'autre régime. »

32. — POYDENOT (H.). Récits et légendes relatifs à l'histoire de Bayonne. Deuxième partie. 2e fascicule. Notes sur les évêques de Bayonne pendant la durée de la domination anglaise (de 1152 à 1351). Petit in-8, 151 à 393 pages. Bayonne, Lasserre.

33. — PUTON (A.). Coutume de Brécilien. Titres, jugements et arrêts concernant les usages de Paimpont et Saint-Péran. In-4, 39 p. Nancy, Réau.

34. — RAPSAET (J.-J.). Les Droits du seigneur. Recherches sur l'origine et la nature des droits connus anciennement sous les noms de Droits des premières nuits, de Markette, d'Afforage, Marcheta, Maritagium et Bumede. Petit in-8, 80 p. et 2 grav. à l'eau-forte. Rouen, Lemonnyer.

35. — ROUSSEL (l'abbé). Le diocèse de Langres; histoire et statistique. T. IV et dernier. Grand in-8 à 2 col., 377 p. Langres, Dallet.

36. — THOMAS (Antoine). Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII. 2 vol. in-8, 371-338 p. et carte. Paris, Champion.

L'origine des États provinciaux échappe aux recherches, ainsi

que leur caractère et leur composition des premiers temps. Surtout dans les provinces du centre de la France qui perdirent ce dernier vestige d'une ancienne autonomie lorsqu'elles devinrent *pays d'élections*, l'historien a beaucoup de difficulté à retrouver les preuves de leur fonctionnement régulier. Aussi M. Thomas nous rend-il un service réel en prenant pour sujet de ses études les États de l'Auvergne, du Franc-Alleu, des bas et haut Limousin et de la Marche. C'est en Auvergne que l'institution paraît avoir eu son parfait développement à partir du XIVe siècle. Dans le Limousin, il y a une période, de 1370 à 1418 (celle où la province appartint directement à la couronne), dans laquelle on ne distingue pas nettement si les États votaient l'impôt royal aussi bien qu'ils délibéraient sur les mesures fiscales et administratives concernant leur pays même. Dans la Marche, rien de positif avant 1420. Dans le Franc-Alleu, taxé d'abord comme enclave du haut Limousin, il n'y eut d'États particuliers qu'à partir de 1437. Dans toutes ces provinces, ce furent les circonstances politiques de 1418 à 1451 qui donnèrent sa complète extension au système représentatif, et c'est aussi pour ce motif que M. Thomas l'a étudié plus particulièrement sous le règne de Charles VII.

Avant de donner le catalogue des sessions et des notices biographiques sur les commissaires du roi qui y jouèrent le principal rôle, il consacre quatre chapitres d'exposition générale à la constitution et l'organisation des États, à leurs attributions politiques, administratives et législatives, à leur rôle dans la politique générale, les finances, la guerre, etc., et enfin aux causes du déclin de cette institution à partir de 1451. Son second volume est entièrement rempli par le texte de soixante-dix-huit pièces justificatives.

M. Thomas annonce qu'il se propose d'étudier à leur tour les États du Poitou et de la Saintonge. Souhaitons que, persévérant ensuite dans la même voie, il puisse s'occuper successivement du reste de la France, où le système des États provinciaux subsista beaucoup plus longtemps que dans le centre et continua à exercer une notable influence sur l'administration intérieure alors même que la monarchie eut, sinon annulé, du moins restreint considérablement leur rôle politique. C'est d'ailleurs un sujet très souvent étudié par nos confrères des Sociétés savantes, et l'on peut espérer qu'il sortira des travaux commencés déjà sur plusieurs points une utile contribution à cette partie si importante de l'histoire nationale.

37. — Vie (la) de saint Grégoire le Grand, publiée par A. de Montaiglon. In-8, 36 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 27 AVRIL 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1922. M. Maurice CHÉVRIER, ancien magistrat, rue des Beaux-Arts, n° 13; présenté par MM. Gabriel Monod et Aubry-Vitet.

1923. M. François BOYER, membre résidant de l'Académie de Clermont, à Clermont-Ferrand, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 26; présenté par MM. A. de Barthélemy et Longnon.

1924. M. Albert de NAUROIS, rue Duphot, n° 18; présenté par MM. Jourdain et le baron de Ruble.

Le Conseil est informé de la mort d'un des membres de la Société, M. Paul Billard, conservateur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, fin de l'année 1879. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 avril 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique*, avril 1880.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 110e à 112e livraisons. — *Étude sur Préneste, ville du Latium*, par M. Emmanuel Fernique, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française de Rome, professeur d'histoire au collège Stanislas. Un vol. in-8. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.) — *Un diplomate sous François Ier; le cardinal de Gramont*, par H. Forneron. Br. in-8. (Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.) — *Ignace Chauffour; souvenirs d'un ami*, par M. l'abbé Merklein. Colmar, 1880. Un vol. in-8.

Correspondance.

MM. le comte Bertrand de Nadaillac, Flach et Renard remercient le Conseil de leur admission au nombre des sociétaires. M. Renard, absent de Bruxelles depuis plusieurs semaines, n'a reçu que tardivement la lettre d'avis de son admission en remplacement de son père.

M. le vicomte de Pulligny demande que la Société de l'Histoire de France admette aux récompenses qu'elle peut décerner son *Mémoire sur l'art préhistorique dans l'Ouest de la France*, qui a été publié dans le dernier volume de la Société libre de l'Eure, et adressé à la Société de l'Histoire de France. — Il a été répondu à M. de Pulligny que la Société se bornait à publier des documents historiques originaux et ne décernait point de médailles ni de prix.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Gestes des évêques de Cambrai. 15 feuilles tirées. L'introduction, qui est composée, fournira environ 2 feuilles 1/2.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. T. II. 28 feuilles tirées. Il n'y a plus de copie.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 13 feuilles tirées; feuilles 14 et 15 en pages; 16 et 17 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 6 feuilles tirées; feuilles 7 et 8 composées.

Les Établissements de saint Louis. T. I. 2 feuilles tirées; feuille 3 en pages; on compose la feuille 4.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. IX. Feuille 14 en placards.

M. J. Quicherat, commissaire du *Recueil des lettres missives de Louis XI*, informe le Conseil que M. Sickel, directeur général de l'Institut historique d'Autriche, met à la disposition de la Société de l'Histoire de France, pour cette publication, des copies de lettres de Louis XI qu'il a transcrites, il y a plusieurs années, dans les archives de l'État, et dont il a déjà envoyé précédemment une partie en France. — M. J. Quicherat est invité à vouloir bien donner suite à cette proposition.

Le Conseil est également informé que la mission en Italie sollicitée en faveur de M. Charavay, auprès du ministère de l'Instruction publique, pour une partie de cette même publication, a été autorisée, et que M. Charavay en va profiter immédiatement.

M. Moranvillé, l'un des censeurs, communique au Conseil le rapport qu'il a rédigé, d'accord avec M. Le Tellier de la Fosse, pour être lu dans l'Assemblée générale. — M. le président, au nom du Conseil, remercie MM. les censeurs du soin qu'ils ont apporté à ce travail.

Le Conseil fixe l'ordre du jour de l'Assemblée générale : après le discours du président et les rapports habituels du secrétaire et des censeurs, M. de Boislisle communiquera quelques fragments inédits de Saint-Simon.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

38. — DELABORDE (comte J.). Gaspard de Coligny. T. I. In-8, 663 p. Paris, Fischbacher.

39. — DELISLE (L.). Notice sur les manuscrits de Bernard Gui. In-4, 287 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Notices et extraits des manuscrits.)

Le point de départ de cette étude bibliographique, critique et historique est un manuscrit original des opuscules de Bernard Gui, acquis en 1870, par les soins de M. N. de Wailly, pour la Bibliothèque nationale. « Classer les manuscrits qui nous sont parvenus des œuvres de Bernard Gui, distinguer les parties originales des plus importants, suivre pas à pas les développements de compositions historiques que l'auteur ne se lassa pas de retoucher, de compléter et d'améliorer pendant une période d'environ trente ans, tel est, nous dit M. Delisle, le but du présent mémoire, dans lequel j'essaierai de déterminer sur quelles bases pourrait être entreprise une édition générale ou partielle de l'œuvre d'un des plus remarquables historiens du commencement du XIVe siècle. »

Les principaux ouvrages de Bernard Gui (voyez l'énumération que donne M. Delisle, p. 186-188) sont : 1° *Flores cronicorum seu Cathalogus pontificum romanorum,* commencé en 1311 et remanié en 1320; 2° une *Chronique abrégée des papes,* commencée vers 1315, remaniée en 1329; 3° une *Chronique des rois de France,* achevée pour la première fois en 1312, et remaniée plusieurs fois; 4° un *Catalogue des rois de France,* également retouché plusieurs fois à partir de 1314; 5° de nombreux traités ou catalogues sur l'histoire ecclésiastique du Limousin, patrie de l'auteur; 6° une *Chronique des comtes de Toulouse,* qui a été publiée par G. Catel, en 1623; 7° un *Sanctoral* ou *Miroir des Saints;* 8° une grande compilation historique sur l'ordre des Dominicains, faite dans les premières années du XIVe siècle; 9° un traité de la *Pratique de l'Inquisition,* etc.

40. — QUÉPAT (N.). Histoire du village de Woippy (près Metz), ancien département de la Moselle. In-8, VII-359 p. et grav. Paris, Dumoulin.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 MAI 1880,

A l'École des chartes, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BORDIER, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 1er juin 1880.)

L'Assemblée entend les discours, rapports et mémoires ci-après indiqués :

1° Discours de M. le président. (Voir p. 82.)

2° Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société depuis sa dernière assemblée générale, tenue le 6 mai 1879. (Voir p. 89.)

3° Rapport des censeurs, MM. Moranvillé et Le Tellier de la Fosse, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice de 1879. (Voir p. 113.)

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant ledit exercice, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Des remerciements à MM. les censeurs sont votés, sur la proposition de M. le président.

4° M. de Boislisle communique à l'Assemblée quelques fragments inédits de Saint-Simon. (Voir p. 117.)

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger, conformément au règlement, jusqu'en 1884 :

MM. DE BOISLISLE, BOULATIGNIER,

MM. LAIR, DE RUBLE,
DE LA VILLEGILLE, VUITRY,
A. MAURY, DE WATTEVILLE,
DE PUYMAIGRE, DE WITTE.

MM. MONOD, DEFRÉMERY, Henri MARTIN et DE MARSY ont obtenu le plus grand nombre de voix après les membres élus.

Sont réélus censeurs : MM. MORANVILLÉ et LE TELLIER DE LA FOSSE.

La séance est levée à cinq heures et demie.

DISCOURS DE M. BORDIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE DE 1879-1880.

Messieurs,

Si celui d'entre vous à qui échoit aujourd'hui l'honneur de porter la parole en votre nom pour apprécier le résultat de l'exercice annuel qui vient de s'écouler, n'est pas trop entraîné par la douce illusion familière à tous les présidents, de vanter outre mesure la carrière qu'ils ont parcourue, l'année que nous achevons ensemble en ce moment est l'une des plus prospères qui aient encore été données à la Société de l'Histoire de France. Durant cet exercice 1879-1880, notre Société n'a pas seulement poursuivi les avantages accumulés par le labeur de ses devancières, c'est-à-dire maintenu son chiffre de sept cents et quelques membres, aligné son budget d'une quarantaine de mille francs, arrondi ses quelques centaines de francs de rente, continué le cours de belles éditions ou d'œuvres annexes qu'elle s'applique à donner et qui forment à présent une collection de 191 volumes ; elle a de plus ajouté au cercle habituel de ses études en ouvrant un chapitre nouveau, sujet auquel je vais revenir; et par une circonstance à notre avis très douce, la mort, qui fournit toujours trop généreusement à votre président les matériaux

de son discours, s'est montrée cette fois plus discrète : elle n'a touché aucun de ceux qui prennent une part active à nos travaux. Votre Conseil d'administration n'a point de vide à déplorer dans son sein, et la liste des dix membres de ce Conseil que vous avez à nommer pour la nouvelle année peut être intégralement recomposée avec les dix noms sortants.

Nous avons éprouvé cependant des pertes sensibles parmi ces membres de notre association qui, sans mettre la main par eux-mêmes aux œuvres qu'elle entreprend, les encouragent de leurs deniers et de leur sympathie, ceux qu'un de vos derniers présidents avait spirituellement nommés : *les amis de la maison*. Ces amis que nous avons perdus sont au nombre de douze, savoir : M. le comte de Laurencel, à Fontainebleau ; M. Léon Godart, à Passy ; M. le colonel Charles-Antoine Paulin, à Dijon ; M. Charles Camusat-Busserolles, né à Troyes en 1809, juge, puis conseiller à la Cour d'appel de Paris, de la même famille que le savant chanoine Camusat, né en 1575, et auteur des *Antiquités du diocèse de Tours;* M. le général Renard, à Bruxelles, qui, né en 1804, fut pendant près de trente ans chef de l'état-major de l'armée belge, publia, entre autres ouvrages, un volume sur l'artillerie dans les Flandres au XIVe siècle, et deux sur l'histoire militaire de la Belgique, et fit connaître ce qui nous reste du troisième livre de la *Chronique de Georges Chastellain.* — M. Émile Pepin Le Halleur, mort à Paris à l'âge de soixante-deux ans, avait été dès sa jeunesse un jurisconsulte distingué et avait remporté en 1843 le prix d'un concours ouvert entre les jeunes docteurs en droit, par un mémoire sur l'emphytéose qui est resté l'un des ouvrages les plus remarquables sur la matière. Élu membre de l'Assemblée nationale de 1851, par le département de Seine-et-Marne, il se retira au mois de janvier 1852, à l'apparition des décrets qui dépouillaient la famille d'Orléans, et, confiné dès lors dans la vie privée, il succéda en 1853 à son père, comme directeur de la compagnie d'Assurances mutuelles immobilières de la Seine, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort, mais qui ne l'empêchait pas d'aimer les lettres; il

fut l'un des premiers et des plus fermes soutiens de l'Association pour l'enseignement des études grecques en France, et il en était le trésorier. — M. le baron Charles Poisson, fils du grand géomètre, lui-même élève de l'École polytechnique, puis officier d'artillerie, après avoir été longtemps secrétaire du Comité de cette arme, consacra ses dernières années (depuis 1865) au service de la ville de Paris. Dans cette double carrière, il a mérité la reconnaissance publique, d'abord comme auteur d'une *Histoire de l'armée française et de la garde nationale* (4 vol. in-8°, 1858-1862), puis comme principal organisateur et directeur de tous les travaux littéraires et historiques par lesquels l'administration de la ville de Paris s'est efforcée depuis quinze ans de protéger et de mettre en lumière les vieux monuments et les antiques souvenirs de la grande cité. — M. Ignace Chauffour, de Colmar, né en 1808, était une des gloires les plus pures du barreau alsacien. Député républicain en 1848 et rejeté par le coup d'état de 1851 dans sa chère province, si chère à nous tous, il partagea dès lors sa vie entre les devoirs de sa profession d'avocat et les douces préoccupations de l'érudit, du bibliophile et de l'amateur des arts. Dans de nombreux articles de la *Revue d'Alsace* et du journal de jurisprudence de la Cour de Colmar, il prouva la connaissance approfondie qu'il avait de l'histoire et des institutions alsaciennes ; il fut longtemps président de la société artistique de Colmar appelée société Schœngauer, et il avait coopéré en 1834, avec MM. Thiers, Mignet, Guizot et notre honoré secrétaire, M. J. Desnoyers, à la fondation de la Société de l'Histoire de France, dont il resta le fidèle associé. — M. le comte de Montalivet, né en 1807, à Valence en Dauphiné, mort presque octogénaire, a laissé un nom illustre dans notre histoire, comme pair de France avant 1830, comme collaborateur et ami du roi Louis-Philippe et de son grand ministre Casimir Périer, et enfin, dans les derniers jours de sa vie, comme un zélé patriote, plus enflammé d'amour pour la mère commune, la France, qu'imbu de souvenirs de famille, quelque respectables qu'ils pussent être, et de préférences personnelles. Divers écrits importants, rela-

tifs à la liste civile, dont il était l'administrateur, et au roi Louis-Philippe lui-même, ont été publiés par M. de Montalivet; ils échappent à nos éloges par leur caractère purement politique. — Dans une tout autre sphère, l'humble sphère des érudits, nous avons perdu M. Eugène Bréhaut et M. Paul Billard, qui tous deux appartenaient au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, tous deux morts à l'âge de quarante-neuf ans. Le premier, plus disposé à l'enseignement de l'histoire qu'au classement des livres, était professeur au collège Chaptal en même temps qu'employé à la Bibliothèque, et il a publié quelques mémoires, l'un sur Jeanne d'Arc au point de vue physiologique, l'autre sur un imposteur italien, Giannino Baglioni, qui voulut, au XIVe siècle, se faire passer pour le roi de France, et enfin un grand travail de compilation intitulé *la France chronologique*. — M. Paul Billard avait gagné par un labeur incessant de près de trente années le titre de conservateur adjoint de ce département difficile des livres imprimés de la Bibliothèque nationale, où il avait acquis l'autorité d'un homme essentiel; de plus, il avait apporté une collaboration active à la dernière édition du *Dictionnaire des Anonymes* de MM. Barbier. Sa mort est un coup, non seulement pour l'administration dont il était l'infatigable auxiliaire, mais pour tous les gens d'étude à qui son savoir spécial était précieux.

Au bout de notre série des deuils de cette année, nous trouvons pour dernier terme la tombe d'une dame. Notre paisible Société a toujours attaché beaucoup de prix aux adhésions qui prouvent qu'il y a des dames françaises éprises de l'histoire de leur pays, et votre Conseil se sent touché du pieux mouvement qui porte des veuves ou des filles à vouloir perpétuer, en s'inscrivant sur nos listes, le souvenir et le nom de ceux qu'elles pleurent. Ainsi, l'on aime voir figurer sur la liste actuelle Mme la marquise de Clausonnette de Séguin, Mme la vicomtesse de Flavigny, Mme veuve François Guérard, Mesdames la comtesse de la Ferronays, la marquise de la Ferté-Meun, la duchesse de Maillé, Mme veuve Mévil, Mmes la baronne de Neuflize, la baronne de Rothschild, la duchesse de

Talleyrand-Valençay, Mme Albert de Vatimesnil, Mme de Vatry, Mme la marquise de Vibraye, enfin Mme la comtesse de Montalivet. Un nom manque parmi ces beaux noms, celui de feu Mme la comtesse de Choiseul, dont nous avons à regretter la perte récente, et qui mérite d'autant mieux un respectueux souvenir ici, qu'elle avait été longtemps en possession, par héritage, de papiers qui, grâce aux soins qu'elle en a pris, vont servir à une édition toute nouvelle, que nous donnerons bientôt, des mémoires et de la correspondance du maréchal de Villars, son arrière-grand-oncle et celui de notre futur éditeur, M. le marquis de Vogüé.

Je disais, Messieurs, tout à l'heure, que notre Société avait ajouté récemment aux sujets les plus ordinaires de ses études un peu de nouveau. En effet, dans les derniers mois qui viennent de s'écouler, trois éditions ont été mises sur le métier, dont deux se rapportent aux premiers temps de la dynastie capétienne, mais dont la troisième représentera l'œuvre du sénateur gallo-romain Caïus Sollius Sidonius Apollinaris, né à Lyon en l'an 400, gendre d'un empereur, préfet de Rome, puis évêque de Clermont-d'Auvergne en 471, et mort en 488, au moment où les bataillons Franks venaient de se caserner en Gaule. Sidoine, qui nous a laissé des lettres et des poésies où l'on entrevoit ce qu'était la Gaule un siècle avant Grégoire de Tours, est l'un de nos plus précieux auteurs; mais l'obscurité de son langage ne le rend pas d'un abord facile, et notre savant éditeur, M. Châtelain, qui se propose de le faire connaître en usant de toutes les ressources de la critique moderne, mérite votre attention et vos encouragements.

Si l'on examine, sur la couverture de nos volumes, la liste des ouvrages publiés jusqu'ici par notre Société, on voit qu'elle a donné sur le XVIIIe siècle *treize* volumes (Barbier et d'Argenson), sur le XVIIe siècle *vingt-cinq* volumes (Molé, Cosnac, Mazarin et la Fronde, Coligny-Saligny, Beauvais-Nangis, Bassompierre et Goulas), *vingt-neuf* sur le XVIe, *vingt-six* sur le XVe, et *quarante-huit* sur les temps compris entre les rois Louis VI et Louis XII,

mais presque rien sur les époques antérieures. L'ère mérovingienne est représentée dans nos publications par le seul Grégoire de Tours, et la dynastie carolingienne par Eginhard et Richer : en tout, douze volumes pour quatre siècles. Cependant le commencement des Capétiens a produit deux historiens très remarquables, Raoul Glaber et Guibert de Nogent; entre Eginhard et Richer fleurissent, au foyer de la renaissance caroline, de véritables écrivains : le moine de Saint-Gall, Loup de Ferrières, Alcuin, dont on a conservé deux cents lettres, puis de remarquables biographes de Louis le Débonnaire, tels que Thégan, évêque de Trèves, l'Astronome, Ermold le Noir, puis le duc Nithard, Paschase Radbert, Théodulfe d'Orléans, les poètes Abbon, Adalbéron, Florus, les archevêques de Lyon Leydrade et Agobard, puis Hildebert de Tours, Fulbert de Chartres, et vingt autres auteurs carolingiens, qui figurent tous uniformément et tout à l'aise, en blanc, sur nos tablettes. Et si l'un de nos collègues du Conseil, M. Ludovic Lalanne, bien connu par la vivacité de son esprit plein d'initiative, par son zèle pour les travaux de notre Société, et auteur lui-même d'un petit livre de la maison Hachette intitulé *la Gaule et les Gaulois*, n'eût ressuscité et fait aboutir la proposition de publier les textes grecs de la géographie et de l'histoire des Gaules, l'harmonie de nos travaux serait plus gravement atteinte encore que je ne viens de le dire, en ce que l'antiquité tout entière fût pitoyablement restée en dehors de notre cadre. Plusieurs voix, à bien des reprises, se sont élevées dans le sein de la Société pour stimuler le zèle des jeunes savants et tourner leurs efforts vers l'étude de ces textes anciens, moins commodes que ceux du XVIIe siècle; mais, outre qu'on a peu de succès alors qu'on sollicite le pur dévouement à la science, d'autres voix réclament en faveur des études qui s'attachent aux temps modernes. Celles-là s'appuient sur le goût général du public, sur le devoir qui nous incombe d'obéir aux préférences du lecteur et de satisfaire aux vœux du plus grand nombre de nos souscripteurs. Votre président de ce jour, sans méconnaître ce que ces observations ont de spécieux, croit devoir

vous rappeler que les hommes éminents par qui notre association fut fondée, avaient en vue précisément de subvenir à ce qu'il y a d'ingrat et de peu rémunérateur, comme on dit, dans l'étude des parties anciennes et obscures de l'histoire de France; ils ont voulu se cotiser précisément pour procurer les publications qu'un simple libraire n'entreprendrait point, parce que la majorité du public leur ferait peu d'accueil. Encore aujourd'hui, comme en 1834, n'est-il pas vrai, Messieurs, que vous l'entendez ainsi, et que vous avez l'intention généreuse de répandre la connaissance de l'histoire de notre pays, amusante ou non, avant de propager les lectures agréables ?

Ce n'est pas que les décisions de nos prédécesseurs soient immuables. Nous en avons un notable exemple dans la stabilité, un peu gênante aujourd'hui, du prix et de la condition de nos volumes, qui sont encore ce qu'ils étaient à l'origine, de très beaux volumes en papier vergé non collé, coûtant chacun neuf francs pour les acheteurs étrangers à la Société. La proposition d'user de papier plus solide, sur lequel les gens d'étude pussent écrire leurs annotations, a été repoussée comme devant introduire dans notre collection un grand disparate, et le prix de neuf francs, quoique évidemment excessif à cette heure pour des volumes dépourvus de tout ornement artistique, est encore plus difficile à changer. Il semble cependant qu'on doive être obligé bientôt, ou de déchoir de ce prix aristocratique de neuf francs, ou de publier de petites éditions à bon marché collatéralement à nos éditions ordinaires. Votre Conseil a déjà discuté ces questions, sans pouvoir les résoudre ; il les discutera encore, et, soutenu par la sagesse avec laquelle vos finances ont toujours été gérées, il pourra, nous l'espérons, réaliser sans encombre les modifications que le temps impose partout, impose toujours, et que doit accepter toute institution qui veut continuer de vivre.

Comment la Société de l'Histoire de France ne s'ingénierait-elle pas pour consolider ses bases, pour étendre ses travaux et leur saine influence, pour maintenir à son rang élevé dans

la littérature sérieuse cette noble branche, l'histoire de la patrie, lorsqu'on voit s'étaler et s'étendre chaque jour les penchants bourbeux d'une littérature qui n'est sérieuse que comme indice menaçant des bas-fonds qu'elle sonde et qui l'inspirent?

Un fait, Messieurs, en terminant, pour vous faire peser, tout matériellement, l'utilité de votre œuvre. Dans l'état de notre avoir dressé par le président du Comité des fonds, M. Bellaguet, qui mérite, avec M. de la Villegille, auquel il a succédé, votre reconnaissance pour son excellente gestion, vous pourrez voir que vous possédez plus de 22,000 volumes en magasin ; c'est le résidu, encore invendu, de nos éditions précédemment publiées. *Vingt-deux mille* volumes restant invendus, dira-t-on ! C'est un gros chiffre et quelque peu fâcheux. — Moins fâcheux qu'on ne le croirait, car, de ce résidu découle pour vous, bon an mal an, un revenu de quatre à cinq mille francs; mais, en outre et surtout, rappelez-vous que nous avons publié cent quatre-vingt-onze tomes, que j'estime, en moyenne, tirés à sept cents exemplaires. Vous pourrez, partant de là, calculer aisément que, défalcation faite des vingt-deux mille restants, vous avez produit un total de *cent douze mille* bons et sages volumes, versés et semés dans le pays. Puissent-ils produire de bonnes et fructueuses moissons !

Rapport sur les travaux de la Société de l'Histoire de France depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1879, jusqu'a ce jour (lu a l'Assemblée générale du 4 mai 1880), par M. J. Desnoyers, membre de l'Institut, secrétaire de la Société.

Messieurs,

Les publications dont votre Conseil administratif me confie encore cette année l'honneur de vous rendre compte,

se composent, comme pour les années précédentes, de suites d'ouvrages dont l'impression a été commencée depuis plus ou moins longtemps et dont vous possédez déjà les premiers volumes, puis d'ouvrages nouveaux ultérieurement examinés et choisis.

Des premiers, je n'aurai à vous entretenir que très brièvement; ils ont été le sujet de mentions plus développées dans mes précédents rapports annuels et vous les connaissez déjà en grande partie. Il me suffira de vous rappeler le degré d'avancement où ils sont parvenus, et l'époque présumée de leur achèvement. Pour les ouvrages nouveaux, au contraire, sur lesquels les choix de votre Conseil se sont portés, je dois entrer dans quelques développements. Guidé par le double désir d'assurer, autant que possible, la régularité de vos publications et d'en varier les sujets pour représenter chacune des principales périodes historiques, votre Conseil a choisi, depuis la dernière assemblée générale, un assez grand nombre d'ouvrages, tous intéressants à différents titres, ainsi que vous allez pouvoir en juger.

Je dois d'abord mentionner ceux dont l'impression est depuis longtemps commencée, ou même en partie terminée.

Les quatre volumes de l'exercice de 1879, qui vous ont tous été distribués, sont :

1° Le deuxième et dernier volume de la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois,* éditée par M. P. Meyer, professeur au Collège de France ; ouvrage dont le mérite a été unanimement reconnu par les meilleurs juges et surtout par l'Académie des inscriptions, tribunal compétent et impartial des études de l'érudition, dans toutes les voies.

2° Le deuxième volume des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, par M. Cougny, inspecteur de l'Académie de Paris. Ce volume renferme la moitié environ des historiens grecs, jusqu'à ceux du siècle d'Auguste inclusivement. Plusieurs de ces textes, surtout des extraits de Polybe, de Diodore, de Denys d'Halicarnasse, découverts et publiés par le cardinal Maï, n'avaient pu prendre place dans la collection de Dom Bouquet. Le troi-

sième volume, qui est aussi imprimé en partie, contiendra probablement la fin des historiens (Josèphe, Arrien, Appien, Pausanias et Dion Cassius). Dans le quatrième seront les extraits des philosophes, des poètes, et quelques monuments épigraphiques. Dans la préface du second volume, le savant éditeur répond solidement aux objections faites à son système de traduction et de reproduction littérale des noms géographiques, et de version rigoureuse des textes. Il résume aussi les indications bibliographiques des auteurs consultés et utilisés dans ces nouvelles éditions. Fruit d'un long et consciencieux travail, cet ouvrage deviendra un manuel exact et complet de l'étude des sources de l'histoire primordiale de la Gaule. L'expérience littéraire et philologique de M. Cougny a trouvé dans l'érudition consommée de M. Egger, commissaire responsable de l'ouvrage, un concours qui en augmente la valeur.

3° et 4° Les premier et deuxième volumes des *Mémoires de Nicolas Goulas*, gentilhomme ordinaire de la chambre de Gaston, duc d'Orléans. Ces mémoires, découverts, signalés à la Société et copiés par M. Monmerqué, qui en avait, le premier, avec sa profonde expérience de l'histoire du XVIIe siècle, constaté toute la valeur historique, sont consciencieusement édités par M. Constant, avec le concours de M. de Chantérac, commissaire responsable.

Dans le deuxième volume, qui s'étend de 1643 à 1648, on voit, avec des renseignements nouveaux sur l'histoire générale du XVIIe siècle, les origines, les progrès et les vicissitudes de la faveur et du pouvoir de Mazarin, ses luttes avec le Parlement et avec les princes, les intrigues incessantes de la cour de la reine et de la petite cour de Gaston, l'origine et les premiers développements de la Fronde, le récit de la journée des Barricades, et les campagnes plus sérieuses de Flandre, d'Allemagne et d'Italie. Les anecdotes recueillies par Goulas sont nombreuses et souvent nouvelles. Il les raconte avec une bonne foi, et presque avec une candeur qui inspire toute confiance dans ses récits. Il en fait connaître scrupuleusement les sources à son neveu, pour

lequel furent rédigées cette version de ses mémoires et sa biographie, que l'introduction de l'ouvrage, qui doit paraître avec le troisième et dernier volume, fera connaître plus complètement.

Les autres ouvrages, dont les suites seront, en partie, publiées dans le cours de cette année ou pendant les deux années suivantes, sont, suivant l'ordre chronologique des époques auxquelles ils se rapportent :

1° Le quatrième volume des *Extraits des Auteurs grecs* que je viens de vous rappeler.

2° *Froissart,* dont les sept premiers volumes, successivement publiés, vous font impatiemment attendre la suite. Pour la perfectionner, leur savant éditeur, M. Luce, ne néglige de recueillir aucuns documents propres à éclairer les récits du chroniqueur, comme il l'a si bien prouvé par les sommaires et les utiles annotations joints aux volumes précédents. Les ouvrages nouveaux mis au jour par M. Luce, depuis deux ans que l'impression du *Froissart* est suspendue, témoignent complètement de son zèle à étudier les documents originaux du XIVe et du XVe siècle et à en faire refléter sur le texte et sur les commentaires du grand chroniqueur la lumière dont ils éclairent les événements et la vie des personnages illustres de cette féconde période historique.

3° *Chronique du XVe siècle par Le Fèvre de Saint-Remy.* Cette chronique, fort instructive pour l'histoire de la cour des ducs de Bourgogne, est aussi, pour son consciencieux et laborieux éditeur, M. Morand, le sujet de recherches complémentaires qui ne pourront manquer d'en rendre la lecture plus instructive. Le texte de la chronique, comprenant vingt-cinq feuilles, est depuis plusieurs mois entièrement imprimé, ainsi qu'une partie des documents accessoires qui termineront ce volume. Un autre document, trop étendu pour entrer dans le deuxième volume dont nous attendons l'achèvement, sera imprimé dans l'*Annuaire-Bulletin* de cette année et pourra être joint, en appendice, au texte

même de la chronique, mais sans en retarder la publication. M. Morand continue de travailler activement à l'introduction et aux tables qui ne pouvaient être mises sous presse qu'après l'achèvement complet de la Chronique.

4° Le troisième et dernier volume des *Mémoires de La Huguerye*. Les deux premiers, distribués déjà depuis près de deux ans, vous ont permis d'apprécier les révélations nouvelles que l'auteur, longtemps inconnu ou négligé, répand sur un grand nombre d'événements et de personnages historiques du XVI[e] siècle. L'ouvrage sera certainement terminé dans le cours de cette année. L'exactitude rigoureuse et le soin consciencieux des annotations, dont M. le baron de Ruble a déjà donné les preuves par d'autres publications non moins importantes et difficiles, telles que les *Commentaires et lettres de Monluc*, nous font espérer que les *Mémoires de La Huguerye* ne tarderont pas à être complétés par l'introduction et par une table analytique. Cette table sera d'autant plus nécessaire que ces mémoires inédits nécessitaient des annotations nombreuses, et qu'on y voit figurer un assez grand nombre de personnages imparfaitement connus auparavant, en même temps qu'on y trouve le récit d'événements politiques appréciés sous des points de vue nouveaux.

5° C'est encore un ouvrage commencé depuis de longues années et continué aussi régulièrement qu'il a été possible en raison des lenteurs de l'imprimerie de Paris, les *Œuvres de Brantôme,* éditées par M. L. Lalanne, que je dois vous rappeler, Messieurs, avant de faire mention des projets d'autres ouvrages, les uns en préparation depuis longtemps, les autres bien plus récemment choisis. Votre Conseil, persuadé que l'importance des *Œuvres de Brantôme*, au double point de vue de l'histoire politique et de l'histoire littéraire du XVI[e] siècle, motivait un plus grand nombre de volumes que ceux qui avaient d'abord été prévus, n'a pas hésité à en porter le nombre jusqu'à douze. Il en reste encore trois à publier. Le X[e], qui est déjà imprimé en grande partie, comprend les Opuscules, dont plusieurs,

beaucoup moins connus que les Mémoires, offrent un intérêt aussi réel et les complètent par des renseignements nouveaux. Il contiendra aussi le Glossaire des écrits de Brantôme. Cette portion de l'ouvrage n'en sera pas la moins neuve ni la moins intéressante. M. L. Lalanne a pensé que Brantôme, par l'originalité et la fréquente hardiesse de son style, méritait qu'on en fît une étude rigoureusement attentive et comparative avec celui de ses contemporains. Il a remarqué avec raison, guidé par l'étude approfondie qu'il a faite des écrivains du XVIe siècle, que des influences très diverses avaient causé les modifications de la langue française à cette époque, surtout durant la première moitié de ce siècle, et que les résultats de ces influences successives étaient manifestes dans les écrits de Brantôme.

En connaissant quelques-unes des idées exprimées par M. Lalanne sur ce sujet, et qu'il m'a autorisé à vous présenter, vous en apprécierez mieux, d'avance, les heureux développements.

D'abord, suivant une remarque très juste d'Henri Estienne, « l'influence de la cour sous François Ier donnait « loi à la France universelle touchant le beau lan- « gage. » Mais, suivant la remarque très juste de M. Lalanne, il n'en fut plus de même sous ses petits-fils. Pendant qu'à la suite des controverses religieuses notre langue prenait, sous la plume des écrivains protestants, un éclat, une correction et une force inconnus jusqu'alors, un travail en sens contraire s'opérait à la cour. Catherine de Médicis avait déjà introduit près d'elle, du vivant de son mari, quelques-uns de ses compatriotes. Ceux-ci accoururent en foule lorsqu'elle eut en mains le pouvoir. On y vit une petite Italie. Cette influence redoubla lorsqu'après la paix de Câteau-Cambrésis la France fut obligée d'abandonner le Piémont, après vingt ans de possession ; les gentilshommes de l'armée rapportèrent en France une foule de locutions italiennes qu'ils estropiaient. Ce fut au moment de ces influences italiennes que Brantôme arriva à la cour et

les subit. D'un autre côté, il avait voyagé en Espagne et accompagné les troupes de Philippe II; à son retour il étale, comme il le dit lui-même, son gentil parler espagnol; il augmentait encore la bizarrerie de son langage en y mêlant des termes périgourdins. Ces influences diverses se manifestèrent dans le style comme dans la prononciation. En rappelant ces diversités de langage et leurs causes influentes, dans un glossaire des écrits de Brantôme, M. Lalanne a imité plusieurs des éditeurs des Classiques français de la précieuse collection dirigée par M. Ad. Regnier (Malherbe, Racine, Corneille, Lafontaine, Molière, Mme de Sévigné).

Je n'ai mentionné ce passage du Glossaire de M. Lalanne que pour vous en signaler d'avance l'intérêt. Il en sera de même des documents accessoires destinés à compléter l'édition et de la table générale très développée, dont je parlais dans mon précédent rapport, et qui permettra, d'après une méthode particulière, de grouper dans un cadre, à la fois méthodique et alphabétique, les nombreuses indications des écrits de Brantôme.

L'introduction générale de l'ouvrage, insérée dans le XIIe et dernier volume, complétera cette importante publication, dont l'infatigable éditeur nous fait espérer la terminaison pour l'année prochaine.

Il me reste encore à vous rappeler, Messieurs, avant d'aborder les projets nouveaux, deux ouvrages importants, savoir : les *Établissements de saint Louis* et les *Lettres missives de Louis XI*, mentionnés déjà plusieurs fois, et dont la publication a été depuis longtemps décidée. L'impression en a été surtout retardée par des motifs à peu près analogues, quelque différence qu'il y ait entre ces deux ouvrages, savoir, de part et d'autre, le désir de compléter autant que possible l'ensemble des documents que doivent renfermer ces deux recueils, et la nécessité, pour atteindre ce but, de recourir à des collections disséminées dans un grand nombre d'archives et de bibliothèques de divers pays.

Pour les *Établissements de saint Louis*, le but prin-

cipal est enfin atteint; l'impression du premier volume, commencée depuis deux mois, marche régulièrement, après quelques difficultés typographiques que la variété et le nombre des textes recueillis et comparés par M. Viollet ont occasionnées et justifiées. Après avoir laborieusement et consciencieusement rassemblé, comparé et classé par familles les rédactions, diverses de temps et de pays, de ce précieux monument de la jurisprudence française du XIIIe siècle, M. Viollet, appréciateur compétent, désirait en faire valoir les analogies ou les différences, à la fois philologiques et juridiques, par les combinaisons typographiques les plus propres à les rendre évidentes. Ce résultat, laborieusement obtenu avec le concours des conseils du commissaire responsable, M. Bordier, et du zèle de notre imprimeur, permet d'assurer définitivement la réalisation, désormais rapide et régulière, d'une édition définitive des principales et diverses rédactions de ce monument précieux de la jurisprudence française du XIIIe siècle, comparée aux textes de plusieurs des principales coutumes provinciales contemporaines, surtout de celles d'Orléans, de l'Anjou et du Maine. Une savante introduction, depuis longtemps déjà rédigée dans son ensemble, et que les dernières découvertes de manuscrits compléteront, ainsi que des notes nombreuses auxquelles devront s'ajouter celles de Ducange et de Laurière, sera jointe au premier volume des textes. M. Viollet espère le terminer avant la fin de l'année courante,

La publication des *Lettres de Louis XI*, décidée depuis plus longtemps encore que celle des *Établissements de saint Louis*, est cependant moins avancée, malgré le zèle et le dévouement des quatre éditeurs qui se sont succédé, depuis plus de dix ans, dans les études et les recherches préparatoires indispensables. Mlle Dupont, qui, la première, en avait conçu et communiqué le projet au Conseil, parfaitement préparée par ses importants travaux précédents sur le XVe siècle à cette nouvelle publication, l'eût menée à bonne fin, si sa santé ne l'eût forcée de l'interrompre. M. Léopold Pannier, archiviste-paléographe distingué, malheureusement

enlevé aux études historiques dans lesquelles il commençait à prendre un bon rang, poursuivait avec zèle la tâche commencée. Enfin M. Vaesen, archiviste à Lyon, connu par de savantes recherches sur l'histoire du commerce de cette ville, et M. Étienne Charavay, dont les travaux paléographiques sont très estimés, chargés aujourd'hui de continuer simultanément les recherches préparatoires du recueil projeté, rivalisent de zèle pour utiliser les nombreux matériaux déjà rassemblés et qu'ils recueillent encore de toutes parts. Ils trouvent dans les conseils judicieux et dans le concours et l'expérience du commissaire responsable le plus compétent pour l'histoire du xv[e] siècle, M. Jules Quicherat, directeur de l'École des chartes, une coopération active, qui ne tardera pas, nous l'espérons, à hâter la mise en train définitive de cette importante collection.

Les vues constantes de Louis XI pour des modifications dans les différentes parties de l'administration du royaume, et la participation directe qu'il y prenait, ont laissé des traces au milieu des documents de presque toutes les archives municipales de France. Les relations politiques qu'il entretenait très activement avec les principaux États politiques de l'Europe au xv[e] siècle, d'abord comme dauphin, puis comme roi, ont disséminé sa correspondance dans un très grand nombre d'archives et de bibliothèques d'Italie, d'Espagne, des Pays-Bas, d'Allemagne et d'Angleterre. Plusieurs voyages réitérés, des demandes renouvelées aux administrations compétentes, ont déjà produit quelques utiles résultats et en font espérer de plus considérables encore. L'un des deux éditeurs désignés, M. Charavay, qui s'est presque exclusivement chargé de la période delphinale de la vie de Louis XI, et qui a déjà rassemblé une centaine de lettres, vient de retourner en Italie, chargé d'une mission ministérielle, dont le but est d'en scruter les archives et les bibliothèques.

Tout récemment, deux indications nouvelles sont venues compléter et enrichir, du moins en espérances, ces études préparatoires de la future collection.

Un renseignement qui paraît certain a fait connaître, en

effet, l'existence de lettres de Louis XI dans l'un des dépôts officiels de Saint-Pétersbourg, où ont été rassemblés, à différentes époques, tant de précieux documents historiques d'origine française. Une autre information, qui ne paraît pas moins certaine, a signalé tout récemment l'existence à Vienne de copies de lettres de Louis XI, faites, paraît-il, depuis assez longtemps d'après les originaux conservés dans les archives de l'État, et que le savant président de la Commission historique de l'Autriche, M. le baron Sickel, veut bien mettre à la disposition de la Société de l'Histoire de France. Malgré ces diverses perspectives, nous n'osons encore espérer une réalisation très prochaine du recueil des lettres de Louis XI.

C'est dans la crainte de ces retards et d'autres lenteurs, trop souvent impossibles à prévoir et à surmonter, que votre Conseil administratif a cru devoir s'occuper, pour un avenir plus ou moins prochain, de projets de publications sur lesquelles se fonde une espérance moins aléatoire, et que je dois vous communiquer.

Ces projets, comme vous allez le voir, Messieurs, sont nombreux et tous importants, à différents titres.

En voici l'énumération suivant l'ordre chronologique :

1° ve siècle : *Œuvres de Sidoine Apollinaire,* dont l'éditeur sera M. Émile Châtelain, et dont le commissaire responsable n'a point encore été désigné.

2° XIe et XIIe siècles : *Actes des évêques de Cambrai;* éditeur, le R. P. bollandiste De Smedt; commissaire responsable, M. L. Delisle.

3° XIe et XIIe siècles : *Chronique d'Auxerre par Robert Abolant;* éditeur, M. Auguste Molinier; commissaire responsable, M. le comte Riant.

4° XIIe et XIIIe siècles : *Chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton;* éditeur, M. H.-Fr. Delaborde; commissaire responsable, M. L. Delisle.

5° XVIIIe siècle : *Mémoires et Lettres du maréchal de Villars;* éditeur, M. le marquis de Vogüé; commissaire responsable, M. L. Lalanne.

Plusieurs considérations influent principalement sur les déterminations du Conseil dans le choix des ouvrages à publier. En premier lieu, et d'après les vues exprimées par les fondateurs de notre Société, il convient de représenter successivement dans notre collection les principales périodes historiques. Il convient aussi de combler successivement les vides qui restent et resteront longtemps encore dans les différentes séries de ses publications, surtout pour les périodes les plus anciennes. Souvent déjà l'attention du Conseil s'est portée sur la nécessité de combler ces vides; des plans ont été proposés, et les ouvrages les plus importants ont été signalés, ainsi que je l'ai rappelé dans quelques-uns de mes précédents rapports annuels. Il n'est pas moins opportun de profiter de la découverte de documents ou de textes de mémoires encore inédits, comme nous en avons eu l'heureuse chance pour les *Mémoires de Barbier*, de *D'Argenson*, de *Daniel de Cosnac*, et, pendant ces dernières années, pour les *Mémoires de La Huguerye* et de *Nicolas Goulas*. Il est aussi important de tenir grand compte de la présence dans des dépôts d'archives ou dans les bibliothèques de textes ou de recueils de documents originaux non encore suffisamment utilisés par de précédentes éditions, ou même inconnus jusqu'alors. Tantôt enfin, et cette condition domine toutes les autres, on a dû et l'on doit toujours profiter du zèle et du savoir des éditeurs préparés par leurs études précédentes, historiques ou diplomatiques, à la collation et aux annotations, chronologiques et autres, nécessaires aux publications qu'entreprend la Société de l'Histoire de France. Votre Conseil espère que ces conditions diverses et surtout les dernières seront parfaitement remplies dans les ouvrages nouveaux sur lesquels son choix s'est porté depuis votre dernière assemblée, et dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

1° *Sidoine Apollinaire*, dont notre Société se propose de publier les œuvres, n'est point auteur d'une histoire rédigée dans le sens habituellement attaché à cette expression. On

n'en trouverait ni le titre ni la forme dans aucun de ses nombreux écrits, lettres, poésies, épithalames, panégyriques des trois derniers empereurs romains. Mais, par le caractère même de ses œuvres, et par les lumières les plus vives qu'il répand sur les événements dont il fut contemporain, il se montre un véritable historien, l'historien le plus sincère, le plus complet, le plus original du ve siècle pour le tableau des derniers temps de la civilisation antique et de la domination romaine dans la Gaule, pour les envahissements successifs et les établissements fixes dans nos provinces des conquérants barbares de différentes nations.

Ses récits des dernières et faibles luttes des Romains contre les barbares de diverses origines, ses portraits des Goths, des Visigoths, des Burgondes et des Franks, ses peintures de leurs mœurs, de leurs usages, de leurs costumes, de leur vie publique et privée, ses descriptions topographiques, offrent les enseignements les plus vrais, les plus complets sur l'état social, politique, littéraire, artistique, industriel, financier, agricole de la Gaule au ve siècle. Rien n'est plus étrange que ce contraste des derniers vestiges de la civilisation romaine abâtardie, avec la rudesse des conquérants barbares. Ses descriptions des villes antiques des provinces méridionales, avec leurs temples, leur forum, leurs thermes, leurs amphithéâtres, leurs arcs de triomphe, leurs écoles; celles des grandes *villæ* ou métairies habitées par les riches gallo-romains, et entre autres de cette villa d'*Avitacum* que Sidoine Apollinaire a si souvent et si complètement décrite; tous ces monuments divers, dont on a retrouvé, ou dont on découvre encore chaque jour les vestiges; le tableau de la vie, des occupations, des divertissements de leurs habitants, derniers représentants de l'aristocratie impériale ou membres de l'Église chrétienne; les nombreux littérateurs dont Sidoine seul a conservé les noms; les concours littéraires, les jeux d'esprit, les correspondances auxquels prenaient part les hauts dignitaires politiques ou ecclésiastiques, aussi bien que les professeurs des gymnases scolaires et les maîtres de ces écoles grecques ou romaines de Lyon, de Marseille, de Toulouse,

de Bordeaux, de Narbonne, d'Arles, de Poitiers et d'autres villes de la Gaule; tous ces éléments si divers des deux civilisations en présence et en lutte se retrouvent dans les écrits de Sidoine. La période historique dont il fut le témoin et l'un des acteurs le mieux placés pour bien voir, par ses origines aristocratiques, par ses alliances de famille, et par les grandes fonctions politiques qui l'unissaient aux plus hauts dignitaires de l'empire comme préfet du prétoire, dernier représentant du pouvoir romain, puis par ses fonctions ecclésiastiques comme évêque des Arvernes, est, ainsi que toutes les époques de transition d'un état social à un autre, des plus intéressantes, des plus importantes à étudier, et des plus instructives pour l'histoire des civilisations qui se sont succédé et ont été modifiées.

C'est ce qu'ont bien reconnu tous les éditeurs et les commentateurs des œuvres de Sidoine, depuis Savaron et Sirmond au XVII[e] siècle, jusqu'à MM. Grégoire et Colombet, et tout récemment M. Baret, son dernier éditeur; aussi bien que tous les écrivains, historiens ou littérateurs qui ont dirigé leurs études sur cette époque historique, tels que Gibbon, Châteaubriant, Guizot, Augustin et Amédée Thierry, Fauriel, Ampère, Ozanam, M. Germain, de Montpellier, aujourd'hui membre de l'Institut, qui publia en 1840 une excellente thèse doctorale sur Sidoine, et plus récemment M. l'abbé Chaix, de Clermont. Tous ces érudits, historiens ou littérateurs, ont puisé dans les lettres et les poésies de Sidoine les données les plus instructives en rapport avec les questions qu'ils examinaient spécialement. Il reste cependant encore de nouvelles études à faire sur Sidoine Apollinaire, sur ses écrits et sur son temps.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le reconnaissait elle-même lorsqu'elle proposait, il y a peu d'années, pour sujet de prix une *Étude critique sur le texte de Sidoine Apollinaire*. Ce prix a été remporté en 1876 par un jeune érudit, M. Émile Châtelain, ancien élève de l'École de France à Rome et aujourd'hui répétiteur à l'École des hautes études, auquel la Société de l'Histoire de France

vient de confier les soins de la nouvelle édition de Sidoine qu'elle s'est proposé de publier.

M. Châtelain est bien préparé à ses fonctions d'éditeur par ses précédents travaux sur Sidoine. Pendant son séjour à l'École française de Rome, il a rigoureusement collationné tous les manuscrits de Sidoine conservés dans la bibliothèque du Vatican, parmi lesquels se trouve un des plus célèbres. Il les a ultérieurement comparés à ceux des autres bibliothèques d'Italie, à ceux, plus anciennement connus, de notre Bibliothèque nationale, et à tous ceux dont il a pu constater l'existence en France, en Angleterre, en Suisse, et dans d'autres dépôts littéraires d'Europe. Cette comparaison lui a permis de reconnaître plusieurs groupes et plusieurs classes de manuscrits, d'après les époques et les caractères de la rédaction. A ce premier travail comparatif il en joignit bientôt un autre, non moins important, celui de la constatation des variantes philologiques présentées par chacun des manuscrits. Ces deux études, dont l'Académie des inscriptions a reconnu le mérite, en leur accordant en 1879 le prix proposé, formeront une base des plus solides à l'édition confiée aux soins de M. Châtelain par la Société de l'Histoire de France, et dont il a commencé à s'occuper activement. L'ouvrage formera deux volumes; des sommaires analytiques remplaceront une traduction complète.

2° *Les gestes des Évêques de Cambrai.* — Les chroniques, monastiques ou épiscopales, sont depuis longtemps reconnues comme une des sources les plus abondantes de faits et de renseignements précieux, non seulement pour l'histoire ecclésiastique, mais aussi pour l'histoire civile et politique du moyen âge. Elles étaient surtout le résultat de la puissance prédominante du clergé dans l'état social, de ses relations continuelles avec les pouvoirs administratifs ou municipaux, et de la coutume de rédiger les annales historiques dans les abbayes, refuge presque unique, après la destruction de la civilisation romaine, du savoir et des traditions pendant les siècles troublés du moyen âge.

La Société de l'Histoire de France a déjà publié plusieurs ouvrages des plus importants dans cette voie d'études, ouvrages dont quelques-uns, sous le nom d'histoires ecclésiastiques, embrassent aussi beaucoup d'autres sujets de l'histoire générale. Tels sont : Grégoire de Tours, Orderic Vital, Guillaume de Nangis, Ernoul et Bernard le Trésorier, les *Miracles de saint Benoît*, les *Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast d'Arras*, les *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, celles des *églises d'Anjou*. Mais le Conseil n'avait point encore introduit dans notre collection des actes exclusivement épiscopaux. L'occasion d'une publication de ce caractère lui a été offerte par la découverte faite en 1879, dans la bibliothèque du collège Notre-Dame d'Anvers, par les RR. PP. bollandistes de Backer et de Smedt, d'un précieux manuscrit du XIIe siècle contenant, entre autres documents d'histoire ecclésiastique et civile, un ensemble de biographies des évêques de Cambrai aux XIe et XIIe siècles. Les plus importantes de ces biographies étaient inédites, n'étant partiellement connues que par une traduction française du XIIe siècle, et manquaient à la collection des actes originaux concernant ce diocèse publiés par M. Bethmann, dans un travail considérable et très érudit faisant partie du VIIe volume des *Monumenta Germaniæ historica*. Elles n'avaient point non plus été connues des auteurs des deux collections plus anciennes des *Historiens de la France* et de la *Gallia christiana*. Informé de cette découverte pendant un voyage littéraire en Belgique, M. Léopold Delisle, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir la Bibliothèque nationale, qu'il dirige avec un si infatigable dévouement, et de procurer à la Société de l'Histoire de France des sujets d'utiles publications, obtint, par le concours généreux de M. le duc de la Trémoïlle, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, et qui fait profiter si largement les études historiques des précieux documents rassemblés dans ses riches archives, l'acquisition du manuscrit dont il s'agit pour notre grande bibliothèque et la publication pour notre Société, par le R. P. bol-

landiste de Smedt, des parties inédites concernant l'évêché de Cambrai, évêché important par son antiquité, par son étendue et par le rôle politique qu'il a rempli à différentes époques du moyen âge.

Ces informations, déjà mentionnées dans une première notice communiquée par les PP. de Backer et de Smedt à l'Académie des Inscriptions, sont développées dans une introduction qui fera beaucoup d'honneur à l'un des savants continuateurs des immenses travaux historiques et biographiques des Bollandistes. Des annotations historiques, chronologiques et philologiques, très nombreuses, éclairent aussi les questions qui pouvaient offrir quelque incertitude. Le R. P. de Smedt a su reconnaître que ces biographies, toutes inédites, avaient été successivement rédigées pendant la seconde moitié du XIIe siècle par des auteurs différents, témoins des événements qu'ils rapportent. Il a constaté aussi que les textes, copiés à grandes lignes continues dans le manuscrit, étaient, pour la plupart, des pièces de vers, les uns de huit syllabes divisés en quatrains rimés, les autres de douze syllabes rimant généralement deux à deux. Il est difficile de déterminer les motifs de ces intercalations poétiques au milieu d'autres biographies rédigées en prose. Cette particularité rythmique était intéressante à constater pour l'histoire de la philologie du moyen âge. Elle rappelle la plupart des hymnes ecclésiastiques conservées encore dans la pratique journalière des offices religieux de l'Église et de très anciens chants populaires. Elle rappelle aussi, entre plusieurs autres écrits du moyen âge, les pièces de vers inscrites sur un grand nombre de rouleaux des morts (*rotuli mortuorum*) que les abbayes colportaient d'un établissement monastique à l'autre, pour célébrer la mémoire des membres défunts, et dont un recueil a été publié en 1866, pour notre Société, par M. L. Delisle. Ces poésies latines du XIIe siècle, diversement rimées, ajoutent aussi quelques informations nouvelles à cette partie de l'histoire littéraire ou du moyen âge, dont les différents ouvrages de M. Édelestand Dumeril et plusieurs savants articles publiés

par M. Le Clerc et par M. Hauréau dans l'*Histoire littéraire de la France* ont retracé les modifications successives.

L'ensemble des faits mentionnés dans les biographies épiscopales que renferme le volume du R. P. de Smedt n'est peut-être pas d'un grand intérêt au point de vue de l'histoire générale. On y voit cependant le récit animé des luttes fréquentes entre les archevêques de Reims et les évêques de Cambrai, entre le pouvoir féodal ecclésiastique et le pouvoir civil, entre les évêques et les vidames, ou fonctionnaires politiques de l'évêché, d'abord les défenseurs et bientôt les oppresseurs de l'autorité épiscopale. On y voit aussi le récit de la construction, et bientôt de la destruction dans le Cambrésis de châteaux successivement élevés par chacune des deux puissances, épiscopale et baroniale. Entre autres récits historiques, on y lit celui d'une expédition de l'empereur Henri IV contre le comte de Flandre; l'intervention du pape et de l'empereur dans les élections épiscopales; les luttes fréquentes auxquelles donnaient lieu ces élections; l'histoire de la séparation de l'évêché d'Arras de celui de Cambrai. L'une des informations politiques les plus intéressantes fournies par ces biographies est celle des premiers développements de la commune de Cambrai, de ses différends avec l'autorité ecclésiastique, et de l'organisation des premières assemblées populaires dans le Cambrésis.

Vous reconnaîtrez, Messieurs, que ce volume, entièrement inédit, méritait, par son sujet et par la méthode rigoureuse avec laquelle il a été mis en œuvre, de prendre place dans votre collection, comme il la prendra très probablement aussi plus tard dans le grand recueil des *Monumenta Germaniæ historica*.

3° *Chronique d'Auxerre par Robert Abolant*. La publication de cette chronique monastique a été proposée au Conseil par M. le comte Riant, au nom de M. Auguste Molinier, ancien élève de l'École des chartes, attaché à la bibliothèque Mazarine et principal collaborateur de la nouvelle édition de

l'*Histoire du Languedoc* de Dom Vaissète, dans laquelle il a inséré, entre autres utiles compléments, une savante *Étude sur l'administration de saint Louis et d'Alphonse de Poitiers dans le Languedoc*. Cette chronique n'est pas aussi connue qu'elle mériterait de l'être, pour les faits nombreux qu'elle mentionne seule parmi les chroniqueurs du moyen âge, et dont plusieurs ont été reproduits dans d'autres chroniques, sans indication de la source primitive. Publiée pour la première fois à Troyes, au commencement du XVIIe siècle, en 1608 ou 1609, par Nicolas Camusat, chanoine de l'église de cette ville, sous le titre de *Chronicon Autissiodorense*, d'après deux manuscrits, l'un de l'abbaye de Pontigny, l'autre de Paul Petau, elle n'a été reproduite ultérieurement que par fragments disséminés, selon l'ordre chronologique des faits mentionnés, dans quatre volumes de la collection des *Historiens de la France*[1]. Le véritable auteur, dont le nom était ignoré de Camusat, est resté longtemps inconnu. C'est seulement en 1729, plus d'un siècle après le premier éditeur, que l'abbé Lebeuf, avec son habituelle perspicacité, constata et démontra, dans une dissertation presque ignorée, que l'auteur de cette chronique, intitulée aussi *Chronologia*, à cause des tableaux chronologiques introduits en dehors des faits, contemporains de l'auteur, était un moine de Saint-Marien d'Auxerre, de l'ordre de Prémontré, nommé Robert et surnommé Abolant. Lebeuf rappelle que cette chronique était déjà fameuse au XVIe siècle, avant d'être imprimée, et qu'elle avait été citée par Rozin, dans ses *Antiquités romaines*, et par Choppin, dans son traité *de Politia sacra*[2]. L'abbé Lebeuf indiqua aussi plusieurs manuscrits inconnus à Camusat, et dont l'un paraissait être autographe, ou du moins contemporain de Robert. D'autres copies de cette chronique ont été mentionnées ultérieurement, et même deux

1. T. X, p. 275; t. XI, p. 308; t. XII, p. 289-299; t. XVIII, p. 248-290.
2. Desmolets, *Mémoires de littérature et d'histoire*, 1729, in-12, t. VIII, p. 414.

manuscrits, qui semblent être autographes, ont été découverts ou signalés par M. L. Delisle à Auxerre et à Montpellier, et devront être mis à profit par le nouvel éditeur. L'abbé Lebeuf avait aussi fait connaître une particularité qui augmente l'intérêt de l'ouvrage, en explique la composition multiple, en indique ou fait entrevoir les sources historiques auxquelles furent empruntés, en partie, les matériaux de la chronique. « Robert avait, dit-il, la direction de toutes les « chartes de l'église d'Auxerre ; dès l'an 1166, il était « chargé du soin des archives et de tous les manuscrits. On « y voit des actes de sa façon aux années 1191 et 1199, « et il fit écrire à ses dépens deux grands volumes d'actes « et de vies des saints à l'usage des églises d'Auxerre, « et d'autres livres encore. Il ne se fit moine de Saint-« Marien qu'en 1205. Sa chronique fut continuée après sa « mort jusqu'en l'année 1228 par un autre moine de la « même abbaye. »

Les fonctions d'archiviste que Robert avait remplies expliquent facilement les interpolations et les additions étrangères à ses récits qu'on y a toujours constatées. Elles expliqueraient aussi les narrations étendues concernant les croisades, dont il n'indique pas la source, et qui n'ont point été signalées ailleurs. C'est ce qu'a remarqué M. le comte Riant, qui a fait de l'histoire de beaucoup de faits relatifs aux croisades une étude consciencieuse et impartiale, dont il n'a encore publié qu'en partie les importants résultats. Ces informations de Lebeuf, qui ne sont certainement pas inconnues à M. Molinier et à M. Riant, désigné pour commissaire responsable de l'ouvrage, augmentent la valeur de cette publication. Le plan qu'ils ont proposé au Conseil a été adopté, sauf quelques légères modifications, consistant à retrancher ou à publier distinctement des interpolations étrangères au récit original et empruntées par l'auteur à quelqu'une des annales générales ou des chroniques antérieures qu'il pouvait consulter dans les archives ecclésiastiques confiées à sa garde.

Le nouvel éditeur se propose de joindre en appendice au

texte original de Robert les continuations que pourraient renfermer les manuscrits; enfin il donnera, en appendice, les notions relatives à l'histoire d'Auxerre et de la province ecclésiastique de Sens qu'offre un abrégé de Robert, rédigé en 1228 et transcrit entre 1297 et 1317, que M. Molinier a découvert récemment dans un manuscrit de la bibliothèque Mazarine.

4° *Chroniques de Rigord et de Guillaume Le Breton*. La chronique de Rigord, d'abord médecin en Languedoc, puis moine de l'abbaye de Saint-Denis, qui portait le titre et remplissait les fonctions de chronographe du roi Philippe-Auguste depuis 1179 jusqu'à 1208, ainsi que l'abrégé qui en fut écrit par son continuateur, Guillaume Le Breton, et le poème latin composé un peu plus tard par ce dernier auteur sous le titre de la *Philippide,* sont des monuments historiques très connus et publiés plusieurs fois par Pithou, par Duchesne et par les auteurs de la grande collection des *Historiens de la France*. Ils n'auraient peut-être pas exigé une édition nouvelle, si les solides travaux de M. Henri-François Delaborde, archiviste-paléographe et élève de l'École française de Rome, qui a proposé cette édition, n'offraient des garanties d'améliorations très notables sur les éditions précédentes. Il serait superflu de rappeler l'intérêt historique considérable de ces textes pour la vie de Philippe-Auguste et pour l'histoire politique générale de l'Europe au XIII[e] siècle. Ce sont, en effet, les plus importants du règne de ce prince, rédigés par des témoins oculaires, ou tout au moins contemporains des principaux faits dont ils ont conservé les récits. Les nombreux documents originaux introduits par Rigord dans sa chronique, et qui en sont comme les preuves authentiques, en augmentent notablement la valeur historique et font juger moins sévèrement les récits de visions et de songes qu'il y a aussi trop souvent introduits.

Ce qui justifie pleinement la détermination de votre Conseil dans le choix de cette publication, c'est la connaissance qu'il

a eue des travaux préparatoires du nouvel éditeur. Celui-ci a pu consulter et même collationner, en grande partie, plusieurs manuscrits importants inconnus aux précédents éditeurs, pendant son séjour à Rome comme élève de cette École française si habilement dirigée, qui, pour une des spécialités de recherches qu'elle encourage, a déjà donné le jour à plusieurs travaux importants d'érudition concernant le moyen âge et l'histoire de France en particulier, et qui fournit encore cette année à notre Société un autre éditeur non moins bien préparé pour un ouvrage encore plus important.

M. Delaborde a pu constater à Rome, dans la bibliothèque du Vatican, dans d'autres bibliothèques d'Italie, et aussi en Angleterre, au British Museum, plusieurs manuscrits, en grande partie inconnus aux précédents éditeurs; il a pu distinguer et classer en plusieurs familles les manuscrits encore existants. Ceux-ci, comparés aux manuscrits de Paris et à quelques autres plus anciennement utilisés, serviront de base à la nouvelle édition.

D'après le plan de M. Delaborde, admis par votre Conseil, l'ouvrage se composera de deux volumes : le premier comprendra l'introduction, le résumé chronologique de la chronique de Rigord et l'abrégé en prose composé par Guillaume le Breton, puis les textes mêmes de ces deux documents. Dans le second volume seront le poème latin de ce dernier historien, texte bien connu sous le titre de la *Philippide,* également précédé d'un résumé chronologique, puis les tables de tout le recueil. Une introduction très développée comprendra la biographie des deux historiens, ainsi que la description des manuscrits et des éditions précédentes de leurs œuvres. M. Delaborde a signalé aussi au Conseil l'existence, dans la bibliothèque du Vatican, d'une traduction française, faite au XIIIe siècle, de la chronique de Rigord, dont la publication pourrait plus tard être l'objet d'un volume supplémentaire, si le Conseil en reconnaissait l'opportunité après une étude plus complète du manuscrit. M. Delaborde nous fait espérer la copie de son premier volume pour le mois d'août prochain.

5° *Mémoires et correspondance du maréchal duc de Villars.* La convenance de varier le caractère de vos publications a déterminé le Conseil à adopter, sans hésiter, le projet d'un ouvrage de longue haleine, se rattachant à l'histoire des temps modernes, qui peut intéresser un plus grand nombre de lecteurs. Les *Mémoires et lettres du maréchal de Villars* lui ont paru pouvoir, mieux que tout autre projet, répondre à cette intention, surtout dans les circonstances favorables qui s'étaient présentées, et contraster pleinement avec les chroniques concernant le moyen âge que je viens de vous rappeler.

Parmi les ouvrages précédemment publiés par la Société de l'Histoire de France ont déjà pris place deux grands ouvrages se rapportant au XVIIIe siècle, et d'un caractère très différent, les *Mémoires et Journal du marquis D'Argenson* et le *Journal de l'avocat Barbier*.

Le troisième ouvrage sur la même période historique, dont la publication a été récemment décidée, concerne surtout l'histoire militaire, diplomatique, et souvent aussi l'histoire politique et administrative des dernières années du règne de Louis XIV, celles de la régence du duc d'Orléans et les premières années du règne de Louis XV.

Les *Mémoires de Villars* sont bien connus; ils ont déjà été publiés plusieurs fois, d'abord en 1718, sous leur forme originale en partie, avec la fausse mention de Hollande, puis en 1739, par l'abbé Margon, dans une édition abrégée, suivie d'extraits de gazettes contemporaines; en 1784, dans une édition bien plus complète, en quatre volumes in-12, par Anquetil. Mais l'édition même d'Anquetil, intitulée: *Vie du maréchal de Villars écrite par lui-même et suivie de son Journal*, la seule qui ait quelque valeur, et qui a été reproduite dans les deux collections Petitot et Michaud, avec quelques modifications, n'a point été faite dans les conditions d'exactitude et de précision rigoureusement conformes aux manuscrits originaux, et telle que la Société de l'Histoire de France comprend ses publications.

Cependant cette édition d'Anquetil avait été entreprise, sur

la demande du maréchal de Castries, à l'aide des mémoires manuscrits originaux et des lettres que lui avait communiqués la famille de Villars. Ce sont ces mêmes documents que M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, bien connu par ses importants travaux d'érudition archéologique, descendant et héritier de la famille de Villars, met aujourd'hui à la disposition de la Société de l'Histoire de France, et dont il sera lui-même éditeur, avec le concours habituel d'un commissaire responsable, M. L. Lalanne, qui avait informé votre Conseil du projet de cette intéressante publication et avait vivement pressé M. de Vogüé de l'entreprendre.

Anquetil, qui avait eu communication de tous les documents originaux que possède aujourd'hui M. de Vogüé, en avait modifié la forme, sauf pour les premières années, et il avait cru donner meilleure figure aux narrations en les mettant dans la bouche de Villars, en le faisant parler lui-même, contrairement à la forme impersonnelle que celui-ci avait préférée, et en intercalant dans le récit des fragments de la nombreuse correspondance qui lui avait été communiquée. Dans l'édition que prépare M. de Vogüé pour notre Société, ces deux sortes de documents historiques seront distincts. Les *Mémoires* seront d'abord publiés intégralement sous la forme primitive originale, et formeront quatre volumes. Les *Lettres*, à choisir dans une collection composée de plusieurs milliers, formeront une seconde série, qui comprendra au moins deux volumes. Des renvois indiqués dans les mémoires fixeront les concordances chronologiques des faits mentionnés dans les lettres. A celles que possède M. de Vogüé, celui-ci ne manquera pas d'ajouter les indications que pourrait aussi lui fournir la correspondance du maréchal conservée dans les archives du Ministère de la guerre et du Ministère des affaires étrangères.

Conformément au plan communiqué par M. de Vogüé au Conseil, la publication des *Mémoires* sera divisée en trois parties : la première se terminera en 1701, au retour de Villars de Vienne ; la seconde s'arrêtera à la mort de Louis XIV et comprendra la grande période militaire de la vie de Villars ;

la troisième, de 1715 à 1735, comprendra la période politique, alors que Villars, membre du Conseil de régence, dont il analysait soigneusement les procès-verbaux, fut directement mêlé aux affaires politiques, au gouvernement de la France et aux luttes des partis. C'est à cette partie de la vie et des écrits de Villars que Saint-Simon paraît avoir surtout emprunté plusieurs des informations qu'il a insérées dans ses *Mémoires*.

La biographie de Villars a récemment fourni à un membre de l'Académie des sciences morales, M. Ch. Giraud, bien connu pour ses nombreux et importants travaux sur l'histoire des législations, le sujet d'intéressants et de piquants articles insérés dans le *Journal des Savants*, sous le titre de : *la Maréchale de Villars*. La vie privée du maréchal, autant que sa vie politique et militaire, y est retracée, d'après des documents dont M. Giraud a eu, le premier, connaissance, par un choix de piquants et curieux détails anecdotiques. Dans une des dernières séances publiques de l'Institut, le même savant a aussi communiqué une narration des plus intéressantes de la bataille de Malplaquet, où Villars montra tant de courage et de prudence dignes de plus heureux résultats.

Mais, après les nombreuses et instructives recherches dont l'histoire de Villars a été l'objet, il restait encore à reproduire sous la forme la plus authentique et la plus originale les mémoires qui en sont la base. C'est le but que la Société espère atteindre par la publication de M. de Vogüé, digne héritier de l'illustre maréchal.

L'exposé des travaux de notre Société serait incomplet, si j'oubliais de rappeler les plus importants des documents originaux insérés pendant le cours de cette année dans l'*Annuaire-Bulletin*, et principalement :

La suite de la correspondance de la princesse des Ursins avec le maréchal de Tessé, de 1710 à 1723, conservée au Musée Britannique et communiquée par M. G. Masson ;

Un document provençal du XIIIe siècle, communiqué, tra-

duit et commenté par M. Meyer, qui forme un supplément très intéressant à la *Chanson de la Croisade contre les Albigeois*, sous ce titre : *le Débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras ;*

La suite d'une *notice biographique et historique sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire,* par M. de Boislisle.

D'autres documents originaux pourraient encore prendre place dans ce recueil périodique, s'il n'était pas réduit à une trop faible étendue.

En résumant ce rapport sur les plus récents travaux de la Société de l'Histoire de France, vous voyez, Messieurs, qu'après avoir publié et distribué à ses membres les quatre volumes représentant l'exercice de l'année 1879, elle a sous presse actuellement six volumes faisant partie d'un même nombre d'ouvrages, et dont trois seront terminés dans le cours de cette année. Elle a en préparation les suites de cinq ouvrages, devant se composer au moins de douze volumes. Elle a aussi des éditeurs choisis pour la publication successive de six autres ouvrages, dont l'impression n'est point encore commencée, il est vrai, mais auxquels les éditeurs travaillent activement. Ces ouvrages, d'un intérêt très divers, se rapportent aux ve, xiie, xiiie, xive, xvie, xviie et xviiie siècles. Comme vous le voyez, Messieurs, le Conseil auquel vous confiez l'administration de votre Société et le choix des ouvrages qui doivent continuer d'accroître votre collection, déjà riche de près de deux cents volumes, ne néglige pas les fonctions honorables et délicates que vous lui confiez, comme il l'a prouvé depuis bientôt cinquante ans. Il n'a d'autre but et d'autre mobile que la recherche de la vérité historique, puisée à toutes les sources, ecclésiastiques, civiles, administratives, judiciaires, philologiques; il recherche et encourage les éditeurs laborieux qui, par leurs études précédentes, lui offrent la plus certaine garantie d'une consciencieuse élaboration. Il les trouve dans les corps littéraires les plus justement estimés, à l'Institut, dans le clergé, dans le barreau, dans la magistrature, dans

les écoles vouées avec tant de dévouement et de succès aux études historiques, l'École des chartes, l'École des hautes études, l'École française de Rome, zélés conservateurs des meilleures traditions de l'érudition. Tel est le but de son unique ambition; telles sont les voies dans lesquelles il se dirige. Continuons donc, Messieurs, à avoir confiance dans l'avenir de notre Société : les sources de nos études sont inépuisables, comme le savoir, le dévouement et le bon vouloir des esprits éclairés qui cherchent dans l'expérience des temps passés les plus sûres garanties d'une saine et juste appréciation du temps présent.

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS SUR LES COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 1879.

Messieurs,

D'après les pièces et comptes produits par le trésorier et le Comité des fonds de votre Société, votre situation financière au 31 décembre 1879 peut s'établir de la manière suivante :

Recettes.

La recette prévue au budget de 1879 était de	36,294fr.	99 c.
La recette effectuée a été de.	42,331	20
Différence en plus	6,036	21

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, 606 cotisations pour 1879 . .	18,180fr.	»» c.
— 64 cotisations arriérées. . .	1,920	»»
Total.	20,100	»»

La vente des livres a produit 5,169 fr. 50 c., c'est-à-dire 303 fr. de moins que l'année précédente et 651 fr. de plus que les prévisions.

Le chiffre des achats du ministère de l'Instruction publique

et des bibliothèques de l'État est resté le même qu'en 1878, soit : 1518 fr.

Les intérêts des capitaux déposés en compte courant n'ont atteint que 42 fr. 20 c., ce qui est amplement justifié par la réduction générale du taux de l'intérêt et par l'emploi fait précédemment des fonds disponibles.

Durant cet exercice, la situation des vingt-quatre obligations romaines si longtemps en suspens a été enfin réglée d'une manière satisfaisante. Il a été possible de les vendre moyennant une somme de 7,440 fr., dont l'emploi en rentes françaises a été fait au même moment, ainsi que vous le verrez un peu plus loin.

Les recouvrements réalisés sur les cotisations de l'exercice sont de 1620 fr. inférieurs aux prévisions; mais les encaissements de cotisations arriérées excèdent de 1020 fr. ceux de 1878, et de 420 fr. les prévisions de 1879. Ces deux articles réunis présentent donc une amélioration sur l'exercice précédent.

En résumé, l'écart entre les recettes présumées et les recettes encaissées dans l'exercice 1879 présente un excédent de 6,036 fr. 21 c., qui doit être attribué surtout au produit des obligations romaines.

Dépenses.

La dépense totale a été de	30,453 fr.	40 c.
Savoir : Frais d'impression de 4 volumes	16,429	»»
Honoraires pour trois volumes . . .	1,875	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Indemnité au trésorier, au secrétaire, et frais de rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*	900	»»
Traitement de l'agent	1,200	»»
Impressions diverses	271	20
Frais de librairie	1,548	30
Frais divers	720	25
Achat de 270 fr. de rente 3 % . . .	7,484	65
Total égal	30,453	40

Les dépenses prévues au budget étaient de 27,725 fr. La différence en plus est de 2,778 fr. 40 c.

Voici les causes de cette différence. En premier lieu, il n'a été imprimé que quatre volumes, au lieu de cinq qui étaient portés en prévision; puis et surtout il a été acheté 270 fr. de rente 3 °/ₒ sur l'État français. Est-il nécessaire de faire remarquer que cette dernière opération n'est point une dépense, mais un placement judicieux de vos fonds disponibles?

En résumant ces divers articles, votre situation financière au 31 décembre 1879 peut s'établir de la manière suivante :

Recettes réalisées	42,331 fr. 20 c.
Dépenses effectuées.	30,453 fr. 40
Excédent en caisse.	11,877 80

Le total des membres de la Société, qui était, au 1er janvier 1879, de 718, est descendu, au 1er janvier 1880, à 705.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1879.

LE TELLIER DE LA FOSSE. MORANVILLÉ, *rapporteur*.

FRAGMENTS INÉDITS DE SAINT-SIMON

COMMUNIQUÉS PAR M. DE BOISLISLE,

SECRÉTAIRE ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ.

Il y a quelque trente-cinq ans, sur la proposition de M. de la Villegille, le Conseil de la Société de l'Histoire de France songea à préparer une réédition annotée des *Mémoires de Saint-Simon* — dont le texte, « à peu près complet, à peu près fidèle, » avait été publié pour la première fois en 1829, par le marquis de Saint-Simon, pair de France, — ou bien à en donner une sorte de supplément, qui eût compris les correspondances, pièces et écrits divers de Saint-Simon ou de son père que l'on savait exister soit au Dépôt des affaires étrangères, soit dans des collections privées, telles que le cabinet de M. Monmerqué. Ce projet fut étudié et l'on désigna d'abord un illustre académicien, Charles Lenormant, membre du Conseil de la Société, pour réunir les matériaux de la publication proposée; puis, apprenant que M. Feuillet de Conches recueillait les éléments d'une édition critique des *Mémoires*, on lui offrit de faire ce travail au compte de la Société, dont il était membre depuis 1841. Cependant l'affaire n'eut pas de suites : on recula sans doute devant les proportions énormes d'une entreprise qui eût absorbé les ressources de la Société pour un temps indéfini, au détriment des textes d'érudition qu'elle avait en vue depuis longtemps.

Dix années plus tard, en 1855, Montalembert, dont chacun sait l'admiration profonde, enthousiaste, pour l'œuvre de Saint-Simon, remit la question à l'ordre du jour. Mais le moment se trouva encore plus défavorable : la propriété des *Mémoires* était l'objet d'un procès pendant, fort compliqué, et de plus, si, en 1845, sous la direction libérale d'un de nos plus illustres fondateurs, M. Mignet, on avait pu espérer le libre accès des documents conservés au Dépôt des affaires étrangères, il n'en eût probablement pas été de même avec le fonctionnaire qui l'avait remplacé à la tête de ce

service en 1849. Bref, le Conseil renonça définitivement aux *Mémoires* et aux œuvres inédites de Saint-Simon.

En relevant ces souvenirs dans les annales de la Société, nous ne pouvons qu'éprouver un regret : entreprise en 1845, sous les plus favorables auspices, une édition critique des *Mémoires*, avec notes et commentaires, aurait quelque chance d'être terminée aujourd'hui; tandis que tous, lecteurs ou éditeurs, nous nous demandons avec une certaine anxiété où pourra en être l'édition commencée en 1879, quand le xxe siècle s'ouvrira. D'autre part, on peut croire que le crédit de la Société aurait fini par triompher des scrupules du ministère des Affaires étrangères et par faire rendre au jour tous les papiers de Saint-Simon séquestrés depuis 1760. Il a fallu bien des années encore pour obtenir ce résultat : c'est seulement au mois de janvier dernier que le Dépôt s'est décidé à ouvrir ses portes. A peine a-t-il été possible jusqu'ici d'examiner sommairement la masse des manuscrits si longtemps convoités par les admirateurs de Saint-Simon, et cependant ce premier travail de dépouillement a fait reconnaître déjà tant de morceaux dignes des *Mémoires*, que je me risque à communiquer à l'Assemblée générale quelques fragments transcrits en toute hâte, portant sur des sujets divers et correspondant, pour la date de rédaction, à des époques de la vie de Saint-Simon fort éloignées les unes des autres. Ce sera comme un hommage rendu à ceux de nos confrères et prédécesseurs qui, pressentant la valeur des œuvres inédites du grand écrivain, voulurent jadis leur donner place dans la collection de notre Société.

A. B.

Fragments d'un éloge de Mgr le duc de Bourgogne[1].

(Mars 1712.)

..... Jamais prince n'aima l'État avec plus de passion et de règle : il respectoit l'ordre ecclésiastique et le caractère épiscopal et sacerdotal; mais surtout il considéroit et chérissoit la noblesse et aimoit tendrement le peuple. La pauvre noblesse et les officiers misérables étoient, sur tous autres, l'objet de ses aumônes

1. Ce morceau vient de paraître intégralement dans la *Revue des questions historiques*, n° de juillet 1880.

et de ses soins; il apprit à les soulager et à protéger leurs fortunes durant ses campagnes, et il ne l'a jamais depuis oublié.....

Il aimoit les grands du royaume et le disoit, et savoit et recherchoit tout ce qui appartenoit à chacun, haïssant la tyrannie que les petites gens exercent si cruellement et si continuellement sur les nobles et tout ce qui, à cet égard, est le plus flatteur pour les maîtres. Il avoit un soin continuel de rendre à chaque dignité ce qui lui appartenoit, et aussi des distinctions aux gens de qualité, avec lesquels il aimoit à manger et à vivre. Jamais il ne s'entretenoit avec ses valets, et, dès qu'il ne travailloit point, il appeloit quelques-uns de ses menins et d'autres gens de qualité, pour s'entretenir avec eux, et avec chacun selon sa portée..... Il joignoit tant d'aisance, de politesse et d'excuses de la peine qu'il leur donnoit, à la familiarité et à la douceur de sa conversation, que ces seigneurs en étoient charmés et n'auroient pu recevoir plus de civilités, d'attentions, de remerciements de leur ami de leur sorte à qui ils auroient rendu ces soins.....

Il montroit en tout un amour pour les formes anciennes et pour que chacun et que chaque chose fût en son ordre, qu'il ne pouvoit retenir; il regardoit la noblesse avec respect pour son extraction, les actions de ses ancêtres, la force principale du royaume, et celui des trois corps de l'État auquel un roi avoit le plus de conformité, et duquel il étoit singulièrement [ ][1].

Pour le peuple, il l'aimoit tendrement et avoit les impôts et les maltôtiers en une horreur si grande que, sur cet article, il sembloit être un autre homme que ce prince si timoré sur la charité du prochain et si mesuré en toutes choses. Étant à dîner à la Ménagerie les premiers jours après l'établissement du dixième, et peu de dames avec lui et feu Monseigneur et Mme la Dauphine, on vint à parler de ce nouvel impôt au sortir de table. Ce prince prit aussitôt feu et s'emporta contre cette invention nouvelle, et, à cette occasion, contre toutes les autres, avec tant de véhémence, que le feu et les malédictions lui sor-

1 Ce blanc est au manuscrit, Saint-Simon s'étant réservé d'y écrire le mot qui ne se présentait pas immédiatement sous sa plume.

toient des yeux et de la bouche. Il dit, comme par manière d'excuse, qu'il falloit bien qu'enfin il se laissât la liberté d'en parler là où il étoit en particulier, parce qu'il en crevoit depuis longtemps et qu'une plus longue retenue, à la fin, lui feroit mal à la santé, tant il étoit plein et outré de ces tyrannies. Et puis, tombant sur les partisans, sur leur luxe, sur leurs inventions, sur la manière inique dont les impôts se levoient pour multiplier les frais et les levées sans qu'il en revînt presque rien au Roi, sur la misère de tous les ordres de l'État, il conclut, presque avec larmes, qu'un royaume ainsi en proie à toute injustice ne pouvoit prospérer ni attirer la bénédiction de Dieu. Il ne put s'empêcher aussi de dire quelque petite chose du luxe de la cour; et enfin il parla si fortement et si longuement, qu'il émut Monseigneur, qui se fâcha aussi de compagnie, et que toutes les dames furent si étonnées qu'elles ne savoient si elles ne rêvoient point. Mme de Saint-Simon, qui en étoit une, lui a souvent parlé de divers abus de ces espèces, qui le mettoient au désespoir; et qui recueilleroit ce qu'en une infinité d'occasions qui s'en sont présentées, il lui a témoigné à cet égard de douleur et d'amour des peuples, d'équité et de soin de s'instruire pour réparer, feroit un volume. Il descendoit dans les moindres détails qu'on lui fournissoit là-dessus, et les regardoit comme une portion précieuse de ses devoirs.

Dire, exprimer, représenter ses sentiments en général et en particulier sur les devoirs de son état, il seroit plus court de lire *Télémaque*, dont les admirables maximes étoient gravées au fond de son cœur. Il m'a souvent dit en particulier, comme les plus vives expressions de son âme, tout ce que nous voyons de si merveilleusement modelé dans ce livre, dont je voyois incontinent l'application particulière des maximes générales en toutes choses. Il eût demeuré à Paris, visité, mais sans faste, les provinces, en évêque temporel; le Parlement eût été souvent honoré de sa présence, et il m'a souvent parlé avec un air de satisfaction des lits de justice de nos rois et de ces sortes de tenues que les rois très absolus aiment le moins. Il étoit ami des États généraux, des Conseils, des remontrances, des examens, et de tout ce qu'il y a de meilleur, quoique de moins savoureux; desireux surtout, avec ce très petit nombre qu'il honoroit d'une

confiance générale, qu'on lui parlât durement de tout, et surtout de lui-même, sans préface et sans détour, et, chose singulière, sans être insensible à la louange et au plaisir d'avoir bien fait; avide de toute vérité et facile au conseil, pourvu qu'il le pesât très mûrement avec soi-même, et toujours librement, quelque déférence qu'il eût pour autrui.

Quinze jours peut-être avant de quitter la terre, et la veille qu'il partit la dernière fois de sa vie de Marly, il s'arrêta assez tard dans le salon, après souper, et après y avoir causé avec différents groupes et ri de la vivacité si pleine de charmes et des badinages si gracieux de cette parfaite Dauphine dont la perte a achevé de le mûrir pour le ciel, il se trouva par hasard en un coin du salon, où une quinzaine de gens de toute espèce se rassemblèrent autour de lui, parmi lesquels j'étois, l'entretenant, et où le duc de Charost et le prince de Rohan et peu d'autres de nom se joignirent. On y parla et on y fit des contes de ces galopins de cuisine qui mangent, dorment et passent leur vie sur les degrés, et à découvert très souvent, et qui s'en portoient très bien; et on rit de leurs aventures. Le pauvre prince en rit comme les autres et fit diverses questions, car on ne lui disoit rien de si futile qu'il ne cherchât à le bien entendre pour en tirer quelque profit. Tout à coup il dit que ces petits garçons étoient heureux en ce qu'ils n'avoient point de soins ni de comptes; qu'encore qu'il y eût effectivement des états, et des gens dans ces états, plus ou moins heureux les uns que les autres, qu'il sembloit que Dieu dispensât les peines et les satisfactions de manière à se balancer partout.

« Par exemple, reprit-il avec plus de voix et de feu, un roi, avec tout son éclat extérieur, n'a-t-il pas ses peines? Il est le plus à plaindre de ses sujets, s'il fait ou s'il ne fait pas son devoir. Croit-il que tout ce faste, cette autorité, cette grandeur soit faite pour lui? C'est l'homme de l'État, le serviteur de ses peuples, celui qui n'est préposé que pour les gouverner et les rendre heureux. Ce n'est que pour cette fin et pour y administrer justement tout, sans retour pour soi, que cette autorité et cet éclat extérieur lui est donnée, et le plaisir attaché à son état n'est qu'en dédommagement de son travail, de son application, de ses veilles, car il doit tout son temps et tout son repos. Il n'est

fait que pour cela, et en rendra compte. C'est son travail, comme à ces galopins de coucher sur la dure et à découvert : ce qui n'est pas si pénible à eux qui y sont nés et nourris et ne connoissent autre chose, qu'à un roi, qui couche à son aise, les fatigues de corps et d'esprit auxquelles il se doit livrer sans cesse et sans relâche. »

Je ferois tort aux sentiments et à l'éloquence naturelle de ce prince, si j'entreprenois de le rendre en cette occasion; mais chacun se regardoit avec stupeur et délectation de ce qu'il osoit en tant dire, et qu'il en savoit tant sentir. On y étoit pénétré d'un air de vérité; et, pour la dire entière, il s'engoua, si j'ose ainsi parler, s'anima; ses yeux, plus perçants que de coutume, décochoient ses sentiments, qu'il exprimoit avec une énergie flamboyante. En un mot, la surprise d'en tant entendre en public fut extrême; mais chacun en fut si vivement pénétré, que les larmes étoient toutes prêtes à couler. Cela dura longtemps, et j'avoue qu'il en dit tant, et avec une telle force, une telle justesse, une telle activité, que je ne cherchai pas à l'aiguiser sur une matière si peu à la mode, ravi pourtant d'aise de ce que je ne pouvois ignorer ne le pouvoit être aussi de beaucoup de monde, par la publicité de ce propos, qui dura très longtemps, comme en soliloque d'une pénétrante activité, qui couloit avec effusion d'un excès de plénitude.....

Rien de si sublime n'a peut-être [été] montré au milieu d'une cour que ce qui a paru en ce prince dans le terrible sacrifice qu'il a fait tout entier à Dieu de la vie d'une princesse qu'il aimoit au delà de ce qu'il est possible de comprendre, et, six jours après, de la sienne propre, à laquelle toute sa sainteté ne l'avoit pu encore rendre indifférent. Dans le peu de jours de la maladie de Mme la Dauphine, il ne la quitta que lorsque le mauvais air obligea le Roi de l'en séparer, et alors il ne respiroit que par les nouvelles qui à tous instants lui en étoient portées. Le mal ayant paru n'être pas contagieux, il lui fut permis de la revoir, et il lui tint les mains la journée entière; et ce fut la dernière qu'il eut la consolation de la voir.....

Il demeura tantôt seul en prières et en abandon à Dieu, tantôt avec son confesseur ou M. de Beauvillier, tantôt avec

tous les deux ensemble, et fit frémir leur courage et leur foi de l'étendue de la sienne. Pénétré des plus vives douleurs, tout son soin fut de n'en dérober pas les plus imperceptibles élans au sacrifice entier qu'il avoit résolu d'en faire, et ses premiers mouvements d'être en peine de la douleur et de la santé du Roi. Ses larmes lui parurent criminelles, ses soupirs des révoltes; il contint tout, il étouffa tout en soi-même; les plaintes les plus tendres et les plus humbles, il les réprimoit par des actes de soumission et d'accompagnement de sa volonté en l'unissant à celle de Dieu. Il n'eût pas voulu retenir sa chère épouse, puisqu'il plaisoit à Dieu de la lui enlever. Il passa la nuit de la sorte, et parut le lendemain à Marly dans un état qu'on avoit peine à comprendre : point de larmes, encore moins de cris, peu de soupirs, un air doux et modeste, mais en même temps quelque chose de si concentré, de si abîmé, dirois-je de si farouche malgré lui-même, de si hors de soi en effet, avec toutes les attentions au contraire, qu'il faisoit à regarder une sorte d'horreur si effrayante, mais si attendrissante, qu'on avoit peine à soutenir sa présence. Dans cet état terrible, on le voyoit occupé de chercher à ne s'écarter pas de la vie commune, et, toujours plein de ses devoirs, à voir le Roi, à se laisser approcher à ses repas, qu'il tâchoit assez vainement à prendre, et même à parcourir quelques affaires des plus importantes et des plus pressées. Enfin, vaincu par l'énormité de sa douleur, par l'excès de ses efforts, par son mal, qui alloit enfin éclater, il se mit au lit sur les cinq heures du soir du lundi, où cette hostie si pure, cette âme revêtue de l'innocence de son baptême, ornée des dépouilles remportées à vive force sur soi-même sans interruption d'un combat continuel, couronnée par cette espèce si singulière et si cruelle de martyre, mûre enfin pour l'éternité, acheva par le sacrifice de sa propre vie de couronner celui de tout soi-même si violemment et si inébranlablement continué depuis trois jours. Il crut toujours mourir; il s'y prépara de plus en plus, il s'unit d'une manière plus étroite à la volonté de son Créateur, il fut également doux et docile aux remèdes et incrédule à leur succès, poli, dégagé avec ceux qui l'approchoient, attentif à s'occuper de Dieu par des lectures saintes qu'il se faisoit faire, et plus encore par les

productions de son chaste cœur. Enfin, le mercredi[1] au soir, il voulut recevoir les sacrements, et, quoi que les médecins en pussent dire, il en eut les mêmes empressements que[2], pour me servir de l'expression des courtisans témoins, qu'a d'accoucher une femme dans les dernières douleurs d'un long et cruel travail; et cet empressement agitoit même son corps d'une façon étrange. Enfin, ayant attendu que le Roi fût couché, pour lui épargner cette nouvelle secousse, il obtint à force de desirs, comme un cerf altéré court aux fontaines, qu'on dit la messe dans sa chambre, qui fut commencée un moment avant minuit. Il s'y unit au divin sacrifice par celui de sa vie; il y pria pour le Roi et pour le royaume; il rendit grâces à Dieu avec transport d'être appelé hors de ce monde avant que d'avoir porté le poids du diadème, d'avoir couru risque de s'en souiller et d'en avoir les terribles comptes à rendre. Parmi ces vifs élans d'abandon, de joie, d'actions de grâces, de mouvements de la foi la plus vive, de l'espérance la plus sage, de la plus ardente charité, il reçut, dans un avant-goût sensible des biens éternels, le plus précieux gage de son salut, par la participation du corps du Rédempteur du monde, qui fut suivie d'une paix visible, douce, profonde, qui calma jusqu'à son corps. Il passa ainsi quelques heures, se renouvelant sans cesse par les actes les plus affectueux, jusqu'à ce que, sa tête commençant à se brouiller, la mort commença un cruel triomphe, qu'elle acheva longuement et qui enleva au ciel un prince dont la terre n'étoit plus digne, qu'on peut véritablement nommer le digne rejeton de saint Louis et de Louis le Juste, et qui, après avoir été montré à la France pour son bonheur achevé, sans lui avoir été destiné, la laisse noyée dans les larmes les plus sanglantes qui puissent être répandues sur une perte si immense, en châtiment de ses péchés, et sans autre consolation que celle de ses prières et de ses exemples.

1. Saint-Simon avait d'abord écrit : *jeudi;* il a corrigé plus tard en *mercredi.*

2. *Qui,* dans le manuscrit autographe.

Projet de discours pour le lit de justice du 2 septembre 1715 [1].

Messieurs,

La notoriété publique de l'autorité du règne qui vient de finir l'est en même temps de l'impuissance générale et particulière dans laquelle s'est trouvé tout ce qui compose [2] l'État, d'être ouï et entendu sur quoi que ce pût être, et il seroit difficile d'établir cette vérité dans une assemblée qui en fût plus convaincue que celle-ci par sa propre expérience, elle dont la voix, qui est celle de l'État en tant d'occasions, a été arrêtée une fois pour toutes par la défense qu'elle a reçue de faire aucune remontrance [3], à laquelle elle n'a pu depuis contrevenir [4]. Dans cet état, que le respect dû à de si augustes cendres nous empêche de qualifier [5], force toute-puissante nous a été de

1. Le texte reproduit ici est celui du premier projet préparé par Saint-Simon. On en a de plus une copie corrigée et raturée par le président de Maisons, à qui l'auteur l'avait communiquée, et une mise au net définitive qui comporte certaines des corrections du président, mais avec rétablissement des passages qu'il avait retranchés, ou de presque tous, et sur laquelle nous relevons un certain nombre de variantes. Nous plaçons entre crochets les passages biffés par M. de Maisons. De plus, toute la première partie, jusqu'à l'astérisque qui précède : « Instruits, etc., » a été biffée en bloc. Le texte même de la protestation des ducs et pairs, joint à ces pièces, est également écrit de la main de Saint-Simon. — Ce qui donne encore plus d'intérêt et de piquant à ce discours, c'est que, contrairement à l'assertion de Saint-Simon lui-même (*Mémoires*, éd. 1873, tome XII, p. 194 et suiv.), il ne fut pas prononcé ; toutes les relations contemporaines s'accordent sur ce point. La protestation fut déposée par le cardinal de Mailly, archevêque-duc de Reims et premier pair ecclésiastique ; quant à Saint-Simon, il ne put que demander acte du dépôt dans la séance de l'après-midi, et encore le fit-il avec tant de maladresse, que sa « petite voix » fut couverte par les huées du Parlement et par une réplique fort juste du président de Novion.

2. Add. *le corps de.*

3. Add. *avant les enregistrements.*

4. Add. *et une sorte d'équivalent à l'égard de toutes remontrances, à quoi elle n'a pas été moins forcée à céder.*

5. Ce membre de phrase a été définitivement supprimé.

souffrir en silence toutes les entreprises et toutes les nouveautés qui ont été faites contre notre dignité, et d'en étouffer la douleur et les gémissements en nous-mêmes, sans oser nous plaindre ni rien représenter, sans oser même[1] nous confier au tacite secours des protestations communes ou particulières, dont la facile découverte eût passé pour un attentat contre cette autorité aux recherches et à la puissance de laquelle rien ne pouvoit échapper*.

Instruits [que nous sommes] par notre rang et par notre sang, par le devoir de ce que nous sommes, par l'exemple de nos prédécesseurs et de nos ancêtres, que notre premier devoir est de contribuer de toutes nos forces au bien de l'État, dont nous sommes membres si principaux, [infiniment touchés] des maux [qui l'accablent[2]], et pleins d'ardeur de le secourir [par nous-mêmes et par notre exemple], nous déclarons que, prêts de lui sacrifier tout ce que nous possédons et tout ce que nous sommes, nous considérons comme notre première fonction le sacrifice passager des choses, entre celles qui nous blessent, dont la restitution pourroit ajouter le moindre retardement[3] aux affaires du royaume qu'il s'agit de régler [et de redresser] pour son salut, auquel nous sommes [si grandement] intéressés[4], et nous venons aujourd'hui, préférablement à tout, soutenir la couronne et montrer notre attachement au Roi et à l'État par l'établissement d'une sage régence[5]. Mais nous regarderions aussi comme une faute inexcusable [et comme un crime dont nous serions comptables à Dieu, à l'État, à la couronne, aux rois futurs, à nous-mêmes, à nos prédécesseurs, à nos successeurs et à tous les ordres du royaume[6], dont cette compagnie

1. Add. *en subissant tout.*

2. La dernière rédaction est : *de ses maux.*

3. Add. *à pourvoir.*

4. De la main du président de Maisons : *de tout notre cœur.*

5. Ce dernier membre de phrase, depuis : *et nous venons*, est ajouté de la main de Saint-Simon, sur le second manuscrit.

6. Ce passage, biffé par M. de Maisons, a été remplacé en dernier lieu par celui-ci : « et de laquelle nous serions comptables à Dieu, à la couronne, à S. M., dont nous sommes les dépositaires, aux rois futurs, à nos églises, à nous-mêmes, à nos successeurs, enfin à tous les ordres du royaume et à l'État. »

forme aujourd'hui un si auguste précis[1]], si nous nous rendions méprisables jusqu'à ce point d'abandon de la première dignité du premier royaume du monde, [dont nous ne sommes que les dépositaires[2],] que de ne pas [saisir[3]] le premier instant [de recouvrement de parole[4] pour déclarer authentiquement nos sentiments]. C'est dans cet esprit que nous protestons [solennellement] aujourd'hui, dans ce sénat auguste et comme en présence de toute la France assemblée, contre tout ce qui a été fait, décidé, déclaré, enregistré, pratiqué, et d'ailleurs usurpé, attenté, souffert, [cédé,] usité, durant [tout] le cours du dernier règne, contre notre dignité, en quelques temps, occasions, lieux, moyens, formes, manières, cérémonies, et par quelques personnes, corps ou particuliers que ç'ait été, comme de choses [entièrement] nulles ou non avenues et qui jamais [en aucun cas,] ne nous pourront nuire ni préjudicier[5], non plus que notre silence forcé jusqu'à ce jour, [de tout[6]] ce qui se passe en cette séance à notre préjudice, et de tout ce qui pourra être par nous toléré pour le seul bien de l'État[7], jusqu'à ce que pleine et entière restitution nous soit faite. De ce tous Messieurs les pairs de France ducs et comtes [mes confrères[8],] supplient la Cour, par ma bouche, de leur[9] donner acte, et de leur accorder l'enregistrement de cette solennelle protestation en ses registres. De ce nous la requérons très humblement [et attendons d'elle cette justice], à ce que ladite protestation nous

1. En biffant tout ce membre de phrase depuis : *et comme un crime*, le président de Maisons l'a remplacé par ces simples mots : « envers Dieu, l'État et nos successeurs. »

2. Corr. *dont nous sommes revêtus.*

3. Le président a corrigé *saisir*, etc., en : *déclarer authentiquement.....*

4. Le président corrige en : *où nos paroles peuvent être écoutées.*

5. Add. *à nos dignités, à nous, ni à nos successeurs.*

6. Corr. *ni encore.*

7. Ici, le président a ajouté : *protestant*, et Saint-Simon : *formellement.*

8. La copie pour le président porte ici cette addition, sur laquelle il a biffé quatre mots : « et encore tous messieurs les ducs [simples] vérifiés en cette Cour [aussi mes confrères]. »

9. Corr. *nous.*

puisse servir en la forme la plus authentique et la plus juridique[, et nous serve ce que de raison[1]].

Le « bon Langres[2] ».

(Écrit vers 1730.)

L'abbé de Gordes, évêque de Langres en 1671, mort le 21 novembre 1695..... étoit gros joueur en toutes sortes de jeux. Monsieur le Grand et quelques autres de cette distinction qui vivoient fort avec lui, lui gagnèrent un hiver beaucoup d'argent au billard. Il ne dit mot, paya, et s'en alla à Langres, disant qu'il y demeureroit longtemps, pour se remettre à flot. Il y eut un billard dans le plus grand secret du monde et s'y exerça six mois tout seul et sous clef. Revenu à la cour, la même partie de billard lui fut proposée : il dit qu'on se moquoit de lui, qu'il s'y étoit ruiné avec eux, qu'il venoit de son diocèse, où ses prêtres ne lui avoient point appris le billard (et il disoit vrai). Il se fit bien prier et importuner ; enfin, comme de guerre lasse, il se laissa fléchir. Il les amorça par quelques parties qu'il se laissa perdre, puis voulut quitter de colère ou tripler le jeu, qui étoit déjà gros. Ces Messieurs, contre qui il étoit seul, furent ravis de cette furie de pique. Alors, le bon prélat joua de son mieux et leur gagna quatre fois plus qu'il n'avoit perdu l'année précédente. Les perdants ne pouvoient en revenir d'étonnement, et s'opiniâtrèrent si bien contre ce qu'ils croyoient hasard, qu'ils s'enfilèrent de la sorte. On sut après le manège du bon évêque dans son diocèse. Il l'avoua ; on en rit fort, et il se moqua d'eux.

1. Add. « et [que d'autant mieux nous] nous puissions pourvoir en tous les temps, formes et façons que nous aviserons bon être. » Le président a remplacé les mots entre crochets par *pour que*, et ajouté après *puissions* ces mots : *demander justice et nous*.

2. Extrait des *Pairs ecclésiastiques nommés par Louis XIV*. Cf. le t. II des *Mémoires*, éd. 1879, p. 365, et l'addition au *Journal de Dangeau* qui correspond à ce passage.

Les Mornay-Montchevreuil[1].

(Écrit vers 1739.)

Le marquis de Montchevreuil, Henri de Mornay, gouverneur et capitaine de Saint-Germain-en-Laye, étoit la meilleure, mais la plus lourde et stupide pâte d'homme qu'on eût su trouver nulle part : grand et gros tout d'une venue, avec le visage d'un enfant en maillot ; accouplé de la plus funeste fée qui se puisse lire dans les romans, si toutefois fée et dupe sans esprit ni lumière se pouvoient trouver ensemble : une longue créature, sèche et livide à boire dans une ornière, jaune comme un coing, avec un rire niais qui montroit de longues dents de cheval. C'étoit pourtant la reine de la cour, qui tenoit la sienne, et où n'abordoit pas qui vouloit ; la dispensatrice de la réputation des femmes, des agréments, des dégoûts, des exils, des retours, l'argus sans yeux de Mme de Maintenon, qui croyoit et qui exécutoit tout sur sa parole ; dévote, empesée, embéguinée ; qui ne parloit que par monosyllabes, avec un air dur, sec, sévère, qui se radoucissoit par effort de charité ; toujours austère, sentencieuse, et, si elle eût eu quelque esprit, tout à fait propre à épouser Rhadamante.

Ces gens-là mouroient de faim. Elle étoit sœur de Boucher d'Orsay, conseiller au Parlement, que sa faveur fit dans la suite prévôt des marchands et conseiller d'État. Pour lui, on a vu sa maison, p. 48, à l'occasion de M. de Buhy, chevalier de l'Ordre en 1595, et par qui il étoit de la même que MM. de Villarceaux, quoique fort éloignés. Ceux-ci étoient riches. Le marquis de Villarceaux du temps dont je veux parler étoit un homme de beaucoup d'esprit, ainsi que son frère l'abbé, qui tous deux avoient renoncé à la fortune et passoient leur vie la plupart en débauche, dont ils ne faisoient point mystère, l'autre à voir fort bonne compagnie de la cour, où ils n'alloient

1. Extrait des *Légères notions des commandeurs, chevaliers et grands officiers de l'ordre du Saint-Esprit.* Cf. les *Mémoires,* éd. 1879, tome I, p. 106-110.

point ou peu, et de la ville. Villarceaux rencontra Mme Scarron dans les maisons où il alloit. Il en devint amoureux : il profita de sa gueuserie et de sa beauté ; le marché fut bientôt fait ; il l'entretint. Mais, comme il vouloit chasser et être à sa campagne, il fallut que Mme Scarron y passât les temps qu'il y étoit. Mme de Villarceaux, qui s'appeloit Denise de la Fontaine, mariée en 1643, étoit une femme pleine de la plus solide vertu, et dont la patience et la douceur étoient à toute épreuve. Villarceaux, malgré la vie qu'il menoit, la respectoit, et à la fin ne put soutenir à la longue le vis-à-vis de la Scarron et de sa femme dans sa maison de Villarceaux. Il proposa à son cousin Montchevreuil, dont la terre n'en étoit pas éloignée, de les recevoir chez lui, à condition qu'il y mèneroit ses gens et sa cuisine, et qu'il ne lui en coûteroit rien. Montchevreuil et sa femme, qui toute l'année mangeoient des croûtes, furent ravis de trouver à se faire bien munir : tellement que ce bagage se transporta à Montchevreuil, où Villarceaux et la Scarron ont bien passé des saisons entières pendant plusieurs années. Pendant ces temps-là, Montchevreuil et sa femme, qui trouvoient doux de vivre aux dépens de leur cousin, faisoient leur cour à sa dame, qui les prit en compassion de leur gueuserie par retour sur elle-même, et de là en amitié. En effet, c'étoient d'ailleurs des gens d'honneur, sûrs et fidèles, malgré ce à quoi leur pauvreté les réduisoit à souffrir chez eux.

La Scarron, ayant depuis escaladé les cieux, eut ce mérite que l'apothéose ne lui fit point oublier les vrais amis de son néant. Elle fit venir M. et Mme de Montchevreuil à la cour ; et, comme ses choix n'étoient que par goût, sans égard au mérite ni aux talents, elle fit le mari gouverneur de M. du Maine, et la femme gouvernante des filles d'honneur de Mme la Dauphine : chétifs emplois pour gens de qualité ; mais il falloit les introduire et leur donner du pain. De là, pour les débarbouiller de ces infimes places, elle leur fit avoir la capitainerie de Saint-Germain. Elle fit bien davantage, et ce qu'elle fit consolida leur fortune et l'assura : elle fit en sorte que Montchevreuil fut un des trois témoins de son mariage. Cette marque insigne de la plus entière confiance mit M. et Mme de Montchevreuil hors de pair pour l'intérieur, et, comme elle étoit parvenue par la

réserve et la dévotion au sublime où elle se voyoit, et qu'elle continua toujours sur les mêmes errements, l'un et l'autre voulurent réformer la cour, et Mme de Montchevreuil en devint la surveillante en titre. Cela produisit des hypocrisies, des mascarades et des tours de souplesses (*sic*), qui se multiplièrent à mesure que la bêtise et la duperie de cette maîtresse d'école fut reconnue. On se les disoit et on en mouroit de rire; et telle femme dont personne n'ignoroit les galanteries, étoit de tout, et de plus proposée en exemple aux autres, parce qu'elle avoit su percer jusqu'à elle sans rouge, lui parler devoirs, ménage, desirs de piété; et, sortant de là, lui tiroit la langue et s'alloit moquer d'elle. Mais ce qui ravit d'aise le monde malin, c'est que sa propre fille et Mme de Caylus, nièce de Mme de Maintenon, qu'elle aimoit comme sa fille, et qui toutes deux étoient sous la conduite la plus immédiate de la fée, ne laissèrent pas d'être prises sur le fait sans qu'elle se fût aperçue de rien, et chassées avec scandale. Mme de Montchevreuil avoit aussi été quelque temps comme gouvernante de Mme la duchesse de Chartres avant son mariage. La porte de Mme de Maintenon en nul temps jamais fermée pour elle, même le Roi y étant, qui l'alla voir à la mort de son fils, et Mme de Maintenon fort souvent. M. de Montchevreuil avoit les entrées par les derrières et voyoit le Roi à toutes heures. Ils étoient de tous les voyages et ne quittoient point la cour. Il faut dire à leur louange que, dans la considération où ils étoient, les accès, les privances les plus familières, et les ministres en respect devant eux, ils auroient pu s'enrichir mieux que beaucoup d'autres, qui, avec moins de moyens, ne s'y sont pas épargnés; et ils ne l'ont pas fait. La fée même, hors par bêtise et parce qu'on lui faisoit accroire, n'étoit pas méchante par elle-même; mais son enfermerie (*sic*) et sa sottise étoient telles qu'elle en faisoit infiniment, croyant faire le bien. Elle mourut enfin à Versailles, au grand soulagement de la cour et au grand regret de ses maîtres[1].

M. de Montchevreuil conserva tout son crédit, ses privances, sa considération, et le Roi et Mme de Maintenon, qui continua à l'aller voir, se firent un devoir de le consoler et d'en prendre

1. Cf. *Mémoires*, tome II, p. 256.

un soin particulier. Il mourut enfin à Versailles, 2 juin 1706, à quatre-vingt-six ans, et, tout bête qu'il étoit, mais poli, bon homme et honnête homme, il fut fort regretté, et Saint-Germain le pleura, où il faisoit mille biens.

Leur fils aîné fut tué devant Mannheim, en 1688, sans enfants d'une Coëtquen, qui se retira toute jeune au Calvaire du Marais, à Paris, où elle s'est bâtie (*sic*) auprès de sa sœur religieuse, qui en a été depuis générale. Son frère unique, non marié, se noya, abreuvant son cheval dans l'Escaut, sans alliance, et la rendit une puissante héritière. Elle fut sourde aux plus grands partis qui se présentèrent, et y a toujours mené jusqu'à présent une vie soutenue, toujours la même, austère et cachée, pleine de bonnes œuvres, et toute solitaire[1].

Le second fils de M. de Montchevreuil, qui eut après son frère la survivance de Saint-Germain, se maria richement à une du Gué-Bagnols; il est mort lieutenant général en 1717, et elle depuis peu[2], fort retirée. Leur postérité est demeurée fort obscure.

Un troisième, abbé, fort bien fait et trop pour être évêque dans l'idée du feu roi, instruit et d'esprit, fut ambassadeur en Portugal, et, depuis la mort du Roi, archevêque de Besançon. Mais il devint aveugle, mourut bientôt après aux eaux de Banières (*sic*), en 1721, revenant en France, et n'a jamais été sacré.

Les deux filles ont épousé : l'une, M. de Manneville, gouverneur de Dieppe, et a été quelque temps dame d'honneur de Mme la duchesse du Maine, et est morte en 1716; l'autre épousa Pracomtal, lieutenant général et gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire (15 avril 1703), et elle en Lyonnois, en 1729, à cinquante-un ans.

Mme de Sévigné et les Grignan[3].

(Écrit vers 1739.)

Le comte de Grignan, chevalier de l'Ordre, fut marié trois

1. Elle ne mourut que le 9 mai 1743, âgée de soixante-treize ans.
2. Cette comtesse de Mornay mourut à Paris, le 5 novembre 1734.
3. Extrait des *Légères notions des commandeurs, chevaliers et grands officiers de l'ordre du Saint-Esprit.*

fois : la première, à une d'Angennes, sœur de la duchesse de Montausier, qu'il perdit en 1665; la seconde, à une Puy-du-Fou, morte en 1667; enfin, en janvier 1669, une Sévigné, si idolâtriquement célébrée par les lettres de Mme de Sévigné[1], sa mère, que tout le monde a lues avec tant d'avidité et de plaisir, et qui n'ont que le défaut de cette passion folle de sa fille, qu'on aperçoit bien qui n'y répondoit pas, à beaucoup près, de même, dont la beauté y est meilleure à lire qu'elle n'a été à voir, et dont l'esprit, gâté de tant d'adorations personnelles et d'état si principal en Provence, aigre, altier et dominant, ne répondoit guère à ce torrent d'esprit naturel, aisé, facile, agréable et gai, qui ne se piquoit de rien et qui s'ignoroit soi-même, d'ailleurs juste, sage et plein de bonté quand l'intérêt de sa fille lui laissoit sa liberté, tel qu'on le voit briller dans Mme de Sévigny (*sic*), qui faisoit les délices de ses amis, dont elle avoit grand nombre, et des plus distingués et choisis, tandis que sa fille, qui n'en avoit guère, faisoit la contrainte des siens. Toutes deux moururent à Grignan, la mère.........., et la fille 13 août 1705[2].

M. de Grignan[3] étoit un grand homme, très bien fait, avec l'air et les manières d'un grand seigneur tel qu'il l'étoit, extrêmement poli, bon homme et très honnête homme, qui avoit beaucoup d'amis et de considération, que le Roi traitoit bien, et qui, avec un esprit sensé, mais fort médiocre, étoit fort respecté en Provence et fort maître, et aussi aimé que sa femme l'étoit peu. Ils s'y ruinèrent à vivre grandement. M. de Grignan y mourut dans un cabaret, allant de Grignan à Marseille, 30 décembre 1714, à quatre-vingt-cinq ans, et fut généralement regretté.

Du premier lit, il eut une fille, que sa belle-mère tourmenta tant, qu'elle se réfugia chez le duc de Montausier, auprès de

1. Sur Mme de Sévigné, comparez les neuf lignes qui lui sont consacrées dans les *Mémoires*, éd. 1873, t. I, p. 307, à l'occasion de sa mort.

2. En mentionnant la mort de la fille (t. IV, p. 274), Saint-Simon dit : « Mme de Grignan, beauté vieille et précieuse, mourut à Marseille, et, quoi qu'en ait dit Mme de Sévigné dans ses lettres, fut peu regrettée de son mari, de sa famille et des Provençaux. »

3. Cf. *Mémoires*, t. XI, p. 55-56.

la duchesse d'Uzès, sa cousine germaine, et que, lassée enfin de son état, elle épousa M. de Vibraye-Hurault, mort lieutenant général, père de M. de Vibraye d'aujourd'hui. Les Grignans en jetèrent les hauts cris, et furent bien des années sans lui pardonner et sans les voir; et, par l'événement, elle a été presque leur seule héritière. Du second lit, point d'enfants. Du troisième, un fils et une fille, dont Mme de Grignan voulut faire la passionnée comme sa mère avoit fait d'elle. Par élégance romanesque, elle l'appeloit Pauline, et en faisoit admirer tout à tout le monde. En effet, elle étoit extrêmement jolie et bien faite, avec beaucoup d'esprit, qui eût été charmant, si tout ce qu'elle savoit et l'exemple de la mère ne le lui avoit pas un peu guindé. Simiane, qui a été premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, en fut longtemps amoureux. Elle ne le haïssoit pas; rien de plus sortable de part et d'autre : le romanesque de la mère les fit languir longtemps. Enfin, le mariage se fit. Il eut après M. de Grignan la lieutenance générale de Provence, sans y être jamais presque allé[1]. Le marquis de Brancas l'eut après lui, et Simiane, son frère, sa charge chez M. le duc d'Orléans, qui, dans la suite, l'a fait chevalier de l'Ordre en 1624 (*sic*). Mme de Simiane n'a eu que des filles. Elle fut une des dames de Mme la duchesse d'Orléans; mais, tôt après, elle s'en alla en Provence, et y est demeurée le reste de sa vie, qui fut pleine d'accès de dévotion et de monde. M. de Castellane, lieutenant des gardes du corps, épousa une de ses filles, qu'il a perdue, et n'en a que des filles. Mme de Vibraye, fort vieille, et Mme de Simiane sont mortes il n'y a pas longtemps[2].

Le comte de Grignan[3], fils de notre chevalier de l'Ordre, promit et tint autant que ses courtes années le purent permettre. Le délabrement de leurs affaires le fit marier à une fille de finance, Mlle de Saint-Amans. Mme de Grignan, la présentant après son mariage, redoublant de minauderies, alloit disant qu'il falloit bien quelquefois fumer ses terres, qui, en vieillis-

1. Cf. *Mémoires*, t. XII, année 1715, p. 269.
2. En 1739 et 1737.
3. Cf. *Mémoires*, t. IV, p. 178.

sant, devenoient stériles et avoient besoin de fumier. Le monde se moqua fort de cette étrange pointe, et les Saint-Amans ne la lui pardonnèrent jamais. Le pauvre comte de Grignan mourut sans enfants, en octobre 1704, sur la frontière, revenant de l'armée d'Allemagne, et fut infiniment regretté, et le méritoit. Ainsi a fini cette branche de Castellane, dite Adhémar de Monteil, comte de Grignan, terre magnifique que M. de Muy, qui a été conseiller au parlement d'Aix, et que l'amitié de M. le cardinal de Fleury a fait sous-gouverneur de Monseigneur le Dauphin[1], a achetée.

Lettre de Saint-Simon au cardinal de Fleury[2].

La Ferté, 20 novembre 1738.

Après avoir bien réfléchi, je me crois obligé en honneur et en conscience d'avertir V. É. de l'extrémité où tous ces pays-ci se trouvent. Vous êtes bon et humain, vous voyez tous les revenus du Roi augmentés et exactement payés, et, sur cela, V. É. peut se persuader que les peuples sont en état de satisfaire à ce qu'on leur demande. La vérité est pourtant que ce que nous voyons de nos yeux, et ce qui nous revient de tous côtés, et par les curés, et par d'autres gens sûrs, c'est que la misère est telle que le pain, même d'orge, manque, et que l'extrémité est à un point qu'il faut être sur les lieux pour la croire. Je puis assurer V. É. en homme d'honneur que qui que ce soit ne m'a prié, pas même insinué, d'en écrire à V. É.; que je n'ai dit à personne que je le ferois, ni que je le fais; que, d'intérêt particulier, je n'y en ai aucun, parce que presque tout le revenu de cette terre est en bois, et que mon marché est fait et bon pour plusieurs années. Les intendants n'osent s'attirer des lettres fâcheuses et dures en mandant la vérité, et cette vérité peut encore moins aller jusqu'à vous.

1. Le comte du Muy fut fait sous-gouverneur en novembre 1735.
2. Depuis la communication de cette lettre à l'Assemblée générale, M. Drumont l'a publiée dans sa préface sur *les Papiers inédits de Saint-Simon*, p. 70. Cf. le fragment d'une autre lettre de 1725 donné par Lémontey, dans son *Histoire de la Régence*, t. II, p. 218, note 1.

J'entends que presque tout le royaume en est au même point; mais cela peut n'être pas, comme être. Je ne le vois pas; je ne parle à V. É. que de ce qui est sous mes yeux. De moyens d'y remédier, personne n'en a que la puissance royale; elle est toute[1] entière entre vos mains. Mais celui d'avertir doit au moins demeurer à ceux dont l'attachement vous est connu, et qui vous l'ont voué au point où je l'ai fait à V. É. Toute la grâce que je lui demande est de ne me déceler pas au contrôleur général, ni à personne des finances. Aller droit à vous sur ce qui les regarde est un crime qui ne se pardonne point; c'est les attaquer directement, et encore gratuitement à leur sens, puisqu'il ne s'agit d'aucune affaire particulière. Rien n'est pis que d'être en but à ces Messieurs-là, depuis que nos terres et notre patrimoine est tombé à leur discrétion. Ainsi je conjure V. É. de jeter ma lettre au feu, de ne me nommer jamais, de penser bien sérieusement et promptement au remède d'un mal aussi urgent et aussi extrême, que l'hiver va augmenter, et jeter les peuples en désespoir, et d'être persuadé que je n'ai en ce que je vous mande aucun autre intérêt que celui de la charité publique, le bien de l'État, l'honneur du Roi et le vôtre, et l'acquit de ma conscience, puisque je le vois et que l'honneur de votre amitié me met à portée de vous le mander. V. É. ne sauroit la conserver à personne qui le mérite plus que moi, par mon plus entier attachement pour elle.

LE DUC DE SAINT-SIMON.

Fragments du « Parallèle des trois premiers rois Bourbons »[2].

(1746.)

..... Louis XIII, délivré par Luynes en 1617, ne trouva nul obstacle en prenant les rênes du gouvernement. Cette action apaisa même tout à coup la guerre civile qui s'allumoit contre

1. Saint-Simon met toujours l'accord.

2. Le *Parallèle* vient d'être publié, au mois de juin 1880, par M. Faugère et forme le premier volume de la série d'*Écrits inédits de Saint-Simon*, éditée par la maison Hachette.

le gouvernement de Marie de Médicis et du maréchal d'Ancre; mais que pouvoit être alors un roi dans la première jeunesse et qui n'avoit jamais vu la lumière du jour, ni pu apprendre s'il y en avoit une, en comparaison de ce qu'étoit Henri IV lorsqu'il succéda à Henri III! On ne répètera point ici les merveilles si promptes que Dieu fit éclater dans son élu, celles de son gouvernement parmi les traverses de tout genre et de tous les moments dont il fut persécuté, les épreuves continuelles du domestique le plus intime et le plus ennemi, les factions et les tristes voiles qui obscurcirent l'éclat de sa vie et qui troublèrent, sans presque plus d'intervalles, un gouvernement si sage, si juste, si nerveux, si judicieux encore par l'admirable discernement de ses choix, sans toutefois qu'un tel amas de fortunes si cruelles aient pu empêcher les grandes choses qui furent exécutées au dedans et au dehors. Ce détail en raccourci se voit ci-dessus dans l'abrégé du règne de ce prince : je crois y avoir prouvé la nécessité indispensable où il se trouva de faire un premier ministre, et avec quelle justesse de connoissance il le choisit; la sagesse, la délicatesse de sa conscience; la lumière qui éclaira son esprit sur ses devoirs de fils et de roi; son incroyable patience dans sa cruelle famille; l'humble et sincère piété, mais lumineuse; la modestie, si peu connue aux rois, et, ce qui l'est encore moins, aux rois capitaines et victorieux; la haine des louanges jusqu'à leur destruction; l'humble ignorance de sa propre gloire, tant de fois et en tant de sortes si justement acquise; l'aspect tranquille du reflet de cette gloire répandu sur ses capitaines et sur ses ministres, et le mépris de tant de sortes d'apothéoses qui furent faites de son premier ministre jusqu'à l'en accabler; enfin, de savoir parfaitement discerner les avis de son premier ministre, les suivre lorsqu'il les crut bons, préférer aussi son propre sentiment au sien quand il le jugea à propos, comme à Suse, Corbie, etc.

Régner donc et gouverner par lui-même, et être en même temps assez grand, assez magnanime, assez supérieur à soi et à sa propre gloire pour voir avec la plus entière indifférence ses propres rayons s'appliquer sur son premier ministre, et passer, soi, pour en être gouverné; si, en cela, il y eut

quelquefois de la politique, combien plus de vrai détachement de tout soi-même, de sincère mépris de toute la gloire qui passe, d'humilité sincère, profonde, égale pour le moins à celle que les plus grands saints et les plus illustres ont fait admirer en eux comme des miracles éclatants de la grâce, de si loins supérieurs à la nature! . . . . .

Versailles, Clagny, Marly, Trianon, l'entreprise avortée de conduire à Versailles la rivière d'Eure, qui coûta tant d'hommes et de millions, et les changements prodigieux que Louis XIV faisoit sans cesse, sont témoins des milliards qu'il a dépensés en bâtiments, et de son mauvais goût. Jamais de grand, rien de public; tout de fantaisie, d'amusement, l'un après l'autre; un goût de bas détails en troupes et en toute espèce de choses qui le noya dans le petit, et qui laissa le grand à ses ministres; une vanité qui porta l'orgueil au comble, qui s'étendit sur tout, qui le persuada que nul ne l'approchoit en vertus militaires, en projets, en gouvernement. De là ces tableaux et ces inscriptions de la galerie de Versailles qui révoltèrent les nations, ces prologues d'opéra qu'il chantonnoit lui-même, cette inondation de vers et de proses à sa louange dont il étoit insatiable, ces dédicaces de statues renouvelées des païens, et les fadeurs les plus vomitives qui lui étoient sans cesse dites à lui-même, et qu'il avaloit avec délectation; de là son éloignement de tout mérite, de l'esprit, de l'instruction, surtout du nerf et du sentiment dans les autres; de là tant de mauvais choix en genres principaux; de là sa familiarité et sa bienveillance uniquement réservée à qui il se croyoit supérieur en connoissance et en esprit, ou rarement même à qui il ne pouvoit refuser son estime, mais compensée par l'expérience de la terreur qu'il leur inspiroit de lui. Mal à son aise et en garde extrême avec tous autres; surtout une jalousie d'autorité qui décida, qui surnagea sur toute autre espèce de justice, de raison et de considération quelconque. Un prince aussi superbe ne pouvoit être que très magnifique. Aussi le fut-il en tout . . . . .

Parmi ces défauts, il eut de grandes qualités, qui brillèrent d'autant plus qu'un extérieur incomparable et unique donnoit un prix infini aux moindres choses. Une taille de héros; toute sa

figure si naturellement imprégnée de la plus imposante majesté, qu'elle se portoit également dans les moindres gestes et dans les actions les plus communes, sans aucun air de fierté, mais de simple gravité; proportionné et fait à peindre, et tel que sont les modèles que se proposent les sculpteurs; un visage parfait, avec la plus grande mine et le plus grand air qu'homme ait jamais eu. Tant d'avantages relevés par les grâces les plus naturelles incrustées sur toutes ses actions, avec une adresse à tout singulière; et, ce qui n'a peut-être été donné à nul autre, il paroissoit avec ce même air de grandeur et de majesté en robe de chambre, jusqu'à n'en pouvoir soutenir les regards, comme dans la parure des fêtes ou des cérémonies, ou à cheval à la tête de ses troupes. Il avoit excellé en tous les exercices, et il aimoit qu'on les fît bien. Nulle fatigue, nulle injure du temps ne lui coûtoit, ni ne faisoit d'impression à cet air et à cette figure héroïque : percé de pluie, de neige, de froid, de sueur, couvert de poussière, toujours le même. J'en ai souvent été témoin avec admiration, parce qu'excepté des temps tout à fait extrêmes et rares, rien ne le retenoit d'aller tous les jours dehors et d'y être fort longtemps. Une voix dont le son répondoit à tout le reste; une facilité de bien parler et d'écouter courtement et mieux qu'homme du monde; beaucoup de réserve, une mesure exacte suivant la qualité des personnes, une politesse toujours grave, toujours majestueuse, toujours distinguée suivant l'âge, l'état, le sexe; et, pour celui-ci, toujours un air de cette galanterie naturelle. Voilà pour l'extérieur, qui n'eut jamais son pareil, ni rien qui en ait approché. . . . .

Si Louis XIV s'est trop plu aux trophées de ses conquêtes, il faut que toute l'Europe avoue qu'elle s'est enfin vue forcée de lui accorder le nom de *Grand,* que la flatterie lui avoit annoncé si tôt, par la manière dont il a porté les malheurs de sa dernière guerre et ceux que sa vieillesse a éprouvés dans sa famille. Quelle distance de ces temps si longs de prospérité, où il ne tint qu'à lui de perdre la république des Provinces-Unies et dont les fruits furent, en divers temps, d'annexer à sa couronne la moitié de la Flandres (*sic*) autrichienne, la Franche-Comté, Strasbourg et les deux Alsaces, de changer en province de son royaume, par l'aveu de toute l'Europe, la simple protection et

l'usage de la jouissance des trois évêchés et de la province de la Sarre; enfin, d'avoir mis un des fils de son fils sur le trône d'Espagne et de tous ses vastes États; quelle distance, dis-je, de ces temps si longtemps florissants, et la situation où il se trouva depuis 1705 jusqu'en 1712, accablé des plus funestes revers et d'une cruelle famine, hors de pouvoir de continuer la guerre ni d'obtenir la paix, réduit à écouter les propositions les plus dures, de reculer jusqu'au point de la paix des Pyrénées, et de la trouver même supportable, sans l'accablante condition qui lui fut imposée ou de se charger de détrôner totalement son petit-fils dans un temps court et limité, ou de permettre aux armées ennemies de traverser la France pour aller en Espagne, et, dans l'un et l'autre cas, donner des places de sûreté. A peine respiroit-il d'un danger si funeste, et du mépris que les Hollandois avoient fait de son ministre des Affaires étrangères couru lui-même jusque dans La Haye, puis de ses ambassadeurs envoyés à Gertruydenberg; à peine vit-il son salut par le traité de Londres, qui fit celui d'Utrecht (mais encore avec quelles restitutions de places, de ports, de pays, de perte de commerce, et de démembrement de la monarchie d'Espagne), que ce prince voit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule faisoit toute sa joie, ses deux petits-fils, deux de ses arrière-petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soupçons, à lui persuader de tout craindre pour lui-même et pour l'unique rejeton qui lui restoit, et dans la première enfance, d'une si nombreuse et si belle postérité. Parmi des adversités si longues, si redoublées, si intimement poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité, demeura toute entière : même visage, même maintien, même accueil; pas le moindre changement dans son extérieur; mêmes occupations, mêmes voyages, mêmes délassements, le même cours d'années et de journées, sans qu'il fût possible de remarquer en lui la plus légère altération. Ce n'étoit pas qu'il ne sentît profondément l'excès de malheurs; ses ministres virent couler ses larmes, son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs. Partout ailleurs, sans paroître insensible, il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation, et sans espérances déplacées. Il parloit comme à son ordinaire, ni

plus ni moins, avoit le même air, déclaroit les mauvaises nouvelles sans détour, sans déguisement, sans plainte, sans accuser personne, courtement et majestueusement, comme il avoit accoutumé. Un courage mâle, sage, supérieur, lui faisoit serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempêtes et dans les accidents les plus fâcheux et les temps les plus désespérés, toujours avec application, toujours avec une soumission parfaite à la volonté de Dieu et à ses châtiments. C'est le prodige qui a duré plusieurs années avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a été l'admiration de sa cour et l'étonnement de toute l'Europe, et que la joie du succès de la négociation de Londres, qui, contre toute espérance, l'arracha à des affres si terribles et si longues, ne le changea pas le moins du monde. Il n'est pas temps d'aller plus loin. Ses mœurs ne peuvent être plus grandement couronnées; comparons-les maintenant à celles de ses deux derniers prédécesseurs.....

Si on compare leurs maîtresses, laissant leurs passades à part et l'amour de la princesse de Condé, dont il sera parlé ailleurs, on aura peine à les compenser. Toutes celles d'Henri IV étoient libres, excepté Gabrielle. Il est vrai que, pour rendre celle-ci libre aussi, Henri IV employa des violences qui ne se trouvent point dans Louis XIV. Il est vrai encore que l'état de liberté des maîtresses d'Henri IV l'invita à les vouloir épouser et à leur donner ces promesses de mariage si honteuses, quoiqu'elles fussent personnes de qualité, et si funestes à son repos et à la France, l'une par le délai de la dissolution de son mariage, l'autre par le criminel et pernicieux usage qui en fut fait, qui n'alloit à rien moins qu'à perdre le royaume et la maison royale, et qui toutefois ne fut pas capable de ralentir l'amour d'Henri IV, ni de diminuer sa foiblesse pour les plus criminels, quoique, de son su, persévérant toujours dans leurs complots.

Louis XIV n'eut pas les mêmes occasions que Henri IV. Il n'avoit point son mariage à dissoudre; par conséquent, il ne pouvoit faire espérer le sien, encore moins donner des promesses de mariage. Il n'y avoit plus lieu aux complots du dedans; il n'en eut donc point à pardonner à ses maîtresses. Il en eut deux libres et deux mariées; quoique l'une de ces dernières n'en ait pas eu publiquement le nom et le maintien,

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau pour l'exercice 1880-1881.

Sont élus, à la majorité des suffrages :

Président : M. S. Luce, premier vice-président de l'exercice précédent.

Vice-présidents : MM. de Beaucourt et A. de Barthélemy.

Secrétaire. M. J. Desnoyers conserve ses fonctions jusqu'en 1883, conformément au règlement.

Secrétaire adjoint : M. A. de Boislisle.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. Dupont.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. L. Delisle, *président,*
Egger,
Jourdain,
Lalanne,
J. Quicherat,
De Ruble.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. Bellaguet, *président,*
De Cosnac,
Laloy,
Vuitry.

M. Luce remercie le Conseil de l'honneur qu'il lui fait en le nommant président de la Société pour l'exercice 1880-1881. Il s'efforcera surtout de lui en témoigner sa reconnaissance en continuant l'édition de *Froissart* avec toute l'activité et la régularité que lui permettront sa santé et d'autres études se rapportant à la même période historique.

Le choix d'un commissaire responsable pour l'édition de *Sidoine Apollinaire* n'est point encore fixé. Le Conseil

exprime l'avis de demander à M. Bordier s'il voudrait remplir ces fonctions, auxquelles l'ont préparé ses précédents travaux sur *Grégoire de Tours*.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

41. — ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). Deux diplômes carlovingiens des archives de l'Aube (883-892). In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

42. — AURIAC (Eug. d'). Théâtre de la foire, recueil de pièces représentées aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent; précédé d'un essai historique sur les spectacles forains. In-18 jésus, 497 p. Paris, Garnier frères.

43. — BABEAU (Albert). Henri IV à Troyes. In-8, 25 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube, année 1880.)

L'entrée du roi Henri dans la ville de Troyes, 30 mai 1595, doit une notoriété particulière aux vitraux sur lesquels le dernier des grands peintres-verriers de cette ville, Linard Gontier, en a retracé les principaux épisodes. M. Babeau a joint à la description de ces précieux monuments la représentation lithographique du principal et une série de pièces justificatives extraites des archives de la ville ou de celles de la cathédrale.

44. — BABINET DE RENCOGNE (G.). Recueil de documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en Angoumois. Troisième partie. Recherches sur l'origine des moulins à papier de l'Angoumois, et particulièrement de la paroisse de la Couronne, la corporation des papetiers, les prix de vente du chiffon et du papier (de 1516 à 1790). In-8, 164 p. Angoulême, Goumard.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

45. — BAUDRILLART (H.). Les populations agricoles de la France. La Normandie (passé et présent); enquête faite au nom de l'Académie des sciences morales et politiques. In-8, XII-428 p. Paris, Hachette et Ce.

46. — BLANCARD (L.). Note sur la lettre de change à Marseille au XIIIe siècle. Paris, Picard.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

47. — BOISSIN (F.). Le Vivarais et le Dauphiné aux Jeux floraux de Toulouse. In-8, 116 p. Vienne, Savigné.

(Extrait de la Revue du Dauphiné et du Vivarais.)

48. — CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.). Dictionnaire géographique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine. Tome I. In-4 à 2 col., VIII-480 p. Tours, Guilland-Verger; Georget-Joubert.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Touraine.)

49. — Cartularium sive terrarium Piperacensis monasterii, ordinis canonicorum sancti Augustini, ex manuscripto et originali codice transcriptum, cura D. Joannis-Baptistæ Payrard, Aniciensis presbyteri, cum indice personarum et locorum. In-8, VIII-84 p. Le Puy, Freydier.

50. — CHARLES (l'abbé R.). Saint Guingalois, ses reliques, son culte et son prieuré à Château-du-Loir (Sarthe), d'après des documents inédits. In-8, 147 p. et gravures. Le Mans, Pellechat.

51. — CHASSANT (A.) et H. TAUSIN. Dictionnaire des devises historiques et héraldiques. III. Introduction et table. In-12, XIV-140 p. Paris, Dumoulin.

52. — CINGET (H.). Le cardinal de Richelieu et son ministère, étude historique. In-8, 279 p. Saint-Denis (Réunion), Lahuppe.

53. — CORNEAUX (l'abbé). Longpont et ses ruines. In-12, XIII-144 p. et gravures. Soissons, Fèvre-Darcy; Longpont, aux ruines.

54. — COSNARD (C.). Histoire du couvent des FF. Prêcheurs du Mans (1219-1792). In-8, XII-336 p. et chromo. Le Mans, Monnoyer.

55. — Delaville le Roulx (J.). Un anti-grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem arbitre de la paix conclue entre Jean-Galéas Visconti et la république de Florence (1391-1392). In-8, 23 p. Paris, 1879.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Cet usurpateur du magistère, le napolitain Richard Caracciolo, dut sa promotion au pape Urbain VI et aux chevaliers qui n'avaient pas pris parti, avec le grand maître de Hérédia, pour l'antipape Clément VII. Ne pouvant prétendre que son titre fût reconnu à Rhodes, il resta attaché au saint-siège, près duquel il avait rempli les fonctions d'ambassadeur de l'Ordre, et ce fut ainsi qu'il fut choisi pour être un des arbitres du conflit entre Florence et Milan, dans lequel presque toute l'Italie du Nord se trouvait engagée. M. Delaville le Roulx retrace l'historique de cet arbitrage d'après les lettres écrites par la Seigneurie de Florence et conservées dans un registre de la bibliothèque Magliabecchienne, aujourd'hui aux Archives de l'État.

56. — Deschamps. Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. T. I. In-8, xiv-419 p. Paris, F. Didot et Ce.

(Publié par la Société des Anciens textes français.)

57. — Desmaze (C.). Histoire de la médecine légale en France, d'après les lois, registres et arrêts criminels. In-18 jésus, xx-344 p. Paris, Charpentier.

58. — Desilve (l'abbé J.). Analyse d'un cartulaire de l'abbaye de la Valroy. In-8, 144 p. Laon, Jacob.

59. — Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais, publié par la Commission départementale des monuments historiques. Arrondissement de Saint-Pol. T. I. In-8, ii-319 p. Arras, Sueur-Charruey.

60. — Douet d'Arcq (L.). Inventaire des meubles de la reine Jeanne de Boulogne, seconde femme du roi Jean (1360). In-8, 20 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

61. — Duseigneur. Études sur l'histoire du Finistère, suivies de : Histoire sur le domaine congéable. In-8, 410 p. Brest, Halégouët.

62. — Finot (J.). Étude de géographie historique sur la Saône, ses principaux affluents et le rôle qu'elle a joué comme frontière dans l'antiquité et au moyen âge. In-8, 163 p. Vesoul, Bon.

63. — Forestier (l'abbé). Notice historique, archéologique et religieuse sur l'église et la paroisse de Saint-Nectaire. In-18 jésus, 230 p. et gravures. Clermont-Ferrand, Thibaud.

64. — Gauthier (Jules). Inventaire-sommaire des registres d'état civil ancien conservés dans les archives communales et judiciaires du Doubs. In-8, 36 p. Besançon, Jacquin.

65. — Germain (Mgr), P. M. Brin et E. Corroyer. Saint Michel et le Mont-Saint-Michel; ouvrage illustré d'une photogravure, de 4 chromolithographies et de 200 gravures. Grand in-8, 556 p. Paris, F. Didot et Cᵉ.

66. — Gobineau (de). Histoire d'Ottar Jarl, pirate norvégien, conquérant du pays de Bray en Normandie, et de sa descendance. In-18 jésus, 454 p. Paris, Didier et Cᵉ.

67. — Gueneau (V.). Billy-Chevannes (Nièvre), notice historique. In-8, 71 p. et planche. Nevers, Vallière.

68. — Hucher (E.). Iconographie du roi René, de Jeanne de Laval, sa seconde femme, et de divers autres princes de la maison d'Anjou, Louis II, Yolande d'Aragon, Jean, duc de Calabre, Charles IV, comte du Maine, et Ferry II, comte de Vaudémont. In-8, 43 p. et 5 planches. Le Mans, Monnoyer; Pellechat.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

69. — Junghans (W.). Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech; traduite par M. Gabriel Monod, directeur adjoint à l'École des hautes études, et augmentée d'une introduction et de notes nouvelles. In-8, xv-169 p. Paris, Vieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 JUILLET 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BEAUCOURT, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 août 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1928. M. le docteur PATAY, médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais; présenté par MM. Egger et Boucher de Molandon. Son correspondant à Paris sera M. Broussais, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

1929. M. l'abbé INGOLD, bibliothécaire de l'Oratoire, rue du Regard, n° 2; présenté par MM. J. Desnoyers et de Beaucourt.

M. le président annonce le décès de deux sociétaires, M. le docteur Laloy et M. le duc de Richelieu. — M. le docteur Laloy, membre du Conseil et du Comité des fonds, remplissait ces fonctions avec un grand zèle. — M. de Jumilhac, duc de Richelieu, mort récemment à Athènes, à l'âge de trente-deux ans, était possesseur de papiers dont il espérait faire profiter les études historiques, comme le rappelle M. le marquis de Nadaillac, son oncle, dans une lettre adressée à M. le marquis de Chantérac et communiquée par celui-ci.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, juillet-août 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juin 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique* (comité de Bordeaux). Bordeaux, 1880.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 113e livraison, janvier-mars 1880. — *Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts séant à Douai*, 2e série, tome XIV (1876-1878). — *Bulletin de la Société centrale des Architectes*, 5e série, tome III, n° 6, avril 1880.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

De la part du R. P. Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire : *Généralats du cardinal de Bérulle et du P. de Condren* (1re partie du *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, du P. Cloyseault), publié par le R. P. Ingold. Paris, 1880. Un vol. in-8. — *L'Oratoire et le Jansénisme au temps de Massillon*, à propos d'un récent ouvrage de M. l'abbé Blampignon, par le même. Paris, 1880. Br. in-8. — *Le chancelier d'Aguesseau et l'Oratoire*, par le même. Paris, 1879. Br. in-8. — *Essai de bibliographie oratorienne*, par le même. Imprimés ; 1er fascicule (A-C). Paris, 1880. Br. in-8.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 118 à 122e livraisons. — *Épigraphie de Luchon*, par Julien Sacaze. Br. in-8. Paris, Didier et Cie. — *La maison de Roland*, souvenir des Cévennes, par Jules Bonnet. Br. in-8. Paris, Sandoz et Fischbacher. — *Le Cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont, de l'ordre de Cluny, au diocèse de Paris*, publié pour la première fois, avec une introduction et des notes. XI-XIIe siècle. Lyon, Perrin et Marinet. Un vol. in-8.

Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. — Fascicule XVI : *Catalogue des figurines en terre cuite du musée de la Société archéologique d'Athènes*, par Jules Martha, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. Un vol. in-8. — Fascicule XVIII : *Recherches archéologiques sur les îles Ioniennes, Zante, Cérigo*, et Appendice, par O. Riemann, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy. Br. in-8.

Correspondance.

MM. Luce et de Barthélemy expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance du Conseil, étant retenus au Comité ministériel des Travaux historiques, qui, par excep-

tion, se réunit le même jour et à la même heure pour examiner plusieurs questions importantes.

M. Dehodencq remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Viollet fait connaître l'état d'avancement auquel est parvenu le premier volume des *Établissements de saint Louis*, et exprime la crainte que son travail ne soit momentanément interrompu par suite d'une indisposition.

M. Bordier, auquel le Conseil, dans une séance précédente, avait proposé de confier les fonctions de commissaire responsable des *Œuvres de Sidoine Apollinaire*, exprime le regret de ne pouvoir accepter cette fonction.

M. Dupont, archiviste de la Société, communique une lettre circulaire émanée de la préfecture de la Seine et signée du directeur de l'administration générale, concernant certaines obligations qui seraient imposées aux Sociétés par leur titre d'établissement d'utilité publique. — Le Conseil, avant de répondre, estime nécessaire d'avoir des informations plus précises.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1879. Terminé et expédié.

— de 1880. 5 feuilles tirées; feuilles 6 et 7 en placards.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 28 feuilles tirées.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 19 feuilles tirées; feuilles 20 à 25 en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 10 feuilles tirées; feuille 11 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. Ier. 6 feuilles tirées; feuilles 7 à 9 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. X. L'impression continue, mais lentement.

M. le comte de Puymaigre entretient de nouveau le Conseil d'une correspondance espagnole chiffrée que les rois de Castille ont adressée à leurs ambassadeurs en France, et dont il avait déjà parlé dans une séance précédente. Un officier espagnol, M. de Estève, ayant trouvé un certain nombre de ces lettres aux Archives nationales, a réussi à en découvrir la clef. Ce sont surtout des dépêches de Charles-Quint, de Philippe II et de Philippe III; celles de Philippe II sont les plus nombreuses. Ultérieurement, M. de Estève a rencontré à la Bibliothèque nationale une liasse de quatre-vingts lettres signées par le même roi et écrites par son célèbre secrétaire Antonio Perez. Il en existe aussi quelques-unes au ministère des Affaires étrangères. La plupart de ces lettres, écrites en espagnol, appartiennent à l'année 1578, et celles que M. de Estève a déchiffrées ont trait à l'expédition que le frère de Henri III (duc d'Alençon et duc d'Anjou) tenta, en cette année, dans les Pays-Bas.

M. le comte de Puymaigre communique trois des lettres provenant des Archives nationales, dont la copie lui a été remise par M. de Estève. L'une est adressée par Philippe II à Juan de Vargas, ambassadeur d'Espagne en France; l'autre a été écrite par Catherine de Médicis à Philippe II; la troisième est la réponse du roi. M. de Puymaigre a traduit deux de ces lettres, qui sont en espagnol.

Suivant son opinion, si la Société de l'Histoire de France voulait profiter des découvertes de M. de Estève, on pourrait se borner à la correspondance de Philippe II, qui, avec le texte, la traduction et les notes, formerait un volume. — Le Conseil renvoie cette communication au Comité de publication.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

70. — Lacroix (P.) Dix-septième siècle : institutions, usages et costumes (France, 1590-1700). Ouvrage illustré de 16 chromolithographies et de 300 gravures, dont 20 tirées hors texte, d'après les monuments de l'art de l'époque. In-4, VIII-584 p. Paris, F. Didot et Cᵉ.

71. — Le Glay (E.) Les Flamands aux croisades. In-8, 222 p. et grav. Lille, Lefort; Paris, même maison.

72. — Le Maître. Historique de la gendarmerie. Origine de cette arme, ses attributions et ses services aux différentes époques de notre histoire. In-18 jésus, 128 p. Paris, Laloux fils et Guillot.

(Publication de la Réunion des officiers.)

73. — Le Mire (P. N.). Étude archéologique sur Grégoire de Tours. In-8, 71 p. Lons-le-Saunier, Gauthier frères.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

74. — Luce (S.). Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468), publiée avec notes et pièces diverses relatives au Mont-Saint-Michel et à la défense nationale en Basse-Normandie pendant l'occupation anglaise. T. I. In-8, XXIII-323 p. Paris, Firmin Didot et Cᵉ.

(Publié par la Société des Anciens textes français.)

75. — Magen (A.). Documents sur Jules-César Scaliger et sa famille. In-8, 122 p. Agen, Noubel.

(Extrait du Recueil des travaux de la Société d'agriculture, etc., d'Agen.)

76. — Marchegay (P.). Chartes bordelaises de 1080 à 1185, tirées des archives du monastère de Saint-Florent, près Saumur. In-8, 20 p. Nantes, Forest et Grimaud; Les Roches-Baritaud (Vendée).

77. — MARCHEGAY (P.). Chartes de Saint-Florent près Saumur, concernant l'Angoumois. In-8, 32 p. Les Roches-Baritaud (Vendée).

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

78. — MARCHEGAY (P.). Chartes et autres titres du monastère de Saint-Florent, près Saumur, concernant l'Ile-de-France, de 1070 à 1220 environ. In-8, 30 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

79. — MARCHEGAY (P.). Chartes anciennes du prieuré de Monmouth, en Angleterre, au diocèse d'Hereford, membre de l'abbaye bénédictine de Saint-Florent, près Saumur. In-8, 35 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley; Les Roches-Baritaud (Vendée).

80. — MARCHEGAY (P.). Les prieurés anglais de Saint-Florent, près Saumur. Notice et documents inédits tirés des archives de Maine-et-Loire. In-4, 47 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley; Les Roches-Baritaud (Vendée).

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

81. — MARCHEGAY (P.). Vingt lettres missives originales et inédites du chartrier de Thouars (1282-1635). In-8, 42 p. Nantes, Forest et Grimaud; Les Roches-Baritaud (Vendée).

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

82. — MARIONNEAU (E.). Frère André, artiste peintre, de l'ordre des Frères prêcheurs (1662-1753); lettres inédites et documents, accompagnés de notes, d'un essai de catalogue des ouvrages de ce peintre, et d'un portrait gravé à l'eau-forte par E. Moyne, d'après la peinture originale du frère André. Gr. in-4, 64 p. Bordeaux, Gounouilhou.

83. — MARTIN (Alphonse). Étude historique sur les anciennes communautés d'arts et métiers du Havre. In-12, VIII-236 p. Fécamp, Durand.

84. — MAS LATRIE (L. de). La Terre au delà du Jourdain et ses premiers seigneurs. In-8, 6 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

85. — MAUCONDUIT (G.). Histoire de Bolbec. In-8 carré, 100 p. Bolbec, Chicot; Rouen, Métérie.

86. — MAUPILLÉ (L.). Notices historiques et archéologiques sur les paroisses du canton de Saint-Brice. In-8, 102 p. Rennes, Catel et Ce.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.)

87. — MAZARIN. Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, recueillies et publiées par M. A. Chéruel. T. II (juillet 1644-décembre 1647). In-4, LXXVIII-1074 p. Paris, Imp. nationale.

(Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiée par les soins du ministre de l'Instruction publique.)

88. — MEYER (P.). La vie latine de saint Honorat et Raimon Féraut. In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Romania.)

89. — MOULÉ (L.). Recherches historiques et chronologiques sur les villages de l'arrondissement de Vitry-le-François. I. Étude sur la seigneurie et les villages de Changy, Merlaut, Outrepont. In-8, 85 p. Vitry-le-François, Pessez et Ce.

90. — MOULIN. Notice sur les Ambibariens. In-8, 37 p. Tours, Bouserez.

(Extrait des Comptes-rendus du congrès tenu au Mans et à Laval par la Société française d'archéologie, en mai 1878.)

91. — Notice sur Jean Le Bon, médecin du cardinal de Guise; suivie de sa prosopopée : *le Rhin au roy*. 1568. Petit in-8, 93 p. Paris, Martin.

92. — Revue des Documents historiques; suite de pièces curieuses et inédites, publiées avec des notes et des commentaires par Étienne Charavay, archiviste-paléographe. 6e année, 1879. In-8, 203 p. Paris, Charavay frères, 51, rue de Seine.

Ce nouveau volume n'est pas moins riche que les précédents en pièces antérieures à la Révolution; je me bornerai à indiquer les principales, qui sont, pour la plupart, accompagnées d'excellents fac-similés en héliogravure.

Charte magnifique de Louis VII, en 1177, confirmant les anciennes donations faites à l'abbaye de Saint-Vandrille; restaurée

sur vélin par M. le docteur Bonnejoy. — Charte du mois d'octobre 1254, par laquelle Aymery IX, vicomte de Rochechouart, et Jeanne de Mauléon, sa femme, cèdent la part d'hérédité de celle-ci à Aymery IX, vicomte de Thouars; texte très important en langue romane. — Charte du 7 mai 1410, relative à la translation des reliques de sainte Hélène dans une châsse neuve. — Brevet de l'ordre du Porc-Épic, délivré par Dunois le 11 mars 1441. — Lettre de Frédéric, roi de Naples, à Anne de Bretagne, écrite du Plessis-lès-Tours, où Louis XII l'avait interné. — Documents du xve siècle extraits des archives de Milan et de Venise. — Lettre de Vincent de Paul au ministre Chavigny sur l'état misérable des frontières de Picardie et de Champagne en 1651. — Diverses lettres de Philippe V à Mme de Maintenon (9 janvier 1702), de Chamillart au duc de Vendôme (25 septembre 1708), d'Albéroni au Régent (16 septembre 1715), du vieux maréchal de Villeroy à son ancien camarade Vaudémont (17 mars 1722), du maréchal de Villars à M. d'Angervilliers, ministre de la guerre (29 avril 1733). — Plusieurs lettres galantes de la Clairon. — Une supplique de Grimm au comte de Vergennes, pour Mlle de Belsunce, petite-fille de Mme d'Épinay.

93. — Ruble (Alphonse de). François de Montmorency, gouverneur de Paris et lieutenant du roi dans l'Isle-de-France (1530-1579). In-8, 92 p. Paris, H. Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Récit, appuyé sur un grand nombre de documents inédits, de deux importants épisodes de la vie du maréchal François de Montmorency, fils aîné du connétable : ses amours avec Mlle de Pienne, rompues malgré la touchante résistance de l'un et de l'autre, pour faire épouser à François Diane de France, fille de Henri II; et sa querelle avec le cardinal de Lorraine, qui agita profondément la ville de Paris au commencement de 1565 et fut un des préludes de la guerre civile.

94. — Valois (Noël). Établissement et organisation du régime municipal à Figeac. In-8, 31 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Cette étude intéressante sur la longue période de troubles pendant lesquels le régime municipal de Figeac s'enfanta peu à peu, est faite d'après des textes inédits pour la plupart, et on trouve en appendice un tableau de l'organisation définitive, telle qu'elle fut établie par la charte royale du mois d'octobre 1318.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 AOÛT 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ANATOLE DE BARTHÉLEMY,

L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 novembre 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1929. M. le vicomte Georges D'AVENEL, à Paris, avenue Marceau, n° 45; présenté par MM. de Beaucourt et de Boislisle.

Ouvrages offerts.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juillet 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juillet 1880. — *Revue des Questions historiques,* 1er juillet 1880.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 4e trimestre de 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1880. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1880, n° 1. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,* avril, mai et juin 1880.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 123e à 126e livraisons. — *Épisodes de la Ligue au Mans* (1589), par l'abbé Ambroise Ledru, professeur au petit séminaire de Précigné. — *A travers la France en*

1422, par le même. Mamers, Fleury et Dangin. Deux br. in-8. (Extraits de la *Revue historique et archéologique du Maine.*) — *Les Enseignes, emblèmes et inscriptions du vieil Orléans*, par le docteur Patay, médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu, membre de la Société des sciences d'Orléans et de la Société archéologique et historique de l'Orléanais; avec XVI planches dessinées d'après nature et gravées à l'eau-forte par Émile Davoust, membre de la Société des sciences, attaché au Musée historique d'Orléans. Orléans, Herluison. Br. in-4. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*.)

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique et M. le vice-recteur de l'Académie de Paris invitent M. le président de la Société à assister à la séance de distribution des prix du grand concours des lycées.

M. L. Delisle exprime son regret d'être empêché d'assister à la séance du Conseil et d'être obligé de renvoyer à une prochaine séance le résultat de l'examen que le Comité de publication doit faire d'une proposition précédemment soumise au Conseil.

M. l'abbé Ingold et M. Patay remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1880. 5 feuilles tirées; feuilles 6 à 10 en pages.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 28 feuilles tirées. On attend la copie de l'introduction et de la table.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 25 feuilles tirées; feuilles 26 et 27 (fin du texte) en placards. — M. de Ruble a promis l'envoi prochain de la préface et de la table.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie

et l'histoire des Gaules. T. III. 10 feuilles tirées; feuilles 11 et 12 en pages.

Les Établissements de saint Louis. T. Ier. 9 feuilles tirées; feuille 10 en placards.

M. Viollet a remis la copie de plusieurs des feuilles suivantes. L'éloignement de M. Bordier, commissaire responsable, qui est en ce moment à Genève, retardera peut-être le tirage.

M. de Chantérac informe le Conseil qu'il a reçu de M. Constans la copie d'une partie du troisième volume des *Mémoires de Nicolas Goulas*. Le Conseil autorise la mise sous presse dès que le commissaire responsable en aura fait l'examen.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente, conformément au règlement, la situation de la caisse de la Société au 1er juillet, pour le premier semestre de 1880 :

Recettes.

Excédent de 1879.	11,877fr.	80 c.
489 cotisations	14,670	»»
Intérêts du Crédit foncier	19	86
Rentes sur l'État.	365	»»
	26,932	66

Dépenses.

Impression de deux volumes. . . .	6,647	»»
Dépenses diverses.	1,664	75
	8,311	75

Résumé.

Recettes	26,932	66
Dépenses	8,311	75
Reste en caisse	18,620	91

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

95. — Bertin (Ernest). Les Mariages dans l'ancienne société française. In-8, iv-632 p. Paris, Hachette et Cᵉ.

Ce volume a obtenu une partie du prix Marcellin-Guérin que décerne l'Académie française. Sans approuver complètement le plan de l'auteur qui, contrairement à son titre, s'est cantonné entre le dix-septième et le dix-huitième siècle, et qui même, étant données ces limites, n'eût pas dû s'en tenir à un dépouillement quelque peu monotone des quatre ou cinq écrivains les plus connus, de ceux que tout le monde commence à savoir par cœur, je ne puis que reconnaître l'intérêt, l'utilité même de ce travail, et je crois devoir reproduire ici l'éloge qu'en a fait M. le secrétaire perpétuel de l'Académie.

« Un livre sur les *Mariages dans l'ancienne société française* devait naturellement contenir des détails assez piquants pour qu'on pût le trouver trop satirique, l'accuser même de manquer de bienveillance et d'impartialité. L'auteur s'en défend, et j'aime aussi à l'en défendre. Ce n'est pas dans les mémoires secrets, dans les chroniques scandaleuses, encore moins dans les commérages d'une société corrompue, qui ne s'en privait pas du reste, que M. Ernest Bertin a puisé ses informations. En recherchant les motifs qui décidèrent longtemps des mariages dans les familles nobles, il a étudié sous cet aspect nouveau la constitution et l'esprit de l'ancienne société française, et, par la force des choses, il a été amené à décrire les manèges, les intrigues, les incidents et les péripéties de la comédie matrimoniale, ainsi que la physionomie et les sentiments des personnages qui y jouaient leur rôle. S'il arrive alors parfois que la comédie dégénère et qu'elle aille jusqu'à la satire, la faute en est aux mœurs, et non à leur historien. C'est à Saint-Simon surtout et à Mᵐᵉ de Sévigné que M. Bertin a demandé des confidences, en ayant soin toujours de les soumettre au contrôle de l'honnête Dangeau, dont l'esprit exact et l'humeur débonnaire corrigeaient d'avance ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans la verve endiablée du fier duc et dans la malicieuse finesse de l'inimitable marquise. »

96. — Deseille (Ernest). Le pays Boulonnais, études historiques. In-8, 152-438-xvi p. Paris, Didier et Cᵉ.

Cet ouvrage est divisé en deux parties distinctes : 1° une introduction à l'histoire de la province boulonnaise et de la ville et du port de Boulogne (habitants, usages, religion et superstitions, régime féodal et municipal, fin de l'ancien régime); 2° une série de documents originaux, parmi lesquels il faut citer les *Antiquitez de Boulogne-sur-Mer,* par G. Le Sueur (1596), un catalogue analytique de plus de quatre cents chartes et monuments historiques pouvant servir à l'histoire du Boulonnais, les textes *in extenso* de vingt et une pièces, un compte de l'année 1338, et enfin une étude sur Boulogne en 1415 et sur les relations des communes du Nord lors du désastre d'Azincourt. — En somme, M. Deseille, en prenant pour point de départ de ses investigations la chronique de 1596, n'a pas eu d'autre prétention que d'indiquer une partie notable des sources où pourra puiser le futur historien du Boulonnais. Mais, comme beaucoup de recueils factices, celui-ci pèche par la méthode : non seulement l'auteur n'a point mis tout l'ordre nécessaire entre les différentes pièces, mais je lui reprocherais volontiers de n'avoir pas fait des efforts suffisants pour donner au moins une apparence d'homogénéité à son œuvre.

97. — Henry (C.). Un érudit homme du monde, homme d'église, homme de cour (1630-1721); lettres inédites de Mme de la Fayette, de Mme Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, etc., extraites de la correspondance de Huet. In-8, IX-126 p. Paris, Hachette et Ce.

Il n'est pas besoin d'être exceptionnellement familiarisé avec l'histoire de nos dépôts littéraires pour savoir que la correspondance de Daniel Huet fut l'objet d'une des spéculations fructueuses de M. Libri et qu'elle appartient actuellement à un cabinet étranger, mais que la Bibliothèque nationale a retrouvé, en 1859, dans les portefeuilles de M. Léchaudé d'Anisy, la copie toute préparée pour l'impression d'une partie des lettres reçues par le savant prélat. Depuis vingt ans, ce recueil a été bien souvent exploré, cité et utilisé; je crois même qu'un certain nombre de pièces que M. Henry donne aujourd'hui comme inédites ont vu le jour de côté ou d'autre ; mais son petit fascicule ne laisse pas que de renfermer des pages intéressantes, surtout pour l'histoire littéraire et scientifique. Il est regrettable que la correction des textes, et surtout leur annotation, laissent autant à désirer. — Dans un appendice de vingt-deux pages, M. Henry a donné le relevé analytique, par catégories de signataires, des autres lettres à Huet que renferme la copie de M. Léchaudé d'Anisy.

98. — Jaeglé (Ernest). Correspondance de Madame,

duchesse d'Orléans, extraite des lettres publiées par M. de Ranke et M. Holland; traduction et notes par Ern. Jaeglé. 2 vol. in-18 jésus, x-787 p. Paris, Quantin et Ce.

La correspondance de Madame, dont il n'y a plus besoin de signaler la valeur, s'augmente chaque jour, mais surtout par le fait des publications allemandes; on peut voir, sur ce sujet, les quelques pages d'avis du nouveau traducteur et l'article qu'il a donné dans la *Revue des Deux Mondes* (1er janvier 1879). Nous autres Français, nous sommes en retard pour réunir et publier les lettres que l'infatigable plume de la princesse écrivait dans notre langue, et qui se rencontrent un peu partout : c'est là qu'il y aurait encore à trouver des détails nouveaux pour l'histoire des événements du règne de Louis XIV ou pour celle des mœurs, car il semble que la correspondance allemande ait à peu près donné maintenant, en ce qui concerne notre pays, tout ce qu'on en pouvait extraire.

En parcourant les deux volumes de M. Jaeglé, j'y relève au passage une certain nombre de pages intéressantes qui manquaient dans les anciennes traductions : un portrait de Mme de Montespan (I, 288), un récit de la bataille de Nerwinde (I, 110), une description du camée de la Sainte-Chapelle (I, 118), quelques lignes sur Ninon (I, 193-194), une très juste appréciation du rôle des chansons dans l'histoire (I, 247), un jugement non moins juste sur l'œuvre de Molière (I, 342), etc., etc.

Pour nombre de lettres, M. Jaeglé a jugé bon de ne pas prendre dans le texte allemand les passages qu'en avaient extraits ses devanciers. De plus, lorsqu'il donne les mêmes fragments qu'eux, sa traduction offre de notables différences (ce qui, je l'avoue, me fait craindre pour l'exactitude de l'une ou l'autre version). Il semble aussi que certaines lettres n'aient plus la même date que dans les recueils Brunet ou Rolland; mais ce changement est sans doute le fait des nouveaux éditeurs allemands, MM. Holland et de Ranke, en qui nous devons avoir toute confiance.

99. — Potier de Courcy. Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne, chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit; par les PP. Anselme, Ange et Simplicien, augustins déchaussés. Tome IX. Deuxième partie, contenant la suite des généalogies du P. Anselme, et les généalogies des pairs, grands officiers et chevaliers du Saint-Esprit nommés de 1733 à 1790. Première livraison. Gr. in-4, xi-496 p. Paris, Firmin Didot.

Je suis fort en retard pour annoncer ce volume, qui a paru au mois de mars 1879, et la place me manquera pour en parler comme il conviendrait; mais je compte y revenir quelque jour, en traitant certains faits curieux relatifs à l'*Histoire généalogique*. Aujourd'hui donc on me permettra de n'en dire que quelques mots sommaires. Chacun sait que les neuf tomes mis au jour, de 1726 à 1733, par les continuateurs de l'œuvre du P. Anselme, sont très rares, très difficiles à rencontrer dans le commerce, et que, d'autre part, ils ont le grave inconvénient de s'arrêter soixante ans avant la fin du régime monarchique. MM. Didot et Cie, si soucieux des besoins de l'histoire, ont entrepris de faire une nouvelle édition, ou plutôt une réimpression textuelle, de l'œuvre monumentale, en intercalant seulement entre crochets dans la rédaction primitive des articles, sans l'altérer d'ailleurs, les corrections et additions dont ces articles étaient susceptibles. L'éditeur choisi pour cette tâche, — il était tout désigné par son passé d'érudit, par son ardeur à la recherche de la vérité, par une saine horreur des mensonges complaisants, — a bravement abordé le sujet par ses côtés les plus abrupts, ceux qui demandaient le plus d'initiative personnelle : sans attendre la réimpression des neuf volumes de l'*Histoire généalogique*, il nous offre un volume supplémentaire, tout entier de son œuvre, et qui contient, avec la suite des généalogies données par ses prédécesseurs, celles des pairs ecclésiastiques et laïques, des ducs héréditaires (pourquoi ne pas y ajouter les ducs à brevet?) et des chanceliers qui furent nommés entre 1733 et 1790.

Les RR. PP. Augustins et leur collaborateur Du Fourny (que M. de Courcy a tort de ne point nommer) se servaient autant que possible des titres originaux, que fournissaient en abondance les plus riches dépôts; aujourd'hui leur continuateur ne saurait plus suivre le même procédé, mais on peut être sûr qu'il n'a épargné et n'épargnera ni les soins, ni les démarches, ni les vérifications, pour se tenir à la hauteur de ses devanciers et pour établir exactement les filiations et la chronologie. Des lecteurs exigeants regretteront toutefois qu'il n'ait pas cru devoir chercher plus avant les origines vraies de certaines familles, surtout de celles qui ont occupé pendant plusieurs générations de hautes positions ministérielles. Il est vrai que, sous ce rapport, les PP. Augustins usaient aussi avec discrétion de leurs droits de généalogistes et ne remplissaient pas jusqu'au bout leur devoir; mais, aujourd'hui, cette réserve n'a plus aucun lieu d'être, l'histoire est en pleine possession de tous ses privilèges, et M. de Courcy se trouvait mieux autorisé que personne à compléter les indications tout à fait insuffisantes du *Dictionnaire véridique des origines* de Louis Lainé.

Sans compter les suites des généalogies qui s'arrêtaient à 1730 dans l'édition primitive, ni les branches négligées par celle-ci (l'attache de quelques-unes me semble discutable), le volume ou

plutôt le fascicule de M. de Courcy contient plus de vingt-cinq généalogies entièrement nouvelles, qui, pour la plupart, font connaître des familles historiques de premier rang. Cependant ce n'est encore qu'une première partie du volume supplémentaire; la seconde contiendra l'équivalent pour les maréchaux de France, les amiraux, les grands maîtres de l'artillerie, les grands aumôniers, les autres grands officiers de la couronne qui remplissent le tome VIII de l'*Histoire généalogique*, et enfin les chevaliers du Saint-Esprit (ancien t. IX). Souhaitons le prompt achèvement de cette entreprise si utile, pour que les éditeurs puissent procéder ensuite à la réimpression des neuf volumes de l'ancien texte et mettre ainsi à la disposition de tous un instrument de travail qui, malgré des lacunes et des imperfections absolument inévitables, conservera à jamais sa valeur et son crédit.

100. — VALOIS (Noël). Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris (1228-1249), sa vie et ses ouvrages. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8, 399 p. Paris, Alph. Picard.

A la Faculté d'abord, puis dans le public érudit, l'œuvre de M. Valois a eu un succès des mieux mérités. D'un sujet inexploré, dédaigné même, le jeune historien a su faire jaillir la lumière, tout en dissimulant sous une forme agréable à l'esprit l'énorme somme de travail et l'immense quantité de documents sur lesquelles repose son livre. Comme évêque, comme patron de l'université de Paris, comme docteur, comme conseiller de Blanche de Castille et de Louis IX, comme délégué du saint-siège, comme confesseur de la reine mère, Guillaume l'*Auvergnat* eut constamment un rôle des plus importants, et son biographe a su en tirer parti pour éclaircir, chemin faisant, nombre de points obscurs dans l'histoire de cette période du XIIIe siècle.

A la suite de la première partie d'exposition, une seconde partie, plus technique, est consacrée à la bibliographie des œuvres de Guillaume, et surtout à l'examen de ses doctrines philosophiques, dont le caractère avait été remis en lumière, de nos jours, par les maîtres les plus compétents, mais méritait d'être encore apprécié de plus près.

Un catalogue de 103 pièces justificatives, dont beaucoup sont reproduites intégralement, complète cette étude de premier ordre.

101. — VAYSSIÈRE (A.). Saint Guignefort; origine, forme et objet du culte rendu à ce prétendu saint dans la paroisse de Romans (Ain). In-8, 35 p. Lyon, Châteauneuf.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 2 NOVEMBRE 1880,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 7 décembre 1880.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1930. M. Léopold Favre, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); présenté par MM. Pajot et J. Desnoyers. Correspondant, M. Champion, libraire.

1931. M. Arbod, avocat à Valence (Drôme); présenté par MM. Auger et Loones. Correspondant, M. Loones, libraire.

Ouvrages offerts.

Publications périodiques. — *Revue historique,* septembre-octobre 1880. — *Revue des Questions historiques,* 1er octobre 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1880. — *Revue des Documents historiques,* juin-juillet et août-septembre 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique,* août et septembre-octobre 1880.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 4e trimestre de 1879. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1880, n° 2. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres,* janvier-mars 1880. — *Mémoires* de la même société, 2e série, tome XVI. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube,* 3e série, tome XVI. — *Bulletin de*

la Société d'émulation du département de l'Allier, tome XVI, 1re livraison.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Inventaire critique des lettres historiques des croisades, par le comte Riant. I et II, a. 768-1100. Paris, Ernest Leroux, in-4. — *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye N.-D. de Josaphat,* publiées par H.-François Delaborde, ancien élève de l'École des chartes, ancien membre de l'École française de Rome. Paris, Thorin, 1880. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,* fascicule XIX.) — *Lettres inédites de Jacques Faye et de Charles Faye,* publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Eugène Halphen. Br. in-12. Paris, Champion. — *Antoine Brachet, sa famille, sa mort en 1504, son monument funéraire retrouvé en 1789, à Paris,* par M. Boucher de Molandon. Br. in-8. Orléans, Herluison. — *Le château de Richemont et sa chapelle,* par le docteur E. Galy, président de la Société historique et archéologique du Périgord, etc. Br. in-8. Périgueux, Dupont et Ce. — *La conquête de la Corse et le maréchal de Vaux, 1769,* d'après des documents inédits, par G. Baguenault de Puchesse. Br. in-8. Paris, V. Palmé. (Extrait de la *Revue des Questions historiques.*) — *La prise de la Bastille,* par le baron de Reiffenberg. Br. in-16. Saint-Germain-en-Laye, D. Bardin. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 127e à 138e livraisons. — *Le Compositeur et le Correcteur typographes,* par G. Daupeley-Gouverneur, imprimeur, ancien correcteur à l'imprimerie Claye. Paris, Rouvier et Logeat, 1880. Un vol. in-18.

Correspondance.

MM. le comte Riant et de Beaucourt s'excusent d'être empêchés d'assister à la séance du Conseil.

M. le vicomte Georges d'Avenel remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Pajot, en proposant l'admission de M. L. Favre, rappelle les travaux littéraires auxquels celui-ci a coopéré, et entre autres l'édition du *Glossaire français* de la Curne Sainte-Palaye, dont M. Pajot a la direction, un *Glossaire du patois poitevin* et une *Histoire de la ville de Niort.*

M. Morand exprime ses regrets d'avoir été obligé, par un malheur de famille, d'interrompre momentanément la rédaction définitive de l'introduction et la préparation des

tables qui doivent compléter le second volume de la *Chronique de Le Févre de Saint-Remy.*

M. le comte Riant annonce que M. Molinier a terminé à peu près la copie du manuscrit autographe de la *Chronique de Robert Abolant.* Il collationnera, pendant cet hiver, les sept autres manuscrits connus jusqu'ici, et il espère avoir terminé son travail au mois d'avril prochain.

M. de Chantérac informe le Conseil qu'après avoir examiné la copie du troisième volume des *Mémoires de Nicolas Goulas,* que lui a remise M. Constant, il l'a trouvée en état d'être mise sous presse, et qu'elle a été envoyée à l'imprimerie.

M. Royer, inspecteur d'Académie, au nom de M. le vice-recteur, informe le Conseil que le prix d'histoire fondé par la Société a été remporté par l'élève Constantin, du lycée Henri IV. Il renouvelle au Conseil l'expression de la reconnaissance de l'Université pour cet encouragement donné aux études historiques.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1880. 10 feuilles tirées.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. 28 feuilles tirées.

Mémoires de La Huguerye. T. III. 26 feuilles tirées; feuilles 27, 28 et 29 en placards. Feuilles *a, b, c* de l'introduction en placards.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 14 feuilles tirées; feuille 15 en pages.

Les Établissements de saint Louis. T. I. 13 feuilles tirées; feuilles 14 et 15 en pages.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, com-

munique au Conseil le résultat de l'examen fait par ce comité d'une proposition transmise par M. le comte de Puymaigre, de publier une correspondance chiffrée de Philippe II et d'autres princes et personnages politiques du XVIe siècle, dont M. de Estève a retrouvé la clef.

Tout en reconnaissant l'intérêt que peuvent offrir ces lettres pour l'histoire des relations politiques entre les cours souveraines de l'Europe au XVIe siècle, le Comité fait à ce projet les objections suivantes.

La Société a déjà publié et a encore en voie de publication plusieurs ouvrages importants qui se rapportent à la même période historique.

La correspondance des souverains et princes espagnols du XVIe siècle, dont M. Gachard dirige depuis plusieurs années la publication dans la collection de la Commission historique de Belgique, comprend déjà et comprendra encore un très grand nombre de lettres se rapportant aux mêmes personnages et aux mêmes événements politiques. La correspondance dont M. de Estève propose la publication n'en fournirait qu'un très incomplet supplément, à supposer même qu'elle ne figurât pas déjà, en partie, dans la collection de Belgique.

Si la Société entreprenait de publier des recueils de lettres historiques du XVIe siècle, il conviendrait sans doute de commencer par des documents qui eussent une relation plus intime avec l'histoire de France.

Enfin, le caractère de la rédaction en chiffres des lettres dont il s'agit n'est pas toujours une preuve de leur importance : l'emploi des chiffres épistolaires n'avait souvent d'autre but que de soustraire la lecture des dépêches aux agents intermédiaires de la transmission.

Le Comité regrette, en conséquence, de ne pouvoir proposer l'acceptation du plan présenté au Conseil. — L'opinion du Comité est mise aux voix et approuvée par le Conseil.

M. P. Meyer appelle l'attention du Conseil sur l'intérêt que pourrait offrir la publication d'une *Chronique de Jean de Montreuil sur le règne de Charles VII.* Un élève

distingué de l'École française de Rome, M. Thomas, a commencé des recherches préliminaires sur ce document. — Le Conseil est d'avis que la question dont il s'agit doit être plus approfondie et plus sérieusement examinée, pour qu'il puisse prendre une décision à cet égard.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

102. — Azaïs (l'abbé P.). Le collège de Nîmes. In-8, 127 p. Nîmes, Clavel-Ballivet et Ce.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes.)

103. — Barbier de Montault (Mgr X.). Un tableau de l'abbaye de Fontevrault. In-8, 20 p. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

104. — Croissandeau (J.). Grammaire romane du XIIIe s. appliquée au *Roman de la Rose*. In-16, 80 p. Orléans, Herluison.

(Extrait du t. V du *Roman de la Rose*.)

105. — Duhamel (L.). Une ligue au XIVe siècle; épisode du passage des Grandes compagnies en Provence. In-8, 16 p. Avignon, Séguin frères; Paris, Champion.

106. — Flavien de Blois (le R. P.). Statistique des franciscains dans la Loire-Inférieure à l'époque de la Révolution. In-8, 23 p. Nantes, Libaros.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

107. — Girard. Le siège d'Arbois en 1674. In-8, 39 p. Lons-le-Saulnier, Declume.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura.)

108. — Hédou (J.). Jean Le Prince et son œuvre, suivi de nombreux documents inédits. In-8, 339 p. et portrait à l'eau-forte par Gilbert. Paris, Baur; Rapilly.

l'ère chrétienne. In-8, XVI-43 pages. Lyon, Brun; Valence, Lantheaume.

225. — DOUCIN (F.-P.). Table alphabétique des noms d'auteurs et des matières contenues dans les Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure depuis sa fondation, en 1798, jusqu'en 1878 inclusivement. In-8, 146 p. Nantes, Mellinet.

226. — DU BOYS (A.). Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican. In-8, XLVII-578 p. Paris, Palmé.

227. — DUCLOS (C.-P.). Contes de Charles Pinot-Duclos, de l'Académie française, avec une notice bio-bibliographique par Octave Uzanne. In-8, XC-259 pages avec vign. et portrait. Paris, Quantin.

228. — DUPRIEZ (R.). Notice historique sur l'ancienne abbaye de Viller-Betnach, d'après les archives de cette abbaye conservées à la préfecture de Metz. In-8, 32 p. et planche. Nancy, Réau.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz.)

229. — DURRIEU (P.). La prise d'Arezzo (1384) par Enguerrand VII, sire de Coucy. In-8, 39 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

230. — DUVAL (C.). Les terres de Saint-Victor et chapitre, dans l'ancien bailliage de Ternier. Communication faite au congrès des Sociétés savantes savoisiennes tenu à Annecy le 25 août 1879. In-8, 40 p. Saint-Julien, Mariat.

231. — ESNAULT (l'abbé G.). Entrée solennelle du roi Louis XIII et de Marie de Médicis en la ville du Mans, le 5 septembre 1614. Nouvelle édition, annotée. In-12, 78 p. Le Mans, Edmond Monnoyer.

Réimpression, avec de fort bonnes notes, d'une plaquette d'histoire locale dont il parait n'exister qu'un seul exemplaire, et dont l'auteur, Hardouin le Bourdais, était avocat au présidial du Mans.

232. — EYQUEM (F.). Étude sur Gonsalve de Cordoue, dit le Grand Capitaine, suivie de documeuts et d'une lettre

autographe inédite de ce général espagnol. In-12, 184 p. et portrait à l'eau-forte par Teyssonnière. Paris, Champion.

233. — Eyriès (G.). Les Châteaux historiques de la France : 1re série, contenant 200 eaux-fortes dans le texte et 50 planches hors texte, gravées par nos principaux aquafortistes, sous la direction de M. Eugène Sadoux. T. I. Fascicules 2 à 6. (Châteaux de Larochefoucauld, Amboise, Josselin, Serrant, Vigny, Montal, Castelnau-de-Brétenoux et la Grangefort-sur-Issoire.) In-4, p. 33 à 209. T. II. Fascicules 1 à 6. (Châteaux d'Anet, Bonneval, Les Vaux-de-Cernay, Bussy-Rabutin, Vizille, Chastellux, Époisses, Oiron, Bazoches, Rambures et Chambord.) In-4, 277 p. Poitiers, Dupré.

234. — Fage (E.). Une page sur la famille Fouquet, à propos de l'exil de Mme Fouquet à Limoges et de l'abbé Fouquet à Tulle. In-8, 23 p. Tulle, Crauffon.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.)

235. — Faucon (M.). Prêts faits aux rois de France par Clément VI, Innocent VI et le comte de Beaufort (1345-1360). In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou; Paris.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

236. — Favier (J.). Notice sur Nicolas Durival, lieutenant général de police de la ville de Nancy, historien et géographe de la Lorraine. In-8, 37 pages et portrait. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

237. — Fédié (L.). Le comté de Razès et le diocèse d'Alet. In-8, VII-420 p. Carcassonne, Lajoux frères.

238. — Feraud (l'abbé J.-J.-M.). Souvenirs religieux des églises de la Haute-Provence, suite et complément de l'Histoire, géographie et statistique des Basses-Alpes. In-8, 348 p. Digne, Vial.

239. — Fersen (J.-A. de). Le comte de Fersen et la cour de France. Extraits des papiers du grand maréchal de Suède, comte Jean Axel de Fersen, publiés par son petit-

neveu, le baron R. M. de Klinckowstrœm, colonel suédois; avec un portrait de Fersen et deux fac-similés de lettres autographes de Marie-Antoinette. Deux vol. in-8, LXXVII-768 p. Paris, Didot et Cᵉ.

Les dates extrêmes de cette publication, 1791-1794, ne me permettent pas d'en parler autrement que pour regretter la destruction du journal que le comte de Fersen avait tenu pendant son séjour à la cour de France ou dans les armées françaises, depuis l'année 1780. Si l'on en juge, non seulement par les deux volumes édités actuellement, mais aussi par les fragments de journal et de correspondance que l'éditeur fait connaître dans une très intéressante introduction, cette destruction, qui fut le fait d'un dépositaire trop craintif, nous prive d'un document de premier ordre sur l'histoire du règne de Louis XVI et des premiers temps de la Révolution.

240. — FIERVILLE (C.). Documents inédits sur Philippe de Commynes. Première partie : la ferme du sel aux Ponts-de-Cé et la galéasse Nostre-Dame. In-8, 27 p. Le Havre, Lepelletier.

241. — FINOT (J.). La mainmorte dans la terre de l'abbaye de Luxeuil. In-8, 77 p. Paris, Larose.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

242. — FOISSET (P.). L'ancien Palais-de-justice de Beaune. In-4, 26 p. Dijon, Jobard.

243. — FONDEVILLE (J.-H.). Calvinisme de Béarn, poème béarnais de Jean-Henri Fondeville, publié pour la première fois, avec une notice historique et un dictionnaire béarnais-français, par Hillarion Barthety, secrétaire de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, et L. Soulice, bibliothécaire de ladite ville. In-8, 180 p. Pau, Ribaut.

(Extrait du Bulletin de la Société des sciences, etc. de Pau.)

244. — FORMEVILLE (de). Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux. 2 vol. in-8, DCLXXIV-430 p., portr. et carte. Lisieux, Piel.

245. — FORNERON (H.). Un diplomate sous François Iᵉʳ : le cardinal de Gramont. In-8, 51 p. Orléans; Paris.

(Extrait du Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

246. — FOURNIER (A.). Rambervillers au XVIIe siècle (1670-1690). In-8, 19 p. Épinal, Busy.

(Extrait des Annales de la Société d'émulation des Vosges.)

247. — FRANCE (H. de). La Cour de Toulouse. In-8, 17 p. Montauban, Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

248. — FRÉDÉGAIRE. Compilation dite de Frédégaire. (Texte.) Reproduction littérale du manuscrit 10910 du fonds latin de la Bibliothèque nationale. In-8, 180 p. Abbeville, Retaux.

249. — FROGER (l'abbé L.). Les Établissements de charité à Saint-Calais. In-8, 40 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

250. — FUZET. La branche de Veïlom, chronique de la Gaule au IVe siècle. Gr. in-8, 240 p. Limoges, E. Ardant et Ce.

251. — FUZET. Le sceau de Satan, épisode de la sorcellerie au moyen âge. In-12, 154 p. Limoges, E. Ardant et Ce.

252. — GARET (E.). Histoire de l'établissement des Jésuites à Pau, suivie de l'arrêt de la cour du parlement de Navarre contre les Jésuites, en 1763. In-12, 69 p. Pau, Garet.

(Extrait de l'Indépendant des Basses-Pyrénées.)

253. — GARNIER (É.). Musée des Archives nationales. Documents étrangers. In-8, 36 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Catalogue des 222 documents étrangers qui sont exposés depuis 1878 dans une annexe du Musée des Archives, et qui comprennent, entre autres séries intéressantes, une suite de près de soixante traités, de 1196 à 1812. La pièce la plus ancienne est une charte par laquelle Offa, roi des Merciens, en Angleterre, confirme plusieurs donations faites à l'abbaye de Saint-Denis-en-France par des Anglo-Saxons (12 avril 790). Dans la série de l'Orient latin figurent au premier rang une lettre d'Argoun, roi mogol de Perse, à Philippe le Bel (1289), et une lettre d'Œldjaïtou, fils et successeur du même prince, datée des premiers jours de juin 1305, à côté de l'original de la lettre bien connue que Tamerlan écrivit, en juillet 1402, au roi Charles VI.

254. — GATIEN-ARNOULT. Histoire de l'Université de Toulouse, 2e et 3e fragments. In-8, 36-32 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc. de Toulouse.)

255. — GEORGES (l'abbé É.). La suppression du prieuré Notre-Dame de Rosnay-l'Hôpital (notice historique d'après des documents inédits). In-8, 20 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

256. — GERMAIN (A.). Les Maîtres chirurgiens et l'École de chirurgie de Montpellier, étude historique d'après les documents originaux. In-4, 98 p. Montpellier, Boehm et fils.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.)

257. — GERMAIN (L.). Chartes d'affranchissement à la loi de Beaumont, d'Ugny, de Tellancourt et de Villers-la-Chèvre (canton de Longuyon, Meurthe-et-Moselle). In-8, 16 p. Nancy, Crépin-Leblond.

258. — GERMAIN (L.). Chartes concernant l'histoire de Cons-la-Grandville qui mentionnent des affranchissements accordés par Mathieu II, duc de Lorraine. In-8, 7 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

259. — GERMAIN (L.). Note complémentaire sur la charte d'affranchissement de Cons-la-Grandville (1248). In-8, 15 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

260. — GERMAIN (L.). Donation faite par Hugues II, comte de Vaudémont, à l'abbaye de Saint-Mihiel, du four banal de Courcelles, en 1221 (charte originale). In-8, 8 p. Nancy, Crépin-Leblond.

261. — GERMAIN (L.). Jean de Bourgogne et Pierre de Genève, comte de Vaudémont, époux de Marguerite de Joinville (1368-1392). In-8, 164 p. avec armoiries. Nancy, Crépin-Leblond.

262. — GERMANET (F.). Les Vaudois du Piémont, ou les

Protestants avant la Réforme, esquisse historique. In-18 jésus, 31 p. Paris, Bonhoure et Ce.

263. — Goberville. Chronologie locale ou faits historiques sur la ville de Caudebec-en-Caux (de 1576 à 1790). In-8, 24 p. Rouen, Cagniard.

264. — Grignon (L.). Historique et description de l'église et paroisse de Saint-Loup de Châlons. In-8, IV-216 p. et planches. Châlons-sur-Marne, Martin.

265. — Guibert (L.). Coutumes singulières de quelques confréries et de quelques églises du diocèse de Limoges : représentations et mystères ; processions et danses ; les Cornards de Payzac. In-8, 20 p. Limoges, Chapoulaud frères.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.)

266. — Guibert (L.). Sceaux et armes de l'hôtel-de-ville de Limoges ; sceaux et armes des villes, églises, chancelleries, etc., des trois départements limousins. In-8, 77 p. et grav. Paris, Chapoulaud frères.

267. — Guichet (A.). Histoire de la médecine à Troyes. In-8, 127 p. Troyes, Journal de l'Aube.

268. — Guillard (E.). Sennely et son ancien prieuré. In-8, 101 p. Orléans, Herluison.

269. — Guillaume (l'abbé). Notice historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Mansui-lès-Toul. In-8, 48 p. et 2 planches. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

270. — Guillemin (P.). Les coutumes d'Avieux. In-8, 18 p. Lyon, Goyard.

271. — Guillibert (l'abbé F.). Le collège royal Bourbon d'Aix sous la direction des Jésuites (1621-1763). Discours prononcé à la distribution des prix du petit séminaire et de l'école libre du Sacré-Cœur d'Aix, le 28 juillet 1879. In-8, 48 p. Paris, Lecoffre fils et Ce.

272. — Haigneré (l'abbé D.). Cartulaire des établissements religieux du Boulonnais. I. Deux chartes inédites du

chapitre de Thérouanne (1119-1157). In-8, 42 p. Boulogne, Le Roy.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de Boulogne.)

273. — HALPHEN (Eug.). Lettres inédites de Jacques Faye et de Charles Faye, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, XI-148 p. Paris, H. Champion.

Jacques Faye d'Espeisses et son frère le chanoine Charles Faye étaient l'un et l'autre membres du parlement de Paris, et ils servirent activement la cause royaliste lorsque le siège du gouvernement eut été transféré à Tours. Jacques Faye, alors président, quitta même la robe pour rejoindre l'armée de Henri IV sous les murs de Paris; il y mourut emporté par l'épidémie contagieuse. Son frère, qui cumulait avec un office de conseiller clerc les fonctions d'archidiacre de Josas, vécut jusqu'en 1617.

Leurs trente-cinq lettres, que M. Alphen a tirées des mss. de la Bibliothèque cotés fr. 15901-15909, sont toutes adressées au conseiller d'État Pompone de Bellièvre, qui devint chancelier en 1599. Elles vont de 1571 à 1593 et contiennent des particularités intéressantes sur l'existence intérieure de certaines familles parisiennes, sur les premiers troubles qui agitèrent la capitale, sur les affaires de l'Église gallicane, les États de 1588, le séjour des Cours à Blois, le siège de Paris et les opérations subséquentes.

L'éditeur nous permettra de lui signaler quelques erreurs de transcription portant sur des noms de personnes ou de lieux, et de regretter qu'il n'ait pas donné plus d'étendue et de précision à la notice biographique qui précède les lettres.

274. — HELLOT. Essai historique sur les Martel de Basqueville et sur Basqueville-en-Caux (1000-1789), d'après des documents inédits. In-8, XV-404 p. Dieppe, Renaux; Rouen, Métérie.

275. — HERSART DE LA VILLEMARQUÉ. La légende de saint Gurthiern, fondateur de Quimperlé. In-8, 28 p. Paris, Didier et Cie.

276. — HOULLIER (l'abbé A.). Floreda, ou l'église d'Amiens au IVe siècle. Gr. in-8, VIII-350 p. et gravure. Amiens, Delattre-Lenoel.

277. — HUCHER (E.). Découverte du tombeau de la recluse Ermecia dans l'ancienne église de Gourdaine, au

Mans (Sarthe). In-8, 6 pages avec fig. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

278. — HUE (G.). L'Artillerie dans l'antiquité et au moyen âge. In-8, 74 p. avec 5 fig. Paris, Dumaine.

(Extrait du Journal des Sciences militaires.)

279. — HUREL (J.-M.). Le château de Falaise, étude historique. In-8, 156 p. et plan. Falaise, M[lle] Trolonge.

280. — Inventaire des archives communales de la ville de Narbonne antérieures à 1790, rédigé par M. Germain Mouynès, archiviste du département de l'Aude. Série AA. (Actes constitutifs et politiques de la commune.) Série BB. (Administration communale.) 5 vol. gr. in-4 à 2 col., xx-3001 p. Narbonne, Caillard.

281. — Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790; rédigé par M. G. Desjardins, chef du bureau des archives au ministère de l'Intérieur, et M. Bertrandy-Lacabane, archiviste du département de Seine-et-Oise. Archives civiles, série E, n[os] 2948 à 3993. (T. II.) In-4 à 2 col., 353 p. Versailles, Cerf et fils.

282. — JACQUIN (G.). Monographie de Bessancourt. In-8, 91 p. avec plan. Paris, V[es] Renou, Maulde et Cock.

283. — JADART (H.). Du lieu natal du pape Urbain II, In-8, 20 p. Reims, Gény.

(Extrait du Recueil des travaux de l'Académie de Reims.)

284. — JARRY (L.). Les suites de la Fronde; la guerre des Sabotiers de la Sologne et les assemblées de la Noblesse (1653-1660). In-8, 176 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

285. — JONGLEUX (H.). Chroniques berrichonnes du XVII[e] siècle, journal des choses mémorables arrivées en la ville de Bourges et autres lieux de la province (1621-1694). In-8, IV-320 p. Bourges, Bernard.

286. — KERVYN DE LETTENHOVE (le baron). Les collec-

tions d'autographes de M. de Stassart; notices et extraits. In-8, 188 p. Bruxelles, Hayez.

La collection de M. de Stassart se composait en majeure partie de documents français ; nous ne saurions être trop reconnaissants à notre érudit confrère de nous en faire connaitre, soit par ses analyses, soit par une reproduction intégrale ou partielle, les principaux numéros, utilisés ou non par M. de Stassart lui-même dans ses *Œuvres complètes*. On y rencontre successivement, par ordre de dates, les noms les plus connus de notre histoire politique : Philippe-Auguste, Agnès Sorel, Jacques Cœur, Bayart, François Ier, Catherine de Médicis, Biron, les princes Lorrains, Sully, Feuquière, Malherbe, Retz, Foucquet, Colbert, Condé, Turenne, Luxembourg, Fabert, la princesse des Ursins, le prince Eugène, Vendôme, le duc de Bourgogne, Mme de Maintenon, Marie Leczinska, le cardinal de Fleury, Mgr de Belsunce, le duc de Broglie, la chevalière d'Éon, Louis XVI, Marie-Antoinette, Dupont de Nemours, Mirabeau, etc. ; puis, dans l'histoire littéraire : Scudéry, Chapelain, Racine, Boileau, Huet, Arnauld d'Andilly, la Rochefoucauld, Bussy-Rabutin, l'abbé Fleury, Saint-Simon, Voltaire, Rousseau, Grimm, Rulhière, Florian. — Trois derniers chapitres sont consacrés aux personnages de la République, de l'Empire et de la Restauration.

287. — Kurth (G.). Saint Grégoire de Tours et les études classiques au VIe siècle. In-8, 8 p. Le Mans, Monnoyer.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

288. — Labiche (J.-B.). Notice sur les dépôts littéraires et sur la révolution bibliographique de la fin du dernier siècle, d'après les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal. In-8, 124 p. Paris, Parent.

289. — La Borderie (A. de). Archives du bibliophile breton; notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne. T. I. In-18, x-180 pages. Rennes, Plihon.

290. — Lacaze (L.). Notice sur la place royale de Pau (1688-1878). Petit in-8 carré, VI-114 p. Pau, Ribaut.

291. — Lainé de Néel (A.). Histoire du siège et prise de la ville de Domfront et de son château fort, le 9 mai 1574, par l'armée du maréchal de Matignon, gouverneur de Normandie, etc. In-16, 40 p. Mortain, Mathieu.

292. — Lalore (l'abbé). Note sur les limites du Pagus Breonensis. In-8, 6 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

293. — La Nicollière-Teijeiro (S. de). Les Marins bretons. Jacques Cassard, capitaine de vaisseau (1679-1740). In-8, 24 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue de Bretagne et de Vendée.)

294. — Larchey (L.). Dictionnaire des noms, contenant la recherche étymologique des formes anciennes de 20,200 noms relevés sur les Annuaires de Paris. In-12, xxiv-515 p. Paris, l'auteur.

295. — Lauzun (P.). Un ballet agenais au commencement du xviie siècle. In-8, 67 p. Agen, Lamy.

296. — Lavayssière (P.). Une ferme bretonne avant 1789. In-12, 119 p. Limoges, E. Ardant et Ce.

297. — Lavigne (B.). Étude biographique sur Nicolas Bachelier. In-8, 20 p. Toulouse, Douladoure.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc. de Toulouse.)

298. — Lecherbonnier (A.). Une promenade autour d'Issoudun; petits discours familiers sur l'histoire locale. In-8, 103 p. Châteauroux, Gablin et Dauphin.

299. — Ledouble (l'abbé). État religieux ancien et moderne des pays qui forment aujourd'hui le diocèse de Soissons. In-8, 583 p. et carte. Saint-Quentin; Soissons, l'auteur; les principaux libraires du département.

300. — Le Hardy (G.). Le dernier des ducs normands; étude de critique historique sur Robert Courte-Heuse. In-8, 184 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait de la Société des Antiquaires de Normandie.)

301. — Lepage (H.). Le Val Saint-Barthélemy, son village, son église, ses usines, etc.; le Noirval et ses antiquités. In-8, 51 p. et 2 planches. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

302. — Lerebours-Pigeonnière. Étude sur Charles de Bourgueville, sieur de Bras, discours prononcé à l'audience

solennelle de rentrée du 4 novembre 1878, à la Cour d'appel de Caen. In-8, 42 p. Caen, Vᵉ Le Gost-Clérisse.

303. — Lereuil (l'abbé J.-B.). Orret, commune dépendant de la paroisse de Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or), fondée par l'abbaye d'Oigny en 1579. In-8, iv-184 p. Dijon, Marchand.

304. — Le Vavasseur (G.). D'où partirent les assassins de saint Thomas de Cantorbéry. In-18 jésus, xii p. Alençon, Marchand-Saillant.

305. — Levé (A.). Guy Chrétien, grand bailli du Cotentin (1371-1375); note biographique. In-8, 13 p. Coutances, De Salettes.

306. — Littré (E.). Études et glanures pour faire suite à l'Histoire de la langue française. In-8, xiv-454 p. Paris, Didier et Cᵉ.

307. — Longnon (A.). Notes sur la géographie de la Gaule; communication faite le 21 mai 1879 à la Société des Antiquaires de France. In-8, 11 p. et plan. Nogent-le-Rotrou, Daupeley.

308. — Lucot (l'abbé). Jeanne d'Arc en Champagne; note inédite d'un contemporain de la Pucelle sur la campagne du sacre (1429), avec quelques éclaircissements sur cette note. In-8, 21 p. Châlons-sur-Marne, Thouille.

309. — Maggiolo. Pouillé scolaire, ou inventaire des écoles dans les paroisses et annexes du diocèse de Toul avant 1789, de 1789 à 1833. In-8, 116 p. Nancy, Berger-Levrault et Cᵉ.

310. — Mantz (P.). François Boucher, Lemoine et Natoire. In-fᵒ, 197 p., avec 32 planches hors texte à l'eau-forte et 58 grav. Paris, Quantin.

311. — Marquet de Vasselot. Histoire du portrait en France. Gr. in-8, xxviii-527 p. Paris, Rouquette; Nadaud et Cᵉ.

312. — Maynard (M. de). Notice sur les ruines du château de Turenne. In-8, 16 p. et grav. Brive, Roche.

313. — MÉNIGER (J.). Chronique du vieux Granville et ses environs depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Livre Ier. Antiquités. In-12, 36 p. Paris, Guérin.

314. — MONCLAR (de). Trois petits textes inédits. Notice sur un livre d'heures de la bibliothèque de Brême. In-12, 15 p. Vienne, Savigné.

315. — MONCLAR (de). Une bulle inédite de Clément V. In-8, 3 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

316. — MONTEL (A.) et L. LAMBERT. Chants populaires du Languedoc, avec la musique notée. In-8, XI-589 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Extrait de la Revue des Langues romanes.)

317. — MURAY (O.). Étude sur Bernard Palissy. In-8, 34 p. Amiens, Delattre-Lenoel.

318. — MURET. Lettres écrites de Madrid en 1666 et 1667 par Muret, attaché à l'ambassade de Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun. In-8, 84 p. Épernay, Bonnedame et fils; Paris, Picard.

319. — NIZIER DU PUITSPELU. Marie-Lucrèce et le grand couvent de la Monnoye. In-8, VII-192 p. et plan colorié par M. Vermorel. Lyon, Meton.

320. — Notice historique et archéologique sur l'église de Cruas, en Vivarais, précédée d'un aperçu sur l'abbaye de cette localité; par l'abbé C. B. In-12, 76 p. Notre-Dame-de-Lérins, Marie-Bernard.

321. — Notice historique et archéologique sur l'église paroissiale de l'Isle-Adam (diocèse de Versailles). In-8, 31 p. et 2 planches. Paris, Lahure.

322. — Nouvelles de la cour et de la ville, contenant le monde, les arts, les théâtres et les lettres (1734-1738), publiées d'après une correspondance inédite conservée à la Bibliothèque nationale. In-8, 167 p. Lyon, Rouveyre.

323. — PARIS (G.). La chanson du Pèlerinage de Charlemagne. In-12, 52 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

324. — Paris (L.). Histoire de l'abbaye d'Avenay. T. II, In-8, 514 p. Paris, Picard.

325. — Parmentier et Bérhaut. Notice sur Fauconcourt, commune du département de l'Aisne. In-8, 52 p. Laon, Cortilliot.

326. — Parrot (A.). Mémorial des abbesses de Fontevrault issues de la maison royale de France, accompagné de notes historiques et archéologiques. Grand in-8, 193 p. Angers, Lachèse et Dolbeau.

327. — Pellisson (J.). Les temples de Segonzac et de Jarnac (1607-1684). In-8, 35 p. Pons, Texier.

328. — Perrier (E.). Note sur un manuscrit champenois du XIIIe siècle. In-8, 32 p. Châlons, Thouille.

329. — Petite notice historique sur le prieuré du Puley. In-12, 25 p. Chalon-sur-Saône, Dejussieu.

330. — Piette (A.). Le château de Saint-Gobain, son origine et sa destruction. In-8, 18 p. Soissons, Michaux.

331. — Pigeon (l'abbé E.-A.). Histoire de l'ancienne église Saint-Gervais d'Avranches, ou examen de ses chartes et de ses titres. In-8, 43 p. Coutances, Salettes.

332. — Pigeon (l'abbé E.-A.). Le grand bailliage de Mortain en 1789. In-8, 180 p. Coutances, Salettes.

333. — Pilot de Thorey (E.). Notes pour servir à l'histoire de Grenoble. In-8, 190 p.

334. — Plieux (A.). Louis-Emmanuel de Cugnac, dernier évêque de Lectoure (1772-1800). In-8, 41 p. Auch, Foix.

335. — Prudhomme (A.). Histoire de Pierre Terrail, seigneur de Bayart. Gr. in-8, 342 p. et grav. Tours, Mame et fils.

336. — Prudhon (J.-C.). Vic-sous-Thil, la collégiale et le château de Thil. In-8, 446 p. Châtillon-sur-Seine, Legent-Diey.

337. — Puech (A.). Les Chirurgiens d'autrefois à Nîmes,

étude historique d'après des documents inédits. In-8, 155 p. Paris, Savy.

338. — PUECH (A.). Les Médecins d'autrefois à Nîmes. In-8, 288 p. Paris, Savy.

339. — PUICHAUD (C.). Usages du canton de Moncoutant. In-8, 34 p. Niort, Clouzot.

340. — QUEVILLY (H.). Une famille normande et ses domaines pendant l'occupation anglaise et les guerres de la Ligue (1417-1597). In-8, 13 p. Bernay, Veuclin, Pelage et Dulud.

341. — RATOUIS (P.). Les origines de l'académie d'équitation civile et de l'école d'équitation militaire de Saumur (1593 à 1830). In-18 jésus, 87 p. Saumur, Godet.

342. — RAUNIÉ (E.). Chansonnier historique du XVIII[e] siècle, publié avec introduction, commentaire, notes et index. I[re] partie : la Régence. T. III et IV, et table. In-18 jésus, 289-310 p. et portraits à l'eau-forte par Rousselle. Paris, Quantin.

343. — RAYNAUD (Gaston). Les Congés de Jean Bodel, publiés avec introduction et glossaire. In-8, 32 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

Jean Bodel est un poète d'Arras qui, atteint de la lèpre au moment de partir pour la terre sainte, en 1205, et forcé de se retirer dans une léproserie, adressa des adieux en vers (ou *congés*) à ses amis et bienfaiteurs. Méon a publié ces pièces pour la première fois en 1808, et d'autres œuvres de Bodel ont été également mises au jour par M. Francisque Michel; mais la biographie de l'auteur est assez mal connue et paraît reposer plutôt sur des conjectures que sur des faits bien précis. M. Raynaud en étudie quelques points avant de passer à l'analyse du sujet des *Congés* et des personnages qui y figurent, à la bibliographie raisonnée des manuscrits, à l'étude de la langue et de la versification, et enfin au texte même, établi d'après les règles de notre école philologique, ainsi que le glossaire qui suit ce texte.

344. — RAYNAUD (Gaston). Les Chansons de Jean Bretel. In-8, 24 p. Paris, Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Jean Bretel est un autre trouvère artésien à peu près aussi mal

connu que Jean Bodel; fut-il clerc ou laïque, de la basse classe ou de la riche bourgeoisie d'Arras? tels sont les points principaux qui sont encore en litige. — M. Raynaud publie les six chansons d'amour de Bretel qui sont conservées dans un manuscrit du Vatican, et dont une seule avait été donnée par des éditeurs allemands. Un très grand nombre de jeux-partis du même poète ont été analysés par M. Louis Passy, en 1859, d'après un manuscrit conservé à Sienne. — Les deux publications de M. Raynaud se recommandent par cette précision minutieuse et ces procédés rigoureusement scientifiques qui ont permis à la philologie française de regagner le terrain que nous avions perdu pendant un temps.

345. — Reboul (R.). Anonymes, pseudonymes et supercheries littéraires de la Provence ancienne et moderne. In-8, 447 p. Marseille, Lebon.

(Extrait du Bulletin de la Société des études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.)

346. — Registre (le) de l'officialité de l'abbaye de Cerisy, édité par M. Gustave Dupont, conseiller à la Cour d'appel de Caen, sur la copie du manuscrit des archives départementales de la Manche communiquée par M. Léopold Delisle, de l'Institut. In-4, 396 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.)

347. — Reiset (de). Notice sur Ivry-la-Bataille. In-12, 19 p. Évreux, Hérissey.

348. — Renard (A.). L'état civil de Jeanne d'Arc. In-8, 16 p. Langres, Dangien.

(Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.)

349. — Renauld (J.). Henri de Lorraine, duc de Guise (1550-1588), et Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, son épouse (1543-1633); souvenirs d'un voyage à Blois et à Eu. In-8, 35 p. Nancy, Crépin-Leblond.

350. — Retz (de). Œuvres du cardinal de Retz. Nouvelle édition, revue sur les autographes et sur les plus anciennes impressions, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-similé, etc., par MM. A. Feillet, J. Gourdault et R. Chantelauze. T. V. In-8, XI-666 p. Paris, Hachette et Cie.

(Les Grands écrivains de la France.)

351. — Révérend du Mesnil (E.). Les aïeux de Molière à Beauvais et à Paris, d'après les documents authentiques. Petit in-8, 80 p., avec pl. d'armoiries. Paris, Liseux.

352. — Rigollot (G.). Essai d'onomastique. Les noms de famille de Vendôme au xvie siècle. In-8, 11 p. Vendôme, Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.)

353. — Riocour (D. de). Liste des filles demoiselles reçues dans la maison de Saint-Louis fondée à Saint-Cyr par le roi (1686-1766), publiée d'après les pièces originales du Cabinet des titres. In-8, 73 p. Paris, Dumoulin.

(Extrait de la Revue historique, nobiliaire et biographique.)

354. — Robert (l'abbé C.). Essai archéologique et historique sur Saint-Georges-de-Lacoué et sur Saint-Frimbault-de-Gabrone (Sarthe). In-8, 60 p. et grav. Arras, Laroche.

(Extrait de la Revue de l'Art chrétien.)

355. — Roland (R.). Charles Févret, avocat au parlement de Bourgogne (1583-1661), sa vie et ses œuvres. Discours prononcé à l'ouverture de la Conférence des avocats près la Cour d'appel de Dijon, le 13 décembre 1879. In-8, 47 p. Dijon, Jobard.

356. — Roman (le) d'Aquin, ou la Conqueste de la Bretaigne par le roy Charlemaigne, chanson de geste du xiie siècle, publiée par F. Joüon des Longrais, ancien élève de l'École des chartes. In-8, cxxvii-248 p. Nantes, à la Société des Bibliophiles bretons.

357. — Rossignol (C.). Monnaies des Édues pendant et après la conquête de la Gaule. In-8, 29 p. et planche. Autun, Dejussieu père et fils.

358. — Rostaing (de). La Marine militaire de la France sous Philippe le Bel (1294-1304). In-8, 11 p. Paris, Berger-Levrault.

(Extrait de la Revue maritime et coloniale.)

359. — Roux (A.). Le pape Gélase Ier (492-496), étude sur sa vie et ses écrits. In-4, 224 p. Bordeaux, Duthu; Paris, Thorin.

360. — ROUYER (J.). Fragments d'études de bibliographie lorraine. Les éditions des Mémoires du marquis de Beauvau; imprimés pseudo-lorrains; imprimés lorrains déguisés. In-8, 84 pages. Nancy, Wiener.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

361. — ROZY (H.). La Chambre de commerce de Toulouse au XVIII[e] siècle, esquisse historique. In-8, 28 p. Toulouse, Armaing; Paris, Guillaumin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, etc. de Toulouse.)

362. — SAINT-JEAN (comte de). Michel Marion, épisode de la guerre de l'Indépendance bretonne. In-18 jésus, 270 p. Paris, Dentu.

363. — SAINT-SIMON. Papiers inédits du duc de Saint-Simon. — Lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne; tableau de la cour d'Espagne en 1721 ; avec deux introductions, par Édouard Drumont. In-8, 416 p. Paris, Quantin.

Plus heureux que tant d'autres solliciteurs groupés depuis longtemps devant la porte du Dépôt des affaires étrangères, M. Drumont a eu la bonne inspiration de se présenter au moment favorable, et est ainsi arrivé le premier à ces papiers inédits de Saint-Simon dont Armand Baschet avait dénoncé et prouvé mathématiquement l'existence en 1874. Je n'ai pas à raconter ici combien cette communication amena de péripéties successives : M. Drumont les a retracées lui-même, avec une véritable verve de lettré, dans la première de ses introductions, et l'écho a retenti un peu partout de la polémique qui s'en suivit. Ce ne sera pas le chapitre le moins curieux de la légende des papiers de Saint-Simon. Disons donc seulement que, pour sa part du butin, M. Drumont a eu communication des documents relatifs à l'ambassade extraordinaire du duc en Espagne, pendant les années 1721 et 1722; qu'il en a extrait 68 dépêches de Saint-Simon au roi Louis XV, au régent, au cardinal Dubois, au comte de Belle-Isle, au roi et à la reine d'Espagne et à leur ministre Grimaldo, et qu'il a joint à cette partie du dossier quelques pièces justificatives, telles qu'un fragment du *Tableau de la cour d'Espagne* rédigé sur les lieux mêmes par Saint-Simon, et plus tard remanié par lui pour prendre place dans les *Mémoires*. Bien que très pressé de faire bénéficier le public de cette première communication, M. Drumont a mis en tête des *Lettres et dépêches* deux introductions qui ajoutent beaucoup de piquant aux attraits de ce volume. Dans la première, tout en racontant, comme je le disais tout à l'heure, les épisodes de son

entrée au Dépôt des affaires étrangères, il donne un aperçu assez détaillé de la composition des autres parties du fonds qu'il avait pu entrevoir au passage, ou même examiner et feuilleter assez longuement pour en extraire ici quelques lignes, là quelques pages caractéristiques. Dans l'*Introduction à l'Ambassade*, moins considérable comme étendue, le lecteur trouvera un résumé des principaux points qui ressortent de la comparaison des lettres et dépêches avec la partie des *Mémoires* où Saint-Simon a raconté son séjour en Espagne. M. Drumont nous fait aussi connaître quelques pièces de la correspondance qui représente la contre-partie des lettres du duc, et dont la publication en regard de celles-ci sera nécessaire quelque jour pour que le dossier de l'*Ambassade en Espagne* ait sa forme définitive et son plein intérêt.

364. — Saint-Simon. Écrits inédits de Saint-Simon publiés sur les manuscrits conservés au Dépôt des affaires étrangères, par M. Prosper Faugère. T. I et II. In-8, xv-435 et xvi-510 p. Paris, Hachette et Cᵉ.

Le commencement de la publication de M. Faugère est un des faits heureux à noter dans l'année 1880, et les lettrés comme les historiens en suivent la marche avec un vif intérêt. Elle doit, en effet, comprendre successivement quelques-unes des œuvres principales que renferme le fonds des papiers de Saint-Simon conservés aux Affaires étrangères. Tout naturellement, M. Faugère a mis en tête celle de ces œuvres qui, par son sujet, son époque et son caractère, se plaçait tout à fait à part. C'est le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* (Henri IV, Louis XIII et Louis XIV), livre discutable sans doute comme tendances, comme théories historiques ou philosophiques et comme facture, mais plein de cette verve, de cette passion, de ce génie qui animent les plus beaux chapitres des *Mémoires*. Quelques pages en ont été données dans notre *Annuaire-Bulletin* au mois de mai dernier; le volume entier est à lire pour tous ceux que le xviiᵉ siècle intéresse, et pour ceux aussi qui trouvent un attrait si particulier au style, à la langue et aux procédés du grand écrivain. — Le second volume renferme : un mémoire contre les princes légitimés écrit en 1720; un autre mémoire sur la renonciation du roi d'Espagne à tous droits sur l'héritage de Louis XIV, qui date de 1712; les *Collections sur feu Mgr le Dauphin*, qui furent écrites dans la même année, et dont un fragment a été donné ici avec ceux du *Parallèle;* un *memorandum* des plus curieux fait pour les ducs d'Orléans et de Berry, en 1713, à une époque où toute la cour se préoccupait de l'éventualité prochaine d'une régence; les portraits des confesseurs de Louis XIV (les Pères Annat, Ferrier, de la Chaise et Tellier), et un portrait de Bossuet.

L'éditeur a reproduit l'orthographe même des manuscrits, qui, sauf celui du *Parallèle*, sont entièrement écrits de la main de Saint-Simon.

365. — SAINT-SIMON. Mémoires de Saint-Simon. Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des Additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. de Boislisle, et suivie d'un lexique des mots et locutions remarquables. T. I et II. 2 vol. in-8, LXXXIII-1146 p. Paris, Hachette et Cᵉ.

(Les Grands écrivains de la France.)

366. — SALMON (C.). Actes inédits de saint Lucien, premier évêque de Beauvais. In-8, 16 pages. Amiens, Douillet et Cᵉ.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.)

367. — SAULCY (F. de). Recueils de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France, depuis Philippe II jusqu'à François Iᵉʳ. T. I. In-4, XVI-569 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.)

368. — SMITH (V.). Vieilles chansons recueillies en Velay et en Forez. In-8, 35 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Romania.)

369. — SMYTTÈRE (P.-J.-E. de). Les collégiales de Cassel et ses autres institutions religieuses anciennes. In-8, XVII-336 p. et 15 pl. Hazebrouck, David.

370. — Table alphabétique des archives de l'intendance de Bretagne ; par E. Quesnet. In-8, 75 p. Rennes, Catel.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.)

371. — TAUPIAC (L.). Fermat; notice biographique. In-8, 54 p. et portrait. Montauban, Forestié.

(Extrait de la Biographie de Tarn-et-Garonne.)

372. — TAUPIAC (L.). L'abbaye de Belleperche. In-8, 29 p. Montauban, Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1880.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

Mémoires du maréchal de Villars, 53, 62, 66, 71, 72.
Sidoine Apollinaire, 61, 148, 149, 155.

Rapports sur la situation de la Société, 73, 163.
Suspension de la vente des volumes presque épuisés, 67, 73.
Sociétaires rayés pour retard de payement des cotisations, 73.
Traductions des ouvrages latins, 62.

II. — *Bibliographie.*

ERRATA.

Page 55, nº 5 de la Bibliographie, ajoutez le nom de l'éditeur du *Costume d'après les sceaux:* Paris, Dumoulin.

Page 172, dernières lignes, lisez : *Lettres et traités de Jean de Montreuil, secrétaire de Charles VI.*

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

SUR

ÉTIENNE DE VESC,

SÉNÉCHAL DE BEAUCAIRE.

(Suite[1]*.)*

Ludovic le More avait-il déjà pris des engagements avec le roi de France ? Sur ce point, quelque incertitude ne laisse pas de subsister, malgré les recherches de M. de Cherrier. Une grande ambassade milanaise, dont nous avons dit quelques mots plus haut[2], était venue à Paris en 1492, sous prétexte de féliciter Charles VIII des heureux événements qui venaient de s'accomplir en France, mais avec l'ordre de lui faire comprendre très secrètement, sans rien spécifier d'ailleurs, que le Sforza était mieux placé que personne pour servir les desseins du jeune roi partout

1. Voyez l'*Annuaire-Bulletin* de 1878, p. 265-285, et celui de 1879, p. 293-334.
2. Deuxième article, année 1879, p. 324.

où il en aurait besoin, et de lui promettre de « grands services, aides de gens et d'argent[1]. » Ralentis et suspendus plusieurs fois par le fait de Ludovic lui-même, qui redoutait de voir les Français procéder à l'exécution de leurs desseins, et qui eût préféré s'en tenir à de vagues démonstrations, les pourparlers auraient cependant, selon toutes les apparences, abouti en 1493, et un acte d'alliance offensive et défensive aurait été signé à Senlis, dans le courant du mois de mai, en même temps ou à peu près qu'un traité était conclu avec les Allemands[2]. C'est la version de Guichardin[3], et l'histoire inédite de Charles VIII dont nous avons déjà cité plusieurs passages (l'auteur s'aide fort souvent des textes italiens) parle aussi en ces termes du traité de 1493[4] : « Bien que la résolution demeurast suspendue pour quelque temps sur les remontrances contraires de quelques seigneurs du royaume, sy est-ce qu'enfin le tout fut conclud au privé Conseil entre le Roy, l'ambassadeur milanois, de Vers et Briçonnet seuletz : que le duc, luy aiant presté deux cens mil ducatz, donneroit passage et toutes provisions à son armée, avec cinq cens hommes d'armes paiez[5], luy permetroit d'armer à Genes tant de vaisseaulx qu'il voudroit; s'obligeant à la deffence du duché de Milan contr'un chacun et conserver l'autorité de Ludovic, tenir

1. *Mémoires de Commynes*, tome II, p. 312-314; Cherrier, *Histoire de Charles VIII*, p. 238 et 350; Buser, p. 324 et 532, lettre de Paris, 3 avril 1492. L'ambassade était composée des principaux personnages de la cour de Milan, Charles de Balbiano, comte de Belgiojoso, Jérôme Tuttavilla, Galéas Visconti et le comte de Cajazzo. Désignée et pourvue d'instructions dès le mois de février 1492, elle n'arriva en France que dans le courant du mois de septembre suivant.

2. Voyez ci-dessus, année 1879, p. 320. M. de Cherrier dit (p. 351) que l'ordre de conclure fut expédié de Milan à M. de Belgiojoso, le 29 avril 1493. Le recueil des *Ordonnances des rois de France* (tome XX, p. 435, note 6) mentionne le traité en note seulement et à la date de mars 1494 (1493, ancien style). Les correspondances diplomatiques actuellement publiées ne nous révèlent rien de précis sur ce point; mais sans doute les recherches de M. Fr. Delaborde feront la lumière complète.

3. *Storia*, liv. I, ch. I. Cf. Varillas, *Histoire de Charles VIII*, p. 217-218.

4. Ms. Dupuy 745, fol. 30 v°.

5. C'était une dépense de près de trente mille ducats d'or (Cherrier, p. 393).

dans Ast deux cens lances durant la guerre, pour subvenir aux nécessitez du duché. Puis à part luy promit de sa main la principauté de Tarente quant il auroit conquis le royaume. Tout cela néantmoings fut tenu secret quelque tems jusques à ce que Charles eust faict une publique assemblée en forme d'Estatz généraux, tant pour donner à conoitre à son peuple la justice de ses intentions, que pour tirer moiens de luy à la poursuitte d'icelles. »

Muni de l'instrument du traité, Belgiojoso serait reparti en toute hâte pour Milan[1]; mais Ludovic, qui avait été si ardent à exciter Charles VIII et ses conseillers, se montra plus irrésolu, plus perplexe, plus inquiet, à mesure que ses engagements devenaient plus formels et qu'approchait le moment d'y faire droit. Sa propre sûreté — car le Milanais ne manquerait pas d'exciter les convoitises de l'armée française dès qu'elle descendrait par-delà les monts — et sa réputation de profond politique[2] se trouvaient également en jeu. Belgiojoso lui-même s'appliqua à le retenir en lui répétant que le duc d'Orléans n'avait d'autre idée que de reconquérir l'héritage de son aïeule et que le jour de l'arrivée des armées françaises serait celui de la ruine de tous les Sforza[3]. D'autre part cependant, une ligue était imminente entre Naples, Rome et Florence. Quand Perron de Baschi, envoyé en tournée dans les diverses cours d'Italie, arriva à Milan pour réclamer l'exécution des promesses de Sforza, celui-ci répondit d'abord vaguement qu'il ne pouvait seul régler les affaires de l'Italie, et qu'il devait s'entendre à ce sujet avec Venise et le saint-siège[4]. Serré de près, il donna enfin ordre au chargé d'affaires Maffeo Pirovano, qui remplaçait Belgiojoso pendant son absence, de faire des offres plus réelles au roi de France[5].

1. Il fit le trajet de Senlis à Torgiara, dans le Parmesan, en cinq jours (Cherrier, tome I, p. 352, et *Dictionnaire de Moréri*, v° Belgiojoso, p. 311). Corio (*Storia di Milano*, partie VII) parle de ce voyage extraordinaire, mais ne paraît pas indiquer l'existence du traité.

2. Il faut lire sur ce point un curieux rapport du florentin P. Alamani, dans les *Négociations*, p. 555 et suiv.

3. Corio, *Storia di Milano*.

4. Juillet 1493 (Cherrier, p. 358-359).

5. Août 1493 (Cherrier, p. 364).

Ce fut M. de Beaucaire qui reçut le premier ces bonnes nouvelles et qui obtint pour Pirovano une audience en pleins champs, sans autre témoin étranger que le prince de Salerne, toujours admis, nous l'avons déjà vu, dans les délibérations relatives à l'Italie.

L'annaliste Romanin a reproduit la dépêche par laquelle Pirovano rendit compte de l'entrevue à son maître[1]; les détails en sont curieux. « L'heure étant venue de monter à cheval, écrit Pirovano, le seigneur sénéchal de Beaucaire me vint dire d'aller attendre le roi à la porte du château[2], de lui présenter ainsi, à cheval, les lettres de créance et les recommandations de Votre Excellence, et de ne point exposer l'objet de mon ambassade avant d'être dans la pleine campagne. A peine étions-nous en selle, le secrétaire, le prince de Salerne et moi, que S. M. parut, et, comme elle s'approchait de moi, il me parut plus respectueux de mettre pied à terre. » Le roi prit les lettres, les lut, écouta gracieusement Pirovano, et lui dit de suivre de près; puis, il l'appela à ses côtés et entra en matière par des compliments sur la santé de Ludovic. L'entretien dura une grande demi-heure, sans que personne autre qu'un archer écossais, qui suivait à quelque cinquante pas, pût approcher des interlocuteurs. L'ordre avait été sans doute donné par Étienne de Vesc d'écarter tout le monde, et ce fut en vain que le duc d'Orléans lui-même, qui voyait avec déplaisir l'audience se prolonger, fit annoncer plusieurs fois que des oiseaux se levaient en grand nombre. Tout entier à la conversation, le roi cherchait les endroits où on ne pût le troubler. Il se servait de la langue française, que connaissait peu Pirovano, et le sénéchal fit demander le prince de Salerne par un garde, pour servir d'interprète; mais du reste l'ambassadeur, étant bien instruit de l'affaire, saisissait à peu près le sens des réponses de Charles VIII. En somme, celui-ci fit entendre qu'il

1. *Storia documentata di Venezia*, t. V, p. 29-32; lettre datée du 3 août 1493.

2. Le roi était à Melun, d'où il partit à petites journées pour Orléans, ne s'arrêtant nulle part que pour prendre le plaisir de la chasse et pour essayer une cinquantaine de faucons envoyés récemment par le Médicis (*Négociations*, p. 244; Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 91).

recevrait les offres de Ludovic avec plaisir; que, si les Milanais l'aidaient dans son entreprise, il n'en aurait que plus de moyens de leur témoigner son affection; que très convaincu de la sagesse et de l'affection de Ludovic, il s'en remettait à lui de diriger l'affaire, de la mettre en bonne voie, et qu'aussitôt arrivé à Orléans, dans trois ou quatre jours, il ferait communiquer à l'ambassadeur des détails plus positifs[1].

Une seconde audience eut lieu, dans laquelle Pirovano donna d'amples renseignements sur l'inclination toute nouvelle du pape pour Ferdinand d'Aragon et sur les efforts que Ludovic avait faits pour ramener Alexandre VI à des sentiments plus favorables à la France. Le roi répondit : « Le seigneur Ludovic se montre bon cousin et bon ami en me conseillant aussi bien qu'il le fait; je lui en suis fort obligé. Allez avec M. le sénéchal, dans sa chambre, et communiquez-lui, ainsi qu'au prince de Salerne et au général de Languedoc, ce que vous m'avez exposé à moi-même. Ensuite, j'en conférerai avec eux, et je vous ferai savoir ma réponse. » Réuni avec les trois personnages qui avaient été désignés par le roi, Pirovano leur lut les lettres de son maître, dont Guillaume Briçonnet prit note. Après quoi, on lui demanda s'il avait une déclaration formelle de l'offre faite par Ludovic en réponse aux demandes de la France. Il la leur montra, et tous, satisfaits de cette assurance, se mirent à dire que leur roi était bien assez fort, quelque entreprise qu'il se proposât, pour la mener seul, mais que le conseil et le secours de Ludovic Sforza seraient une facilité de plus pour l'affaire, et une garantie de succès. Quant au pape, il y avait deux moyens sûrs de le faire repentir de ses façons d'agir, et cela sans que le roi sortît de sa chambre. « L'un, dit le général Briçonnet, est de convoquer un concile, ce à quoi se prêteront volontiers l'empereur et le roi des Romains[2]; l'autre est de ne pas lui faire obédience et de nous réserver la disposition des bénéfices dont le produit est d'un si bon revenu pour Rome. » Cet entretien ne fut suspendu que par l'arrivée de la nuit. Le jour suivant,

1. Lettre du 3 août 1493; Romanin, t. V, p. 29-32.
2. Dépêches du 16 août. On a vu plus haut ce mode de pression sur le pape mentionné par un autre ambassadeur.

de très bonne heure, Pirovano vint chercher une réponse plus positive; mais Étienne de Vesc était parti pour le château de Savigny-sur-Orge, où se tenaient sa femme et ses enfants, et ce fut le général Briçonnet qui, après avoir tenu Pirovano dans l'attente pendant un jour entier, lui fit savoir que l'on ne pouvait prendre aucune résolution tant que les dépêches de Perron de Baschi et des autres agents ne seraient point arrivées[1].

Perron s'était rendu à Venise, en compagnie d'un secrétaire de Ludovic le More, pour obtenir tout au moins la neutralité de cette république entre Naples et les Français, à charge par ceux-ci de l'aider ensuite contre les Turcs[2]. D'autre part, un écuyer génois, du nom de Squarciafico[3], qui était au service du sénéchal, partit en poste pour Rome, avec ordre, tout en sollicitant certaines affaires pendantes, de faire surtout sentir à Alexandre VI combien la cour de France était mécontente et indignée de l'accord qu'il venait de passer avec Ferdinand d'Aragon[4]. Perron de Baschi, toujours en mouvement, se rendit aussi à Rome, y eut une entrevue secrète avec le pape, et en emporta, outre la promesse d'Alexandre de quitter le parti aragonais, qui avait jadis combattu son élection au trône pontifical, des renseignements certains sur la ligue qui existait entre Florence et Naples[5]. Cette révélation indigna grandement le Conseil, où il fut presque résolu d'expulser aussitôt, sans délais ni formalités, tous les Florentins qui habitaient la France et y avaient des intérêts commerciaux fort considérables. François della Casa, fort maltraité par les gens de cour, mais niant toujours avec énergie que sa république eût conclu aucune

1. Romanin, t. V, p. 33-34.
2. *Négociations*, p. 235-236.
3. *Déchire-figue*. On retrouve plus tard ce surnom francisé en *Scorsifique*.
4. *Négociations*, p. 247; lettre de Fr. della Casa, 25 août 1493. Selon l'historiographe des Briçonnets, Bretonneau (p. 68-70), ce fut pour détourner cet orage que le pape envoya offrir, par un habile émissaire, le chapeau de cardinal pour Guillaume Briçonnet, et il lui fit même mettre sous les yeux la bulle de nomination toute prête à signer. Selon Varillas (tome II, p. 191-192), Briçonnet refusa de tenir son chapeau du saint-siège et ne voulut être cardinal que du fait de son maître.
5. *Négociations*, p. 253.

alliance contre la France, obtint à grand'peine du général Briçonnet qu'il serait sursis à l'exécution de ces mesures de représailles.

Telle était la situation lorsque arrivèrent presque simultanément[1] Perron de Baschi, de retour de sa mission, les ambassadeurs extraordinaires de Florence, et le comte de Belgiojoso, qui était allé remettre à Ludovic le More le traité secret du mois de mai précédent[2]. Gentile Becchi et son éloquence eurent, en apparence, un grand succès; mais cette impression fut de peu de durée et, grâce aux procédés éminemment persuasifs des ambassadeurs milanais, la partie fut bientôt gagnée pour Ludovic.

Ce fut en rase campagne, comme précédemment, que Charles eut sa première entrevue avec M. de Belgiojoso, et il n'y assista aucun autre intermédiaire que Perron de Baschi, qui avait fait route avec les Italiens. Comme Belgiojoso pressait le roi de déclarer formellement s'il mettrait à exécution ses projets sur Naples, Charles protesta avec force qu'il n'y avait pas lieu que personne en doutât, et, contre son habitude, qui était de rester froid et d'écouter très patiemment, il ne laissa pas finir son interlocuteur, affirmant à plusieurs reprises que sa résolution était arrêtée, qu'il avait mûrement étudié les voies et moyens, et que, quand même Ludovic viendrait à lui manquer, il entendait passer outre, quitte à l'en faire repentir. Puis, il exposa les mesures prises pour s'assurer le concours ou la neutralité des autres puissances. Il avouait du reste qu'une pareille entreprise serait fort coûteuse; mais, pour la commencer et pour soudoyer des condottieri italiens, on avait en bon lieu cinq ou six cent mille ducats. « En somme, son discours m'a fort étonné, écrivait M. de Belgiojoso, et il a conclu en jurant foi de roi qu'il voulait exécuter l'entreprise, car, après tant d'avances et de discours, ce serait une grande infamie de reculer. Son projet est de commencer aux fêtes de Noël la levée des gens d'armes et d'aller s'établir en Provence ou à Lyon, pour activer les préparatifs et pour

1. Du 15 au 17 septembre 1493, à Tours (*Négociations*, p. 258 et 325).
2. Voyez ci-dessus, p. 227.

être à portée de faire des emprunts à Venise, à Florence et à Milan[1]. »

Les excitations de l'ambassadeur milanais achevèrent d'exalter l'esprit du jeune roi, et finirent même par produire un effet analogue sur les membres du Conseil qui avaient représenté jusque-là le parti de la paix et de la sagesse, c'est-à-dire le duc et la duchesse de Bourbon, le duc d'Orléans, le prince d'Orange, l'amiral de Graville, le maréchal des Querdes, Philippe de Commynes.

L'historien anonyme de Charles VIII[2] a fait, de ce partage du Conseil, un tableau intéressant et bon à reproduire, ne fût-ce que comme paraphrase du récit plus bref de Commynes.

« Ceux, dit-il, qui, plus praticz aux affaires du monde, rapportoient l'estat de la France à la considération du brouillis des passions des hommes et de l'inconstance des choses humaines, ne trouvoient autrement bonnes les ouvertures d'un tel voyage en Italie, tant pour les incommoditez du royaume de France que pour le peu de foy et nulle assurance des Italiens malcontens mesmemant, lesquelz, préférans l'occasion de leur déplaisir à tout respect de bien et d'honneur, soit général ou particulier, font loy de se racommoder aux dépens de qui que ce soit, quand ilz voient une apparence de contentement. Et bien que, par force et dextérité d'esprit, on pût obvier à cela, faute d'argent à si grande entreprise, le peu d'hommes qui connoissent les affaires d'Italie, la foiblesse du naturel du roy qu'on y vouloit traîner, le renon de la prudence de Ferdinand, le nombre de grans capitaines exercez en tant de guerres passées, son royaume bien pourveu de tout le besoin et assuré de fortes et bien pourveues avenues du long temps qu'il a régné, pour avoir en trente-trois ans amassé grans deniers, mesmes les confiscations de tant de seigneurs, et le secours de ses amys, luy pourroient moienner un autre grand trésor, la valeur et science militaire d'Alfonce, le plus renommé chef de tous ces cartiers, les faisoient résoudre qu'avec grande prévoyance Loys XI,

1. Dépêche du 28 septembre, donnée par Romanin, t. V, p. 36-39. Cf. Cherrier, t. I, p. 364 et suiv.

2. Bibl. nat., ms. fr. 17519, f° 78 v°, et ms. Dupuy 745, f° 29 v°.

son père, qui avoit tousjours suivy la vérité plus que l'aparence des choses, avoit tousjours reffuzé les espérances à luy proposées de divers estatz d'Italie, ny tenu mesmes comte des droitz à luy escheus sur le royaume de Naples; joint que les plus vieux se représentoient, par la pratique de tant d'actions passées, que l'assailly, pour si peu de cœur et moiens qu'il aye, est tousjours plus avantagé que l'assaillant, auquel il faut plus de gens, d'argent, de moyens et de tems. De fait, l'estat de l'Arragonnois n'estoit tel que l'espérance de sa foiblesse deust enhardir le Françoys de l'assaillir; car il estoit pourveu de bons hommes, de chevaux de service, d'artillerie, de deniers, fortes places et avenues de malaisé accès, le tout commandé par son fils Alfonce, duc de Calabre, capitaine de grand renon. D'ailleurs, on ne devoit douter qu'il ne feust secouru des princes italiens, qui ne virent jamais de bon œil les estrangers fors en leurs terres. L'Espagnol mesmes, son cousin et frère de sa femme, ne luy pouvoit faillir, quelque assermentée confédération qu'il eust avec Charles, veu le double lien de parenté et le déplaisir d'avoir le voesinage des Françoys si prochain, comme Ferdinand disoit tout haut, magnifiant sa puissance et amoindrissant celle de ses ennemys, pour mieux maintenir les siens en devoir. Mais le désir d'honneur et de biens présens, promis et espérez à la poursuitte de tel dessein, eschaufa tellement les autres, ceux mesmes qui avoient la grâce du prince, qu'aucuns metant sous pié, et les autres ne considérant la cheute des inconvéniens à venir, ne travaillèrent guères d'estre gangnez, et, ce fait, persuader le roy que chose ne lui sauroit avenir plus honorable en ce monde que délivrer l'Italie de ses tiranneaux[1]. »

L'amiral de Graville fut des premiers à se rallier aux favoris; puis vinrent successivement: le maréchal des Querdes, qui entrevoyait une belle armée à conduire; le maréchal de Gié, naturellement désigné comme lieutenant général du roi; le duc d'Orléans, « dont le plus grand plaisir étoit d'avoir occasion de suivre les armes, comme celui qui en aimoit le métier sur toutes choses[2], »

1. Cf. Belleforest, *Histoire des neuf rois Charles de France*, liv. XIV, p. 357.

2. *Hist. ms. de Charles VIII*, reproduite par Godefroy, p. 98.

et qui ne songeait pas moins volontiers à reprendre sur les Sforza l'héritage de son aïeule Valentine Visconti; le duc de Bourbon lui-même, à qui la régence du royaume devait revenir, si le roi s'absentait par-delà les monts[1], et qui se souciait peu d'ailleurs de risquer sa position et son repos dans une lutte folle contre le torrent[2]. Quant à Commynes, par un de ces revirements qui lui étaient habituels, il fut des plus ardents à appuyer l'entreprise si longtemps combattue et entravée par ses menées secrètes, des plus prompts à offrir au roi le secours de ses deniers et de la grande galéasse qu'il entretenait sur la mer Méditerranée.

La question financière était une préoccupation sérieuse, quoi que le roi en pût dire aux Milanais : depuis longtemps on ne vivait que d'expédients compromettants[3], et, si habile que pût être M. de Saint-Malo, ces expédients ne pouvaient plus suffire le jour où il s'agirait de passer en Italie et de traverser la péninsule d'un bout à l'autre. A cela Belgiojoso tenait une réponse toute prête : son maître n'avait-il pas promis un prêt de deux cent mille ducats, outre l'entretien d'un corps d'hommes

1. Voyez les *Histoires de Paul Jove*, p. 21.

2. Lettres de l'évêque d'Arezzo, dans les *Négociations*, p. 350 et 351. Dans le courant du mois d'octobre 1493, M. et Mme de Bourbon vinrent en cour pour prendre part aux dernières délibérations, avec Beaucaire, Salerne, etc. (Dépêches de Fr. della Casa, p. 261 et 264.)

3. Dans une lettre du 8 octobre (1490 ?), à propos d'emprunts faits pour l'affaire de Flandre et pour la mise sur pied d'une armée, les généraux Gaillart, Briçonnet et Bidaut écrivaient au roi : « Sire, nous vous advertissons que les parties dessusdictes sont toutes parties nouvelles de creue sur vos finances de l'année prouchaine, lesquelles convient prendre sur les premiers deniers, dont de semblable somme vos estatz seront plus chargez; et ne croyons qu'ilz se puissent conduire, considéré l'arriéré du quartier d'octobre, novembre et décembre de la guerre et mortes paies, et les grands empruntz et avances que faictes vous ont esté, sinon, Sire, qu'il vous plaise y donner ordre; vous suppliant, Sire, très humblement que doresenavant vous vueillez susporter de faire telz empruntz et despenses, car, sur nos âmes, Sire, nous n'y pourrions fournir, et n'est créable la peine et travail que avons à trouver les sommes dessusdictes, pour lesquelles nous sommes obligez corps et biens, que n'avons plaint ne plaignons pour vostre service. » (Bibl. nat., ms. fr. 15541, fol. 168.)

d'armes, et les banques italiennes ne s'empresseraient-elles pas de venir en aide aux conquérants[1] ?

D'ailleurs le jeune roi ne pouvait plus s'arrêter devant des considérations si secondaires pour lui. Tout entier à son enivrement, à sa « fureur » de conquête[2], plus on lui représentait les périls de l'entreprise, et plus il se croyait obligé de l'exécuter, ne fût-ce que par gratitude de ce que Dieu faisait tout réussir à son gré; tranquille du côté de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Espagne, il se prétendait même sûr de bien des États de l'Italie; et enfin le ciel ne manquerait pas de favoriser des desseins qui ne tendaient qu'à l'honneur et au bien de la chrétienté[3]. De leur côté, ses favoris répétaient hautement qu'il ne fallait pas se méprendre sur la portée de ses desseins: avant tout, il voulait chasser les Turcs d'Europe, et ne comptait tirer de la conquête de Naples que des garanties pour le succès de son expédition et un moyen de récompenser ceux de ses amis qui l'auraient bien servi, comme Milan et Venise. Aussi le moment était-il venu pour chaque puissance de se déclarer et d'agir franchement[4]. Dans ces dernières négociations préliminaires, Étienne de Vesc fut le plus résolu de tous les conseillers du prince, tandis que Briçonnet, ondoyant et versatile selon son habitude, semblait manquer souvent de décision et ne reprendre confiance et courage que dans l'espoir du chapeau qu'il entrevoyait à Rome[5].

1. « A un autre prince que le roi de France seroit toujours se mettre à l'hôpital de vouloir entendre au service des Italiens et à leurs entreprises et secours; car toujours y mettra ce qu'il aura, et n'achèvera point, car iceux ne servent point sans argent..... » (Commynes, t. II, p. 557.)

2. L'évêque d'Arezzo écrivait : « Questi cacciatori della impresa cominciono e riscaldarono il re in modo non ce lo viddono mai si arrabiato. » Et ailleurs : « Questo christianissimo re è cosi inebriato in questa impresa, che solo il signor Ludovico ne le può storre con suo odio. » (*Négociations*, p. 345 et 351.)

3. *Négociations*, p. 273.

4. *Ibidem*, p. 273, 277 et 284.

5. « In somma, ... è di sua natura vario e fallace, e di poi corrotto da sua speranza del cappello : le quali cose sono principal causa del male nostro di qua. Il siniscalco ancora si è tanto alienato da noi quanto lupete, ma è uomo inteso e più fermo che l'altro. Loro due governono tutto... Nessuno ci è che posso senza loro, e ciascuno teme offenderli. » (Dépêche de Fr. della Casa, *Négociations*, p. 278.)

Vers les derniers jours de l'année 1493, le vieux roi de Naples, cédant sans doute aux suggestions des Florentins ou de leurs amis[1] et croyant trouver quelque appui dans le Conseil, envoya des ambassadeurs à l'occasion du mariage de sa petite-fille, que la duchesse de Bourbon élevait en France, et il offrit par leur intermédiaire les plus grandes concessions, fût-ce même la reconnaissance de la suzeraineté de la France et un tribut annuel de vassalité. Charles VIII chargea deux de ses chambellans, MM. d'Aubigny et de l'Isle, de recevoir ces propositions; mais, après quelques conférences inutiles, Saint-Malo et M. de Beaucaire firent congédier les ambassadeurs[2], au moment même où Ferdinand mourait à Naples (25 janvier 1494), laissant un trône bien menacé à ce fils, Alphonse, duc de Calabre, que nous avons déjà présenté comme l'ennemi juré de Ludovic le More[3]. Le nouveau souverain reprit les démarches commencées par son père et chargea Camille Pandone d'aller offrir un tribut annuel de cinquante mille ducats au roi de France et de gagner à prix d'argent les deux principaux inspirateurs de l'entreprise qui menaçait Naples; mais, en arrivant à Lyon, cet envoyé trouva

1. Fr. della Casa et l'évêque d'Arezzo écrivent, au commencement de décembre 1493, que certain grand personnage pourrait bien intervenir, *dare la porta e rompere tutto*, pour peu que Naples consentît à donner de l'argent. (*Négociations*, p. 267 et 355.)

2. Leur départ est annoncé dès le 23 janvier, et indiqué pour le 2 février. (*Négociations*, p. 272; cf. Varillas, *Histoire de Charles VIII*, tome II, p. 190-192.) Selon cet auteur, on répondit aux ambassadeurs que leur proposition était inadmissible, Naples se trouvant déjà feudataire et tributaire du saint-siège.

3. La *Cronica di Napoli di Notar Giacomo*, publiée par P. Garzilli en 1845, s'exprime ainsi (p. 178-179) à cette occasion : « Si ancho che per ordene del signore Ludovico Sforzia lo christianissimo re Carllo de Valoys era deliberato venire a la impressa del regno, perche lo predicto signore Lodovico non voleva dare lo sceptro dello dominio alo illustrissimo signore Joan Galeazo, duca de Milano et ienero delo illustrissimo signore duca de Calabria, actento che poco a poco li havea levato al predicto signore Joan Galeazo, suo nepote, lo dominio della gente d'arme, del thesoro et delle forteze, si ancho che havea dato al predicto re Carllo ducati ducento milia per la impressa de dicto regno..... » Une relation milanaise officielle de la mort de Ferdinand et de l'avènement d'Alphonse a été publiée, en 1879, dans l'*Archivio storico lombardo*, 6e année, p. 685-720.

une défense de passer outre, et Charles lui-même donna à entendre que rien ne le ferait plus revenir sur une résolution définitive, alors même que l'Aragonais serait parvenu à corrompre tout son entourage[1]. Pour affirmer publiquement et irrévocablement la légitimité de ses prochaines revendications, pour consacrer en même temps le résultat des recherches nouvelles que les jurisconsultes venaient de faire dans les archives royales et la conclusion des mémoires rédigés par eux sur ses droits à l'héritage de la maison d'Anjou[2], il prit par avance les titres de roi de Naples et de Jérusalem dans les actes de chancellerie relatifs à la Provence et à l'Italie[3]. Ces titres avaient été récla-

1. Février 1494. Voyez P. Jove, p. 26; Romanin, p. 39-40; Varillas, p. 222-223; Cherrier, tome I, p. 378-381. Pandone, en repartant, déclara que Ludovic le More devait être l'auteur de cette menée, et qu'il la paierait cher, ou que le roi son maître y perdrait la vie.

2. Des textes avaient été demandés partout, au Trésor des chartes, à la Chambre des comptes de Paris, dans le Comtat, en Anjou. Le 14 novembre (1491 ?), l'évêque de Lombez écrivait de Paris au roi : « J'ay receu les lettres qui vous a pleu m'escrire, et, au regart de la succession qui vous appartient aux roiaumes d'Arragon et Catalongne, à cause de la royne Yoland vostre grand'mère, j'en ay parlé à la court de Parlement, et ay esté au Trésor et à la Chambre des comptes, et tout ce qui si pourra trouver sera assemblé. » (Bibl. nat., ms. fr. 15541, fol. 272.) M. de Saint-Vallier écrit de Grenoble, en envoyant un double de pièces copiées à Carpentras, mais dont le gouverneur d'Avignon n'avait pas voulu délivrer les originaux : « Quand gens qui entendent la matière de Provence auront veu lesdictes escriptures, ce n'est pas chose que vous puysse pourter grant dommaige, car vostre fondement ne se prend pas là aussi; ce ne sont que les *vidimus*, qui ne feroient point foy. » (Ms. fr. 15538, fol. 202.) — En 1492, un maître extraordinaire des comptes, Liénard Baronnat, rédigea, d'après les archives angevines, un traité des droits du roi sur l'héritage de la maison d'Anjou, dont l'exemplaire de dédicace est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, ms. fr. 5742. Le texte a été publié par Godefroy, dans les Preuves de l'*Histoire de Charles VIII*, p. 675-682. L'auteur, qui fut maître des comptes de 1479 à 1508, appartenait à une famille du Lyonnais et du Dauphiné dont deux représentants, Guillaume et Jean Baronnat, l'un et l'autre qualifiés maîtres d'hôtel du roi, et le second son changeur, furent anoblis par lettres données à Lyon, en juin 1494 et en février 1497. (Trésor des chartes, reg. JJ 226^A, n° 362, et 227, n° 331.) On trouvera encore un certain nombre de pièces dans les mss. Sérilly n° 12 et Dupuy n° 160.

3. Lettres de Fr. della Casa, du mois de mars 1494.

més quelques mois auparavant par René de Lorraine[1], qui offrait en retour d'abandonner tous ses droits sur la Provence et sur le reste de la succession de son aïeul; mais le Conseil n'avait tenu aucun compte de cette protestation platonique, quitte à donner plus tard au fils d'Yolande quelque compensation pécuniaire.

Depuis le mois d'octobre 1493, les principales dispositions avaient été prises entre le roi et ses conseillers intimes[2], auxquels étaient venus se joindre le duc et la duchesse de Bourbon[3], et tous les ordres avaient été donnés au vieux maréchal des Querdes[4] pour faire un état des approvisionnements à préparer en artillerie, en navires, en armes, ou des mesures à prendre pour la levée des hommes d'armes, des soudoyers, de l'infanterie, etc.

Dans les derniers jours du mois de janvier 1494, il fut déclaré que le roi lui-même prendrait le commandement de l'expédition et qu'il partirait au plus tôt pour Lyon, où les troupes de sa maison, la bande des cent gentilshommes et les arbalétriers à cheval devaient se trouver vers la mi-carême[5]. La fin du séjour en Touraine fut occupée par des conférences fort laborieuses des deux favoris et de leur maître avec les représentants de Milan et de Florence[6].

Quoique ceux-ci fissent la sourde oreille et se refusassent aux stipulations formelles que Charles réclamait d'eux, on se mit en route par le Bourbonnais.

Quand la cour arriva à Moulins, dans les derniers jours du mois de février, François della Casa annonça que deux ambassadeurs de la République venaient d'être envoyés au nouveau

1. Juillet 1493. Voir Cherrier, tome I, p. 368-369.

2. Pour éviter les objections et les difficultés, on ne soumit pas les questions au Grand Conseil, mais à des amis sûrs et affidés, *gente disposta*. (Lettre de l'évêque d'Arezzo, *Négociations*, p. 351.)

3. Lettres de Fr. della Casa, *Négociations*, p. 261 et 264.

4. Dès le mois de novembre, on voit, par les correspondances florentines, que le maréchal forme la tête du conseil dirigeant, avec Beaucaire et Saint-Malo, ayant derrière eux Belgiojoso, Salerne et Perron de Baschi. (*Négociations*, p. 343.)

5. *Négociations*, p. 270, 271 et 361.

6. Voyez le compte rendu d'une conférence de six heures, une vraie bataille, dans les *Négociations*, p. 362-364.

roi de Naples, mais uniquement pour satisfaire aux usages de cérémonial et d'étiquette. Le sénéchal de Beaucaire, qui reçut cette communication, répondit qu'une pareille démarche ne présentait point d'importance, pourvu que les ambassadeurs ne tramassent pas quelque nouvelle ligue avec Alphonse d'Aragon, et le roi lui-même ajouta : « Quant à mon entreprise, vous savez ce que je vous ai dit et ce que vous m'avez promis. Voici l'heure, ou jamais, de montrer si vous voulez me servir. Mais, quoi qu'il arrive, j'irai de l'avant[1]. »

Ces obstacles ne pouvaient plus arrêter Charles : le 27 février, un conseil solennel de plus de trois heures se tint à Moulins, avec l'assistance de Belgiojoso, et là il fut décidé de notifier immédiatement aux princes et états italiens la prochaine entrée en campagne de l'armée royale[2]. Mais, avant que les ambassadeurs français[3] eussent pu annoncer officiellement à Alexandre VI que leur maître allait, sans plus de retard, entreprendre sa croisade contre les Turcs; que, pour assurer le succès de cette expédition, il voulait d'abord recouvrer le royaume de Naples; qu'il viendrait en personne demander au saint-père la confirmation de ses droits[4], et qu'il comptait qu'en attendant l'investiture ne serait pas donnée à Alphonse d'Aragon, une protestation contre tous ces projets était partie du Vatican. C'était le résultat des manœuvres d'Alphonse, qui, pour gagner le pape, venait de consentir au mariage de sa bâtarde Sanchie avec

1. *Négociations*, p. 277.

2. *Ibidem*, p. 279.

3. Les évêques de Fréjus et de Lodève, l'abbé de Saint-Ouen et Me Benoît de Saint-Mauris.

4. Instructions sans date. « Ut facilius perveniri possit ad intentum et interprisiam contra dictos Infideles, idem dominus deliberavit recuperare et sue obedientie ponere regnum Neapolitanum, quod omni jure et optima ratione ad eum pertinet et expectat. — Idem demonstrabunt quod dictus dominus non id facit solum cupiens recuperare id quod ad eum spectat, qui, Dei gratia, habet regnum suum, latum et extensum et magis pacificum quam unquam sui predecessores habuerunt, sed ut sacrificium possit Deo prestare in recuperandis terris Christianitatis per Infideles occupatis, qui christianos captivos detinent : cui rei Sanctitas sua et Sacrum Collegium se interponere debent, corpori et bonis non parcentes. » (Copie aux Archives nationales, fonds Simancas, K 1710, n° 9.)

Geoffroy Borgia, l'un des fils d'Alexandre[1]. Les conseillers de Charles VIII jugèrent donc le moment venu de s'expliquer catégoriquement avec les puissances alliées ou amies, et, le 7 mars 1494, de Lyon, où la cour venait de faire une entrée solennelle[2], la lettre suivante partit à l'adresse de Ludovic: « Mon cousin, j'ai su de Rome que notre saint-père a envoyé aux rois des Romains et d'Espagne et seigneurie de Venise ensemble bref à ce qu'ils me veuillent persuader et exhorter de laisser mon entreprise de mon royaume de Naples. Je suis délibéré de les avertir sur ce et leur envoyer le double de la réponse que j'en ai faite, et pareillement les causes et raisons qui me mènent à ce faire; et connoîtront que j'ai droit et raison d'ainsi de faire. » Puis il lui annonçait le départ de divers envoyés, M. du Bouchage pour Milan, Perron de Baschi pour Rome, Morvillier pour Venise, Géraud d'Ancezune pour Florence, qui, tous, passeraient au préalable par la cour de Ludovic, afin d'y prendre langue, et précéderaient de peu le maréchal des Querdes, désigné pour « principier l'entreprise et commencer à besogner ». La lettre se terminait en ces termes : « Et pour ce, mon cousin, avertissez-moi souvent de vos nouvelles; semblablement vous aurez des miennes; et vous évertuez de m'aider gaillardement en cette entreprise, et je vous assure que, tant par mer que par terre, je la porterai jusques au bout, o[3] l'aide de Dieu, mon cousin, qui nous y veuille envoyer l'honneur que espérons pour son service[4]. »

C'était, on le voit, une véritable mise en demeure. Quelques

1. Le pape fit savoir par un bref à Charles VIII que, comme roi très chrétien, il devait se consacrer tout entier à l'expulsion des Turcs, et que le saint-siège approuvait ses projets en ce sens; mais qu'il ne pouvait refuser l'investiture de Naples au nouveau roi. C'est sans doute le bref que le cardinal Ascagne annonce à son frère Ludovic par une lettre du 22 mars 1494 (Rosmini, *Dell' istoria di G. J. Trivulzio*, t. I, p. 208, et t. II, p. 201).

2. Le roi entra à Lyon accompagné des Bourbon, du comte de Bresse, son oncle maternel, de M. de Saint-Malo et du sénéchal. (Cherrier, t. I, p. 391.)

3. Avec.

4. Lettre publiée par M. Étienne Charavay, dans la *Revue des Documents historiques*, 2e année, p. 172-175. Elle est signée : Charles, et contresignée : Robertet.

jours plus tard, une autre lettre partait pour Rome, déclarant à Alexandre VI que Dieu seul pouvait désormais arrêter le roi de France dans l'exécution de ses desseins, et que les témoignages réitérés de la protection divine ne lui permettaient plus d'hésiter. En prévision de mesures à prendre pour une croisade, Charles demandait au saint-père que le grand maître des Hospitaliers se trouvât à Rome en même temps que lui, et il exprimait l'espoir d'y rencontrer également le roi d'Espagne et celui des Romains[1].

Des députés des bonnes villes avaient été convoqués à Lyon, pour recevoir des explications analogues à celles qui venaient d'être adressées aux puissances étrangères. M. de Saint-Malo et le garde des sceaux Adam Fumée[2] se chargèrent de les instruire des projets du roi contre le Turc et de ce qu'il ferait, au préalable, contre les usurpateurs du trône de Naples. Ils annoncèrent que le souverain, laissant son héritier sous la garde de ses fidèles sujets, se décidait à conduire lui-même l'expédition, et qu'il comptait sur les villes pour fournir de bonne grâce l'argent et les hommes nécessaires[3]. Le même appel fut fait dans les provinces d'États par des commissaires royaux[4].

1. Lettre du 14 mars; Archives nationales, fonds Simancas, K 1710, n° 11. Cette lettre se croisa avec une réponse dilatoire et évasive que le pape avait faite le 10 mars aux ouvertures des ambassadeurs français. (*Ibidem*, n° 10.)

2. Les correspondances et pièces du temps disent : *le chancelier;* mais cette dignité était vacante depuis le 12 août 1492, et elle ne fut donnée qu'en 1495 à Robert Briçonnet, frère aîné de Guillaume.

3. Dépêche de Fr. della Casa, dans les *Négociations*, p. 292, et rapport du député d'Amiens, dans les notes des *Mémoires de Commynes*, tome II, p. 324-326. Les députés arrivèrent à Lyon le 24 mars. Une réunion solennelle de tous les membres du Conseil avait été tenue le 17 mars. (*Négociations*, p. 288.)

4. Voir les cédules des États de Languedoc. « Le roy, y est-il dit, à l'exortacion et poursuite de nostre sainct père le pape et de plusieurs roys chrestiens, a intencion de mectre sus une grosse armée pour résister aux damnables entreprinses des Infidelles, qui ont faict et font chacun jour de grans destructions et dommaiges à la Chrestienté, et usurpent la terre saincte; et en ce faisant, icellui seigneur, pour mieux conduire son euvre, a dellibéré faire passer son armée par le païs d'Italie, et mesmement par le royaume de Naples, qui est contigu desditz Infidelles, et icellui royaume mectre en sa main, comme à lui appartenant par droit

Le 16 avril, on vit arriver à Lyon un nouvel envoyé de Ludovic, son propre gendre, Galéas de San-Severino, frère du comte de Cajazzo. Annoncé depuis longtemps par M. de Belgiojoso, il venait lever les derniers obstacles qui arrêtaient encore l'exécution effective des pactes conclus entre Milan et la France[1], tandis qu'à Florence, continuant son double jeu, le Sforza continuait à protester que les choses traîneraient en longueur et qu'Alphonse d'Aragon n'avait rien à craindre pour sa couronne[2]. « Beau parleur, fin courtisan, adroit à la chasse, aux jeux, aux exercices du corps, » Galéas partageait tous les goûts de plaisir du roi Charles, et celui-ci le mit aussitôt de moitié dans les fêtes et les divertissements de toute nature auxquels il se livrait avec sa fougue ordinaire depuis l'arrivée de la cour à Lyon[3]. Tout le fardeau des affaires retombait ainsi sur Étienne de Vesc et sur M. de Saint-Malo; mais l'un et l'autre rivalisaient de zèle et d'activité : l'évêque pourvoyait aux besoins du Trésor royal par des emprunts chez les banquiers génois, des réductions sur les gages des courtisans, des taxes sur le clergé et les officiers de justice ou de finances, des contributions imposées aux villes ou aux provinces; le sénéchal négociait l'achat d'une flotte toute prête dans le port de Gênes, traitait avec la Savoie pour le ravitaillement de l'armée de terre, expédiait même une avant-garde du côté d'Asti, et dépêchait de toutes

et tiltre hérédital à cause de la maison d'Anjou..... » (Bibl. nationale, *Quittances*, vol. 113, nos 990, 991 et 995.)

1. Cherrier, *Histoire de Charles VIII*, tome I, p. 396-397.

2. Rapport des deux ambassadeurs Vespucci et Capponi, daté de Vigevano, 12 avril 1494. (*Négociations*, p. 375-376.)

3. Les femmes avaient une large part dans cette existence toute de plaisir. Marino Sanudo cite à ce sujet une anecdote : « El re di Franza stete a Lion zercha mexi cinque, provedendo a molte cose arra bisogno a questa impresa, et non tanto lui quanto li soi principalli, zoe mons.or Samallo et mons.or di Beuchar, pero che il resteva su piaceri et inamoramenti secondo il costume di Franza. Et *accidit* che se inamoroe in una li a Lion, pur di bassa conditione, alla quale volse dar di molti scudi; *tamen*, li fratelli mai volse soportar questo; et uno mons.or de Olerius (*sic*, pour Clérieux), e dil Delphina, erra quello portava le imbasate acciò il re fusse contentato; questo facea per esser amicissimo dil re Alphonso di Napoli, per che, il re pigliando tal praticha, *fortasse* la venuta in reame saria disturbata, che za pocho manchava pero che non havea danari da pagar le zente; et quelli baroni erano obligati, in tempo di guerra, di esser in

parts des ambassadeurs[1] : en Allemagne, Louis de la Trémoïlle et Robert Briçonnet, archevêque de Reims et frère de M. de Saint-Malo[2]; à Venise, M. de Cytain[3]; à Milan, Rigault d'Oreilles; à Pise, Adrien de l'Isle-Adam; à Ferrare, Sienne, Florence, Rome, etc., l'écossais Béraud Stuart d'Aubigny, le général des finances Pierre Briçonnet, autre frère de M. de Saint-Malo, le trésorier Bidaut, le président de Ganay, le président de Provence Jean de Matheron[4], et l'infatigable Baschi.

Vers le même temps, un grand vide se produisit dans le Conseil du roi. Le vieux maréchal des Querdes mourut le

hordine alla richiesta del re con tanti cavalli, dicevano la sua obligatione erra non si partendo del reame di Franza et per deffension di quello, et non venir in stranie parte, onde bisognava adatar tutto..... » (Ms. de Paris, fol. 9 v°; p. 47-48 de l'impression de l'*Archivio veneto.*) De toutes parts, on encourageait le prince à la dissipation, les uns comptant que l'Italie payerait amplement les frais de ces fêtes, les autres espérant refroidir ainsi l'ardeur de Charles pour la guerre. (Cherrier, p. 392 et 426.)

1. *Histoire de la conqueste de Naples*, publiée par Gonon, p. 16-17.

2. Ils ne réussirent pas à obtenir pour leur maître une entrevue avec l'archiduc Maximilien. Voyez Cherrier, qui donne le détail de ces diverses ambassades, tome I, p. 398-404.

3. Cet envoyé annonça au sénat, le 3 mai, que son maître, fermement résolu à conquérir Naples pour se tourner ensuite contre les Infidèles, offrait à la république des ports, des terres, des places dans son futur royaume, pourvu qu'elle se chargeât de ravitailler l'armée française. Comme toujours, la réponse des Vénitiens fut évasive. (Romanin, t. V, p. 42-43; Cherrier, tome I, p. 400-401.)

4. Matheron, ancien maître des comptes du roi René et son ambassadeur auprès du pape Sixte IV, avait été nommé par Charles VIII juge et conservateur des monnaies de Provence (1483), puis grand président du parlement (1487) et chambellan (1489). Il avait déjà reçu des missions en Italie. (*Dictionnaire de la Provence et du Comtat-Venaissin*, 1786, tome I, p. 498.) Adjoint à l'ambassade de 1494, il fut spécialement chargé de réunir tous les titres de Provence relatifs au royaume de Naples et de les mettre sous les yeux du pape, pour obtenir son adhésion formelle avant que les hostilités fussent commencées. (*Négociations*, lettre du 17 avril 1494, p. 377.) En revanche, les ambassadeurs florentins qui se trouvaient à Lyon reçurent une offre de titres anciens d'investiture qui portaient qu'aucun roi de France ne pouvait être en même temps couronné roi de Naples; mais, malgré leurs efforts pour les acquérir, ces documents, semble-t-il, leur échappèrent. (*Négociations*, p. 382 et 388.) M. Desjardins a publié dans son recueil (*ibidem*, p. 414-416) les instructions spéciales données à Jean de Matheron pour présenter une sorte d'*ultimatum* aux Florentins. Matheron mourut en 1534.

22 avril, avant d'arriver à Lyon, où il devait prendre la direction des troupes de terre. Quoique rallié depuis plusieurs mois aux projets de Vesc et de Saint-Malo, des Querdes ne laissait pas de manifester parfois des hésitations et des répugnances gênantes pour les promoteurs de l'entreprise : selon lui, les Pays-Bas eussent été une proie bien plus avantageuse et plus sûre que ce lointain royaume de Naples[1]. Sa place fut tout aussitôt remplie par un partisan déclaré de la guerre, Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens et ancien évêque de Carpentras. Sous le coup de la redoutable inimitié d'Alexandre VI, Julien venait d'abandonner furtivement l'Italie, pour chercher un asile dans son archevêché d'Avignon[2]; cette ville se refusant à accueillir un ennemi déclaré du saint-siège, il implora le secours du roi, en lui offrant, comme point d'appui des prochaines opérations, son évêché italien, Ostie, où il avait laissé une bonne garnison avec ordre d'arborer les couleurs de la France aussitôt qu'on le saurait arrivé en ce pays. Sans retard, Charles dépêcha notre sénéchal de Beaucaire et le prince de Salerne, avec une escorte d'archers, pour forcer les Avignonnais à recevoir leur archevêque et ramener ensuite celui-ci à la cour. L'entrée officielle du cardinal dans Lyon, le 1er juin, fut entourée d'un grand éclat, et le bruit se répandit aussitôt qu'il venait aider le roi de ses conseils, et peut-être s'entendre au sujet de la convocation d'un concile, si le pape se refusait à entendre raison[3]. Cet appui ne fut pas inutile à M. de Beaucaire. Pendant sa courte absence, l'amiral de Graville[4] et le maréchal de Gié, appelés dans les conseils où se débattait le détail de l'entreprise de Naples, avaient usé de leur ancien crédit et de la considération qui s'attachait à leurs noms pour représenter les périls, les incertitudes d'une semblable expédition, le mauvais accueil fait à ces projets par les grandes villes du royaume, l'impossibilité

1. Cherrier, tome I, p. 393-394; Sanudo, p. 49 de l'imprimé.
2. Voyez les péripéties de cette fuite dans le ms. Sanudo, fol. 8; p. 41-42 de l'imprimé. Les dates sont inexactes.
3. *Négociations*, p. 310 et 398.
4. Dans les derniers temps du séjour en Touraine, l'amiral s'était dispensé, sous prétexte de maladie, de prendre part aux délibérations du Conseil. (*Négociations*, p. 268.)

de fournir à des dépenses énormes, le danger de se fier à des Italiens tels que Ludovic[1]; et ces remontrances avaient produit quelque effet, non seulement sur le roi, mais aussi sur M. de Saint-Malo, qui, voyant l'opposition s'accentuer sérieusement, commençait à parler lui-même contre les projets qu'il avait soutenus et défendus si longtemps. « Toutefois, dit Commynes[2], le cœur faillit audit général (Briçonnet), voyant que tout homme sage et raisonnable blâmoit l'allée de par-delà par plusieurs raisons, et être là, au mois d'août, sans argent, tentes et autres choses nécessaires[3]; et demeura la foi audit sénéchal seul, et fit le roi mauvais visage audit général trois ou quatre jours, puis il se remit en train. » En même temps que le retour du sénéchal coupait court à ces germes de résistance[4], les véhémentes exhortations du cardinal, son nouvel auxiliaire, qui, selon Guichardin, « n'avait peut-être jamais donné conseil de paix[5], » ranimèrent l'ardeur du roi[6]. Ainsi celui-là même venait, en dernier ressort, déchaîner l'invasion sur l'Italie, qui devait, plus tard, s'épuiser en de gigantesques efforts contre les étrangers introduits par lui[7]! Pour regagner les bonnes grâces du roi et du sénéchal, M. de Saint-Malo se hâta de reprendre les préparatifs interrompus un moment : on réunit quelques sommes d'argent[8], et enfin le roi annonça, dans les premiers jours de

1. *Négociations*, p. 302 et 308, 21 mai et 1er juin.

2. *Mémoires*, tome II, p. 330. Cf. les *Négociations*, p. 351.

3. A cette leçon de Mlle Dupont ne doit-on pas préférer celle de Sauvage : « Pour être là sur les champs, au mois d'août, sans argent et sans toutes autres choses nécessaires » ?

4. Les ambassadeurs, à la date du 7 juin, parlent de dissentiments entre le sénéchal et l'évêque. (*Négociations*, p. 312.)

5. Nous avons vu qu'en 1486 il avait été un des plus chauds fauteurs des prétentions de René de Lorraine.

6. Selon Machiavel (*Fragments historiques*, p. 255), Charles, convaincu par le cardinal, s'écria : « Allons donc où nous appellent la gloire des armes, les discordes des peuples et les vœux de nos amis ! » Cf. Guichardin, liv. I, ch. II, et Varillas, p. 251-252.

7. H. Martin, *Histoire de France*, tome VIII, p. 253.

8. Des prêts, plus ou moins volontaires, furent demandés aux principaux personnages de l'État, dans la forme de cette réquisition adressée à un ancien ministre et favori de Louis XI : « Monsr du Plessis, je vous ay, par deux ou trois foiz, escript l'estat et disposition en quoy sont mes

juin, qu'il entrerait en Italie, non par la voie de mer, comme on l'avait d'abord annoncé[1], mais, ainsi que l'avaient fait les princes angevins, par le Dauphiné et le Piémont, où le duc d'Orléans préparait les voies. Celui-ci était, en même temps, nommé chef de l' « armée de mer[2]. »

Au moment de quitter la France pour un temps dont il ne pouvait prévoir la durée, Étienne de Vesc dut renoncer aux fonctions qu'il exerçait à Paris, et il se démit, le 27 mai 1494, de la charge de président lai des comptes[3], qui passa aux mains des Briçonnet[4]. Mais, si près qu'il semblât d'atteindre le but

affaires et comme, pour subvenir à iceulx, il est plus que nécessairement requis que je soye aidé et secouru de tous mes bons serviteurs; autrement mesdits affaires pourroient prandre très mauvaise yssue, par ce que les provisions qu'il fault que je fasse promptement viendroient trop tard, et en adviendroit inconvéniant tel qu'il seroit très mal aisé à réparer. Et pour ce que je vous ay toujours trouvé enclin et prompt à m'aider et secourir en mesdits affaires et vous en acquitter libérallement, je vous prie que incontinant vous veuillez bailler à Me Loys de Poncher ou à son clerc ou commis la somme de 6,000 l. que je vous ay fait demander et requérir par forme de prest. Et vous me ferez si grant plaisir et service, que plus ne pourriez. Vous advisant que je ne vous en requerroye, n'estoit le grant besoing que j'en ay. Si vous prie de rechief n'y faire faulte. Et adieu, Monsr du Plessis. Escript à Lyon, le 17e jour de juing. Charles. » Et plus bas : « Robertet. » (Bibl. nat., ms. Gaignières 308, fol. 123.) Cette lettre a été citée par M. de Cherrier, tome I, p. 427.

1. Le prince de Salerne promettait que, par mer, il serait facile de se saisir de quelque port et de soulever la population angevine, avec laquelle il était toujours resté en relations; mais le Conseil, en délibération secrète, s'opposa à ce que le roi se risquât sur la Méditerranée. (*Négociations*, p. 301, 307, 309 et 397.)

2. Par une lettre du 13 juin 1494, Charles prévint le grand écuyer, M. d'Urfé, qui avait été chargé de l'organisation de la flotte, que le duc d'Orléans était nommé chef de son armée de mer, et il lui manda de préparer le nombre de vaisseaux nécessaires pour le transport des troupes. (Catalogue de vente par Ét. Charavay, 11 décembre 1875, n° 106.)

3. Selon les pièces énumérées dans le ms. Clairambault 922, il avait été pourvu par lettres du 17 mai 1489 (et non du 29, comme nous l'avons dit au début, 1878, p. 277), et il n'avait prêté serment que le 30 janvier 1491.

4. Robert Briçonnet, frère aîné de M. de Saint-Malo, et tout récemment promu à l'archevêché de Reims, eut des provisions de la charge de président lai le 27 août 1494, avec délai d'un an pour prêter serment, attendu son service auprès du duc de Bourbon, régent du royaume. Dès le mois de

vers lequel il tendait avec tant de persistance et depuis tant d'années, il lui restait encore à soutenir plus d'une lutte. Durant le séjour de la cour à Lyon, ses adversaires, le duc et la duchesse de Bourbon et les membres du Conseil (Graville, Gié, Baudricourt, Amboise, etc.), dépités de voir les affaires remises malgré eux entre ses mains et entre celles de M. de Saint-Malo[1], firent de nouvelles tentatives pour les perdre l'un et l'autre en prouvant qu'ils étaient stipendiés par Ludovic le More[2]. Au dernier moment même, un incident faillit tout compromettre en interrompant pour quelques jours les rapports de M. de Beaucaire avec son maître : « Si mourut à l'heure un serviteur dudit sénéchal, comme l'on disoit, de peste, par quoi il n'osoit aller autour du Roi, dont il étoit bien troublé, car nul ne sollicitoit le cas, M. de Bourbon et Madame étoient là, cherchant rompre ledit voyage à leur pouvoir, et leur en tenoit propos ledit général; et l'un jour étoit l'allée rompue, et l'autre renouvelée. A la fin, le roi se délibéra de partir[3]. » Comme conséquence de cette grande résolution, Galéas obtint que les ambassadeurs florentins fussent congédiés, et tous les agents de la banque des Médicis expulsés de Lyon; le sénéchal sut habilement atténuer ce que cette mesure rigoureuse pouvait avoir d'impolitique, en faisant entendre que son maître n'entendait point frapper les Florentins, mais seulement Pierre de Médicis, ennemi déclaré de la France[4].

novembre suivant, il dut prendre la garde des sceaux, vacante par la mort d'Adam Fumée, et, le 30 août 1495, il se démit de la présidence pour devenir chancelier de France. Son successeur fut un des fils de M. de Saint-Malo, Guillaume, évêque de Lodève, qui resta en charge jusqu'en 1507, et qui, étant alors envoyé en mission à Rome, céda la présidence à son frère aîné, Jean, seigneur du Plessis-Rideau. Celui-ci la conserva jusqu'à sa mort (24 avril 1550).

1. Voyez une lettre de Fr. della Casa, *Négociations*, p. 314-315.

2. Fr. della Casa écrit le 27 mai à Pierre de Médicis : « Questi vostri del banco sono tuti per diverse vie richiesti che faccino attestazione come, per loro mani, il conte di Cajazzo donò al siniscalco e altri due mila ducati per uno; ma, per non offendere nè il signor Lodovico nè il siniscalco, non vogliono far fede di questa corruzione. » Voyez ci-dessus, année 1879, p. 328-331.

3. *Mémoires de Commynes*, tome II, p. 330.

4. Cherrier, tome I, p. 423.

Le 20 juillet, Charles et Anne prirent le chemin de Vienne, où M. de Beaucaire les avait précédés; mais un mois s'écoula encore dans cette ville, puis une semaine à Grenoble, avant que la cour se mît en mouvement pour passer les Alpes. Des hésitations, des tiraillements se produisaient chaque jour dans l'entourage immédiat du roi, et, si nous en croyons certains témoins (intéressés, il est vrai, à condamner l'entreprise), ce n'était pas seulement une partie des princes du sang et des grands seigneurs qui la regardaient comme aussi impraticable que périlleuse, c'étaient aussi les gens d'église et de finance, c'étaient plusieurs des capitaines désignés pour passer outre monts, c'était même le peuple en général, qui presque partout refusait les taxes nouvelles, ou ne les subissait qu'après une vive résistance[1].

« Croissant avec les préparatifz le bruit de l'entreprinse de Charles, plusieurs, tant du royaume que du dehors, amys et ennemys, s'empeschoient fort pour l'en destourner, ou du moins retarder jusques à l'hiver, que la saison seule pourroit plustost arrester les principaux du royaume, entr'autres les plus vieux capitaines, les Parisiens sur tous; mais le duc lombard n'oublioit les riches présens et grandes promesses à ceux que l'avarice gangna plustost que le devoir au service de leur maître. L'évesque de Saint-Malo, entr'autres, asseuré par le signet du pape d'estre cardinal, et de Vers d'estre duc, luy firent bientost oublier ce que les autres luy disoient des grandes forces de l'Aragonnois et des inconvéniens qui ne pouvoient faillir à tel dessein, et des petits moiens de son royaume, nouvellement sorty de si grande maladie. Puis les autres, bruslans d'un certain désir d'acquérir honneur et d'estendre la fleur de lys ailleurs qu'en Gaule, luy avoir remontré au contraire les grandes forces de son royaume, avec lesquelles il pouvoit forcer tous les Italiens si divisez, voire quand ilz seroient tous ensemble, à luy fournir telle somme de deniers que bon luy semblera; que la guerre bien menée se nourrist et enrichit d'elle mesme, parce qu'en Italie, accoustumée plus aux ombres des combats qu'aux vraies batailles, plus aux aparences de guerres qu'à

1. *Négociations*, p. 292.

vraies factions guerrières, il ne se trouveroit aucun nerf pour soustenir cette fureur et gaillardise françoise; que ses conseilz au reste n'estoient plus en sa puissance et que les choses estoient allées trop avant pour l'alliénation qu'il avoit faite des places d'Artois et du comté de Roussillon à ces princes qui n'attendent que le temps de s'en moquer, pour les ambassadeurs qu'il avoit ouy, embouchez, envoiez et chassez, pour tant de frais, pour tant d'apareilz, pour la publication faite partout de si haute entreprinse, pour estre jà sur le sommet des montagnes, et, qui ne doit jamais venir en doute ou scrupule, pour la foy publique jurée et signée qu'il a donné à tant de personnes; et quant bien l'entreprinse s'aprocheroit de l'impossible, que la nécessité le force de la suivre, puisqu'entre la gloire et l'infamie, entre le plus fameux ou mesprisé roy de tout le monde, il ne lui restoit moien qu'il peust suivre. Sur quoy il fit sa dernière résolution à poursuivre et haster tous les aprestz de cette guerre pour partir de Vienne, où il s'estoit avancé pour y mieux dresser les affaires, le 23e aoust 1494, d'où il fut en Ast[1]. »

Le 29, à Grenoble, on se sépara : Anne de Bretagne reprit le chemin d'Amboise, non sans avoir bien recommandé le roi à ses compagnons et aux femmes chargées de son service domestique[2]; Charles suivit l'itinéraire préparé par Embrun, Briançon, le mont Genèvre, et descendit à Suse, d'où il envoya le cardinal de Saint-Pierre et M. de Beaucaire[3] retrouver à Asti le duc d'Orléans, qui y était déjà installé en compagnie de MM. de Foix, de Piennes, d'Aubigny, d'Urfé, de Luxembourg, etc. Les seigneurs napolitains, Salerne, Cotrone, Chiaramonte, Celano, les fils du prince de Bisignano, restèrent autour du roi. Le premier acte de celui-ci, en mettant le pied sur les terres de Piémont, fut d'emprunter les joyaux de la régente Blanche de Montferrat, naguère fervente alliée du roi de Naples; puis il se

1. Ms. Dupuy 745, fol. 39 v°.

2. « Havendo datolli certe donne fidatissime, lequal li facesse il suo manzar, lavasse i pani et li facesse altre cose neccessarie. » (Ms. Sanudo, fol. 17; p. 69 de l'imprimé.)

3. « Molto volentorosi a questa impresa. » (*Ibidem.*)

rendit à Turin et arriva le 9 septembre à Asti[1]. Partout l'accueil était de nature à émerveiller les Français, et M. de Saint-Malo lui-même n'en pouvait cacher son étonnement, « tant, écrivait-il, on est bien venu, prisé et honoré[2]. » Ludovic le More et son beau-père le duc de Ferrare étaient venus de leur résidence d'Annone pour recevoir Charles VIII à son entrée dans Asti. Le jour suivant, un courrier apporta l'heureuse nouvelle d'une victoire par laquelle le duc d'Orléans venait de marquer les débuts de la campagne.

Depuis deux mois, Alphonse d'Aragon s'était mis en mesure de repousser l'agression devenue inévitable : une armée napolitaine, sous les ordres du duc de Calabre, était entrée dans la Romagne, pour se porter, de concert avec les troupes pontificales, contre Ludovic le More; d'un autre côté, sur les instances de Pierre de Médicis, une nombreuse flotte, commandée par don Frédéric, frère du roi de Naples, et chargée de troupes de débarquement, s'était dirigée sur Gênes et Savone, pour y détruire les armements de Charles VIII. Menée vivement, cette double opération eût pris au dépourvu Milanais et Français; mais les tergiversations et les exigences incessantes d'Alexandre VI et des Vénitiens avaient compromis les plans du duc de Calabre et laissé

1. M. de Saint-Malo écrit au duc de Bourbon, de Quiers, le 8 septembre : « Le roi doit aller demain coucher en Ast, et au devant de luy viennent Mess[rs] les ducz de Ferrare et de Bar, qui est le seigneur Ludovic..... Ledit seigneur Ludovic, à ce que j'ay entendu par lectres de mondit seigneur le senneschal de Beaucaire, a octroyé et fait délivrer ce qu'on lui a demandé et se offre fort au roy. Présentement est arrivé mondit sieur le senneschal, que le roy a envoyé querir pour savoir de leurs nouvelles avant que parler aux dessus ditz..... » (Ms. Godefroy 254, fol. 49 v°; publ. par Godefroy, *Histoire de Charles VIII*, p. 689.) La collection des lettres écrites par Charles VIII depuis son arrivée en Piémont jusqu'à son entrée dans Rome était autrefois conservée dans un volume des mss. Harlay (aujourd'hui ms. fr. 15538); distraites de ce recueil, elles sont aujourd'hui en Russie, et M. de la Ferrière-Percy nous en a fait connaître quelques-unes dans ses *Deux années de missions à Saint-Pétersbourg*, p. 10 et suiv. La chronologie du voyage est d'ailleurs bien établie dans le texte d'André de la Vigne donné par Godefroy.

2. Voir sa lettre dans le recueil de Godefroy, p. 689.

à Ludovic le temps d'opposer aux corps d'armée venant par la Romagne d'excellentes troupes commandées par Cajazzo, et bientôt rejointes par les hommes d'armes français et par les bataillons suisses de M. d'Aubigny, tandis que les gens de pied du bailli de Dijon s'établissaient sur la côte de Gênes, et que la flotte de Provence, chargée d'une artillerie formidable, arrivait à force de voiles et de rames. Le duc d'Orléans avait donc trouvé réunis tous les éléments de la défense, et, lorsqu'enfin dom Frédéric fit une tentative de débarquement en Ligurie, ses troupes furent si complètement défaites au combat de Rapallo (8-9 septembre), que la flotte napolitaine dut regagner Livourne et Naples sans attendre l'attaque des vaisseaux français. L'effet de cette victoire fut considérable : non seulement elle ouvrait la voie de mer pour les transports de l'armée française, mais elle assurait le prestige des armes de Charles VIII dans toute l'Italie[1].

On était donc à l'aise pour arrêter les plans de campagne. Ludovic, selon son usage, prodigua les encouragements et les excitations, ne promettant rien moins que de faire le roi plus grand que Charlemagne, et, une fois Naples conquis, de reconstituer pour lui l'empire d'Occident. Il s'engageait en outre à fournir de nouveaux fonds. Le Conseil résolut d'avancer sur Florence et sur la Romagne tout à la fois[2]; mais, la veille même du jour où Sforza et Madame Béatrix d'Este, sa femme, devaient offrir à la cour française une fête splendide préparée par Léonard de Vinci[3], le roi tomba malade de la petite vérole (13 septembre), à Asti. Subitement découragés, presque tous les courtisans demandèrent que leur prince ne fût pas exposé plus longtemps aux dangers d'une expédition militaire, et que, tout au moins, il revînt passer l'hiver en Provence,

1. Cherrier, tome I, p. 437-442.

2. A la suite de ces délibérations, des ambassadeurs furent désignés pour se rendre dans diverses cours, entre autres Commynes pour aller à Venise. (*Mémoires*, tome II, p. 342.)

3. Cette fête devait avoir lieu à Annone. La duchesse y avait amené une suite de vingt de ses demoiselles et de vingt dames nobles, dont les charmes ne devaient pas agir moins efficacement que la diplomatie de Ludovic sur le jeune prince. (Ms. Sanudo, fol. 22 v°; p. 86 de l'imprimé.)

avec une partie de son armée. Cette proposition coïncidant avec des offres d'accommodement que Naples faisait transmettre de tous côtés, par Pierre de Médicis, par le pape, par la reine douairière, on vit encore reculer quelques-uns des conseillers qui s'étaient prêtés le plus franchement aux projets de conquête. « La compagnie, dit Commynes[1], fut en grand vouloir de retourner, pour doute, et se sentoient mal pourvus; car d'aucuns qui avoient premier loué le voyage, le blâmoient, comme le grand écuyer, le seigneur d'Urfé. » De même, le duc d'Orléans, sur qui Florence agissait très activement, se montrait disposé à favoriser un arrangement, pourvu que Naples prêtât hommage et payât d'abord une somme déterminée, puis une contribution annuelle, et surtout qu'une partie du Milanais lui fût attribuée à lui-même[2]. Jaloux de l'influence que semblait prendre Ludovic le More, M. de Saint-Malo se rapprochait aussi du duc d'Orléans et des partisans de ce prince[3]. De tels dissentiments au sein du Conseil, alors que l'expédition était déjà commencée, inspiraient une profonde pitié au Sforza, si l'on en juge par le tableau qu'il fit de la cour française, quelques

1. Tome II, p. 347.

2. L'ambassadeur Ridolfi écrit, le 3 octobre : « Le duc d'Orléans et quelques-uns des principaux seigneurs, parmi lesquels étaient Saint-Malo et Nicolas(?), ont délibéré de vous manifester le désir que vous envoyiez au duc seulement une personne affidée avec quelque proposition honorable à offrir au roi, pour faire tout retomber sur Ludovic — *per dare la picchiata al signor Lodovico et rivolgerli la piena addosso*. » (*Négociations diplomatiques*, tome I, p. 547; Cherrier, tome I, p. 453-454.)

3. Voyez le passage de la dépêche florentine cité un peu plus haut. Commynes a, sur ce point, quelques phrases qui ne se comprennent pas très facilement à la première lecture : « Ainsi, dit-il, se remit le roi à ordonner de son affaire selon le vouloir et conduite du seigneur Ludovic : dont aucuns des nôtres eurent envie (et fut quelque chambellan, et quelque autre), sans propos, car on ne se pouvoit passer de lui, et étoit pour complaire à Mgr d'Orléans, qui prétendoit en la duché de Milan, et surtout ce général, car jà se estimoit grand, et y avoit quelque envie entre le sénéchal et lui ; et dit ledit Ludovic quelque mot au roi, et à lui, pour le faire demeurer, qui mouvoit ledit général à parler contre lui; et disoit qu'il tromperoit la compagnie ; mais il étoit mieux séant qu'il s'en fût tu ; mais jamais ne vint en crédit en chose d'État, et ne s'y connoissoit, et si étoit homme léger en parole, mais bien affectionné à son maître. »

semaines plus tard, aux ambassadeurs vénitiens. « Je crois, leur écrivait-il[1], bien connaître la cour de France pour l'avoir longtemps pratiquée; écoutez ce que je vais vous en dire, mais gardez-le pour vous :

« Le roi est jeune, de peu de gouvernement, et n'a rien qui ressemble à une idée ou à une volonté. Ses conseillers sont divisés en deux partis : l'un, mené par Mons[r] Philippe (de Bresse) et ses suivants, mes ennemis; l'autre, par Mons[r] de Saint-Malo, par Beaucaire et leurs compagnons, dont les opinions sont toutes différentes; et pourvu que l'un entrave l'autre et fasse triompher sa propre opinion, peu leur importe le bien du royaume. Ils ne visent qu'à absorber l'argent, sans autre souci, et tous ensemble ne font pas la moitié d'un sage[2]. Je me rappelle avoir vu le roi à Asti, entouré des gens de son Conseil. Quand il y avait quelque question à traiter, l'un se mettait à jouer, un autre à faire la collation, celui-ci à s'occuper d'une chose, celui-là d'une autre. Si quelqu'un parlait, on se rangeait à son avis et on ordonnait d'expédier les dépêches dans ce sens; un autre venant à prendre la parole, on retirait la décision. Charles est aussi plein d'orgueil et d'ambition qu'on peut l'imaginer, et il n'a d'estime pour personne. Certaines fois que nous étions assis ensemble, il lui advenait de me laisser seul comme une bête, pour aller faire la collation avec les autres. Il est arrivé en ces pays avec quinze cents lances, trois ou quatre mille Suisses et trente-quatre mille écus, pas plus. Il est vrai que je suis convenu de le servir, et, voyant qu'il restait en arrière, toujours quémandant, et que ses gens ne songeaient qu'à prendre et gagner de l'argent, sans vouloir rien faire qui ressemblât à de l'administration, je lui dis un jour : « Sire, si vous voulez que je vous donne de « l'argent, encore est-il convenable que je sache et voie quelle

1. Romanin, *Storia documentata di Venezia*, tome V, p. 51, lettre du 3 décembre 1494. Ce texte a été traduit intégralement par M. de Cherrier, tome II, p. 56-60.

2. *Uomo savio*. Il affectionnait cette locution, car Romanin rapporte ailleurs (p. 65-66) une autre lettre où Ludovic dit avec dépit que chacun des membres de la seigneurie de Venise est plus sage (*più savio*) que lui, mais que, réunis tous ensemble, ils ne peuvent plus supporter la comparaison et sont incapables de rien faire de raisonnable.

« distribution a été faite de celui que vous avez déjà eu, et à quoi « vous voulez employer celui que vous demandez. » Et comme ses administrateurs ne jugèrent pas à propos de rien déclarer, car cela eût mis au jour leurs rapines, je n'ai plus été exposé à semblable réquisition. »

Découragés de ces débuts pénibles, et travaillés sous main par les agents napolitains ou florentins, beaucoup de capitaines annonçaient déjà tout haut leur désir de reprendre le chemin du pays. Dans l'armée comme en France, chacun sentait le défaut d'une direction ferme et résolue, aussi bien que le manque d'argent pour suffire à une expédition dispendieuse, dont il semble qu'on n'avait prévu ni les mouvements ni les besoins[1] :

1. Ms. de Sanudo, fol. 23 et 24; p. 87 et s. de l'imprimé. Selon ce chroniqueur, l'armée comptait dix-huit ou dix-neuf cents lances (à six chevaux par lance), et, en y ajoutant la garde du roi (deux cents gentilshommes, quatre cents archers et autant d'arbalétriers à cheval), on arrivait à un total de 9,505 chevaux. Les agents vénitiens donnent, dans l'ordre suivant, les principaux noms des capitaines et chefs : « M. de Saint-Malo, M. *de Biocher* ou *de Boucher* (Beaucaire), M. de Bresse (Philippe de Savoie, oncle du roi), M. le maréchal de Gié, M. le maréchal de Bretagne (Rieux), le grand bâtard Mathieu de Bourbon et son frère le bâtard Charles de Bourbon, Louis de Luxembourg, comte de Ligny, M. de Montpensier, M. d'Aubigny, capitaine des cent Écossais, M. de la Trémoïlle, chambellan, M. de Myolans, chambellan et capitaine de cent gentilshommes de la garde, M. François de Luxembourg, M. de Beaumont de Polignac, M. de Foix, M. d'Urfé, grand écuyer, M. le prévôt de Paris, M. Louis de Vendôme, M. le président de Paris (Jean de Ganay), M. le président de Grenoble (Jean Rabot), M. Engilbert de Clèves, comte de Nevers, MM. de la Palisse, de Lesparre, d'Argenton, de Cytain, de Champeroux, M. de Crussol, capitaine de deux cents archers de la garde, M. le vidame de Chartres, capitaine de cent hommes d'armes et de cent arbalétriers de la maison du roi, M. de la Motte(?), M. le président de Dauphiné, M. le général de Bretagne, Jean Frances, catalan de nation, M. le prévôt des maréchaux (au-dessus de tous les gens d'armes du roi), Perron de Baschi, Florimond Robertet, chancelier ou secrétaire du roi, M. de Beaumont, de Normandie, M. de Piennes, le général de Languedoc, frère de M. de Saint-Malo, Claude de la Chastre, Gratien de Guerre et son frère Ménée, qui devint capitaine d'Ostie, Philippe de Moulins, Jacques de Silly, Gabriel de Montfaucon, l'évêque d'Elne, M. de *Zota Monte* (Gramont?), M. de Guise, M. d'Entragues, qu'on fit capitaine de Pise, M. Jean de Giac, grand maître de l'artillerie, M. de Percy. — On trouvera le détail des corps d'armée dans un bulletin donné par M. de la

la maladie du roi et l'hostilité des Florentins, qui paraissaient peu disposés à livrer le passage, pouvaient amener des complications irrémédiables. « Mais, dit Commynes, Dieu montra conduire l'entreprise[1]. » M. de Saint-Malo, le sénéchal de Beaucaire, le maréchal de Gié, MM. de Champeroux et de Piennes se transportèrent à Annone, pour prendre conseil de Ludovic. Fallait-il, si le roi se rétablissait, se diriger sur Gênes, dont on était sûr, et prendre la voie de mer, pour laquelle Charles VIII et quelques-uns de ses conseillers exprimaient encore leur préférence[2]; ou bien s'avancer à travers la Toscane et risquer un conflit avec les Florentins, les seuls qui, depuis deux ans, contrecarrassent les manœuvres communes de la France et du Milanais, et les premiers qui eussent résisté aux réquisitions de l'armée française[3] ?

Ludovic rassura les esprits inquiets; mais il déclara urgent de faire un exemple sévère des Florentins, avant que l'ennemi eût pu rassembler de plus grandes forces, et non moins urgent de faire disparaître tout symptôme de désaccord dans l'entourage du roi. Quant à l'argent, on en emprunterait à Gênes et à Milan. — Ses conseils furent suivis; avant que quatre jours se fussent écoulés, la maladie de Charles avait perdu tout caractère alarmant; quatre autres jours après, il reprenait le commandement de son armée, et deux emprunts de cent mille et de cinquante mille ducats à gros intérêts (on apprit que ces

Pilorgerie, *Campagnes et bulletins*, p. 86-88. Le *Verger d'honneur* cite seulement (fol. 14 v°) :

> . . . . les mareschaulx
> Gyé, Rieulx, avec les séneschaulx
> De Beaucaire, Normandie, Agenez,
> Conduisant l'ost sur courciers et genetz.

1. Tome II, p. 348.

2. Une dépêche florentine d'octobre 1494, citée par M. Kervyn de Lettenhove (p. 135), dit : « Le seigneur Ludovic et le sénéchal de Beaucaire étaient d'avis que la flotte, bien équipée et très forte, si l'on observait dans sa direction tout l'ordre désirable, devait être menée droit au royaume de Naples; au contraire, M. de Saint-Malo et le grand écuyer désignaient pour but Livourne. »

3. Ms. Sanudo, fol. 23; p. 87 de l'imprimé.

sommes avaient été fournies par Ludovic lui-même) permirent de faire une paie le 1er octobre[1].

On se remit en marche le 6, d'abord sur Pavie, où le roi rendit visite à son malheureux cousin Galéas Sforza, épuisé, agonisant, et dont la mort suspecte laissa, quelques jours plus tard, le duché de Milan aux mains de Ludovic le More, — puis sur Plaisance, où l'entrée solennelle eut lieu le 10 octobre. Enfin, d'étape en étape, l'armée parvint à la frontière de l'état florentin.

Jusque-là, Pierre de Médicis, tout dévoué à la cause des princes d'Aragon, avait soutenu sa politique anti-française en dépit des protestations du populaire, qui eût préféré plus de sagesse et moins de témérité : l'entrée des troupes de Charles VIII sur le territoire de la république, la chute d'une première ville, dont la garnison fut passée au fil de l'épée, contre tous les usages italiens, et, d'autre part, l'impossibilité de recevoir aucun secours de l'armée du duc de Calabre, que d'Aubigny et Trivulce tenaient en échec dans la Romagne, décidèrent l'incapable successeur de Laurent le Magnifique à une démarche désespérée. Entre les menaces de Charles VIII, qui apportait la guerre, et un déchaînement général des Florentins, qui réclamaient la paix à tout prix, le Médicis ne vit d'autre ressource que d'aller se mettre à la discrétion du roi de France, et, préalablement, il se rendit à Pietra-Santa, pour en conférer avec MM. de Saint-Malo et de Beaucaire avant de paraître devant leur maître[2]. C'est Commynes, si nous en croyons ses *Mémoires*[3], qui avait reçu « pouvoir de bouche du sénéchal et du général » pour proposer ce rapprochement. Grande fut la surprise dans les rangs de l'armée française et parmi les membres du Conseil, quand on vit le Médicis arriver en personne au camp devant Sarzane et offrir sa pure et simple soumission aux conditions les plus dures qu'on put trouver. « Ceux qui traitoient avec Pierre, dit Commynes, m'ont conté, et à plusieurs autres l'ont dit, en se raillant et en se moquant de lui, qu'ils étoient ébahis comme si tôt accorda si grande chose, et à quoi ils ne s'attendoient point. » Cet acte de faiblesse, ou de prudence tardive,

1. Cherrier, tome II, p. 447-449, d'après Sanudo.
2. Paul Jove, p. 43.
3. T. II, p. 358. La maladie du roi avait retardé son départ pour Venise.

coûta cher au Médicis : à peine de retour à Florence, il en fut honteusement expulsé par le populaire (9 novembre)[1]. Ce jour même, Charles VIII prenait possession de Pise au milieu d'un enthousiasme général[2]. Le Conseil se divisa de nouveau sur le profit qu'il y avait à tirer de la nouvelle situation. Florence, ville mal fortifiée et où « les trois parts et demie des habitants étaient bons français[3], » ne pouvait faire de résistance ; mais était-il préférable de l'occuper comme Pise, ou d'y rétablir celui que les Florentins venaient de chasser à cause de son alliance avec l'armée française ? M. de Saint-Malo considérait cette restauration comme une source certaine de troubles, devant entraîner des conséquences incalculables ; au contraire, M. de Beaucaire et le comte de Bresse soutenaient que l'expulsion de Pierre de Médicis était un outrage direct au roi, et qu'on devait, de toute nécessité, le rétablir dans Florence, à quelque prix que ce fût[4]. Ils firent adopter leur opinion avant l'entrée triomphale de l'armée dans Florence (17 novembre) ; mais toute

1. Selon Sanudo (fol. 30 v° du ms. et p. 107 de l'imprimé), Pierre de Médicis s'était fait déléguer les pouvoirs de la république pour faire un arrangement, — *adattar le cose* — en compagnie de sept autres députés ; mais il eut soin de laisser ceux-ci en arrière et de se présenter seul devant Charles. Là, « faisant la révérence comme il convenait devant un tel souverain, à la vue de sa puissance, non seulement il ne sut ni ne voulut rien discuter, mais il adhéra à toutes les volontés du prince, et, agenouillé à ses pieds, il lui présenta Sarzane, Sarzanelle, Pietrasanta, le port de Livourne et Pise, remettant tout entre ses mains et à sa discrétion, avec ces seuls mots : « Que Votre Majesté me dise quels « lieux elle veut avoir en sa possession. » Il n'avait aucune commission pour agir ainsi, et quand les autres députés florentins ouïrent ce qu'il avait fait, ils s'en retournèrent sans aller plus loin. »

2. La description de cette entrée se trouve dans M. Sanudo, fol. 32 v° du ms. et p. 111 de l'imprimé. Le roi était entouré de MM. de Bresse et de Ligny, ses cousins (le second, âgé de vingt-quatre ans, était son compagnon de couche), de l'évêque de Saint-Malo, de celui d'Angers et du sénéchal de Beaucaire. On laissa pour administrer Pise deux magistrats du parlement de Dauphiné, le président Jean Rabot et le conseiller Jean Fléard.

3. Premier bulletin donné par M. de la Pilorgerie, p. 88.

4. P. Jove, p. 48 ; Guichardin, liv. I, ch. LIII et LIV ; Bretonneau, *Histoire des Briçonnets*, p. 74-75 ; Cherrier, *Histoire de Charles VIII*, tome II, p. 24-25.

tentative de rétablissement du Médicis échoua devant l'énergique refus des commissaires de la Seigneurie, et par suite aussi de l'éloignement du prétendant lui-même, qui s'était dirigé sur Venise sans attendre les événements, et qui y fut comme interné par le conseil des Dix.

Par des concessions réciproques, on en arriva à signer avec les Florentins un traité qui conservait au roi Charles le droit d'occuper, aussi longtemps que durerait son expédition, les cinq places déjà munies de garnisons françaises, et qui lui assurait même une somme de cent vingt mille ducats pour la coopération de la république à ses projets contre Naples (25 novembre).

Afin de calmer, s'il était possible, l'appréhension que ces premiers succès devaient exciter parmi les puissances jalouses ou inquiètes[1], Charles VIII fit partir de Florence, le 22 novembre, et répandre dans toute la chrétienté, un manifeste solennel, conçu à peu près dans le même sens que ses déclarations précédentes. Il s'y posait en champion de la religion et des peuples civilisés contre ces Turcs dont les progrès incessants, depuis un demi-siècle, étaient de nature à épouvanter l'Europe. « Ne croyez pas, disait-il, que ce soit pour nous emparer d'aucun état ou territoire que nous entreprenons cette œuvre louable. Vous savez que le royaume de Sicile, autrement dit de Naples, a été plus d'une fois arraché aux Infidèles par les mains de nos prédécesscurs, et rendu à la sainte Église apostolique et romaine. Nos mêmes prédécesseurs en ont reçu vingt-quatre fois l'investiture (vingt-deux fois de divers papes, et les deux autres des conciles généraux); il nous appartient donc par droit d'hérédité, et, encore que le pape Pie II, pour élever au faîte de la souveraine puissance des parents sortis de la plus humble plèbe, nous ait enlevé ce royaume contre toute justice et l'ait concédé à un certain Ferdinand d'Aragon, comme il peut nous faciliter l'entrée chez les perfides Turcs, particulièrement par le port de la Valone[2] et autres lieux, nous entendons, avec

1. Selon une lettre du 8 novembre 1494, conservée aux archives du parlement de Grenoble, les Lombards « ne cuydoient point que le Roy allast jusques à Ferrare que tous les François ne feussent tuez. »

2. Ou Avlone, port du gouvernement de Janina, sur l'Adriatique. Selon

l'aide de Dieu, en reprendre possession, pour nous assurer les voies, à nous et aux nôtres, et garantir notre aller comme notre retour. » Suivait une adjuration au saint-siège et à ses sujets de faciliter le passage de l'armée française et son ravitaillement, sans qu'elle fût forcée de recourir à des rigueurs aussi regrettables que celles dont avaient usé Alphonse d'Aragon et ses prédécesseurs[1].

Les Français se remirent en route le 28 novembre. Alexandre VI crut un moment qu'il pourrait les arrêter à l'aide des soudoyers dont il avait augmenté la garnison de Rome et d'un corps d'armée napolitain que le duc de Calabre lui amena dans les premiers jours de décembre[2]; il accueillit même fort mal trois ambassadeurs[3] envoyés par Charles VIII pour régler les détails de sa rencontre avec le saint-père, et, par une convention signée le 20 décembre avec le duc de Calabre, il se mit entièrement à la discrétion des Napolitains. Mais Charles VIII et ses conseillers, sans s'émouvoir ni des tergiversations ni des menaces, avaient continué leur marche en avant; déjà les hommes d'armes français se montraient dans les prés voisins du château Saint-Ange et faisaient leur jonction avec la faction des Colonna, tandis que Julien de la Rovère, venu malgré la goutte pour apporter à ses amis le secours de sa grande autorité et de sa haine profonde contre Alexandre VI, installait dans Ostie

Commynes (tome II, p. 402), on comptait d'Otrante à la Valone soixante milles, et de la Valone à Constantinople dix-huit journées de marche, sans places fortes, au milieu de populations toutes prêtes à se soulever.

1. Le texte latin de ce manifeste est reproduit dans les *Annali veneti* de Domenico Malipiero, p. 325-327. Un texte français, sans doute traduit du latin de la chancellerie royale, et imprimé en caractères gothiques du temps, a été publié en partie par M. de la Pilorgerie, p. 101-103, et par M. de Cherrier, tome II, p. 41-43.

2. M. Pilot de Thorey nous a communiqué une lettre fort curieuse écrite par le roi, le 29 novembre, à Alexandre VI, dans laquelle il refuse la visite que le pape voulait lui faire, et lui annonce que c'est à lui-même de le devancer et d'aller le saluer à Rome même, où il saura prouver que ses intentions ne sont point hostiles, comme « aucuns ont donné à entendre. »

3. Louis de la Trémoïlle, le président de Ganay et Denis Bidaut, général des finances.

une bonne garnison, sous le commandement du capitaine Ménée des Guerres[1]. Déconcerté par ces mouvements rapides et précis, le pape offrit encore, si l'armée arrêtait sa marche, de faire payer par Naples un tribut annuel et de former une ligue qui permît aux Français de poursuivre leurs projets de croisade; sinon, disait-il, pousser plus avant, ce serait contraindre Alphonse d'Aragon à accepter le secours que lui offraient les Infidèles, et, une fois ceux-ci introduits en Italie, qui pourrait les en déloger?

Charles VIII était à Bracciano[2] lorsque ces propositions lui furent apportées par un de ses principaux partisans, le cardinal de Saint-Séverin, de même famille que les Salerne et que les Bisignano, comme eux tout dévoué à la France, où il avait trouvé un asile, des bénéfices, des dignités[3]. Charles répondit par cet *ultimatum :* renvoi immédiat des troupes napolitaines, livraison des principales places de l'État pontifical, et remise du prince Ziem, que son frère le sultan Bajazet avait donné en garde au pape, et dont l'existence était comme une garantie menaçante contre les Turcs[4]. Ces conditions parurent tellement dures au cardinal de Saint-Séverin, qu'il n'osa se risquer à les reporter lui-même au Vatican; mais Alexandre VI, sentant qu'il n'avait plus qu'à se soumettre, fit demander des commissaires pour régler l'entrée des Français dans la ville éternelle. Le maréchal de Gié, le président de Ganay et le sénéchal de Beaucaire, désignés à cet effet, et introduits nuitamment dans Rome,

1. Il était désigné pour ce poste dès l'arrivée en Milanais; voyez le premier bulletin publié par M. de la Pilorgerie, p. 86.

2. Principal château des Orsini, à trente-cinq kilomètres de Rome.

3. Voyez l'*Annuaire-Bulletin* de 1879, p. 323 et note 4. Le cardinal avait suivi l'armée depuis Lyon jusqu'à Viterbe.

4. Dès le mois de juin précédent, Alexandre VI avait prévenu le sultan que l'un des projets du roi de France était de se faire livrer Ziem, et de l'envoyer avec une flotte d'avant-garde en Turquie, où ce prince avait beaucoup de partisans et passait pour avoir hérité de l'ardeur conquérante, des talents militaires de son père (*Sanudo*, p. 188 de l'imprimé). Bajazet avait répondu par une invitation à « accélérer la mort » du prisonnier. Les pièces de cette correspondance se trouvent dans Burchard, dans Sanudo et dans le *Corps diplomatique* de Dumont.

comparurent devant le consistoire le 26 décembre. En retour des assurances pacifiques et respectueuses dont ils étaient porteurs, le pape et le sacré collège accordèrent que l'armée entrerait à Rome le 1er janvier et se logerait sur la rive gauche du Tibre, la cité Léonine et le Transtevère restant réservés pour la cour pontificale, avec toutes garanties du maintien de son autorité spirituelle et temporelle[1]. Un sauf-conduit était offert aux troupes napolitaines, qui partirent le dernier jour de décembre, sans en user. Cet accommodement, qu'Alexandre VI ne méritait point, était dû en grande partie à l'influence du sénéchal et de M. de Saint-Malo, l'un et l'autre intéressés à ce qu'aucun obstacle ne retardât plus les progrès de l'expédition, ni la réalisation des promesses dont la perspective de plus en plus rapprochée avait si souvent soutenu leur politique.

A peine installé dans Rome[2], Charles se vit requérir par la majeure partie du sacré collège[3] de pourvoir au remplacement d'un pontife couvert d'opprobres et de crimes. Ce furent encore M. de Saint-Malo et le sénéchal qui soutinrent que la paix serait plus avantageuse avec Alexandre VI, et, comme toujours, Charles VIII leur donna raison[4]. Au bout de deux semaines de négociations, dans lesquelles Briçonnet s'entremit utilement pour calmer les appréhensions d'Alexandre VI et réduire les prétentions de l'armée française, un traité fut enfin signé entre le saint-siège et Charles, sur les bases arrêtées par le comte de Bresse, M. de Montpensier et le président de Ganay. Sauf deux points capitaux, qui étaient l'investiture du royaume de Naples et l'abandon du château Saint-Ange, Alexandre fai-

1. Cherrier, tome II, p. 63-75, d'après Sanudo et Burchard.

2. Sur le séjour de l'armée française à Rome, voyez Cherrier, tome II, p. 77 et suiv.

3. Ce parti était mené par les cardinaux Ascagne Sforza, de Saint-Pierre-ès-Liens, de Saint-Denis, de Gürck, de Saint-Séverin, Savelli et Colonna.

4. Saint-Malo écrivait à la reine Anne, le 13 janvier : « Notre saint-père est plus tenu au roi qu'on ne pense, car, si ledit seigneur eût voulu obtempérer à la plupart de Messieurs les cardinaux, ils eussent fait un autre pape, en intention de réformer l'Église. » (J. de la Pilorgerie, p. 135.)

sait toutes les concessions requises : l'armée serait assurée d'un libre passage et de son ravitaillement; les principaux ports et châteaux des États de l'Église recevraient des garnisons et des gouverneurs français; le sultan Ziem serait donné comme otage pendant toute la durée de l'expédition. Charles VIII accepta et signa ce traité le 15 janvier[1]. Dès le jour suivant, il alla s'établir au Vatican et y eut une entrevue avec le pape, dans la salle du Consistoire.

Ses premières paroles furent pour demander que M. de Saint-Malo reçût immédiatement le chapeau de cardinal que Ludovic le More et le saint-siège lui avaient assuré comme une juste récompense de la part prise par lui aux projets de conquête. Quoique les nominations ne dussent se faire qu'aux Quatre-Temps, Alexandre, après avoir consulté les vingt-quatre cardinaux présents, fit droit à la requête royale *in eodem instanti*, et le nouveau cardinal, revêtu aussitôt de la robe rouge de César Borgia, se prosterna aux pieds du pape. Celui-ci voulut qu'il vînt loger au Vatican même et lui assura la conservation de ses nombreux bénéfices[2].

1. Les textes que l'on possède du traité (je ne connais pas celui qui a été publié par Molini, *Documenti di storia italiana*, t. I, p. 22 et s.) ne sont pas tous conformes. Ainsi, celui de Marco Guazzo (fol. 71-73) ne contient point cette dernière clause, que portent deux traductions françaises du temps, l'une imprimée (Bibl. nat., portef. Fontanieu 150), l'autre manuscrite (Arch. nat., K 76, n° 1) : « Et quant au tractament des articles du conclave, nostre sainct père sera content de remettre ceste matière à la volunté de Sa Saincteté et du Roy, et comme par eux sera ordonné. » Ce texte, incorrect comme on le voit, n'est pas meilleur dans la copie envoyée au parlement de Grenoble : « En tant que touche l'entretènement des articles du conclave de nostredit Saint Père, sera content de remectre ceste matière à la veue de Sa Sainteté et du roy, pour, par eulx, en estre ordonné. » Burchard ajoute, dans son *Journal*, que le pape promettait de donner la couronne de Naples à Charles, *sine alterius prejudicio*. Selon Sanudo (p. 167 de l'imprimé), M. d'Aubigny, le président de Languedoc et Perron de Baschi prirent part à ces négociations avec le pape.

2. Cherrier, tome II, p. 88-89, d'après Burchard, Sanudo et les bulletins de M. de la Pilorgerie; cf. Bretonneau, *Histoire des Briçonnets*, p. 76-77. — Commynes et, après lui, Guichardin, se sont trompés en plaçant au

Le 19 janvier, Charles fit l'acte d'obédience solennelle auquel il s'était refusé depuis l'avènement d'Alexandre VI, et, le 20, il assista à une messe célébrée en grande pompe par le pape, dans la basilique de Saint-Pierre. Puis, il ne songea plus qu'à reprendre sa route vers Naples, croyant urgent de profiter du mouvement favorable qui se manifestait dans les provinces napolitaines à l'approche des corps d'armée expédiés en avant-garde pendant son séjour à Rome. Déjà l'Abruzze était conquise, partout les populations écrasées sous la tyrannie aragonaise appelaient avec impatience des libérateurs, partout la voix commune proclamait que Charles « serait de bref seigneur des Italies et empereur de Constantinople, et qu'il subjuguerait tout le monde pour peu qu'il vécût encore dix ans[1]. » La cour française ne put prendre congé du pape que le 28 janvier, emportant indulgences, pardons, rosaires et promesses chaleureuses, dont Alexandre se fit prodigue afin d'être plus tôt débarrassé de ses hôtes. Tandis que Guillaume Briçonnet se dirigeait sur Florence, pour réclamer le payement du subside promis contre livraison de la ville de Pise, Charles, escorté de César Borgia et du turc Ziem, s'engageait sur l'ancienne voie Appienne et traversait les marais Pontins, plein de confiance dans ce Vatican qu'il venait de quitter. Le danger, s'il devait se produire, lui semblait loin encore; peut-être viendrait-il de l'Espagne, mais, en arrivant à Rome, on avait dépêché un conseiller du parlement de Toulouse, Jean Nicolay, allié d'Étienne de Vesc et son familier, « pour ramentevoyr au roy et royne d'Espaigne les promesses qu'ilz ont fait au roy et sermens, à ce qu'ilz les vueillent entretenir; que croy bien, disait M. de Saint-Malo, qu'ilz sont à ceste heure icy à eulx en repentir, car ilz ne pensoient pas que le roy deust venir si avant, dont directement ou indirectement y obvyeront voulentiers et veullent faire ainsi qu'on dist, en prenant leur coulleur

même jour et dans les mêmes circonstances la promotion de Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, qui ne fut fait cardinal que le 21 janvier; voyez le récit de Sanudo, p. 189.

1. *Bulletins* de M. de la Pilorgerie, p. 149. Cf. Sanudo, p. 187-188 et 191.

sur l'ayde qu'ilz veulent faire à nostre sainct-père à ce que on ne le troublast pas [1]. » En effet, le roi Alphonse avait réclamé le secours de l'Espagne, si directement intéressée à ce que les Français ne vinssent pas s'établir dans le voisinage de la Sicile, et il avait demandé que Ferdinand le Catholique fît du côté du Languedoc une diversion propre à arrêter leur marche en avant. On lui avait répondu de Madrid qu'un traité formel et des engagements tout récents étaient difficiles à rompre, mais que le possible serait fait pour maintenir la dynastie aragonaise sur le trône de Naples [2]. L'intervention ainsi promise se produisit à l'improviste, comme un présage de la tempête qui s'amassait derrière Charles VIII triomphant.

Ce prince venait à peine de quitter Rome, quand deux ambassadeurs espagnols, Antonio de Fonseca et Jean d'Albeon, rejoignirent la cavalcade royale, et, sur la route même, le sommèrent de ne point pousser plus loin une entreprise commencée sans l'assentiment de Ferdinand et d'Isabelle; sinon, ceux-ci lui déclareraient la guerre sur terre et sur mer. Ils avaient charge en outre de protester contre le mauvais accueil fait à un envoyé castillan qui avait suivi l'armée depuis Lyon jusqu'à Plaisance, et de s'offrir comme arbitres et médiateurs auprès du roi Alphonse. D'abord surpris de cette mise en demeure, Charles répondit dignement et fermement, quand il fut arrivé à Velletri, qu'il n'avait besoin du conseil ni de l'assentiment de personne pour reprendre son bien, que le royaume de

1. Lettre du 13 janvier 1495, à la reine Anne, donnée par M. de la Pilorgerie, p. 137, d'après une copie défectueuse venant des archives de Rohan. — Ce document est le seul qui prouve authentiquement la part prise à l'expédition de 1495 par Jean Nicolay, que la plupart des historiens ont dit à tort avoir occupé le poste de grand chancelier du royaume de Naples pour Charles VIII, tandis qu'il n'y fut appelé qu'en 1501, et par Louis XII. Son nom, mal lu par le copiste des Rohan, est devenu *Merlay*. Serait-ce aussi le Nicolas cité plus haut, à côté de Guillaume Briçonnet, dans une dépêche diplomatique, p. 252, note 2? — Marin Sanudo parle de mission donnée à un « baron voisin de l'Espagne, » et ajoute que cet envoyé arriva trop tard pour réparer le mal déjà fait (p. 217 de l'imprimé).

2. Cherrier, tome I, p. 408.

Naples lui appartenait légitimement, et qu'une revendication aussi bien fondée ne violait aucun article des traités conclus avec les autres puissances; que si d'ailleurs le roi Alphonse voulait rendre le royaume détenu par lui et prendre asile en France, il y trouverait tous les égards dus à son rang et une situation convenable. Les envoyés espagnols le suivirent en insistant jusqu'à Val-Montone; mais il leur répéta que ce n'était pas un procédé « honnête » de vouloir qu'il s'arrêtât au dernier pas, après avoir fait tant de dépenses, et lorsque l'on pouvait considérer Naples comme conquis; qu'il commencerait par prendre possession de son bien, et qu'ensuite il pourrait constituer juge des droits de chacun, non point le pape, qu'ils proposaient comme arbitre et qui lui devenait suspect à plus d'un titre, mais le parlement de Paris, seul compétent. Fonseca et Albeon prirent congé sur cette réponse définitive [1]. Presque au même instant, un autre incident non moins significatif s'était produit : César Borgia, cardinal de Valence et fils du pape, qui avait été donné par celui-ci au roi Charles, pour le suivre jusqu'à Naples avec le titre de légat *a latere*, ou plutôt comme otage et comme garant de l'exécution des promesses du saint-siège, disparut nuitamment de Velletri, alla se cacher à Rome même, dans la maison de l'auditeur de rote, et fut en vain réclamé par les représentants du roi de France [2]. Délivré d'un hôte inquiétant et de la menace de concile suspendue si longtemps sur sa tête, désormais Alexandre VI pouvait, sans aucun

1. Selon Paul Jove (p. 61-63), les envoyés espagnols furent très vivement plaisantés et tournés en ridicule par les Français, et Fonseca, en prenant congé, déchira solennellement l'original du traité de Barcelone; mais il n'est pas question de cet épisode final dans le récit de Sanudo (ms. de Paris, fol. 69 v° et 73; p. 205 de l'imprimé), que transcrit littéralement Marco Guazzo (fol. 81), et que M. de Cherrier a dû suivre de préférence à l'historien latin. Une autre ambassade arriva presque en même temps, mais plus rassurante : elle notifia au roi de France la prochaine venue de Maximilien d'Autriche à Rome, pour se faire couronner et organiser la croisade.

2. Son récent biographe, M. Alvisi, a prétendu qu'il avait été épouvanté de l'attitude menaçante de l'ambassadeur espagnol; l'excuse est-elle valable?

scrupule et sans souci de ses engagements si récents, donner tout son concours à la ligue en formation.

L'armée française ne rencontra aucun obstacle sérieux dans sa marche sur Naples. Le jour même où elle quittait Rome, la nouvelle était parvenue qu'Alphonse d'Aragon venait d'abdiquer la couronne. Ce prince, à l'approche de l'invasion, avait pris les mesures les plus indispensables, envoyé des agents diplomatiques dans les cours étrangères, levé des troupes et réuni une armée à San-Germano, sur la route que les Français devaient suivre selon toute probabilité[1]; mais, depuis la conclusion du traité du 15 janvier, la tristesse et l'épouvante s'étaient emparées de son esprit: poursuivi sans relâche par le souvenir des cruautés dont il avait rempli son règne d'un an[2], il tremblait de tous les membres au moindre bruit, nous dit Commynes, comme si le ciel s'était conjuré pour sa perte avec les étrangers, et il entendait autour de lui les arbres et les pierres crier: « France! France! » Croyant calmer ses craintes et ses remords par une abdication, il remit la couronne aux mains de son fils Ferdinand, duc de Calabre (23 janvier), se retira aussitôt sur sa flotte, avec quelques moines, sa précieuse bibliothèque, ses joyaux, ses trésors, et partit pour la Sicile au premier vent favorable. Son successeur prit le nom de Ferdinand II. Après avoir débuté assez heureusement par des actes de générosité et de justice, il alla prendre position à la tête de l'armée de San-Germano, bien résolu, s'il succombait dans la lutte, à mériter du moins le renom d'un prince digne de sa couronne; mais l'invasion marchait avec une rapidité terrifiante : dès le 6 février, Charles VIII reçut la soumission de la plupart des villes situées dans la vallée du Garigliano, puis celle de Salerne et d'Aquila; deux jours plus tard, le sac de Monte-San-Giovanni jetait la terreur dans tout le pays environnant; à la première apparition des fleurs de lis, une province entière faisait sa soumission. Ferdinand, serré de près par les

1. M. Sanudo, p. 172-175 de l'imprimé.

2. Le cardinal de Monreale avait été envoyé à Naples, par Alexandre VI, pour procéder aux cérémonies de l'investiture et du couronnement, qui s'étaient faites le 8 mai 1494. (M. Sanudo, p. 36-40 de l'imprimé.)

corps d'avant-garde, dut abandonner successivement le poste de San-Germano, qui couvrait « toute l'entrée du royaume [1], » puis celui de Capoue et le passage du Vulturne; lorsqu'il rentra enfin dans Naples même, le peuple, déjà ameuté au cri de *vive la France!* se mit à piller les palais royaux. Un héraut français qui se présenta le 19 février, fut accueilli avec des démonstrations enthousiastes, et, dès le même jour, quarante députés de la noblesse et du peuple, s'étant transportés auprès du roi Charles, à Aversa, lui jurèrent fidélité et obéissance. Le comte de Montpensier, le maréchal de Gié, le président de Ganay et le sénéchal de Beaucaire partirent aussitôt, avec une avant-garde, pour prendre possession de la ville [2], quoique Ferdinand et sa cour occupassent encore le château de l'Œuf, prêts à prendre le large, s'il en était besoin, et que les autres forts, bien munis et avitaillés, pussent faire une longue résistance. Ce fut le dimanche 22 février que Charles VIII fit son entrée solennelle. Le peuple l'acclama « comme le Messie [3], » et il alla loger dans le vieux palais de Castel-Capuana, habitation ordinaire des princes Angevins [4]. Ainsi aboutissait à un triomphe merveilleux cette entreprise que Commynes nous déclare chose impossible aux gens qui la guidaient, si le secours ne fût venu de Dieu seul, « qui vouloit faire son commissaire de ce jeune roi bon, si pauvrement pourvu et conduit, pour châtier rois si sages, si riches et si expérimentés, et qui avoient tant de personnages sages à qui la défense du royaume touchoit, et qui étoient tant alliés et soutenus [5]. » Quatre mois et dix-neuf jours avaient suffi pour traverser toute la péninsule d'Asti à Naples, une seule semaine pour franchir la distance entre San-Germano et la capitale : il eût fallu plus de temps, dit Sanudo [6],

1. Bulletin du 12 février.
2. Commynes, tome II, p. 391; *Bulletins de la grande armée*, p. 193.
3. Le bulletin de cette entrée a été aussi reproduit par M. de la Pilorgerie, p. 200-205.
4. C'était le seul des châteaux de Naples qui n'eût pas été fortifié et prémuni contre un siège. Voyez la description de ce palais dans un bulletin reproduit par M. de la Pilorgerie, p. 195-196.
5. Tome II, p. 378.
6. Ms., fol. 85; p. 236 de l'imprimé.

pour prendre possession d'un état déjà conquis et parfaitement soumis[1]. Toutes les provinces du royaume, la Calabre, la Pouille, les Abruzzes, accueillirent les troupes françaises avec le même élan; partout les populations accouraient au-devant du conquérant, sans distinction de partis ni d'opinions. Sans même attendre le résultat du bombardement des châteaux de Naples, qui tinrent jusqu'au 15 mars, ni accepter les propositions du vainqueur, qui lui offrait l'hospitalité en France contre une renonciation à la couronne, Ferdinand s'était retiré, dès le 23 février, dans l'île d'Ischia, avec quelques compagnons fidèles et un petit nombre de galères.

A. B.

(*A suivre.*)

1. On connaît ce mot d'Alexandre VI, rapporté par Commynes, que les Français étaient venus en Italie avec des éperons de bois, précédés simplement de fourriers pour marquer les logis. Le chroniqueur napolitain Giacomo Gallo s'exprime de même (*Diurnali*, publiés par Scipion Volpicella, 1846, p. 9-10) : « Portavano tutti quanti speroni di legno, cioè uno sproculo allo tallone fra la pianella et la scarpa, e gi vennero Franzisi assai. » Et Marin Sanudo dit que le roi Charles « prese Napoli con oselli in pugno. »

INVENTAIRE DES BIJOUX

VÊTEMENTS, MANUSCRITS ET OBJETS PRÉCIEUX

APPARTENANT A LA COMTESSE DE MONTPENSIER.

1474.

Gabrielle de la Tour, fille aînée de Bertrand V de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Jacquette du Peschin, épousa, par traité du 16 février 1443[1], Louis de Bourbon, surnommé *le Bon*, comte de Montpensier, de Clermont et de Sancerre, dauphin d'Auvergne, seigneur de Mercœur et de Combrailles, troisième fils de Jean Ier, duc de Bourbon, et de Marie de Berry, et veuf en premières noces de Jeanne, comtesse de Clermont et dauphine d'Auvergne.

En qualité de cadet, Louis de Bourbon n'avait eu qu'un apanage de médiocre étendue, composé, lors de son premier mariage, du comté de Montpensier et de la seigneurie de Beaujeu, et même, en se remariant avec Gabrielle de la Tour, il avait dû rendre Beaujeu à son frère aîné, le duc Jean II, dont il fut longtemps le lieutenant en Auvergne, et accepter en échange la seigneurie de Combrailles, avec quelques rentes constituées sur des terres d'Auvergne et du Berry[2]; mais, à défaut d'enfants de sa première femme, en qui avait fini l'antique et puissante maison des dauphins d'Auvergne, comtes de Clermont[3], etc., il avait recueilli cette succession à la mort de sa

1. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*, publié par les Archives nationales, t. II, nº 5696. Gabrielle avait été émancipée par son père la veille du jour où cet acte fut passé.

2. D'où un procès, terminé par transaction en 1459. (*Inventaire*, nº 6084.)

3. Jeanne, comtesse-dauphine, était fille du dauphin Béraud III et de

propre aïeule, Anne, autre dauphine, veuve du duc Louis II de Bourbon, et tante et héritière naturelle de la comtesse Jeanne[1].

Gabrielle de la Tour mourut vers le mois de septembre 1474[2], laissant à son mari, qui lui survécut douze ans, quatre enfants : 1° Gilbert de Bourbon, titré comte-dauphin du vivant de son père, puis comte de Montpensier (1486), et célèbre, sous ce nom, pour la part qu'il prit aux guerres et aux conquêtes de Charles VIII en Italie; 2° Jean de Bourbon, dont on ne sait pas grand'chose; 3° Gabrielle de Bourbon, qui épousa, en 1485[3], un illustre compagnon d'armes de son frère, Louis II de la Trémoïlle, le *chevalier sans reproche;* 4° Charlotte de Bourbon, qui épousa en 1468 un grand seigneur flamand, Wolsart de Borselle, comte de Bouchain[4].

L'inventaire dont je vais donner le texte, grâce à une libérale communication de notre collègue M. le duc de la Trémoïlle, fut dressé après la mort de Gabrielle de la Tour, en trois vacations distinctes, du 9 septembre 1474 au 8 octobre suivant. Le château où se trouvaient les objets inventoriés n'est désigné ni dans le préambule, ni dans la formule de conclusion; mais on verra plus loin que, selon toute vraisemblance, c'était le château d'Aigueperse en Limagne, l'une des résidences ordinaires des comtes de la Tour et des comtes de Montpensier. On remarquera aussi la rédaction informe et insuffisante du préambule, ainsi que l'absence des signatures qui étaient de rigueur à la fin des actes de ce genre; nous avons affaire cependant à un acte original[5] et complet. C'est par l'alliance de

Jeanne de la Tour; voyez les traités faits à l'occasion de son mariage dans l'*Inventaire* déjà cité, n°s 5282, 5286 et 5287.

1. C'est ainsi que vint aux Bourbons l'apanage immense dont la dernière titulaire fut, deux siècles plus tard, la grande Mademoiselle.

2. Cette date, qui ne figure pas dans les généalogies de la maison de Bourbon, ressort de celle de l'inventaire dont nous allons donner le texte.

3. On remarquera un singulier écart de près de vingt ans entre le mariage de Gabrielle et celui de sa sœur cadette (1468). Il est longuement parlé du premier dans le *Panégyrique du chevalier sans reproche*, chap. XII et XIII.

4. *Inventaire des titres de Bourbon*, n° 6397.

5. La mention mise à la suite de la première vacation (ci-après, p. 279)

Gabrielle de Bourbon avec le sire de la Trémoille que cet inventaire est entré dans le chartrier de Thouars. Déjà d'ailleurs il y avait une proche affinité entre les deux familles, par l'alliance du grand-père[1] de Louis II de la Trémoille avec Jeanne II, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, veuve du duc de Berry, et par le mariage de Louise de la Trémoille, tante du même Louis II, avec Bertrand VI de la Tour, comte d'Auvergne, de Boulogne et de Lauraguais, propre frère de Gabrielle de la Tour.

Un des caractères particuliers de notre inventaire est qu'on n'y voit figurer que les bijoux, habits, étoffes, toiles, objets d'orfèvrerie, de sainteté ou de curiosité, papiers et manuscrits appartenant en propre à la comtesse de Montpensier; aucun objet, sauf les manuscrits, qui puisse avoir été à l'usage de son mari, aucun meuble meublant, aucune tenture.

Sans rien présenter d'exceptionnel, si ce n'est quelques termes qui n'étaient point connus jusqu'ici, ou qui, du moins, ne semblent n'avoir point été relevés et expliqués par les éditeurs de textes semblables[2], la première partie de l'inventaire, celle qui contient l'énumération, trop peu détaillée malheureusement, des bijoux et autres menus objets à l'usage de la comtesse, ne laisse pas d'offrir un réel intérêt pour l'histoire du costume et des arts. J'ai de plus cru bon d'indiquer des rapprochements avec les plus récentes publications ou les mieux réputées, celles de MM. Le Roux de Lincy, de Laborde, Douët d'Arcq, Labarte, etc. Mais la dernière partie, où sont énumérés plus de deux cents manuscrits qui composaient la librairie de Gabrielle de la Tour, mérite une attention spéciale.

Le goût de presque tous les personnages de la maison de Bourbon — goût devenu héréditaire d'âge en âge, et qui s'est transmis intact, à travers les siècles, dans la descendance de Gabrielle de la Tour — ce goût est bien connu; il suffit de renvoyer le lecteur à un chapitre de l'*Histoire du Cabinet des*

tombe exactement, comme le dit l'acte, au commencement du cinquième feuillet.

1. Georges de la Trémoïlle, ministre et grand chambellan du roi Charles VII, marié à Aigueperse, le 16 novembre 1416.

2. Quelques-uns de ces termes appartiennent au dialecte du Berry et du Bourbonnais; M. Littré les indique comme tels dans son *Dictionnaire*.

manuscrits[1] qui résume tout ce qu'on en avait dit antérieurement, et qui y ajoute ce que l'étude approfondie de nos grandes collections a pu révéler au plus érudit de nos bibliographes. A l'époque où fut rédigé l'inventaire de Gabrielle de la Tour, cinq ou six générations avaient déjà contribué à réunir, dans les divers châteaux de la maison de Bourbon, presque tous les textes et les types. Les femmes surtout : Marie de Hainaut, duchesse de Bourbon; Jeanne de Bourbon, sœur du duc Louis le Bon et femme du roi Charles V; Marie, fille du duc de Berry et femme de Jean Ier, duc de Bourbon; Agnès de Bourgogne, femme de Charles Ier; Jeanne de France, femme du duc Jean II; plus tard, Jeanne, bâtarde de France et femme du bâtard de Bourbon, Anne de France, femme du sire de Beaujeu, et sa fille Suzanne de Bourbon, femme du connétable, ont laissé de nombreux témoignages de leur zèle à recueillir ou à faire copier pour leur compte personnel ces précieux monuments de la littérature et de l'art des enlumineurs[2]. Je crois donc pouvoir supposer que les manuscrits inventoriés en 1474, sauf une très petite série, étaient une propriété particulière de Gabrielle de la Tour, et, très probablement, une collection formée en partie par elle[3]. Autrement, si ces manuscrits avaient appartenu au mari survivant, pourquoi l'inventaire les aurait-il compris avec les bijoux, habits et autres objets à l'usage exclusif de la défunte, alors qu'on n'y retrouve rien, ou à peu près rien, qui appartînt ou qui servit à M. de Montpensier? J'ajouterai que celle des filles de la comtesse qui épousa M. de la Trémoïlle aima beaucoup, elle aussi, les livres, et même en composa un certain nombre sur des sujets de piété[4]; M. le duc de la Trémoïlle, représentant de sa descendance directe, a publié une liste de

1. L. Delisle, t. I, p. 165-175.

2. Rapprochons de ces noms celui d'une grande dame de la cour de François Ier, Anne de Polignac, comtesse de la Rochefoucauld, dont M. Delisle a étudié la bibliothèque, récemment vendue aux enchères, dans ses *Mélanges de paléographie et de bibliographie.*

3. On remarquera que quelques manuscrits sont encore en cahiers et inachevés.

4. C'est ainsi que la duchesse Anne fit pour sa fille Suzanne, en 1504, des *Enseignements* qui furent imprimés dès 1521, et que M. Chazaud a publiés de nouveau en 1878.

ces écrits dans son recueil du *Chartrier de Thouars*, et une cédule de payement d'enluminures et de reliures que Jean Bouchet fit exécuter pour Gabrielle de Bourbon en 1512[1]. Néanmoins, ce ne fut pas à celle-ci, mais à son frère Gilbert de Montpensier, puis au fils de celui-ci, le connétable Charles de Bourbon, que passa la collection inventoriée en 1474. En effet, nous la retrouvons presque tout entière, presque dans le même ordre, au château d'Aigueperse, en 1507. Un inventaire qui en fut fait à cette époque, lorsque Charles de Bourbon allait passer en Italie, a été publié trois fois déjà[2]; lorsqu'on le compare à celui de 1474, il ne reste guère de doute que ce soit la même « librairie, » et que, par conséquent, l'inventaire dont je vais donner le texte, ait été fait, aussi bien que l'autre, à Aigueperse. Non moins informe que le premier quant à l'intitulé, le second a l'avantage d'être un peu plus explicite dans ses désignations, comme on le verra par le simple rapprochement des articles entre lesquels la concordance est évidente. On y constate tout à la fois la disparition d'un assez grand nombre des volumes qui avaient été inventoriés trente ans auparavant, et l'introduction de nouveaux articles, parmi lesquels plusieurs livres « d'impression. »

Les manuscrits qui se trouvaient à Aigueperse en 1474 et en 1507 ne furent jamais réunis, paraît-il, à la magnifique collection que Suzanne de Bourbon, héritière de la branche aînée, apporta en mariage au petit-fils de Gabrielle de la Tour, et dont on possède, non seulement l'inventaire, fait en 1523, lors de la confiscation des biens du connétable, mais aussi un grand nombre de volumes précieux[3]. Que devinrent donc les deux cents et quelques articles d'Aigueperse? M. Léopold Delisle en a reconnu deux, les *Cas* de Boccace et une *Bible historiale*, à

1. *Le Chartrier de Thouars*, p. 43 et 45. L'auteur du *Panégyrique du chevalier sans reproche* a consacré plusieurs pages très curieuses de son chapitre XX aux goûts littéraires de la femme de Louis de la Trémoïlle.

2. En 1850, par M. Le Roux de Lincy, dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles françois*; en 1863, par M. L. Paris, dans le *Cabinet historique*, t. IX, p. 306-316; en 1878, par M. Chazaud, à la suite des *Enseignements de la duchesse Anne à sa fille Suzanne*.

3. L. Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 171 et 172.

la Bibliothèque nationale. Un manuscrit de Tite-Live, aux mêmes armes[1], serait au Musée britannique. Peut-être retrouverait-on la trace de quelques autres dans l'inventaire qui fut fait au château de Thouars, après la mort de Gabrielle de Bourbon[2].

Un de nos jeunes confrères, M. Gaston Raynaud, de la Bibliothèque nationale, a bien voulu me prêter son concours pour l'identification d'un certain nombre de manuscrits. Quoique presque tous les ouvrages réunis par Gabrielle de la Tour semblent appartenir à des types bien connus, il se pourrait qu'un examen plus approfondi permît de relever quelques détails intéressants dans cette partie de l'inventaire; mais j'ai dû, faute de place, m'appliquer presque exclusivement à établir la relation de chaque article avec les manuscrits inventoriés en 1507, ou avec certains volumes que M. Léopold Delisle a plus particulièrement signalés à l'attention des bibliographes.

A. DE BOISLISLE.

Inventoire des bagues qui furent de feue puissante princesse madame Gabriele de Latour, contesse de Montpensier, dauphine d'Auvergne, lesquelles on a trouvées après son trespas.

Premièrement, ung camail d'or fait à rozes et encolies[3].

Item, ung colier d'or à rozes blanches et encolies, et à tielz lectres G L.

Item, une cheyne d'or à tour faicte à barres, et y a huit barres.

Item, une touche piarre[4] d'or, où il y a huit piarres enchassées et une petite cheyne.

Item, troiz quadrans, deux d'argent et ung d'yvoire, et ung autre quadran d'yvoire.

1. Écartelé de Dauphiné et d'azur à la bande d'argent cotoyée de deux cotices potencées et contrepotencées d'or, au lambel de gueules.

2. Cet inventaire n'est qu'indiqué dans *le Chartrier de Thouars*, p. 45.

3. M. de Laborde a réuni de nombreux exemples de l'emploi de cette fleur en orfèvrerie dans le glossaire qui fait suite à sa *Notice des émaux du Louvre*, tome III, p. 130.

4. Pierre de touche; comparez l'exemple du même glossaire, p. 445.

Item, quatre trousseouères[1], dont en l'une y a une verge[2] d'or esmaillée de noir[3], en l'autre une petite pomme d'or, en l'autre ung trimple[4] d'or avec une piarre estrange[5], et en l'autre une verge d'or esmaillée.

Item, un sygnet ou agneau d'or, avec une grant piarre estrange.

Item, une roze d'or esmaillée.

Item, une cheyne de verre et de petites perles.

Item, deux grans *agnus* d'or, dont en l'un y a une esmeraude, et en l'autre une petite cheyne.

Item, quatre patenostres, l'un de cassidoine à ung petit coffre d'or, l'autre de jayet à sept pommes d'or et un petit *agnus* d'or au bout, l'autre de cristal sans autre chose, et l'autre d'escail de perle[6] à six petites pommes et deux encolies blanches et bleues au bout, et l'autre de cassidoine à deux aglans[7] au bout, garnis de petites perles.

Item, deux autres petis patenostres, l'un de corneline, et l'autre d'escail de perle.

Item, une troussouère que madame la duchesse la grant[8] lui avoit donnée, où il y a une boucle et tout d'or et une pierre estrange.

Item, ung jaspy de troiz pointes de doy de long.

Item, une ferreure d'argent surdorée[9] à fleurs d'or, assise sur ung teissu damassé violé.

Item, ung autre teixu blanc garny de ferrure d'argent dorée à fleurs d'or.

1. La *troussouère* n'était pas la ceinture, comme le donne à entendre M. Littré, mais l'agrafe servant à relever les plis de la robe; voyez le glossaire des *Émaux*, p. 529.

2. Anneau.

3. Voy. les exemples donnés dans le glossaire des *Émaux*, p. 536-537.

4. Tringle ?

5. Le rédacteur de l'inventaire ne sait point spécifier la pierre; voyez les exemples analogues réunis par M. de Laborde, p. 441.

6. Nacre de perle.

7. Glands.

8. Agnès, fille puînée du duc Jean de Bourgogne et de Marguerite de Bavière, mariée en 1425 à Charles Ier, duc de Bourbon. Elle figure dans les *Titres de la maison de Bourbon* sous le titre de « Madame la Grant. » Morte très âgée, le 1er décembre 1476.

9. M. de Laborde (p. 504) a signalé cette expression comme spéciale au Bourbonnais et aux titres de la maison de Bourbon. Il ne s'agit évidemment que de vermeil.

Item, une ferreure d'or assise sur ung teissu cramoisy faicte à menues pensées.

Item, ung demy ceynt[1] cramoisy garny d'or, où pend une boursse et deux petis cousteaux, et dans ceste boursse y a une pièce de licorne[2] d'ung travers doy.

Item, une troussouère faicte au mestier de fil d'or, garnye d'or à une encolie.

Item, une autre troussouère noire garnye d'or, esmaillée de rouge cler et de gris.

Item, une autre petite troussouère, garnye de deux boutz d'or.

Item, ung demy ceynt noir garny d'or.

Item, quatre tryncles d'or, larges d'un doy ou environ.

Item, une encolie de dyamans, avecques une petite cheyne d'or.

Item, une croiz d'or, garnye de cinq dyamans et une cheyne d'or.

Item, une cheyne d'or à deux boutz, dont elle lassoit ses menches.

Item, deux dyamans garnys d'or et ung ruby à une petite cheyne d'or.

Item, ung poinson d'or.

Item, une pièce de camail d'or.

Item, ung demy ceynt noir, garny d'or à charnyères.

Item, une petite troussouère à deux anelètes d'or, et une esgullièto noire ferrée d'or.

Item, ung jaspy en quoquille.

Item, huit duccas et autres sept pièces d'or vieil estranges, dans une boursse blanche de cuyr.

Item, deux pièces d'or estranges à deux testes.

Item, ung teissu cramoisy sans ferrure.

Item, une verge d'or, avecques une toutpasse[3].

Item, deux nobles et autres cinq pièces d'or.

Item, deux verges d'or, l'une esmaillée de gris et noir, et l'autre à une piarre estrange.

Item, quatorze pièces d'or, tant escus, duccatz que deniers[4] nobles.

1. Voyez le même glossaire des *Émaux*, p. 195.

2. Très renommée comme contre-poison, pour les essais de boissons. Voir le curieux article que M. de Laborde a placé dans son glossaire, p. 359-365.

3. Cet article est biffé. — La *toutpasse* doit être une *topasse*. On trouve la même forme dans le glossaire de M. de Laborde.

4. Ou *demy* nobles?

Item, quatre nobles, ung grant moston[1], et autres sept pièces d'or.

Item, environ quatre frans de monnoye de Savoie et autre.

Item, unze pièces d'or, c'est assavoir : ung noble, troiz escus vieilz, ung grant moton de Johannes[2], quatre frans à pié, ung salut, ung franc à cheval[3]; et y avoit escrit en ung papier qu'il poisoit une once et demie et cinq gros.

Item, environ sept frans de grans blans.

Item, ung flourin, ung franc à cheval, ung ducat, ung denier d'or et ung bout d'or.

Item, huit escus et neuf florins, ungz et autres.

Item, une cheyne d'or faicte à tour et à barres[4].

Item, ung tableau d'argent où il y a ung cruceffiz et autres ymaiges.

Item, troiz *agnus*, l'un d'or, l'autre d'argent surdoré, et l'autre d'argent, dans une boursse.

Item, ung petit gobelet d'argent.

Item, une ferrure d'or rompue, où il n'y a que la boucle et le mordent.

Item, une ferrure d'argent dorée et neslée sur ung teissu noir.

Item, une petite cheyne d'or, une petite verge d'or garnye de turquoys, et une pièce d'or à une teste.

Ung petit coffre rouge et blanc, où il y avoit une petite pomme d'or, une piarre estrange enchassée en argent, une noiz de cassidoine, une petite troussouère garnye d'or et deux flours d'or.

Ung petis patenostres d'agathes.

Ung petit chandelier d'yvoire et d'argent.

1. Un mouton à la grande laine. Sur cette monnaie, qui fut longtemps en usage, voyez Le Blanc, *Traité historique des monnoies de France*, p. 186-188 et 257.

2. Frappé sous le roi Jean, et valant alors 30 sols tournois.

3. Les francs à cheval, représentant le roi sur sa monture, et les francs à pied avaient été frappés en 1360 et 1365. Ils valaient 20 sols, « ce qui fut cause qu'on leur donna le nom de *franc d'or*, à cause que la manière de compter par livre composée de 20 sols doit son origine aux François. « (Le Blanc, p. 281-282.)

4. Ce second exemple (voyez le 3e article) de « chaîne faite à tour et à barres » permettrait de croire à une allusion aux armes de la maison de la Tour, une tour sur champ fleurdelisé, avec la barre de puînesse de Bourbon. Voyez ces deux blasons dans le bel armorial de Bourbonnais, ms. fr. 22297, p. 34 et 79.

Item, une petite Nostre-Dame, une petite pièce de colier d'or, et ung tas de fort petites piarres.

Item, certaines piarres enchassées en argent et non enchassées, verges d'argent et patenostres de petite valeur, tout ployé dans ung papier.

Item, une coupe d'argent dorée, que le prieur de la Voulte[1] luy donna.

Item, une petite espée d'argent.

Item, ung cueillier d'argent.

Item, une petite tasse d'argent.

Item, ung tableau d'yvoire à ung cruceffiz, et ung mirouer.

Item, unes heures neuves couvertes d'aiz à une peau rouge[2].

Item, ung petit coffre d'yvoire, et y a une layète dessoubz, auquel coffre et layète sont les choses après escriptes :

Premièrement, une plume d'or,

Une ymaige d'or de saint Sabastien,

Cinq verges d'or esmaillées et une autre verge d'or sans esmailleure,

Troiz dyamans, ung ruby et une esmeraude esmaillez,

Ung œil de chap[3] esmaillé et une piarre estrange sans esmail,

Troiz dyamans, ung ruby, et autres quatre verges d'or garnyes de quatre piarres estranges,

Sept verges d'or, les cinq esmaillées, les autres non,

Six autres verges d'or esmaillées.

Deux petis dyamans, ung ruby et huit filetz d'or,

Ung *agnus* d'or, avec une petite cheyne et deux perles,

Une verge d'or garnie de perles à l'entour,

Ung dyamant de Roche-d'Agoux[4],

Ung *agnus* d'or environné de perles,

Ung bout d'or esmaillé de bleu, et ung petit crochet d'or,

1. Sans doute la Voulte-sur-Rhône, en Vivarais, qui appartenait aux Levis. Ceux-ci avaient des relations constantes avec les Bourbons. Il est souvent fait mention, dans les *Titres de la maison de Bourbon*, en 1474, d'un procès que le duc de Bourbon avait contre Raymond de Levis, seigneur de la Voulte.

2. Voyez l'inventaire des manuscrits, ci-après, p. 297 et suiv.

3. Le corindon nacré (Laborde, p. 407), que les Anglais ont remis récemment à la mode.

4. Village d'Auvergne situé sur une montagne d'où descendent des affluents du Mousson et de la Pampeluze.

Ung pourcelet[1] d'or et une roze d'or,
Et six ou sept piarres estranges,
Ung petit dyaman, une tablete de dyaman d'or,
Une turquoise, une verge et un saint Michel d'or,
Douze piarres estranges garnyes en or,
Deux pièces de licorne, l'une garnye d'argent, l'autre non,
Ung signet ou anneau d'or garny d'une licorne et de six piarres estranges,
Cinq autres verges d'or garnyes de piarres estranges,
Une ongle de butouer[2] garnye d'argent,
Une verge d'or garnye d'une piarre estrange, que madite dame avoit quant elle trespassa;
Et tout dans ledit petit coffre à layète.

Toutes les choses escrites aux quatre fueillètes de papier cy-devant ont esté mises dans la grant boicte de feue madite dame, cui Dieu perdoint, laquelle boite est quarrée, de cuyr noir, et couverte de drat bleu et ung cuyr noir pardessus, horsmis la coupe, tasse et cueillier d'argent, qui sont dans un estuyt de cuyr. Et ont esté trouvées toutes lesdites choses tant en ladite boicte que aux coffres du bang et du tablier[3] qui sont ou comptouer de madite dame; ausquelz coffres sont demourez plusieurs papiers et autres petites besoignes. Et fut fait ledit inventoire en la présence de demoisèle Jehanne de Cousan, les sieurs de la Cueille, de Chezeles, de la Mote, de Maumont, d'Ugons et autres[4], les IXe et Xe jours de septembre, l'an mil IIIIc soixante quatorze.

1. Sauf interprétation contraire, aurions-nous ici la preuve qu'une mode assez singulière de ces dernières années est simplement renouvelée du moyen âge?

2. Le *butor*. Les grands ongles de cet oiseau de marais servaient de cure-dents, et les curieux les faisaient enchâsser dans de riches montures, principalement celui de l'ergot. (*Dictionnaire de Trévoux*.) C'était sans doute un ongle de butor que cet « ongle de griffon à deux piez d'eisel, garniz d'argent doré, » qui est le n° 2219 de l'*Inventaire des meubles de Charles V*, publié par Labarte.

3. Voyez le glossaire de M. de Laborde, p. 509.

4. Cousan était une baronnie, avec château, qui passa aux Levis. Marguerite de la Tour, grand'tante de Gabrielle, avait épousé, vers 1360, Guy IV, seigneur de Cousan. — Jean de Charenton, écuyer, était seigneur de Chezelles, en Bourbonnais. — Charles de la Queuille, écuyer, figure, en 1495, dans les *Titres de la maison de Bourbon*. — *Ugons* est peut-être *Agoux*.

Item, dans ladite grant boite a esté mys une petite boite blanche où il y avoit dix verges d'or esmaillées, ung fermaillet garny de six perles et ung ruby au mylieu, ung beau myrouer garny d'argent surdoré, une petite varvele[1] d'or, une tablète ou espinllier[2] garny d'or, et une layète de boiz où il y a ung petit pot de cristal garny d'or, une petite pomme d'or et ung estuyt d'argent.

Item, a plus esté mys dans ladite grant boicte :

Ung lingot d'or, valent environ six escus,

Dix huit frans en grans blans et demy escu d'or,

Ung fort petit cueillier d'argent,

Ung signet de cristal garny d'or par dedans,

Certaine quantité de semence de perles,

Ung vieil teissu ferré d'argent surdoré,

Et ung grant bout d'argent.

Item, a esté plus mys dans ladite grant boicte :

Ung moston doré et sept ou huit pièces estranges de monoye,

Une coiffe de fil d'or et ung cornet d'yvoire,

Et deux patenostres, dont l'un est de l'ambre.

Item, a esté trouvé ung grant coffre de sommyer, couvert de cuyr noir et rond dessus, qui estoit à la chapelle, et y avoit dedans ce que s'ensuit :

Une pièce toile de lin tenant XVII aulnes et demye,

Ung sac de toile plain de petis morceaux dratz de soye,

Les offrès[3] d'une chape et chasuble garnys fors que de crozière,

D'autres offrès, troiz pièces faictes à IHS MARIA, d'or, de quoy en y a l'une entamée pour courtibaultz[4],

Deux pièces d'offrès pour chazuble faictes à IHS,

Deux autres offrès de chazuble faitz à ymaiges de saintz,

Ungz autres beaux offrès de chasuble faitz à ymaiges.

Item, dans ledit coffre y a ung petit coffret, et y a dedans deux verges et une varvelle d'argent, une ymaige Nostre-Dame de Bouloigne[5], ung cueur doré, et autres deux ymaiges d'argent.

1. *Vervelle*, anneau attaché à la courroie qui servait à retenir les oiseaux de volerie. Voyez le glossaire de M. de Laborde, p. 540.

2. Épinglier. Voyez les n°s 70 et 140 de l'inventaire de la reine Jeanne de Boulogne (1360), publié, en 1879, par M. Douët d'Arcq, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, p. 545-562.

3. Orfrois.

4. Mot berrichon signifiant la tunique ou chasuble courte des diacres et sous-diacres. (*Dictionnaire de Trévoux*.)

5. La dévotion à cette Vierge est bien connue. — Devenus les représen-

Item, une petite espée à ung pommeau de cristal ou de cassidoyne et ung bout d'or,

Ung grant quadran de léton dans une escavelle[1] de boiz,

Ung bonnet hault d'escarlate.

Item, en ladite chapelle, ung autre semblable grant coffre de sommyer, couvert de cuyr noir et rond dessus, où il y avoit ce que s'ensuit :

Deux pièces de serviètes, l'une tenant cinq aulnes et l'autre quatre aulnes;

De taffetas noir renforcé, cinq aulnes;

De toile d'atour[2], cinq aulnes I quartier;

Une toile jaune, où il y a plusieurs petites besoignes ployées dedans;

De toile d'atour, XII aulnes I quartier;

Une autre pièce toile d'atour, de troiz aulnes et demye;

Une autre pièce toile d'atour, de deux aulnes I quartier;

Quatre cloz ou d'or ou d'argent doré sur ung teissu, et autres petites besoignes dans une layète;

Deux gibessières[3] que Monseigneur le Conte-Dauphin[4] lui donna;

Ung tuau[5] d'or, une pierre vermeille enchassée en argent, dans une bourse blanche, et deux patenostres de cassidoyne; troiz teissus, les deux bleuz et l'autre cramoisy, dans ung petit coffre couvert de cuyr noir et de ferblanc.

Item, ung autre grant coffre de sommyer, couvert de cuyr noir

tants des anciens comtes de Boulogne par le mariage de Bertrand IV avec Marie d'Auvergne (1389), les seigneurs de la Tour portaient les armes de Boulogne sur celles de leur propre maison.

1. Écuelle.

2. Au mot ATOUR (p. 142), M. de Laborde cite un exemple de « toile d'atour, » mais n'en explique pas le sens.

3. L'*Inventaire de Charles V* présente (n°s 2744 à 2752) une grande variété de gibecières.

4. Gilbert de Bourbon, fils de la comtesse, qui était déjà un personnage considérable, et qui, créé vice-roi de Naples par Charles VIII, mourut à Pouzzoles le 5 octobre 1496. Il porta le titre de comte-dauphin pendant la vie de son père.

5. Voyez le glossaire, au mot TUYAU. On trouve un tuyau à boire, pour les malades, dans l'inventaire de la reine Jeanne de Boulogne, publié par M. Douët d'Arcq, n° 105.

et rond dessus, qui estoit en la chambre de madicte dame, et y avoit dedans ce que s'ensuit :

De serviètes de lin, xiiii;

Unes grans heures couvertes de veloux noir, à deux fermaux d'or, dans ung sac de cuyr blanc;

Les offrès de quatre chasubles garnies, faitz à ymaiges, et entre autres pièces y a six escussons aux armes de Monseigneur et de feue madicte dame;

Une petite boicte d'argent dorée, garnye de veloux noir par dedans;

Ung petit coffret de cuyr noir, et y a dedans plusieurs petites piarres;

Deux tableaux, l'un de l'*Annonciation*, et l'autre à la semblance de Monseigneur le Conte-Dauphin[1];

De camelot tasné, deux aulnes;

De satin noir à lizière verte, trois aulnes ung tiers;

De taffetas, une aulne i quartier;

De toile de soye, trois aulnes i quartier;

D'autre toile d'atour, deux aulnes i tiers;

De toile de lynomple[2], sept aulnes en deux pièces;

De toile de Holende, xxv aulnes;

Ung tablier[3] d'yvoire garny.

Item, dans ung petit coffre de cuyr noir, rond dessus :

Ung boyveiron[4] d'argent,

Troiz cuilliers d'argent dorez, et en l'une est une licorne,

Ung cuillier d'escail de perle esmaillé de bleu, et la queue d'argent,

Une coupe d'argent martelée, dans ung estuyt de cuyr noir,

Une escuelle d'argent faicte à oreilles;

De veloux cramoisy, une aulne troiz quartiers.

Item, dans ung petit coffre de cuyr noir, rond dessus :

Ungs patenostres d'ambre jaulne, avecques une tablète où il y a ung saint Jacques dedans, environnée de perles,

1. Dans l'inventaire du château d'Aigueperse, en 1507, figure, sous le n° 18 (texte du *Cabinet historique*) : « Une petite pièce de haulte lysse, où il y a une Nostre-Dame et feuz Monseigneur le comte Loys, madame Gabrielle de la Tour et leurs enfans. »

2. Linon ? Ne se trouve pas dans le glossaire de M. de Laborde.

3. Table à jouer aux échecs.

4. Biberon ? Cf. les articles 2203 et 2244 des *Meubles de Charles V*.

Ung collier fait à brodeure, où il y a des perles de compte et autres petites,

Ung déel[1] d'argent et deux piarres garnies d'argent, dans une boursse faicte sur le mestier,

Ungz patenostres vertz,

Ung petit drapeau où il y a de la semence de perles, et a esté mis dans la boursse devant dicte,

Cinq teissus, les deux gris, ung cramoisy, ung violé et l'autre damassé, garny de IIII cloz d'argent;

Une salière de cassidoyne garnye d'or, à une grosse perle au bout; une roze d'or vermeille, esmaillée de vert; une autre petite salière de pourcelaine[2] garnye d'or; ung petit sifflet de galer[3] d'argent, et une troussouère noire rompue, garnye de boucle, mordent et IIII cloz d'or, dans une petite boicte ou coffret de cuyr.

Item, une boicte quarrée et plate, où il y a :

Ung petit myrouer garny d'argent, avecques une cheyne d'argent,

Ung myrouer ardent d'assier[4],

Une pierre cristaline,

Une pierre garnye d'argent, dans une bourse de veloux noir,

Une monstre d'oreloge d'yvoire,

Ung teissu blanc eschequeté de vert,

Une fourchète d'argent.

Item, une autre boicte quarrée, où il y a :

De coeuvrechiefz de lyn, XI,

Troiz quadranz, les deux d'yvoire et l'autre d'argent,

Une coiffe de fil d'or faicte à rozes, et une serviète,

Ung cremaul[5] d'orfévrerie et ung pigne d'yvoire noir,

Et quelque deux onces paillètes d'argent couvertes d'or.

Item, ung petit coffre de cyprès, où il y a ung chériot de ......[6] et autres petites besoignes et papiers.

1. Dé.

2. M. de Laborde, dans son glossaire, p. 465-473, interprétait ce mot par *nacre de perle*. M. Labarte n'admet pas ce sens, et croit plutôt qu'il s'agit d'une calcédoine, ou du moins d'une pierre quelconque.

3. Est-ce un sifflet pour commander la manœuvre sur une galère ?

4. Voyez le glossaire de M. de Laborde, p. 392.

5. Pièce dentée, d'où est venu le mot *crémaillère ?*

6. Ce blanc est au manuscrit.

Item, une boicte quarrée de cuyr rouge, en laquelle avoit ce que s'ensuit :

Des ymaiges d'argent et autres petites besoignes dans une bourse,
Ung cuillier de quoquille de poisson garny d'or,
Ung patenostres de cassidoyne,
Deux pignes d'yvoire,
Ung teissu de plume de paon,
Une grant espinlle branlant d'or,
Et une cédule de XLVIII marcz IIII onces d'argent, signée de Pierre Mandonier[1].

Item, une autre boicte quarrée fort ancienne, que fut, comme l'on dit, de Madamoiselle Jehanne Dauphine[2]; et y avoit :

Ung cremaul brodé de perles,
Troiz serviètes blanches et une rouge pour le dragouer,
Ung mirouer fort ouvré,
Ung couvrechief de plaisance brodé à des branlans,
Une boicte d'yvoire, et dedans ung jeu de jongz[3],
Ung desvuydeur d'yvoire,
Et une noiz garnye d'argent, couverte de veloux, dans laquelle y a une verge d'argent, une verge de jayet, deux buletes[4] d'argent et deux véroniques en parchemin[5].

Item, ung petit coffre ou boicte de cuyr rouge, rond par dessus, où il y avoit :

Deux coiffes faictes à fil d'or et de soye à roses,
Une autre coiffe de soye noire et de fil d'or,
Une autre coiffe de fil d'or et soye blanche et bleue,
Une autre coiffe de plusieurs soyes et de fil d'or,
Ung petit myrouer garny d'argent doré,
Une piarre rouge et ung *agnus* d'or,
Ung patenostres platz de cristal,
Une cheyne de verre dans une petite boite;

1. Pierre Mandonier était receveur du comte de Clermont en 1431. (*Titres de Bourbon*, n° 5393.)

2. Sans doute la première femme du comte de Montpensier, laquelle était, nous l'avons dit, héritière du comté de Clermont et du Dauphiné d'Auvergne, et mourut le 26 mai 1436, à vingt-cinq ans.

3. Jonchets.

4. Reliquaires; voir l'inventaire de la reine Jeanne de Boulogne, n° 136.

5. Voir l'*Inventaire de Charles V*, n° 1964 et note.

De la ceynture saint Gilbert[1] dans une autre petite boicte;
Ung petit coffre noir garny de barres de léton et de piarres de verre, ouquel y a ung teissu brouché d'or et une troussouère grise garnye d'argent surdoré, une croiz et autres deux pièces de couray[2]; ung petit coffre d'escail de perle, garny d'argent; deux *agnus* et une petite croiz d'argent surdorez.

Item, ung petit coffre quarré de cheyne; et dans icellui une petite boicte de boiz dorée, en laquelle y avoit ung petit moton d'argent et une pierre rouge.

Item, une boicte couverte de cuyr noir, où il y a ung entre deux et aucunes besoignètes de petite valeur.

Item, une longuète boicte plate et noire; et y avoit :
Ung patenostres de cristal blanc, vert et bleu,
Ung autre patenostres de cristal et ungz de couray,
Ung autre patenostres de jayet esmaillez d'or,
Ung patenostres d'or creux,
Ung patenostres de cassydoine à façon de glans et une véronique au bout,
Ung patenostres de ambre,
Ung patenostres d'yvoire à ung bouton de perles,
Et des autres patenostres, XIIII cordées, de petite valeur;
Une troussouère grise à deux boutz de cassidoine,
Une autre troussouère garnye d'escail de perle,
Six petites tassètes d'argent, que pevent poiser environ quart d'once, dans ung estuyt rond,
Une ymaige d'argent dorée de Nostre Dame de Bouloigne,
Ung pommeau de cristal,
Et deux courdons de cheveux ferrez d'or.

Item, ung petit coffre de cuyr noir, rond dessus; et y a une boicte d'yvoire et des franges d'or et une cédule de IIIIxx livres, signée du seigneur de Maumont[3].

1. Ce saint, qui avait été donné comme patron au jeune comte-dauphin, fils de la défunte, ne doit point être celui qui occupa le siège épiscopal de Meaux de 995 à 1015, mais le seigneur d'Auvergne qui, après avoir servi les rois Louis le Gros et Louis le Jeune et fait un voyage en terre sainte, fonda le monastère de Neuffontaines, en Nivernais, en fut le premier abbé, et y mourut le 6 juin 1152.
2. Corail.
3. Commune Saint-Julien-Maumont (Corrèze). — Jean du Puy, sieur

Item, ung autre petit coffre de cuyr noir, rond dessus, où il y a aucunes besognètes de petite valeur.

Item, une autre grant boicte plate, où il y a :

Ung oreloge d'argent doré, dans ung estuyt de cuyr rouge,

Ung beaux patenostres estranges, dans ung estuyt d'ozière,

Une quenouille d'yvoire faicte à vys,

Ung saint Sabastien dans ung tuau d'yvoire et dans ung estuyt d'ozière,

Item, ung cueillier d'argent,

Et ung teissu blanc fait à glans et cramoysy dessus.

Item, ung coffre quarré et rond dessus, de cuyr noir, ouquel y avoit ung chaperon de veloux violé à frenges de fil d'or, garny devant de paillètes d'or, et quatre archeletz à fueillètes d'or.

Fait ledit inventoire des cinq précédens fueillètes par lesditz Jehanne de Cousan, seigneurs de Chezèles et Neuvesglise[1], les xxj, xxij et xxiij[e] jours de septembre, l'an mil IIII[e] soixante quatorze.

Item, une longue arche de faulx[2] à la chambre de feue madite dame, derrier le gardevent, et y avoit :

Dix payre de draps ou linceux, grans et petis, tant de toile de Coustances que de lyn,

Une petite nape et une serviète.

Item, ung coffre et tablier de cheyne, à la façon d'ung buffet; et y avoit :

Ung poiz de marc,

Ung vieil harnoiz de haquenée, et autres besoignes de petite valeur.

Item, ung coffre de cheyne, à la chambre basse, où y avoit :

Ung harnoiz à cheval de camelot blanc,

Ung petit tableau d'yvoire,

Une pièce toile de Coustances, tenant xxxv aulnes et demye,

Une autre pièce toile de Coustances, tenant xxj aulnes,

Une pièce de toile assés grossète, tenant xix aulnes,

Ung bassin à laver la teste.

de Maumont, est un des rédacteurs de l'inventaire d'Aigueperse en 1507 (*Cabinet historique,* tome IX, p. 316).

1. Neuve-Église, commune de Menat, département du Puy-de-Dôme.

2. Comparez *faulx-d'esteuil.*

Item, dans ledit coffre de cheyne, une boicte plate de cuyr noir, en laquelle boicte y avoit :

Deux quictances de IIm Vc livres, l'une du seigneur de Bueil, et l'autre du seigneur de Chaumont[1],

Une quictance du seigneur de Canilhac[2],

L'apointement de la Sanguine de Paris,

Une quictance de IIIIc livres de Monseigneur de Bouloigne,

Une lectre touchant l'office de bailliage de la Dauphine,

Une descharge de Monseigneur de Bourbon, touchant la prise du chastel de Léotoing[3],

Troiz quictances de la Sanguine de Paris,

Une autre quictance de ladicte Sanguine, qui contient l'accort de certain proucès,

Une quictance du seigneur de Bueil, des enségnemens[4] de Sancerre[5],

Une lettre de Monseigneur de Bourbon, de povoir faire réparation ou chastel d'Escole[6] jusques à M livres,

Une quictance en papier du seigneur de Saint George[7], sur la somme de IIm IIIIc LXXI escus,

Le double de certain apointement fait entre Monseigneur de Bourbon, Monseigneur de Bouloigne[8], et les dauphins d'Auvergne.

Item, dans ledit coffre de cheyne, une autre boicte quarrée et vieille, en laquelle boicte y avoit :

1. Jean de Bueil, comte de Sancerre, amiral de France, et Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, mari d'Anne de Bueil, qui réglèrent avec le duc de Bourbon, en 1452, leurs droits sur la succession du dauphin d'Auvergne. (*Titres de la maison de Bourbon*, nos 5926, 5927, etc.)

2. La terre de Canillac, en Auvergne, relevait du duc de Bourbon.

3. Haute-Loire, arrondissement Brioude.

4. Ensaisinements.

5. Le comté de Sancerre faisait partie de l'apanage de M. de Montpensier.

6. La seigneurie d'Écolle (dép. Allier) était une de celles sur lesquelles un supplément de revenu avait été assigné à M. de Montpensier, en 1459. C'est là que fut célébré, en 1485, le mariage de Gabrielle de Bourbon avec le sire de la Trémoïlle.

7. Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, fils de Marie Dauphine; voyez le n° 5916 des *Titres de la maison de Bourbon*.

8. Bertrand de la Tour, lieutenant général du duc de Bourbon; voy.

Deux bourses faictes sur le mestier et IIII espinlliers,
Unes petites heures couvertes de drapt d'or,
Une petite salière d'or environnée de perles,
Ung tablier d'argent fort petit,
Ung petit tablier d'yvoire garny,
Quatre pièces de poignetz ou brasseletz ouvrez,
Ung couray en cornes de cerf,
Une petite caige d'argent à mectre des oisillons de Chipre[1],
Ung mordent de demy ceynt, ung fort petit, et deux ou trois petites pièces d'argent,
Troiz coiffes faictes à fil d'or,
Ung teissu tasné et damassé à ouvraige d'or,
Ung myrouer d'yvoire,
Et ung petit coffret fait à fleurs, où sont partie desdictes choses.

Item, à ladicte chambre basse, une arche de sapin longue, en laquelle y avoit :
Ung corporalier à l'ymaige des enseignes de la Passion,
Ung beriquoquet d'argent[2], qui poise environ quart de once.

Item, en ladicte chambre basse des femmes, une autre grande arche de sapin longue, en laquelle y avoit :
Ung petit coffre d'yvoire, à barres d'argent dorées,
Deux myrouers d'yvoire et deux estolles,
Deux autres myrouers grans,
Ung autre coffre bien gent,

le n° 5912 du même recueil. Ce fut lui qui, en 1477, céda le comté de Boulogne à Louis XI.

1. Des becs-figues ou des ortolans, que l'île de Chypre exporte encore par myriades, et que M. de Mas-Latrie dit être « dignes des tables royales. » Dans l'*Inventaire des meubles de Charles V*, on trouve : « N° 2231. Une très petite lanterne d'argent dorée, à une chesne, pour mettre oysellez de Chypre. — N° 2725. Une potence d'argent vérée à pendre une cagecte à mectre oyseaulx de Cypre. — N° 2868. Un poisson d'argent à mectre oisellez de Chippre. » On imitait ces oiseaux de différentes manières; voir le glossaire des *Emaux*, au mot Oyselets de Chypre.

2. Je n'ai trouvé ce mot nulle part : je l'assimilerais volontiers à *berichot*, que M. Littré dit être le nom vulgaire du roitelet (sans doute en dialecte berrichon), d'autant qu'on voit figurer dans divers inventaires des oiseaux imités en argent, notamment un martinet, une pie et un oiseau fantastique dans les curiosités que possédait Charles V, n°s 1734, 1735 et 1737 de l'*Inventaire* publié par Labarte.

Ung teissu cramoisy couvert à ouvraige d'or,
Ung autre teissu couvert à ouvraige d'or,
Une grant lectre d'accort des Sanguins touchant aucunes choses de la succession du seigneur de Saint-George[1], c'est assavoir l'acquit de certaine rente, arréraiges et despens.

Item, ung coffre quarré de boiz, estant à la chapelle, dans l'oratoire de feue madite dame, ouquel coffre y avoit :
Deux petis chandeliers d'argent,
Une platine[2] d'yvoire garnye d'argent,
Quatre ymaiges d'alebastre, l'un de Nostre Dame et Nostre Dame de Pitié, saint Anthoine et saint Christophle,
Ung tableau de Cruceffiz, dans ung estuyt de cuyr,
Ung myrouer d'yvoire rond,
Ung oreloge, dans ung estuyt de cuyr,
Ung petit couvrechief de crespe,
Troiz petites napes de l'autier[3] dudit oratoire.

Item, aux coffres du bang et siège dudit oratoire a esté trouvé ung petit coffre de cuyr ferré de fer blanc, ouquel y avoit :
Premièrement, des reliques de sainte Barbe, dans une boursse de veloux noir faicte à courdelètes,
Ung escu d'or et une pièce de léton qui ont touchié plusieurs reliques, et certains courdons et des *agnus*,
Ung reliquaire en tableau à la façon de deux paix, garny de plusieurs reliques qui y sont escriptes,
Ung ostz de saint Blaise et ung ostz de saincte Marguerite, dans ung petit estuyt d'argent,
Ung reliquaire de cristal, garny le pié et le dessus d'argent, et y a des reliques de sainct Jehan et de la Madelayne,
Ung *agnus* dans ung estuyt d'argent,
De la saincte terre de Jhérusalem en plusieurs pièces ployées en petis papiers,
Cinq grans *agnus* dans un papier, sans garniture,
Des reliques saint Clément, garnies de fil de soye,
Ung patenostres de cassydoine à sept pommètes d'or, qui ont touché les reliques d'oultre mer,

1. Guillaume de Vienne était mort à Tours en 1456, laissant un fils, qui mourut sans alliance, et deux filles, mariées au comte de Blamont et au marquis de Hochberg.
2. Ce terme avait bien des sens; voyez le glossaire des *Émaux*, p. 453.
3. Forme ancienne, régulièrement dérivée d'*altare*.

Une croiz couverte d'argent doré, où il y a une dent et autres reliques,

Des reliques saint Eutrope dans une petite boite de boiz,

Ung drat de sendal dans une boursse usée, ouquel y avoit bien peu du fust de la Croiz, ung ostz de saint Thaurin, et des reliques saint Ferriol, saint Anthoine, sainte Catherine, des xi^{m} Vierges, de saint Sabastien, saint Ligier, saint André, saint Marc, saint Jehan Batiste, et des Innocens.

Item, oudit siège de l'oratoire est le coffre des reliques que feue madicte dame prestoit aux femmes enseintes d'enffant, lequel coffre est ployé d'une serviète cousue.

Item, oudit siège de l'oratoire y avoit une boicte ronde de boiz ferrée à l'ancienne façon, en laquelle y a :

Ung ostz de saincte Catherine et des reliques saint Loys de France, des Innocens, de saint Nicolas et de saint Vincent, de saint Denys et de saincte Euffényе, de saint Marsal, de saint Jacques et saint Phélipes, de saint Géroisme et sainte Barbe, de saint Barthelmy, du vestement saint Jehan Euvangéliste, de la vraye Croiz et de la porte Dorée[1], de saint Blaise, du vestement saint Estienne et de la haire saint Germain, de saincte Marguerite et saincte Anne, de saint Robert, de saint Romain, de saint George, de saint Jehan Euvangéliste, de saint Mathieu, de saint Laurens, de l'esponge de la Passion, du vestement Nostre Dame et de la chandèle benoite[2], de saint Blaise, du fust de la Croiz, de saint Blaise et des xi^{m} Vierges, de saincte Agathe, du suaire saincte Valière et de l'abit saint Bernardin ;

Une petite croiz d'or garnye de piarrerie et de perles,

Ung demy escu d'or qui a touchié plusieurs reliques,

Ung ostz de saint Denys,

Et du fust de la vraye Croiz bien largement enchassée, et mys en une croiz double de cyprès.

Item, à la grande garde robe sur la chambre de madicte dame, ung coffre de sommier, ouquel y avoit :

Quatre couvrechiefz garnys de paillètes d'argent dorées,

Deux bonnetz de veloux cramoisy,

Les quayers d'ung psaultier tout neuf et enlumyné,

Ung eschez d'yvoire faitz à personnages.

1. Il y avait des *porta aurea* à Constantinople, Rome, etc.
2. *Candelæ benedictæ inter morientium manus positæ*. (Ducange.)

Item, ung autre semblable coffre de sommyer, ouquel y avoit :
Une payre de dratz ou linceux, de IIII toiles d'atour;
Une autre payre dratz, de cinq toiles d'atour;
D'autres draps, six payres;
Deux laizes et ung couvrechief toile d'atour.

Item, une grande arche et longue de sapin en ladite garde robe; et y avoit ce que s'ensuit :
De veloux sur veloux gris, huit aulnes et demye;
De veloux sur veloux noir, une aulne;
De satin tasné, VI aulnes et demye;
De satin noir, XV aulnes et demye;
De camelot tasné, une aulne et demye;
Ung tronson de veloux cramoisy, à demy pié de largeur et deux aulnes I quartier de long;
Deux tronsons d'une cocte de drapt d'or bleu;
Troiz tronsons drat d'or cramoisy.
Plus, en ladite mesme arche :
De camelot gris de soye, X aulnes I quartier;
De veloux cramoisy, sept quartiers;
De camelot violé, une pièce entière;
De veloux tasné, environ une aulne;
Une pièce fustayne rayé de Flandres;
Ung tronson d'ostade bleue;
Ung tronson de tersellin[1] blanc;
De tersellaine noir, I aulne I quartier;
Quatre petites pièces de veloux violé cousues ensemble;
De camelot tasné, une aulne demy quartier;
Une pièce camelot noir;
De camelot violé, quatre pièces entières;
Ung tronsson sarge violée;
Ung tronson de sarge bleue;
Une robe de satin brodée, à grans menches ouvertes.

Plus, André, le varlet de la chambre, a baillé de la garde robe, pour mectre en ladite arche :
De veloux noir, IX aulnes I quartier;
D'autre veloux noir, troiz quartiers et demy;
D'autre veloux noir, cinq quartiers;

1. Sur le tiercelin, voir Francisque Michel, *Recherches sur le commerce des étoffes*, etc., tome I, p. 216-217.

De damas noir, deux aulnes;
De veloux sur veloux vert, IIII aulnes, en deux pièces;
De veloux cramoisy, une aulne;
De veloux sur veloux bleu, IIII aulnes et demye;
De veloux sur veloux violé, II aulnes;
De satin figuré cramoisy, sept aulnes, qui fut à Monseigneur de Combraille[1];
De tripe de veloux noir, cinq aulnes;
Ung pavillon de fylet.

Item, une grant arche de sapin quarrée, au galletas, en laquelle arche y avoit :
De napes, X aulnes I quartier;
De toile de Troye, XXX aulnes et demye;
Une nape de chanvre à ouvraige de Damas, de cinq aulnes et demye de Paris;
De toile de chanvre, XVIII aulnes;
De serviètes, XXVI aulnes et demye;
Deux napes neufves à ouvraige de Venyse, tenant chacune cinq aulnes;
De grosses napes, XII aulnes;
De napes fines à chapeletz, XII aulnes;
De napes pour faire aultiers, X aulnes III quartiers;
Ung oreillier de duvet;
Deux linceux;
De toile, XXVII aulnes;
De fine toile neufve, XVI aulnes et demye;
De serviètes fines que furent derrenièrement achetées au Lendit à Paris, XXIIII aulnes;
Ung petit bassin lavemain;
Une templète[2] à fueilles d'argent;
De napes fines, XII.

LAUNÈTE.

Item, une autre grant arche de sapin quarrée estant au galletas,

1. La seigneurie du pays de Combrailles, possédée pendant un temps par Pierre de Giac, avait été rachetée par le duc de Bourbon et donnée au comte de Montpensier, en 1443, à la place de la baronnie de Beaujeu. (*Titres de la maison de Bourbon*, n° 5695.)

2. On trouve ce terme signifiant la petite règle de bois dentée qui sert à diriger la largeur de la toile.

et autres deux arches dont Launète, femme de chambre, a les clefz; et y a dedans :

De serviètes de lyn, XI aulnes;

De draps ou linceux de troiz toiles, IIII payres;

D'autres draps de III toiles et demye, II payres;

Autres draps de chanvre de III toiles et demye, III payres;

Autres draps de chanvre, de III toiles, IIII payres;

Autres draps de chanvre de II toiles et demye, sept payres;

Plus, trois linceux de troiz toiles;

Autres draps de IIII toiles de Constances, II payres;

Autres draps de IIII toiles de Holende, une payre;

Autres draps, tant de deux que trois toiles, pour mesnaige, XIII payres;

Autres draps de meynaige à trois toiles, cinq payres;

Autres draps de mesnaige à II toiles et demye, troiz payres;

De draps ou linceux usez, sept payres;

Ung linceul de toile neuve de lin;

Autres draps de deux toiles, troiz payres;

Deux napes à buffetz;

Cinq autres napes fines;

De serviètes bonnes, IX, et deux usées;

Deux napes fines faictes à grain d'orge;

De toile de lyn, XIX aulnes;

D'autre toile de lyn, XXV aulnes.

Item, ung fort grant coffre de cuyr dans la grande garde robe, ouquel coffre sont les robes de feue madite dame cy après déclairées :

Une robe de veloux violé doublé de taffetas,

Une robe de veloux noir doublé de sarge,

Une robe de taffetas noir doublé de toile noire,

Une robe de terselaine noire doublé de toile,

Une robe de camelot de soye bleu doublée de tersselin rouge,

Une robe de taffetas changant, à ung petit bort de plumes de paon,

Une robe de damas noir sangle,

Une robe longue sangle de veloux sur veloux violé,

Une robe de veloux violé, doublé de sarge, à grant bort de veloux noir,

Une robe de veloux noir, fourrée d'ermynes, à grant gect de hermynes,

Une robe en pièce de damas gris,

Une robe de veloux sur veloux noir, fourrée d'ermynes, à ung faulx gect d'ermynes,

Une robe sangle en pièces de camelot roughastre,

Une robe de veloux noir, fourrée d'ermynes, à grant gect d'ermynes,

Une robe de veloux sur veloux gris, doublé de sarge, et le bort de veloux noir, dans ledit grant coffre,

Une robe toute de veloux noir, fourrée d'aigneaux noirs,

Ung manteau et cocte de veloux bleu pour expouser,

Une robe sangle de veloux bleu brouchée d'or,

Demye robe et les menches de veloux cramoisy, sangle,

Une robe de drapt d'or cramoisy, fourrée de martres, à ung grant bort de martres,

Une robe de nuyt de veloux noir, fourrée de chatz,

Une robe longue de veloux cramoisy, fourrée la pluspart d'ermynes,

Une robe sangle de satin figuré cramoisy,

Une robe sangle de camelot violé,

Une robe sangle de satin noir,

Une robe de camelot noir, doublé de sarge noire,

Une robe de nuyt de camelot noir, fourrée de frisons noirs,

Une robe de nuyt d'ostade de Chipres, doublé de toile,

Une robe longue de veloux cramoisy, fourrée de martres,

Une robe de camelot vert, à ung gect de chatz blans sangne,

Une robe sangle de camelot noir,

Une robe et cocte pour expouser, de taffetas changant,

Une cocte de drat d'or bleu, doublé de toile, dans ledit grant coffre,

Une cocte sangle de veloux noir,

Ung manteau de camelot noir, doublé de drat noir,

Deux houlsses de veloux noir,

Une houlsse de tripe veloux noir,

Une doubleure de robe de sarge changant,

Une brassière de veloux sur veloux cramoisy, fourrée d'ermynes.

Autres robes de draps de layne, tout dans icellui grant coffre :

Une robe d'englantine, fourrée de menuvert, à ung grant bort de menuvert fait à piliers,

Une robe d'escarlate, fourrée de cognilz tonduz, et le gect de mesmes,

Une robe tasnée, doublé de sarge bleue, à grand bort de veloux noir,

Une robe d'escarlate violée, fourré d'escurieux, et n'y a point de bort,
Une robe d'autre escarlate violée, fourrée d'escurieux, et le bort de chatz,
Une robe noire longue, fourrée de gris,
Une autre robe longue noire, doublé de tiersselin,
Deux robes sangles d'escarlate violée,
Une robe longue noire, fourrée de menuvert,
Une robe grise sengle,
Une robe noire, fourrée d'aigneaux noirs, à petit bort,
Une autre robe noire, fourrée d'aigneaux noirs, à petit bort,
Une robe noire sangle,
Une autre robe noire sangle à deux queues,
Une robe noire de nuyt, fourrée d'aigneaux noirs,
Une robe longue noire de nuyt et doublé de toile,
Une robe d'escarlate sangle, à longue queue,
Une brassière d'escarlate, fourrée de gris,
Ung manteau et chaperon sengles de noir, pour faire dueil.

Item, dans une autre arche de sapin longue, à ladite garde robe, huit vieilles coctes de petite valeur.

Item, ung grant coffre de cheyne en ladite garde robe, ouquel coffre l'on a trouvé :
De drat violet, IIII aulnes III quartiers ;
De drat noir, deux aulnes;
De drat gris, une aulne;
Ung tronson d'autre gris tenant III quartiers;
D'autre gris, troiz quartiers;
D'autre gris, deux aulnes;
D'autre gris, une aulne,
D'autre gris, III aulnes III quartiers,
D'autre gris, six aulnes et demye,
Quatre tronsons d'escarlate violée;
De drat tasné, cinq aulnes;
Troiz petis tronsons de noir;
Deux aulnes de tasné;
D'autre tasné, une aulne III quartiers;
Plus, de tasné, une aulne;
De englantine, deux aulnes;
De sarge bleue, IIII aulnes I quartier;
Troiz petis tronsons de gris et de noir;

De sarge violée, trois aulnes et demye;
De fustayne blanc, x aulnes et demye.

. . . .

Item, à ladite grande garde robe, y avoit plus les pannes et fourreures que s'ensuivent :

Une grant couverte herminée pour mectre sur les lictz quand les femmes acouchent,

Ung petit manteau d'aquest[1] de martres,

Ung autre pan de gorges de martres sebelines,

Ung autre grant demy manteau de gorges et de coustez de martres sebellines,

Demy manteau d'ongles de martres sebellines,

Sept martres de pays et une sebelline,

Ung manteau de gris à six tyres[2],

Quatre frisons noirs et deux petis poignetz,

Trois bors d'escurieux de Calabre garnys de poignetz et de colletz,

De petites peaux de mus[3], xxxiii.

Ung viel bort de gris,

Deux petis bors de menuvert faitz à ozenges,

Deux bors de chatz noirs,

Ung petit bort de gennètes noires,

Deux peaux de rouzètes,

De chatz gris et noirs, xvi peaux,

Troiz gennètes mouchetées et ung collet et poignetz de mesmes,

Une fourrure d'aigneaux de Rommenye, qui fut de Monseigneur le Conte Dauphin,

Ung tas pièces de fourreures de toutes sortes.

Item plus, en ladite mesmes garde robe :

Deux chaperons du temps passé, l'un de damas gris bordé de vert et de rouge, et l'autre d'escarlate descoupé,

Ung chaperon rond de veloux noir, à une cornète, doublé de taffetas violé,

Ung autre chaperon sans cornète,

Ung chaperon de satin gris, doublé de satin cramoisy,

Ung chaperon de veloux noir à gros bourrelet,

1. Terme signifiant, en Berry, abatis de volailles. (Littré.)
2. Rangées de peaux. Terme usité en blason, pour le vair.
3. *Muscs ?*

Ung grand chaperon de Holende hault, fait de veloux noir à frenges d'or et de soye noire,

Ung chaperon de drat noir, doublé de taffetas bleu et bordé de veloux cramoisy,

Ung chaperon hault de Holende, fait de crespe à paillètes d'or,

Ung autre chaperon fait de crespe à paillètes,

Deux bonnetz bas de veloux, l'un noir, l'autre rouge,

Une petite malète de veloux,

Ung actour[1] d'or ou d'argent surdoré, garny de paillètes et à façon de lozenges,

Deux frenges d'or garnies de paillètes d'or,

Ung coeuvrechief brodé d'une frenge de fil d'or et garny de paillètes,

Une coupe de madre[2], le pié et pommeau d'argent,

Deux harnois à cheval de veloux noir, brouchez et garnys d'or,

Une monstre d'oreloge,

Une oreloge garnye de roues et de cloches,

Une cheyère de fer, garnye de veloux noir,

Deux petis coffres de cuyr ferrez, et n'y a rien dedans,

Une grande couverte à chariot, de veloux sur veloux bleu, doublé de drat bleu, et les quarreaux de veloux bleu,

Une autre couverte à chariot de veloux bleu, doublé de drat bleu, et troiz quarreaux de veloux bleu et ung de satin bleu,

Une autre couverte à chariot et quatre quarreaux, tout de drat de layne bleu.

Item, une grande arche de sapin quarrée dans ladite garde robe, et y sont les livres qui s'ensuivent, tant en parchemin qu'en papier[3].

Livres en parchemin :

La *Propriété des choses*[4],

1. Coiffure de nuit.

2. Selon M. de Laborde, le madre était du cœur ou de la racine de bois dur et précieux ; voyez le glossaire des *Émaux*, p. 370. M. Labarte y voit plutôt quelque pierre comme l'agate, semblable d'ailleurs à certains bois pour le veiné et le poli de la matière.

3. Je donnerai pour chaque article, autant qu'il sera possible, la concordance avec l'inventaire fait à Aigueperse en 1507, selon le texte publié dans le *Cabinet historique*, tome IX, p. 304-316. Les manuscrits y sont partagés en livres français, livres latins, et livres de grec ou d'autres langues étrangères.

4. N° 128 de 1507 : « *Le Propriétaire*, en françoys. » Sur parchemin ;

La *Première décade de Thitus Livius,* contenant dix livres, et est couvert de drapt d'or, noir et rouge[1],

La *Segonde décade de Thitus Livius,* couvert comme dessus[2],

Le *Livre de Boucasse*[3],

Ovide, méthamorfozes[4],

Ung volume de la *Cité de Dieu,* contenant dix livres, et commence ainsi : *A vous, très excellent prince*[5],

Ung autre volume de la *Cité de Dieu,* contenant XII livres,

Les *Croniques de tous les roys de France, jusques au roy Loys de France et de Navarre*[6],

Le *Myrouer ystorial*[7],

Le *Livre de Julles César*[8],

Autre livre des *Chroniques de France, jusques au filz du roy Phelipes qui morut en Araigon*[9],

Le livre des *Eschez*[10],

Unes heures belles et grandes,

reliure de velours cramoisi. Cf. le n° 35 de l'inventaire de la bibliothèque du duc d'Orléans à Blois, en 1427, publié en 1843 par Le Roux de Lincy; le n° 66 de l'inventaire de la bibliothèque de Moulins, en 1527, et les *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, par P. Paris, tome I, p. 261, et tome II, *passim*. Mss. fr. 134 à 136, 216 à 221.

1. N° 130. Sur parchemin; reliure de velours cramoisi.

2. N° 131 : « La segonde et tierce partie *Décade Titulivius*. » Reliure de velours cramoisi et noir. — Mss. fr. 30-37, 259-278.

3. N° 129 : « Jehan Boucasse, du *Cas des malheureux*. » Reliure de velours cramoisi. Le même, n° 162, couvert de cuir vert. — Cf. le n° 1 de l'inventaire de Moulins, en 1527, et les mss. fr. 127 à 133, 226 à 238, 597 à 599, etc., de la Bibliothèque nationale.

4. N° 133. Reliure de velours. — Mss. fr. 373, 374, 871, 872.

5. N° 132. Reliure de velours noir. — M. Delisle a signalé un exemplaire de la *Cité de Dieu* venant du comte Gilbert, et qui se trouve aujourd'hui à l'Arsenal.

6. N° 135, velours noir, ou n° 158, cuir tanné.

7. De Vincent de Beauvais, traduit par Jean de Vignay. — N° 134 de 1507. Reliure de velours noir. — M. Delisle signale deux mss. du *Miroir*. Cf. les *Manuscrits français*, tome I, p. 53-57. Mss. fr. 50 à 52, 308 à 327.

8. N° 136 : « Le livre du faict des Roumaines, commençant aux *Faiz de Jullius César*, couvert de veloux tasné. » — Mss. fr. 250, 279 à 281, 293 à 295.

9. Voyez les n°s 169 et 170 de l'inventaire de 1507.

10. N° 153 : « Le livre des *Eschets*, écrit à la main, en parchemin, couvert de cuir tasné. » — Traduit de Jacques de Cessoles, par Jean de Vignay. Mss. fr. 1165 à 1172, 2146 à 2149, etc.

Le livre des *Anges* [1],
Le livre de *Parseval le Galoiz* [2],
La *Destruction de Troye*, en prose [3],
La *Passion Nostre Seigneur* [4],
Le *Dict des vrays amans* [5],
Ung livre couvert d'aiz et de damas tasné, qui commence : *A Monseigneur le duc de Bourbon*, en rouge [6],
Le prologue frère Giles sur le *Gouvernement des roys* [7],
Ung quayer des XII moys [8],
Boisse, de Consolation, en prose, et ung petit de ryme [9],
Le livre des *Quatre fils Heymond* [10],
La *Phélipée* [11],
Ung livre de *Tristan et autres chevaliers* [12],
Ung psaultier,
Unes heures vieilles,
Unes autres heures neuves,
Durmas le Galoiz, en ryme, et est de petite valeur [13],

1. Le *De vita angelica*, de François Ximenez, évêque d'Elne. Voy. les *Manuscrits français*, tome II, p. 92-96. Mss. fr. 186, 999, etc.

2. N° 143 : *Parceval le Gallois*, escript à la main en rime, en parchemin, relié et couvert de cuir noir. » — Suite de l'histoire du saint graal, par J. de Boron. Mss. fr. 1429, 1453, etc.

3. Nos 210 : « *La Destrucion de Troye* par personnaiges, à la main, en papier, couvert de cuir; » ou 139 : « Une *Ystoire de Troye*, escripte à la main, en parchemin, couvert de satin tasné. » Cf. le n° 11 de l'inventaire du duc d'Orléans, en 1427, et le n° 50 de l'inventaire de Moulins, en 1527. Mss. fr. 252 à 256, 762 à 765, 1625 à 1627, 1631, 1671.

4. Nos 207 : « *La Passion Jésus Christ*, en françoys, à la main, en parchemin, couvert de cuir rouge; » ou 229 : « *La Passion Nostre Seigneur*, en rime, à la main, en papier, couvert de cuyr noir. » — Sans doute le livre d'Arnoul Greban.

5. N° 219. Reliure de cuir tanné. Le transcripteur ou l'éditeur de l'inventaire de 1507 a mis *duc* pour *dict*.

6. Aurions-nous ici un exemplaire de la chronique de Cabaret d'Orreville ?

7. N° 146. Cuir rouge. — De Gilles de Rome, traduit par Henri de Gauchy.

8. Sans doute un calendrier.

9. N° 191. Voyez les *Manuscrits français*, tome V, p. 38-58. Mss. fr. 575 à 578, 812, 813, etc.

10. N° 142. Cuir noir. — Ms. fr. 1481.

11. Est-ce le n° 144 de 1507 : « *Philippes le vaillant et victorieulx conte d'Artois*, escript à la main, couvert de cuir tasné »?

12. N° 141 : « Tristan, escript en impression, en papier, couvert de cuir tané. » Cf. les nos 152, 161, 145, 147 de ce même inventaire de 1507, et les nos 64, 65, 74, etc. de l'inventaire de 1527. Mss. fr. 94 à 123, etc., etc.

13. Le poëme de *Durmart le Gallois*, qui a été publié.

Ung livre d'ystoires et personnaiges, en noir [1], de petite valeur,
L'*Ymaige du monde* [2],
Ung livre qui parle des aages du monde [3],
Le livre de *Florymont* [4].

Autres livres en papier dans ladite arche :

Les *Croniques martinyennes* [5],
Mélouzine, en prose [6],
Les *Strategémes Julles Frontin* [7],
L'*Épistre des dames de Gresse* [8],
Le *Dévot sexe fémenyn* [9],
La *Vie saint Françoiz* [10],
La *Vision d'enfert des peschiez mortels* [11],
Clériadus et Méléadisse [12],
L'*Arbre des batailles* [13],
Le livre de *Marquepol* [14],
La *Vie seur Quolète* [15],
Le livre des *Troiz filz de roy* [16],

1. Serait-ce un livre d' « impression » ?

2. N° 227. Cuir tanné. — Par M° Gossuin; voyez *les Manuscrits français*, t. IV, p. 191-197, et V, p. 31-37, et l'inventaire de 1527, n° 52. Mss. fr. 574, 612, 2173-2177.

3. Se trouve dans le ms. de la Bibliothèque fr. 818.

4. N° 167 : « *Florimont*, escript en parchemin, fort vieulx et sans couverture. » — D'Aimes de Varennes. Ms. fr. 353, 792, 1376, 1488 à 1491.

5. N° 140. Cuir noir. — De Martin Polonais. Voyez un mémoire de l'abbé Lebeuf dans le tome XXI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Mss. fr. 1411 et 1412.

6. N° 231. Cuir noir.

7. N° 216. En papier, couvert de cuir blanc. — Mss. fr. 1233 à 1235.

8. N° 190 : « *L'Epistre des dames de grace*, à la main, en papier, couvert de cuir tasné. »

9. N° 164 : « *Le Sesse fémenyn, contre bouche mesdisant*, à la main, en papier, couvert de cuir noir. » — Mss. fr. 1990 et 2242.

10. Sans doute la vie due à saint Bonaventure, et fort peu authentique.

11. *Le Songe de la voie d'enfer* de Raoul de Houdenc. Ms. fr. 1051.

12. Cf. le n° 71 de l'inventaire de 1527. Mss. fr. 1439 et 1440.

13. Par Honoré Bonnet (*les Manuscrits français*, t. IV, p. 101-105, etc.); mss. fr. 1587, 673 et 674, 1260 à 1277 de la Bibl. nationale.

14. Traduction des Voyages de Marco Polo.

15. N° 221 : « Le livre de *sœur Collète de Saincte Clère*, à la main, en papier, couvert de cuyr tasné. »

16. « ..... C'est à savoir d'Engleterre, de France et d'Escosse. » Cf. le

Livre du *Conte d'Artoiz et de la contesse de Bouloigne*[1],
Ung livre sur la vie Nostre Seigneur[2],
Floret et Florëte[3],
Ovide, *sur l'Art d'amours*[4],
Le *Quadrologue maistre Allain*[5],
Le *Doulent fortuné*[6],
Le livre maistre Jehan Jarsson[7],
Ung petit livre des *Batailles de Turquye*[8],
La *Cyté des Dames*[9],
L'*Amant rendu cordelier*[10],
Boisse, de Consolation, tout en ryme[11],
La *Complainte maistre Allain*[12],
Le livre de *Végesse*[13],
Le livre *Arnaiz d'Orléans,*
Le livre *Messire Bertrand de Claquin*[14],
Ung livre *saint Augustin*[15],
Le livre *Girart de Vienne,*

n° 57 de l'inventaire de 1527. M. P. Paris a décrit (tome I, p. 106-108) l'exemplaire d'Agnès de Bourgogne. Ms. fr. 1498.

1. Voyez ci-dessus, p. 280, note 5.

2. N° 156 : « *La Vie de Jésus Christ*, en impression, en papier, couvert de cuir tasné. »

3. N° 216. Cuir.

4. N° 171. Cuir tanné.

5. N° 178. Cuir tanné. — M. P. Paris a décrit (t. I, p. 232) un exemplaire aux armes de Bourbon. Mss. fr. 1123 à 1133.

6. N° 230. En vers; cuir noir.

7. N° 166. Cuir rouge. — Mss. fr. 936, 990.

8. N° 224. Cuir rouge.

9. De Christine de Pisan.

10. N° 189. Cuir noir. — De Martial d'Auvergne.

11. N° 177 : « Le prologue de Boysse, *Royal Consolacion*, en rime, escript à la main, en papier, couvert de cuir tasné. » — Traduction de Jean de Meung ou de Regnaud de Louens. Voy. ci-dessus, p. 299, note 9.

12. Alain Chartier.

13. N° 183 : « *L'Abrègement de noble homme Vegèce*, à la main, en papier, couvert de cuir rouge. » — Traduction de Jean de Meung. Cf. les n°s 18 et 19 de l'inventaire du duc d'Orléans, en 1427. Mss. fr. 1229-1232.

14. N° 187. Sur parchemin; cuir tanné. — Par Cuvelier. Voir les mss. fr. 850, 1984, 4993.

15. N° 182 : « *Le livre saint Augustin et le chasteau périlleux*, escript à la main, en papier, couvert de cuir tasné. » — Mss. fr. 445, 1879 à 1882.

Éreth, filz du roy Lach[1],
La *Destruction de Troye*, en ryme[2],
Tulles, *de Amytié*[3],
Homme et femme pellerins[4],
Le livre de *Cent nouveles*,
La *Complainte de l'amant trespassé de dueil*, et autres livres tout ensemble,
Ung livre sur la vie de plusieurs saintz[5],
Ung livre du duc de Bourges, et commence ainsi : « Pour ce que tout homme[6]. »

Autres livres en papier, plus petis, dans ladite arche.

Le *Remède de toute fortune*[7],
La *Propriété des herbes*[8],
Le *Desduit des chiens et oiseaulx*[9],
Livre du *Conte de Flandres*,
Le livre *saincte Gétrus et Guillaume de Beaujeu*,
La *Dance makabre*[10],
Le livre *Messire Jehan de la Lende*,
Le *Trespas du duc Phélipes*, et autres livres,
Le livre *Robert le Déable*[11],

1. N° 155. Cuir tanné. — *Érec et Énide*, par Chrétien de Troyes. Voyez *les Manuscrits français*, tome III, p. 219-220.
2. Voyez p. 299 et note 3.
3. N° 179. Cuir rouge. — *De Amicitia*, de Cicéron, traduction de Laurent de Premierfait, faite pour le duc Louis le Bon.
4. Est-ce le *Pèlerinage de la vie humaine*, par Guillaume de Deguilleville? Cf. le n° 8 de l'inventaire du duc d'Orléans, en 1427, le n° 208 de l'inventaire de 1507, et *les Manuscrits français*, tome III, p. 239-246, et tome VI, p. 350-357, 371-373. Mss. fr. 376 et 377, 823 à 829, 1137, etc.
5. N°° 151 : « *La Vie des Saincts*, en papier, à la main, couvert de cuir noir; » ou 218 : « *La Légende des Saints.* »
6. N° 184 : « *Lyon de Bourges*, à la main, en papier, couvert d'or. » C'est l' « Histoire et vray rommant du duc Lyon de Bourges. » Voir le ms. fr. 351.
7. N° 150 : « *Le Remède de fortune bonne ou mauvaise*, couvert de cuir blanc. » — Traduction de Boccace.
8. Traduction du livre de Macer. Mss. fr. 2032, 2045, 2046. Le n° 52 de l'inventaire de Moulins, en 1527, est : « Un livre appelé l'*Herbier.* »
9. N° 226 : « Le roman du *Devis des chiens et oyseaulx*, » à la main, en papier, couvert de damas tasné. » — Par Gace de la Buigne.
10. N° 197. Couvert en parchemin. — Ms. fr. 995.
11. N° 217. Couvert en parchemin.

Le *Chapelet de Paradis* [1],
Ung livre de médecine [2],
Le livre des *Cent balades* [3],
La *Confession d'amours,*
La vie *Adam et Ève,* et autres livres [4],
Le *Songe de la Pucelle,*
Le livre de *Blanchandin* [5],
Le *Vendeur,* et autres livres [6],
L'*Épistre Othéa* [7],
Le *Débat du cueur et de l'ueil* [8],
La vie des Saintz Pères [9],
Le *Débat du gras et du maigre,*
L'*Embusche vaillent,* et autres livres [10],
La *Responce de la belle dame sans mercy,*
L'*Embusche vaillant* [11],
Ung livre de Monseigneur le Dauphyn,
Le livre *Piarre de Provence* [12],
L'*Espoir d'amours,*
Troyle et Briseyda,
Le livre *Paris et Vienne* [13],
La Translation *Vigiles des Mors,* et autres livres ensemble [14],
L'*Exemple des deux dames,* et autres livres,
Le livre *Beufves d'Anthonne* [15],

1. Le *Chapelet des vertus* ou *Roman de prudence ?* Mss. fr. 1892-1893.
2. N° 193. Sans couverture.
3. N° 192. Couvert en parchemin. — Mss. fr. 2201, 2360.
4. N° 223. Couvert en parchemin.
5. N° 204. Couvert en parchemin. — Voyez *les Manuscrits français,* tome III, p. 216-218.
6. N° 200 : « Le livre du *Vandeur, de la Bergière et de la Pellerine,* à la main, en papier, couvert de parchemin. »
7. De Christine de Pisan. Voir les mss. fr. 606, 848, 1185 à 1187. Voyez les *Manuscrits français,* tome IV, p. 172 et 182.
8. N° 198. Couvert en parchemin. — D'Alain Chartier.
9. N° 201. Couvert en parchemin. — Mss. fr. 1038, 1039, 1544 à 1548.
10. N° 195. Couvert en parchemin. — De Meschinet.
11. Peut-être est-ce double emploi avec le n° précédent (195).
12. N° 172 : « Le livre de Pierre de Provence et de Narbonne, à la main, en papier, couvert de cuir jaune. » — Ms. fr. 1502.
13. N° 205. Couvert en parchemin.
14. N° 173. Sur parchemin, couvert de satin noir, avec fermaux d'argent doré.
15. N° 157. Cuir tanné. — Ms. fr. 1477.

La *Complainte Madame de Guerles*,
Ung livre de plusieurs eaues et médecines,
La *Vie sainte Catherine de Senne*[1],
Amende vie[2],
Les *Miracles Nostre Dame*[3],
L'*Art d'amours*[4],
Le *Songe Boucicault*[5],
Ung livre de balades et complaintes[6].
Le *Temps pastour*,
La *Vie saint Julien*,
La *Guerre du Liège*,
La *Complainte Madame la Dauphine*,
La *Destruction de Troye*, en quayers[7].

Autres livres en parchemin, ou comptouer de madicte dame, dans les armoires du tablier[8] :

Le livre de *Humble conseil* et la *Longue épistre*[9],
Le *Trésor maistre Jehan de Meun*, et les *Proverbes des philozophes*, ensemble[10],
Le livre de *Bonnes meurs*[11],
Ung vieulx psaultier,
Ung petit livre de messes votives,
La *Question Maistre Guillaume Lebrun*, en ung quayer,
De quayers XXI, sur la vie des saintz[12].

Autres livres qui sont en papier, estans audit lieu :

L'Abusé en court[13],

1. N° 174, couvert en parchemin; ou n° 293. — Ms. fr. 1048.
2. C'est le livre de Mandevie, par Jean du Pain, qui est le n° 163 de l'inventaire de 1507, couvert de cuir tanné. — Mss. fr. 1602, 1876.
3. De Gautier de Coincy. N° 275 de l'inventaire de 1507.
4. De Clopinel ou de Jean de Meung.
5. Boucicault est un des auteurs du *Livre des cent ballades*, cité plus haut.
6. N° 202. Couvert en parchemin.
7. Voyez ci-dessus, p. 299, note 3, et p. 302, note 2.
8. Biffé : « et sont en parchemin. »
9. De Christine de Pisan.
10. N° 196 : « *Le Testament de maistre Jehan de Mun*, à la main, en papier, couvert de cuir tasné. »
11. De Jacques le Grand. — Mss. fr. 1023 à 1025, 1050, 1144 à 1145.
12. Voyez ci-dessus, p. 302, note 5.
13. De René d'Anjou. Voy. le ms. fr. 1989 signalé par M. L. Delisle, p. 168.

L'*Épistre Othéa*[1],

Ung volume contenant plusieurs livres, qui commence ainsi : « Naguères chevauchant, pensoie », et finissant ainsi : « Explicit le *Bréviaire des Nobles* », dont le premier feuillet est de parchemin[2],

Ung autre qui commence ainsi : « Veez cy ung livre apellé une *Composition*[3] »,

Les *Balades messire Lourdin de Saleigny*,

Les *Derreniers arrestz du parlement d'amours*[4],

Ung livre *Saint Pierre de Luxembourg*,

La translation des *Sept pseaulmes pénitenciaux*,

Le *Débat des deux damoisèles*, en quayers liez d'une corde,

Le *Débat des deux dames*, et autres petis livres ensemble,

Ung petit livre de médecine[5],

Ung lapidaire, qui devise de plusieurs piarres et herbes,

La copie de certains mandemens contre le seigneur de saint George,

Le livre du *duc Charles*,

La *Passion et lamentacion Nostre Dame*,

Ung petit livre pour cognoistre la vertu des herbes[6],

Le *Pas de la mort*, en ung quayer,

Le *Testament d'amours*,

Ung pacquet de quayers de livres, signé par dessus, de l'ung des coustez *H*, et de l'autre *F*[7].

Purgatoires mondaines, en ung quayer,

Le livre du *Duc Phélipes*, en ung quayer,

La *Lamentation du roy Charles*, en ung quayer[8],

Ung quayer qui parle du saint suaire[9],

Ung livre de *Saincte Barbe*[10],

1. Voyez ci-dessus, p. 303, note 7.
2. D'Alain Chartier. Ms. fr. 924 de la Bibl. nationale.
3. *Composition de la sainte Écriture*. N° 188 de l'inventaire de 1507: couvert en parchemin. Voir le ms. fr. 436.
4. N° 199. Couvert en parchemin.
5. N° 206 : « Ung autre livre de médecine, à la main, en papier, couvert de parchemin. »
6. Voyez plus haut, p. 302, note 8.
7. N° 203 : « Plusieurs cahiers en françois, escripts en parchemin, sans reliure. »
8. Sur la mort du roi Charles VII, par Alain Chartier.
9. Relique conservée à l'abbaye Saint-Corneille.
10. *Le Mystère de sainte Barbe?* Mss. fr. 975 et 976.

Ung quayer du livre au *conte de Villars*[1],
La complainte du *Désirant*[2],
Ung quayer d'oroisons,
Une prophessie commençant ainsi : *Nisi magnitudo*,
Le *Dit de la Pastoure*[3],
Ung quayer de la *Vie saincte Bride*[4],
Ung livre qui commence ainsi : « Tout à part moy »,
Ung autre quayer qui commence ainsi : « M'amour », et finissant ainsi : « vivre ensemble »,
Ung quayer de la *Complainte Nostre Dame*,
Le livre de *Fortune et infortune*,
Ung livre qui commence : « Ce n'est pas grant merveille »,
Ung livre de *Saincte Geneviève*,
Ung livre de l'*Ordre du roy*,
Le livre de *Florent*,
Ung livre qui commence ainsi : « Une dame »,
Le *Songe Muzet*,
Plusieurs quayers d'un livre, duquel le premier chapitre traite de *Saincte méditation*.

Autres livres en latin, escriptz sur parchemin, qui sont en la grande garderobe, et furent de feu Loys Monseigneur, que Dieu absueille[5] :

Ung livre de *Décrétales*, couvert d'aiz et d'une peau rouge, ainsi escript au commencement : *Qui tractare intendimus de consanguinitate et ejus gradibus*; et aux troiz premiers feuilletz y a troiz ystoires[6].

Ung livre des *Rubriches du Codde*[7], couvert d'aiz, à une peau jaune; et y a escript au commencement, en rouge : *In nomine Domini nostri Jhesu Christi, codicis domini Justiniani, sacratissimi principis*, etc.

1. Jeanne de France, mariée en 1447 au duc Jean II de Bourbon, avait fait faire la traduction d'un ouvrage latin sur l'Immaculée Conception par un de ses gentilshommes, Antoine de Levis, comte de Villars.
2. N° 194. Sans couverture.
3. Voyez le ms. fr. 2184.
4. Sainte Brigide.
5. Cf. le chapitre des livres en latin de l'inventaire de 1507, n°s 232 à 272.
6. N° 265 de l'inventaire de 1507. Voyez P. Paris, *les Manuscrits français*, t. IV, p. 248-253. Mss. fr. 491 à 493.
7. N° 263 du même inventaire. — Mss. fr. 197 à 200, 495 à 498.

Ung autre livre couvert d'aiz, à une peau noire, qui commence ainsi en rouge : *Soluto matrimonio, quemadmodum dos petatur.*

Ung livre de la *Digeste nove,* couvert d'aiz à une peau rouge, escript en noir ou commencement du tiexte : *Hoc edito permittitur ut, sive jure sive injuria.*

Ung livre couvert d'aiz, et en partie d'une peau rouge, escript en noir ou commencement : *Gregorius; in hoc prohemio non ponitur casus;* et à la fin : *Explicit liber secundus.*

Ung psaultier, tant tiexte comme glose[1].

Ung livre couvert d'aiz à une peau blanche; et est le commencement du tiexte tel : *Bonniffacius episcopus, servus,* etc., et à la fin : *Explicit apacus domini Johannis Andree super sexto libro Decretalium*[2].

Ung volume de bible tenant XVII livres, depuis *Genesis* jusques à *Job,* et commence ou prologue : *Frater Ambrosius tua michi munuscula;* et y a à la fin : *Mortuus est senex et plenus dierum*[3].

Ung autre livre à une peau blanche dessus, escript ou commencement du tiexte : *Johannes episcopus;* et à la fin : *Expliciunt constitutiones Clementis pape quinti.*

Ung livre couvert d'une autre peau blanche, escrit au commencement : *Venerabili viro discretione.*

Le tiexte et exposition de l'*Euvangile saint Jehan,* escrit ou commencement : *Hic est Johannes Euvangelista*[4].

Ung livre à une peau verte dessus; et commence le tiexte : *Magniffice bonitatis.*

Ung livre à une peau blanche dessus, escript au commencement en rouge : *Incipit liber tercius de vita et honestate clericorum.*

Ung livre à une peau blanche dessus, et y a au commencement : *Honorius episcopus, servus servorum.*

Le premier livre des *Sentences,* lequel commence : *Cupientes*[5].

Le segond livre des *Sentences,* commençant ainsi : *Incipit liber secundus de rerum creatione.*

Le tiers livre des *Sentences,* commençant : *Quare filius.*

1. N° 250 de 1507 : « Le psaultier et la glose, escripts en parchemin, à la main, couverts de cuir rouge. »

2. N° 266 : « Jehan André, escript à la main, couvert de cuyr blanc ».

3. N° 252 de 1507.

4. N° 234 de l'inventaire de 1507. En parchemin, couvert de parchemin.

5. N° 232 : « Quatre volumes escritz à la main, en parchemin, contenant les quatre parties du livre des *Sentences,* tous relliez et couverts de cuir rouge. »

Le quart livre des *Sentences*.

Le livre de *Cantica canticorum*, commençant : *Juveni*.

Ung livre commençant : *Primo queritur de eternitate, utrum eternus sit*, et y a une peau rouge dessus[1].

Deux *Doctrinaux*, dont l'un est fort caduque[2].

Ung livre commençant : *De symonia quid sit*, et une peau de bazanne dessus[3].

Ung livre qui commence : *Cum sit necessarium grisatori*[4] *et ad eam que est apud Aristotelem*[5].

Le livre d'*Ovide, méthamorfozes*.

Autres livres en papier et en latin, qui furent dudit feu Loys Monseigneur[6] :

Ung livre qui commence : *Domino suo Guillelmo, abbati*; et y a dessus une peau blanche.

Ung livre sur la génélogie des Dieux gentilz, qui commence : *Si satis ex relatis*, et y a une peau noire dessus[7].

Le *Quatholiquon*[8].

Le livre de *Thérence*, commençant : *Sororem falso*, et y a une peau verte dessus, mais il y a des fueilletz de parchemin entre les autres[9].

La glose de *Thérence*, qui commence : *Auctor est affricanus*; et y a une peau verte dessus[10],

Ung livre vieulx, qui commence : *Johannes episcopus quare se vocet episcopum*; et y a une peau blanche dessus[11].

Le livre de *Sénèque*, en XXVI quayers qui ne sont point cousus, et commence : *Soror Tonantis*.

1. N° 242. Sur parchemin, couvert de cuir rouge.

2. Un seul en 1507, n° 261, couvert de cuir vert. Cf. P. Paris, tomes IV, p. 202 et s., et VII, p. 250, 251 et 337.

3. N° 246 : « Un petit traicté de *Symonia*, escript à la main, en parchemin, couvert de cuyr rouge. »

4. *Sic*.

5. N°s 247 et 249.

6. Sans doute Louis II, duc de Bourbon, mort en 1410.

7. N° 243 de 1507.

8. N° 237. Sur papier, couvert de cuir blanc.

9. N° 241.

10. N° 260 : « Une gloze sur Thérence, escripte à la main, en parchemin, couvert de cuyr vert. »

11. Voyez ci-dessus, p. 307.

La glose des *Tragédies de Sénèque*, qui commence ainsi : *Tria genera theologie*[1].

Troiz livres de logique, dont l'un est fort caduque.

Ung petit livre qui commence : *Cum nichil utilius*.

Ung livre qui commence : *Qui omnium habere memoriam*.

Ung livre qui commence : *Falso queritur de natura sua humanum genus*.

Ung livre qui commence : *A, A, A. Domine, ecce nescio loqui*, lequel traite *de Compendio licteralis sensus tocius divine Scripture, edito à fratre Petro Auriole*[2]; et d'autres livres.

Ung quayer qui devise de la nature de plusieurs piarres.

Une table ou kalendrier en papier pour trouver certains chapitres et reigles de droit.

Ung livre de motz accordans en ryme, mais il est en françoiz.

Ung compte de Monseigneur de Neuvesglise, par lequel il doit xiiii frans et tant solz.

Fait ledit inventoire des précédentes xvii fueillètes par lesditz damoisèle Jehanne de Cousan, seigneurs de Chezèles et de Neuvesglise, le xxv et xxvie jours de septembre, v^e, viie et viiie jours d'octobre, l'an mil iiii^c soixante quatorze.

1. N° 238. Couvert de cuir vert.
2. N° 236. En papier, couvert de cuir tanné.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1880.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

Guessard (François), [349], ✻, membre de l'Institut, Grande-Rue, n° 87, à Paris-Passy.

Guillard (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

Guillaume (Eugène), [1087], ✻, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collège de France, ancien chef de division au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Monceau, n° 42.

Habert (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Paris-Passy.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Hanoquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Hauréau, [1868], C. ✻, membre de l'Institut, directeur de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✻, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✻, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Hellot (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

Hendlé (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

Hennecart (Jules), [1895], ✻, rue de Varenne, n° 17.

Hennecourt (d'), [1842], ✻, ancien officier, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Hennet de Bernoville, [1369], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Missions, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✻, au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais).

Himly, [1007], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], notaire, rue de Belleville, n° 81.

Hordain (Émile d'), [1599], rue Laffite, n° 11.

Hunolstein (baron d'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

Hyver (l'abbé), [1875], chanoine honoraire, professeur de rhétorique au petit séminaire de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Ingold (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue du Regard, n° 11.

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR,

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1881



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
HENRI LOONES, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

1881

T. XVIII.

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte-rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le comité des fonds.

Art. 24. Le comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

MARS 1881.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leur changement d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

ABRIC-ENCONTRE, [1428], pasteur de l'Église réformée de Paris, rue de Passy, n° 56, à Passy-Paris.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Roch prolongée, n° 8.

AGUILLON (Louis), [1490], rue Saint-Roch prolongée, n° 8.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Mouan; correspondant, M. Techener, rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

ALLAIRE (E.), [1366], rue du Bac, n° 103.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, rue du Rempart, n° 4, à Rouen; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise).

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue de la Boëtie, n° 49.

ANISSON-DUPERRON, [1845], député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANSART (Edmond), [1292], membre du Conseil général du Pas-de-Calais, rue du Cherche-Midi, n° 44.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

ARCHIVES NATIONALES (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Alfred Maury, C. ✻, directeur général des Archives, membre de l'Institut; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ARBOD, [1931], avocat, à Valence (Drôme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ARMINGAUD, [1550], professeur au collège Rollin, rue Cassette, n° 7.

ARNAL (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 5 *bis*.

ARSENAL (*Bibliothèque de l'*), [1650], à Paris, rue Sully, n° 1, représentée par M. Éd. Thierry, O. ✻, conservateur-administrateur; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 47.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, M. Fontaine (Auguste), libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Aubert (l'abbé), [1642], curé de Remaucourt, par Chaumont-Porcien (Ardennes); correspondant, M. Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 25.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✻, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. H. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, avenue Marceau, n° 58.

Auger, [1480], vice-président du tribunal civil, à Bourg (Ain); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✻, membre de l'Académie française, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avenel (vicomte G. d'), [1929], avenue Marceau, n° 45.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. Barnel, libraire, rue Le Peletier, n° 23.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès-lettres, secrétaire de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (marquis de), [1235], à Rome; correspondant, M. A. Manin, rue d'Hauteville, n° 55.

Bapst (André-Étienne), [1870], sous-lieutenant d'artillerie, élève à l'École d'application de Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. Germain Bapst, avenue de l'Opéra, n° 43.

Bapst (Germain-Constant), [1869], avenue de l'Opéra, n° 43.

Barante (baron Prosper de), [1482], ✻, sénateur, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], avenue Bosquet, n° 11.

Barbié du Bocage, [893], ✻, boulevard Malesherbes, n° 10.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et de la Commission de géographie historique de l'ancienne France, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Barthélemy (comte Édouard de), [848], ✻, membre du Comité des travaux historiques, conseiller général du département de la Marne, rue Las-Cases, n° 22.

Barthès (Pierre) et Cᵉ, [526], libraires, à Londres; à Paris, chez M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Rochefoucauld, n° 12.

Baschet (Armand), [1357], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 71.

Bassot [1339], avocat, rue Baudin, n° 25.

Bataille (Édouard-Odon), [1702], ✻, chef d'escadron d'état-major attaché à l'état-major de la 2ᵉ division militaire, rue d'Amiens, n° 46, à Rouen.

Batbie, [1092], ✻, ancien ministre, sénateur, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Bellechasse, n° 29.

Baud (Léopold), [1934], officier au 13ᵉ régiment de dragons, à Compiègne (Oise).

Baulny (de), [1332], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Coq-Héron, n° 9.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407]; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), [921], au château de Morainville, par Blangy (Calvados); à Paris, rue de Sèvres, n° 85.

Beaune (Henri), [992], ✻, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beaure d'Angeris, [1828], avocat, à Limoges (Haute-Vienne), rue du Saint-Esprit, n° 13; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Beautemps-Beaupré, [749], vice-président au tribunal de première instance de la Seine, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauvillé (Victor de), [1011], à Montdidier (Somme); correspondant, M. de Beauvillé, rue Cambacérès, n° 4.

Bégouen (comte), [1597], ✻, ancien trésorier-payeur général, place des Blancs, n° 15, à Toulouse; correspondant, M. Aubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 9.

Béhic (Armand), [1240], G. C. ✻, ancien ministre, rue de Poitiers, n° 12.

Bellaguet, [316], O. ✻, chef de division honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Bonaparte, n° 68.

Bellanger (Charles), [861], rue de la Victoire, n° 58.

Bénard (Gustave), [1386], boulevard Haussmann, n° 102.

Benda, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

Berge, [1085], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 240.

Berger (Élie), [1645], archiviste-paléographe, rue de l'Odéon, n° 22.

Bernard (l'abbé), [1897], rue Gay-Lussac, n° 5.

BERNARD (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

BERNON (J.-A. DE), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

BESANÇON (*Bibliothèque de la ville de*), [1371]; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

BEX (Léopold), [1720], rue de Monsieur, n° 13.

BIANCHI (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

BIBLIOTHÈQUES des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

BIDOIRE, [1499], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

BIENAYMÉ, [1674], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

BIENVENU, [1501], député, rue de la Bienfaisance, n° 10; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

BIOLLAY (Paul), [1338], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

BLACAS (comte DE), [1120], rue de Varenne, n° 52 *bis*.

BLANCHARD, [1113], notaire à Condé-sur-Noireau (Calvados); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BLANCHE (Alfred), [936], C. ✻, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Malesherbes, n° 75.

BLANCHE (Émile), [1044], O. ✻, docteur en médecine, rue Berton, n° 1, à Passy-Paris.

BLÉTRY, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

BLIGNY, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.

BLOSSEVILLE (marquis DE), [213], ✻, ancien député, à Amfreville-la-Campagne (Eure).

BOISLISLE (Arthur DE), [1651], ✻, sous-chef au ministère des Finances, membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, n° 18.

BONAND (Henri DE), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BONDY (comte DE TAILLEPIED DE), [462], C. ✻, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassey, par Doulon (Loire-Inférieure).

BONITEAU (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

BORDIER (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Rivoli, n° 182.

BOUCHER DE MOLANDON, [1733], membre de la Société archéologique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Orléans (Loiret).

BOUCHERET, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bouillé (comte Louis de), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

Boulatignier, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Clichy, n° 48.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

Boulenger (Romain), [1940], rue Cambacérès, n° 26.

Bourge (Gaston de), [1609], passage de la Visitation, n° 11 *bis*.

Bourges (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Bourguignon, [706], à Courbevoie (Seine), rue Saint-Denis, n° 79.

Bourmont (comte Amédée de), [1920], boulevard Saint-Michel, n° 89.

Bournet de Verron (Paul), [1538], notaire, rue Saint-Honoré, n° 83.

Bouteiller (de), [1872], ✱, ancien député de la Moselle, rue du Regard, n° 3.

Bouyer (Adolphe), [1430], archiviste-paléographe, rue des Martyrs, n° 59.

Boyer (François), [1923], membre de l'Académie de Clermont, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rue de l'Hôtel-Dieu, n° 26.

Braun, [1372], ✱, conseiller d'État, rue du Ranelagh, n° 98, à Passy-Paris.

Brissaud, [1322], ✱, professeur d'histoire au lycée Charlemagne, rue Mazarine, n° 9.

Broglie (duc de), [1614], ✱, sénateur, membre de l'Académie française, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Haussmann, n° 166.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Cambon, n° 24.

Buffet (Aimé), [1115], ✱, inspecteur général des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Burin des Roziers, [1105], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Courty, n° 1.

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caillebotte (l'abbé), [1162], rue d'Allemagne, n° 8.

Callard d'Azu, [1307], avocat à Beaune (Côte-d'Or); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 4.

Camus (Fernand), [1756], rue de Maubeuge, n° 20.

Caron (Charles), [1517], docteur en médecine, à Caen (Calvados), rue des Capucins, n° 51.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée de Troyes (Aube); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

CARTWRIGHT (William), [951], à Londres; correspondant, M. Michelant, à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

CASENAVE, [666], O. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue de Bellechasse, n° 11.

CASSATION (*Bibliothèque de la* COUR DE), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, quai de l'Horloge.

CAZENOVE (Raoul DE), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8; correspondant, M. de Seynes, rue de Varenne, n° 63.

CHABAUD LA TOUR (Arthur DE), [1559], rue de la Boëtie, n° 41, et au château de Chauvenay, par Sancerre (Cher).

CHABAUD LA TOUR (baron DE), [1624], G. O. ✻, général du génie, rue de la Boëtie, n° 41.

CHABRILLAN (Paul GUIGUES DE MORETON, comte DE), [356], avenue Montaigne, n° 30.

CHABRILLAN (Hippolyte-Camille-Fortuné GUIGUES, comte DE MORETON DE), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

CHAMBELLAN (Alphonse), [1381], ✻, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Soufflot, n° 2 *bis*.

CHAMBORD (comte DE), [1385], représenté par M. le comte de Blacas, rue de Varenne, n° 52 *bis*.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Laurent, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue de Médicis, n° 7.

CHAMBRUN DE ROSEMONT (DE), [1886], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Nice, place du Vœu, n° 2, et à la Girardière, près Belleville-sur-Saône (Rhône).

CHAMPAGNY (comte Franz DE), [691], ✻, membre de l'Académie française, boulevard Saint-Germain, n° 232.

CHAMPION (Honoré), [1741], libraire, quai Malaquais, n° 15.

CHANTÉRAC (marquis DE), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

CHANTÉRAC (comte Victor DE), [1732], rue Chomel, n° 12.

CHARAVAY (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, directeur de la *Revue des Documents historiques*, rue de Seine, n° 51.

CHARDIN (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

CHARENTENAY (René DE), [1258], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par Chambon (Loire); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHARTRES (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

CHATEAUDUN (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

CHATEL, [1768], rue de la Glacière, n° 27.

CHAUFFOUR (Victor), [1917], conseiller d'État, rue de Berry, n° 25.

CHAZELLES (Étienne DE), [1863], ancien préfet, au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme); à Paris, rue de Varenne, n° 58.

Chéruel (A.), [786], O. ✻, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques, rue de Grenelle, n° 122.

Chevallier (Léon), [1226], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevallier, [1513], agrégé d'histoire, rue du Cardinal-Lemoine, n° 75.

Chevreul (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue des Beaux-Arts, n° 13.

Choppin (Albert), [1156], O. ✻, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, quai Voltaire, n° 3.

Chotard, [1638], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Christophle (Albert), [1104], député, ancien ministre, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

Clamecy (baron de), [1363], ✻, ancien sous-préfet, au château de Semur, par Charost (Cher); correspondant, M. Jolibois, rue Castellane, n° 8.

Clausonnette de Séguin de Cabassoles (Mme la marquise de), [1834], à Nîmes (Gard); correspondant, M. le marquis de Rochambeau, rue de Naples, n° 65.

Claveau, [1200], O. ✻, inspecteur général des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont (de), [1266], au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne); à Paris, rue Barbette, n° 11.

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. Hays, boulevard Ballainvilliers, n° 16; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Collard (Alfred), [1215], O. ✻, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, à la Grange-Rouge, par Arquian (Nièvre).

Collard (Auguste), [1814], O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, au château de Pesselières, par Sancerre (Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Collège libre du Haut-Rhin (*Bibliothèque du*), [1713], à la Chapelle-sous-Rougemont, territoire de Belfort, représentée par M. l'abbé Hanauer, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Colmet d'Aage, [1769], O. ✻, doyen de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 126.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Combettes du Luc (Louis), [1303], à Rabastens-sur-Tarn (Tarn); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Condé (baron de), [1693], O. ✻, membre du Conseil général du département de l'Oise, rue Volney, n° 8, et au château de Montataire (Oise).

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✻, au Palais-Royal.
Constant (Charles), [1819], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 48.
Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.
Cosnac (comte Jules de), [717], ✻, au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze); à Paris, rue Vaneau, n° 37.
Cottin, [1291], ✻, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.
Cottu (Henri), [1801], rue de l'Odéon, n° 11.
Cougny (Edmond), [1877], inspecteur de l'Académie de Paris, rue de Fleurus, n° 48.
Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Germain, n° 132.
Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creuilly (Calvados).
Courtat, [1717], O. ✻, ancien sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, rue du Regard, n° 5.
Courtillier, [1628], au château de Précigné (Sarthe).
Cresson, [1299], ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.
Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue de la Tour-Neuve, n° 20, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.
Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.
Daguin (Christian), [1849], rue de l'Université, n° 29.
Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.
Daiguson, [1375], juge au tribunal civil de Châteauroux (Indre).
Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chcmel, n° 12.
Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès-lettres, rue de Fleurus, n° 37.
Daras, [1314], O. ✻, officier de marine, à Angoulême (Charente).
Dard (baron), [653], O. ✻, ancien chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique, à Aire (Pas-de-Calais); correspondant, M. René Dard, rue Auber, n° 5.
Dareste (Rodolphe), [1098], ✻, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.
Dareste de la Chavanne, [1936], O. ✻, ancien recteur, correspondant de l'Institut, rue de Lille, n° 82.
Davanne, [1901], attaché à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Neuve-des Petits-Champs, n° 82.
David (Edmond), [985], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.
Decq (Émile), [1711], libraire, à Liège (Belgique).
Decrue, [1871], licencié ès-lettres, de l'Académie de Genève, rue Sainte-Anne, n° 11 *bis*.
Defrémery (Ch.), [866], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, n° 42.

Dehodencq (Alfred), [1926], élève de l'École des chartes, boulevard Saint-Michel, n° 47.

Delaborde (comte J.), [1096], ✱, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, rue de Rome, n° 23.

Delaborde (Henri-François), [1912], archiviste aux Archives nationales, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque aîné, [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, rue de Lisbonne, n° 10.

Delestre (Oscar), [1730], à Avesnes, par Envermeu (Seine-Inférieure); à Paris, chez M. Ancel, rue de Bellechasse, n° 47.

Delisle (Léopold), [316], O. ✱, membre de l'Institut, administrateur général directeur de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 38.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Beaux-Arts, n° 10.

Denière, [1035], C. ✱, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✱, conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desnoyers (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Provins (Seine-et-Marne).

Desnoyers (Jules), [23], ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.

Desprez fils (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (vicomte Ernest), [1186], boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Morin; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre) ; correspond., M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818] ; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Drème, [1695], O. ✱, premier président de la Cour d'appel d'Agen, correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Dreyfus (Ferdinand), [1670], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue d'Amsterdam, n° 39.

Dreyss (Ch.), [852], ✱, recteur de l'Académie de Grenoble (Isère).

Dubois, [777], professeur au collège Rollin, rue du Faubourg-Montmartre, n° 57.

Dubois de l'Estang (Gustave), [1066], O. ✱, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Saint-Honoré, n° 366.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✱, ambassadeur à Vienne, ancien député, rue de Varenne, n° 69.

Dufaure (J.), [840], membre de l'Académie française, sénateur, ancien président du Conseil des ministres, boulevard Haussmann, n° 127.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], juge suppléant au tribunal de Compiègne (Oise).

Du Long de Rosnay (comte), [1547], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 43.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1401], O. ✱, conseiller d'État, rue Saint-Georges, n° 28.

Dumez, [1856], O. ✱, conseiller maître à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

Dumoulin, [636], libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ✱, rue Royale, n° 6.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35 ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Dupont (Edmond), [817], ✱, chef de la section du Secrétariat aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Durand (Auguste), [689] ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Durrieu (Paul), [1873], archiviste-paléographe, membre de l'École française de Rome, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 66.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✱, membre de l'Institut, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Dutens (Alfred), [1502], rue des Écuries-d'Artois, n° 21.

Duval (Jacques-François), [1282], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rue d'Herbouville, n° 3 ; correspondant, M. Le Tellier-Delafosse, place Pereire, n° 5.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne, [1126], membre de l'Académie française, rue de Tivoli, n° 5.

École des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Egger, [586], C. ✻, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Madame, n° 68.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Delaitre, bibliothécaire.

Estaintot (vicomte Robert d'), [975], à Rouen, rue des Arsins, n° 9; correspondant, M. Bédigie, agent de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

Esterhazy (comte Marie-Charles-Ferdinand), [1817], rue des Écuries-d'Artois, n° 9.

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, son secrétaire perpétuel.

Fabre (Adolphe), [939], ✻, président du tribunal de Saint-Étienne (Loire); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Faillières, [1534], avocat, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès-lettres, à Genève (Suisse), et à Paris, quai Voltaire, n° 19.

Favre (Léopold), [1930], correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

Félix, [1760], conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82.

Féret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Ferlet de Bourbonne (Paul), [1572], ancien sous-préfet, à Bar-sur-Seine (Aube).

Feuillet de Conches, [466], C. ✻, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères, rue Neuve-des-Mathurins, n° 73.

Filleul, [1697], à Chennevières, par Châtillon-sur-Loing (Loiret); à Paris, rue d'Amsterdam, n° 37.

Firino (Roger), [1785], rue de Courcelles, n° 71.

Flach (Jacques), [1919], professeur suppléant au Collège de France, professeur à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue d'Enghien, n° 27.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 42.

FLOQUET (A.), [622], ✻, avocat, archiviste-paléographe, correspondant de l'Institut, au château de Formentin, par Bonnebosq (Calvados).

FONTENILLES (marquis DE), [1436], rue Saint-Dominique, n° 21.

FORNERON (Henri), [1861], rue de la Boëtie, n° 102.

FOUCHÉ (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue Serpente, n° 37.

FOUCHÉ-LEPELTIER, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

FOURCHY (Henri), [1394], ancien avocat général, boulevard Saint-Germain, n° 266.

FOURNIER, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

FOURNIER (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FOURNIER (Félix), [1816], membre de la Commission centrale de géographie, rue de l'Université, n° 119.

FRAISSINET (Louis), [1905], à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FRANCK (Georges), [1772], agrégé d'histoire, rue de Tournon, n° 12.

FRAPPIER (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FREMAUX, [1668], avocat, à Béthune (Pas-de-Calais).

FRÉMY, [722], G. O. ✻, ancien gouverneur du Crédit foncier de France, rue de Provence, n° 124.

FRESNE (comte Marcellin DE), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

FRÉTEAU DE PÉNY (baron Héracle-René-Jean-Baptiste-Emmanuel), [709], ✻, conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes, au château de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue de Richelieu, n° 91.

FRIÈS (Charles-Albert), [1648], à Fontainebleau, rue de France, n° 109.

FUSTEL DE COULANGES, [1776], ✻, membre de l'Institut, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Ulm, n° 45.

GADOIN, [1422], ✻, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. Masson, rue de Bourgogne, n° 63.

GAFFAREL (Paul), [1475], professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Dijon; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

GALARD (marquis DE), [1824], au château de Blesle (Haute-Loire); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.

GALOPIN (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue de Sèze, n° 1.

GARDISSAL (Félix), [1810], avocat, rue Rossini, n° 15.

GARNIER (Édouard), [1723], sous-chef de section aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

GARTEMPE (baron DE), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

GASPAILLART (Émile), [1245], commis principal au ministère des Finances, rue de Clichy, n° 59.

GAULTRY (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne); correspondant, M. de Laurencel, avenue d'Antin, n° 12.

GAUTIER (Léon), [1798], ✱, professeur à l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Vavin, n° 8.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Fischbacher, libraire, rue de Seine, n° 33.

GÉRARDIN (Alfred), [902], ✱, inspecteur général de l'Instruction publique, rue de Vaugirard, n° 21.

GERBIDON (Émile-Victor), [810], chef de bureau au ministère de la Marine, rue Royale.

GILLY, [1833], sous-directeur de la compagnie d'assurances sur la vie *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

GIRAUD (Paul-Émile), [569], ✱, à Romans (Drôme).

GLANDAZ (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, boulevard Haussmann, n° 77.

GOMEL (Charles), [1025], maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

GONSE (Raphaël), [1310], ✱, chef de division au ministère de la Justice, à Versailles, rue de la Pompe, n° 2.

GOUGET (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

GOUJON (Paul), [1743], avocat, rue de Paradis-Poissonnière, n° 52.

GOUPIL DE PRÉFELN (Anatole), [923], ✱, chef de bureau au ministère des Finances, rue Taitbout, n° 9.

GRANDEAU, [1671], ✱, professeur à la Faculté des sciences de Nancy; correspondant, M. Louis Grandeau, rue du Départ, n° 11.

GRANDIDIER (Ernest), [1094], ✱, boulevard Haussmann, n° 135.

GRANGIER DE LA MARINIÈRE (L.), [798], ancien préfet, rue d'Amsterdam, n° 46.

GRENOBLE (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Gariel; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

GROUALLE, [1232], O. ✱, ancien président de section au Conseil d'État, rue Matignon, n° 24.

GROUCHY (vicomte DE), [1825], ✱, secrétaire d'ambassade, rue de Sèze, n° 10.

GUADET, [228], ✱, ancien chef de l'enseignement à l'Institution nationale des Jeunes-Aveugles, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 83 *bis*; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GUÉRARD (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis,

n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue de Villars, n° 5.

Guessard (François), [349], ✱, membre de l'Institut, Grande-Rue, n° 87, à Paris-Passy.

Guillard (Eusice), [1838], à Lazenay, près Lury-sur-Arnon (Cher); correspondant, M. Baillieu, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 43.

Guillaume (Eugène), [1087], ✱, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✱, professeur au Collège de France, ancien chef de division au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, rue de Monceau, n° 42.

Habert (Gustave), [1773], rue de Berlin, n° 9.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Paris-Passy.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Petersen; correspondant, M. Contet, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise).

Hauréau, [1868], C. ✱, membre de l'Institut, directeur de l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Morlent; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 49.

Hébert, [1281], C. ✱, ancien garde des sceaux, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 46.

Hellot (Alexandre), [1362], O. ✱, ancien officier d'artillerie, boulevard Malesherbes, n° 62.

Hellot (Jules), [1395], rue Royale, n° 13.

Hendlé (Henri), [1728], négociant, rue de Châteaudun, n° 17.

Hennecart (Jules), [1895], ✱, rue de Varenne, n° 17.

Hennecourt (d'), [1842], ✱, ancien officier, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Hennet de Bernoville, [1369], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue des Missions, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], à Châtellerault (Vienne).

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✱, au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais).

Himly, [1007], ✱, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rue d'Assas, n° 90.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], notaire, rue de Belleville, n° 81.

Hordain (Émile d'), [1599], rue Laffite, n° 11.

Hunolstein (baron d'), [1456], rue de Grenelle, n° 81.

Hyver (l'abbé), [1875], chanoine honoraire, professeur de rhétorique au petit séminaire de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

Ingold (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue du Regard, n° 11.

ISAAC (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ISARN, [1457], à Évreux (Eure).

JAMESON, [1167], rue de Provence, n° 38.

JAMET (Alphonse), [1839], rue Saint-Denis, n° 255.

JARRY (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret).

JOINVILLE (baron DE), [1689], ✻, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 6.

JOUIN, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

JOUBERT (André), [1678], boulevard du Haras, n° 17, à Angers (Maine-et-Loire).

JOURDAIN, [834], O. ✻, membre de l'Institut, ancien inspecteur général de l'enseignement supérieur, membre du Comité des travaux historiques, rue Cambon, n° 21.

JOURDAN, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Monsieur-le-Prince, n° 51.

KERDREL (AUDREN DE), [340], sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan); à Paris, chez M. de Courcy, rue Richelieu, n° 87.

KERMAINGANT (LAFLEUR DE), [1753], ✻, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

KERSAINT (vicomte DE), [892], Cours-la-Reine, n° 48.

KERVYN DE LETTENHOVE (baron), [799], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Bruges (Belgique).

LABITTE (Adolphe), [1329], libraire de la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 4.

LABORDE (marquis Joseph DE), [1360], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Murillo, n° 4.

LA BORDERIE (Arthur DE), [1198], ancien député, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

LABOULAYE (Édouard), [445], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur, administrateur du Collège de France, place de Cambrai, n° 1.

LABROUE (E.), [1939], agrégé d'histoire, professeur au lycée de Bordeaux (Gironde), cours Champion, n° 35, à Bordeaux.

LACABANE (Léon), [64], O. ✻, professeur-directeur honoraire de l'École des chartes, rue d'Uzès, n° 12.

LACAVE-LAPLAGNE, [1251], sénateur, rue Saint-Lazare, n° 93.

LACAZE (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

LA CHAUMELLE (DE), [1330], rue de Lille, n° 21.

LACHENAL, [1739], receveur particulier des finances à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 13.

LACOMBE (H. DE), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

Lacroix (Paul), [65], O. ✱, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue Sully, n° 1.

Lafargue (Ch.), [1409], chef de division à la préfecture de Lot-et-Garonne, à Agen; correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 41.

La Faulotte (Louis Étignard de), [1681], ancien auditeur au Conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 107.

La Ferrière-Percy (comte de), [1080], ✱, au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne); à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 42; correspondant, M. d'Estreilles, rue Lincoln, n° 5.

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles, Cours-la-Reine, n° 34.

La Ferté-Meun (Mme la marquise de), [907], rue du Bac, n° 46.

Laguerre (Léon), [790], docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lahure (Charles), [279], ✱, boulevard Saint-Germain, n° 168.

Lair (Jules), [1283], ✱, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1521], procureur de la République, à Cambrai (Nord).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Laloy, [1932], docteur en médecine, rue de la Villette, n° 5.

Landry, [1752], avoué près le tribunal civil de Châteauroux (Indre).

Langle (vicomte de), [742], à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lanier, [1935], professeur d'histoire au lycée de Versailles (Seine-et-Oise), à Paris, rue Sainte-Placide, n° 118 *bis*.

Lanjuinais (comte), [1653], rue Cambon, n° 31.

La Panouse (vicomte Arthus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 33.

Larnac (Julien), [1529], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Cirque, n° 8.

La Rochebrochard (Louis de), [1894], à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

Laubespin (comte Léonel de), [1866], rue de l'Université, n° 76.

Laurencel (comte Léon de), [1891], attaché au ministère des Affaires étrangères, avenue d'Antin, n° 12.

Laurent-Pichat (L.), [1356], sénateur, rue de l'Université, n° 39.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

La Villegille (Arthur de), [239], ✱, ancien secrétaire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, à Dangi, par Reuilly (Indre); à Paris, rue de Lille, n° 5.

Lavisse, [1582], professeur suppléant d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

LEBIGRE-BEAUREPAIRE, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

LEBLANC (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

LEBOUTEILLIER (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

LEBRAUMENT, [637], ancien libraire, à Rouen (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LECLERC (Gustave), [1867], adjoint au maire d'Issy, Grande-Rue, n° 66, à Issy (Seine).

LECLERC, [1890], ✻, notaire, rue de Paris, n° 49, à Charenton-le-Pont (Seine).

LECOINTRE (Pierre), [1498], rue Cambacérès, n° 29.

LECOMTE (René), [1725], rue de Provence, n° 46.

LEDAIN (Bélisaire), [1537], à Parthenay (Deux-Sèvres); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

LEDRU (l'abbé Ambroise), [1918], professeur au petit séminaire de Précigné (Sarthe).

LEFEBVRE DE VIEFVILLE (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

LEFÈVRE-PONTALIS (Amédée), [1795], avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, rue Neuve-des-Mathurins, n° 3, et à la Fontaine, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

LEFORT, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

LELOUP DE SANCY, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

LEMAIRE (P.-Aug.), [75], ✻, ancien professeur de rhétorique aux lycées Louis-le-Grand et Bonaparte; correspondant, M. le docteur H. Georges, rue des Écoles, n° 8.

LE MAROIS (Alphonse), [1594], au château du Lude, par Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche); correspondant, M. L. Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

LEMERCIER (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

LEMIRE (Paul-Noël), [1679], à Pont-de-Poitte (Jura).

LEMONNIER (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

LENORMANT (Fr.), [1063], professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale, rue de Sèvres, n° 4.

LEPESANT, [1606], ancien membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

LESEIGNEUR (Édouard), [1850], à Conty (Somme); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LESIEUR (Paul), [1567], ✻, avocat, docteur en droit, boulevard de Magenta, n° 116.

LE SOURD, [1836], docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.
LESPINASSE (René DE), [1447], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, rue de Lille, n° 36, et au château de Luanges, par Guérigny (Nièvre).
LE TELLIER-DELAFOSSE, [972], O. ✱, secrétaire général honoraire du Crédit foncier de France, place Pereire, n° 5.
LEVASSEUR (Émile), [1364], O. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers, membre du Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.
LÉVY (Raphaël-Georges), [1808], attaché à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue du Mont-Thabor, n° 38.
L'HÉRAULE (Tristan DE), [1557], ✱, ancien officier de cavalerie, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
L'HOPITAL, [1028], O. ✱, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue Cambacérès, n° 3.
LIEFFROY (Aimé), [1862], à Besançon (Doubs).
LIEUTAUD, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.
LILLE (*Bibliothèque de la ville de*), [1525]; correspondant, M. Delaroque, libraire, quai Voltaire, n° 21.
LILLE (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.
LIMOGES (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 15.
LONGNON, [1347], archiviste aux Archives nationales, répétiteur à l'École des hautes-études, membre de la Commission de géographie historique de l'ancienne France, de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, rue Jacob, n° 46.
LONGUERUE (Roger DE), [1558], rue de Grenelle, n° 75.
LOONES (Henri), [1686], libraire de la Société de l'Histoire de France, rue de Tournon, n° 6.
LORAY (marquis DE), [1658], au château de Cléron, près Ornans (Doubs); à Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 23.
LORMIER (Charles), [1340], avocat, rue de Socrate, n° 13, à Rouen.
LOUVAIN (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.
LOUVEL (Georges), [1820], sous-préfet à Rethel (Ardennes); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.
LOUVIERS (*Bibliothèque de la ville de*), [1630].
LOUVOT (l'abbé Fernand), [1783], professeur d'histoire au collège de Saint-François-Xavier, à Besançon (Doubs).
LOUVRIER DE LAJOLAIS (A.), [859], ✱, quai Bourbon, n° 19.
LOYER (Paul), [1575], rue Bonaparte, n° 6.
LUCAS (Charles), [1556], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

Luçay (comte de), [1308], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue de Varenne, n° 90.

Luce (Siméon), [1511], archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 95.

Luxembourg (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Choëcki; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Cujas, n° 9.

Lyon (*Bibliothèque de la Faculté catholique des lettres de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspond., M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Macé de Lépinay (Antonin), [712], ✻, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble (Isère).

Mackau (baron de), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

Mackensie (John-Whiteford), [332], esq., à Édimbourg, 19, Scotland-street; correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Magen (Ad.), [1397], secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, à Agen (Lot-et-Garonne).

Maigne (Louis), [1616], au château de Salency, près Noyon (Oise).

Maillé (Mme la duchesse de), [914], rue de Lille, n° 119.

Mailleville (Léon de), [492], ✻, sénateur, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, boulevard de Magenta, n° 127.

Mallet (Édouard), [1234], rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 35.

Manceaux (Gaston), [1774], boulevard Malesherbes, n° 9.

Mannier, [1530], ancien notaire, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. le maire de Mantes; correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcilly (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78; correspondant, M. Simon, rue de Mulhouse, n° 9.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Margry (Pierre), [1694], ✻, ancien chef adjoint aux archives de la Marine, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 39.

Marguerie (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marin-Darbel (Victor), [1878], officier de marine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale de la*), [1102], représentée par M. Renard, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marion, [456], place de la Madeleine, n° 17.

Marmier (G.), [1312], rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise); à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (Henri), [457], sénateur, membre de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, rue Vital, n° 38, à Paris-Passy.

Martin (William), [1627], avenue Marceau, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Mas Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, chef de la section judiciaire aux Archives nationales, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masséna d'Essling (prince André), [1286], rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Georges), [1520], ✻, libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, n° 120.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collège de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. Contet, libraire, rue du Pré-aux-Clercs, n° 7.

Matagrin (René), [1595], conseiller de préfecture, à Melun (Seine-et-Marne), rue des Fossés, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue d'Amsterdam, n° 67.

Maury (Alfred), [1553], C. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Baudry, ✻, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondant, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], sénateur, ancien ministre, avenue Saint-François-Xavier, n° 10.

Méliot (Adolphe), [1710], avenue Marceau, n° 35.

Menu (Henri), [1757], libraire, rue Jacob, n° 30.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Clichy, n° 35.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], ✻, professeur au Collège de France et à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue Raynouard, n° 39, à Paris-Passy.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cours des Casernes, n° 25.

Mignet, [16], G. O. ✻, membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, rue d'Aumale, n° 14.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Mirepoix (duc de), [1698], rue de Varenne, n° 55.

Mitantier (Edmond), [1887], ancien notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 38, à Troyes (Aube); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Moinery, [708], ✻, ancien président du tribunal de commerce de Paris, cloître Saint-Merry, n° 18.

Moland, [1551], homme de lettres, boulevard du Montparnasse, n° 157.

Monnerot, [1832], sous-directeur de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la Nationale*, rue de Châteaudun, n° 57.

Monod (Gabriel), [1566], directeur adjoint à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale, membre du Comité des travaux historiques, rue d'Assas, n° 76.

Montaiglon (Anatole de), [1478], ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, place Royale, n° 9.

Montalivet (Mme la comtesse de), [1915], rue Neuve-des-Mathurins, n° 57.

Montalivet (Georges de), [1805], rue Roquépine, n° 14.

Montebello (comte Adrien de), [1690], avenue Montaigne, n° 64.

Montebello (comte Gustave de), [1731], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue François Ier, n° 11.

Montesquiou-Fezensac (duc de), [1549], rue de la Baume, n° 5.

Montfaulcon (baron de), [1911], avenue Marigny, n° 25.

Morand (François), [1569], ✻, juge honoraire au tribunal de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); correspondant, M. Léopold Delisle, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.

Moranvillé, [1046], ancien directeur des Magasins et entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

Morel (Hippolyte), [1692], député, rue Auber, n° 9.

Mornay Soult de Dalmatie (comte de), [1267], quai de la Bourse, n° 15, à Rouen (Seine-Inférieure).

Mosbourg (comte de), [1910], C. ✻, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

Mouchy (duc de), [1539], ✻, ancien député, boulevard de Courcelles, n° 33.

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. le maire de Moulins.

Moulins (*Ordre des avocats de*), [1504], représenté par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Mourier (Athanase), [1400], O. ✻. directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, rue Paul-Louis Courier, n° 2 *ter*.

Munier (Louis), [1707], notaire et maire, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Gérardin, rue de Vaugirard, n° 21.

Muteau (Charles), [906], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. V. Collin, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Mondovi, n° 7.

Nadaillac (marquis de), [864], ✻, ancien préfet, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 12.

Nadaillac (comte Bertrand de), [1921], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 201.

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Soyer-Willemet; correspondant, M. Émile Mellier, libraire, rue Séguier, n° 17.

Naurois (Albert de), [1924], rue Duphot, n° 18.

Nervo (baron Robert de), [1736], rue de Marignan, n° 25.

Neuflize (Mme la baronne de), [1152], rue Caumartin, n° 22.

Nicard (Pol), [288], bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

Nicolay (marquis de), [1889], rue Las-Cases, n° 30.

Nigon de Berty, [150], ✻, chef de division honoraire au ministère des Cultes, rue Mazarine, n° 19.

Nisard (Désiré), [459], C. ✻, membre de l'Académie française, rue de Tournon, n° 12.

Nivard, [1681], juge au tribunal civil de Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Noailles (duc de), [343], membre de l'Académie française, boulevard Latour-Maubourg, n° 60.

Noailles (marquis de), [1506], C. ✻, ambassadeur de France à Rome, rue de Lille, n° 66.

Noël (Octave), [1562], ✻, publiciste, rue de Verneuil, n° 11.

Nolleval (Alfred), [1857], conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue du Mont-Thabor, n° 8.

Noulens, [1415], rédacteur en chef de la *Revue d'Aquitaine*, à Condom (Gers); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 182.

Nugent (comte de), [371], rue du Regard, n° 5.

Oberkampf (Émile), [1398], receveur particulier des finances, au château de Saint-Magne, par Hostens (Gironde).

Odiot (Ernest), [1178], avenue de Marigny, n° 29.

Œuvre des Familles (l') du IVe arrondissement de Paris (*Bibliothèque de l'*), [1781], représentée par M. le Maire de l'arrondissement.

Oger (F.), [1412], professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

Ogier de Baulny (Gaston), [1004], rue de Verneuil, n° 52.

Orford (comte d'), [1417], Wolterton-park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

Pajot, [1803], archiviste-paléographe, rue de la Vieille-Estrapade, n° 15.

Pange (comte Maurice de), [1906], rue de l'Université, n° 98.

Parent de Rosan (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Paris-Auteuil.

Paris (Gaston), [1667], ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de

France, directeur adjoint à l'École des hautes études, membre du Comité des travaux historiques, rue du Regard, n° 7.

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, conservateur; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, au Musée Carnavalet; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Pascal (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Paris-Passy.

Pascalis, [1026], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue de Solferino, n° 11.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgar), [1536], secrétaire d'ambassade, rue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

Patay, [1927], médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans (Loiret), membre de la Société archéologique de l'Orléanais.

Patus (Léon), [1880], quai de la Tournelle, n° 37.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Paulmier (Charles), [483], O. ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, boulevard Poissonnière, n° 25.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue Saint-Guillaume, n° 27.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

Pelletier (Charles), [1818], à Elbeuf (Seine-Inférieure), rue Robert, n° 7; correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Percy (lord Henry), [1602], major général au service de S. M. Britannique, à Londres; correspondant, M. Schlesinger, libraire, rue de Seine, n° 12.

Perdoux, [1885], professeur d'histoire au lycée de Caen (Calvados), rue Neuve-Bourg-l'Abbé, n° 12, à Caen.

Périgot (Charles), [1532], professeur d'histoire au lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, n° 44.

Perret, [1093], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perrochel (vicomte Fernand de), [1460]; correspondant, M. Armand Jardry, à la Monnaie, quai Conti, n° 11.

Perrot de Chazelle (Mme la comtesse de), [1925], rue de Marignan, n° 25.

Petau de Maulette, [1351], rue du Ranelagh, n° 14, à Paris-Passy.

Pfeiffer, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

Piat (Albert), [1655], fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 65.

Picard (Alexandre), [924], ✻, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 37.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pierceau (Auguste), [1793], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Pigeonneau, [1654], maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 105.

Pillet-Will (comte F.), [1151], ✻, régent de la Banque de France, rue Moncey, n° 14.

Pinaut (l'abbé Jules), [1938], vicaire de l'église Saint-Jacques de la Villette, rue de l'Ourcq, n° 62.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 74; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Poinsier (Edmond), [1424], avoué, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Portalis (Roger), [1459], boulevard Haussmann, n° 144.

Pougny (Ernest), [1621], ancien préfet, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prost (Auguste), [1497], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de la Banque, n° 21.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], rue de l'Université, n° 17.

Quesney (Édouard), [1143], ancien négociant, au Havre (Seine-Inférieure), rue de Tourneville, n° 93; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [1835], rue Soufflot, n° 3.

Quicherat (Jules), [443], O. ✻, directeur de l'École des chartes, vice-président du Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Tournon, n° 16.

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), quai Cypierre, n° 14.

Rainneville (comte de), [1083], sénateur, rue de la Ville-l'Évêque, n° 42.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de la Porte, près Laval (Mayenne).

Rathery, [1790], docteur en médecine, rue Saint-André-des-Arts, n° 51.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Montfaucon, n° 5.

Raunié (Émile), [1904], archiviste-paléographe, rue Lamandé, n° 4.

Ravenel, [124], O. ✻, conservateur sous-directeur honoraire au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, rue Crussol, n° 5.

Raynaud (Gaston), [1900], attaché au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Read (Charles), [877], ✻, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edinburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres; correspondant, M. Xavier Raymond, rue de Bellechasse, n° 44.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Millon-la-Chapelle, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

Reiset (comte de), [655], O. ✻, ancien ministre plénipotentiaire, rue de la Baume, n° 3.

Renard (le major), [1907], aide de camp du ministre de la Guerre de Belgique, professeur à l'École de guerre, à Bruxelles.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Repoux, [1789], juge suppléant au tribunal civil d'Autun (Saône-et-Loire); correspondant, M. Lhomme, boulevard Saint-Germain, n° 70.

Riant (comte Paul), [1492], membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard de Courcelles, n° 51.

Riché, [1323], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Rivoli, n° 210.

Richemont (comte de), [965], sénateur, avenue Marceau, n° 63.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais, quai de l'Horloge.

Riocour (comte de), [1403], au château d'Aulnay-sur-Selle (Alsace-Lorraine); correspondant, M. le baron O. de Watteville, boulevard Malesherbes, n° 63.

Ristelhuber (Paul), [1451], quai Saint-Nicolas, n° 3, à Strasbourg.

Robin (Armand), [1646], à Cognac (Charente); correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Rochambeau (marquis de), [1685], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Naples, n° 65.

ROCHETERIE (Maxime DE LA), [1763], à Orléans (Loiret).

ROLLIN, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

ROMAN, [1800], correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France et du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ROTHSCHILD (Mme la baronne DE), [949], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Alphonse DE), [1214], C. ✻, rue Saint-Florentin, n° 2; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Gustave DE), [1213], ✻, rue Laffitte, n° 23; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron Edmond DE), [1183], rue Laffitte, n° 19; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROTHSCHILD (baron James DE), [1002], avenue de Friedland, n° 38; correspondant, M. Robillard, rue Laffitte, n° 23.

ROUEN (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pellecat, à la questure de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

ROUEN (*Bibliothèque de la Réunion des officiers de la garnison de*), [1840], à Rouen, rue de la Chaîne; correspondant, M. Lonnes, libraire, rue de Tournon, n° 6.

ROUFFY, [1765], ✻, président du tribunal civil, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

ROUGEOT, [1264], ✻, chef de bureau au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue Trudaine, n° 15.

ROUSSEAU (Adolphe), [1700], rue Saint-Honoré, n° 229.

ROUSSEAU (Rodolphe), [1727], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Saint-Honoré, n° 229.

ROUSSIGNÉ, [1033], ✻, avenue du Coq, n° 3, rue Saint-Lazare, n° 89 *bis*.

ROY, [1831], professeur à l'École des chartes, répétiteur à l'École pratique des hautes études, rue de Madame, n° 81.

ROZIÈRE (Eugène DE), [1747], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur, inspecteur général des archives départementales, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

RUBLE (baron Alphonse DE), [1190], rue Cambon, n° 43.

SABATIER (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, n° 10.

SAINTE-AULAIRE (marquis DE), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Grenelle, n° 122.

SAINT-DENYS, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

SAINT-PRIEST (comte Georges DE), [841], rue Boissy-d'Anglas, n° 35.

SALIN (Patrice), [1392], secrétaire de section au Conseil d'État, boulevard Saint-Germain, n° 175.

SANNÉ (Albert), [1370], rue Cambacérès, n° 11.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Say (Léon), [1075], membre de l'Institut, sénateur, ancien ministre, rue La Bruyère, n° 44.

Schefer (Charles), [1405], C. ✱, membre de l'Institut, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (S.), [543], bibliothécaire du roi des Belges, à Bruxelles; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (Fernand), [1236], place Vendôme, n° 17.

Séchehaye (Charles), [1244], O. ✱, docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, chef de la sténographie du Sénat, au palais du Luxembourg.

Seillière (Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon (Ernest), [426], avocat, à Rouen, ancien conseiller général, rue de la Valasse, n° 16; correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Sempé (Théodore), [1815], ancien secrétaire général de préfecture, à Pau (Basses-Pyrénées), rue Henri IV.

Servois (Gustave), [1136], ✱, ancien préfet, inspecteur général des archives départementales, membre du Comité des travaux historiques, rue de la Boëtie, n° 85.

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondant, M. Allaire, libraire, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], président du tribunal civil de Compiègne (Oise); correspondant, Mme veuve Sorel, rue des Écoles, n° 16.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610], représentée par M. Baër, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

Talabot (Paulin), [1146], C. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer de Paris à Lyon et la Méditerranée, rue Volney, n° 10.

Talhouët-Roy (marquis de), [1220], C. ✱, sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 137.

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✱, correspondant de l'Institut, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Bédigie, agent de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], O. ✱, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Terras (Amédée de), [1813], ✱, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Teulet (Raymond), [1933], archiviste aux Archives nationales, rue de Condé, n° 5.

Thierry-Poux (O.), [1913], conservateur sous-directeur au département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque.

Thion de la Chaume (Léon-André), [1574], rue de Châteaudun, n° 38.

Thirion-Montauban (Albert), [1666], ✱, secrétaire d'ambassade, député, rue Christophe-Colomb, n° 9.

Thorin (Ernest), [1780], libraire-éditeur, rue Médicis, n° 7.

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Toulmon (Eugène de), [776], au château de Mervilly, à la Vespierre, par Orbec-en-Auge (Calvados).

Tourtoulon (baron Ch. de), [1452], rue Caumartin, n° 11, et à Château-Rendon, près Montpellier (Hérault).

Travers, [1055], professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, bibliothécaire de la ville, secrétaire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Treilhard (comte Achille), [1481], O. ✱, ancien conseiller d'État, au château de l'Arbalète, par Ris-Orangis (Seine-et-Oise).

Tribert (Germain), [1049], ancien conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Trichet (A.-O), [1879], rue de Rennes, n° 129.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754]; correspondant, M. Marescq aîné, libraire, rue Soufflot, n° 17.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. L. Renier, C. ✱, conservateur de la bibliothèque, membre de l'Institut; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Vaesen, [1853], archiviste adjoint du département du Rhône et de la ville de Lyon, à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13; correspondant, M. Charavay, rue de Seine, n° 51.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], rue Fortin, n° 14.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal de Montélimar (Drôme); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallin, [1528], professeur d'histoire au lycée du Havre, rue Casimir-Périer, n° 28, au Havre (Seine-Inférieure); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Vallois (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Vallois (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Valuy, [1843], capitaine d'artillerie, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), place Michel-de-l'Hospital, n° 9.

Vandal (Albert), [1691], rue Jean-Goujon, n° 9.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal civil de première instance de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

VANEY (A.-E.), [775], conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VATIMESNIL (Mme Albert DE), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

VATRY (Mme C. DE), [1876], rue de Monceau, n° 55.

VAUCELLES (BOULARD DE), [860], rue Lobineau, n° 9.

VAUFRELAND (vicomte DE), [1848], rue de Galilée, n° 42.

VAUZELLES (Ludovic DE), [1734], ✱, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans, à la Madeleine, près Orléans (Loiret).

VENDEUVRE (Gabriel DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VERNIÈRE, [1740], contrôleur des contributions directes, à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Dumoulin, libraire, quai des Augustins, n° 13.

VESSILLIER (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

VIBRAYE (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher); à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIEL-CASTEL (baron Louis DE), [656], C. ✱, membre de l'Académie française, ministre plénipotentiaire, rue de Bourgogne, n° 19.

VIGNAT, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7; à Paris, chez M. Vuillefroy, rue Choron, n° 10.

VIGNES, [1788], O. ✱, capitaine de frégate, avenue d'Antin, n° 61.

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VILLEBAISON (René GIRARD DE), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, M. Henri Loones, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VOGÜÉ (marquis Melchior DE), [1916], C. ✱, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

VUITRY (Adolphe), [1643], G. C. ✱, membre de l'Institut, ancien ministre, membre du Comité des travaux historiques, rue de Téhéran, n° 13.

WAILLY (N. DE), [243], O. ✱, membre de l'Institut, conservateur honoraire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Paris-Passy.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, boulevard Haussmann, n° 135.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✱, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WILHELM, [1393], juge de paix, à Fontaine (territoire de Belfort).

WITTE (baron Jean DE), [461], ✱, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZAMOYSKI (comte Thomas), [1543], à Varsovie (Pologne); à Paris, avenue Hoche, n° 9.

ZELLER, [1411], O. ✱, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, ancien recteur de l'Académie de Strasbourg, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue du Cherche-Midi, n° 83.

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur; correspondant, M. Pol Nicard, rue de Sèvres, n° 38.

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE : *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. MOUAN, n° 687].
— des ARCHIVES NATIONALES, [M. A. MAURY, n° 1447].
— de l'ARSENAL, à Paris, [M. Éd. THIERRY, n° 1650].
— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 64].
— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].
— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].
— de la ville de BAYONNE, [M. DIDRON, n° 140].
— du roi des BELGES, [M. SCHELER, n° 543].
— de la ville de BESANÇON, [M. ALLOUARD, n° 1371].
— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1484].
— de la ville de CAEN, [M. le Maire, n° 1015].
— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. LAURENT, n° 1660].
— de la ville de CHARTRES, [M. le Bibliothécaire, n° 1516].
— de la ville de CHATEAUDUN, [M. le Bibliothécaire, n° 1855].
— UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND, [M. HAYS, n° 1937].
— du COLLÈGE LIBRE DU HAUT-RHIN, [M. l'abbé HANAUER, n° 1713].
— du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de la COUR DE CASSATION, [M. RICHOU, n° 1721].
— de la ville de DIEPPE, [M. MORIN, n° 1054].
— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].
— de l'ÉCOLE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. DELAITRE, n° 1474].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— de la ville de GENÈVE, [M. le Conservateur, n° 1821].
— de la ville de GRENOBLE, [M. GARIEL, n° 948].
— de la ville de HAMBOURG, [M. PETERSEN, n° 873].
— de la ville du HAVRE, [M. MORLENT, n° 1193].
— de la ville de LAVAL, [M. D. ŒHLERT, conservateur, n° 1852].
— de la ville de LILLE, [M. le Bibliothécaire, n° 1525].

Bibliothèque de l'Institut catholique de Lille, [Mgr Hautecoeur, recteur, n° 1854].
— de la ville de Limoges, [n° 1908].
— de l'Université de Louvain, [M. Reusens, n° 812].
— de la ville de Louviers, [n° 1630].
— du Luxembourg, à Paris, [M. Choïecki, n° 956].
— de l'Institut catholique de Lyon, [M. Eug. Léotard, doyen, n° 1851].
— de la ville du Mans, [M. Guérin, n° 1696].
— de la ville de Mantes, [M. Dumoulin, n° 1295].
— du Ministère de la Marine, [M. Renard, n° 1102].
— Mazarine, à Paris, [M. Baudry, n° 33].
— de la ville de Moulins, [M. le Maire, n° 1365].
— de la ville de Nancy, [M. Soyer-Willemet, n° 850].
— Nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général directeur].
— de l'Œuvre des familles du IVe arrondissement de Paris, [M. le Maire, n° 1781].
— de la ville de Paris, [M. J. Cousin, n° 135].
— de la ville de Pau, [M. Soulice, n° 1592].
— du Petit séminaire d'Ornans, [M. le Supérieur, n° 1603].
— de l'Académie de Rennes, [M. Rondil d'Ajoux, n° 1346].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. Pellecat, n° 1884].
— de la Réunion des officiers de la garnison de Rouen, [n° 1840].
— des Bénédictins de Solesmes, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— royale de Stuttgart, [M. Baër, n° 1610].
— de la ville de Troyes, [M. Marescq, n° 1754].
— de l'Université de France, [M. L. Renier, n° 767].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Académie nationale de Reims.
Comité archéologique de Senlis.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Commission historique du département du Nord, à Lille.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de Maine-et-Loire, à Angers.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.

Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de la Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société dunkerquoise, à Dunkerque.
Société industrielle d'Angers.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie des Sciences de Bavière, à Munich.
Académie royale d'Histoire de Madrid.
Académie royale des Sciences de Belgique, à Bruxelles.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Commission historique du Piémont, à Turin.
Institut historique de Rio-de-Janeiro (Brésil).
Société centrale historique de Suisse, à Bâle.
Société de Géographie et de Statistique du Mexique.
Société de l'Histoire de Belgique.
Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique de Bamberg.
Société historique du Massachusetts.
Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie.
Société historique et littéraire de Tournai.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Université de Kiel.
Université de Lund.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1881.

MM. BEAUCOURT (DE).
BELLAGUET.
BORDIER.
RIANT (P.).
BROGLIE (DE).
CHANTÉRAC (DE).
COSNAC (DE).
DELISLE (L.).
EGGER.
JOURDAIN.

1882.

MM. DESNOYERS (J.).
DUPONT (Edm.).
GAUTIER (Léon).
LACABANE.
. . . .
LA TRÉMOÏLLE (DE).
LUÇAY (DE).
MAS LATRIE (DE).
MIGNET.
PICOT.

1883.

MM. BARTHÉLEMY (An. DE).
CHAMPAGNY (Fr. DE).
FLOQUET.
LABORDE (J. DE).
LALANNE (Lud.).
LUCE.
MEYER (P.).
QUICHERAT (J.).
ROTHSCHILD (J. DE).
SERVOIS.

1884.

MM. BOISLISLE (A. DE).
BOULATIGNIER.
LAIR.
LA VILLEGILLE (DE).
MAURY (Alfred).
PUYMAIGRE (DE).
RUBLE (DE).
VUITRY.
WATTEVILLE (DE).
WITTE (DE).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1880.

Président honoraire. MM. . . . .
Président. . . . . LUCE.
Vice-Présidents. . . . DE BEAUCOURT et A. DE BARTHÉLEMY.
Secrétaire . . . . Jules DESNOYERS.
Secrétaire adjoint . . A. DE BOISLISLE.
Archiviste-Trésorier. } *Bibliothécaire*. . . . . } Edmond DUPONT.
Censeurs . . . . LE TELLIER-DELAFOSSE et MORANVILLÉ.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

L. Delisle, *président*.
Egger.
Jourdain.

MM.

Lalanne.
Quicherat.
De Ruble.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

Bellaguet, *président*.
De Cosnac.

MM.

. . . .
Vuitry.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1881.

4 Janvier.	7 Juin.
1 Février.	5 Juillet.
8 Mars.	2 Août.
5, 26 Avril.	8 Novembre.
3 Mai.	6 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales, à trois heures et demie, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 26 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 3 mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle de l'École des chartes, rue des Francs-Bourgeois, n° 58.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

LISTE
DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS SA FONDATION EN 1834,

A PARIS, CHEZ RENOUARD, LIBRAIRE, RUE DE TOURNON, N° 6,
HENRI LOONES, SUCCESSEUR.

Les lettres, affranchies, peuvent être adressées à l'archiviste-trésorier ou à l'agent de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

N.-B. La Société a fait tirer de chacun de ses ouvrages *cinq* exemplaires sur papier vélin, dont le prix est de 12 fr. le volume.

Annuaires de la Société de l'Histoire de France, de 1837 à 1863, in-18; chaque vol. 3 fr. Les années 1845, 1846, 1847, 1853, 1861 et 1862 sont épuisées.

Bulletin de la Société de l'Histoire de France, revue de l'histoire et des antiquités nationales, années 1834 et 1835; 4 vol. gr. in-8. . 18 fr.
— *Idem*, in-8, années 1836 à 1862, *chaque année* . . . . 3 fr.
Il manque plusieurs années.

Table générale du Bulletin, 1834-1856, gr. in-8. . . . . 3 fr.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1863 à 1868, 1re et 2e parties, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . . 9 fr.

Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1869, 1870-1871, 1872 à 1880, gr. in-8, *chaque année*. . . . . . . 5 fr.

L'Ystoire de li Normant, et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine, publiées par M. Champollion-Figeac; 1835, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).

Histoire ecclésiastique des Francs, par Grégoire de Tours, avec des notes, par MM. Guadet et Taranne; 1836 à 1838, *texte et traduction*, 4 vol. in-8 (*épuisés*).
Le même, *texte latin seul;* 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Le même, *traduction française;* 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).

Lettres du cardinal Mazarin a la Reine, à la princesse Palatine, etc., écrites en 1650 et 1651, publiées par M. Ravenel; 1 vol. in-8 (*épuisé*).
Il reste quelques exemplaires sur grand papier . . . . . . 20 fr.

Mémoires de Pierre de Fenin, publiés par Mlle Dupont; 1837, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.

La Conqueste de Constantinople, par Villehardouin, publiée par M. Paulin Paris; 1838, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Orderici Vitalis Historia ecclesiastica, publiée par M. Aug. Le Prévost; 1838-1855, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.

Correspondance de l'empereur Maximilien et de sa fille Marguerite, publiée par M. Le Glay; 1839, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.

Histoire des Ducs de Normandie et des Rois d'Angleterre, publiée par M. Francisque Michel; 1840, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.

Œuvres complètes d'Eginhard, publiées par M. Al. Teulet; 1840 et 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.

Mémoires de Philippe de Commynes, publiés par Mlle Dupont; 1840-1847, 3 vol. gr. in-8 (*tome I épuisé*), t. II et III . . . . 18 fr.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, reine de Navarre, publiées par M. F. Genin; 1841, 1 vol. gr. in-8 . . . . . 9 fr.

Nouvelles lettres de la Reine de Navarre, publiées par M. F. Génin; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Procès de Jeanne d'Arc, publiés par M. J. Quicherat; 1841-1849, 5 vol. gr. in-8 . . . . 45 fr.
Les Coutumes du Beauvoisis, par Philippe de Beaumanoir, publiées par M. Beugnot; 1842, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Mémoires et lettres de Marguerite de Valois, publiés par M. F. Guessard; 1842, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique de Guillaume de Nangis, publiée par M. Géraud; 1843, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Mémoires de Coligny et du marquis de Villette, publiés par M. Monmerqué; 1844, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Richer. Histoire de son temps, publiée et traduite par M. Guadet; 1845, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, publiés par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq; 1847 et 1848, 3 vol. gr. in-8. . . . . . . 27 fr.
Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, par E. J. F. Barbier, publié par M. de La Villegille; tomes III et IV; 1851-56, gr. in-8. (*Les tomes I et II sont épuisés*). . . . . 18 fr.
Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont, publiée par M. de Gaulle; 1847-1851, 6 vol. gr. in-8. . . . . 54 fr.
Bibliographie des Mazarinades, par M. Moreau; 1850-1851, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Extraits des Comptes de l'Argenterie des Rois de France, par M. Douët d'Arcq; 1851, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Daniel de Cosnac, publiés par M. le comte Jules de Cosnac; 1852, 2 vol. gr. in-8 (*épuisés*).
Choix de Mazarinades, par M. Moreau; 1853, 2 vol. gr. in-8. . 18 fr.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, publié par M. L. Lalanne; 1853, 1 vol. gr. in-8 (*épuisé*).
Mémoires de Mathieu Molé, publiés par M. Aimé Champollion-Figeac; 1854-1857, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Basin, publiée par M. Jules Quicherat; 1855-1859, 4 vol. gr. in-8. 36 fr.
Chroniques des Comtes d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et André Salmon (t. I des Chroniques d'Anjou); 1855, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Chroniques des églises d'Anjou, publiées par MM. Paul Marchegay et E. Mabille (t. II des Chroniques d'Anjou); 1869, 1 vol. gr. in-8. 9 fr.
Introduction aux Chroniques des Comtes d'Anjou, par M. Mabille; 1872, 1 vol. in-8 . . . . 9 fr.
Œuvres diverses de Grégoire de Tours, publiées par M. Henri Bordier; 1856-1864, 4 vol. gr. in-8. . . . . 36 fr.
Chronique d'Enguerran de Monstrelet, publiée par M. Douët d'Arcq; 1857-1862, 6 vol. gr. in-8 . . . . 54 fr.
Anchiennes cronicques d'Engleterre, par Jehan de Wavrin, publiées par Mlle Dupont; 1858-1862, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Les Miracles de saint Benoît, publiés par M. E. de Certain; 1858, 1 v. 9 fr.
Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par M. Rathery; 1859-1867, 9 vol. gr. in-8. (*Tome I épuisé*). T. II à IX . . . . . 72 fr.
Chronique des Valois, publiée par M. S. Luce; 1861, 1 v. gr. in-8. 9 fr.
Mémoires de Beauvais-Nangis, publiés par MM. Monmerqué et Taillandier; 1862, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. G. du Fresne de Beaucourt; 1863-1864, 3 vol. gr. in-8 . . . . 27 fr.
Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, publié par M. Douët d'Arcq; 1863-1864, 2 vol. gr. in-8 . . . . 18 fr.
Comptes de l'Hôtel des rois de France aux xive et xve siècles, publiés par M. Douët d'Arcq; 1865, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Rouleaux des morts, publiés par M. L. Delisle; 1866, 1 v. gr. in-8. 9 fr.

Œuvres complètes de Suger, publiées par M. A. Lecoy de la Marche; 1867, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Histoire de saint Louis par Joinville, publiée par M. N. de Wailly; 1868, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, publiés par Mme Cornélis de Witt, avec une introduction de M. Guizot; 1868-1869, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Œuvres de Brantôme, publiées par M. Lud. Lalanne, t. II-X (*Tome I épuisé*) . . . . 81 fr.
Commentaires et lettres de Monluc, publiés par M. A. de Ruble; 1865-1872, 5 vol. gr. in-8. . . . . 45 fr.
Chroniques de J. Froissart, publiées par M. S. Luce, tomes I, 1re et 2e parties, II à VII. . . . . 72 fr.
Mémoires de Bassompierre, publiés par M. de Chantérac; 1870-1877, 4 vol. gr. in-8 . . . . 36 fr.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'Arras, publiées par M. l'abbé Dehaisnes; 1872, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, publiée par M. L. de Mas Latrie; 1872, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Histoire de Béarn et Navarre, par Nicolas de Bordenave, publiée par M. Raymond; 1873, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges, publiées par M. Duplès-Agier; 1873, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie des Rois de France, publié par M. Douët d'Arcq; 1874, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chanson de la Croisade contre les Albigeois, publiée par M. Paul Meyer; t. I (texte original) et t. II (traduction); 1875-1879, 2 vol. gr. in-8. . . . . 18 fr.
Chronique du duc Louis II de Bourbon, publiée par M. Chazaud; 1876, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, publiée par M. Morand; t. I 9 fr.
Récits d'un Ménestrel de Reims au xiiie siècle, publiés par M. N. de Wailly; 1876, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publiées par M. le marquis de Rochambeau; 1877, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires de la Huguerye, publiés par M. le baron de Ruble; 1877-1881, 3 vol. gr. in-8. . . . . 27 fr.
Anecdotes d'Étienne de Bourbon, publiées par M. Lecoy de la Marche; 1877, 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.
Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules, publiés par M. Cougny; tomes I, II et III . . . . . 27 fr.
Histoire de Bayart par le Loyal serviteur, publiée par M. Roman; 1878, 1 vol. gr. in-8 . . . . 9 fr.
Mémoires de Nicolas Goulas, publiés par M. Ch. Constant; t. I et II 18 fr.
Gestes des Évêques de Cambrai, publiés par le R. P. de Smedt, 1880; 1 vol. gr. in-8. . . . . 9 fr.

Ouvrages sous presse :

Chroniques de J. Froissart, tome VIII.
Œuvres de Brantôme, tome XI.
Extraits des auteurs grecs concernant les Gaules, tome IV.
Mémoires de Nicolas Goulas, tome III.
Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, tome II.
Établissements de saint Louis, tome I.
Chronique normande du xive siècle.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1860.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 101 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1859, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *et* 1864.)

1860.

102.	Chroniques de Jean de Wavrin, t. II	15 fév. 1860.
103.	Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II.	
104.	Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. II.	
105.	Chronique de Monstrelet, t. IV	15 déc. 1860.
106.	Annuaire pour 1861	

1861.

107.	Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. III	15 mai 1861.
108.	Chronique de Monstrelet, t. V	
109.	Chronique des Valois	20 déc. 1861.
110.	Annuaire pour 1862	

1862.

111.	Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IV	25 avril 1862.
112.	Mémoires de Beauvais-Nangis	5 juin 1862.
113.	Chronique de Monstrelet, t. VI	20 déc. 1862.
114.	Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. III	
115.	Chroniques de Jean de Wavrin, t. III	
116.	Annuaire pour 1863	

1863.

117.	Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. V.	15 avril 1863.
118.	Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. I	
119.	Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. I.	10 nov. 1863.
120.	Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. II.	
121.	Annuaire-Bulletin, t. I. Année 1863.	

1864.

122.	Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. VI.	15 mai 1864.
123.	Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI, t. II	
124.	Annuaire-Bulletin, t. II. Année 1864.	
125.	Œuvres diverses de Grégoire de Tours, t. IV.	15 déc. 1864.
126.	Chronique de Mathieu d'Escouchy, t. III.	

1865.

127. Œuvres de Brantôme, t. I	25 janv. 1865.
128. Commentaires et lettres de Monluc, t. I.	
129. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VII.	15 avril 1865.
130. Comptes de l'Hôtel des rois de France aux XIVe et XVe siècles.	
131. Annuaire-Bulletin, t. III. Année 1865.	

1866.

132. Journ. et Mém. du marquis d'Argenson, t. VIII.	1er mars 1866.
133. Œuvres de Brantôme, t. II.	
134. Commentaires et lettres de Monluc, t. II.	15 juin 1866.
135. Rouleaux des morts, du IXe au XVe siècle.	
136. Annuaire-Bulletin, t. IV. Année 1866.	

1867.

137. Œuvres de Brantôme, t. III.	15 mai 1867.
138. Journal et Mém. du marquis d'Argenson, t. IX et dernier.	
139. Œuvres complètes de Suger.	15 déc. 1867.
140. Commentaires et lettres de Monluc, t. III.	
141. Annuaire-Bulletin, t. V. Année 1867.	

1868.

142. Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. I	15 juill. 1868.
143. Œuvres de Brantôme, t. IV.	15 déc. 1868.
144. Histoire de saint Louis, par Joinville.	
145. Annuaire-Bulletin, t. VI. Année 1868.	
146. Chron. des églises d'Anjou (t. II des Chron. d'Anjou).	15 juin 1869.

1869.

147. Chroniques de J. Froissart, t. I, 1re partie.	1er août 1869.
148. Chroniques de J. Froissart, t. I, 2e partie.	
149. Œuvres de Brantôme, t. V.	
150. Mém. et Lettres de Mme du Plessis-Mornay, t. II	1er déc. 1869.
151. Annuaire-Bulletin, t. VII. Année 1869.	

1870-1871.

152. Commentaires et lettres de Monluc, t. IV.	15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I.	
154. Chroniques de J. Froissart, t. II	1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*.	11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.	

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier.	18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast.	29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III.	5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier.	1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.	

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.
174. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. Ier. 1er août 1875.
175. Chronique du bon duc Louis de Bourbon. . . . . . 1er avril 1876.
176. Annuaire-Bulletin, t. XII. Année 1875.

1876.

177. Œuvres de Brantôme, t. IX . . . . 31 déc. 1875.
178. Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy, t. I . . . . 1er mai 1876.
179. Récits d'un Ménestrel de Reims . . . . 15 sept. 1876.
180. Chroniques de J. Froissart, t. VI. . . . . 1er déc. 1876.
181. Annuaire-Bulletin, t. XIII. Année 1876.

1877.

182. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. IV . . 1er avril 1877.
183. Lettres d'Antoine de Bourbon. . . . . 1er sept. 1877.
184. Mémoires de la Huguerye, t. I . . . . 1er déc. 1877.
185. Anecdotes d'Étienne de Bourbon . . . . 15 déc. 1877.
186. Annuaire-Bulletin, t. XIV. Année 1877.

1878.

187. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. I 23 juill. 1878.
188. Chroniques de J. Froissart, t. VII. . . . . 1er mai 1878.
189. Histoire de Bayart . . . . 15 oct. 1878.
190. Mémoires de la Huguerye, t. II. . . . . 15 nov. 1878.
191. Annuaire-Bulletin, t. XV. Année 1878.

1879.

192. Chanson de la Croisade contre les Albigeois, t. II 15 déc. 1878.
193. Mémoires de Nicolas Goulas, t. I . . . . 15 avril 1879.
194. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. II 30 sept. 1879.
195. Mémoires de Nicolas Goulas, t. II. . . . . 15 déc. 1879.
196. Annuaire-Bulletin, t. XVI. Année 1879.

1880.

197. Gestes des Évêques de Cambrai. . . . . 15 mai 1880.
198. Mémoires de la Huguerye, t. III. . . . . 15 déc. 1880.
199. Œuvres de Brantôme, tome X. . . . . 1881.
200. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. III 1er mars 1881.
201. Annuaire-Bulletin, t. XVII. Année 1880 . . . . 1881.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 4 JANVIER 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 2 février 1881.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le président se fait l'interprète des regrets qu'inspire à la Société la mort de Mme Thiers, qui avait voulu que son nom continuât de figurer sur la liste des membres de la Société de l'Histoire de France, et rappelât la mémoire d'un des plus illustres fondateurs de cette Société.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1932. M. Laloy, docteur en médecine, rue de la Villette, n° 5; présenté par MM. Gouget et Luce.

1933. M. Teulet (Raymond), ancien élève de l'École des chartes, archiviste aux Archives nationales, rue de Condé, n° 5; présenté par MM. Dupont et Léon Gautier.

Le président, en prononçant ces deux nouvelles admissions, rappelle que MM. Laloy et Teulet sont fils de deux anciens membres du Conseil, qui ont longtemps témoigné de leur dévouement aux intérêts de la Société.

1934. M. Baud (Léopold), officier au 13e régiment de dragons, à Compiègne; présenté par MM. Chévrier et J. Desnoyers.

Ouvrages envoyés à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société du Protestan-*

tisme français, 15 décembre 1880. — *Bulletin de la Société bibliographique*, décembre 1880.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e et 3e trimestres de 1880.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 145e à 148e livraisons. — Compte-rendu bibliographique, par le comte A. de Marsy, de la *Monographie de la cathédrale de Lyon*, de M. L. Bégule. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.*) — *Les Poèmes chevaleresques*, par le comte de Puymaigre. Br. in-8. Paris, Jules Gervais. (Extrait du *Correspondant.*)

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Première partie. 11 feuilles tirées.
— Deuxième partie. Feuilles 15 et 16 en placards.

Mémoires de La Huguerye. T. III. Le volume est complet et pourra être distribué à la prochaine séance du Conseil.

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. T. III. 18 feuilles tirées; feuille 19 en pages; feuille 20 en placards.

Les Établissements de saint Louis. T. Ier. 18 feuilles tirées; feuille 19 en pages; feuille 20 en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. III. 3 feuilles tirées; feuille 4 en pages.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. On attend la copie de l'introduction et de la table.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. X. M. Lalanne ne cesse de presser la terminaison de ce volume, et espère pouvoir en présenter un exemplaire à la prochaine séance.

Le Conseil autorise la mise sous presse immédiate du tome XI, qui doit contenir les tables, presque entièrement rédigées. — L'introduction, dont la rédaction est très avancée, formera le tome XII et dernier de l'ouvrage.

Le secrétaire ajoute les informations suivantes :

M. Bordier, commissaire responsable des *Établissements de saint Louis*, a reçu de l'éditeur, M. Viollet, la copie de plusieurs feuilles, qui terminent, à très peu de chose près, le volume sous presse, et qui ont été transmises immédiatement à l'imprimerie.

M. le marquis de Vogüé active la transcription du manuscrit autographe du premier volume des *Mémoires de Villars*, et prépare en même temps les notes qui devront y être jointes. Il espère pouvoir remettre la copie vers le mois de mai prochain.

M. Fr. Delaborde s'occupe assidûment de la copie, de la collation et des notes du tome Ier des *Chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton*. Il compte pouvoir en remettre la copie avant trois mois.

M. Ét. Charavay a préparé à peu près entièrement la copie du premier volume des *Lettres missives de Louis XI dauphin*. — Le Conseil invite M. Quicherat, commissaire responsable, à s'entendre avec l'éditeur et à prendre connaissance des copies, afin de hâter la mise sous presse et d'éviter de nouveaux retards.

M. Léopold Delisle communique au Conseil le projet d'une nouvelle publication préparée par M. Émile Molinier, ancien élève de l'École des chartes, attaché au Musée du Louvre. Il s'agit d'une chronique française inédite du XIVe siècle, rédigée très probablement par un clerc normand attaché à la personne d'un des chefs de l'armée, et témoin de la plupart des faits qu'il raconte. Cette chronique, qui s'étend de 1328 à 1370 et comprend la première partie de la guerre de Cent ans, permet de contrôler et de rectifier, d'accord avec les documents diplomatiques, plusieurs des récits de Froissart,

surtout pour les opérations militaires. On en connaît deux manuscrits, l'un conservé à la Bibliothèque nationale et dont M. L. Delisle avait fait une copie, qu'il a bien voulu céder à M. É. Molinier, l'autre appartenant à la bibliothèque municipale de Toulouse. Ce dernier paraît dériver de celui de Paris, et M. É. Molinier l'a déjà collationné.

Le volume proposé, qui formerait environ vingt feuilles, comprendrait une introduction, un sommaire analogue à ceux dont M. Luce a fait précéder chaque livre de son édition de *Froissart,* et un index des noms propres et des noms géographiques.

M. le président, qui connaît cette chronique, en signale tout l'intérêt et appuie la proposition de M. Molinier. — Le Conseil vote à l'unanimité, en principe, la publication proposée, et désigne M. L. Delisle pour commissaire responsable, en renvoyant toutefois, selon le règlement, à l'examen du Comité de publication, le projet déjà approuvé par les membres de ce Comité qui sont présents à la séance.

M. Émile Molinier espère être en mesure de commencer l'impression proposée dans un délai très court.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Babeau (Albert). La Ville sous l'ancien régime. In-8, viii-564 p. Paris, Didier et Cᵉ.

Le nouveau livre de M. Babeau, mieux encore que son *Village,* montre ce que peut produire un labeur intelligent, patient, consciencieux, alors même qu'il se trouve en face des sujets les plus compliqués, des matériaux les moins homogènes, des organismes sociaux les plus délicats à saisir, les plus difficiles à expliquer.

Sauf peut-être un très petit nombre de critiques assez malheureusement inspirés pour suspecter la bonne foi et l'indépendance de l'auteur, nos confrères sont unanimes cette fois à rendre hommage au mérite de la *Ville*, à y signaler un progrès très appréciable dans les méthodes d'investigation et d'exposition, à louer l'équité des jugements et la rigueur des conclusions. C'est là un grand succès, et j'ajouterai qu'il m'est plus particulièrement agréable de le constater, ayant été des premiers à reconnaître la valeur hors ligne de ces études, qui — l'expression est d'une des Revues les plus accréditées — doivent avoir une place à côté des livres de Tocqueville et de Taine.

A mon grand regret, je ne puis qu'indiquer les principales divisions de la *Ville*, comme je l'ai fait, en 1877, pour le *Village*. I. Habitants : les droits de bourgeoisie, les corps et corporations, les assemblées générales, les élections municipales, l'intervention de l'État. II. Municipalité : l'hôtel de ville, le corps de ville, les prérogatives du maire, les conseils de ville, les officiers de ville, les autorités supérieures. III. Finances : les comptes et les revenus, les dépenses, les impôts de l'État. IV. Garde : les fortifications, la milice bourgeoise, les arquebusiers, les garnisons. V. Juridictions : le droit de justice, la police, les règlements du commerce et de l'industrie. VI. Édilité : la transformation des villes, l'eau et le feu, les fêtes. VII. Assistance : la misère, les maladies. VIII. Culte : le clergé séculier, les communautés religieuses, les processions. IX. Instruction : les écoles primaires, l'instruction secondaire, les Sociétés savantes, les arts et les lettres.

2. — Caron (L.-N.). Michel le Tellier; son administration comme intendant d'armée en Piémont (1640-1643), d'après les manuscrits inédits de la Bibliothèque nationale. In-12, clxix-324 p. Paris, Pedone-Lauriel; Nantes, l'auteur, rue Royale, n° 13.

Michel le Tellier, précurseur de Louvois dans l'organisation militaire qui contribua si puissamment aux grandeurs du règne de Louis XIV, n'a pas encore d'historien. A peine quelques jalons ont-ils été plantés çà et là pour marquer les principales étapes de sa laborieuse carrière d'un demi-siècle. Un de nos confrères de la province, M. Caron, de Nantes, entreprenant d'étudier ce grand personnage et son rôle dans notre histoire administrative, a très judicieusement abordé le sujet par le commencement, c'est-à-dire par l'époque, relativement peu considérable (vingt-neuf mois), où le Tellier se préparait aux fonctions de secrétaire d'État de la guerre en exerçant celles d'intendant d'armée en Piémont. Il faut avouer que, si cette période de la

vie du ministre est complètement ignorée, nous ne connaissions guère non plus, jusqu'ici, les intendants d'armée. C'est donc un double service que M. Caron rend à l'histoire en publiant la correspondance de le Tellier avec Richelieu, Mazarin et les autres membres du Conseil (correspondance contenue dans les trois mss. de la Bibl. nat. cotés fr. 4196, 5158 et 5159), et en résumant dans une introduction très substantielle les principaux faits qui ressortent de cette correspondance, au point de vue, soit des événements et des personnages, soit de l'action administrative et des procédés particuliers de Michel le Tellier. Nous devons tous souhaiter que M. Caron poursuive l'œuvre si vaillamment entreprise, et qu'il mette, pour cela, à contribution, non plus seulement un fonds restreint de quelques manuscrits, mais ces riches archives de la Guerre dont le Tellier fut le premier créateur, et où les documents relatifs à sa féconde administration sont en très grande abondance.

3. — Cresson. La Bibliothèque des Avocats et ses conférences; notes et souvenirs. In-8, 21 p. Paris, Alcan-Lévy.

(Extrait de l'Annuaire de l'Association amicale des secrétaires de la Conférence des avocats à Paris.)

En 1790, la bibliothèque de l'ordre des Avocats, créée en 1664, comptait plus de dix mille volumes, et renfermait, outre de nombreux manuscrits, les archives de l'ordre. Séquestrée, puis dépecée pour le service de la Convention, du Conseil d'État, de la Cour de cassation, elle ne se reconstitua, à partir de 1806, que péniblement, et ne put jamais obtenir restitution de son ancienne propriété; celle-ci d'ailleurs a été presque totalement détruite dans les incendies de 1871.

Les conférences de l'ordre, comme la bibliothèque, avaient pris naissance sous Louis XIV. M. Cresson, notre confrère, membre du Conseil actuel, retrace les principales vicissitudes par lesquelles cette institution passa successivement, et montre plus particulièrement le rôle des secrétaires dans ces réunions si profitables à la science et à la confraternité tout ensemble.

Des archives de l'ancien ordre des Avocats, il ne subsiste plus, paraît-il, que quatre registres, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale, et dont l'auteur de cette notice a tiré quelques souvenirs intéressants.

4. — Jarry (L.). Dom Gérou, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur; sa vie et ses travaux littéraires, d'après sa correspondance inédite. In-8, 56 p. Orléans, Herluison.

L'Académie de Sainte-Croix d'Orléans ayant commencé la publication d'une *Biographie orléanaise,* M. Jarry, membre de notre

Société, s'est chargé de la biographie de dom Gérou, un de ces savants bénédictins qui, au siècle dernier, ont illustré l'érudition française, et il a utilisé à cet usage une correspondance conservée en partie à la Bibliothèque nationale, en partie à la bibliothèque d'Orléans. Grâce à ces documents, habilement employés et mis en œuvre, il fait bien connaître aux savants et aux bibliophiles la vie de l'auteur de la *Bibliothèque des écrivains de la ville, du diocèse et du duché d'Orléans*.

M. Jarry nous a envoyé également, l'année dernière, une étude sur la guerre des Sabotiers de Sologne et sur les assemblées de la noblesse (1653-1660), accompagnée de nombreuses pièces justificatives. Provoquée par l'établissement d'une fabrique de liards à Meung-sur-Loire, cette sédition assez violente eut pour principal promoteur ou chef un gentilhomme audacieux, prêt à tout, aussi ferme dans la mauvaise que dans la bonne fortune, Gabriel de Jaucourt, seigneur de Bonnesson, que soutinrent plus ou moins ouvertement les Condé, les Guise, tous les ennemis du cardinal Mazarin, et dont le supplice rendit seul au pays sa tranquillité. L'étude de M. Jarry présente une suite de tableaux intéressants, tracés par une plume facile, et les pièces justificatives qu'il y a jointes, au nombre de vingt-cinq, sont bien choisies et correctement publiées.

Baron A. de Ruble.

5. — Lecoy de la Marche. Saint Martin. Petit in-4, xv-736 p., avec 6 chromolithographies, 24 grandes gravures hors texte, 3 fac-similés et environ 140 gravures dans le texte. Tours, Alfred Mame et fils.

Après s'être attaqué au xv[e] siècle par son *Histoire du roi René*, au xiii[e] par son livre sur la *Chaire française*, au xii[e] par le *Suger* édité pour la Société de l'Histoire de France, au vi[e] par une thèse sur l'*Autorité de Grégoire de Tours*, M. Lecoy de la Marche, remontant jusqu'au iv[e] siècle, a pris pour sujet de sa nouvelle étude l'un des saints dont l'influence sur l'évangélisation et la civilisation de la Gaule a été des plus heureuses et a laissé les traces les plus profondes, comme l'attestent plusieurs milliers de sanctuaires qui l'ont encore pour patron, non seulement chez nous, mais dans toute l'Europe chrétienne. Poursuivie pendant de longues années et sur divers points du territoire, l'apostolicité de saint Martin mit fin au paganisme qui infectait les populations rurales, comme aux hérésies dont souffraient les villes chrétiennes. C'est cette action que son nouveau biographe expose tout à la fois au point de vue religieux et au point de vue social. Le plan du livre est simple et rationnel. Une première partie, consacrée à la vie du saint (317-397), contient le tableau de la société gallo-romaine au début

de cette période, et l'histoire de Martin tour à tour soldat, moine, évêque et apôtre, chaque chapitre donnant lieu à un examen de la situation des provinces et des peuples au milieu desquels la mission du saint s'accomplit. La deuxième partie, réservée au « culte de saint Martin, » se compose des faits et légendes concernant sa vie posthume, « véritable tour du monde martinien, » qui transporte le lecteur de sanctuaire en sanctuaire, et le fait passer tour à tour des monuments littéraires aux monuments artistiques. Après l'histoire du corps et des reliques du saint, vient celle de la construction des églises, basiliques ou abbayes élevées en son honneur et devenues à tout jamais les preuves indestructibles de son immense popularité. Pour la première partie, l'auteur suit principalement les récits de Sulpice-Sévère, contemporain et biographe du saint, en utilisant plus incidemment les écrivains du siècle suivant. Pour la période posthume, les documents abondent, et l'archéologie fournit un contingent supplémentaire très précieux.

On voit que ce sujet prête aux développements les plus variés et touche aux points les plus obscurs, en même temps que les plus intéressants, de nos origines ; aussi M. Lecoy de la Marche s'est-il entouré de tous les documents que la France et l'étranger lui ont pu fournir ; et, si son livre prête par certains côtés à la contradiction ou à la discussion, ce n'en est pas moins une œuvre absolument consciencieuse, instructive et utile, dont tous les savants devront tenir compte, et qui fait le plus grand honneur à notre ancien collaborateur.

Selon leur louable habitude, MM. Mame ont donné au *Saint Martin* une « illustration » digne du sujet, et ils ont confié la direction de cette partie du travail à un de nos confrères chez qui le dévouement pour ces grands souvenirs de l'histoire nationale s'unit à une connaissance exceptionnelle des textes et des documents graphiques du moyen âge.

Trente planches hors texte ont été consacrées, soit en gravure, soit en chromolithographie, aux représentations principales du saint ou des grands épisodes de son existence, depuis la mosaïque de Milan (IXe siècle) jusqu'aux *théories* d'Hippolyte Flandrin. Les têtes de chapitres, frises ou bordures, au nombre de cinquante, forment une série encore plus intéressante, à mon avis : nous y voyons défiler tour à tour une partie des édifices religieux et des sites auxquels le nom du saint est attaché. Enfin la variété infinie des monuments de tout ordre et de toute nature auxquels ont été empruntés les sujets des cinquante culs-de-lampe prouve combien longtemps le souvenir de saint Martin et de son évangélisation resta vivace dans les pays transformés par lui.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er FÉVRIER 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 mars 1881.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1935. M. Lanier, professeur d'histoire au lycée de Versailles, rue Sainte-Placide, n° 8, à Paris; présenté par MM. Cougny et J. Desnoyers.

1936. M. Dareste de La Chavanne, ancien recteur de l'Académie de Lyon, correspondant de l'Institut, rue de Lille, n° 82; présenté par MM. Jourdain et Luce.

1937. *La Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand* (M. Hayes, bibliothécaire, à Clermont, rue Ballainvilliers, n° 16); présentée par MM. Loones et Bellaguet. M. Loones sera le correspondant.

1938. M. l'abbé Jules Pinaut, vicaire de la paroisse de Saint-Jacques, à la Villette, rue de l'Ourcq, n° 62; présenté par les mêmes membres.

Ouvrages envoyés à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1881. — *Revue historique*, janvier-février 1881. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 janvier 1881.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, tirage à part de l'*Hypogée-Martyrium de Poitiers*, par le R. P. Camille de la Croix. — *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, tome IV, 1878-1879. — *Programme des concours ouverts par la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, pour l'année 1881.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire de la ville de Bressuire, 2e édition, revue, remaniée et très considérablement augmentée, suivie de l'*Histoire des guerres de la Vendée dans le district de Bressuire*, par Bélisaire Ledain, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, lauréat de l'Institut, etc. Bressuire, E. Landreau. Un vol. in-8. — *L'Hôpital des Bretons à Saint-Jean d'Acre au XIIIe siècle*, par J. Delaville Le Roulx. Nantes, Société des Bibliophiles bretons. Br. in-8. — *Histoire des Romains*, par V. Duruy, 149 à 152e livraisons.

M. le comte Riant offre à la Société une notice sur *Les dernières publications relatives aux Croisades et à l'Orient latin*, insérée par le R. P. Martinov dans le *Polybiblion*, no de décembre 1880. Br. in-8.

Correspondance et travaux de la Société.

M. Teulet remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Ledain fait hommage de l'ouvrage ci-dessus annoncé.

M. Cougny informe le Conseil que la fin de la copie du troisième volume des *Extraits des Auteurs grecs* a été remise par lui à l'imprimerie. Il espère que ce volume pourra être terminé assez promptement pour compléter la distribution de l'exercice de 1880, et demande que le Conseil veuille bien autoriser le don d'un exemplaire de ce volume, ainsi que des suivants, à M. Ruelle, qui a déjà analysé le premier dans la *Revue archéologique*. — Cette demande, appuyée par le président du Comité des fonds, est autorisée par le Conseil.

M. Lalanne annonce qu'il a donné le *bon à tirer* de la dernière feuille du tome X de *Brantôme*. Ce volume peut donc être distribué en même temps que le troisième et dernier des *Mémoires de La Huguerye*, qui est achevé et

présenté au Conseil. Le trésorier est invité à vouloir bien faire adresser sans retard aux sociétaires la lettre d'avis pour ces deux volumes. Le tome III des *Extraits des Auteurs grecs,* qui complète la livraison de 1880, sera distribué ultérieurement.

Le secrétaire communique une lettre de M. Daupeley-Gouverneur informant le Conseil que le volume sous presse des *Établissements de saint Louis* a 22 feuilles tirées ou composées.

Du tome III des *Mémoires de Goulas*, 5 feuilles sont tirées, 2 feuilles sont en placards.

M. L. Delisle communique au Conseil l'assurance qu'il a reçue de M. Émile Molinier que la copie de la *Chronique du xive siècle*, dont l'impression a été autorisée, serait déposée avant le mois de mai prochain. — M. le comte Riant transmet une semblable promesse de la part de M. Auguste Molinier, éditeur de la *Chronique d'Auxerre* par Robert Abolant.

M. de Curzon, élève de l'École des chartes, envoie la copie d'une lettre non datée, qu'il attribue à Louis XI. Elle est adressée au duc de Lorraine, et fait partie de la collection de Lorraine, t. VII, n° 94 (à la Bibliothèque nationale). — Cette copie sera communiquée à M. Quicherat, commissaire responsable de la publication des *Lettres de Louis XI*.

M. Vaesen informe le Conseil que l'existence de lettres de Louis XI lui semble presque certaine dans plusieurs archives du sud-ouest de la France, principalement à Mende, à Rodez, à Montauban, à Bordeaux et à Perpignan. Dans cette dernière ville particulièrement, on ne trouverait pas moins de 88 pièces, qui ont été signalées en 1877 par l'archiviste, feu M. Alard. Il y aurait aussi à consulter, en Espagne, les archives de Pampelune, de Madrid et de Barcelone, c'est-à-dire celles des royaumes de Navarre, de Castille et d'Aragon, qui existaient du temps de Louis XI. Le fonds principal à explorer serait celui des archives de Barcelone. M. Vaesen a trouvé lui-même l'indication de docu-

ments dans un recueil officiel concernant ce dépôt (*Colleccion de documentos ineditos de l'Archivio de la Corona de Aragon*), et leur existence lui a été confirmée par plusieurs savants catalans avec lesquels M. le comte de Puymaigre a bien voulu le mettre en relation.

M. Vaesen rappelle au Conseil qu'il avait été question, l'an dernier, de demander à M. le baron Sickel la cession de copies de documents que celui-ci possède sur les relations de Louis XI avec l'Autriche. Il rappelle aussi l'existence de lettres de Louis XI dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, et le désir déjà manifesté par lui au Conseil d'emprunter à cette bibliothèque le volume dont il s'agit, qui serait déposé à la Bibliothèque nationale, où l'on pourrait en faire des extraits.

M. Vaesen serait heureux en outre que M. le président de la Société de l'Histoire de France voulût bien appuyer auprès de M. le ministre de l'Instruction publique la demande faite en sa faveur d'une mission dans le midi de la France et en Espagne, comme cela a eu lieu, l'an dernier, pour son collaborateur, M. Charavay, qui a pu recueillir dans plusieurs archives ou bibliothèques d'Italie des documents nombreux et intéressants sur la période historique de Louis XI dauphin. — Le Conseil, très sympathique aux désirs exprimés par M. Vaesen, renvoie cette communication à M. J. Quicherat, commissaire responsable de la publication des *Lettres de Louis XI*, en l'engageant à voir ce qu'il serait possible de faire à ce sujet. Il recommande aussi la demande de M. Vaesen à ceux des membres du Conseil qui font partie de la Commission des Missions auprès du ministère de l'Instruction publique. Le Conseil pense enfin que M. Vaesen pourrait s'informer d'abord auprès de l'archiviste actuel de Perpignan du caractère et de l'importance des nombreuses pièces qui lui ont été signalées.

M. L. Delisle énonce de nouveau l'opinion qu'on devrait, sans de nouveaux retards, commencer la publication d'un premier volume de lettres de Louis XI : ce qui appellerait l'attention des archivistes et autres dépositaires ou posses-

seurs de lettres de ce prince, et donnerait certainement lieu à d'utiles communications. On publierait plus tard des suppléments, s'il y a lieu.

Un membre du Conseil, M. de Beaucourt, exprime des doutes sur l'existence d'une chronique de Jean de Montreuil, signalée par M. Meyer dans une précédente séance, d'après une communication reçue de M. Thomas, élève de l'École française de Rome. — M. Meyer répond qu'il vérifiera l'exactitude de l'information, mais qu'il croit que M. Thomas a voulu parler des lettres de Jean de Montreuil, qui sont bien connues et concernent le règne de Charles VI, plutôt que d'une chronique relative au règne de Charles VII.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

6. — Bouchot (H.). Lettre sur l'histoire du Perthois (xiv[e] siècle). In-8, 36 p. Vitry-le-François, Pessez et C[e].

7. — Boulé (A.). Notice sur le canton de la Chapelle-la-Reine, arrondissement de Fontainebleau (Seine et-Marne). In-12, 63 p. Fontainebleau, Bourges.

8. — Bourgain (l'abbé). Notice historique sur le village de Gaye. In-18, 41 pages et grav. Sézanne, Patoux.

9. — Boutiot (T.). Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale. Table générale et alphabétique publiée par Henry Boutiot, dressée par A.-S. Det, sous-bibliothécaire de la ville de Troyes. In-8, xx-481 p. Tous les libraires du département de l'Aube; Paris, Aubry.

10. — Boutrais (dom C.-M.). Le bienheureux Ayrald,

chartreux et évêque de Maurienne. In-8, III-54 p. Montreuil-sur-Mer, imprimerie de la Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés.

11. — CALONNE (A. de). L'alimentation de la ville d'Amiens au XVe siècle, étude historique. In-8, 29 p. Amiens, Douillet et Ce.

12. — CALONNE (A. de). Rôle de trois cents hommes d'armes passés en revue à Tournay les 17, 18, 19 juin 1398. In-8, 11 p. Amiens, Douillet.

13. — CASTELNAU (M. de). Une châtellenie de Rouergue au XIIIe siècle. In-18 jésus, VIII-105 p. Toulouse, Gibrac et Ce.

14. — Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Ajaccio, par André Touranjon, bibliothécaire. Grand in-8, XLII-931 p. Ajaccio, Pompeani.

15. — CHAMPFLEURY. Histoire de la caricature sous la Réforme et la Ligue (Louis XIII à Louis XVI). In-18 jésus, XIII-323 p., avec vign. Paris, Dentu.

16. — CHARVET (E.-L.-G.). Études historiques. La Société littéraire de Lyon au XVIIIe siècle. Grand in-8, 207 p. Lyon, Mougin-Rusand.

17. — GACHES (J.). Mémoires de Jacques Gaches sur les guerres de religion à Castres et dans le Languedoc (1555-1610), publiés pour la première fois, d'après les meilleurs manuscrits, avec notes et variantes, par Charles Pradel. Grand in-8, XIV-541 p., avec portrait gravé d'après une miniature du temps. Paris, Fischbacher.

18. — GALLET (A.). Recherches historiques sur Sarcelles (Seine-et-Oise). In-8, VIII-200 p., avec plans et dessins par l'auteur. Paris, Soussens et Ce.

19. — GIRARD-VÉZENOBRE (Mme de). Environs de Paris : Nogent-sur-Marne, les fiefs et terres de Beauté, de Cheramy, du Moyneau, etc., avec une nomenclature des habitants du pays depuis 1365; suivi de notices généalogiques sur les principales familles qui ont possédé les divers fiefs, etc. In-8, 192 p. Clermont, Toupet.

20. — GIRART DE ROSSILLON. Cronicques des faiz de feurent Mgr Girart de Rossillon, à son vivant duc de Bourgoingne, et de dame Berthe, sa femme, fille du conte de Sans, que Martin Besançon fist escripre en l'an MCCCCLXIX; publiées pour la première fois d'après le manuscrit de l'Hôtel-Dieu de Beaune, augmentées des variantes des autres versions, enrichies de fac-similés et précédées d'une introduction, par L. de Montille, secrétaire adjoint de la Société d'archéologie, d'histoire et de littérature de Beaune. Grand in-8, XLII-586 p. Beaune, Batault-Morot; Paris, Champion.

21. — GOURDON DE GENOUILLAC (H.). Histoire du capitoulat et des capitouls de Toulouse. In-12, 208 p. Paris, Dentu.

22. — IMBERT. Aveu de l'abbaye de Bourgueil-en-Vallée à Charles VIII, roi de France (21 avril 1493). In-8, 15 p. Saint-Maixent, Reversé.

(Extrait des Bulletins de la Société de statistique, sciences, etc., des Deux-Sèvres.)

23. — LABBE DE CHAMPGRAND (l'abbé). Le P. Joseph Labbe, S. J., missionnaire en Chine (1677-1745). In-8, XI-89 p. Bourges, Marguerith-Dupré.

24. — LAFON (l'abbé V.). Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu. In-8, 60 p. et 3 planches, Rodez, Ratery.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.)

25. — LAFON (l'abbé V.). Histoire de l'abbaye de Saint-Antonin-en-Rouergue. In-8, 39 p. et 3 planches. Rodez, Ratery-Virenque.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.)

26. — LA ROCHEMAILLET (Michel de). Théâtre de la ville de Paris. Introduction et notes par l'abbé Valentin Dufour. In-18 jésus, XXIII-69 p., et grav. à l'eau-forte. Paris, Quantin.

27. — LE CHARPENTIER (H.). Les Jésuites à Pontoise :

recherches sur leur établissement, leur résidence et leur expulsion de cette ville (1593-1762), d'après des documents historiques et inédits. In-8, 76 p., avec une eau-forte et planches. Pontoise, Seyès.

28. — LEPAGE (H.). Jean Perrin et son poème, histoire d'une recherche restée infructueuse. In-8, 13 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait du Journal de la Société d'archéologie lorraine.)

29. — LEVASSEUR (E.). De la valeur des monnaies romaines. In-8, 69 p., avec tableaux. Paris, Picard; Delagrave.

(Extrait du Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

30. — Livre (le) du bailli de l'église de Dunkerque, réimprimé par les soins et avec les notes de A. Bonvarlet. In-8, 84 p. Lille, Lefebvre-Ducrocq.

(Extrait des Annales du Comité flamand de France.)

31. — LOTH (A.). Saint Vincent de Paul et sa mission sociale. Introduction par Louis Veuillot; appendices par Ad. Baudon, P. B. et L. B., E. Cartier, Auguste Roussel. In-4, 531 p., avec 14 chromolithographies, 2 héliogravures par Amand-Durand, 1 eau-forte par Flameng et 200 vignettes. Paris, Dumoulin et Ce.

32. — LUXER (A.). Les principales institutions judiciaires du duché de Lorraine. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Nancy, du 4 novembre 1879. In-8, 72 p. Nancy, Vagner.

33. — MAGNIN (Mgr). La guerre de Thones, d'après les documents les plus authentiques. In-16, IV-58 p. Annecy, Abry.

(Extrait du Petit Savoisien.)

34. — MARGRY (A.). Notice sur l'hôtel du Flammant, rue des Cordeliers, et le moulin de Saint-Étienne. In-8, 150 p. et plans. Senlis, Payen.

(Extrait des Mémoires du Comité archéologique de Senlis.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 8 MARS 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 avril 1881.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil est informé de la perte que la Société a faite de deux de ses membres, M. Amédée Berger, président de chambre à la Cour des comptes, et M. le comte de Merlemont.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1939. M. E. Labroue, professeur d'histoire au lycée de Bordeaux, cour Champion, n° 36, à Bordeaux; présenté par MM. Luce et J. Desnoyers.

1940. M. Boulenger (J.-Romain), rue Cambacérès, n° 26; présenté par MM. Henri Martin et Mareuse.

Ouvrages offerts à la Société.

Publications périodiques. — *Revue historique,* mars-avril 1880. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1881. — *Bulletin de la Société bibliographique,* janvier 1881. — *Revue des Documents historiques,* octobre-novembre et décembre 1881.

Sociétés savantes. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande,* tome XXXV, *Mélanges.* Lausanne, G. Bridel. Un vol. in-8. — *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais,* 3e trimestre de 1880. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres,* juillet-septembre 1880. — *Bulletin historique de la*

Société des Antiquaires de la Morinie, octobre-décembre 1880. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 1re année, nos 2 et 3, novembre-décembre 1880 et janvier 1881. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1er et 2e trimestres de 1880. — *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, tome XL, 1879. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 27e année, 1880, 2e série, tome X.

Publications du ministère de l'Instruction publique.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, tome II (954-987), nos 883 à 1727, publié par Al. Bruel. — *Mélanges historiques*, tome III, contenant : *Commerce et expéditions militaires de la France et de Venise*, par L. de Mas-Latrie ; *Testaments enregistrés au parlement de Paris sous le règne de Charles VI*, publiés par Al. Tuetey ; *Maximes d'État et fragments politiques du cardinal de Richelieu*, par G. Hanotaux.

Publications de l'Académie royale de Belgique.

Collection de documents inédits relatifs à l'histoire de la Belgique : *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, publié par le P. Hippolyte Goffinet ; *Chroniques de Brabant et de Flandre*, publiées par Charles Piot ; *Istore et croniques de Flandres*, d'après les textes de divers manuscrits, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, membre de la Commission royale d'histoire, tomes I et II, 1879 et 1880 ; *Chronique de Jean des Preis, dit d'Outre-Meuse*, publiée par S. Dormanz, tome VI, 1880 ; *Correspondance du cardinal de Granvelle* (1565-1586), publiée par Edmond Poullet, tome II, 1880. Six vol. in-4. — *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire, ou Recueil de ses bulletins*, 4e série, tomes VI, VII, VIII, 1878, 1879, 1880. Huit fascicules in-8. — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 47e à 49e années, 1878 à 1880. Trois vol. in-8. — *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 45e et 46e années. 1879 et 1880. Deux vol. in-12. — *Biographie nationale*, publiée par la même Académie, tome VI, 2e partie, Ebbon-Fayn. Un vol. in-8.

Ouvrages offerts par les auteurs.

La Trière athénienne, étude d'archéologie navale, par A. Cartault, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne. Un vol. in-8. Paris, Ernest Thorin. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. XX.) — *Étude sur la chronique en prose de Guillaume le Breton*, par H.-François Delaborde, ancien élève de l'École des chartes, ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales. Br. in-8. Paris, Ernest Thorin. (Biblio-

thèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. XXII.) — *L'Enseignement du droit civil et la Papauté,* par H. Beaune. Br. in-8. Lyon, Briday. — *Une fable de Florian,* étude de littérature comparée, par P. Ristelhuber. Br. in-8. Paris, J. Baur. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 153e à 157e livraisons.

M. le comte Riant appelle l'attention du Conseil sur deux des volumes publiés par la Commission historique de l'Académie de Belgique, savoir : les *Istore et croniques de Flandres*. L'éditeur, M. Kervyn de Lettenhove, y a ajouté des fragments considérables de Baudouin d'Avesnes qui étaient encore inédits. Dans la préface, il a énuméré, décrit et classé, avec détails, tous les manuscrits aujourd'hui connus des diverses rédactions et continuations de la chronique de Baudouin d'Avesnes, et a apporté ainsi un complément utile à la notice que Victor Le Clerc avait publiée sur ce chroniqueur dans l'*Histoire littéraire de la France*.

Correspondance.

M. Dareste de la Chavanne, correspondant de l'Institut, ancien recteur de l'Académie de Lyon, et M. Lanier, professeur agrégé d'histoire au lycée de Versailles, remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à la Société, comme à toutes les autres Sociétés historiques, littéraires et scientifiques de France, une lettre-circulaire les informant qu'il a décidé la création d'une *Revue* qui contiendra la bibliographie et l'analyse de toutes les publications qui paraîtront en France, tant en province qu'à Paris, et que les membres du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes ont bien voulu se charger de la rédaction de cette *Revue*. Chaque membre du Comité rendra compte des travaux que ses études spéciales l'auront le mieux préparé à juger. Comme le nombre des travaux à analyser obligera à partager les volumes entre plusieurs rédacteurs, M. le Ministre exprime le désir de recevoir cinq exemplaires des Mémoires et des Bulletins de chaque Société.

Le Conseil est invité à examiner si l'étendue et le caractère des publications de la Société de l'Histoire de France doivent la faire rentrer dans la catégorie des Sociétés qui sont engagées à adresser au ministère cinq exemplaires de leurs publications.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. M. Lalanne a remis une partie de la copie du XI[e] volume, qui doit contenir les Tables.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. Le tome III est terminé; un exemplaire est présenté au Conseil. Ce volume complète la livraison de l'exercice de 1880.

Les Établissements de saint Louis. T. II. 23 feuilles sont tirées; on compose la suite.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. III. 7 feuilles sont tirées. Feuille 8 en pages; feuille 9 en placards. On attend la suite de la copie.

M. François Delaborde, éditeur désigné des chroniques de Rigord et de Guillaume Le Breton, et qui a déjà fait du second de ces historiens une étude approfondie, dont il a exposé les résultats dans le mémoire ci-dessus mentionné, demande s'il ne conviendrait pas d'imprimer en petits caractères, dans le texte de Guillaume Le Breton, les passages de la première partie de sa chronique qui sont empruntés à celle de Rigord, ainsi que l'ont fait les éditeurs des chroniques anglaises de la collection du Maître des rôles. Cette disposition typographique aurait l'avantage d'indiquer au premier coup d'œil la part qui revient à chaque chroniqueur.

La proposition de M. Delaborde est renvoyée à l'examen de M. L. Delisle, commissaire responsable de l'ouvrage. M. Delaborde sera invité à faire commencer le plus tôt possible l'impression.

M. Meyer communique une lettre que M. Thomas, élève de l'École française de Rome, lui a adressée en réponse à la demande de renseignements formulée dans une précédente séance, sur le caractère des *Œuvres de Jean de Montreuil*, dont il avait été fait mention comme d'un projet de publication possible.

Jean de Montreuil, chanoine de la collégiale de Lille, secrétaire de Charles VI, ambassadeur du roi de France à Gênes, à Rome et en d'autres pays, est surtout connu, dans l'histoire littéraire, par sa correspondance avec plusieurs hommes éminents du XVe siècle. Un très petit nombre de ses lettres ont été publiées ; mais on en connaît plus de deux cents disséminées dans différentes bibliothèques. Il est aussi l'auteur de deux traités rédigés, l'un en français, l'autre en latin, sur les prétentions des rois d'Angleterre à la couronne de France. Il a rempli un rôle politique, dont on trouve les témoignages dans de nombreux documents diplomatiques. M. Thomas, qui a déjà étudié à Rome et à Paris les manuscrits de Jean de Montreuil, serait disposé à en publier plus tard une édition, si ce projet était agréé par la Société.

M. Bordier, commissaire responsable de l'édition des *Établissements de saint Louis,* expose au Conseil que l'éditeur, M. Viollet, ayant donné à ses études et à ses recherches dans les principales bibliothèques de l'Europe de plus grands développements qu'il ne l'avait d'abord prévu, trouverait indispensable d'ajouter un troisième volume aux deux que devait d'abord comprendre l'édition. Cette augmentation avait déjà été annoncée comme probable, dans le plan primitif de l'ouvrage. Le volume dont l'impression est sur le point d'être achevée contient le texte des *Établissements*, avec les très nombreuses variantes que l'éditeur a pu rassembler. Ce volume serait le second de l'ouvrage. Le premier, dont la mise sous presse pourra commencer très prochainement, renfermerait l'introduction, depuis assez longtemps rédigée, et qui a été communiquée à M. Bordier. L'auteur y ajouterait le texte des Coutumes d'Anjou et d'Orléans, bases principales des *Établissements,*

ainsi que plusieurs ordonnances de saint Louis. Il serait nécessaire de réduire cette introduction, afin qu'elle ne dépassât pas l'étendue habituelle des volumes de la Société.

Le troisième volume serait composé des autres textes originaux du XIIIe et du XIVe siècle qui complètent les Coutumes précédentes, des annotations données par Ducange et Laurière dans leurs éditions des textes des *Établissements,* et d'une table-glossaire de tout l'ouvrage.

M. Bordier appuie la proposition de M. Viollet, qui est agréée par le Conseil.

M. J. Quicherat, commissaire responsable de l'édition des *Lettres missives de Louis XI,* présente au Conseil quelques renseignements sur l'état du travail préparatoire. Les lettres de Louis XI dauphin rassemblées par M. Ét. Charavay sont assez nombreuses pour former un volume ; mais les copies, provenant de différentes mains, auraient encore besoin d'être rigoureusement vérifiées, classées et annotées. Il paraîtrait prématuré de placer en tête de ce premier volume une introduction, qui serait plus convenablement rédigée après l'achèvement de tout l'ouvrage. M. J. Quicherat pense que la copie du volume pourra être déposée vers le mois de juin prochain. La suite du recueil, comprenant les lettres de Louis XI roi, est beaucoup moins avancée. Plusieurs des moyens indiqués par le futur éditeur M. Vaesen pour avancer les recherches préparatoires, paraissent offrir des difficultés, qui ne pourraient probablement pas être surmontées dans un délai prochain. Le Conseil a eu connaissance, dans la séance précédente, des désirs exprimés par M. Vaesen, et sa lettre fait partie du procès-verbal. Ce qui paraîtrait le plus promptement et le plus facilement réalisable, serait la vérification et la transcription des nombreuses lettres de Louis XI signalées dans les archives de Perpignan. Toutefois, une mission officielle en France pour cet objet, telle que M. Vaesen la désirerait, semble très difficile à obtenir en ce moment.

M. J. Quicherat a examiné la lettre attribuée à Louis XI par M. de Curzon, élève de l'École des chartes, qui en avait

envoyé la copie au Conseil, et il a vérifié qu'elle était écrite par Louis XII. Le texte en est reproduit ci-dessous.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, annonce au Conseil que le texte de la chronique du XIVe siècle rédigée par un clerc normand, et dont il est commissaire responsable, a été collationné par l'éditeur, M. Émile Molinier, sur le manuscrit de Toulouse, et que l'impression en est commencée.

Le même membre communique aussi au Conseil les résultats de l'examen fait par le Comité du projet de publication d'un manuscrit du célèbre érudit-numismate, Ézéchiel Spanheim, qui fut envoyé extraordinaire de l'Électeur de Brandebourg à la cour de France pendant les dernières années du XVIIe siècle. Ce manuscrit, dont la publication est proposée par M. Schefer, membre de l'Institut et de la Société de l'Histoire de France et administrateur de l'École des langues orientales vivantes, n'était connu que par de rares et courts extraits publiés, il y a quelques années, par M. Gaullieur, de Genève, et qui en avaient révélé le réel intérêt. Le volume a été communiqué au Comité, et M. Delisle en lit au Conseil quelques passages qui confirment l'opinion favorable qu'on en a déjà exprimée.

En conséquence, l'impression des Mémoires qu'il renferme sur la cour de Louis XIV et sur l'état de la France à la fin du XVIIe siècle est proposée par le Comité et autorisée par le Conseil. M. Schefer en sera l'éditeur, et M. de Boislisle le commissaire responsable.

La séance est levée à cinq heures.

LETTRE DE LOUIS XII

CONSERVÉE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

COLLECTION DE LORRAINE, TOME VII, N° 94.

[Sur papier. — Au dos : « A mon cousin le duc de Lorraine. »]

« Mon cousin, j'ay sceu des nouvelles par ce que m'avez escript,

dont je vous mercye, et en ay eu d'aillieurs de toutes semblables par gens qui ont esté sur les lieux. Je vous prye que le plus souvant que pourrez m'en faictes savoir.

« Ainsi que partoys de Paris pour m'en aller à Meleun pour donner ordre à mes afferes, le roy des Rommains m'a escript unes lettres, par lesquelles il justifie la cause pour laquelle il a mis son armée sus, mais que toutesfois il estoit content d'entrer en toute amytié avecques moy, et, pour mieulx dresser ladite amytié, qu'il enveyeroit aucuns de ses serviteurs à Mosson, et que je y envoyasse des myens, et que là se parleroit de toutes choses. A ceste cause, j'envoye d'icy l'évesque de Lusson et maistre Estienne Petit, et mande au mareschal de Gyé et seigneurs de Piennes et de Neufchal eulx y trouver. Et, se le roy des Rommains se mect à la raison, je ne suis point pour la fouyr. Et ce pendant tenez vous seur que je pourvoieray tousjours si bien en mes affaires, que, s'il veult entreprandre quelque chose sur moy, il trouverra à qui parler.

« Mon cousin, ainsi que les choses surviendront, vous en advertiray, vous pryant aussi que souvant me faictes savoir de voz nouvelles. Et adieu, mon cousin, qui vous ait en sa garde. Escript à Meleun, le XXIIIe jour de septembre (1498).

« Loys. »

II.

BIBLIOGRAPHIE.

35. — Beaune (Henri). Introduction à l'étude historique du droit coutumier français jusqu'à la rédaction officielle des coutumes. In-8, 563 p. Paris, Laroze; Lyon, Briday.

36. — Beaune (Henri). L'enseignement du droit romain et la Papauté. In-8, 60 p. Lyon, Briday.

37. — Beaune (Henri). Claude de Rubys et la liberté de tester au XVIe siècle. In-8. Lyon, Pitrat.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 AVRIL 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 26 avril 1881.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1941. M. le baron de BEAUVERGER, rue du Cirque, n° 8; présenté par MM. Maury et Anatole de Barthélemy.

1942. M. Adrien BÉZUEL D'ESSEVAL, à Rouen, rue du Sacre, n° 7; présenté par MM. Luce et Danglard.

Ouvrages offerts à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mars 1881. — *Bulletin de la Société bibliographique,* février et mars 1881. — *Revue des Documents historiques,* janvier-février 1881. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* 1880, n° 4. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1880, n° 4.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Registres des comptes municipaux de la ville de Tours, publiés avec notes et éclaircissements par J. Delaville Le Roulx, archiviste-paléographe, membre de la Société archéologique de Touraine. Tome II, 1367-1380. — *Documents orléanais du règne de Philippe-Auguste,* par M. Boucher de Molandon. Orléans, Herluison. Br. in-8. — *Un nouveau cachet d'oculiste romain découvert*

à Fontaine-en-Sologne (Loir-et-Cher), par le marquis de Rochambeau, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. (Extrait de la *Revue archéologique.*) Paris, Didier et Ce. Br. in-8. — *Les Imprimeurs vendômois et leurs œuvres,* par le même. Nouvelle édition, précédée d'une lettre de M. Paul Lacroix. Paris, Dumoulin. Br. in-8. — *L'église de Lavardin,* par le même. Tours, Bouserez. Br. in-8. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 158e à 161e livraisons.

Travaux de la Société et correspondance.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Deux feuilles du tome XI de *Brantôme* sont composées.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Les Établissements de saint Louis. T. II. 25 feuilles sont tirées; 3 feuilles en placards.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. III. 7 feuilles tirées; feuilles 8 et 9 en placards.

Chronique normande du XIVe siècle. 2 feuilles en placards.

Annuaire-Bulletin 1880. Terminé et distribué.
— 1881. 3 feuilles tirées.

M. Labroue remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Morand annonce l'envoi très prochain à l'imprimerie de la copie de l'introduction de la *Chronique de Le Févre de Saint-Remy,* qui devra être jointe au tome II, dont le texte est complètement imprimé. Il s'occupe de la table qui doit compléter l'ouvrage.

M. Cougny, éditeur des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, et M. Egger, commissaire responsable, annoncent au Conseil que la copie du quatrième volume est à peu près terminée et sera prochainement remise à l'imprimerie; mais ce volume ne complétera point l'ouvrage, plusieurs textes, qui, avec la traduction, formeraient plus de 300 pages, ne pouvant y entrer sans lui donner une étendue trop considérable. Il

resterait aussi à ajouter des extraits des philosophes et des orateurs, un choix d'inscriptions grecques concernant la Gaule, inédites pour la plupart, une table générale, et un résumé chronologique des faits mentionnés dans les nombreux extraits qui composent l'ouvrage. M. Egger, dans la lettre lue au Conseil, appuie vivement la proposition d'un cinquième volume. L'examen définitif en est renvoyé au Comité de publication ; toutefois, le Conseil autorise la mise sous presse du quatrième volume, et se montre d'avance disposé à approuver l'adjonction d'un cinquième.

M. Viollet remercie le Conseil de la décision prise dans la dernière séance au sujet du troisième volume qui se trouvait nécessaire pour le complément de son édition des *Établissements de saint Louis*. Il termine la composition du premier, et la copie sera très prochainement mise sous presse.

M. Schefer, éditeur de la *Relation de la cour de France en* 1690, par Ézéchiel Spanheim, fait savoir que la moitié environ du manuscrit est copiée et pourra prochainement être mise sous presse. — Le Conseil décide que cet ouvrage sera tiré à 200 exemplaires de plus que le nombre ordinaire.

Une demande du libraire de la Société, en vue d'obtenir une augmentation d'indemnité pour frais d'emmagasinage des publications, est renvoyée au Comité des fonds.

Il est donné une seconde lecture de la circulaire adressée par M. le Ministre de l'Instruction publique aux Sociétés savantes, à l'effet d'obtenir le dépôt de cinq exemplaires de leurs publications, dont il serait rendu compte dans une *Revue* spéciale publiée sous la direction du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

Plusieurs membres font remarquer que la demande d'un si grand nombre de volumes ne peut s'appliquer aux Sociétés qui, comme la Société de l'Histoire de France, publient des collections d'ouvrages originaux. — M. L. Delisle, en sa qualité de président du Comité des Travaux historiques,

appelle l'attention du Conseil sur l'intérêt qu'aurait la Société à profiter de la plus grande publicité qui serait donnée à ses travaux dans la revue projetée ; mais il exprime l'avis que le dépôt d'un seul exemplaire des ouvrages originaux et de deux exemplaires de l'*Annuaire-Bulletin* répondrait suffisamment aux vues manifestées par le Ministère.

Cette proposition est discutée et approuvée par le Conseil. Elle sera applicable à l'année 1880.

M. Bellaguet communique au Conseil le rapport annuel qu'il a rédigé, au nom du Comité des fonds, dont il est président, sur la situation financière de la Société.

Ce rapport comprend : le mouvement du personnel de la Société pendant l'année 1880, et sa situation actuelle ; — le compte détaillé des recettes et des dépenses, ainsi que la comparaison de ce compte avec celui de 1879 ; — un résumé de l'inventaire général des volumes appartenant à la Société et déposés chez le libraire chargé de la vente ; — le projet de budget pour l'année 1881 ; — le choix des ouvrages destinés à l'élève de rhétorique qui aura remporté le premier prix d'histoire au prochain Concours général de la Sorbonne.

Le Conseil adopte le projet de budget et le choix des volumes proposés pour le prix du Concours général. Ces ouvrages sont :

Vie de saint Louis par Le Nain de Tillemont	6 vol.
Mémoires de Mme Duplessis-Mornay.	2
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast.	1
Histoire de Béarn et de Navarre	1
	10 vol.

Le rapport sur les comptes est renvoyé à MM. les censeurs.

Le président du Comité des fonds demande que la décision prise l'année dernière par le Conseil, et portant que les membres qui n'auront pas acquitté leur cotisation depuis trois ans seront considérés comme démissionnaires, soit rap-

pelée dans l'*Annuaire-Bulletin* de cette année. — Cette demande est approuvée.

Le Conseil recherche quelles lectures historiques pourraient être faites à la prochaine Assemblée générale, après les discours et rapports habituels.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

38. — GIRAUD (Ch.). La maréchale de Villars et son temps. In-12, IX-290 p. Paris, Hachette et Cᵉ.

Voici un titre fait pour intéresser tout particulièrement notre Société, et un livre venu à point pour nous préparer à cette grande édition des *Mémoires de Villars* que va commencer M. le marquis de Vogüé. Il y a là d'ailleurs plus qu'une coïncidence heureuse, puisque les mêmes papiers de famille dont notre collaborateur doit s'aider, ont précisément fourni à M. Giraud le sujet ou la matière d'une première étude sur le maréchal de Villars, publiée dans le *Journal des Savants* (février-mars 1879). Toutefois, les documents inédits sont peu abondants dans *la Maréchale de Villars*. L'éminent académicien s'est plutôt attaché à réunir, à rapprocher en un seul faisceau les renseignements qu'on possédait déjà sur la femme remarquable qui porta si noblement, de 1702 à 1763, le nom du héros de Denain. Il en est sorti un panégyrique des plus favorables et qui rejette bien loin les imputations de Saint-Simon et autres contemporains de la belle maréchale. Ce jugement se trouvera-t-il ratifié lorsque des productions complémentaires permettront de pénétrer encore plus avant dans le sujet? J'avouerai, pour mon compte, que j'ai entrevu, à diverses reprises, trop de conformité entre plusieurs témoignages à charge, pour croire qu'on a calomnié injustement Mᵐᵉ de Villars et que le maréchal n'eut jamais « lieu de s'inquiéter, » comme disait Mᵐᵉ de Coulanges.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 26 AVRIL 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 7 juin 1881.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1943. M. Comboul, ingénieur civil, rue Clapeyron, n° 25; présenté par MM. Loones et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts à la Société.

Publications périodiques. — *Revue des Questions historiques,* 1er avril 1881. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 avril 1881. — *Bulletin de la Société bibliographique,* avril 1881.

Sociétés savantes. — *Schriften der Universitæt zu Kiel*, aus dem Jahre 1879-80. Band XXVI, in-4°.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Mémoires de Jean Philippi touchant les choses advenües pour le faict de la religion à Montpellier et dans le Bas-Languedoc (1560-1600), publiés pour la première fois par la Société des Bibliophiles de Montpellier, d'après le ms. de la Bibliothèque nationale, et accompagnés de notes. Un vol. in-8. Montpellier, J. Martel aîné. (Offert par M. Mie.) — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 162e à 164e livraisons.

Correspondance et travaux de la Société.

MM. Bellaguet, de Cosnac et de Ruble s'excusent de ne

pouvoir assister à la séance, par suite de malheurs de famille.

M. de Ruble se trouve, par le même motif, empêché de communiquer à l'Assemblée générale la lecture qu'il avait bien voulu promettre. — M. de Beaucourt, répondant à l'invitation du Conseil, s'engage à lire un fragment de son *Histoire de Charles VII*.

Plusieurs membres font observer que la salle des cours de l'École des chartes, que M. J. Quicherat, directeur de cette école, et M. Maury, directeur général des Archives, veulent bien, depuis plusieurs années, mettre à la disposition de la Société pour son Assemblée générale, est insuffisante et trop éloignée, et demandent s'il ne conviendrait pas d'y substituer la salle du cours d'Archéologie à la Bibliothèque nationale. L'administrateur-directeur de cet établissement, M. L. Delisle, donnerait bien certainement l'autorisation nécessaire, comme il le fait depuis plusieurs années pour la Société de l'Histoire de Paris. — Le Conseil décide que cette autorisation sera demandée, et qu'une annonce sera insérée dans quelques journaux.

M. Maury demande s'il ne conviendrait pas de faire participer les sociétaires non domiciliés à Paris au vote du renouvellement annuel des membres du Conseil, ainsi que cela se pratique dans plusieurs autres sociétés. — D'autres membres font remarquer que les termes du règlement s'y opposent et ne mentionnent que les membres présents.

M. le comte Riant communique au Conseil, de la part de M. le comte de Ségur, un manuscrit de la fin du XIII[e] siècle, contenant deux copies des *Établissements de saint Louis*, qui ont été connues de Laurière et lui ont fourni des variantes. M. Viollet, présent à la séance, prend rapidement connaissance du manuscrit et dit que ces textes, qu'il n'avait pas encore vus, mais qui paraissent excellents, doivent appartenir à la seconde rédaction et à un groupe représenté par trois manuscrits de Paris, un de Stockholm, un de Rome, un de Cheltenham, un de Munich (fragment), et, moins par-

faitement, par un manuscrit de Troyes et un quatrième de Paris. Tous les manuscrits du même groupe ont été soigneusement collationnés : il est donc peu probable que ceux que communique M. le comte de Ségur apportent des éléments nouveaux à l'édition; mais ils confirmeront des résultats déjà acquis. Les variantes empruntées par Laurière à ces manuscrits devant figurer dans le tome III, avec d'autres notes du même érudit, qui paraît avoir confondu les deux copies, M. Viollet pourra les relever directement sur les deux manuscrits, quand les leçons différeront du texte de la nouvelle édition.

Le Conseil charge M. Riant de remercier M. le comte de Ségur de cette obligeante communication.

M. Moranvillé, l'un des censeurs, communique au Conseil le rapport annuel, qu'il a rédigé, d'accord avec M. Le Tellier de la Fosse, sur l'état des finances de la Société, qui doit être présenté à l'Assemblée générale.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

39. — Bouteiller (E. de). Éloge de Metz, par Sigebert de Gembloux. Poème latin du XI[e] siècle, traduit et annoté, suivi de quelques autres pièces sur le même sujet. In-8, 155 p. et grav. Paris, Dumoulin et C[e]; Nancy, Sidot frères.

40. — Guillotin de Corson (l'abbé). Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. T. I. Évêchés. In-8, 808 p. Rennes, Fougeray; Paris, Haton.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 MAI 1881,

A l'École des chartes, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 juin 1881.)

L'Assemblée entend la lecture des discours, rapports et notice ci-après indiqués :

1° Discours de M. le président. (Voir p. 82.)

2° Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société depuis sa dernière assemblée générale, tenue le 4 mai 1880. (Voir p. 95.)

3° Rapport des censeurs, MM. Moranvillé et Le Tellier de la Fosse, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice de 1880. (Voir p. 118.)

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. le trésorier pendant ledit exercice, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

4° M. le marquis de Beaucourt lit un fragment de son *Histoire de Charles VII,* en cours d'impression.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger, conformément au règlement, jusqu'en 1885 :

MM. De Beaucourt, Bellaguet, Bordier, Riant, De Broglie, De Chantérac, De Cosnac, Delisle (L.), Egger, Jourdain.

M. Defrémery, membre de l'Institut, est élu en remplacement de M. Laloy, décédé depuis la dernière assemblée générale, et dont les fonctions devaient cesser en 1882.

Sont réélus censeurs : MM. Moranvillé et le Tellier de la Fosse.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Discours de M. S. Luce, Président de la Société pendant l'exercice 1880-1881.

Messieurs,

J'éprouve le besoin de vous exprimer de nouveau ma profonde reconnaissance pour l'insigne honneur que vous m'avez fait et dont je me reconnais indigne. Permettez-moi d'ajouter qu'il m'est impossible de me voir assis à cette place sans qu'il se mêle à ma gratitude une impression d'étonnement que partageront sans aucun doute les membres de la Société de l'histoire de France qui ne font point partie de notre Conseil d'administration. Cette impression d'étonnement, je l'ai ressentie dans toute sa force lorsque j'ai vu vos suffrages se porter sur le plus humble d'entre vous ; et après dix mois pendant lesquels votre indulgence ingénieuse n'a rien négligé pour me donner le change sur mon insuffisance et en quelque sorte pour me la dérober, elle reste aussi vive que le jour où vous m'avez élu. Mon premier mouvement fut, je l'avoue en toute franchise, de décliner un fardeau trop lourd pour mes forces; mais il suffit d'un peu de réflexion pour me faire comprendre que vous aviez voulu surtout me rappeler, sous la forme d'un acte de bienveillance exceptionnelle et de haute courtoisie, le contrat qui lie l'éditeur de Froissart à notre Société ; et je crus dès lors qu'il était de mon devoir, au risque d'encourir le reproche de présomption, d'accepter l'honneur, pour bien montrer que je n'entendais pas faillir à un engagement qui est mon seul titre à cet honneur.

Au moment où je me dispose à reprendre mon édition trop longtemps interrompue, j'ai à cœur de constater que les inconvénients de cette interruption n'ont pas été sans compensations. Le conseil a pu pousser ainsi plus activement l'une des publications de notre Société dont le succès est le plus assuré, la belle édition de Brantôme que notre savant confrère M. Lalanne est sur le point d'achever. Un des maîtres de la philologie romane, M. Paul Meyer, a mené à bonne fin l'édition, la traduction et le commentaire de la *Chronique des Albigeois*, en portant ce triple travail à un degré de perfection qui le rend à peu près définitif. Un de vos anciens présidents, un érudit doublé d'un historien, M. le baron de Ruble, s'est trouvé en mesure de vous donner dans un espace de temps relativement court les trois volumes des *Mémoires de la Huguerye* qui apportent un contingent entièrement nouveau à l'étude de nos annales pendant le XVIe siècle. Tandis que le zèle de M. Cougny, secondé par le dévouement scientifique vraiment admirable de M. Egger, vous ouvrait les sources grecques relatives à la Gaule, un érudit destiné à prendre rang parmi les maîtres de l'histoire du droit, parce qu'il joint à la conscience poussée jusqu'au scrupule un esprit d'une rare pénétration, M. Paul Viollet, se décidait enfin à vous livrer les prémices de cette édition des *Établissements de saint Louis*, dont votre digne président de l'année dernière, M. Henri Bordier, juge compétent entre tous, rendait naguères un si flatteur témoignage. En pensant à tant de belles et bonnes publications pour lesquelles l'interruption du *Froissart* a fourni le moyen de satisfaire notre légitime impatience et d'abréger notre attente, je suis tenté de me dire : heureuse lassitude qui a permis à nos plus valeureux champions de nous faire jouir plus vite de leur complet triomphe, à nos vainqueurs de demain d'entrer plus tôt dans la carrière !

C'est par de telles publications, auxquelles vont s'ajouter bientôt des œuvres projetées non moins importantes, dont je veux laisser à notre cher et vénéré secrétaire le plaisir de vous annoncer l'adoption, c'est par de telles publications

que la Société de l'Histoire de France maintient le rang élevé qu'elle occupe depuis près de cinquante ans parmi les compagnies savantes de notre pays. De là vient que, tous les jours, nous voyons venir à nous de nouvelles recrues, et des vides inévitables se trouvent ainsi numériquement comblés. Pendant l'année qui vient de s'écouler, ces vides ont atteint un chiffre assez élevé. La mort n'a pas rayé de nos listes moins de seize de nos souscripteurs. Vous me permettrez de consacrer quelques mots de souvenir à chacun d'eux, en commençant par les plus anciens. C'est un pieux usage que m'ont légué mes prédécesseurs et qui répond d'ailleurs à nos sentiments confraternels.

Le doyen des sociétaires dont nous avons à déplorer la perte est M. Charles Cunin-Gridaine; il figurait sur nos listes depuis le 8 octobre 1834, par conséquent depuis quarante-six ans. Né à Sedan le 8 novembre 1804, et fils de l'ancien ministre de la monarchie de Juillet, M. Charles Cunin était un de ces grands industriels à qui les soucis des affaires n'enlèvent pas l'amour des applications désintéressées de l'intelligence. Président de la chambre de commerce, membre du conseil municipal, conseiller général pour le canton sud de sa ville natale, il siégea comme représentant des Ardennes à l'Assemblée législative de 1849, et fut rendu à la vie privée par le coup d'État du 2 novembre 1851. Il s'abstint volontairement de tout rôle politique sous l'Empire, qui ne l'en fit pas moins officier de la Légion d'honneur le 13 août 1865. Porté aux élections sénatoriales du 30 janvier 1876, avec M. Toupet des Vignes, représentant sortant, élu le second par 483 voix sur 580 électeurs, le président de la chambre de commerce de Sedan prit place au centre gauche et vota presque toujours avec les républicains modérés de la Chambre haute. Il est mort en 1880, sans pouvoir se consoler de ce que sa chère ville natale, qui fut le berceau du grand Turenne, rappellerait désormais l'un des souvenirs les plus lugubres de notre histoire.

Reçu membre de la Société de l'Histoire de France le 3 juillet 1837 et mort le 10 janvier 1879, M. Alfred Canel

a été l'un des nôtres pendant quarante-deux ans. Né à Pont-Audemer le 30 novembre 1803, et établi comme avocat dans sa ville natale, Canel a pris une part active au grand mouvement de rénovation historique et archéologique dont MM. de Gerville et Auguste Leprévost furent, en Normandie, les premiers et principaux promoteurs. S'il ne peut être rangé parmi les chefs, il a été du moins l'un des ouvriers de la première heure. Dès la fin de 1833 et le commencement de 1834, il publiait, en deux volumes in-8°, son *Essai historique et statistique sur l'arrondissement de Pont-Audemer*. De 1835 à 1837, il faisait paraître la *Revue historique des cinq départements de la Normandie*, qui forme trois volumes in-8°, en même temps qu'il mettait la dernière main à un ouvrage intitulé *Mémoire et recherches sur les États de la province de Normandie* (Caen, Évreux et Pont-Audemer, 1837, 1 vol. in-8°). Ce livre, publié en 1837, c'est-à-dire bien des années avant les beaux travaux de M. Charles de Beaurepaire, ne manquait pas alors d'une certaine nouveauté. Les *Lettres sur l'histoire de Normandie pendant le XIV[e] siècle* (1 vol. in-8°) appartiennent aussi à cette première période de la vie de M. Canel. La révolution de 1848 vint arracher brusquement l'érudit de Pont-Audemer à cette vie studieuse pour le jeter en pleine mêlée politique. Nommé sous-commissaire de la république dans sa ville natale, Alfred Canel fut élu en avril 1848 représentant du peuple par 64,418 voix, et siégea à la Constituante dans les rangs du parti démocratique modéré. Non réélu à la Législative, il reprit avec ardeur ses travaux historiques, en s'attachant de préférence au côté populaire et anecdotique des annales de sa chère province de Normandie. Dans cet ordre de recherches, il publia successivement le *Blason populaire de la Normandie* (Rouen, 1859, 2 vol. in-8°), piquant recueil des proverbes, sobriquets et dictons relatifs à cette ancienne province; *Histoire des cheveux et de la barbe en Normandie* (ibid., 2 vol. in-8°); *Notice sur la vie et les ouvrages de G. A. R. Baston, chanoine de Rouen et*

évêque nommé de Séez (Rouen, 1861, in-18) ; *Armorial des villes et corporations de Normandie* (1863, in-8°) ; *Recherches sur les jeux d'esprit* (Évreux, 1867, 2 vol. in-8°) ; enfin, des *Recherches historiques sur les fous des rois de France* (1873, in-18). Si l'on joint à ces publications, dont quelques-unes présentent un caractère trop hâtif, d'innombrables articles dans le *Journal de Pont-Audemer*, la *Revue de Rouen*, les recueils de la Société libre de l'Eure et de la Société des Antiquaires de Normandie, on sera frappé de la variété, sinon de la profondeur des investigations d'Alfred Canel dans le cercle de l'histoire normande. Cet estimable érudit avait réuni en outre les matériaux d'un glossaire de l'arrondissement de Pont-Audemer qui devait trouver place dans un ouvrage d'ensemble sur le patois du département de l'Eure, dont le projet avait été conçu par l'un de nos plus regrettés confrères, M. Antoine Passy.

Je regrette de ne rien savoir de la vie de M. de Bonne, avocat à Bruxelles, et affilié à notre Société depuis le 4 décembre 1837. Je louerai du moins sa fidélité à nous apporter son obole, et par suite à encourager nos publications, fidélité dont ce bibliophile belge a donné l'exemple pendant quarante-trois ans, et que sa qualité d'étranger rend encore plus méritoire.

Tel n'était pas le cas d'Adrien-Augustin-Amalric, comte de Mailly, marquis de Nesle, qui descendait de cette vieille maison de Mailly-Nesle dont quelques-uns des membres ont joué un rôle considérable aux époques les plus troublées de notre histoire. Quand on porte un tel nom, n'est-on pas en quelque sorte prédestiné à faire partie de la Société de l'Histoire de France? Fils du maréchal de Mailly guillotiné sous la Terreur, le comte de Mailly fut enrôlé fort jeune dans les armées de l'Empire et fit la campagne de Russie, où il fut grièvement blessé d'une balle à l'épaule. Sous la Restauration, il entra à la Chambre des pairs et remplit les fonctions d'aide de camp du duc de Berry, puis du duc de Bordeaux. En 1830, il refusa de prêter serment au nouveau régime et quitta la Chambre

haute. Retiré dans le Maine, où il fit restaurer avec goût son château de la Roche-Mailly, près de la Flèche, le comte de Mailly a été, pendant de longues années, au conseil général de la Sarthe, le mandataire autorisé des populations qui l'entouraient.

Admis dans notre Société la même année, à un mois d'intervalle, le premier le 5 mai, le second le 2 juin 1845, M. le comte Albéric-Hubert Perrot de Chazelle et M. le comte de Merlemont ont figuré l'un et l'autre sur nos listes pendant trente-cinq ans. Grand propriétaire en Bourgogne et maire d'Aisy-sous-Thil, commune du département de la Côte-d'Or, où l'on conserve le souvenir des services qu'il rendit en 1870, M. Perrot de Chazelle était entré par un mariage dans la famille d'un de nos plus illustres présidents : il était le gendre de l'historien des ducs de Bourgogne, de M. le baron de Barante.

Ancien officier de cavalerie, avant 1820, M. le comte de Merlemont remplissait, comme M. de Chazelle, les fonctions de maire de son village. Ce village, qui doit à son ancien maire tant d'améliorations, est Montreuil-sur-Thérain, paroisse de l'ancien Beauvaisis, aujourd'hui commune du département de l'Oise. M. de Merlemont était un archéologue exercé, un bibliophile instruit, qui consacrait ses loisirs à rassembler curieusement toute espèce de monuments écrits ou figurés relatifs au pays habité par sa famille depuis quatre siècles. Les annales de la Picardie, et surtout du Beauvaisis, faisaient l'objet de ses infatigables recherches ; et telle est l'importance de la collection formée par ses soins dans la vieille demeure féodale où il a passé la plus grande partie de sa vie, qu'aucun historien de la région comprise entre la Seine et la Somme ne peut se dispenser de la consulter.

Le 3 janvier 1853 est la date de l'entrée dans notre Société de l'un des hommes qui l'ont le plus aimée, qui l'ont servie avec le plus de désintéressement et de zèle : j'ai nommé M. le docteur Laloy. Né le 14 novembre 1814, et fils d'un médecin, Henri Laloy était originaire de Duclair, chef-lieu de canton de la Seine-Inférieure. Brillant élève du collège royal, puis de l'école de médecine de Rouen, interne à

l'hôpital de cette ville sous le célèbre chirurgien Flaubert, notre regretté confrère se fit recevoir docteur-médecin en 1839. Après deux ans d'exercice de sa profession en province, il vint se fixer à Belleville, où il ne tarda pas à devenir médecin de l'asile des Vieillards établi dans ce quartier, ainsi que de l'orphelinat de Ménilmontant. Le dévouement dont il fit preuve en donnant ses soins aux malades dans le cours de diverses épidémies lui valut la croix de la Légion d'honneur en 1868. Élu membre de notre conseil d'administration et de notre comité des fonds, ce médecin si occupé, qui pouvait à peine suffire aux exigences de sa nombreuse clientèle, nous donna constamment l'exemple de l'assiduité la plus ponctuelle. Tous les premiers mardis de chaque mois, il descendait de sa montagne, comme il disait en riant, pour nous apporter le concours de son caractère si droit, de son bon sens lumineux, de sa parole si nette et si incisive. On eût dit qu'il prenait plaisir à nos réunions, pourtant si austères. Aussi nous nous étions fait en quelque sorte une douce habitude de l'y rencontrer, et, le jour où nous avons appris que nous ne le reverrions plus, nous avons tous porté intérieurement le deuil de ce collaborateur aussi modeste qu'exemplaire, de ce parfait homme de bien.

M. Alexandre Singer, ancien agent de change, M. Léon Chevillard, ancien juge à Lons-le-Saulnier, M. Castel, avocat à Troyes, M. Ernest Gervais, avocat à Paris, M. Paul Perrier, propriétaire à Châlons-sur-Marne, M. Amédée Berger, président à la Cour des comptes, étaient des hommes d'affaires, des jurisconsultes, des magistrats qui trouvaient dans nos études le plus noble des délassements. Le dernier des membres décédés dont je viens de prononcer le nom, M. Amédée Berger, qui occupait avec tant de distinction l'une des premières places dans une de nos cours souveraines, a légué à la ville de Paris une collection très précieuse. Fils de l'ancien préfet de la Seine, l'éminent magistrat a voulu consacrer en quelque sorte, par cet acte de munificence éclairée, le souvenir des services rendus par son père à l'édilité parisienne.

Né à Paris en 1834 et reçu membre de notre Société le 6 juillet 1869, M. l'abbé Michel Houssaye nous a appartenu pendant les onze dernières années de sa vie. L'œuvre capitale de notre regretté confrère est une *Histoire du cardinal de Bérulle,* publiée de 1872 à 1875, qui forme trois volumes in-8°. Le premier volume, qui va de 1575 à 1611, est consacré au *Père de Bérulle* et aux *Carmélites de France ;* il retrace l'introduction et les progrès de l'ordre du Carmel dans notre pays. Le second volume, intitulé *Le Père de Bérulle et l'Oratoire de Jésus* (1611-1625), nous fait assister à la fondation et aux premiers développements d'une congrégation célèbre qui a retrouvé de nos jours un lustre nouveau. Le dernier volume nous montre en présence, et parfois en lutte, le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu : on y voit la droiture un peu bornée d'une âme aussi pieuse que forte aux prises avec les combinaisons les plus profondes et souvent les moins scrupuleuses du génie politique. Cet ouvrage, qui s'arrête à l'année 1629, date de la mort du cardinal de Bérulle, n'est pas seulement le fruit des plus consciencieuses recherches ; il est écrit en outre avec une correction et une élégance soutenues qui deviennent de plus en plus rares. Ce qu'il faut louer particulièrement, c'est la sincérité que l'auteur apporte dans la recherche comme dans l'expression de la vérité. C'est que ce prêtre d'une foi si ardente était en même temps un libéral convaincu ; il aimait profondément son temps et son pays. Dire qu'il les aimait, c'est indiquer clairement qu'il n'avait garde de les flatter ; mais c'est faire comprendre aussi qu'il n'était pas de ceux qui prennent plaisir à dénigrer l'époque où ils vivent au profit d'un passé parfois imaginaire. « Nous avons vu passer sous nos yeux, dit l'abbé Houssaye à la fin de son livre, des religieux, des prêtres, des évêques, dont le langage, la conduite, formait un douloureux contraste avec la sainteté de leur état : un bienveillant silence à leur endroit eût réjoui bon nombre de lecteurs et évité à l'auteur de ces pages de pénibles récriminations ; mais l'histoire n'est ni une poétique légende, ni un compromis charitable, ni un

choix plus ou moins sagace de faits édifiants. Dans le champ du père de famille l'ivraie se mêle au bon grain ; comment en reproduire l'exacte image si l'on ne peint que des blés jaunissants ? Le procédé, fût-il légitime, ne laisserait pas que d'être singulièrement dangereux. En des jours où si facilement l'histoire dégénère en thèse, le tableau séduisant qu'on se forme du passé rend odieuse la vue du présent. On ne s'en console que par la contemplation d'un avenir fantastique. On rêve, à des conditions impossibles, le retour d'un âge d'or dont le principal inconvénient est de n'avoir jamais existé. Des recherches plus patientes, une science plus désintéressée, une sincérité plus entière, en montrant le passé sous son véritable jour, avec ses grandeurs, mais aussi avec ses petitesses, avec ses beautés, mais aussi avec ses laideurs, feraient tomber bien des colères et évanouir bien des rêves. *Viam veritatis elegi :* c'était la devise du prophète ; ce doit être celle de l'historien [1]. »

Un moraliste si clairvoyant, un écrivain si pur ne pouvait manquer d'obtenir les suffrages de l'Académie française, qui décerna pendant deux ans à l'historien du cardinal de Bérulle l'une de ses plus flatteuses récompenses, l'accessit du prix fondé par le baron Gobert en faveur de l'ouvrage le plus éloquent sur nos annales. Depuis lors, notre confrère ne fit plus que languir. Vicaire d'une des paroisses les plus importantes de Paris et chargé à ce titre de la direction des exercices du catéchisme, il voulut réserver pour son ministère les restes d'une énergie morale que trahissait déjà l'épuisement croissant des forces physiques. La tendresse d'une mère, la sollicitude d'un entourage dévoué furent impuissantes à conjurer le mal qui le minait. Il est mort le 15 mai de l'année dernière, en laissant dans le cœur de ses nombreux amis, qui révéraient en lui ce qu'il y a de plus aimable au monde, la perfection qui s'ignore, en laissant, dis-je, dans le cœur de ses amis un vide immense que rien ne pourra combler.

1. *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu* (1625-1629). Paris, Plon, 1875, p. 527 et 528.

Si la mort a frappé l'abbé Houssaye en pleine maturité, elle a été plus cruelle encore pour Armand Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, qui n'aura figuré dans nos rangs que pendant une année. Ce jeune gentilhomme, dont la mort a excité de si vifs regrets, promettait de porter dignement l'un des plus beaux noms de France, un de ces noms qui sont une parure, non seulement pour la famille à laquelle ils appartiennent, mais aussi pour le pays tout entier.

Quiconque a assisté à notre assemblée générale de l'année dernière, doit se rappeler l'hommage délicat que notre savant président, M. Henri Bordier, a su rendre aux veuves ou filles de nos confrères décédés qui ont voulu perpétuer, en s'inscrivant sur nos listes, le souvenir et le nom de ceux qu'elles pleurent. C'est à ce pieux mouvement qu'avait obéi madame Thiers, en se faisant admettre dans notre Société le 3 décembre 1878. Comment notre Conseil n'aurait-il pas été particulièrement touché de voir nos rangs s'ouvrir à la veuve de l'un de nos deux premiers et plus illustres fondateurs ! Ce sera l'honneur de madame Thiers, née Élise Dosne, d'avoir prêté son concours à l'œuvre la plus grande, la plus patriotique de l'homme d'État dont elle était justement fière de porter le nom. On peut dire qu'à ce point de vue l'organisatrice, la présidente de ces trois grandes institutions charitables, rendues, hélas ! indispensables par nos désastres, qui s'appellent l'*Œuvre des orphelins de la guerre*, l'*Œuvre du sou des chaumières*, l'*Œuvre des enfants de la guerre*, a contribué elle aussi à panser les blessures alors saignantes de notre pays, au moment même où le Chef du pouvoir exécutif travaillait avec tant d'habileté, de zèle et de succès à assurer la libération de notre territoire. Grâce à ces trois œuvres, un grand nombre de soldats amputés ont été pourvus d'appareils mécaniques perfectionnés qui leur ont permis de se rendre utiles et de trouver un emploi ; 780 chaumières, détruites pendant la guerre, ont été reconstruites ; enfin, 5,023 orphelins ont été adoptés, secourus, instruits, et le patronage dont on les entoure doit durer jusqu'en 1887.

C'est sous cette double inspiration de patriotisme et de piété conjugale que madame Thiers a dicté ses dernières volontés. Non contente d'avoir légué à l'État la précieuse collection d'objets d'art formée par son mari, ainsi que sa collection personnelle de porcelaines de Sèvres et de Saxe, elle a décidé que la majeure partie de sa fortune serait employée à la création d'un institut d'enseignement supérieur[1] où des jeunes gens sortant de chacune de nos écoles spéciales, polytechnique, normale, centrale, des chartes, seront assurés de trouver, tant au point de vue matériel qu'au point de vue intellectuel, tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour continuer et compléter leurs études ; en d'autres termes, et pour bien faire comprendre la pensée qui a présidé à cette fondation, à côté de l'école d'Athènes, de l'école de Rome, de l'école d'Égypte, madame Thiers a voulu doter l'élite de notre jeunesse d'une école de Paris. Il y a là assurément une grande idée, tout à fait digne du puissant historien dont les lettres avaient commencé la fortune ; et la fondatrice a confié l'exécution de cette idée, qu'il me soit permis de l'ajouter, à une âme généreuse jusqu'à l'abnégation, qui saura l'agrandir encore et la féconder.

Ce n'est pas sans un profond regret que nous voyons disparaître de nos listes, les uns après les autres, les noms de ces personnages considérables, les Barante, les Thiers, — j'excepte le beau nom de Guizot que nous sommes heureux de voir toujours représenté dignement parmi nous — de ces personnages considérables, à la fois historiens, diplomates, ministres, qui ont fondé notre Société. Les grands esprits de cette génération, et c'est le trait de leur physionomie qu'il importe le plus aujourd'hui de faire ressortir, les grands esprits de ce temps auraient craint de déchoir dans l'opinion s'ils n'avaient profité de leurs loisirs pour s'échapper du cercle un peu étroit de la propagande électorale et de la politique

1. Cet institut doit s'élever sur un terrain contigu au bois de Boulogne, où M. Thiers avait l'habitude de faire des promenades presque tous les jours, et que connaissent bien les amis intimes de l'illustre homme d'État.

courante. Comme la France ne date pas d'hier, comme elle a derrière elle plus de dix siècles de gloire, ils croyaient que l'étude attentive de nos annales s'impose en quelque sorte à quiconque détient une part de la puissance publique. Outre qu'ils demandaient à notre histoire les leçons de l'expérience, ces hommes d'État auraient cru commettre une impiété en affectant vis-à-vis d'un passé qui, à défaut d'autre mérite, peut du moins revendiquer celui de nous avoir faits ce que nous sommes, en affectant vis-à-vis de ce passé, je ne dis pas du dédain, mais seulement de l'indifférence. Ils ne se contentaient pas d'aimer leur pays, car je ne doute pas que nous ne les égalions sous ce rapport; ils avaient en outre cette fleur du patriotisme que j'appellerais volontiers le sentiment français. Et si l'on me demande en quoi consiste ce sentiment français, j'expliquerai ma pensée en disant que j'entends par là l'esprit de famille transporté dans l'ordre patriotique. Assurément, c'est le droit de chacun, qu'il s'agisse des membres de sa famille ou des périodes diverses de l'histoire de son pays, c'est le droit de chacun d'avoir ses préférences. Il n'en est pas moins vrai que, si vous êtes animé du véritable esprit de famille, rien de ce qui touche l'honneur ou les intérêts de l'un des vôtres, morts ou vivants, ne vous laissera indifférent. De même, ce serait se montrer dépourvu du sentiment français que de se désintéresser du passé de son pays en général ou d'une partie quelconque de ce passé en particulier, par cette seule raison que l'on n'y trouve pas l'organisation sociale ou la forme de gouvernement dont on est le partisan. Au contraire, sous l'empire du noble sentiment dont je parle, on considère la patrie comme une personne morale qui s'est continuée à travers les siècles et dont les destinées se relient, malgré les transformations inhérentes à tous les organismes vivants, par la plus étroite connexion et la plus intime solidarité. Que devrait-on penser de quelqu'un qui s'imaginerait rendre service à un ami en disant que cet ami n'avait aucun mérite avant le jour où ils se sont connus! Telle est l'inconséquence où tombent les polémistes qui croient glorifier le présent en

faisant la caricature du passé. Le sentiment français met les publicistes à l'abri de ce travers, car ce sentiment n'est pas une préférence exclusive et passionnée pour tel ou tel morceau de la France, si je puis ainsi dire, découpé dans son histoire au gré de nos aspirations personnelles, c'est l'amour de toute la France.

Ce qui donne une raison d'être à notre Société, ce qui en fait, je l'affirme sans hésitation, l'une des grandes institutions de notre pays, c'est qu'on la doit considérer comme la meilleure école de ce sentiment. Rechercher consciencieusement et répandre avec désintéressement la vérité historique sur les diverses périodes de notre histoire, voilà le but que nous nous proposons, et nous n'en avons pas d'autre. Toute préoccupation de coterie, toute passion politique est exclue de notre programme; nous n'appelons que la lumière. Peu importe le culte que l'on professe, le milieu où l'on vit, le parti auquel on appartient: pour entrer dans nos rangs, il suffit d'avoir le respect filial de la tradition française.

Telle est la voie sûre où une direction d'une haute sagesse nous a engagés dès le principe, et d'où nous ne saurions nous écarter un seul instant sans compromettre les résultats acquis par un demi-siècle d'efforts. Nous pouvons nous rendre cette justice que nous sommes restés fidèles à ce programme de la première heure. Du reste, notre Société a eu cette bonne fortune rare d'inspirer un dévouement inaltérable à un savant éminent qui a contribué à la fonder et qui en représente encore aujourd'hui parmi nous les meilleures traditions. Toute une génération d'érudits a disparu de la scène depuis que M. J. Desnoyers est sur la brèche, depuis qu'il est la cheville ouvrière de nos travaux, et son zèle est resté aussi ardent que le premier jour. La Société de l'Histoire de France a tenu sa première séance le 27 juin 1833. Par conséquent, le 27 juin 1883, il y aura cinquante ans qu'elle est fondée et que M. J. Desnoyers en est le secrétaire. Un de nos collaborateurs les plus infatigables, M. Lalanne, a exprimé le désir qu'une publication spéciale conservât le souvenir d'une date aussi mémorable, et cette heureuse idée

a reçu un assentiment unanime. Qu'il me soit permis non pas de faire une proposition — j'empiéterais sur un domaine réservé à mon très savant successeur désigné — mais d'exprimer un simple vœu qui me paraît le complément naturel de l'idée émise par M. Lalanne : c'est qu'à la date indiquée plus haut, nous nous réunissions tous dans un banquet pour célébrer le cinquantenaire de la fondation de notre Société, pour fêter les noces d'or de notre cher et vénéré secrétaire, M. Jules Desnoyers.

Rapport sur les travaux de la Société de l'Histoire de France depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1880, jusqu'à ce jour, par M. J. Desnoyers, membre de l'Institut, secrétaire de la Société.

Messieurs,

En choisissant, chaque année, de nouveaux ouvrages pour des publications plus ou moins prochaines, votre Conseil administratif est trop souvent certain que des difficultés inévitables en retarderont quelquefois longtemps la mise au jour. Les études préparatoires, la recherche, le choix et la collation des manuscrits, les annotations historiques, biographiques et géographiques, et souvent des traductions ou des sommaires analytiques, destinés à en tenir lieu, sont autant de causes de lenteurs inévitables, dont il doit être tenu compte. Depuis son origine, la Société de l'Histoire de France a subi de tels retards; mais elle a successivement surmonté des difficultés, toujours regrettables. Vous verrez, par la liste qui terminera ce rapport, combien de publications variées, importantes à différents titres, sont commencées depuis plus ou moins longtemps, et se continuent lentement, mais régulièrement, chaque année.

Je dois vous rappeler d'abord, Messieurs, les caractères

divers des quatre volumes qui représentent l'exercice de 1880 et qui vous sont distribués depuis plusieurs mois. Nous avions espéré que les volumes de l'exercice suivant (celui de 1881) auraient aussi paru avant le jour de cette assemblée; vous apprécierez les motifs qui ont causé ce retard. Les quatre volumes terminés et distribués l'année dernière sont les suivants, selon l'ordre chronologique des sujets :

1° Le tome III des *Extraits des Auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, édités par M. Cougny;

2° Les *Gestes ou Actes des évêques de Cambrai au XIIe siècle,* édités par le R. P. bollandiste de Smedt;

3° Le tome X des *Œuvres de Brantôme*, par M. L. Lalanne ;

4° Le tome III et dernier des *Mémoires de Michel de La Huguerye*, par M. de Ruble.

Extraits des Auteurs grecs. — Les deux premiers volumes de cette importante collection, qui vous ont été distribués depuis plusieurs années, et le troisième volume, achevé ultérieurement, vous en ont assez fait connaître l'intérêt et l'utilité historiques pour qu'il ne soit pas nécessaire d'ajouter de nouveaux aperçus à l'opinion que vous vous êtes formée de cette sorte de bibliothèque grecque de l'histoire des Gaules. Vous y retrouvez les textes nombreux et authentiques rédigés par les géographes et les historiens les plus divers sur les origines, les migrations, les guerres, les coutumes des nations de différentes races qui ont peuplé, conquis et habité notre patrie aux époques successives de son histoire, et dont les nombreux vestiges (habitations, forteresses, campements et sépultures) sont étudiés, surtout depuis quelques années, avec tant de soins et de si importants résultats, par les archéologues. Ces récits et ces tableaux sont retracés par les écrivains grecs sous des influences et à des époques très diverses. Les deux principaux historiens, Josèphe et Plutarque, dont les extraits forment, en très grande partie, le troisième volume, quoique n'étant pas des plus anciens, n'en

ont pas moins conservé des narrations et des traditions importantes, beaucoup antérieures au siècle où ils ont vécu.

Un fragment d'Arien, omis dans le premier volume de la collection des *Historiens de la France* et publié à la fin du troisième volume du recueil de M. Cougny, donne sur la chasse et sur les chiens de race celtique des indications qu'il me semble intéressant de rapprocher du tableau de chasse et du sacrifice à Diane chasseresse figurés dans la précieuse mosaïque gallo-romaine de Lillebonne. Ce seul trait, rappelé presque au hasard entre beaucoup d'autres, indique combien d'informations et de rapprochements plus importants une étude attentive pourra signaler dans ce recueil.

Un rapport présenté récemment au Conseil par l'éditeur, M. Cougny, et appuyé de l'opinion conforme de M. Egger, commissaire responsable, a fait connaître que le complément indispensable des *Extraits des Historiens grecs relatifs à la Gaule* doit former, avec les traductions, un volume à très peu près complet. Il restera à publier les extraits des écrivains divers, spécialement des philosophes, orateurs, poètes, lexicographes, puis les inscriptions grecques relatives à la Gaule et les monnaies gauloises dont les légendes conservent les noms des chefs, des peuples ou des cités.

On pourrait y joindre quelques extraits de Procope, d'Agathias et d'autres chroniqueurs grecs concernant les Francs et autres tribus germaniques qui ont conquis la Gaule. Un tableau chronologique des événements dont elle fut le théâtre, et qui sont mentionnés par les écrivains grecs, serait encore plus indispensable et d'une grande utilité, en indiquant, pour chaque fait, les dates, avec renvois aux textes qui en présentent les témoignages.

Cette collection de textes grecs relatifs à la Gaule devra être d'autant plus favorablement accueillie, que la Société savante fondée en France, depuis quelques années, pour propager et éclairer les études de la langue et de la littérature helléniques, leur a redonné une nouvelle et puissante impulsion.

Le volume qui contient les *Actes inédits des évêques de*

Cambrai aux XIe et XIIe siècles, par le R. P. bollandiste de Smedt, était un des cinq ouvrages dont la publication avait été décidée en 1880, dans l'espoir, qui s'est réalisé, que la préparation, rapidement terminée, compenserait les retards d'autres projets de publications choisies depuis plus longtemps. Il se présentait, en effet, dans les conditions les plus favorables à une prompte mise au jour. Les recherches préparatoires, copie, collation, annotations du manuscrit original inédit, étaient déjà fort avancées lorsque M. L. Delisle, qui avait constaté l'existence à Anvers du manuscrit ainsi préparé et les premières études dont le texte avait été l'objet, en proposa au Conseil la publication. Ces prévisions se sont réalisées avec une régularité dont notre Société se féliciterait d'avoir de nouveaux exemples. Vous avez pu apprécier, Messieurs, le savoir consciencieux de l'éditeur et l'intérêt des renseignements nouveaux fournis par ces biographies épiscopales à l'histoire des rapports mutuels des autorités ecclésiastiques et municipales dans le nord de la France, aux XIe et XIIe siècles.

Les *Mémoires de Michel de La Huguerye*, restés inédits depuis l'époque de leur rédaction, vers la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, méritaient cependant de voir le jour, comme vous avez dû en juger par la lecture des trois volumes qui forment cet ouvrage, dont l'impression est actuellement terminée. M. le baron de Ruble, qui les a publiés pour notre Société, les a soigneusement édités et annotés avec sa connaissance parfaite de l'histoire du XVIe siècle, dont témoignent aussi une savante introduction et plusieurs de ses publications précédentes.

M. de Ruble a rappelé les noms de quelques érudits qui ont retrouvé d'autres fragments manuscrits de ces mémoires. Il a surtout rendu justice à M. le comte de Laubespin, membre de la Société de l'Histoire de France et descendant de la famille de Coligny, qui a recueilli de nombreux souvenirs historiques de cette illustre famille, et qui, le premier, avait reconnu le nom de l'auteur des *Mémoires*.

M. de Ruble a rassemblé, soit dans son introduction, soit

dans de nombreuses notes, tous les souvenirs propres à éclairer la biographie de l'auteur et éclaircir le double rôle que ce personnage, d'un rang médiocre, avait eu l'heureuse fortune de remplir successivement auprès des chefs les plus éminents des deux partis politiques et religieux de l'Europe pendant la seconde moitié du XVIe siècle, ce qui lui avait fourni les curieuses et délicates informations qu'il a rassemblées successivement dans ses notes et ses agendas biographiques, et qui, le rendant plus tard suspect aux deux partis, ont laissé en oubli ses révélations indiscrètes sur plusieurs personnages éminents.

Œuvres complètes de Brantôme. — Le dixième volume des *Œuvres de Brantôme*, que nous vous annoncions, l'an dernier, être sous presse déjà depuis longtemps, vous a été enfin distribué, après des retards entièrement indépendants de l'éditeur. Il dépasse, par l'intérêt des documents complémentaires qu'il renferme, l'espoir qu'en avaient conçu tous ceux qui connaissent l'excellente méthode de M. Lalanne et la variété de ses connaissances sur les divers éléments de l'histoire littéraire et politique du XVIe siècle. Depuis plusieurs années, la publication des Mémoires proprement dits était terminée avec le neuvième volume de l'ouvrage; mais l'œuvre de Brantôme n'était pas complète : il restait à rechercher et à publier ses autres écrits, intéressants à la fois pour la vie de l'auteur et pour l'histoire littéraire du XVIe siècle. Restaient aussi trois autres compléments d'une réelle importance : une biographie de l'auteur, devant former l'introduction de l'ouvrage; une table méthodique très développée, qui en faciliterait l'étude et qui en éclaircirait de nombreuses obscurités; et enfin un glossaire de la langue de Brantôme, compliquée par l'usage des dialectes provinciaux qui lui étaient familiers, et offrant une physionomie originale au milieu de toutes les vicissitudes et des nombreux emprunts étrangers que la langue française subissait au XVIe siècle. Trois de ces appendices ont déjà vu le jour et composent en grande partie le dixième volume, qui vous a été récemment distribué. Il contient, en effet, les fragments

littéraires de Brantôme les plus connus, les uns relatifs à l'histoire romaine, les autres consistant en biographies, en épitaphes des membres de sa famille, complétées par son testament, dont le caractère représente si bien l'originalité de l'auteur.

Les deux parties les plus neuves et les plus intéressantes de ce volume sont le Glossaire et une collection d'environ cent cinquante petites pièces de vers, jusqu'alors inédites, composées par Brantôme dans sa jeunesse, et, pour la plupart, adressées à de jeunes femmes de la cour de Catherine de Médicis. Ces poésies, en grande partie érotiques, avaient été recueillies par Brantôme lui-même en un volume contenant aussi de nombreux fragments des écrits de plusieurs poètes célèbres ses contemporains. Ce recueil, très longtemps ignoré ou méconnu, est devenu la propriété de M. le docteur Galy, conservateur du musée de Périgueux, qui a bien voulu en joindre un choix à l'édition de Brantôme publiée par la Société de l'Histoire de France, après avoir reproduit lui-même, dans un autre mémoire, le portrait le plus authentique de l'auteur, conservé dans la collection de M. B. Fillon, et une description du château de Richemont, construit par Brantôme lui-même et séjour habituel de la famille de Bourdeille. Mais le morceau capital, et le plus important, le plus vraiment original de ce dixième volume, est le Glossaire de la langue de Brantôme, cette langue qui semble refléter les divers souvenirs de sa vie agitée et de ses pérégrinations au milieu des sociétés française, italienne, espagnole, du XVIe siècle. Ce glossaire, dont je pus, avec l'agrément de M. Lalanne, vous communiquer quelques passages dans mon rapport de l'an dernier, est d'une grande importance littéraire[1]. Plus tard, il aura sans nul doute un équivalent, pour la langue française du XIVe siècle, dans le Glossaire de Froissart que M. Luce nous a fait espérer, et dont il a rassemblé déjà les nombreux éléments.

1. L'Académie française vient de reconnaître le mérite de ce glossaire en lui décernant un des prix de linguistique qu'elle distribue annuellement.

Deux volumes seront encore nécessaires pour compléter cette grande édition de Brantôme. Le onzième, dont la copie manuscrite est achevée et remise successivement à l'imprimerie de M. Lahure, se composera uniquement de la table alphabétique et analytique des matières, rédigée sur un plan nouveau et avec les plus grands développements. Le douzième comprendra l'introduction et diverses pièces fugitives.

Les publications qui, après la distribution de 1880, semblent pouvoir être le plus promptement terminées et représenter la souscription de l'année présente, sont :

1° Le tome II des *Établissements de saint Louis;*

2° Le tome II et dernier de la *Chronique de Le Févre de Saint-Remy;*

3° Le tome III et dernier des *Mémoires de Nicolas Goulas.*

Établissements de saint Louis. — Depuis plusieurs années, vous voyez, Messieurs, dans les procès-verbaux des séances du Conseil et dans mes rapports généraux, de très fréquentes mentions du monument de jurisprudence du XIIIe siècle célèbre sous le titre d'*Établissements de saint Louis.*

Après d'infatigables efforts pour en recueillir les textes divers, disséminés, au nombre de près de quarante, dans les bibliothèques publiques et particulières en Europe, après un choix comparatif très délicat pour en apprécier le caractère, les origines et les filiations, l'éditeur, qui a eu le rare courage d'en rassembler les nombreux éléments, M. P. Viollet, bibliothécaire-archiviste de l'École de droit, est enfin parvenu à fixer les incertitudes qu'il avait d'abord partagées avec les premiers et principaux éditeurs, Ducange et Laurière, et avec les savants commentateurs modernes. Il a reconnu et démontré que, malgré son titre primitif, ce célèbre document législatif n'émanait point officiellement et directement de saint Louis, mais de légistes et de commentateurs de jurisprudences locales, ses contemporains, qui avaient sur-

tout emprunté aux coutumes d'Orléans, d'Angers et de l'Ile-de-France, comme l'indique son titre primitif : les *Establissements le Roi de France selon l'usage de Paris et d'Orléans et de court de baronnie*, les principaux éléments de leur rédaction, en y ajoutant des emprunts faits au droit romain et à la jurisprudence canonique des décrétales, et que ce recueil, rédigé sous le règne et avec l'autorisation de saint Louis, très probablement en 1270 ou 1272, avait été transmis à la postérité sous un titre qui en a augmenté la valeur historique, tout en en dénaturant et obscurcissant un peu l'origine.

Le texte de ces coutumes ou de ces *Établissements*, comme on est convenu de les désigner conformément au titre des plus anciens manuscrits, publié de nouveau pour notre Société, est enfin complètement imprimé, avec une profusion de variantes empruntées à tous les manuscrits connus d'origines et d'époques diverses. Les difficultés typographiques et les difficultés de lecture, reconnues et quelquefois éclaircies par le commissaire responsable, M. Bordier, ont été surmontées, et ce volume vous sera très prochainement distribué. Vous y trouverez, Messieurs, dans le grand nombre des variantes, souvent empruntées à des rédactions provinciales, un texte intéressant au point de vue philologique presque autant qu'un monument législatif. Imprimé comme formant le premier volume de l'ouvrage, qui doit en comprendre trois, il ne sera cependant que le second du recueil. M. Viollet a désiré, et le Conseil le lui a concédé, que le premier volume, dont la copie manuscrite, à peu près complète, a été récemment remise à l'imprimerie, contînt une introduction très développée sur les sources des *Établissements* et une description analytique complète des manuscrits consultés et utilisés pour le texte publié dans le volume dont l'impression est achevée. Dans cette introduction, M. Viollet distingue, pour chaque livre et chaque chapitre, les emprunts faits à chacune des coutumes locales ; puis les éléments constitutifs des textes qui ont servi aux rédacteurs des *Établissements*, en constatant les influences du droit romain, du droit germanique et du droit

féodal de différentes contrées. Cette introduction avait déjà été lue par M. Viollet à l'Académie des inscriptions, qui en avait approuvé la sérieuse érudition. Des études nouvelles et quelques remarques de jurisconsultes éminents ont confirmé ou légèrement modifié, sur des questions d'une importance secondaire, les opinions de l'auteur.

Le troisième volume comprendra plusieurs textes originaux de coutumes d'Anjou, de Bretagne et de Champagne, auxquels les rédacteurs des *Établissements* ont aussi fait quelques emprunts, ainsi que les commentaires des deux anciens éditeurs, Ducange et Laurière, avec une table de concordance entre leur version et celle adoptée par M. Viollet. Un glossaire et une table générale compléteront le troisième et dernier volume d'un ouvrage qui, après les grandes difficultés surmontées pour la recherche, la constitution et la reproduction des textes, figurera très honorablement, dans l'histoire du droit français et de la langue au XIII[e] siècle, à côté des ouvrages concernant la jurisprudence du moyen âge les plus estimés, tels que ceux de Pardessus, de Beugnot, de Warnkœnig, de Klimrath et de nos savants contemporains, MM. Giraud, Laboulaye et de Rozière.

Chronique de Le Févre, seigneur de Saint-Remy, roi d'armes de la Toison d'or. — Le premier volume de cet ouvrage, qui doit en former deux, vous a été distribué depuis plusieurs années. Différentes causes ont retardé l'achèvement du second, dont le texte est totalement imprimé depuis plus d'un an. Il restait à le compléter par une introduction, par une notice sur l'auteur, mort en 1468, par la collation d'un texte ultérieurement découvert, par quelques autres fragments de chroniques contemporaines, par un examen comparatif des récits de l'auteur avec ceux de Monstrelet, qui présentent, sur beaucoup de points, une si grande analogie, et aussi avec ceux de G. Chastellain, de Mathieu d'Escouchy, de Jean de Wavrin, de Jacques du Clerc et autres chroniqueurs du XV[e] siècle, ses contemporains; enfin, par une table générale de l'ouvrage. Plusieurs motifs, parmi

lesquels figuraient malheureusement un deuil de famille et une longue maladie de l'éditeur, M. Morand, juge honoraire au tribunal civil de Boulogne, ont retardé cet achèvement, qui est en bonne voie depuis quelques mois. Déjà l'Appendice, comprenant la corrélation des deux textes de Saint-Remy et de Monstrelet, est imprimé. La notice biographique est terminée, et actuellement sous presse. Nous pouvons donc espérer la terminaison très prochaine du volume, l'auteur ayant surmonté les nombreuses difficultés qui l'ont si longtemps arrêté.

Mémoires de Nicolas Goulas. — Vous possédez, Messieurs, depuis plus de deux ans, les deux premiers volumes de ces mémoires, que M. Constant a publiés, en grande partie, d'après la copie de M. Monmerqué, collationnée avec le texte manuscrit autographe de la Bibliothèque nationale et avec celui de la bibliothèque impériale de Vienne, que le directeur de cet établissement a bien voulu communiquer à la Société de l'Histoire de France. Vous connaissez les détails intéressants et nouveaux que ces mémoires, jusqu'alors inédits, ajoutent aux nombreux documents sur la minorité de Louis XIV et sur la petite cour de Gaston d'Orléans à Blois. Témoin oculaire, quelquefois naïf et bavard, mais toujours véridique, Goulas continue, dans ce volume, pour les deux dernières années (1649 et 1650) de ses mémoires, le récit des événements politiques, des anecdotes de cour, et surtout des intrigues auxquelles Gaston d'Orléans prenait une part plus ou moins directe, et dont le récit occupe les deux premiers volumes. Le troisième, qui terminera l'ouvrage, et qui est intitulé : *De ce qui se passa jusqu'à la majorité du Roy, et de la cérémonie qui y fut faite.* Il est déjà imprimé aux trois quarts et sera complété par la table alphabétique et analytique et par une introduction, qui présentera, au moins en extraits, une première partie de l'un des deux manuscrits. Cette partie avait été supprimée dans le premier volume, ou du moins différée, parce qu'elle avait paru trop personnelle et trop exclusivement relative à la famille de l'auteur. L'éditeur, M. Constant, a consciencieusement indiqué les notes qui

avaient déjà été rédigées par M. Monmerqué pour l'édition qu'il projetait; mais il en a ajouté quelques autres non moins instructives, toujours d'accord avec son commissaire responsable, M. de Chantérac.

Après vous avoir exposé, Messieurs, les progrès des éditions anciennement commencées et lentement continuées, je dois vous rappeler d'autres projets ultérieurement agréés.

Vous n'avez pas oublié que, vers la fin de l'année 1879, votre Conseil, désirant compenser, par des choix de nouveaux ouvrages, les retards apportés à la publication de quelques autres depuis longtemps autorisés et commencés, accueillit favorablement cinq projets de publications, différentes d'époque et de caractère, et toutes intéressantes à divers titres. Il me suffit de vous en rappeler sommairement les titres et de vous indiquer les progrès accomplis dans leur publication ou dans les études préparatoires. Un seul, les *Actes des évêques de Cambrai aux XIe et XIIe siècles,* a été rapidement terminé et vous a été distribué depuis près d'un an, ainsi que je vous l'ai rappelé.

Les *Œuvres de Sidoine Apollinaire*, si importantes, sous tant de rapports, pour l'histoire de la Gaule au ve siècle, ne sont pas encore en état d'être mises sous presse. Le travail préparatoire, qui, pour la partie philologique et pour les collations des principaux manuscrits, était déjà fort avancé, ne paraît pas avoir fait depuis de notables progrès. L'éditeur, M. Châtelain, projetait de nouvelles collations de manuscrits, qui ne sont point encore complétées.

La *Chronique d'Auxerre au XIIe siècle*, par Robert Abolant, est en très bonne voie de préparation. L'éditeur, M. Auguste Molinier, attaché à la bibliothèque Mazarine et bien connu par son utile collaboration à la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc,* a terminé la collation du manuscrit d'Auxerre, en partie autographe, en partie revu par l'auteur, et qui doit être la base de la publication. Il collationne actuellement les deux manuscrits de la bibliothèque

de la Faculté de médecine de Montpellier, provenant de l'ancienne et précieuse collection des Pithou. L'un, qui a appartenu à l'abbaye de Montigny, a été copié sur celui d'Auxerre jusqu'en 1199, et présente une rédaction assez différente en certains points; le second renferme le texte complet de la récente rédaction, celle qui s'étend jusqu'en 1211, et qui comprend la continuation de Hugues d'Auxerre.

Il resterait encore à collationner le manuscrit du fonds de la reine Christine, de la bibliothèque du Vatican, qui provient de Petau et a servi à l'édition originale de Camusat. D'autres manuscrits existent aussi dans les bibliothèques de Trèves et de Stuttgart. Le complément de ces travaux préparatoires ne permet pas à M. Molinier d'espérer en terminer la copie avant la fin de cette année.

Les *Chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton*, écrites durant la première moitié du XIIIe siècle, et formant, comme vous savez, les plus solides bases de l'histoire du règne de Philippe-Auguste, ont été pour l'éditeur, M. François Delaborde, archiviste et ancien élève de l'École française de Rome, l'objet de travaux préparatoires, qui sont fort avancés. Déjà la copie complète du premier de ces deux chroniqueurs (Rigord), collationnée sur les deux manuscrits connus et éclaircie par de nombreuses annotations, a été déposée par l'éditeur dans la dernière séance du Conseil et remise sans retard à l'imprimerie, après la revision du commissaire responsable, M. L. Delisle. La chronique en prose de Guillaume le Breton a déjà fourni récemment à M. Fr. Delaborde le sujet d'un mémoire publié dans la Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome. L'éditeur y distingue, avec une grande précision, les emprunts faits par Guillaume à Rigord et la partie originale développée un peu plus tard par lui-même dans sa chronique latine versifiée, bien connue sous le nom de *Philippide*. Ces écrits de Guillaume devant composer en très grande partie le second volume, dont le premier peut être mis sous presse presque immédiatement, nous avons la certitude d'une régulière et rapide publication.

Le cinquième des ouvrages admis par le Conseil vers le commencement de l'année dernière comprend les *Mémoires et Lettres du maréchal de Villars*. M. le marquis de Vogüé, membre de l'Académie des inscriptions et possesseur, par héritage de famille, de tous ces précieux manuscrits, dont il veut bien publier une grande partie pour la Société de l'Histoire de France, fait transcrire, depuis plusieurs mois, sur les manuscrits originaux, une partie des *Mémoires*. La copie, devant former un premier volume, est presque terminée et comprendra la première période de la vie de Villars, la période diplomatique jusqu'à son retour de Vienne, en 1701. La publication distincte des *Lettres originales* n'aura très probablement lieu qu'après celle des *Mémoires* et présentera plus de difficultés, en raison du choix à faire dans une collection de plusieurs milliers de pièces originales et des annotations nécessaires pour en éclaircir les sujets. Une publication récente, par M. de Vogüé, de quelques lettres de Villars à Mme de Maintenon, fait prévoir le vif intérêt qu'offrira cette correspondance, presque entièrement inédite, avec les personnages les plus éminents de la cour de Louis XIV et de la Régence.

Je ne puis omettre de vous rappeler, Messieurs, deux grandes publications dont il est souvent question dans nos séances, et qui, sous des points de vue très différents, ont préoccupé votre Conseil. Je veux parler des *Chroniques de Froissart,* que vous seriez surpris de ne pas voir figurer dans un compte-rendu annuel des travaux de notre Société, et qui, depuis si longtemps, ont exigé de leur savant éditeur, M. Luce, aujourd'hui notre président, tant de recherches de la plus consciencieuse érudition. Je ne puis aussi ne pas mentionner les *Lettres de Louis XI*, dont la publication fut projetée, il y a bien des années, dans des circonstances et par de premiers éditeurs dont les travaux ne semblaient pas devoir entraîner, par de tristes et divers motifs, une si lente et si laborieuse réalisation.

Plus les *Chroniques de Froissart* sont importantes pour l'histoire de France au XIVe siècle, sous le triple point de vue des événements historiques, des mœurs des derniers temps de

la féodalité et des personnages les plus célèbres des cours et des armées de l'Europe pendant cette période, plus les premières parties de cette importante publication, riche déjà de sept volumes, ont répondu aux espérances, ou plutôt à la certitude que faisaient prévoir l'expérience littéraire et les connaissances historiques de leur savant éditeur, et plus est grande l'impatience des lecteurs et de notre Société. La méthode suivie par M. Luce, qui ne veut pas laisser un seul fait important sans commentaire, un seul personnage éminent sans élucider sa biographie par des sommaires analytiques et par de nombreuses annotations, une seule des nombreuses erreurs de Froissart sans la rectifier, a occasionné ces retards, que notre savant président regrette autant que personne. Nous pouvons toutefois, en son nom et au nom de votre Conseil, auquel il en a donné récemment l'assurance, vous faire espérer qu'un huitième volume de *Froissart* sera mis sous presse avant la fin de cette année, et que la suite de l'ouvrage se poursuivra avec toute la régularité possible pour un si grand travail.

Nous voudrions pouvoir vous donner, Messieurs, la même certitude pour les *Lettres de Louis XI;* mais les nombreux et différents motifs qui retardent le commencement de cette publication dépendent malheureusement de trop de circonstances étrangères au bon vouloir et au zèle des deux éditeurs, MM. Vaesen et Étienne Charavay, et aux bienveillants et utiles conseils de leur savant commissaire responsable, M. J. Quicherat, pour que nous puissions vous donner la certitude d'un commencement prochain d'exécution. Le Conseil a cependant l'espérance de voir, sans de trop longs retards, la mise sous presse par M. Charavay d'un volume qui correspondrait à la première période de la vie de Louis XI, alors qu'il n'était encore que dauphin. De nombreuses archives de France, d'Italie, de Belgique et d'Espagne ont été fructueusement explorées par l'éditeur, et les résultats de ces recherches pourront donner lieu à un premier volume, qui serait plus tard complété par les découvertes et les informations auxquelles les études de M. Vaesen donneront certainement lieu.

Après vous avoir indiqué, Messieurs, les anciens projets de publications et leurs progrès plus ou moins lents, je dois vous faire connaître deux projets nouvellement admis, et dont le Conseil espère une rapide réalisation. Je veux parler d'une *Chronique française inédite du XIVe siècle,* rédigée par un clerc anonyme normand dont le nom n'a pas encore été reconnu, mais qui, attaché à l'un des chefs de l'armée dans la Guyenne et le Languedoc, et témoin oculaire d'une grande partie des événements qu'il raconte, de 1328 à 1370, pendant la première période de la guerre de Cent ans, présente souvent un contrôle utile de plusieurs récits de Froissart, surtout pour les opérations militaires.

Le manuscrit original de cette chronique, conservé à la Bibliothèque nationale, avait été signalé par M. L. Delisle, qui en avait fait une copie; elle a été par lui obligeamment communiquée à M. Émile Molinier, attaché au musée du Louvre, qui en sera éditeur, avec la collaboration de son frère, attaché à la bibliothèque Mazarine, et qui est déjà chargé de l'édition de la *Chronique d'Auxerre*.

Un second manuscrit, qui existe dans la bibliothèque municipale de Toulouse, a été collationné par les éditeurs avec le manuscrit de Paris. Leur plan, conforme à celui adopté par M. Luce pour *Froissart,* consiste à éclaircir et analyser les récits de l'auteur par des sommaires analytiques. L'impression de ce volume, qui ne formera pas plus d'une quinzaine de feuilles, est commencée; le texte sera complété par l'introduction, par les tables, par quelques documents accessoires, et il fera partie d'une des plus prochaines distributions. Plusieurs autres chroniques normandes, rédigées en latin aux XIVe et XVe siècles, ont été plus anciennement signalées, éditées ou analysées, surtout pour l'une d'elles, par M. Chéruel, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie;* mais elles sont plus directement intéressantes pour l'histoire de Normandie, et elles ont toutes été rédigées en latin.

Le second projet de publication, récemment admis par votre Conseil d'administration, et que je dois aussi vous faire connaître, est celui des *Mémoires inédits d'Ézéchiel*

Spanheim sur la cour de Louis XIV et sur l'état de la France pendant les dernières années du XVIIe siècle.

Le manuscrit de ces mémoires, en partie autographe, en partie corrigé et annoté par l'auteur, a paru offrir une très réelle importance. Il appartient à M. Schefer, administrateur de l'École des langues orientales vivantes, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société de l'Histoire de France[1]. M. Schefer a bien voulu en confier la publication à notre Société et en être lui-même l'éditeur. Il a pour commissaire responsable M. de Boislisle, si complètement familiarisé avec l'histoire du XVIIe siècle par ses nombreux travaux, et plus spécialement par ses recherches pour une nouvelle édition des *Mémoires de Saint-Simon.*

Ézéchiel Spanheim, né à Genève en 1629 et mort à Londres en 1710, est bien moins connu par ses travaux d'histoire politique et par ses fonctions diplomatiques auprès de plusieurs cours d'Europe, que par son érudition profonde et variée, par ses ouvrages de numismatique et d'archéologie, dont les principaux sont le célèbre traité *De præstantia et usu numismatum antiquorum,* dont il y a eu trois éditions, et sa traduction française du texte grec des *Césars de l'empereur Julien.* Il composa aussi quelques dissertations de polémique théologique, publiées soit à Genève, soit à Leyde, mais qui n'ont laissé de traces que dans l'histoire ecclésiastique, après les travaux beaucoup plus importants de son père. Les bibliothèques de Spanheim, achetées par le roi de Prusse et conservées à Berlin, renferment peut-être d'autres fragments manuscrits des rapports officiels adressés par Spanheim aux électeurs et au roi de Prusse, relations dont il est fait mention dans celle de 1690.

1. Ce manuscrit avait d'abord appartenu à M. Gaullieur, de Genève, qui en avait projeté la publication, non effectuée, et qui le fit connaître dans l'*Athenæum français* de 1856, où il en publia de très courts fragments, surtout un portrait de Racine, reproduit plus tard dans la grande édition des *Œuvres de Racine*, qui fait partie de la Collection des Grands écrivains dirigée par M. Ad. Regnier.

Spanheim avait cependant publié, dès 1657, un discours sur le *Palatinat et sur la dignité électorale contre les prétentions du duc de Bavière au vicariat de l'Empire*. Il était alors, à Heidelberg, gouverneur du fils de l'électeur palatin Charles-Louis, et fut chargé par celui-ci d'abord, puis par l'électeur de Brandebourg, d'importantes fonctions diplomatiques auprès de différentes cours d'Europe, surtout en Hollande, en France et en Angleterre, après un premier voyage à Rome, qu'il avait visitée sans fonctions officielles authentiques. Il avait eu souvent pour mission de défendre les droits et privilèges des électeurs protestants contre les électeurs catholiques, ayant toujours profité de ses fonctions diplomatiques pour protéger ses coreligionnaires de la Réforme contre les persécutions dont ils furent les victimes, surtout en France, par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Spanheim était d'abord représentant de l'électeur palatin, puis simultanément, et enfin uniquement de l'électeur de Brandebourg, qui devint plus tard roi de Prusse.

C'est pendant l'une de ses plus longues et plus importantes fonctions diplomatiques en France, de 1680 à 1689, que Spanheim recueillit de nombreuses observations sur la cour de Louis XIV, sur sa personne, sur sa vie, sur sa politique, sur ses maîtresses, sur ses favoris, sur la famille royale, sur les personnages politiques les plus éminents et les plus illustres du temps, sur tous les ministres, et toujours dans leurs rapports avec Louis XIV, et sur l'administration publique du royaume. Il en rédigea le récit en 1690, à la fin de cette seconde mission, et après qu'il eut quitté la France, ainsi qu'il a pris soin de l'inscrire deux fois de sa main en tête des deux principales parties des mémoires sous ce titre : *Relation de la cour de France faite au commencement de l'année* 1690 (1re partie) ; et plus loin : *Seconde partie de la Relation de la cour de France, achevée sur la fin d'avril* 1690.

Indépendamment de ces deux dates, on en voit quelques autres indiquées dans le cours du récit, et qui précisent bien l'intervalle de temps pendant lequel Spanheim recueillit et

consigna par écrit ses observations et ses notes, les unes durant ses précédentes missions en 1666 et 1668, les autres dans sa dernière mission en France, de 1697 à 1702.

D'autres portions de ces mémoires ont été évidemment rédigées à différentes époques, et la principale partie, sinon la totalité, paraît avoir eu pour destination un rapport officiel sur la cour de Louis XIV à l'électeur de Brandebourg, devenu roi de Prusse, quoique cette destination ne soit pas indiquée dans les mémoires; mais elle est beaucoup plus probable que la présomption émise par M. Gaullieur, que Spanheim avait recueilli et rédigé ces notes pour l'instruction de ses neveux. Ce ne sont pas, en effet, des appréciations de personnes et d'événements rédigées au point de vue d'un observateur qui veut devenir historien plus tard, à la manière de Saint-Simon; ce sont des comptes-rendus politiques et quasi officiels, des informations sur la valeur des hommes politiques, sur les ressources financières et militaires à utiliser dans le cas de guerre imminente.

On peut y reconnaître deux périodes et deux modes de rédaction, indépendamment des dates précisées en tête de l'une des deux parties.

Dans une des rédactions, la plus récente, qui ne consiste qu'en une sorte de *memento* analytique, destiné sans doute à une composition ultérieure plus développée, en sommaires et en listes de personnes, avec des notes biographiques très succinctes, Spanheim indique par des signes variés les *qualités bonnes* et *mauvaises* de chacun des personnages. Ces indications, reportées aux individus, sont souvent très piquantes par leur sincérité et leur naïveté. C'est ainsi qu'on voit, entre autres, dans la liste des qualités mauvaises, les mentions suivantes : « A qui on ne fait pas d'atten-
« tion, — brutal, — mauvaise conduite, — peu brave, —
« extrêmement avare, — haï à la cour, — ennemi des
« jésuites, — emporté, — étourdi, — dont les femmes sont
« les maîtresses, — qui aime les femmes, — fastueux, —
« méprisé, — qui aime le vin, etc. » La liste des bonnes qualités est plus restreinte. On y voit, entre autres : « Brave

« homme, — beaucoup d'esprit, — de bonne extraction,
« — dévot, — estimé de tout le monde, — estimé du roi, —
« fin et adroit, — grave, — honnête homme, — riche, etc. »

Quelques-unes des qualités données comme bonnes sont assez étranges.

Si l'on rapporte ces indications aux individualités, on voit longuement développés les caractères que Spanheim avait remarqués et probablement notés pour une rédaction future.

Les biographies de tous les personnages, importants à différents titres, de la famille royale, de la cour, du gouvernement, de l'administration politique, civile, militaire et financière de la France, à l'époque du séjour de Spanheim, sont très méthodiquement développées, parfois très piquantes, et généralement impartiales, quoique souvent sévères. On peut surtout remarquer les portraits des ministres Colbert, Le Tellier, Louvois, de Croissy, de Seignelay, etc. Ces portraits et ces narrations biographiques, tracés par un observateur attentif, seront très intéressants à comparer aux autres récits contemporains, et particulièrement à ceux laissés par Saint-Simon, généralement plus passionné et plus individuel, mais dont le style est supérieur à celui de Spanheim. Celui-ci, sauf quelques tournures un peu vulgaires et sans apprêt, ainsi qu'on le lui a quelquefois reproché, même pour ses travaux archéologiques, conserve cependant la physionomie des bons écrits du XVIIe siècle. Quand il fait usage d'expressions ou de tournures de phrases moins littéraires, il prend soin de s'en excuser ainsi : « Comme on parle, « comme on appelle en France. »

Entre une foule d'autres renseignements d'un intérêt plus général, on remarque celui-ci, qui rappelle que le dévouement de Spanheim à ses fonctions diplomatiques ne lui faisait point oublier ses goûts pour la numismatique et l'archéologie. Déjà, à Rome, dans une de ses premières missions, il avait fait partie des associations d'antiquaires que la reine de Suède, Christine, avait formées ou encouragées. Il raconte, dans le récit de son séjour en France, qu'il fut admis dans plusieurs réunions d'antiquaires qui commençaient à se former à Paris

pendant le XVIIe siècle, d'abord chez le duc d'Aumont, où chaque membre de cette Société devait illustrer la vie d'un empereur romain par les médailles. Spanheim dit que ce grand dessein, auquel il avait pris une sérieuse part, et qui lui fournit sans doute les éléments d'un de ses ouvrages de numismatique, est resté imparfait, mais que les réunions savantes se sont continuées chez le président Bignon.

Spanheim raconte aussi que le père la Chaize avait le goût de la numismatique. Il l'attirait chez lui, disait-il, pour étudier ses collections. Spanheim ajoute que le célèbre confesseur de Louis XIV avait promis un évêché à un ecclésiastique qu'il lui avait recommandé pour l'obtention d'un bénéfice vacant, s'il pouvait déterminer son protecteur à se convertir au catholicisme.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette publication projetée, ne voulant, en aucune sorte, effleurer l'intérêt que vous causera certainement la lecture des mémoires de Spanheim, dont la publication sera un véritable service rendu par le possesseur du manuscrit, M. Schefer, aux études historiques et à notre Société.

Ce rapport sur les travaux de la Société depuis notre dernière assemblée générale serait incomplet, si je ne vous rappelais, Messieurs, plusieurs documents intéressants publiés par M. de Boislisle dans l'*Annuaire-Bulletin*, dont il a la direction et où il insère aussi de nombreuses et utiles indications bibliographiques. Des deux articles publiés en 1880, l'un a pour sujet l'*Inventaire, fait en* 1474, *des bijoux, vêtements, manuscrits et objets précieux appartenant à la comtesse de Montpensier*, d'après le document original conservé dans le chartrier de Thouars et communiqué par son possesseur, M. le duc de la Trémoïlle. La première partie de cet inventaire contient l'indication, très utile pour l'histoire du costume et des arts, d'objets de toilette à l'usage de la comtesse et mentionnés déjà, pour la plupart, dans d'autres inventaires analogues du XVe siècle; mais la partie la plus intéressante

est l'énumération de plus de deux cents manuscrits représentant par leur variété et leur caractère les plus riches collections privées de manuscrits du moyen âge. Ils paraissent, pour la plupart, identiques à ceux d'une autre collection formée par Suzanne de Bourbon au château d'Aigueperse, et dont on possède déjà des catalogues.

L'autre article continue la notice biographique et historique sur *Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire,* dont deux premières parties avaient été publiées précédemment.

Le Conseil auquel vous confiez, Messieurs, le choix et la surveillance de vos publications, avait espéré, ainsi que je vous le disais en commençant ce rapport, que plusieurs des volumes attribués à l'exercice de l'année 1881 vous seraient distribués avant cette Assemblée générale. S'il regrette vivement de n'y être point parvenu, il n'a rien négligé pour y réussir : tels que des rappels fréquents aux éditeurs d'ouvrages depuis longtemps choisis ; l'activité intelligente et infatigable de notre principal imprimeur M. Daupeley-Gouverneur ; l'adjonction aux ouvrages de longue haleine de publications d'une moindre étendue assurant un plus prompt achèvement ; le choix d'éditeurs plus spécialement et depuis plus longtemps occupés des études préparatoires nécessaires à la bonne et rapide exécution des ouvrages dont la publication leur était confiée. Toutes ces prudentes précautions n'ont cependant pas encore produit les résultats espérés. L'ensemble des volumes devant former ou compléter les éditions choisies, et, pour la plupart, commencées depuis plusieurs années, s'élève à un nombre qu'on ne présumerait pas, si l'on n'en constatait pas le détail, comme il est indiqué dans le tableau suivant que je soumets à votre appréciation. Cette liste présente, pour quatorze ouvrages, un total de trente-cinq volumes, dont la publication, autorisée souvent depuis plusieurs années, n'est point encore achevée, sans qu'il y ait de reproches à adresser aux éditeurs qui veulent bien prêter à la Société les efforts de leur savoir, de leur expérience et de leur dévouement.

1. *Extraits des Auteurs grecs* concernant *la Géographie* et l'*Histoire des Gaules*. — 3 vol. publiés, 2 vol. en préparation.

2. *Œuvres de Sidoine Apollinaire*. — 2 vol. au moins, en préparation.

3. *Chroniques de Rigord* et de *Guillaume le Breton* — 2 vol. au moins, dont un sous presse.

4. *Établissements de saint Louis*. — 3 vol., dont 1 vol. publié, 1 sous presse et 1 en préparation.

5. *Chronique d'Auxerre*, par Abolant. — 2 vol. au moins, en préparation.

6. *Chroniques de Froissart*. — 7 vol. publiés; 7 vol. en préparation.

7. *Chronique française du XIVe siècle*, par un clerc normand. — 1 vol. sous presse.

8. *Lettres missives de Louis XI*. — 3 vol. au moins, en préparation.

9. *Œuvres complètes de Brantôme*. — 10 vol. publiés; 2 vol. en préparation.

10. *Chroniques de Lefèvre de Saint-Remy*. — 1 vol. publié; 1 vol. sous presse.

11. *Mémoires de Nicolas Goulas*. — 2 vol. publiés; 1 vol. sous presse.

12. *Mémoires de Villars*. — 4 vol. en préparation.

13. *Lettres de Villars*. — 2 vol. en préparation.

14. *Mémoires de Spanheim*. — 1 vol. sous presse.

Ces quatorze ouvrages, non encore terminés, doivent former au moins cinquante-deux volumes, sur lesquels il en reste trente-trois à publier.

Lorsque la Société de l'Histoire de France aura terminé ces nombreuses et diverses publications, sans renoncer à en ajouter successivement d'autres, mais avec une prudente réserve et après avoir liquidé, pour ainsi dire, une partie des dettes arriérées, elle pourra se féliciter d'avoir dignement répondu aux intentions de ses illustres et dévoués fondateurs; mais elle sera bien loin encore d'avoir accompli sa tâche et atteint le but qu'ils s'étaient proposé, il y a près de cinquante ans. Les sources historiques sont inépuisables, tant

il est possible et nécessaire d'étudier, sous leurs aspects multiples, les éléments divers de la vie intellectuelle et politique des nations. Bornons-nous à rappeler les principales et plus importantes publications : celles de l'Académie des inscriptions, bases solides de tant d'autres études analogues, — celles du Comité ministériel des travaux historiques, quoiqu'il n'embrasse que les documents inédits, dont le nombre et la diversité peuvent et doivent s'accroître indéfiniment, mais aussi avec une prudente et prévoyante réserve, — les catalogues descriptifs et analytiques des trésors de documents que possède notre grande Bibliothèque nationale, qui nous donne aujourd'hui une confraternelle hospitalité, — les publications de l'administration des Archives nationales, qui nous rend aussi le même service pour nos réunions mensuelles, — la Commission formée par l'administration municipale de la ville de Paris, qui a déjà publié de nombreux et importants ouvrages concernant Paris sous les différents points de vue de son histoire civile, politique, littéraire et industrielle, — l'association plus récente, mais qui ne sera pas moins féconde, formée pour la publication des anciens textes français, — celle dont le but est de mettre au jour des documents concernant l'histoire de l'Orient latin, — les nombreuses associations provinciales qui, depuis quelques années, ajoutent aux travaux personnels de leurs membres, souvent avec le concours des administrations municipales, d'intéressantes publications de documents originaux trop longtemps oubliés dans les archives départementales et municipales, — les inventaires descriptifs de ces mêmes archives, édités officiellement, aux frais de l'État, par leurs conservateurs, — les cours et les savantes publications de l'École des chartes, dont plusieurs élèves distingués donnent à la Société de l'Histoire de France le concours de leur dévouement et de leur instruction puisée dans les excellentes leçons de leurs professeurs, qui font aussi profiter notre Société de leur savante coopération. L'étude de toutes ces sources, aussi variées qu'instructives, ne modifiera sans doute pas la marche progressive de la société moderne, par une expérience qui reste plutôt à l'état de théorie, dans

les documents, qu'elle ne pénètre, comme exemples utiles, dans la vie publique; mais elle fournira de sérieux éléments d'appréciation des événements qui, sous des aspects et des noms divers, se reproduisent, presque toujours les mêmes, dans la vie politique des nations.

Rapport de MM. les censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1880.

Messieurs,

Des pièces et comptes présentés par le trésorier et le Comité des fonds de votre Société, il résulte que votre situation financière au 31 décembre 1880 peut s'établir comme suit :

Recettes.

La recette prévue au budget de 1880 était de	38,455fr.80 c.
La recette effectuée a été de	34,680 05
Différence en moins . . .	3,775 75

Sur l'ensemble des recettes, les cotisations ont produit :

Savoir, 566 cotisations pour 1880 . .	16,980fr.»» c.
— 41 cotisations arriérées. . .	1,230 »»
Total	18,210 »»

La vente des livres au public a produit 3,019 fr. 50 c., c'est-à-dire 2,150 fr. de moins que l'année précédente, et 980 fr. 50 de moins que les prévisions.

Le chiffre des achats du ministère de l'Instruction publique et des bibliothèques de l'État est resté le même qu'en 1879, soit 1,518 fr.

Les intérêts des capitaux déposés en compte courant ont atteint 54 fr. 75.

Les recouvrements réalisés sur les cotisations de l'exercice

sont de 2,520 fr. inférieurs aux prévisions, et les encaissements sur les cotisations arriérées sont aussi inférieurs de 270 fr. aux recettes présumées.

En somme, l'écart entre les recettes présumées et les recettes encaissées présente une différence en moins sur les encaissements de 3,775 fr. 75 c.

Dépenses.

La dépense totale a été de	30,300fr.	50 c.
Savoir : Frais d'impression de 6 volumes	22,679	»»
Honoraires pour cinq volumes . . .	3,125	»»
Frais de poste pour l'*Annuaire-Bulletin*	25	»»
Indemnité au trésorier, au secrétaire, et frais de rédaction de l'*Annuaire-Bulletin*	900	»»
Traitement de l'agent	1,200	»»
Impressions diverses	250	55
Frais de librairie	1,351	65
Frais divers	769	30
Total égal	30,300	50

Les dépenses prévues au budget étaient de 32,350 fr. La différence en moins est de 2,049 fr. 50.

La situation financière au 31 décembre 1880 peut donc se résumer ainsi :

Recettes réalisées	35,380fr.	05 c.
Dépenses effectuées.	30,300	50
Excédent en caisse.	5,079	55

Le total des membres de la Société, qui était, au 1er janvier 1880, de 705, est descendu, au 1er janvier 1881, à 687.

Les écritures qui établissent les chiffres ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1880.

LE TELLIER DELAFOSSE. MORANVILLÉ, rapporteur.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

41. — BRUNETIÈRE (F.). Études critiques sur l'histoire de la littérature française. La Littérature française du moyen âge; Pascal; Mme de Sévigné; Molière; Racine, etc. In-18 jésus, VI-383 p. Paris, Hachette et Ce.

42. — DELAHANTE (Adrien). Une famille de finance au XVIIIe siècle; mémoires, correspondances et papiers de famille réunis et mis en ordre. 2 vol. in-8, 502-562 p. et 21 photogravures. Paris, Hetzel et Ce.

Cette curieuse publication n'était originairement destinée qu'à une publicité fort restreinte; les amis de l'histoire se félicitent que l'auteur ait bien voulu l'éditer de nouveau à leur usage, et, par l'accueil qu'ils ont fait aux deux volumes, non seulement pour les documents dont l'un et l'autre se composent, mais aussi pour le caractère franc, simple et absolument impersonnel de cette « œuvre de bonne foi », ils lui ont déjà manifesté de toutes parts leur vive gratitude.

La publication se compose des papiers de quatre ou cinq générations d'une famille qui, depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, n'a cessé de s'élever dans la société financière et d'y gagner, par le labeur constant et fécond de tous ses membres, un rang de plus en plus honorable. Ces papiers ne se prêtaient guère à une reproduction intégrale et textuelle : celui des représentants actuels du nom qui s'est chargé de les réunir et de les publier, a donc dû se borner tantôt à des extraits, tantôt même à de simples analyses, et il s'est montré très sobre partout où, de simple éditeur devenant historien, force lui était de présenter les personnages ou de relier les épisodes entre eux.

Le premier volume contient des notices sur l'abbé Pierre Delahante, chanoine de Soissons (1664-1723), sur son frère, Adrien Delahante, directeur des fermes de l'apanage du duc d'Orléans (1673-1737), et sur les deux fils de ce dernier, l'un maître des eaux et forêts du duché de Valois (1714-1792), l'autre fermier général du roi (1717-1792). Leur famille était originaire de Damery, en Soissonnais. Les notices, dont les éléments sont tirés des archives de la maison patrimoniale, renferment presque toutes des

détails intéressants sur l'administration de l'apanage du duc d'Orléans, sur la vie intérieure et le ménage des fondateurs de cette dynastie financière, ou sur l'existence des bourgeois d'une petite ville de province; mais c'est à la biographie beaucoup plus complète du fermier général que le lecteur s'arrête volontiers, car il y trouve nombre de renseignements et d'informations de première main qui manquaient jusqu'à présent. A part l'étude de M. Alfred Lemoine sur les fermiers généraux et quelques pages des *Mémoires de Mollien,* nous ne possédions guère que des articles techniques et des livres spéciaux, où l'on eût cherché en vain, cela se conçoit aisément, le caractère et la physionomie des personnages qui, sous le titre d'intéressés aux fermes générales du roi, faisaient mouvoir l'immense mécanisme des impositions indirectes et des douanes. Aussi l'auteur a-t-il jugé bon (et l'on ne saurait que l'en approuver) de réunir en tête de la biographie de son grand-oncle, Jacques Delahante, les notions préliminaires les plus indispensables. Il l'a fait en homme expert dans les questions administratives, et son exposé se recommande par beaucoup de netteté et de précision. On y relève ce mot bien significatif, recueilli jadis de la bouche d'un ancien employé de la Ferme : « Je ne crois pas que les fermiers généraux aient jamais été des voleurs ; mais ce que je puis affirmer, c'est qu'ils ont toujours été indignement volés. » On y voit aussi, comme d'ailleurs dans les *Mémoires de Mollien,* ce qu'il faut penser de la légende qui représente la Ferme comme une « réunion d'épicuriens, de pachas, de proconsuls pressurant le peuple pour satisfaire leur insatiable cupidité, » et, dans la liste des noms ainsi réhabilités, nous trouvons avec plaisir nombre de familles ou célèbres ou respectées. Tous ces détails instructifs se représentent, avec un intérêt nouveau, dans le second volume, qui est entièrement rempli par l'abrégé des mémoires d'Étienne-Marie Delahante, fermier général adjoint (1743-1829) et grand-père de l'éditeur. Ces mémoires sont écrits en forme de simple *memento,* sans autre prétention que de conserver le souvenir des faits : par conséquent, ils fourmillent de détails exacts, éminemment instructifs. Éducation au collège des Grassins, complétée par un séjour chez le procureur, puis chez le maître à écrire ; apprentissage à l'hôtel des Fermes, sous la direction de l'oncle qui était fermier général ; séjour d'un an à la direction de Coutances ; promotion au titre d'inspecteur-contrôleur général dans le même département, puis aux halles de Paris : telles furent les premières étapes du jeune financier avant d'entrer dans l'administration centrale comme chef de bureau, puis comme fermier général en survivance adjoint à son oncle. Il se trouvait dans cette dernière position lorsque sa ferme fut supprimée et liquidée, et il n'échappa au sort commun des membres de la compagnie, c'est-à-dire à l'échafaud, que grâce

à un décret rendu fort opportunément pour les adjoints, lorsqu'ils étaient déjà sur les bancs du tribunal, et quelques heures à peine avant que la sentence de mort fût prononcée contre Lavoisier et vingt-sept fermiers titulaires, ses collègues.

43. — FROISSART (J.). Les Chroniques de J. Froissart. Édition abrégée, avec texte rapproché du français moderne, par Mme de Witt, née Guizot. Ouvrage contenant 11 planches en chromolithographie, 12 lettres et titres imprimés en couleur, 2 cartes, 33 grandes compositions tirées en noir et 252 gravures d'après les monuments et les manuscrits de l'époque. Gr. in-8, 844 p. Paris, Hachette et Ce.

Comme Villehardouin et comme Joinville, Froissart devait être mis à la portée d'un grand nombre de lecteurs que les difficultés de la langue du XVe siècle, et parfois aussi les longueurs du récit ou les digressions peuvent rebuter. C'est donc une œuvre excellente de vulgarisation que Mme de Witt et ses éditeurs ont entreprise, et, des deux côtés, rien n'a été épargné pour que les résultats fussent dignes du grand chroniqueur. Réduit à des proportions encore très respectables et rendu intelligible pour tous, le texte n'en conserve pas moins une partie de ses allures originelles et de son charme naturel. Quant à l'illustration du volume, on peut dire que, chaque année, ce grand art de nos éditeurs modernes fait quelque progrès nouveau. Dans le *Froissart,* on remarquera surtout l'emploi des monuments sigillographiques, qui y tiennent, comme la numismatique dans la splendide *Histoire des Romains* de M. Duruy, une place importante. — J'aurais à exprimer quelques regrets. N'eût-il pas été, par exemple, possible et utile de donner une courte notice sur Froissart, sur son œuvre, sur les tendances accusées dans ses récits, et d'indiquer, au moins de distance en distance, la date des grands événements ?

44. — FORNERON (H.). Histoire de Philippe II. 2 vol. in-8, IV-855 p. Paris, E. Plon et Ce.

Notre histoire pendant le XVIe siècle est si intimement et si constamment liée à celle de l'Espagne, que l'écrivain auquel nous avons dû, en 1878, deux remarquables volumes sur *les Ducs de Guise,* ne semble point sortir de son sujet lorsqu'il va, par delà les Pyrénées, étudier le règne de Philippe II : règne fécond en événements politiques aussi bien qu'en épisodes mystérieux, règne prodigieux d'ailleurs comme éclat, comme conséquences et comme durée, puisque, pendant un demi-siècle, le fils de Charles-Quint donna à l'Espagne la suprématie militaire en même temps que la gloire en tous les arts, et qu'unissant aux couronnes de son père

et de son aïeul celles de Portugal et d'Angleterre, il faillit réaliser la monarchie universelle.

Grâce aux ressources tirées non seulement des historiens espagnols, mais aussi et surtout des archives de Simancas, de la Flandre, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France, M. Forneron a renouvelé presque entièrement le sujet déjà traité par Prescott en Angleterre, par Campana, Herrera, Cabrera, Cordova, San Miguel, etc., en Espagne, et par Gr. Leti en Italie. A côté des chapitres consacrés à l'Espagne, à ses mœurs et ses idées religieuses, à sa lutte contre l'islamisme et contre la nationalité flamande, à son alliance avec l'Angleterre, au développement des arts, nous devons plus particulièrement signaler ceux où l'auteur expose, avec une grande abondance de pièces à l'appui, la rivalité de Philippe II et de Henri II, puis les rapports du roi d'Espagne avec Catherine de Médicis, ainsi qu'avec le roi de Navarre, et les progrès du protestantisme en France.

Suspendu au milieu de la seconde période de la lutte contre les Pays-Bas (1576), le récit attend par conséquent une suite, qui sera, nous n'en doutons pas, digne de ces deux premiers volumes.

45. — Jourdain (Ch.). Le Petit-Châtelet et l'Université. In-fol., 58 p. avec gravures et planches. Paris, Didot et Ce.

(11e livraison de *Paris à travers les âges.*)

Dans cette grande entreprise de la maison Didot qui, loin de faire double emploi avec les publications historiques de la municipalité parisienne, devra leur être annexée quelque jour, une place et un rôle étaient nécessairement réservés au continuateur de Du Boulay, à l'historien de l'Université. Nul, mieux que notre éminent confrère, ne pouvait remplir cette tâche délicate de résumer, dans un cadre forcément restreint, la description et les annales de la partie du vieux Paris qui dut ses développements successifs à l'Université, aux écoliers qui en fréquentaient les établissements et aux maîtres qui firent sa gloire tant de fois séculaire. Que de souvenirs éveillent les noms de tous ces édifices, collèges, écoles, chapelles, églises et couvents, dont le dix-neuvième siècle voit actuellement disparaître les derniers vestiges, mais qui n'en conserveront pas moins une place d'honneur dans l'histoire de Paris et dans celle de la France intellectuelle! Le voyage est rapide, trop rapide à notre gré, à travers les rues et les quartiers; mais notre guide est des plus expérimentés, et, à côté de sa description substantielle, les éditeurs ont eu soin de placer un très grand nombre de vues d'édifices, de plans et de planches qui aideront à retenir la physionomie de l'antique *Civitas philosophorum.*

46. — Laborde (marquis Léon de). Les Comptes des

bâtiments du roi (1528-1571), suivis de documents inédits sur les châteaux royaux et les beaux-arts au XVIe siècle. 2 vol. in-8, LXII-422-515 p. Paris, J. Baur.

(Publications de la Société de l'Art français.)

Ce recueil, d'un rare intérêt, se trouvait imprimé depuis longtemps sauf quelques feuilles du second volume, lorsque M. de Laborde mourut, sans avoir pu y mettre la dernière main, sans laisser ni plan, ni matériaux de l'introduction qui devait y être jointe et qui eût complété ses belles études sur la Renaissance. C'est à quelques-uns des anciens confrères et émules de M. de Laborde, membres de la Société de l'Art français, que nous devons l'achèvement et la mise au jour des deux volumes. Le premier tout entier et une moitié du second sont consacrés à la reproduction intégrale du ms. de la Bibliothèque nationale fr. 11179, qui renferme une copie des Comptes des bâtiments de 1528 à 1570, faite par l'historiographe André Félibien, avec la table d'un autre volume aujourd'hui perdu, qui allait de 1571 à 1599. La seconde moitié du tome II renferme : 1° deux séries d'extraits des acquits au comptant qui représentent les dépenses secrètes de François Ier; 2° le compte d'exécution d'un pupitre monumental fait par Jean Goujon pour l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (compte retiré par M. de Laborde de la reliure d'une collection des *Débats* qui figurait dans une salle de ministère); 3° des extraits d'un compte de Saint-Germain-en-Laye (1548-1550); 4° l'analyse d'un compte relatif à l'atelier de Benvenuto Cellini installé dans l'hôtel de Nesles, sous Henri II; 5° des fragments de comptes des travaux faits pour Catherine de Médicis au palais des Tuileries, à l'hôtel de Soissons et au château de Saint-Maur. Tous ces documents, on le voit, se rattachent aux plus célèbres édifices, aux œuvres des artistes les plus consommés du siècle des Valois : leur publication fait un grand honneur à l'érudit qui l'avait conçue et préparée, comme à la Société qui a mené l'entreprise à bonne fin.

47. — LAUWEREYNS DE ROOSENDAELE (L. de). Épisode de la paix de Brétigny; les otages de Saint-Omer (1360-1371). In-12, II-113 p. Saint-Omer, Fleury-Lemaire.

48. — MARTINE (le P. J.). Vie du R. P. Jean Eudes, instituteur de la Congrégation de Jésus et de Marie et de l'ordre de Notre-Dame-de-Charité. Manuscrit inédit, publié et annoté par l'abbé Le Cointe, de la Société des Antiquaires de Normandie. 2 vol. In-8, XXXII-958 p. et 2 portraits. Caen, Le Blanc-Hardel.

49. — Massabie (l'abbé B.). Question de prééminence entre les abbayes de Conques et de Figeac, laissée à l'état de doute par les conciles du XIe siècle et par les annalistes du XVIIe, aujourd'hui résolue avec toute la certitude désirable. In-12, 127 p. Figeac, l'auteur.

50. — Massougnes (A. de). Les Jésuites à Angoulême, leur expulsion et ses conséquences (1516-1792); étude historique. In-8, VIII-184 p. Angoulême, Chasseignac et Ce.

51. — Méchin (l'abbé). Documents inédits pour servir à l'histoire de la collégiale de Saint-Urbain de Troyes. In-8, 127 p. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait des Mémoires de la Société académique de l'Aube.)

52. — Merland (C.). Philippe Chabot, amiral de France. In-8, 72 p. Nantes, Ve Mellinet.

(Extrait des Annales de la Société académique de Nantes.)

53. — Michel (Marius). La reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. In-4, 150 p., avec fig. dans le texte, 22 planches et un frontispice par Hédouin. Paris, Morgand et Fatout.

54. — Molinier (C.). De fratre Guillelmo Pelisso, veterrimo Inquisitionis historico, thesim Facultati litterarum Parisiensi proponebat, ad doctoris gradum promovendus, Carolus Molinier, professor historiæ aggregatus. Accessit ejusdem Guillelmi Pelisso chronicon e Carcassonensi codice nunc primum omni ex parte editum. In-8, LXXVII-80 p. Le Puy, Marchessou frères.

55. — Noyelle (E.). La Justice de l'échevinage à Amiens (1117-1597); discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel d'Amiens du 4 novembre 1879. In-8, 67 p. Amiens, Douillet et Ce.

56. — Paillard (C.). Notes et éclaircissements sur l'histoire générale des Pays-Bas et sur l'histoire de Valenciennes au XVIe siècle. In-8, VIII-168 p. Valenciennes, Ve Prignet.

57. — Palissy (B.). Les œuvres de Bernard Palissy, publiées d'après les textes originaux, avec une notice historique

et bibliographique et une table analytique, par Anatole France. Grand in-16, xxvii-500 p. Paris, Charavay frères.

58. — Paris (A.-J.). Le baron Liborel, avocat au Conseil d'Artois (1739-1829); note historique. In-8, 91 p. Arras, Rohard-Courtin.

(Extrait des Mémoires de l'Académie d'Arras.)

59. — Paris-Jallobert (l'abbé P.). Registre de comptes de la paroisse d'Izé des xv[e] et xvi[e] siècles. In-8, 27 p. Rennes, Catel et C[e].

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.)

60. — Phélippeaux. Notice biographique et bibliographique sur Philippe Le Goust, médecin du xvii[e] siècle. In-8, 19 p. Paris, V. A. Delahaye et C[e].

(Extrait des Archives de tocologie.)

61. — Picot (E.). Notice sur Jehan Chaponneau, docteur de l'Église réformée, metteur en scène du mystère des Actes des apôtres, joué à Bourges en 1536. Iu-16, 27 p. Paris, Morgand et Fatout.

62. — Pilot de Thorey (E.). Inventaire des sceaux relatifs au Dauphiné conservés dans les archives départementales de l'Isère. In-8, 151 p. Grenoble, Maisonville et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société de statistique de l'Isère.)

63. — Piolin (dom P.). Abbaye de Notre-Dame de la Charité ou du Ronceray. In-8, 33 p. Angers, Germain et Grassin.

(Extrait de la Revue de l'Anjou.)

64. — Pilieux (A.). L'épiscopat de Bossuet à Condom (1669-1671); supplément à la biographie et aux œuvres de Bossuet. In-8, 48 p. Bordeaux, Lefebvre.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

65. — Poplimont (C.). Notice généalogique sur la maison de Chanaleilles. In-8, 59 p. Saint-Germain, Bardin.

(Extrait de la France héraldique.)

66. — Pottier (l'abbé C.). La mission apostolique de

saint Julien et la tradition de l'église du Mans avant 1645. In-8, 30 p. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

67. — POULBRIÈRE (l'abbé J.-B.). Simple note sur l'ancien prieuré de Montcalm, diocèse de Tulle. In-8, 16 p. Tulle, Crauffon.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, etc., de la Corrèze.)

68. — PREVEL. Notice sur Odette ou Odinette de Champdivers et Marguerite de Valois, sa fille. In-8, 44 p. Nantes, Ve Mellinet.

(Extrait des Annales de la Société académique de Nantes.)

69. — PRÉVILLE (l'abbé de). L'hospice et les écoles de Morée. In-8, 11 p. Vendôme, Lemercier et fils.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique, etc., du Vendômois.)

70. — PROST (A.). Notice sur un sceau de Landfriede du XIVe siècle. In-8, 76 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

71. — QUINTARD. La commanderie de Xugney (Vosges). In-8, 17 p. et 3 pl. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

72. — RATHEAU (A.). De la Fortification jusqu'au XVIe siècle, et examen critique de l'ouvrage du commandeur Escriva. In-8, 29 p. Paris, n° 39, rue de Grenelle-Saint-Germain.

(Publication du Spectateur militaire.)

73. — RUBLE (baron A. de). Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, suite de « Le mariage de Jeanne d'Albret ». Tome I. In-8, XI-446 p. Paris, Ad. Labitte.

Ce volume vient faire suite à celui dont il a été rendu compte ici-même en 1877 (*Annuaire-Bulletin*, p. 70-75), et est entièrement consacré à la vie des deux royaux époux, depuis leur mariage jusqu'au trépas de Henri II. L'auteur nous fait espérer que d'autres volumes, déjà en préparation, nous mèneront jusqu'à la fin de la vie de Jeanne d'Albret, et même nous feront connaître la jeunesse de Henri IV. Ce sont là des promesses qu'il faut enregistrer avec gratitude, car, mieux encore que dans son précédent livre, notre

érudit et laborieux confrère fait preuve dans celui-ci d'un véritable talent d'historien, et joint à l'abondance des informations, à la plus sérieuse critique, les agréments d'une narration vraiment littéraire. Des milliers de documents inédits, empruntés aux archives de l'Espagne, de la Navarre, du Béarn, de l'Angleterre, de la Hollande, aussi bien qu'à nos fonds de la Bibliothèque nationale ou du palais Soubise, forment la trame de cette étude, sans que nulle part le récit se trouve alourdi par leur multiplicité, ni encombré d'intercalations fatigantes pour le lecteur. Les références, les citations sont placées dans des notes très brèves et dans un appendice de plus de cent pages, où l'auteur donne tantôt les textes des pièces justificatives les plus importantes, et tantôt de simples cotes analytiques. Comme labeur, comme méthode, comme résultats obtenus, ce livre est certainement un des meilleurs qu'ait produits jusqu'ici l'année 1881, et nous ne saurions trop applaudir au succès du collaborateur qui, pour ses débuts, avait donné jadis à notre Société l'édition excellente de *Monluc*.

74. — SALMON (C.). Rictiovare, ou la dixième persécution dans la Gaule Belgique (302-304). In-8, 16 p. Amiens, Langlois.

75. — SAULCY (F. de). Histoire monétaire de Jean le Bon, roi de France. In-4, 143 p. et 6 pl. Paris, Van Peteghem.

76. — SÉVIGNÉ (Mme de). Le premier texte des lettres de Mme de Sévigné. Réimpression de l'édition de 1725, publiée par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Petit in-12, XIV-113 p. Paris, librairie des Bibliophiles.

77. — SOULTRAIT (de). Armorial historique et archéologique du Nivernais. 2 vol. In-4, XXXV-603 p. et 31 planches. Nevers, Michot.

78. — SOUPAIRAC (l'abbé V.). Petit dictionnaire géographique et historique du diocèse de Montpellier. Arrondissement de Saint-Pons-de-Thomières. In-12, XVI-162 p. Montpellier, Martel aîné.

79. — SUCHAUX (L.). Galerie héraldo-nobiliaire de la Franche-Comté. 2 vol. In-8, XVI-776 p. Paris, Champion.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 7 JUIN 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. S. LUCE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 5 juillet 1881.)

Les procès-verbaux de la précédente séance du Conseil et de l'Assemblée générale du 3 mai sont lus par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

Le Conseil est informé de la perte très regrettable que la Société vient de faire d'un de ses membres les plus éminents, M. Duvergier de Hauranne, membre de l'Académie française.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1944. Mademoiselle Dosne, place Saint-Georges; présentée par MM. G. Picot et J. Desnoyers.

1945. M. Charles Grimbert, avocat, place d'Armes, à Douai (Nord); présenté par M. le marquis de Beaucourt et M. le baron J. de Bernon. Son correspondant à Paris sera M. Tardieu, directeur de la librairie de la Société bibliographique, rue de Grenelle, n° 35.

1946. M. Édouard Rott, secrétaire de la légation de Suisse, rue Singer, n° 24 *ter*, à Paris-Passy; présenté par MM. le baron de Ruble et Luce.

1947. M. Eugène Godinat, docteur en médecine, à Châteauroux (Indre), présenté par les mêmes membres; correspondant, M. Loones.

Ouvrages offerts à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société bibliographique,* mai 1881. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mai 1881. — *Revue historique,* mai-juin 1881.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1881. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres,* octobre-décembre 1880. — *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier,* tome XVI, 2e livraison, 1880. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 4e trimestre de 1880. — *Bulletin mensuel de la Société centrale des Architectes,* supplément au bulletin de mars 1881.

Ouvrages offerts par les auteurs.

*De quelques inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien : l'*Examinator per Italiam, *et le* Magister sacrarum cognitionum, par Édouard Cuq, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,* fascicule XXI.) — *Un curé de Charenton au XVIIe siècle,* par M. l'abbé P. Feret, un de ses successeurs. Paris, J. Gervais. In-12. — *Defensa del Apellido familiar de Juan Sebastian del Cano;* memoria por D. Nicolàs de Soraluce y Zubizarreta, individuo correspondiente de la Real academià de la Historia, etc., y consul de la republica Argentina en San Sebastian. Br. in-8. San Sebastian, Oses. — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 165e à 170e livraisons. — *L'Immersion et l'Infusion baptismale,* par l'abbé Corblet. Paris, 1880. Br. in-8. — *Du Catéchuménat,* esquisse historique, par l'abbé Corblet. Paris, 1880. Br. in-8. — *Annuaire du département de la Manche* pour l'année 1881. Un vol. in-8.

Correspondance et travaux de la Société.

MM. Romain Boulenger et Arbod remercient le Conseil de leur admission au nombre des sociétaires.

M. Picot s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Travers, secrétaire honoraire de l'Académie de Caen, offre à la Société l'Annuaire du département de la Manche pour l'année 1881, publication qu'il dirige depuis fort longtemps.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Les Établissements de saint Louis. T. II. 31 feuilles sont tirées; 32e feuille en placards. — T. Ier, 1 feuille tirée ; 2 feuilles en placards.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. T. II, introduction. 4 feuilles tirées.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. III. 11 feuilles tirées; feuilles 12 et 13 en pages.

Chronique normande du XIVe siècle. 6 feuilles tirées; feuilles 7 à 9 en pages ou en placards.

Rigord. T. Ier. Feuilles 1 et 2 en pages.

Relation de Spanheim sur la cour de France. Feuille 1 en placards.

Le tome II des *Établissements de saint Louis* pourra être distribué avant les vacances. Quant au tome II de la *Chronique de Saint-Remy*, la rédaction de la table, dont M. Morand s'occupe activement, en retardera sans doute encore l'achèvement. L'impression des quatre autres volumes se poursuit aussi régulièrement que le permettent l'envoi et le retour des épreuves. Les deux volumes à distribuer au mois de novembre paraissent devoir être le tome II de *Saint-Remy* et la *Chronique normande*.

M. Cougny informe le Conseil que la copie du tiers environ du quatrième volume des *Extraits des auteurs grecs* est achevée. L'impression en est autorisée par le Conseil.

M. J. Quicherat, commissaire responsable des *Lettres missives de Louis XI*, rend compte de l'examen qu'il a fait de la copie préparée par M. Étienne Charavay pour la période de Louis XI dauphin. Cette copie paraît en état d'être mise sous presse; elle formera environ trois cents pages d'un volume, qui sera complété par quelques notes biographiques et généalogiques, placées à la fin, sur les principaux personnages auxquels ces lettres sont

adressées, ou dont il y est fait mention, et par une introduction sommaire sur la première partie de cette publication. On réservera pour la fin de l'ouvrage la table analytique générale.

La mission de M. Charavay en Italie paraît avoir été très fructueuse, ainsi qu'on en pourra juger par un rapport au Ministre qui doit être publié prochainement.

Le Conseil autorise la mise sous presse de ce premier volume, après approbation définitive de M. le commissaire responsable.

M. L. Delisle communique au Conseil un projet de publication nouvelle présenté par M. Molinier, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, et qui a pour objet un traité, à peu près inédit, du moine dominicain inquisiteur, Bernard Gui, mort évêque de Lodève en 1331. Ce traité, composé vers le commencement du XIV[e] siècle, sous le titre de *Practica officii Inquisitionis*, et connu jusqu'ici comme le principal manuel d'inquisition, est de cinquante ans plus ancien que le *Directorium Inquisitionum* de Nicolas Eymeric.

On connaît quatre manuscrits de la *Practica Inquisitionis*, dont trois sont du XIV[e] siècle. M. Molinier, qui les a déjà analysés dans sa thèse pour le doctorat, estime que ce texte pourrait former deux volumes, avec une introduction, une biographie de l'auteur, des analyses des principaux écrits originaux sur l'histoire de l'Inquisition et des tables. — La proposition de M. Molinier est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des comités pour l'exercice 1881-1882.

Sont élus, à la majorité des suffrages :

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT, premier vice-président de l'exercice précédent.

Vice-présidents : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY et L. DELISLE.

Secrétaire. M. J. DESNOYERS conserve ses fonctions jusqu'en 1883, conformément au règlement.

Secrétaire adjoint : M. A. DE BOISLISLE.

Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. E. DUPONT.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. L. DELISLE, *président,*
EGGER,
JOURDAIN,
LALANNE,
J. QUICHERAT,
DE RUBLE.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. BELLAGUET, *président,*
DE COSNAC,
VUITRY.

M. le comte de LUÇAY est élu en remplacement de M. Laloy, décédé.

M. Luce exprime sa reconnaissance de l'honneur que lui a fait le Conseil en le choisissant pour président de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler. Il ne peut mieux la témoigner qu'en reprenant, avec toute l'activité et la régularité possibles, la continuation du *Froissart,* interrompu depuis deux ans par des circonstances indépendantes de sa volonté.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

80. — Charavay (Étienne). Revue des Documents historiques ; suite de pièces curieuses et inédites, publiées avec des notes et des commentaires. 7e année (1880). In-8, 204 p. Paris, Charavay frères.

Entre autres pièces relatives aux temps antérieurs à la Révolution, ce volume contient : le texte et le fac-similé d'une bulle de privilèges donnée en 1257 au profit des Chartreux, et d'une charte de l'église de Dommartin datée de 1266 ; des lettres ou instructions de Charles VII et de Marie d'Anjou, sa femme, de Louis XI, de Charles VIII, tirées des archives de Milan ou de celles de Lyon ; une protestation de Charlotte de Bourbon contre son entrée en religion (1566) ; un *memorandum* du comte de Toulouse sur la conduite à tenir par ses deux neveux, fils du duc du Maine, pendant la détention de leur père ; des épîtres de Madame de Pompadour et de l'abbé de Bernis à Voltaire ; plusieurs pièces sur la donation de la statue de celui-ci au Théâtre-Français ; deux pièces sur la biographie du chevalier d'Éon ; divers documents d'histoire littéraire sur la première édition des lettres de Madame de Sévigné, sur la vente du livret de *Richard Cœur-de-Lion* par Sedaine, etc. ; des fac-similés de brevets de communautés, d'adresses, de factures, de billets de faire part du xviiie siècle, etc.

81. — Dupuy (Ant.). Histoire de la réunion de la Bretagne à la France. 2 vol. in-8, xv-447 et 502 p. Paris, Hachette et Ce.

En se reportant à la liste bibliographique qui termine la préface de ce livre, on constate que les historiens n'ont point manqué à la Bretagne ; cependant, si nombreux, si célèbres qu'ils puissent être, le sujet est loin d'avoir été épuisé, et, en recourant à des sources dont l'abord, jadis difficile ou interdit, même aux Bénédictins, devient chaque jour plus praticable, on pourrait presque le renouveler, ou tout au moins le traiter d'une façon nouvelle et en raviver certains aspects. C'est ce que M. Dupuy a fait en partie. Son étude est très intéressante et nourrie en ce qui concerne les faits purement bretons, qu'il établit à l'aide des registres de chancellerie ou des chroniques locales ; mais il n'a pu approfondir d'une façon aussi satisfaisante d'autres faces du sujet qui ont un

caractère plus général. On sent que les matériaux lui ont dû faire défaut (il ne faut pas oublier que cet ouvrage est le fruit des loisirs d'un professeur au lycée de Brest) ; ou peut-être est-ce volontairement qu'il s'est cantonné dans un cadre trop restreint à notre gré. Le chapitre X^e et dernier, qui n'occupe pas moins de 170 pages dans le tome II, est seul à l'abri de cette critique. L'auteur y expose tour à tour, et avec une rare abondance de détails bien choisis, ce que la Bretagne était, à l'époque de la réunion, comme gouvernement, comme administration, comme société. C'est, selon nous, le morceau capital et celui que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a dû viser particulièrement en décernant à M. Dupuy la plus haute de ses récompenses dans le concours de 1881. — M. Dupuy vient d'être chargé du cours d'histoire à la Faculté de Rennes.

82. — Labour (Fernand). M. de Montyon, d'après des documents inédits. In-8, 285 p. Paris, Hachette et Ce.

M. Labour étudie Montyon tour à tour comme magistrat, comme seigneur de village, comme causeur, comme homme politique, comme publiciste et comme philanthrope. Ce qui constitue la partie originale et nouvelle de son livre, après nombre de biographies et d'éloges, c'est la production de documents conservés aux archives du département de Seine-et-Marne (la correspondance de Montyon avec son régisseur, de 1787 à 1792), et dans lesquels se voit le menu détail de l'exploitation des trois seigneuries de Montyon, de Chambry et de Marchémoret. On ne laisse pas d'éprouver quelque étonnement à trouver là un Montyon non seulement économe, mais avare, non seulement sévère, mais impitoyable, presque féroce avec ses débiteurs, et étrangement parcimonieux jusque dans ses charités. Contre toute vraisemblance, c'est le régisseur qui se montrait compatissant et plein de bonnes intentions, et, lorsque l'ancien seigneur partagea entre les Académies et les hospices de Paris sa fortune considérablement grossie par des soins si méticuleux et parvenue au chiffre de sept millions ou à peu près, il n'en voulut distraire qu'une somme dérisoire de 300 francs pour la commune dont il portait le nom et qu'il avait, à bien dire, pressurée sans relâche. Aussi passe-t-on avec plaisir de cette partie de la nouvelle biographie à celle où M. Labour a exposé les œuvres posthumes de bienfaisance et de charité qui sont le vrai titre de gloire de Montyon.

Pour nous, à côté du philanthrope, nous apprécierons plus spécialement l'historien, l'auteur de la galerie de portraits intéressants qui est intitulée : *Particularités et observations sur les Contrôleurs généraux des finances*. M. Labour a été bien inspiré de reproduire les principaux morceaux de ce volume trop peu connu,

et peut-être un peu suspect parce que la justification manque à beaucoup de faits ou d'anecdotes ; il faut lire, à ce sujet, la polémique que Montyon, déjà octogénaire, eut à soutenir contre Mme de Staël, en 1815.

Je me permettrai de reprocher à l'auteur l'insuffisance de ses considérations sur la noblesse ou les familles nobles et sur les fonctions d'intendant que Montyon exerça pendant huit années.

83. — Léris (G. de). La comtesse de Verrue et la cour de Victor-Amédée II de Savoie. In-12, viii-260 p. Paris, A. Quantin.

On sait que Jeanne-Baptiste d'Albert de Luynes, comtesse de Verrue et maîtresse du duc Victor-Amédée II de 1690 à 1700, joua un rôle assez important à la cour de Savoie pendant quelques années, puis revint prendre rang à Paris dans le monde des lettrés et des curieux. Cependant elle n'avait guère été étudiée jusqu'ici que comme collectionneuse, par les annalistes de nos musées ou de nos bibliothèques, et le côté vraiment historique de la « dame de volupté, » dénaturé par les romanciers, peut-être même par Saint-Simon, nous échappait à peu près complètement. On doit donc faire bon accueil au livre de M. de Léris, qui, sans épuiser le sujet ni le traiter sur tous les points avec une égale compétence, s'est servi de documents authentiques, particulièrement tirés des archives de Turin ou de notre dépôt des Affaires étrangères, et a, par conséquent, établi sur des bases solides un récit intéressant, agréable à lire, et instructif pour l'histoire de la fin du règne de Louis XIV.

84. — Vignat (G.). Cartulaire et histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Baugency, ordre de Saint-Augustin, publiés d'après l'original et le manuscrit de A. Duchalais. In-4, lxiii-532 p. et gravure. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

85. — Vincent de Paul. Lettres de saint Vincent de Paul, fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. 3 vol. in-8, x-2031 p., avec portrait et autographe. Paris, Pillet et Dumoulin.

86. — Vitu. Molière et les Italiens, à propos du tableau des Farceurs, appartenant à la Comédie-Française. In-8, 22 p. Paris, Tresse et Cie.

(Extrait du Moliériste.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 JUILLET 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE BEAUCOURT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 2 août 1881.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. de Beaucourt exprime sa reconnaissance de l'honneur que le Conseil lui a fait en le nommant, pour cette année, président de la Société.

Le Conseil est informé du décès de M. Dufaure, l'un des plus illustres et des plus anciens membres de la Société, membre de l'Académie française et plusieurs fois ministre.

La Société a aussi perdu, depuis la dernière réunion, Mme de Vatry, née Hainguerlot.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1948. M. N. DE TERREBASSE, au château de Terrebasse, par Péage-de-Roussillon (Isère), présenté par MM. A. Maury et Loones; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Augustins, n° 49.

1949. M. le comte AIMERY DE LA ROCHEFOUCAULD, rue de l'Université, n° 93; présenté par M. Siméon Luce et M. le comte de Luçay.

1950. M. le comte DE BALORRE, au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier), présenté par M. le comte de Cosnac et M. Henri de Bonand; correspondant, M. Loones.

1951. M. LECOY DE LA MARCHE, archiviste-paléographe, professeur d'histoire à l'Institut catholique de Paris, rue du Four-Saint-Germain, n° 48; présenté par M. J. Desnoyers et M. le comte de Mas-Latrie.

Ouvrages offerts à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique*, juillet-août 1881. — *Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1881. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 16 juin 1881. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juin 1881. — *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, mai-juin 1881.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Claude Baduel et la réforme des études au XVIe *siècle*, par M. J. Gaufrès. Un vol. in-8. Paris, Hachette et Ce. (Ouvrage couronné par l'Académie de Nîmes.) — *Notice sur la famille Charpinel*, par le comte de Charpin-Feugerolles. Br. in-8. Lyon, Mougin-Rusand. — *Cartulaire de Saint-Sauveur-en-Ruc (Forez), dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu*, 1062-1401, publié avec une notice historique et des tables par le comte de Charpin-Feugerolles, ancien député de la Loire, et M.-C. Guigue, ancien élève de l'École des chartes. Un vol. in-4. Lyon, L. Perrin. — *Histoire des Romains*, par V. Duruy, 171e à 174e livraisons.

Correspondance.

Mlle Dosne remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. A. de Barthélemy s'excuse de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

M. le comte de Charpin-Feugerolles fait hommage du volume ci-dessus indiqué sur la famille Charpinel.

M. Luce communique une lettre de M. F. Brunetière, demandant que le Conseil veuille bien lui donner un exemplaire complet des volumes publiés de *Brantôme*, dont il ferait le sujet d'un grand article dans la *Revue des Deux mondes*, pour l'hiver prochain.

Cette demande est renvoyée à l'examen du Comité des

fonds, avec remarque que les deux premiers volumes du *Brantôme* sont épuisés.

M. l'abbé Ulysse Chevalier, correspondant du ministère de l'Instruction publique à Romans, adresse à la Société un numéro-spécimen d'un *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Valence* qui doit servir d'organe à tous les diocèses compris dans l'ancien Dauphiné et le Vivarais. M. l'abbé Chevalier, secrétaire du Comité de rédaction de ce recueil, demande en échange l'Annuaire-Bulletin périodique de la Société.

Renvoi au Comité des fonds.

M. Reusens, l'un des rédacteurs principaux des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique* publiés périodiquement à Louvain, rappelle que ce recueil, depuis son origine, est envoyé à la Société en échange de l'Annuaire-Bulletin. L'échange, autorisé depuis longtemps, s'est opéré régulièrement jusqu'en 1875; depuis lors, quoique les *Analectes* aient continué d'être adressés à la Société, l'envoi de l'Annuaire-Bulletin a été interrompu. Si quelques livraisons des *Analectes* manquaient à la bibliothèque de la Société, M. Reusens s'empresserait de les faire livrer.

Le Conseil autorise l'envoi et invite M. le président du Comité des fonds à donner un bon pour les volumes postérieurs à 1875, qui sera remis au libraire indiqué par M. Reusens.

M. Bordier, au nom de M. Viollet, éditeur des *Établissements de saint Louis*, dont il est commissaire responsable, demande l'autorisation de faire faire un tirage séparé d'une portion de l'Introduction de cet ouvrage, qui comprend une grande partie du premier volume, actuellement sous presse. Il ne fixe pas le nombre d'exemplaires de ce tirage, qui serait fait à ses frais.

La demande de M. Viollet est renvoyée au Comité des fonds, avec cette réserve stipulée à l'avance que les exemplaires du tirage à part demandé ne pourront être vendus,

ni même distribués avant la publication du volume qui doit contenir cette introduction.

Renvoi au Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Les Établissements de saint Louis. T. II. Ce volume est terminé; il pourra être présenté à la prochaine séance et distribué immédiatement.

L'impression du tome Ier est commencée et marche rapidement. 2 feuilles sont tirées ; 5 autres sont composées.

Chronique de Le Fèvre de Saint-Remy. T. II. Les feuilles *a-d* de la Notice sont tirées; on n'attend plus que le manuscrit de la Table pour terminer le volume.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. III. 13 feuilles sont tirées; feuille 14 en pages.

Chronique normande. 9 feuilles tirées; feuilles 10 à 13 en pages. Le texte est terminé; on attend la copie de l'Introduction et des Sommaires.

Rigord. 2 feuilles tirées; feuilles 3 et 4 en placards.

Relation de Spanheim sur la cour de France. 1 feuille tirée ; feuilles 2 et 3 en placards.

Le Conseil décide, sur la proposition de M. le trésorier et après avoir entendu les observations de plusieurs membres, que le numéro d'inscription du premier volume des *Établissements de saint Louis* (n° 203) sera réservé et précédera le numéro du second volume, quoique celui-ci doive paraître antérieurement. Un avis de cette interversion sera joint au second volume.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

87. — LORT-SÉRIGNAN (comte DE). Guillaume III, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre ; étude historique sur la vie et les campagnes de ce prince, d'après les documents, la plupart inédits, du Dépôt de la guerre. In-8, 635 p., avec cartes, plans et portrait. Paris, J. Dumaine.

(Extrait du Spectateur militaire.)

M. de Sérignan est un de ces laborieux officiers, qui, documents en main, ont entrepris de reconstituer nos annales militaires et l'histoire vraie de nos guerres. Ce qui l'a entraîné à prendre pour sujet d'étude le roi Guillaume III, c'est moins le personnage en lui-même, quoiqu'il présente certainement bien des côtés remarquables et attachants, mais sa lutte de trente ans avec Louis XIV, cette lutte où les Turenne, les Condé, les Luxembourg soutinrent glorieusement l'honneur du nom français, et qui se termina, après de terribles vicissitudes et malgré des pertes énormes, par l'avènement des Bourbons au trône d'Espagne. Nos dépôts sont fort riches pour cette dernière période du XVIIe siècle, et il y reste beaucoup à trouver, beaucoup à produire, en regard de l'œuvre des historiens étrangers qui ont traité l'histoire de Guillaume; d'autre part, ces documents militaires ne peuvent que gagner à être mis en lumière par un homme du métier. C'est là le côté intéressant du livre de M. de Sérignan ; les chapitres consacrés aux guerres de 1672 et de 1688 abondent en faits nouveaux, en discussions et en appréciations sérieuses, dont il faut tenir compte presque autant que des faits, et la Réunion des officiers a droit à toute notre gratitude pour avoir patronné cette publication.

88. — LUÇAY (comte DE). Des origines du pouvoir ministériel en France. — Les Secrétaires d'État depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV. In-8, x-647 p. Paris, librairie de la Société bibliographique.

Les quatre premiers chapitres de cette étude avaient paru antérieurement à 1870, dans une revue de droit ; si douze ou quinze années se sont écoulées avant que le volume s'achevât, ce délai a du moins permis à notre confrère d'approfondir encore mieux la seconde partie de son sujet et de mettre à profit les ressources nouvelles qui

deviennent plus abondantes chaque jour. Aussi, dans la forme actuelle, son livre est-il de nature à satisfaire les lecteurs les plus exigeants : c'est ce qu'on appellerait une étude définitive, si rien pouvait être définitif en fait de science. On y trouve non seulement un exposé très clair et agréable à suivre des phases et modifications de l'organisation ministérielle depuis la mort de François Ier jusqu'à celle de Louis XV (pourquoi s'être arrêté arbitrairement à cette date de 1774 plutôt qu'à 1789 ou 1791 ?), avec les traits caractéristiques, les grandes lignes de chaque époque, les documents principaux, les biographies et portraits des secrétaires d'État ou ministres célèbres qui, durant deux siècles et demi, ont contribué à l'œuvre de notre constitution administrative, mais aussi des considérations politiques et des jugements tels que nous pouvions les attendre de l'historien des *Assemblées provinciales sous Louis XVI* et d'un écrivain tout particulièrement versé en ces matières. Dernièrement, un éditeur se plaignait devant nous qu'il n'existât point encore de précis substantiels, clairs, courts et solides sur l'organisation de l'ancien régime, qui, entre les mains des gens désireux de connaître nos origines comparées à l'organisation de la France moderne, rendraient des services infinis, ne fût-ce qu'en dissipant les préjugés ridicules, les légendes absurdes, suivant lesquels notre pays ne daterait que d'un siècle à peine. En lisant le chapitre V des *Secrétaires d'État,* où est exposé et commenté, avec autant d'exactitude que de science, le système politique et administratif qui fonctionnait à la cour de Louis XV, on verra qu'il suffirait d'abréger et de mettre au point voulu des études comme celle de M. de Luçay pour combler la lacune signalée dans nos bibliothèques manuelles.

L'Appendice renferme un tableau des départements ministériels et une chronologie des secrétaires d'État, et même des chanceliers, gardes des sceaux, surintendants et contrôleurs généraux des finances, de 1547 à 1774; mais quelques-unes de ces listes ne sont qu'une reproduction de celles que l'on connaissait depuis longtemps, et qui auraient grand besoin d'être remaniées, contrôlées et vérifiées. — Je ferai un autre reproche à notre confrère. N'ayant pas songé tout d'abord à mettre des sommaires en tête de chacune de ses grandes divisions, il a réparé ce défaut à la fin du volume; mais n'eût-il pu élargir davantage ces sommaires, qu'il appelle *Table des matières*, et qui ne suppléent qu'imparfaitement à une vraie table analytique? N'était-il pas, tout au moins, praticable d'y multiplier les subdivisions et de joindre à chacune de celles-ci l'indication de page, comme on le fait souvent pour des publications d'un usage journalier?

89. — Mannier. Chroniques de Flandre et d'Artois, par Louis Brésin; analyse et extraits pour servir à l'histoire de

ces provinces de 1482 à 1560. In-8, VIII-334 p. Paris, J.-B. Dumoulin.

J'ai déjà eu, ici même, l'occasion de présenter un ouvrage des plus utiles dû à M. Mannier : *les Commanderies du grand prieuré de France* (1871). Revenu maintenant à l'histoire de ces provinces flamandes où il avait jadis trouvé les éléments d'une étude remarquable sur les noms de lieux, notre confrère nous donne, soit en texte, soit en analyse, la substance principale d'une chronique écrite vers la fin du XVIe siècle par un religieux des environs de Saint-Omer, et souvent citée par les historiens du pays, mais restée inédite jusqu'ici. Le premier volume du manuscrit, qui s'étendait depuis la création du monde jusqu'à l'an 1405, doit se trouver encore à Bruxelles ; le second, qui allait jusqu'à l'année 1482, est perdu depuis longtemps ; M. Mannier ne s'est occupé que de la troisième et dernière partie, évidemment la plus intéressante, qui est conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris, et, grâce à un système mi-parti d'analyse et de reproduction par fragments, il en a réduit les proportions trop considérables et condensé en quelque sorte la valeur. Brésin n'était guère connu de nos historiens, et cependant les rapports des provinces du Nord avec la France ont été, surtout à partir de Louis XI, trop constants et intimes, pour qu'il n'y ait pas un grand profit à tirer de cette chronique, écrite, il est vrai, dans l'esprit bourguignon, mais revêtue de tous les caractères de bonne foi et de véracité. Il n'est donc pas contestable que le volume de M. Mannier doive rendre de véritables services, et j'ajouterai même que le procédé de reproduction adopté par notre confrère, quoique peu apprécié d'ordinaire, a le grand avantage de simplifier un texte trop touffu, qu'encombrent souvent des digressions oiseuses et sans valeur propre. De plus, l'Appendice, de 60 pages, fait connaître une série de documents de premier ordre sur l'état misérable de l'Artois pendant les guerres des XVe et XVIe siècles.

On regrette que le volume ne se termine pas par une table alphabétique, tout au moins par le relevé des sommaires que M. Mannier a mis en tête de chaque chapitre, et, en outre, que des dates courantes, au haut des pages, ne facilitent point le travail du lecteur.

90. — MOLINIER (A.). Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury. In-8, XXXXVI-114 p. Paris, Alphonse Picard.

(Extrait du Cabinet historique.)

On connaît peu encore la collection de 2555 volumes in-folio formée par les procureurs généraux du nom de Joly de Fleury et par quelques autres membres de cette famille parlementaire.

Longtemps, très longtemps, nous avons attendu les opérations de classement et d'inventaire jugées indispensables par l'administration de la Bibliothèque pour qu'elle pût être livrée aux travailleurs, et un pareil retard était vivement regretté de tous ceux qui avaient pu entrevoir ou deviner les richesses de ce fonds. Le voici aujourd'hui à la disposition du public, et quiconque s'occupe de l'histoire judiciaire, administrative ou financière du XVIII[e] siècle (sans oublier qu'il s'y trouve mêlés de nombreux documents antérieurs), ne pourra plus désormais se dispenser de dépouiller les papiers Joly de Fleury. Les recherches y seront d'ailleurs facilitées par l'inventaire sommaire que l'Administration a fait exécuter par un de nos plus actifs collaborateurs, M. Auguste Molinier, et que celui-ci a publié dans le *Cabinet historique*, puis réédité à part, avec une introduction instructive et utile.

91. — Vuitry (Ad.). Les Monnaies sous Philippe le Bel et ses trois fils (1285-1328). In-8, 65 p. — Le Gouvernement royal et l'administration des finances sous Philippe le Bel et ses trois fils (1285-1328). In-8, 94 p. — Les Monnaies sous les trois premiers Valois (1328-1380). In-8, 140 p.

(Extrait du Compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.)

Ces trois brochures sont évidemment des fragments d'un second volume sur *le Régime financier de la France avant la révolution de* 1789 (voyez l'*Annuaire-Bulletin* de 1877, p. 241-245) dont la mise au jour, selon toutes probabilités, ne tardera guère. Nous aurons donc lieu d'y revenir plus facilement, avec plus de fruit, lorsque le travail se présentera dans son ensemble; et cependant il nous parait impossible de ne pas signaler au passage des études où les questions les plus importantes, les moins bien établies jusqu'ici, les plus difficiles de l'histoire de nos origines administratives ou financières, sont exposées et, pour la plupart, élucidées avec une netteté rare. Ayant été un administrateur éminent avant de se consacrer à l'histoire, l'auteur se trouve dans des conditions exceptionnellement heureuses pour saisir lui-même et nous faire comprendre la relation si intéressante entre les idées, les coutumes, les institutions des temps les plus éloignés et celles des temps modernes. Nous ne saurions donc trop instamment recommander des travaux de cet ordre à tous ceux de nos confrères en histoire, professeurs ou élèves, écrivains ou simples curieux, qui veulent savoir non seulement les faits, mais leur raison d'être, leur signification et leurs conséquences.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 2 AOÛT 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE BEAUCOURT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 novembre 1881.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce le décès de M. Guadet, ancien directeur de l'enseignement à l'Institution nationale des Jeunes Aveugles, un des plus anciens membres de la Société, longtemps membre du Conseil, l'un des deux éditeurs et traducteurs de *Grégoire de Tours* et éditeur de la *Chronique de Richer*.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1952. M. Paul Viollet, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue des Lions-Saint-Paul, n° 7; présenté par MM. Bordier et J. Desnoyers.

1953. M. Auguste de Caïeu, juge d'instruction au tribunal de première instance d'Abbeville (Somme); présenté par MM. L. Moland et E. Prarond.

Ouvrages offerts à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juillet 1881. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juillet 1881. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, publiées à Louvain. Plusieurs numéros arriérés, envoyés par M. Reusens, principal rédacteur.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, avril, mai et juin 1881. — *Mémoires* de la même Société, tome XVI (1879-1881), 2e partie, et tome XVII. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1881, n° 1. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*, janvier-mars 1881. — *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, tome IV, 1877-1878. — *Annuaire du département de la Manche*, 53e année, 1881.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Histoire des Romains, par V. Duruy, 175e à 178e livraisons. — *Rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les lettres de Louis XI et sur les documents concernant ce prince conservés dans les archives de l'Italie*, par Étienne Charavay, archiviste-paléographe. Br. in-8. (*Extrait des Archives des Missions scientifiques et littéraires.*) — *Introduction aux Mémoires du marquis de Sourches*, par le comte de Cosnac. Br. in-8.

En présentant son introduction aux *Mémoires du marquis de Sourches*, M. le comte de Cosnac rappelle que cet ouvrage, dont le manuscrit original et unique appartient à M. le duc des Cars, et dont il avait entretenu le Conseil il y a plusieurs années, est publié par MM. de Cosnac et A. Bertrand, et doit avoir quinze ou seize volumes, dont le premier paraîtra prochainement.

Correspondance.

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris adresse une lettre d'invitation au président de la Société pour assister à la distribution des prix du Concours général des lycées.

M. de Boislisle s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. le comte de Balorre, M. le comte A. de La Rochefoucauld, M. Lecoy de la Marche et M. Humbert de Terrebasse remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

M. Combes, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, propose la publication, par la Société, des lettres adressées par le chevalier du Bourk au ministre Chamillart, de 1705 à 1712. Ces lettres, conservées au ministère de la Guerre, et en très grande partie inédites, ont été plusieurs fois mentionnées comme offrant des renseigne-

ments intéressants sur les intrigues secrètes et les relations que la France eut avec l'Espagne au commencement du XVIIIe siècle. — Renvoi au Comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. T. XI (tables de l'ouvrage). 8 feuilles sont composées; l'éditeur fournit régulièrement la copie pour la composition des feuilles suivantes.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Le tome II des *Établissements de saint Louis* est déposé sur le bureau du Conseil et sera mis immédiatement en distribution.

Annuaire-Bulletin, 1881. 8 feuilles tirées, la 9e en placards.

Chronique de Le Févre de Saint-Remy. T. II. La copie de la table qui doit compléter le volume vient d'être adressée à l'imprimerie par M. Morand.

Les Établissements de saint Louis. T. I. 5 feuilles sont tirées; feuilles 6 à 8 en placards. La copie de la plus grande partie du volume a été remise par l'éditeur.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. III. 16 feuilles tirées; feuilles 17 et 18 en pages.

Chronique normande du XIVe siècle. 12 feuilles tirées; feuilles 13 et 14 en pages. La copie complétant le volume a été remise par l'éditeur, M. Émile Molinier.

Rigord. T. I. 4 feuilles tirées; feuilles 5 et 6 en placards.

Relation de Spanheim sur la cour de France. 4 feuilles tirées; feuilles 5 et 6 en placards.

M. Bellaguet, président du Comité des fonds, présente les

réponses de ce Comité à diverses demandes renvoyées à son examen, savoir :

Don d'un exemplaire de *Brantôme* à M. Brunetière; — échange de l'*Annuaire-Bulletin* avec le *Bulletin d'histoire et d'archéologie des diocèses de Valence*, etc., dirigé par M. l'abbé Ulysse Chevalier; — envoi de l'*Annuaire-Bulletin* depuis 1875 à M. Reusens, secrétaire de la rédaction des *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, et continuation de cet échange; — autorisation pour M. Viollet de faire tirer à part et à ses frais 75 exemplaires d'une partie de l'Introduction des *Établissements de saint Louis*.

Les propositions conformes du Comité des fonds sont approuvées par le Conseil.

M. le président du même Comité présente aussi, conformément au règlement, le rapport suivant sur la situation de la caisse de la Société à la fin du premier semestre de l'année 1881 :

RECETTES.

Excédent de l'exercice 1880. . . .	4,979 fr.	55 c.
Produit de 453 cotisations	12,590	»»
Intérêts du Crédit foncier.	26	87
Rentes 3 °/₀ sur l'État	365	»»
	17,961	42

DÉPENSES.

Impression d'un volume	2,822	»»
Dépenses diverses	1,018	30
	3,840	30
Reste en caisse. . . .	14,121 fr.	12 c.

Le Conseil est aussi informé que M. de Bourmont demande à remplacer sa souscription annuelle de sociétaire par une

somme versée en une seule fois et assurant un revenu égal à cette souscription annuelle, ainsi que cela se pratique dans plusieurs autres Sociétés. — Renvoi à l'examen du Comité des fonds, avec prière à M. de Bourmont d'indiquer positivement les conditions de sa proposition.

Le jour habituel de la prochaine réunion mensuelle du Conseil se trouvant être le 1er novembre, fête de la Toussaint, le Conseil est avisé que cette réunion n'aura lieu que le mardi suivant, 8 novembre.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

92. — Lair (J.). Louise de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV, d'après des documents inédits, avec le texte authentique des lettres de la duchesse au maréchal de Bellefonds. In-8, vii-437 p. et 2 portraits. Paris, E. Plon et Cie.

La biographie de Mlle de la Vallière a été traitée très souvent et à des points de vue bien différents, soit par les pamphlétaires anonymes du temps, soit par les romanciers, les écrivains ou les historiens, soit enfin par les éditeurs des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* attribuées à l'illustre pénitente. En dernier lieu, nous avons eu les études de M. Pierre Clément et de M. l'abbé Duclos, et un article de feu M. Charles Giraud; mais il restait encore à reprendre le sujet avec toute la méthode désirable, en établissant le récit sur un dépouillement plus exact, plus complet qu'il n'avait été fait jusque-là, sinon de tous les documents manuscrits, qui échappent trop souvent aux recherches les plus patientes, du moins des très nombreuses publications du temps. C'est ce travail qu'a entrepris notre confrère et collègue au conseil de la Société de l'Histoire de France, M. Jules Lair. Je dois ajouter tout de suite que son livre est d'un vif intérêt et satisfera non seulement les lecteurs curieux, mais aussi les travailleurs. On ne peut faire de réserves à cet éloge que pour quelques points qui sont restés dans l'ombre, pour certaines erreurs de noms, ou pour l'insuffisance de la table finale.

Comme l'indique son titre, l'auteur a traité, en même temps que l'histoire des amours et de la pénitence de Mlle de la Vallière, celle des autres liaisons et galanteries qui remplirent vingt années de la jeunesse de Louis XIV ; peut-être plusieurs digressions de ce genre, quoique portant sur des personnages très intéressants, Mme de Montespan, Lauzun, Madame Henriette, ont-elles le désavantage de troubler un peu la suite du récit principal.

Le volume se termine par une réédition des lettres de la duchesse à son pieux ami M. de Bellefont, d'après un manuscrit beaucoup plus exact et authentique que les textes publiés pour la première fois, en 1767, par l'abbé Lequeux. M. Lair a trouvé ce recueil dans les archives du château de Bures, dont naguère il écrivait une remarquable monographie pour nos confrères de la Société de l'Histoire de Paris, et c'est précisément cette découverte qui l'a entraîné à préparer la présente étude.

93. — Magnienville (R. de). Le maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne (1648-1694) ; documents pour servir à l'histoire d'une ville de l'Ile-de-France sous le règne de Louis XIV. In-8, xi-250 p., avec portraits, plans, etc. Paris, E. Plon et Cie.

Louis de Crevant, marquis puis duc d'Humières, maréchal de France et grand maître de l'artillerie, né en 1623, mort en 1694, a une place assez considérable, sinon au premier rang, du moins au second, dans l'histoire du grand règne, et ce personnage que Mme de Sévigné appelait « le plus aimable et le plus aimé des courtisans », que Saint-Simon dit non seulement brave et magnifique, mais doué de « tous les talents de la cour et du grand monde », avec « toutes les manières d'un fort grand seigneur », serait intéressant à considérer de plus près qu'on ne le connait jusqu'ici ; mais M. de Magnienville s'est moins préoccupé du maréchal, dont il se borne à résumer la carrière en quelques pages, sans rien donner de nouveau, que de faire le tableau du gouvernement de Compiègne tel qu'il était organisé sous Louis XIV, avec les officiers et magistrats groupés autour du gouverneur : lieutenant de roi, majors, attournés, maire, corps de ville, et de donner ensuite un aperçu de l'administration municipale considérée aux points de vue divers des finances, de la justice, de la police, etc.

94. — O'Reilly (E.). Mémoires sur la vie publique et privée de Claude Pellot, conseiller, maître des requêtes, intendant et premier président du parlement de Normandie (1619-1683), d'après de nombreux documents inédits,

notamment sa correspondance avec Colbert et le chancelier Séguier. Tome I : Claude Pellot, conseiller, maître des requêtes, intendant. In-8, xxIII-679 p. Paris, H. Champion ; Rouen, E. Cagniard.

M. O'Reilly est le magistrat de la Cour d'appel de Rouen à qui nous devions déjà une traduction des procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc. Le sujet de ses études actuelles et de l'ouvrage dont un premier volume seul a paru jusqu'ici appartient encore à l'histoire rouennaise, mais seulement par certains côtés et pour des temps beaucoup plus rapprochés de nous. Claude Pellot était fils d'un prévôt des marchands de Lyon. Il entra en 1641 au parlement de Rouen, le quitta durant la Fronde, fut nommé maître des requêtes après les troubles, remplit alors les fonctions d'intendant à Poitiers, Limoges, Montauban et Bordeaux, devint un des plus actifs collaborateurs de Colbert et deux fois son allié, rétablit l'ordre dans une des provinces qui avaient le plus souffert des dissensions civiles, reçut pour récompense, en 1670, la première présidence de Rouen, et mourut enfin un mois avant le grand ministre à côté duquel il avait travaillé plus de quarante ans. Si considérable qu'ait été le rôle joué par ce personnage, l'historien du parlement de Normandie l'avait négligé ; M. O'Reilly a voulu réparer ce déni de justice en mettant sous nos yeux tous les documents que lui ont fournis de patientes enquêtes dans les archives de la Seine-Inférieure, de Grenoble, Lyon, Agen, Bayonne, et surtout un dépouillement minutieux des correspondances de Colbert et de Séguier, dont la mise au jour est si fort à désirer. La forme adoptée par l'auteur est celle qu'ont suivie M. Chéruel dans ses *Mémoires sur Fouquet*, M. Rousset dans son *Histoire de Louvois*, Walckenaer dans ses *Mémoires sur Mme de Sévigné* ; mais on peut reprocher à M. O'Reilly d'avoir reproduit trop facilement, trop complaisamment, sans en rien réduire ni retrancher, sans faire des efforts suffisants pour en condenser la substance, certains documents très longs qui, ayant déjà figuré dans plusieurs ouvrages d'histoire administrative, sont par conséquent bien connus du lecteur sérieux. D'autres documents, inédits ceux-là, tiennent trop de place aussi pour le peu d'intérêt qu'ils offrent au point de vue de l'histoire générale. Quelques chapitres ne sont que des digressions hors d'œuvre, et d'autres, qui se rapportent aux institutions administratives, eussent pu être mieux ordonnés et disposés. Enfin, je crains que l'auteur ne se soit un peu plus enthousiasmé qu'il ne convenait en bonne justice pour son héros. Mais, ces observations faites, il faut reconnaître que le premier volume de *Claude Pellot*, qui s'arrête à la nomination de celui-ci comme premier président du parlement de Rouen,

renferme nombre de chapitres très intéressants pour l'histoire des intendants ou pour celle des provinces administrées successivement par Pellot, et des cours judiciaires ou des corps municipaux contre lesquels il eut plus d'une fois à soutenir l'autorité royale. L'auteur n'a rien épargné pour approfondir son sujet, surtout dans les parties les moins connues du public, et ces efforts consciencieux ont été le plus souvent récompensés : son livre est un de ceux qu'on doit recommander aux gens d'étude, et nous ne doutons pas que le second volume ne soit digne du premier.

95. — Seré-Depoin (E.). Trois catastrophes à Pontoise en 1788-1789 : la grêle, le grand hiver, la disette ; étude d'administration et de mœurs sous l'ancien régime. In-8, 295 p. Pontoise, Al. Seyès.

Les documents qui composent le fond de cette étude sont trois rapports de M. Pihan de la Forest, subdélégué de l'intendant à Pontoise, sur un orage de grêle qui désola une partie de la France le 13 juillet 1788, sur le terrible hiver qui marqua la fin de la même année, et sur la disette qui en fut la conséquence. Ces trois événements sont bien connus et ont déjà leur place dans nos annales scientifiques ; mais M. Seré-Depoin a voulu montrer quels furent les efforts des administrateurs de l'élection de Pontoise pour porter au mal les remèdes trop insuffisants qui étaient en leur pouvoir, et, en même temps, il présente à ses lecteurs un tableau de l'organisation qui fonctionnait aux derniers jours de l'ancien régime, en remontant de la ville et du département aux conseils mêmes du roi, pour revenir de là au clergé, et rechercher ensuite le rôle de la charité publique, celui des gazettes, du monde théâtral, du monde savant, etc. Ce sont là des sujets accessoires qui ne manquent pas d'intérêt, et l'auteur a su recueillir plus d'un renseignement curieux ; mais on regrette que son étude ne soit pas toujours conçue et écrite sur le ton qui convient à l'histoire et qui constitue en quelque sorte une garantie pour le lecteur.

96. — Voltaire. Le Sottisier de Voltaire, publié pour la première fois, d'après une copie authentique faite sur le manuscrit autographe conservé au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, avec une préface par L. Léouzon Le Duc. In-8, xl-155 p. Paris, librairie des Bibliophiles.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

TENUE LE 8 NOVEMBRE 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal approuvé dans la séance du 6 décembre 1881.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1954. M. Bénier (Ernest), lieutenant de vaisseau, officier d'ordonnance de M. le ministre de la Marine, rue Royale, n° 2, à Paris; présenté par MM. Marin-Darbel et J. Desnoyers.

1955. M. Prévost (Gustave), substitut au tribunal civil d'Évreux, rue de la Banque, à Évreux (Eure); présenté par MM. Le Tellier-Delafosse et de Beaucourt.

1956. La *Bibliothèque de la ville de Rennes*, présentée par MM. Anatole de Barthélemy et J. Desnoyers; correspondant, M. Baer, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.

La Société est informée de la mort de huit de ses membres :

MM. Floquet et James de Rothschild, membres du Conseil, Boulenger, Courtat, Éd. Garnier, Gilly, Sempé et Semichon.

M. de Beaucourt, président, empêché d'assister à la séance, écrit qu'il tient néanmoins à se faire l'interprète des regrets

de la Société pour les nombreuses et regrettables pertes qu'elle a subies pendant les vacances.

Ouvrages offerts à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Sociétés savantes des départements*, publiée par le ministère de l'Instruction publique. 7e série, tome IV. (Réunion annuelle de la Sorbonne, 1880.) — *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1881. — *Revue historique*, septembre-octobre et novembre-décembre 1881. — *Bulletin de la Société bibliographique*, août et septembre-octobre 1881. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 août, 15 septembre et 15 octobre 1881. — *Revue des Documents historiques*, 8e année, mars et avril-mai 1881. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, juillet-août et septembre-octobre 1881.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome XX, livraison 2. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 2e série, tome III. — *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, tome V (1879-1880). — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1er trimestre de 1881. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre de 1881. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1881, no 2. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 3e et 4e trimestres de 1880. — *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, avril-juin 1881.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Quelques noms gaulois, par P.-Charles Robert, membre de l'Institut. Br. in-8. (Extrait du *Bulletin épigraphique de la Gaule*). — *Parrains et Marraines*, étude liturgico-historique, par l'abbé J. Corblet. Br. in-8. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.*) — *Jean Theurel* (1699-1807); *les portraits d'un fusilier centenaire*, par J. Delaville le Roulx. Br. in-8. — *Salomon de Brosse, architecte de Henri IV et de Marie de Médicis*, par Ch. Read. Br. in-18. (Extrait de la nouvelle édition de la *France Protestante*). — *Histoire des Romains*, par V. Duruy, 179e à 192e livraisons. — *Document inédit relatif à la guerre qui eut lieu en* 1368, *entre les Dauphinois et les Provençaux*, publié par le comte de Charpin-Feugerolles, ancien député. Br. in-4. — *Le manuscrit d'Isocrate, Urbinas CXI, de la Vaticane*, par Albert Martin, membre de l'École française de

Rome. Br. in-8. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fascicule XXIV.) — *Distribution des prix du Concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles, année* 1881. Br. in-4. — *Rapport sur les objets d'art qui ont figuré à l'Exposition des arts et de l'industrie*, par M. Bapst. — *Les grandes scènes historiques du XVIe siècle*; reproduction fac-similé des gravures de Tortorel et Perrissin, contemporains des événements. Prospectus in-fol. Fischbacher, éditeur.

Correspondance.

MM. de Caïeu et Paul Viollet remercient le Conseil de leur admission.

M. le ministre de l'Instruction publique adresse deux circulaires destinées aux Sociétés savantes de France. Dans la première, il indique le projet de faire entreprendre un historique aussi complet que possible de toutes les Sociétés de France; dans la seconde, il rappelle que les Sociétés de Paris ont déjà été invitées à prendre part aux réunions annuelles des Sociétés départementales à la Sorbonne, et il adresse une liste des questions qui devront ou pourront être principalement discutées dans ces réunions. (Voir à la suite du procès-verbal.)

M. le vice-recteur de l'Académie de Paris informe le Conseil que le prix fondé par la Société pour être décerné à l'élève de rhétorique qui remporte le premier prix d'histoire au Concours général, a été obtenu cette année par l'élève Audiat, du lycée Charlemagne.

M. le directeur de la Smithsonian Institution, à Washington (États-Unis), demande à la Société de l'Histoire de France, comme à toutes les Sociétés correspondantes de cette Institution, la liste des ouvrages qu'elle a reçus jusqu'ici. — La réponse a été expédiée le 5 août.

M. de Beaucourt, empêché d'assister à la séance, adresse au Conseil une lettre de M. Beaune rappelant qu'il avait offert, il y a plusieurs années, de publier, avec la collaboration de M. Jules d'Arbaumont, une édition nouvelle des

Mémoires d'Olivier de la Marche, et que cette proposition avait reçu un accueil favorable. L'absence très prolongée de M. Beaune a suspendu la réalisation de ce projet; mais, actuellement, il serait, ainsi que son collaborateur, tout disposé à y donner suite, si le Conseil continuait à montrer les mêmes intentions qu'en 1869.

Cette proposition est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Le tome II de la *Chronique de Le Févre de Saint-Remy* est déposé sur le bureau et sera distribué incessamment aux sociétaires.

Les Établissements de saint Louis. Tome I. 17 feuilles tirées, feuille 18 en placards.

Chronique normande. 19 feuilles tirées, feuille 20 en pages, feuille 21 en placards.

Goulas. Tome III. 20 feuilles tirées, feuille 21 en pages, feuille 22 en placards.

Rigord. 9 feuilles tirées, feuille 10 en placards.

Spanheim. 6 feuilles tirées, feuilles 7 et 8 en pages, feuilles 9 et 10 en placards.

Imprimerie de M. Lahure :

Brantôme. Tome XI (tables). 12 feuilles tirées. La moitié du volume est composée; la suite de la copie est remise régulièrement par l'éditeur, M. Lalanne.

M. L. Delisle, président du Comité de publication, rend compte de l'examen de deux propositions renvoyées à ce Comité.

1° M. Combes, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, propose la publication des *Lettres du colonel irlandais chevalier Tobie du Bourk*, adressées d'Espagne au ministre Chamillart, depuis 1705 jus-

qu'en 1712. Ces lettres autographes, conservées au ministère de la Guerre, ont déjà été remarquées et citées avec éloges par MM. V. Le Clerc et Sainte-Beuve. Elles présentent des informations nouvelles sur la cour et les affaires d'Espagne pendant une longue période de la guerre de la Succession d'Espagne. Cependant, tout en reconnaissant leur intérêt historique, le Comité regrette de ne pouvoir en proposer au Conseil la publication, pour deux motifs. Le premier, c'est que l'histoire des relations de la France avec l'Espagne sous le règne de Louis XIV a déjà été le sujet de nombreuses et importantes publications; que la principale, celle que M. Mignet a commencée, et dont il a publié plusieurs volumes dans la collection ministérielle des Documents inédits, n'est point encore terminée, et qu'il ne conviendrait pas que la Société de l'Histoire de France intervînt, par des publications accessoires, dans une œuvre historique dont on doit toujours espérer l'achèvement. Le second motif résulte des engagements pris par la Société pour une publication qui sera probablement très étendue et qui se rapporte à peu près à la même période historique : les *Mémoires et lettres du maréchal de Villars*, ainsi que pour un autre texte de la fin du XVIIe siècle, la *Relation de Spanheim sur la cour de Louis XIV*, qui s'imprime en ce moment.

2° La seconde proposition émane de M. Charles Molinier, professeur d'histoire au lycée de Toulouse, et est relative au traité composé vers le commencement du XIVe siècle, sous le titre de *Practica officii Inquisitionis*, par Bernard Gui, moine dominicain et inquisiteur, mort évêque de Lodève en 1331. Ce document, qui paraît être le seul grand manuel de l'Inquisition composé avant le *Directorium Inquisitorum* de Nicolas Eymeric, n'est pas seulement important au point de vue de l'histoire des hérésies et de la procédure inquisitoriale dans le midi de la France; il présente aussi un très grand nombre de renseignements historiques ou biographiques sur des personnages illustres, ou du moins intéressants à différents titres. En effet, les formules inquisitoriales et les jugements extraits des registres origi-

naux de l'Inquisition, qui constituent la plus importante partie de ce recueil, concernent des familles qui ont rempli un rôle plus ou moins considérable dans l'histoire de la France méridionale au XIIIe et au XIVe siècle. L'Inquisition et les hérésies, envisagées surtout au point de vue historique, ont été récemment le sujet de recherches d'autres érudits. M. Havet, qui s'en était particulièrement occupé, y a renoncé. M. l'abbé Douais, auteur d'un mémoire sur les sources de l'histoire de l'Inquisition, avait aussi exprimé le désir de faire publier par la Société de l'Histoire de France le même ouvrage de Bernard Gui ; mais, après mûr examen des deux propositions, le Comité n'a pas hésité à préférer celle de M. Ch. Molinier, qui est déjà préparé à cette publication par de précédents travaux et par une thèse de doctorat soutenue récemment. En conséquence, le Comité propose au Conseil d'agréer, mais seulement en principe, ce projet de publication, qui formerait deux volumes.

Les deux propositions du Comité sont discutées et acceptées par le Conseil.

M. Bordier donne avis que c'est par erreur que le nom de M. Ludovic Lalanne a été inséré parmi ceux des rédacteurs des notices du grand recueil d'estampes historiques sur les guerres religieuses du XVIe siècle, par Tortorel et Perrissin, que le libraire Fischbacher va faire reproduire sous la direction de M. A. Franklin, et dont le prospectus a été envoyé aux membres de la Société.

La séance est levée à cinq heures.

Programme des séances de la Sorbonne pour 1882.

1° Faire connaître les récentes découvertes de monnaies gauloises.

2° Étudier les questions relatives aux camps à murs vitrifiés ; s'attacher principalement à en déterminer la date.

3° Déterminer, en s'appuyant sur les inscriptions, les caractères de la sculpture de figures et d'ornements dans les monuments romains du midi de la Gaule.

4° Signaler et expliquer les inscriptions de l'antiquité trouvées en France dans ces dernières années.

5° Signaler et expliquer les inscriptions du moyen âge trouvées en France dans ces dernières années.

6° Quels sont les monuments et les produits de l'art ou de l'industrie, principalement ceux dont la date est certaine, qui peuvent servir à fixer les caractères de l'art mérovingien et de l'art carlovingien.

7° Signaler les caractères de l'architecture française du XIe siècle, d'après les monuments dont la date peut être fixée à l'aide de textes contemporains.

8° Faire connaître les systèmes d'après lesquels a été fixé le commencement de l'année, au moyen âge, dans les différentes régions de la France.

9° Faire connaître, d'après des documents authentiques, l'origine, l'objet et le développement des pèlerinages antérieurs au XVIe siècle.

10° Faire connaître l'organisation des corporations de métiers en France avant le XVIe siècle.

11° Étudier les procès-verbaux des réformateurs des coutumes au XVe et au XVIe siècle; y rechercher l'état de la législation et les progrès déjà réalisés à l'époque où ont pris fin les guerres avec les Anglais. — Dresser d'après ces procès-verbaux la statistique des bénéfices ecclésiastiques et des seigneuries laïques existant au XVIe siècle.

12° Mettre en lumière les documents historiques qui font connaître l'état de l'instruction primaire en France avant 1789.

13° Signaler et apprécier les documents relatifs aux assemblées provinciales du temps de Louis XVI qui n'ont pas encore été mis en œuvre par les historiens.

14° Exposer, d'après les textes et les monuments, l'état de l'imagerie populaire en France antérieurement à la fin du XVIIIe siècle.

15° État des bibliothèques publiques et des musées d'antiquités dans les départements. — Mesures prises pour que ces établissements contribuent aussi efficacement que possible au développement des travaux historiques et archéologiques.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

97. — SCHEFER (Ch.). Journal d'Antoine Galland pen-

dant son séjour à Constantinople (1672-1673). 2 vol. in-8, xvii-286 et 220 p. Paris, Ernest Leroux.

Antoine Galland, le linguiste érudit à qui nous devons, outre les contes arabes des *Mille et une nuits,* un grand nombre de travaux publiés ou inédits sur la philologie orientale et les antiquités, remplissait, à ses débuts, les fonctions de précepteur auprès du jeune duc de la Meilleraye et de quelques-uns de ses amis, lorsque la recommandation d'Arnauld d'Andilly, de Nicole et de Petitpied le fit prendre, comme bibliothécaire et secrétaire particulier, par M. Ollier de Nointel, qui allait remplacer à Constantinople l'ambassadeur la Haye-Vantelet. Galland devait faire la correspondance grecque et latine avec Rome, la terre sainte, la Hongrie, etc. ; de plus, Arnauld d'Andilly comptait sur lui pour obtenir des chefs des communautés chrétiennes d'Orient l'attestation de leur foi sur certains articles qui faisaient sujet de dispute avec le ministre Claude. Tout en s'acquittant de ses fonctions avec conscience et succès, Galland tint un journal fort curieux des événements qui marquèrent son séjour à l'ambassade, des excursions qu'il faisait, des monuments qu'il visitait, des manuscrits qu'on lui communiquait, etc. Une partie seulement de ce journal est parvenue jusqu'à nous et appartient à la Bibliothèque nationale; elle ne commence qu'au 1er janvier 1672 (l'ambassade était arrivée à Constantinople le 22 octobre 1670) et s'arrête court au 30 septembre 1673, au milieu du voyage en Asie-Mineure qui causa plus tard la disgrâce de M. de Nointel, et à la suite duquel Galland revint directement en France. Le manuscrit est donc très incomplet; mais il abonde en détails curieux sur les événements, les personnes et les choses, et il est particulièrement utile pour l'histoire de beaucoup d'ouvrages orientaux que possède maintenant la Bibliothèque. Le volume de 1673 avait été publié jadis, mais très incorrectement, dans la *Revue rétrospective* de M. Taschereau ; il n'est pas nécessaire de dire que la nouvelle édition est à la fois complète et aussi correcte, au point de vue spécial, qu'on pouvait l'attendre du directeur de l'École des langues orientales vivantes. Familiarisé de longue main avec Constantinople et la Turquie, comme avec l'histoire et la littérature des pays orientaux, notre éminent confrère, qui doit prochainement éditer pour notre Société la relation d'Ezéchiel Spanheim sur la cour de Louis XIV, a enrichi le texte de Galland de notes bibliographiques et biographiques des plus intéressantes, outre une preface sur les circonstances qui avaient amené la nomination de M. de Nointel comme ambassadeur et sur la situation des affaires jusqu'au jour de sa disgrâce. Il a ajouté en appendice quelques dépêches de Nointel et des documents relatifs à l'acquisition de livres et d'antiquités.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 DÉCEMBRE 1881,

Aux Archives Nationales, à trois heures et demie,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE BEAUCOURT, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 janvier 1882.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce le décès de deux sociétaires : MM. Gérardin, inspecteur général de l'Instruction publique, et Gustave Dubois de l'Estang, conseiller maître à la Cour des comptes.

Ouvrages offerts à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1881.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1881, n° 3. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* juillet à septembre 1881. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube,* t. XLIV, année 1880.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Élections communales d'Orléans du 6 *mars* 1485; *atteinte aux privilèges de la cité, annulation de l'élection et confirmation des droits des habitants par Charles VIII;* extrait des registres des comptes d'Orléans, par M. Boucher de Molandon, de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, etc. Br. in-8. (Extrait de la *Revue des Sociétés savantes.*) — *Le Complot des fugitifs* (1563), par Francis Decrue. Br. in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.*) — *Histoire des Romains,* par V. Duruy, 193e à 196e livraisons. — *L'amiral Coligny*, notice lue

par M. le comte de Laubespin dans la séance du Conseil général de la Nièvre du 9 septembre 1881. Br. in-8, accompagnée d'une photographie représentant le projet du monument à élever à la mémoire de Coligny. — *Les Invasions barbares en Gaule au V[e] siècle et la condition des Gallo-Romains*, par Gustave A. Prévost. Br. in-8. (Extrait de la *Revue des Questions historiques*, juillet 1879.) — *Histoire de Charles VII*, par G. du Fresne de Beaucourt. Tome I. *Le Dauphin* (1403-1422). Paris, librairie de la Société bibliographique. — *Généalogie des rois de Chypre de la famille de Lusignan*, par le comte L. de Mas Latrie. Br. in-8. (Extrait de l'*Archivio Veneto.*)

Correspondance.

M. le comte de Laubespin, qui a pris une grande part à la découverte et au premier examen des manuscrits des *Mémoires de Michel de La Huguerye,* édités par M. de Ruble pour la Société, fait connaître son intention de publier, en supplément à cet ouvrage, un texte inédit signalé dans les collections de la Bibliothèque nationale par M. Depretz. Il y joindrait plusieurs lettres de Coligny et d'autres documents du temps.

M. Reusens informe le Conseil que plusieurs livraisons des *Analectes pour l'histoire ecclésiastique de Belgique,* publiés à Louvain sous sa direction, et qui manquent encore dans la bibliothèque de la Société, sont envoyées par la voie des échanges internationaux du ministère de l'Instruction publique.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Imprimerie de M. Daupeley-Gouverneur :

Les Établissements de saint Louis. T. I. 23 feuilles tirées ; feuille 24 en pages.

Mémoires de Nicolas Goulas. T. III. 22 feuilles tirées ; feuilles 23, 24 et 25 en pages. On attend la copie de l'introduction et de la table.

Chronique normande du XIVe siècle. 22 feuilles tirées ; feuilles *a* et *b*, formant la moitié de l'introduction, en pages.

Rigord. 10 feuilles tirées ; feuilles 11 et 12 en placards.

Spanheim. 10 feuilles tirées ; feuilles 11, 12 et 13 en placards.

Les deux volumes qui compléteront la livraison de 1881 paraissent devoir être les *Établissements de saint Louis* (tome I) et la *Chronique normande.*

M. Jourdain, au nom du Comité de publication, fait un rapport sur le projet d'une édition nouvelle des *Mémoires d'Olivier de la Marche.*

Cette proposition, présentée en 1867 et 1869 par MM. Beaune et d'Arbaumont, avait été alors accueillie favorablement, et admise en principe par le Conseil, sur le rapport de M. Léopold Delisle. L'exécution n'avait été différée depuis que par suite de l'éloignement et des occupations de l'un des éditeurs, M. Beaune. Celui-ci serait actuellement disposé, d'accord avec son collaborateur M. d'Arbaumont, à donner suite au projet primitif et à compléter la collation, déjà très avancée, des manuscrits qui ont été négligés par les précédents éditeurs, si le Conseil persistait dans ses favorables intentions. L'ouvrage formerait deux volumes.

Les précédents travaux des deux éditeurs sont assez connus et estimés pour présenter toutes garanties d'une bonne et utile publication. Aussi le Comité est-il d'avis de confirmer son premier avis.

La proposition du Comité de publication est adoptée par le Conseil, qui désigne M. de Beaucourt comme commissaire responsable.

Conformément à l'avis exprimé par le Comité des fonds, la demande de M. de Bourmont communiquée dans la dernière séance n'est pas agréée par le Conseil.

M. A. de Barthélemy, secrétaire du Comité ministériel des Travaux historiques et des Sociétés savantes, communique au Conseil une demande du ministère de l'Instruction

publique, réclamant, pour le *Répertoire* qui se prépare par les soins de ce département, deux exemplaires de l'*Annuaire-Bulletin* et un exemplaire des volumes publiés en 1881, conformément à une décision précédente du Conseil, afin qu'il en soit donné une analyse dans le nouveau recueil. — Le Conseil invite M. de Barthélemy à s'entendre avec l'administration pour que cet envoi soit effectué.

La séance est levée à cinq heures.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance annuelle du 5 mai dernier, a décerné les prix suivants :

Prix Gobert. — Premier prix à M. Chéruel, pour le tome IV et dernier de son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*.

Second prix à M. Berthold Zeller, pour ses deux ouvrages intitulés : *Richelieu et les ministres de Louis XIII* (1621-1624), et *le Connétable de Luynes, Montauban et la Valteline*.

Prix Thérouanne. — Un prix de 2,500 fr. à M. le commandant Bourelly, pour son ouvrage intitulé : *Le maréchal de Fabert* (1599-1662). — Un prix de 1,500 fr. à M. le commandant de Piépape, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France*. — Une mention honorable à M. le commandant E. Hardy, pour son ouvrage intitulé : *Origines de la tactique française*.

Prix Archon-Despérouses. — Un prix de 2,500 fr. à M. Ludovic Lalanne, pour son *Lexique des œuvres de*

Brantôme. — Un prix de 1,000 fr. à M. Félix Frank, pour sa publication de l'*Heptaméron de la reine de Navarre*.

Prix Halphen. — Un prix de 1,000 fr. à MM. R. Kerviler et Éd. de Barthélemy, pour l'ouvrage intitulé : *Valentin Conrart, sa vie et sa correspondance*. — Un prix de 500 fr. à M. H. Welschinger, pour son ouvrage intitulé : *le Théâtre de la Révolution*.

Prix Guizot. — A M. Charles de Lacombe, pour son ouvrage intitulé : *le Comte de Serre, sa vie et son temps*.

Prix Marcelin Guérin. — Un prix de 1,500 fr. à M. Petit de Julleville, pour son *Histoire du théâtre en France; les Mystères*. — Un prix de 1,500 fr. à M. Édouard Fremy, pour son ouvrage intitulé : *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III*.

Prix Montyon. — Un prix de 2,000 fr. à M. Albert Babeau, pour son ouvrage intitulé : *la Ville sous l'ancien régime*.

Un prix de 1,500 fr. à M. F. Labour, pour son livre intitulé : *M. de Montyon*.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance publique annuelle du 18 novembre, a décerné les prix suivants :

Antiquités nationales. — 1re médaille à M. Paul Fournier, pour son étude sur *les Officialités au moyen âge*. — 2e médaille à M. Bégule, pour sa *Monographie de la cathédrale de Lyon*. — 3e médaille à M. Thomas,

pour son *Essai sur les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII.* — 4ᵉ Médaille (exceptionnelle) à M. Tuetey, pour sa publication intitulée : *Testaments enregistrés au parlement de Paris sous Charles VI,* et son édition du *Journal d'un bourgeois de Paris.*

Mentions honorables : 1° à M. Noël Valois, pour son ouvrage intitulé : *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris;* 2° à M. Laffleur de Kermaingant, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport;* 3° à M. Curie Seimbres, pour son ouvrage intitulé : *Villes fondées dans le sud-ouest de la France sous le nom générique de Bastides;* 4° à M. Joüon des Longrais, pour son édition de *la Chanson d'Aquin ou la Conquête de Bretagne par le roi Charlemagne;* 5° à M. l'abbé Bourgain, pour son ouvrage intitulé : *la Chaire française au XIIᵉ siècle;* 6° à M. Vignat, pour son *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Baugency.*

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Dupuy, pour son livre intitulé : *Histoire de la réunion de la France à la Bretagne.*

Second prix à M. Al. Bruel, pour sa publication du *Cartulaire de Cluny.*

PRIX BRUNET. — A M. Auguste Molinier, pour sa *Bibliographie du Languedoc* (manuscrit).

PRIX LAFONS-MÉLICOCQ. — A M. Flammermont, pour son *Histoire de la Municipalité de Senlis.*

Mention honorable à M. de Calonne, pour son ouvrage intitulé : *la Vie municipale au XVᵉ siècle dans le nord de la France.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

98. — Adam (L.). Les Patois lorrains. In-8, L-460 p. et carte. Nancy, Grosjean-Maupin; Paris, Maisonneuve et Ce.

(Publications de l'Académie de Stanislas.)

99. — Alart (B.-J.). Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne. In-8, 235 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Extrait de la Revue des Langues romanes.)

100. — Alègre (L.). Notices biographiques du Gard (canton de Bagnols). T. I. In-8, 310 p. Bagnols, Baille.

101. — Ambert. Louvois, d'après sa correspondance (1641-1691). In-4, 334 p. et grav. Tours, Mame et fils.

102. — Amiaud (A.). Recherches bibliographiques sur le notariat français. In-12, xvi-233 p. et une grav. Paris, Larose.

103. — Antoine (H.). Recherches sur la paroisse et sur l'église de Saint-Pierre-de-Montsort. In-8, 81 p. et planche. Mamers, Fleury et Dangin.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

104. — Arbellot (l'abbé). Étude sur les origines chrétiennes de la Gaule. Première partie : Saint Denys de Paris. In-8, 116 p. Paris, Haton.

105. — Arbellot (l'abbé). Les Chevaliers limousins à la première croisade (1096-1102). In-8, 72 p. Paris, Haton.

106. — Arbellot (l'abbé). Notice sur Gabriel Ruben, prêtre de l'Oratoire. In-8, 20 p. Limoges, Leblanc; Paris, Haton.

107. — ARBELLOT (l'abbé). Notice sur saint Antoine de Padoue en Limousin. In-8, 72 p. Limoges, Leblanc; Paris, Haton.

108. — ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'). Études grammaticales sur les langues celtiques. Première partie, introduction : Phonétique et Dérivation bretonnes. In-8, xv-122 p. Paris, Vieweg.

109. — ARDENAY (d'). Mémoires de J. B. H. M. le Prince d'Ardenay, avocat en parlement, négociant, juge-consul et maire du Mans; publiés et annotés par l'abbé Gustave Esnault, pro-secrétaire de l'évêché, secrétaire de la Société historique et archéologique du Maine (1737-1815). In-8, XVI-371 p. avec figures. Le Mans, Leguicheux-Gallienne.

110. — AUBÉ (B.). Les Chrétiens dans l'empire romain, de la fin des Antonins au milieu du IIIe siècle (220-249). In-8, VI-534 p. Paris, Didier et Ce.

111. — AUDIAT (L.). La surprise de Taillebourg et de Montandre (1593-1608); documents inédits. In-8, 35 p. Pons, Texier.

(Extrait des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

112. — AUDIAT (L.). Le Capitole de Saintes. In-8, 16 p. Saintes, Mme Mortreuil; Paris, Baur.

(Extrait du Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.)

113. — AUDIAT (L.) et H. VALLEAU. Un paquet de lettres (1576-1672) : Henri IV, Henri de Condé, comte de Soissons, maréchal d'Albret, Turenne, duc de Bouillon, Mme de Maintenon, Ninon de Lenclos. In-8, 46 p. Paris, Baur.

114. — AUDOUY (l'abbé). Notice historique sur le cardinal Tencin, archevêque d'Embrun, puis de Lyon. In-8, 80 p. Lyon, Vitte et Perrussel; Paris, Vic.

115. — AYRAULT (P.). Ordre et instruction judiciaire, par Pierre Ayrault, lieutenant criminel au présidial d'Angers; précédé d'une étude sur les progrès de la procédure criminelle en France, par Victor Jeanvrot, substitut du

procureur général près la Cour d'Angers. In-18 jésus, CXIII-301 p. Paris, Cotillon et Cᵉ; Chevalier-Marescq.

116. — Babeau (Albert). Les rois de France à Troyes au XVIᵉ siècle. In-8, 84 p. Troyes, L. Lacroix.

(Extrait de la Revue de Champagne et Brie.)

Au milieu de ses grands travaux sur la Ville, le Village ou l'École, M. Babeau sait encore payer de fréquents tributs à l'histoire locale et aux Sociétés ou Revues qui ont la bonne fortune de le compter parmi leurs collaborateurs. En 1880, il a donné à la *Revue de Champagne et Brie* un très intéressant dépouillement des procès-verbaux du corps municipal de Troyes relatifs aux entrées solennelles de Louis XII, François Iᵉʳ, Henri II, Charles IX, ou à celles des gouverneurs de la province. Comme bien on pense, tous les arts étaient mis à contribution dans ces cérémonies, et les comptes rendus fournissent de curieuses indications sur ce point.

117. — Babeau (A.). Henri IV à Troyes. In-8, 25 p. et planche. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube.)

118. — Babeau (A.). L'église Saint-Pantaléon de Troyes, sa construction et ses objets d'art. In-8, 47 p. et planche. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube.)

119. — Babeau (A.). Les anciennes tourelles des maisons de Troyes. In-8, 15 p. et planche. Troyes, Dufour-Bouquot.

(Extrait de l'Annuaire de l'Aube.)

120. — Bailly. Un magistrat français en Savoie sous Henri IV et Louis XIII (le président souverain Claude Expilly). In-8, 48 p. Chambéry, Carron.

121. — Barbe (H.). Jublains, notes sur les antiquités; époque gallo-romaine. In-8, 27 p. et planches. Tours, Bouserez.

(Extrait des Comptes rendus du congrès tenu au Mans et à Laval par la Société française d'archéologie en mai 1878.)

122. — Barbier. Saint Volusien, martyr, septième évêque de Tours et patron de la ville de Foix (Ariège). In-8, 51 p. Paris, Hugny.

(Extrait du Contemporain.)

123. — BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.). Inventaires de quelques églises rurales de l'Anjou. In-8, 36 p. Arras, Laroche.

(Extrait de la Revue de l'art chrétien.)

124. — BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.). L'anneau d'investiture du musée de Montauban. In-8, 51 p. et planche. Montauban, Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

125. — BARDINET (L.). Universitatis Avenionensis historica adumbratio; hæc apud Aquensem litterarum facultatem disputabat Léon Bardinet, jam licentiatus. In-8, 109 p. Limoges, Ve Ducourtieux.

126. — BARRAL (de). Étude sur l'histoire diplomatique de l'Europe de 1648 à 1791. In-4, III-390 p. Paris, Plon et Ce.

127. — BARTHÉLEMY (A. de). La colonne de Catherine de Médicis à la halle au Blé. In-8, 24 p. et 2 planches. Paris.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France.)

128. — BARTHÉLEMY (A. de). Liste des noms d'hommes gravés sur les monnaies de l'époque mérovingienne. In-8, 23 p. Paris.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

129. — BARTHÉLEMY (Éd. de). Sapho; le Mage de Sidon; Zénocrate. Étude sur la société précieuse d'après des lettres inédites de Mlle de Scudéry, de Godeau et d'Isarn. In-18 jésus, III-230 p. Paris, Didier et Ce.

130. — BARTHETY (H.). L'hôpital et la maladrerie de Lescar, notice historique. In-8, 43 p. Pau, Ribaut.

131. — BATAULT (le R. P. J.). Lettres, avec notes historiques sur le rachat des esclaves à Alger (1676-1736). In-8, 83 p. Chalon-sur-Saône, Dejussieu.

132. — BAUDEL (M. J.). Notes pour servir à l'histoire des états provinciaux du Quercy. In-8, 51 p. Cahors, Layton.

133. — BAUDRILLART (H.). Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Tome III : le moyen âge et la renaissance; tome IV : le luxe dans les temps modernes. In-8, 704 et 740 p. Paris, Hachette et Ce.

Le succès de ce livre a été complet avant même que la publication en fût achevée. L'œuvre du moraliste y côtoie si constamment notre histoire nationale, qu'il convient de signaler ici les deux derniers volumes, qui se rapportent au moyen âge et aux temps modernes. Le tome III nous présente successivement : le luxe jusqu'au XIe siècle; la renaissance du luxe au moyen âge sous l'influence des croisades et de la féodalité; la démence du luxe depuis le XIVe jusqu'au XVIe; la communion intime du luxe et de l'art pendant le XVIe. Après quoi, l'auteur consacre deux livres aux différentes sortes de luxe (table, fêtes publiques, arts somptueux, luxe funéraire) et à la censure du luxe. — Dans le tome IV, on s'arrêtera plus particulièrement sur les chapitres qui traitent du luxe et de l'introduction des soieries sous Henri IV, du règne de Louis XIV et du luxe en Espagne à la même époque, des prodigalités de l'époque suivante, des dépenses de la cour à la fin de la monarchie, de l'influence du luxe français sur les nations étrangères. — Peut-être est-il à regretter que M. Baudrillart n'ait pu faire plus souvent des comparaisons instructives entre le luxe étranger et le luxe français aux mêmes époques. Quelques pages dans le tome III sur l'Italie et un chapitre du tome IV sur l'Espagne ne représentent pas suffisamment l'appoint dont l'auteur avait lui-même, quelque part, indiqué la nécessité.

134. — BAVARD (l'abbé E.). L'hôtel-Dieu de Beaune (1443-1880), d'après les documents recueillis par M. l'abbé Boudrot, ancien aumônier de l'hôtel-Dieu. In-8, XVI-365 p. et 19 planches. Beaune, Batault-Morot.

135. — BAYONNE (le R. P. E. C.). Le monastère des Dominicaines de Langres (1621-1880). 2 vol. in-8, XIX-366-406 p. et portraits. Langres, Dangien.

136. — BEAUREPAIRE (Eug. de). Les essais historiques des moines de la congrégation de Saint-Maur au XVIIe siècle sur le Mont-Saint-Michel. In-8, 34 p. Caen, Le Gost-Clérisse.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.)

137. — BEAUREPAIRE (Ch. ROBILLARD de). Cahiers des

états de Normandie sous le règne de Henri IV; documents relatifs à ces assemblées, recueillis et annotés. T. I (1589-1601). In-8, 367 p. Rouen, Métérie.

138. — BELFORT (A. de) et L. MERLET. Archives de la Maison-Dieu de Châteaudun, transcrites et placées par ordre chronologique; précédées d'une introduction. In-8, XLI-293 p. Paris, Société de Numismatique; Châteaudun, Pouillier-Vaudegraine.

139. — BELTON (L.) et F. BOURNON. La famille de Denis Papin, d'après des documents inédits, avec un tableau généalogique. In-8, 36 p. Blois, Marchand.

140. — BÉMONT (Ch.). Simon de Montfort, comte de Leicester; son gouvernement en Gascogne (1248-1253). In-8, 37 p.

(Extrait de la Revue historique.)

141. — BENOIT-LÉVY (E.). Étude historique et juridique sur le serment « more judaïco ». In-8, 16 p. Paris, Cotillon et Ce.

142. — BÉRENGER-FÉRAUD (L. J. B.). Saint-Mandrier, près Toulon; contribution à l'histoire de la localité et de l'hôpital maritime. In-8, XX-524 p. et 7 planches. Paris, Leroux.

143. — BERTRANDY-LACABANE. Essais et notices pour servir à l'histoire du département de Seine-et-Oise. Les Alluets-le-Roi. In-8, 50 p. Versailles, Cerf et fils.

144. — BERTRANDY-LACABANE. Essais et notices pour servir à l'histoire du département de Seine-et-Oise. Les seigneurs et le marquisat de Blaru. In-8, 308 p. Versailles, Cerf et fils.

145. — BESNARD (F. Y.). Souvenirs d'un nonagénaire. Mémoires de François-Yves Besnard, publiés sur le manuscrit autographe par Célestin Port, du Comité des beaux-arts et du Comité des travaux historiques, avec 2 portraits de l'auteur d'après Bodinier et David d'Angers. 2 vol. in-8, XXII-756 p. Angers, Lachèse et Dolbeau; Le Mans, Pellechat; Paris, Champion.

146. — BEZIAN ARROY. Brève histoire de l'abbaye de l'Île Barbe. In-16, XI-191 p. Lyon, Georg.

147. — Bibliographie lyonnaise au XVe siècle, par H. B. (Origines de l'imprimerie d'Albi en Languedoc, 1430-1484). In-8, 15 p. Lyon, Pitrat.

(Extrait de la Revue lyonnaise.)

148. — BIZOUARD (l'abbé J. T.). Histoire de sainte Colette et des Clarisses en Bourgogne (Auxonne et Seurre), d'après des documents inédits et des traditions locales. In-8, 296 p. et 3 grav. Paris, Haton.

149. — BLANC (C.). Étude sur l'administration des finances municipales. Le Municipe romain ; les Finances de la commune et la question des Octrois. In-8, 211 p. Paris, Cotillon et Ce.

150. — BLAY DE GAIX (G. de). Études historiques sur les seigneurs et barons de Gaïx, près Castres (Tarn), avec quelques détails sur les bâtiments du château de Gaïx, sur la juridiction et les autres droits de la seigneurie, etc. In-8, 240 p., avec 3 planches et armoiries. Montauban, Forestié.

151. — BLOIS (A. de) et F. AUDRAN. Notice historique sur la ville de Quimperlé; suivie d'une histoire particulière de l'abbaye de Sainte-Croix, d'après le manuscrit de F. Bonaventure du Plesseix, continuée jusqu'en 1790 et publiée pour la première fois, avec appendice et notes. In-18 jésus, 241 p. Quimperlé, Clairet.

152. — BLOT (A.). Notice historique et descriptive sur Évreux et ses environs. In-18 jésus, 126 p. Évreux, Dieu.

153. — BOILEAU (l'abbé J.-J.). Vie inédite de la duchesse de Luynes, publiée par Ph. Tamizey de Larroque. In-8, 69 p. Bordeaux, Duthu; Paris, Vic.

154. — BOISLISLE (A. de). Mémoires des intendants sur l'état des généralités, dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne. T. I : Mémoire de la généralité de Paris. In-4, à 2 col., XCVI-858 p. Paris, Didot et Ce.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

155. — Bon (le) varlet de chiens, publié d'après le texte inédit d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, avec une notice par Paul Lacroix et des notes par Ernest Jullien. In-16, XI-124 p. Paris, librairie des Bibliophiles.

156. — BONNABELLE (C.). Notes sur Ligny-en-Barrois, pour faire suite à l'étude sur les seigneurs de Ligny. In-8, 80 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

157. — BONNABELLE (C.). Notice sur Lachaussée, canton de Vigneulles, arrondissement de Commercy (Meuse). In-8, 27 p. et planche.

(Extrait des Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.)

158. — BONNABELLE (C.). Notice sur Marville, commune de l'arrondissement de Montmédy (Meuse). In-8, 60 p. Montmédy, Pierrot.

159. — BONNARDOT (H.). L'abbaye royale de Saint-Antoine-des-Champs, de l'ordre de Cîteaux. In-8, 19 p. Paris, Didier et Ce.

(Extrait de la Revue archéologique.)

160. — BONNASSIEUX (Pierre). Le château de Clagny et Mme de Montespan, d'après les documents originaux ; histoire d'un quartier de Versailles. In-8, 201 p. et 5 gravures. Paris, Picard.

Du château élevé par Mme de Montespan sur les plans de Mansart et du parc délicieux que Le Nostre avait dessiné, il ne reste que le souvenir. C'est en 1767 que le morcellement des terrains fut autorisé par Louis XV, et en 1769 que la démolition du château s'exécuta pour faire place, non pas immédiatement, mais peu à peu, au quartier nouveau qui a conservé le nom de Clagny. La transformation n'est complète que depuis quelques années. Quelle qu'ait été la célébrité de cette résidence de la favorite, son histoire n'était pas encore étudiée d'après les documents originaux que possèdent les Archives nationales ou certaines propriétés du quartier de Clagny même : M. Bonnassieux, par des investigations patientes et heureuses, est parvenu à remonter beaucoup plus haut que l'abbé Lebeuf n'avait pu le faire dans l'*His-*

toire du diocèse de Paris, et jusqu'aux seigneurs qui possédaient Clagny vers la fin du XIVe siècle. C'est d'abord Guillaume de Vitry, notaire et secrétaire du roi Charles VI; puis Bureau Boudrac, gendre de Guillaume Vitry, et comme lui notaire et secrétaire royal, en même temps que clerc des comptes; Jean Dauvet, ambassadeur et premier président du parlement de Paris; Guillaume Dauvet, fils de Jean et maître des requêtes; Pierre Lescot, prévôt des marchands, procureur général en la Cour des aides, et enfin son illustre fils, l'architecte du Louvre, du jubé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de la fontaine des Nymphes, etc. Sur ce personnage, le plus intéressant des anciens seigneurs de Clagny, M. Bonnassieux a eu la bonne fortune de rencontrer un certain nombre de documents restés inconnus jusqu'ici, et qui ajouteront beaucoup de valeur à son étude. — Des Lescot, le domaine passa aux Champrond, famille parlementaire, puis à l'hôpital des Incurables, de qui Colbert l'acheta le 30 novembre 1665, pour y renouveler les merveilles du « palais d'Apollidon et des jardins d'Armide. » Les dépenses furent relativement peu considérables : selon les comptes officiels, la construction coûta 2,073,000 livres, chiffre presque absolument conforme à celui que donne, non pas Saint-Simon, comme le dit M. Bonnassieux à la p. 71, mais le commis Marinier, dans un mémoire bien connu et reproduit par M. Chéruel à la suite du douzième volume de Saint-Simon. Un peu plus loin, en terminant le chapitre consacré à Mme de Montespan et avant de passer au duc du Maine, l'auteur a cru devoir citer deux lignes d'une lettre de Mme de Maintenon sur l'altière dame de Clagny, lettre « à sensation » et de la série de celles qui portent le nom de Mme de Saint-Géran comme destinataire. Il y a longtemps qu'on a fait justice de ces productions apocryphes de La Beaumelle.

161. — BONNASSIEUX (P.). Notes sur trois hôtels de Paris appartenant à Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. In-8, 6 p.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

162. — BONNEL (S.). Notice biographique sur Guillaume-Louis du Tillet, dernier évêque d'Orange. In-8, 113 p. et grav. Meaux, Cochet.

163. — BONNIN (Th.). Cartulaire de Louviers; documents historiques originaux du Xe au XVIIIe siècle, la plupart inédits, extraits des chroniques et des manuscrits des bibliothèques et des archives publiques de la France et de l'Angle-

terre. T. II, 2e partie (xve siècle), et t. IV (xviie et xviiie siècles). In-4, 269-260 p. Paris, Pedone-Lauriel.

164. — Bos (E.). Les Avocats aux conseils du roi, étude sur l'ancien régime judiciaire de la France. In-8, 572 p. Paris, Marchal, Billard et Ce.

165. — Bouchard (J. J.). Les confessions de Jean-Jacques Bouchard, parisien, suivies de son voyage à Rome en 1630, publiées pour la première fois sur le manuscrit de l'auteur. In-8, xxxvi-260 p. Paris, Liseux.

166. — Boucher de Molandon. La citadelle de la porte Bannier, construite à Orléans sous Charles IX; le capitaine Caban, premier commandant de cette forteresse. In-8, 8 p. Orléans, Jacob.

(Extrait des Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

167. — Boudrot (l'abbé). Martyrologe de l'insigne collégiale Notre-Dame de Beaune. In-8, 431 p. Beaune, Batault-Morot.

(Extrait des Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune.)

168. — Bourgain (l'abbé L.). La chaire française au xiie siècle, d'après les manuscrits. In-8, x-399 p. Paris, Palmé.

169. — Bourgain (l'abbé L.). Les sermons latins rimés au moyen âge. In-8, 17 p. Angers, Lachèse et Dolbeau.

(Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

170. — Bourgeois (l'abbé A.). Beire-le-Châtel et ses anciens fiefs; histoire, chronique et légende. In-8, 513 p. et planches. Dijon, Darantière.

171. — Bourmont (A. de). Lecture et transcription des vieilles écritures, manuel de paléographie des xvie, xviie et xviiie siècles, composé de pièces extraites des collections publiques et particulières, et destiné aux instituteurs. 1re livraison. Fascicule 1. In-fol., 12 p. et 5 planches de fac-

similés héliographiques. Caen, Le Blanc-Hardel; Paris, Picard.

172. — BOURNON (F.). L'hôtel royal de Saint-Pol à Paris. In-8, 131 p.

(Extrait du t. XI des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

173.— BOURRET (Mgr J.-C.-E.). Procès-verbaux authentiques et autres pièces concernant la reconnaissance des reliques de sainte Foy, vierge et martyre, et de plusieurs autres saints honorés dans l'antique église de Conques, au diocèse de Rodez. In-8, 142 p. et planches. Rodez, Carrère.

174. — BOYER (H.). Recherches sur les anciennes voitures publiques dans le Berry et surtout à Bourges. In-4, 72 p. Bourges, Sire.

(Extrait des Mémoires de la Société historique du Cher.)

175. — BOZON (A.). De Vitale Blesensi thesim proponebat facultati litterarum Parisiensi A. Bozon, in Carmelitarum schola quondam alumnus. In-8, 108 p. Rouen, Giroux et Fourey.

176. — CAILLEMER (E.). Les manuscrits de Bouhier, Nicaise et Peiresc, de la bibliothèque du palais des Arts de Lyon. In-8, VIII-48 p. Lyon, Georg.

177. — CAILLEMER (E.). Notices et extraits de manuscrits de la bibliothèque de Lyon. In-8, 54 p. Lyon, Giraud.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.)

178. — CALONNE (A. de). La vie municipale au XV[e] siècle dans le nord de la France. In-8, VIII-340 p. Paris, Didier et C[ie].

179. — CALLERY (Alphonse). Les Réformateurs de l'ancienne France. — Le précurseur de Law : La Jonchère (1718-1720). In-8, 15 p.

(Extrait de la France judiciaire.)

Il ne faut pas confondre l'ingénieur Toussaint Lécuyer de la Jonchère (1690-1740) avec le trésorier du même nom dont la faillite et le procès firent un certain bruit en 1722 et 1723. L'ingénieur

est surtout connu dans notre histoire économique pour une foule de projets et d'utopies dont la variété et le caractère tout au moins prématuré rappellent les projets et les utopies de certaine secte célèbre de notre propre siècle. Une des plus curieuses de ces productions est sans contredit le *Système d'un nouveau gouvernement en France,* imprimé en 1719-1720, et dans lequel La Jonchère exposait les moyens, « d'une part, de faire face aux charges léguées par Louis XIV (et même d'employer des sommes considérables à des travaux publics), et d'autre part, de mettre fin à l'arbitraire avec lequel étaient établis les impôts et aux vexations qui en accompagnaient la perception. » M. Callery donne une analyse du livre de La Jonchère, et il est intéressant d'y trouver l'indication d'une foule de travaux utiles réalisés dans notre temps. Quant aux réformes financières qui devaient fournir pour cela les milliards nécessaires, les contemporains de l'ingénieur me semblent en avoir très sainement apprécié le caractère irréalisable. M. Callery, au contraire, les estime bien préférables au système de Law, tout en accusant celui-ci de s'être approprié sans scrupule une grande partie des projets présentés par La Jonchère au Conseil des finances. Cette opinion n'est pas appuyée de preuves suffisantes, et, pour mon compte, je crois que Law n'a pas dû s'inspirer d'un précurseur beaucoup plus jeune que lui et survenu dans la carrière au moment où le Système prenait déjà tout son développement.

180. — CAMPARDON (É.). Un artiste oublié, J.-B. Massé, peintre de Louis XV, dessinateur-graveur; documents inédits. Grand in-16, 302 p. Paris, Charavay frères.

181. — CARDEVACQUE (Ad. de). Les places d'Arras; étude historique et archéologique sur la Grande-Place et la Petite-Place d'Arras et la rue de la Taillerie, qui les relie entre elles. Grand in-8, 429 p. et planches. Arras, Sueur-Charruey.

182. — CARRÉ (G.). Histoire populaire de Troyes et du département de l'Aube. In-8, VII-482 p. Troyes, Lacroix.

183. — CARRÉ DE BUSSEROLLE (J. X.). Les usages singuliers de la Touraine. N° 2 : Le Chêne de la Mariée; le Banquet de Nivès. N° 4 : La Torture ; Question par l'eau; les Brodequins. In-8, 32 p. Tours, Semeur-Laplaine; Péricat.

184. — CASTAN (A.). La confrérie, l'église et l'hôpital de

Saint-Claude des Bourguignons de la Franche-Comté à Rome. In-8, 94 p. Besançon, Marion, Morel et Ce; Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

185. — CASTAN (A.). La retraite de Gaston d'Orléans en Franche-Comté et ses trois séjours à Besançon en 1631 et 1632. In-8, 51 p. Besançon, Dodivers.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

186. — CASTETS (F.). Le romant de la vie des pères hermites (Un miracle de Notre-Dame), suivi de : Sonnet contenant une recette d'alchimie, attribué à Dante et au frère Helyas. In-8, 31 p. Paris, Maisonneuve et Ce.

(Extrait de la Revue des Langues romanes.)

187. — Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes, par Émile Socard, conservateur. T. VII et VIII : ouvrages intéressant l'histoire de Troyes et du département de l'Aube; t. I et II. In-8, x-576 et VII-563 p. Troyes, Bertrand-Hu.

188. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Caen, précédé d'une notice historique sur la formation de la bibliothèque, par Gaston Lavalley, bibliothécaire adjoint. In-8, LIX-281 p. Caen, Le Blanc-Hardel.

189. — Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de Brest, dressé et rédigé par E. Fleury, bibliothécaire-archiviste de la ville. T. I, contenant la théologie et la jurisprudence (Brest, 1859). In-8, CLXVIII-428 p. Brest, Gadreau.

190. — CELLINI (B.). La vie de Benvenuto Cellini écrite par lui-même; traduction de Léopold Leclanché, notes et index de M. Franco; illustrée de 9 eaux-fortes par F. Laguillermie et de reproductions des œuvres du maître. In-8, 631 p. Paris, Quantin.

191. — CHAMARD (dom Fr.). Les origines chrétiennes de la Gaule. In-8, 64 p. Paris, Levé.

(Extrait du Contemporain.)

192. — CHAMPAGNY (F. de). Le conseil municipal de Paris de 1356 à 1880. In-8, 35 p. Paris, Gervais.

(Extrait du Correspondant.)

193. — CHANTEAU (F. de). Collections lorraines aux XVIe et XVIIe siècles; documents conservés à la Bibliothèque nationale, recueillis et annotés. In-8, 80 p. Nancy, Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

194. — Charles-Félix de Savoie, roi de Sardaigne, restaurateur d'Hautecombe; sa vie intime, par un religieux de cette abbaye. In-18 jésus, x-424 p. et portrait. Annecy, Niérat et Ce; Hautecombe, les RR. PP. Cisterciens.

195. — CHARMASSE (A. de). Note sur le passage et le séjour des grandes compagnies dans la prévôté de Baigneux-les-Juifs en 1364 et 1365. In-8, 11 p. Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

196. — CHARPIN-FEUGEROLLES (comte de) et C. GUIGUE. Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue (Forez), dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu (1062-1401); publié avec une notice historique et des tables. In-4, XXIV-379 p. Lyon, Perrin.

197. — CHARVET (E.). Les dernières années d'Antoine Loisel; avec un portrait lithographié par Mareschal. In-8, 48 p. Beauvais, Père.

198. — CHARVET (G.). L'abbaye de Cendras; notice historique et archéologique, suivie du catalogue analytique des abbés de Cendras. In-8, 33 p. Nîmes, Catélan.

(Extrait du Bulletin de l'Art chrétien.)

199. — CHAUDÉ (l'abbé). Histoire de Saulx-les-Chartreux, doyenné de Longjumeau, diocèse de Versailles. In-18, XIII-390 p. Paris, Palmé.

200. — CHAZAUD. Dictionnaire des noms de lieux habités du département de l'Allier. In-16, IV-283 p. Moulins, Desrosiers.

201. — CHOLET (E.). Remarques singulières de Paris,

d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque nationale accompagnant le plan de Vassalieu. Introduction et notes par l'abbé Valentin Dufour. In-8, xx-181 p. et plan. Paris, Quantin.

202. — CLARIN (A.). Histoire épisodique de Bourgogne; avec une introduction par M. P. Mignard, de l'Académie de Dijon. T. I. Gontran (VIe siècle). In-8, XVI-267 p. et une grav. Dijon, Marchand.

203. — CLESSE. Notions générales sur l'histoire des anciens duchés de Lorraine et de Bar. In-16, VII-115 p. Paris, Berger-Levrault et Ce.

204. — COET (É.). Histoire de la ville de Roye. T. I. In-8, IX-587 p. et planches. Paris, Champion.

205. — COHENDY (M.). Lettres missives, la plupart autographes inédites, de la reine Marguerite de Valois. In-4, 29 p. Clermont-Ferrand, Thibaud.

206. — Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris, commencée sous les auspices de M. Michel Moring, continuée par M. Charles Quantin, directeur de l'administration générale de l'Assistance publique, publiée par M. Brièle, archiviste de l'administration. T. I. Délibérations de l'ancien bureau de l'Hôtel-Dieu. In-4 à 2 col., VIII-200 p. Paris, Picard.

207. — CORLIEU (A.). Histoire de Charly-sur-Marne. In-8, VIII-296 p., avec cartes et dessins. Paris, Champion.

208. — CORYATE (Th.). Voyage à Paris (1608); traduit et annoté par Robert de Lasteyrie. In-8, 34 p.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

209. — COURAJOD (L.). Germain Pilon et le tombeau de Birague par-devant notaires. In-8, 12 p. Paris, Champion.

210. — COYETTE (l'abbé A.). La paroisse du Saint-Sépulcre d'Abbeville, etc., avec appendices, notes et pièces nombreuses. In-18 jésus, XII-557 p. Abbeville, Paillart.

211. — Cronicques (les) de Normendie (1223-1453),

réimprimées pour la première fois d'après l'édition rarissime de Guillaume le Talleur (mai 1487), avec variantes et additions tirées d'autres éditions et de divers manuscrits, et avec une introduction et des notes, par A. Hellot, de la Société de l'histoire de Normandie et de la Société rouennaise des Bibliophiles. In-8, xxiii-344 p. Rouen, Métérie.

212. — Cuissard (C.). Documents inédits sur Abélard, tirés des manuscrits de Fleury conservés à la bibliothèque publique d'Orléans. In-8, 47 p. Orléans, Colas.

213. — Cyprien de Gamaches et Apollinaire de Valence. Mémoires de la mission des capucins de la province de Paris près la reine d'Angleterre, depuis l'année 1630 jusqu'à 1669. In-18 jésus, xii-375 p. Paris, Poussielgue frères.

214. — Delaville le Roulx (J.). Trois chartes du xii[e] siècle concernant l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. In-8, 9 p. et fac-similé.

(Extrait des Archives de l'Orient latin.)

Ces trois chartes, dont deux extraites des archives de la Haute-Garonne et une des archives de Malte, se rapportent aux premiers temps de l'ordre. Dans la première figure le frère Gérard, que l'on considère comme fondateur de l'Hôpital. La dernière porte à la fois des souscriptions latines et des souscriptions grecques. Dates: 1100-1110 et 1173.

215. — Delaville le Roulx (J.). Jean Theurel (1699-1807); les portraits d'un fusilier centenaire. In-8, 30 p. et portrait. Tours, Rouillé-Ladevèze.

Notice sur les portraits d'un vétéran des anciennes armées, auquel son extrême vieillesse, poussée bien au delà des limites ordinaires, valut une sorte d'illustration en Touraine et en Bretagne. M. Delaville le Roulx a fait de cette brochure un très élégant livret nuptial, selon la mode italienne.

216. — Delaville le Roulx (J.). L'hôpital des Bretons à Saint-Jean-d'Acre, au xiii[e] siècle. In-8, 24 p.

(Publications de la Société des Bibliophiles bretons.)

Analyse et textes des actes qui font connaître la fondation et la constitution de cet établissement hospitalier créé en 1254, par l'archevêque Guillaume de Tyr, d'origine saumuroise.

217. — Delisle (L.). Feuillets d'un manuscrit de Cedrenus offert à la Bibliothèque nationale par la bibliothèque de l'université de Bâle. In-8, 4 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

218. — Delisle (L.). Histoire générale de Paris; le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie. T. III et table de planches d'écritures anciennes. In-4 à 2 col., VIII-531 p.; table, XIV p. Paris, Impr. nationale.

219. — Delisle (L.). Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel; suivie de divers opuscules historiques de cet auteur et de plusieurs religieux de la même abbaye, d'après les manuscrits originaux. T. II. In-8, XIX-417 p. Rouen, Le Brument.

(Publication de la Société de l'histoire de Normandie.)

220. — Delisle (L.). Notice sur un manuscrit mérovingien de la bibliothèque royale de Belgique (n° 9850-9852). In-4, 15 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Notices des manuscrits.)

221. — Demay (G.). Inventaire des sceaux de la Normandie recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de la Seine-Inférieure, du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne, avec une introduction sur la paléographie des sceaux et 16 planches photoglyptiques. In-4, XLIV-434 p. Paris, Imprimerie nationale.

M. Demay poursuit son œuvre avec autant de régularité que d'activité. Le nouveau volume, résultat de ses recherches dans les cinq départements qui représentent aujourd'hui la Normandie, ne contient pas moins de 3,187 types inédits. L'auteur nous y signale, « sous le titre d'hommes francs, paysans, manants et vavasseurs, une curieuse suite de personnages qu'on chercherait vainement ailleurs. » Il va sans dire que ces personnages se préoccupaient aussi

peu des règles de la sigillographie et de l'art héraldique que de la hiérarchie nobiliaire ou féodale, et cette irrégularité semble s'étendre aussi à une certaine partie de la noblesse normande. De même, la gravure des légendes et des sceaux laisse beaucoup à désirer et ne rappelle que rarement les types des provinces plus sensibles à l'art.

Très sommaire en ce qui concerne le volume lui-même, l'introduction se compose presque uniquement d'une notice des plus instructives sur la paléographie des sceaux, où l'auteur examine tour à tour, avec citations et exemples à l'appui : l'écriture, la ponctuation, les abréviations, la disposition des inscriptions, enfin la langue dans laquelle elles sont écrites. Il donne ensuite une liste alphabétique de mots abrégés qui se rencontrent sur les sceaux réunis et classés aux Archives nationales. Cette liste peut être d'une utilité journalière, et, aujourd'hui que les connaissances sigillographiques, ou du moins le goût de ces connaissances tend à se répandre parmi les érudits et les amis de l'histoire, les uns et les autres ne sauraient assez reconnaître les efforts que fait M. Demay, non-seulement pour mettre les matériaux à leur portée, mais pour leur en faciliter l'étude et rendre la science accessible à tous.

222. — DEMEUNYNCK (A.). Petite chronique lilloise, faits mémorables, curieux et intéressants des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, recueillis dans des manuscrits du temps, rédigés et mis en ordre. In-12, VIII-17 p. Lille, Lefebvre-Ducrocq.

223. — DENIAU (l'abbé). Histoire de la Vendée, d'après des documents nouveaux et inédits. T. III. In-8, 660 p. et cartes. Angers, Lachèse et Dolbeau ; Briand et Hervé ; Le Voide, l'auteur.

224. — DENIS (A.). Recherches bibliographiques et historiques sur les almanachs de la Champagne et de la Brie, précédées d'un essai sur l'histoire de l'almanach en général, compost, kalendriers, etc. In-8, V-59 p. Paris, Menu.

• 225. — DESCHAMPS (E.). Œuvres complètes, publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. T. II. In-8, LXXVI-381 p. Paris, Firmin-Didot et Ce.

226. — Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais, publié par la Commission dépar-

tementale des monuments historiques. Arrondissement de Boulogne. T. I. Grand in-8, 402 p. Arras, Sueur-Charruey.

227. — DIGOT (P.). Les ducs de Lorraine et Nancy. In-8, 73 p. Nancy, André.

228. — DISSARD. Un maître d'école au XVIIe siècle, à Saint-Haon-le-Châtel (Loire). In-8, 47 p. Roanne, Chorgnon.

229. — Documents relatifs à l'histoire de la ville de Craon, par R. R. In-12, 24 p. Laval, Moreau.

230. — DORET (l'abbé) et A. de MONARD. Recherches sur Montjeu et ses seigneurs. Première partie : Les sires de Montjeu (1279-1596). In-8, 280 p. avec planches et tableaux. Autun, Dejussieu père et fils; Paris, Champion.

(Extrait des Mémoires de la Société éduenne.)

231. — DOUBLE (L.). L'empereur Charlemagne. In-18 jésus, XVIII-291 p. Paris, Fischbacher.

232. — DOUET D'ARCQ (L.). Inventaire, après décès, des biens meubles de Me Pierre Cardonnel, chanoine de Notre-Dame de Paris (1438). In-8, 28 p.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

233. — DRAMARD (E.). Bibliographie géographique et historique de la Picardie, ou catalogue raisonné des ouvrages tant imprimés que manuscrits, titres, pièces et documents de toute nature, relatifs à la géographie et à l'histoire de cette province. T. I. In-8, XXIII-494 p. Paris, Dumoulin; Aubry.

234. — DROCHON (l'abbé A.). Journal de Paul de Vendée, capitaine huguenot (1611-1623), précédé d'une notice sur le Bois-Chapeleau et sur les familles de Vendée et d'Appelvoisin. In-8, 217 p. Niort, Clouzot.

(Extrait des Mémoires de la Société de statistique, sciences et arts des Deux-Sèvres.)

235. — DUBOIN. La justice et les sorciers au XVIe siècle. In-8, 50 p. Nîmes, Clavel-Ballivet et Ce.

236. — LE DUC (dom P.). Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé; publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de l'auteur, suivie de pièces justificatives et accompagnée de notes, par R. F. Le Men, archiviste du Finistère. In-8, 671 p. Quimperlé, Clairet.

237. — DUFOUR (A.) et F. RABUT. Notes diplomatiques inédites du père Monod, conseiller de S. A. Madame Royale, régente. In-8, 34 p.

(Extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie.)

238. — DUHAMEL (L.). La charte de Courthézon. In-12, 114 p. Paris, Champion.

239. — DUHAMEL (L.). La chronique d'un notaire d'Orange. In-18 jésus, 168 p. Paris, Champion.

240. — DUPAIN (S.). Notice historique sur le pavé de Paris. In-8, IV-341 p. Paris, Mourgues.

241. — DUPONTACQ. Les Gaulois et les Romains, ou introduction à l'histoire de France d'après les écrivains du temps. In-12, 344 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre.

242. — DURAND (P.). Monographie de Notre-Dame de Chartres; explication des planches. In-4, XII-182 p. Paris, Impr. nationale.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

243. — DURANTE. Il Fiore, poëme italien du XIIIe siècle, en deux cent trente-deux sonnets, imité du Roman de la Rose; texte inédit, publié avec fac-similé, introduction et notes, par Ferdinand Castets, de la Société pour l'étude des langues romanes. In-8, XXIV-184 p. Paris, Maisonneuve et Cᵉ.

244. — DURUY (G.). Histoire de Turenne. In-18 jésus, 158 p., avec portrait et plans. Paris, Hachette et Cᵉ.

245. — DUSSIEUX (L.). Le château de Versailles, histoire et description. 2 vol. in-8, XVI-512-476 p., gravures et planches hors texte. Versailles, Bernard.

Pour se guider dans l'histoire de Versailles, si intimement liée à celle de la monarchie, comme dans le dédale des appartements

du château, on ne possédait jusqu'ici que le catalogue descriptif dressé par feu M. Eudore Soulié et les volumes publiés par M. J.-A. le Roi. Quelle que fût la compétence de ces deux auteurs, leurs livres laissaient beaucoup à désirer comme méthode et présentaient même aux chercheurs des difficultés trop souvent rebutantes. La mort ayant empêché que M. Soulié reprît le sujet ainsi qu'il le projetait, avec plus d'ordre comme avec plus de développements, cette tâche est revenue de droit au savant professeur de Saint-Cyr qu'il avait eu jadis pour collaborateur dans les deux publications monumentales des journaux du marquis de Dangeau et du duc de Luynes, et qui, préparé de longue main, par un commerce de chaque jour, une étude de tous les instants, nous présente aujourd'hui une œuvre vraiment remarquable à tous égards.

Au point de vue de l'histoire du château et du domaine de Versailles, il y avait une foule d'erreurs légendaires à corriger, de lacunes à combler, de dates et d'éléments chronologiques à établir sur des données sûres, de transformations successives à suivre minutieusement, de renseignements à recueillir de toutes sources, à coordonner et contrôler les uns par les autres; d'une part les documents écrits, d'autre part les monuments graphiques s'étaient accumulés en si grand nombre quo l'entreprise s'en trouvait plutôt embarrassée que facilitée. Au milieu de cette surabondance de matières et de matériaux, M. Dussieux a trouvé le moyen de faire marcher concurremment l'histoire de chaque époque et la description de chaque partie du château ou de ses dépendances pendant la même époque. Le premier volume contient ainsi les trois périodes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV pour ce qui concerne le château et la cour. Le second donne la suite pour le règne de Louis XVI et pour la période de 1789 à 1880, puis passe aux ailes du château, à la chapelle, aux trois salles de spectacle, aux dépendances (grand-commun, écuries, vénerie), aux jardins, parcs et potager, et enfin aux maisons royales construites postérieurement : la Ménagerie, Clagny, Trianon, Marly. Une cinquième partie, d'une quarantaine de pages seulement, est consacrée à la ville de Versailles, dont l'histoire et la description ont été, chacun le sait, traitées beaucoup plus longuement par M. Le Roi. L'ouvrage se termine par une table des « artistes et ouvriers cités ». On s'étonne qu'elle ne soit pas plus « générale », et l'on se demande quels motifs M. Dussieux a pu avoir d'en exclure les noms des personnages nombreux qui tiennent une si large place dans ses deux volumes et leur donnent le caractère d'une étude historique bien plutôt que d'un livre sur la construction, l'ornementation et la décoration du château royal.

La reproduction à l'eau-forte d'une gouache de Cochin qui a

pour sujet une représentation de l'opéra d'*Acis et Galatée* par Mme de Pompadour sur le théâtre des Petits-Appartements (23 janv. 1749), neuf planches anciennes en héliogravure et vingt-trois plans, la plupart inédits, complètent cette publication aussi utile qu'intéressante pour quiconque s'occupe de l'histoire du XVIIe et du XVIIIe siècle.

246. — ESMEIN (A.). Histoire de la procédure criminelle en France, et spécialement de la procédure inquisitoire, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. In-8, XI-596 p. Paris, Larose et Forcel.

247. — ESTOURBEILLON (R. de l'). Notice sur le prieuré de la Papillaye en Anjou. In-8, 11 p. Nantes, Forest et Grimaud.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Nantes.)

248. — FAGE (R.). Une ancienne justice : la Cour d'appeaux de Ségon. In-8, 150 p. Limoges, Chapoulaud.

249. — FAGNIEZ (G.). Le commerce extérieur de la France sous Henri IV (1589-1610). In-8, 48 p.

(Extrait de la Revue historique.)

250. — FAUCON (M.). La rédaction de la coutume d'Auvergne en 1510, d'après un rôle des Archives nationales. In-8, 15 p. Clermont-Ferrand, Ferdinand Thibaud.

251. — FAYET. Recherches historiques et statistiques sur les communes et les écoles de la Haute-Marne. In-8, XXXIII-388 p. Langres, Dangien; Paris, Dumoulin et Ce.

252. — FERET (l'abbé P.). Un curé de Charenton au XVIIe siècle. In-12, IV-164 p. Paris, Gervais.

253. — FERRIÈRE (H. de la). Lettres de Catherine de Médicis. T. I (1553-1563). In-4 à 2 col., CLXXI-733 p. Paris, Impr. nationale.

(Collection de Documents inédits sur l'histoire de France.)

254. — FÈVRE (Mgr). Le pèlerinage de Blécourt, son principe, ses origines, son église et ses annexes. In-8, 151 p. Wassy-sur-Blaise, Bauvière.

255. — FÈVRE (Mgr). Souvenirs et monuments d'Eurville. In-8, 183 p. et planches. Paris, Cagnon.

256. — FIERVILLE (Ch.). Documents inédits sur Philippe de Commynes. In-8, 200 p. Paris, H. Champion.

Ce volume se compose de deux mémoires dont les éléments sont tirés des papiers de la baronnie d'Argenton, conservés actuellement, avec le chartrier ducal de Penthièvre, dans les archives du département des Côtes-du-Nord. L'un a trait à des procès soutenus par Commynes à propos de la ferme du sel des Ponts-de-Cé, qui lui avait été concédée par Louis XI, et d'une grosse galéasse qu'il possédait sur la mer Méditerranée. Dans le second, l'auteur « suit pas à pas les péripéties et les phases diverses d'un autre procès séculaire soutenu contre les Chabot et les Châtillon par les familles de Chambes, de Commynes et de Brosse, à propos de l'héritage d'Antoine d'Argenton, et qui se termina par la défaite de Commynes et de ses héritiers. » — Ces documents n'avaient été connus ni de Mlle Dupont, ni de M. Kervyn de Lettenhove : M. Fierville en a tiré les détails les plus curieux, soit sur le caractère processif et les affaires financières de Commynes, soit sur l'existence qu'il menait dans son domaine d'Argenton; le second mémoire surtout abonde en renseignements nouveaux.

257. — FINOT (J.). Étude sur la mainmorte dans le bailliage d'Amont aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, d'après des documents inédits provenant des archives départementales et communales de la Haute-Saône. In-8, 172 p. Vesoul, Suchaux.

(Extrait du Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.)

258. — LE FIZELIER (J.). Anne de Laval, princesse de la Trémoïlle (1505-1553). In-8, 37 p.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

259. — FLAMMERMONT. Histoire des institutions municipales de Senlis. In-8, XVI-312 p. et fac-similé héliographique. Paris, J. Vieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études, 45e fascicule.)

M. Flammermont avait obtenu, en 1878, une des récompenses de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour sa thèse manuscrite sur l'histoire de Senlis au moyen âge. Se réservant de revenir plus tard sur la première partie de ce travail, qui comprenait l'histoire proprement dite de la ville de Senlis, il en a repris d'abord la seconde partie, depuis la fin de la guerre de Cent ans jusqu'à la mort de Henri IV, et lui a donné les développements voulus pour former un tableau complet des institutions munici-

pales de Senlis et des vicissitudes qu'elles subirent durant plusieurs siècles. Le livre se divise en deux époques distinctes. Dans la première, qui va de 1173 à 1320, quatre chapitres sont successivement consacrés à l'établissement du régime municipal et de la commune, à la justice et la guerre, aux finances, à la ruine de la commune; dans la seconde, divisée également en quatre chapitres, l'auteur étudie la liquidation de la commune et la formation du nouveau régime, l'administration municipale, les affaires de la ville et ses finances. Enfin viennent 72 pièces justificatives, parmi lesquelles on distingue le texte des tablettes de cire de 1319 conservées aux archives de Senlis, avec un fac-similé en héliogravure. M. Flammermont s'est plus particulièrement servi des manuscrits du chanoine Afforty qui appartiennent à la bibliothèque de Senlis, et dont il donne l'histoire dans sa préface. Les résultats de son travail témoignent une fois de plus de l'intérêt que peuvent présenter les études d'histoire administrative locale, et des services que rendront ces contributions partielles pour l'histoire municipale de la France. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné à ce livre le prix Lafons-Mélicocq de l'année 1881.

260. — Fleury (G.). Histoire civile du Sonnois, notes et critiques sur les barons du Sonnois, vicomtes de Châtellerault au XIIIe siècle. In-4, 19 p. et sceaux.

(Extrait de la Revue historique et archéologique du Maine.)

261. — Fleury (P. de). Notes additionnelles et rectificatives au Gallia christiana. In-4, 76 p. Angoulême, Baillarger.

262. — Fleury (P. de). Tableau général des minutes de notaires déposées aux archives de la Charente. In-8, 23 p. Angoulême, Chasseignac.

263. — Fochier (L.). Souvenirs historiques sur Bourgoin; titres et documents divers relatifs à cette ville. In-8, IX-516 p. Vienne, Savigné; Paris, Thorin.

264. — Foulquier-Lavergne (P.). Étude historique et statistique sur le canton de Saint-Sernin. In-8, 110 p. Rodez, de Brocca.

265. — Fourier de Bacourt. Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg, étudiant de l'université de Paris, évêque de Metz et cardinal (1369-1387), avec portrait, lettres et

pièces justificatives. Grand in-16, VII-352 p. Paris, Berche et Tralin.

266. — FOURNIER (P.). Les Officialités au moyen âge; étude sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques ordinaires en France de 1180 à 1328. In-8, XXVI-333 p. Paris, Plon et Ce.

267. — FRAICHINET (l'abbé). Notice biographique sur saint Germain des Prés, évêque de Paris, précédée d'une introduction sur son culte à Laroque-Timbaut (diocèse d'Agen). In-18, 260 p. Agen, Ve Lamy.

268. — FRAIN (E.) Mœurs et coutumes des familles bretonnes avant 1789, démontrées à l'aide de documents tirés, pour la plupart, d'archives domestiques. Introduction et notes. T. I. Les fondateurs de la chapelle Notre-Dame en Saint-Léonard de Fougères. In-8 carré, 166 p. Vitré, Guays; Rennes, Plihon.

269. — FRANCE (H. de). Le temple neuf de Montauban; étude historique et archéologique sur les anciens temples et l'introduction de la réforme en cette ville. In-8, 87 p. et planches. Montauban, Forestié.

270. — FRANCK (Ad.). Réformateurs et publicistes de l'Europe (XVIIe siècle). In-8, 520 p. Paris, C. Lévy.

271. — FRANKLIN (A.). Les anciens plans de Paris; notices historiques et topographiques. T. II. In-4, 272 p., avec plans. Paris, Willem.

272. — FREMY (Éd.). Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III; ambassades à Venise d'Arnauld du Ferrier, d'après sa correspondance inédite (1563-1567; 1570-1582). In-8, IX-429 p. Paris, Leroux.

273. — FREMY (Éd.). La vie publique et privée d'un homme d'État au XVIe siècle : Henri de Mesmes, seigneur de Roissy et de Malassise, d'après ses mémoires. In-8, 52 p. Paris, Gervais.

(Extrait du Correspondant.)

274. — GAUFFRETEAU (J. de). Chronique bordeloise. T. II (1600 à 1638). In-8, 485 p. et tableau. Bordeaux, Gounouilhou.

275. — GAUFRÈS (M. J.). Claude Baduel et la réforme des études au XVI[e] siècle. In-8, X-354 p. Paris, Hachette et C[e].

276. — GAUTHIER (J.). Les documents franc-comtois des archives de Neuchâtel (Suisse). In-8, 43 p. Besançon, Dodivers et C[e].

(Extrait du Bulletin de l'Académie de Besançon.)

277. — GAUTIER (le P.). Armorial de la Chambre des comptes de Dijon d'après le manuscrit inédit du père Gautier, avec un chapitre supplémentaire pour les officiers du bureau des finances de la même ville; par J. d'Arbaumont. Grand in-8, LII-516 p. avec armoiries. Dijon, Lamarche.

278. — GAUTIER (A.). Précis de l'histoire du droit français. In-8, VII-277 p. Paris, Larose et Forcel.

279. — GENET (l'abbé J.-V.). Une famille rémoise au XVIII[e] siècle; études historiques sur la vie, l'administration et les travaux littéraires de Jean-Louis Lévesque de Pouilly; la vie et les travaux littéraires de Jean Lévesque de Burigny; la vie et la carrière diplomatique de Gérard Lévesque de Champeaux; la vie et les travaux littéraires de Simon-Louis Lévesque de Pouilly. In-8, VI-416 p. et planche généalogique de la famille Lévesque. Reims, Monce.

(Extrait des Travaux de l'Académie de Reims.)

280. — GÉRARD (P.). Des changements de nom de communes. In-8, 23 p. Nancy, Berger-Levrault et C[e]; Paris, même maison.

(Extrait de la Revue générale d'administration.)

281. — HALPHEN (Eugène). Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Bellièvre (1602), publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale. In-8, IX-51 p. Paris, H. Champion.

Ces lettres, toutes tirées du manuscrit fr. 15896, avaient échappé

à l'éditeur du grand recueil de la collection des Documents inédits. Elles sont au nombre de quarante-cinq. Quatre ont trait au procès du maréchal de Biron, et fournissent des particularités intéressantes; les autres ne traitent que d'affaires secondaires et de détails de l'administration de la justice.

282.— Hardy (E.). Bayard (1495-1524). In-4, 183 p., avec 28 fig. et portrait. Paris, Dumaine.

283. — Hauréau (H.). Histoire de la philosophie scolastique. Seconde partie. 2 vol. in-8°. T. I, 463 p.; t. II, 495 p. Paris, Pedone-Lauriel.

284. — Havet (J.). L'hérésie et le bras séculier au moyen âge jusqu'au xiiie siècle. In-8, 71 p. Paris, Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

285. — Inventaire-sommaire des archives du département de la Côte-d'Or antérieures à 1790, rédigé par M. Joseph Garnier, archiviste. Archives civiles, série C. Intendances. T. I. Grand in-4 à 2 col., xxiv-243 p. Dijon, Darantière.

286. — Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par M. Célestin Port, archiviste. Maine-et-Loire. Archives ecclésiastiques. Série G. Clergé séculier. Grand in-4 à 2 col., 339 p. Angers, Lachèse et Dolbeau.

287. — Jourdain (Ch.). Mémoire sur les commencements de la marine militaire sous Philippe le Bel. In-8, 42 p. Imprimerie nationale.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

Étude fort intéressante, qui, à l'aide de textes divers destinés au tome XXIV du recueil des *Historiens de la France*, fait remonter les origines de la marine militaire française jusqu'aux dernières années du xiiie siècle, c'est-à-dire trente ou quarante ans au delà de l'époque où les plus récents travaux historiques nous avaient signalé l'existence d'une flotte royale. De ces textes il résulte que, « depuis la guerre de Gascogne jusqu'à la fin de son règne, Philippe le Bel s'est occupé de faire construire des navires de toute grandeur, de les équiper, d'en affréter d'autres dans les ports de France ou dans les ports étrangers, de veiller à la garde des côtes; qu'il a eu des amiraux préposés au commandement de ses flottes et des agents chargés des fournitures; qu'il a frappé des contributions spéciales

sur les villes de commerce voisines du littoral, intéressées plus spécialement à la sûreté des mers; qu'enfin, sans avoir à beaucoup près complété l'organisation du service maritime, il a laissé, sous ce rapport, à ses fils et à leurs successeurs, une tradition et des exemples que ceux-ci devaient continuer. »

288. — Lauzun (Ph.). Lettres inédites de Marguerite de Valois (1580), tirées des archives de la ville de Condom. In-8, 40 p. Auch, Félix Foix.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

Ces neuf lettres de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, sont écrites, sauf une seule, aux consuls de Condom, et relatives à des faits de la guerre des Amoureux ignorés jusqu'à présent, même dans le pays gascon. Elles complètent et expliquent plusieurs lettres du roi de Navarre publiées dans le supplément des *Lettres missives,* et « montrent (conformément aux dires de d'Aubigné) Marguerite acharnée à la guerre, prenant la plume à défaut de l'épée pour soulever la Gascogne, réveiller le zèle de ses seigneurs, créer des partisans à son mari, enrôler sous sa bannière les villes, les bourgades et les châteaux, et employer toutes ses qualités de reine et de femme à contrecarrer les projets de ses ennemis. »

289. — Lauzun. (Ph.). Un ballet agenais au commencement du XVIIe siècle. In-8, 67 p. Agen, F. Lamy.

Le manuscrit retrouvé et publié par M. Lauzun ne donne point d'indications suffisantes, soit sur la date, soit sur les circonstances où ce divertissement pastoral dut être exécuté. Tout ce qu'il révèle, ce sont les noms des personnages de la noblesse agenaise qui remplirent les rôles; encore ne fallait-il pas moins que la science spéciale de l'éditeur pour faire l'identification de chacun.

290. — Lefèvre-Pontalis (Amédée). Le Calvinisme dans le Dunois au XVIe siècle et au XVIIe. In-8, 20 p.

(Extrait du Bulletin de la Société Dunoise.)

Notice sur le temple de Châteaudun et sur la procédure qui aboutit à la suppression de ce temple (1663-1682). L'auteur s'est servi principalement de pièces conservées aux Archives nationales. Il donne aussi quelques renseignements sur l'église réformée de Marchenoir.

291. — Mas Latrie (comte de). Commerce et expéditions militaires de la France et de Venise au moyen âge. In-4, 240 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Extrait du tome III de *Mélanges* de la collection des Documents inédits.)

Les documents réunis sous ce titre, et tirés presque tous des archives de Venise, intéressent non seulement l'histoire commerciale de nos grandes villes du Midi dans la mer Méditerranée, ou celle des relations du négoce vénitien avec la France, mais un grand nombre de points de nos annales politiques, diplomatiques et militaires, comme : les tentatives de Charles de Valois pour reconquérir Constantinople, les projets de croisade de Philippe de Valois, la compétition des ducs de Bourgogne et des rois de Sicile au sujet du royaume de Thessalonique, le rachat des chevaliers français pris à Nicopolis, les entreprises de Louis II et René d'Anjou pour reconquérir Naples, etc.

292. — MAS LATRIE (comte DE). Projet d'empoisonnement de Mahomet II et du pacha de Bosnie accueillis par la république de Venise (1477-1526). In-4, 12 p.

(Extrait des Archives de l'Orient latin.)

De délibérations retrouvées par M. de Mas Latrie dans les archives des Inquisiteurs d'État, et qui n'avaient point été connues jusqu'ici, il ressort que le conseil des Dix accepta les offres qu'on lui faisait d'empoisonner ou de tuer : 1° Mahomet II ; 2° Omar-Beg, sandjac de Bosnie, qui assiégeait Croïa ; 3° un rebelle du nom d'Isidore de Cos, qui conspirait contre la république. Il est probable, comme le dit M. de Mas Latrie, que ce ne sont pas là des faits exceptionnels et uniques dans l'histoire de Venise.

293. — PIÉPAPE (L. DE). Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France ; événements diplomatiques et militaires (1279-1678), avec notes, pièces justificatives et documents inédits. 2 vol. in-8, XIX-483-512 p. et cartes. Paris, H. Champion ; Besançon, H. Morel et Ce.

L'auteur, qui est un officier distingué du service d'état-major, explique dans son avant-propos qu'il avait eu d'abord le projet d'écrire une histoire militaire de la Franche-Comté, et que peu à peu il a fini par faire un livre qui « n'est, à proprement parler, ni l'histoire militaire ni l'histoire politique, mais simplement le récit des négociations et des luttes qui, du XIIIe au XVIIe siècle, ont, à différents intervalles, préparé ou retardé l'entrée de cette province frontière dans la grande patrie française, tout maintes fois poursuivi, maintes fois abandonné. » Nous n'avons donc point affaire à un ouvrage technique, à une étude purement militaire. D'ailleurs, il n'est besoin que d'en parcourir quelques pages et de voir les citations et les références, pour s'assurer que les bons auteurs, les chroniques locales et les documents originaux ont fourni d'amples contributions et des bases

solides. Écrit avec patriotisme, mais sans idées préconçues ni parti pris, le livre de M. de Piépape prendra place à côté de cette *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France,* du comte d'Haussonville, qui reste le type des études de ce genre. Je le signale avec la même satisfaction que les volumes de M. Dupuy sur la réunion de la Bretagne, quoique, à bien dire, ces deux ouvrages aient été conçus et exécutés dans des conditions très différentes l'un de l'autre. L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le second prix Thérouanne, de l'année 1881, à M. le commandant de Piépape.

294. — Raynaud (G.). Voyage de Charles-Quint par la France, poème historique de René Macé, publié avec introduction, notes et variantes. In-8, xxxvj-93 p. Paris, Alph. Picard.

Quoique René Macé ait son rang dans la liste des historiographes royaux, et qu'on retrouve d'assez nombreux témoignages de l'admiration de ses contemporains pour ses œuvres poétiques, nous ne savons rien ou presque rien de lui, et nous sommes bien loin de connaître son œuvre complet. Le poème qu'il composa par ordre de François Ier à l'occasion du passage de l'empereur en France, n'a qu'un faible intérêt littéraire et n'offre pas d'ailleurs une autorité suffisante au point de vue historique. « Comme composition, comme style, comme langue, le *Voyage* est plus que médiocre, » nous dit l'éditeur lui-même; mais il est utile de posséder avec toutes les garanties désirables un texte qui, en donnant la mesure de l'école à laquelle appartenait Macé, présente aussi des aperçus sur la société et la cour du temps, et certains détails sur la ville de Paris. M. Raynaud y a joint en outre une bibliographie intéressante des pièces historiques ou littéraires du même genre composées à l'occasion du voyage de Charles-Quint.

295. — Saint-Simon (duc de). Mémoires publiés par MM. Chéruel et Ad. Regnier fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe; avec une notice de M. Sainte-Beuve. Table alphabétique, rédigée par M. Paul Guérin. In-18 jésus à 2 col., 396 p. Paris, Hachette et Cie.

Cette table, la première à proprement parler qui soit digne de ce nom, sera désormais d'un grand secours comme instrument de recherche, et, sans être aussi complète au point de vue analytique que le sera sans doute la table de l'édition avec commentaire, actuellement en cours de publication, elle complétera heureusement

l'édition de 1873-75, dont les mérites et les avantages ont été reconnus ici même, dans l'*Annuaire-Bulletin* de 1875, p. 62-64.

296. — SAULNIER (Fréd.). Notes et documents historiques et biographiques : les comédiens à Rennes au XVIIe siècle ; la marquise de Créquy et ses origines bretonnes ; Pierre Hévin et sa famille à Rennes. In-8, 49 p. Rennes, Ch. Catel.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.)

297. — STEENSTRUP (J.). Études préliminaires pour servir à l'histoire des Normands et de leurs invasions, avec une introduction de E. de Beaurepaire, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie. In-8, 240 p. Paris, H. Champion.

(Extrait du Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie.)

Les travaux des savants danois sur les peuples avec lesquels ils ont la même affinité que nos compatriotes normands, jouissent d'un juste crédit en France et ont créé entre les deux nations des relations utiles de confraternité scientifique. L'auteur des *Études préliminaires* est le fils d'un célèbre naturaliste et archéologue de Copenhague qui était associé à l'Institut de France. Lui-même fait partie des Antiquaires de Normandie, et il a déjà consacré trois volumes aux établissements danois en Normandie et dans les îles Britanniques. C'est le premier de ces volumes, dont le titre particulier est : *les Normands, introduction au temps des Normands*, qu'il a traduit pour ses confrères de France, comme les intéressant de plus près et plus particulièrement. Tour à tour les sources populaires de l'histoire des Normands, leurs noms, les expéditions de leurs premiers chefs Lodbrog et Rollon, l'établissement des Scandinaves en Normandie, l'organisation des armées et des flottes de ces conquérants, la législation du roi Frode le Pacifique, sont étudiés avec autant de perspicacité dans les déductions que de solidité dans l'érudition. Aussi ce travail ne peut-il manquer d'avoir le même succès en France qu'en Angleterre et en Allemagne.

298. — TUETEY (Alex.). Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449), publié d'après les manuscrits de Rome et de Paris. In-8, XLIV-419 p. Paris, H. Champion.

(Publications de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Une réédition de ce texte si important pour l'histoire de la pre-

mière moitié du xvᵉ siècle était nécessaire, car de nombreuses incorrections le déparaient honteusement. M. Tuetey y a porté remède en prenant pour base d'établissement un manuscrit conservé au Vatican, dans le fonds de la reine Christine, et qui appartint, avant cette princesse, aux érudits Fauchet et Petau. Un des exemplaires que possède la Bibliothèque nationale est plus complet, mais moins correct : il a fourni des additions importantes. Malheureusement, aucune des cinq ou six copies connues ne révèle le nom de l'auteur. M. Tuetey a dû traiter longuement cette question dans sa préface, et, après avoir discuté et combattu l'opinion de M. Longnon, qui, en 1876, concluait pour Jean Baurigout, curé de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, il a cru pouvoir établir que l'auteur du *Journal* était un chanoine de Notre-Dame, comme Baurigout, mais qu'il s'appelait Jean Chuffart et qu'il remplit les fonctions de chancelier de la cathédrale après Gerson. Les deux thèses ont été soutenues vivement et s'appuient, l'une comme l'autre, sur d'ingénieuses déductions, qui prouvent une profonde connaissance des documents parisiens du xvᵉ siècle; mais on ne peut dire, croyons-nous, que la discussion soit positivement close et la question résolue d'une manière irréfragable par des preuves absolues. Il reste encore place pour un troisième érudit.

La nouvelle édition du *Journal* se distingue, non seulement par les soins donnés à l'établissement du texte, mais par une abondance de notes substantielles, instructives, curieuses, où plusieurs séries de documents des Archives nationales ont été très heureusement utilisées, notamment les manuscrits du greffier Nicolas de Baye, que M. Tuetey avait dû jadis publier pour notre Société, et le mérite exceptionnel de cette édition du *Journal* est entré en ligne de compte lorsque l'Académie des inscriptions lui a décerné une des médailles de son dernier concours au recueil de *Testaments* inséré par M. Tuetey dans la collection des Documents inédits. On peut se souvenir que ce recueil aussi nous avait été proposé, il y a quelques années, par notre défunt confrère Henri Lot.

299. — VALFREY (J.). La Diplomatie française au xviiᵉ siècle : Hugues de Lionne, ses ambassades en Espagne et en Allemagne, la paix des Pyrénées, d'après sa correspondance conservée aux archives du ministère des Affaires étrangères. In-8, cxxxi-335 p. Paris, Didier et Cᵉ.

La vie de Lionne, « une des mieux remplies que nous offre l'histoire politique du xviiᵉ siècle », et sa correspondance, qui, « s'ouvrant à la fin du ministère de Richelieu et comprenant celui de Mazarin tout entier, ne finit, par la mort du ministre, que trois ans après le traité d'Aix-la-Chapelle, et dépasse en étendue celle de Richelieu ou de Mazarin, sans toutefois en avoir partout

le relief et l'éclat, » formaient un champ d'exploration bien tentant pour les diplomates curieux des souvenirs de leurs prédécesseurs. Nous devons considérer comme une bonne fortune pour l'histoire que le premier occupant se soit trouvé être l'un des familiers les plus studieux et les plus diserts du dépôt des Affaires étrangères, et qu'il ait pu, sans retard, lors du ministère de M. le duc Decazes, profiter des mesures de communication libérale réclamées depuis si longtemps. C'est ainsi que, dès 1877, a paru un volume sur les ambassades de Lionne de l'année 1642 à l'année 1656, à savoir : la mission à Parme (1642-1643), pour réconcilier le duc Odoard avec Urbain VIII, mission à peu près ignorée de tous les historiens; et l'ambassade à Rome et en Italie (1655-1656), pour traiter l'affaire du cardinal de Retz et celles du conclave. Un second volume vient de paraître, qui contient l'historique et les documents des conférences secrètes de Madrid (1656), de l'élection de l'empereur Léopold, de la constitution de la ligue du Rhin, « une des conceptions diplomatiques les plus heureuses du règne de Louis XIV », et enfin de la négociation du traité des Pyrénées, « le monument le plus achevé de l'ancienne diplomatie française. »

Après avoir hésité entre une simple publication des textes ou une histoire de Lionne, M. Valfrey s'est arrêté à « une forme de récit qui, dit-il, en laissant le plus souvent la parole à Lionne lui-même, fait de chacune des belles négociations qu'il a dirigées une sorte de tableau dans lequel le lecteur saisira sur le vif l'ancienne diplomatie française, et, ajoute M. Valfrey, un de ses représentants les plus accomplis. »

Chaque volume est précédé d'une introduction considérable et de haut intérêt. La première a pour sujet Hugues de Lionne, sa famille, son extraction, sa carrière. J'ai déjà signalé (année 1879, p. 173) une publication de M. le docteur U. Chevalier sur le même point; M. Valfrey s'en est amplement servi, et de plus a été assez heureux pour retrouver aux archives de l'Assistance publique, à Paris, huit cartons de papiers de la famille de Lionne. Grâce à ces documents, les origines du ministre et son *cursus honorum* se trouvent parfaitement établis; mais il reste encore beaucoup d'incertitude sur ses premières liaisons avec Mazarin et ses débuts dans la diplomatie. — L'introduction du second volume, plus étendue que celle du premier, fait connaître la situation politique de l'Europe depuis 1630 jusqu'à 1660 et l'origine des difficultés internationales auxquelles les négociations de Münster et, en dernier lieu, la paix des Pyrénées, portèrent remède.

M. Valfrey promet de retracer plus tard l'histoire des neuf ans de ministère pendant lesquels, « après avoir préparé avec prudence et conduit avec patriotisme la guerre de Dévolution, Lionne sut la terminer glorieusement par le traité d'Aix-la-Chapelle. »

300. — Valson (C. A.). — Les savants illustres du xvie et du xviie siècle. 2 vol. in-18 jésus. T. I, lxxxiii-346 p.; t. II, 382 p. Paris, Palmé.

301. — Vellot (A.). Vie d'Artus Prunier de Saint-André, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, premier président aux parlements de Provence et de Dauphiné (1548-1616), d'après un manuscrit inédit de Nicolas Chorier (archives de M. le marquis de Virieu); publiée avec introduction, notes, appendices, et la correspondance inédite de Saint-André. In-8, lviii-390 p. Paris, Picard.

302. — Vogüé (Marquis de). Madame de Maintenon et le maréchal de Villars; correspondance inédite. In-8, 67 p. Paris, J. Gervais.

(Extrait du Correspondant.)

De l'ensemble des documents qui doivent servir à notre édition des *Mémoires de Villars*, M. le marquis de Vogüé a détaché un certain nombre de lettres du maréchal et quelques-unes de Mme de Maintenon. Les unes et les autres donnent un avant-goût de ce que sera la prochaine publication, et la façon dont elles sont présentées par le savant éditeur fait augurer encore mieux de son travail définitif. Les lettres sont comprises entre les années 1703 et 1714 et ont trait aux événements les plus considérables de cette période de la vie du maréchal : la campagne d'Allemagne, la pacification du Languedoc, la campagne du Rhin, celle du Nord (1708 et 1709).

303. — Zeller (J.). La Diplomatie française vers le milieu du xvie siècle, d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de François Ier à Venise (1539-1542). In-8, xiii-416 p. Paris, Hachette et Ce.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1881.

I. — *Analyse des procès-verbaux.*

II. — *Bibliographie.*

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

L'ENTREVUE D'ARDRES.

1396.

M. Paul Meyer nous a offert pour l'*Annuaire-Bulletin* une relation inédite de l'entrevue qui eut lieu les 27, 28 et 30 octobre 1396, dans les environs d'Ardres, entre le roi Richard II d'Angleterre et Charles VI, et à la suite de laquelle le premier de ces princes emmena, pour l'épouser quelques jours plus tard, la petite Isabelle de France, âgée de sept ans environ. Ce document, dû évidemment à un des scribes qui suivaient la cour anglaise, se trouve copié, parmi d'autres pièces intéressant l'histoire ou la législation d'Angleterre, dans le manuscrit 46 de la bibliothèque d'Oriel-College, à Oxford[1]. Il y occupe les fol. 104 v° à 106 v°. La copie est du temps même. Nous y trouvons un grand nombre de détails curieux, surtout pour l'histoire des mœurs, et c'est une pièce justificative qui figurera honorable-

1. Voir la description de ce manuscrit dans les *Catalogi codicum manuscriptorum qui in collegiis aulisque Oxoniensibus hodie asservantur*, par M. Coxe (Oxford, 1852).

ment quelque jour dans le commentaire du passage de Froissart relatif au même fait[1]; mais on en doit surtout rapprocher la *Chronique du religieux de Saint-Denis sur le règne de Charles VI*[2], dont le récit provient d'un témoin français et complète notre texte. On remarquera, dans l'un comme dans l'autre, l'abondance des cadeaux échangés entre les deux cours. Le religieux de Saint-Denis commence en ces termes[3] :

« Le roi Charles, voulant, conformément au désir du roi d'Angleterre, hâter le mariage de sa fille bien aimée, fit venir les plus habiles orfèvres de Paris, et leur commanda des chaînes d'or du plus grand prix, des bracelets, des colliers, des bagues, des carcans et des couronnes de l'or le plus pur, des parures de toute couleur et de toutes sortes, des étoffes d'or et de soie, enrichies de peintures diverses et de pierreries, des chariots couverts, des selles et des freins d'or et d'argent pour servir d'ornements aux chevaux. Tout devait être terminé en peu de temps : l'adresse et l'activité des ouvriers y pourvurent. »

M. Meyer a bien voulu ajouter à sa communication quelques notes philologiques, et M. Siméon Luce s'est très obligeamment chargé de faire, autant que le permettait l'état de ce texte anglo-normand, l'identification de la plupart des personnages dont la liste clôt le document.

Le joesdy proschein devant le fest des apostres Simon et Jude[4], l'an de grace mille trois centz quatrevins et seize, après manger, le roy nostre sire[5] s'en chevachea hors de Caleis vers Guynes, et en sa compaignye le duc de Berry, luyquel estoit envoié a Caleis pur prendre le serment du roi pur les gentz alantz avec luy a l'assemblée a tenir entre les deux royes, sur les champs, près du

1. Édit. Kervyn de Lettenhove, t. XV, p. 273-275. On trouve dans les pièces justificatives, t. XVIII, p. 582, le serment prêté par Richard II dans cette entrevue, le 28 octobre, et dont l'original est conservé aux Archives nationales, J 643, n° 35 [6].
2. Édit. Bellaguet, t. II, p. 450-471.
3. Traduction de M. Bellaguet, p. 451.
4. Le 26 octobre.
5. Ou *nostre seigneur*, c'est en abrégé. Dorénavant nous écrirons *n. s.* Il s'agit, bien entendu, de Richard II.

molyn d'Ardre[1]; et sur le chemyn près de Guynes, le duc d'Orliens[2] encontra nostre dit s. le roi ovec .v^{c}. chivalx, et s'en chivacherent ensemble les deux ducs avec luy jusques al chastel de Guynes, y demurans au souper; et après souper le roi donna au duc de Berry un ouche[3] près de .v^{e}. marcz, et au duc d'Orliens un hanap et un ewer près de .ij^{c}. li.; si pristrent ils coungé, et s'en depar-

1. C'est le serment dont M. Kervyn de Lettenhove a publié le texte, daté seulement du 28 octobre. Le moulin d'Ardres existe encore.

2. Ms. *le duc Loriens.*

3. Plus loin il sera question d'une « *ouche* de trois cent livres. » C'est le mot français *nouche*, qui, étant passé en Angleterre, y a perdu son *n* initiale. C'était un bijou, mais de quelle sorte ? *Nusca* se trouve, parmi d'anciennes gloses germaniques, expliqué par *fibula* (voy. du Cange). *Nusches, nosches* est fréquent en ancien français (*Rolant*, v. 637; *Aye d'Avignon*, v. 347, etc.). On a aussi *nosca* en provençal (*Flamenca*, v. 5991). M. de Laborde, *Glossaire des émaux*, cite deux exemples de *nouche* d'après un inventaire écrit en 1322, en Angleterre, et conjecture que ce mot est d'origine anglaise, hypothèse qui ne peut être soutenue en présence d'exemples français antérieurs au XIIIe siècle. Mais il est certain que ce mot a été reçu de bonne heure en Angleterre. On le trouve dans Chaucer (*Cant. Tales*, éd. Wright, v. 8258, et *The House of Fame*, v. 260), sous la forme *nowches, nouches*. Bientôt il se réduit à *ouch*, qu'on trouve dans le *Promptuarium Parvulorum*, dictionnaire anglais-latin composé vers 1440, où il est rendu par « monile ». *Ouches*, au pluriel, est également rendu par « monilles » dans le dictionnaire de Sherwood (à la suite de Cotgrave). Dans le dictionnaire de Jean de Garlande, au XIIIe siècle, « monilia » est expliqué en français, selon les mss., par *colliers, nuches, affiques* (*Jahrb. f. roman. Literatur*, VI, 296). De même en ancien toscan, où *nusche* traduit « monilia » (voy. *Cento nov. ant.*, Milano, 1825, p. 56, note). Voilà donc, à des époques différentes, il est vrai, et en des pays divers, deux sens bien distincts pour le même mot : celui de « fibula » et celui de « monile »). D'autre part, dans l'*Esclaircissement de la langue françoyse* de Palsgrave (édit. Génin, p. 248), on lit : « *nouche* or *broche*, afficquet » — et plus loin : « *ouche for a bonnet*, afficquet (c'est le sens *fibula*), « *ouche*, a jowell, bague. » Le sens de « nœud, fermail », proposé par M. de Laborde, ne me paraît pas suffisamment justifié ; d'autre part, *nouche* ne peut être à proprement parler un collier, puisqu'il est fait mention de colliers en d'autres endroits de notre texte. Je pense qu'il s'agit d'un bijou composé de plusieurs pierres réunies, et pouvant se porter suspendu au cou, par le moyen d'un collier ou d'un ruban. Ce sens s'appliquerait assez bien à tous les exemples connus du mot. Il faut ajouter que, partout où notre texte parle d'*ouche*, le religieux de Saint-Denis dit : *monile*.

tirent chevachantz icelluy nuit a Ardre, la ou le roi ffrançois estoit.

Le venderdy proschein ensivant, au matyn, proclamation estoit fait denz le chastell que nully n'iroit as tentes, ne ne porteroit espée, dague ne baston ferree, sinoun les .iiij. gentieux assignez pur l'assemble[1]. Or [ce] fait, le roy n. s. arraiez en une gowne longue de rouge velvuet, sur son test un chapeu plein des perles pendans, ovec un riche coler entour le col, de la livrée le roi franczois, ovec un graunt cerf en son arme, et ses gens assignez pur aler ovec luy arraiez en gownes de drap ruge ove bendes de blanc de la livrée du roigne que derrein murrust, s'en chivacherent jusques as tentes du roi n. s.

Si estoient[2] les tentes de nostre partie fichiez en nostre terre et les tentes de Ffrance en lour terre, et par entre la pavillion du conseil de Ffrance estoient .lxx. paas, et en le my estoit un chemyn qui departist lour terre et la nostre, en quelle estoit le lyeu lymittee pur l'assemble des rois, et illeoques fichiez certeins estakes.

Et vint après de Ardre le roi ffrançois ovec graunt somme de minstralcie[3] et grant fuson des gentz, chivachans a lour tentes; et ycelly entré en son tent, de sa chambre tantost envoia au roi n. s. le counte de Saint Poul[4], luy signifiant la venue du roi de Ffraunce, demandant aussi a quele heure l'assemble se ferroit; et semblablement y feu envoyé au roy ffranceois pur nostre partie, pur icelle cause, le comte de North[5]. Et report sur ce fait d'un part et d'autre, y furent envoiez au roi n. s. de la parte de Ffraunce, pur luy conduire a son pavillion du consail, les ducs de Berry et de Burgoigne, d'Orliens, Burbon et de Britaigne, le comte de Sancer, le viscounte de Meleun, Mons. Besgues de Vilains et le sire de Roussi; et a l'encontre y feurent envoiez au roi ffranceois, pur luy conduir a son pavillion du consail, les ducs de Lancastre et de Glowcestre et les countes de Derby,

1. *Chronique du religieux de Saint-Denis*, p. 452-457 : « Que reges ambo jusserunt suis gentibus servare. » Ce texte parle (p. 454) de quatre cents (et non quatre) chevaliers et écuyers désignés pour assister de part et d'autre à l'entrevue. Il faut donc lire dans le nôtre *.iiij*c., comme p. 216.

2. Cf. le *Religieux*, p. 452.

3. Anglais : *Minstrelsy*.

4. Enguerrand de Saint-Pol, que le roi Charles désigna deux jours plus tard pour aller comme gouverneur à Gênes (*Religieux*, p. 464).

5. *Northumberland ?* Voyez huit lignes plus loin.

Rutland, Mareschal, et Northumbr, encountrans l'uns l'autres a my chemyn du lyeu limitee pur l'assemble. Et yceux entrans les tentes d'une part et d'autre, et les espices et vin pour les rois d'une part, et d'autre pur les seigneurs, d'une costé et d'autre demandez et amesnez, maintenant après les ducs et seigneurs de Ffrance susdictes asmesnerent le roy d'Engleterre a son pavillion du consail et tous les gens de nostre partie, fors pris certains grauns et seigneurs assis en frounture d'ambedeux les costés de meïsme la pavillion; et semblablement conduerent noz ducs et seigneurs susdictes le roy ffranceois a soun pavillion du consail, ycellour roy arraiez en botes et espoures[1] de noir, et chaunces blancs et rouge, et une gowne de rouge velvet, ovec bendes urelés de blanc et noir, court jusques a my quisse, ovec un coler de soun propre liverée et un cerf en l'arme, et sur son teste une chaperon de noir plain des perles pendanz; et ses ducs, countes, seigneurs et chevaliers vestuz en mesme la suite de drap ovec autieux[2] bendes, et les esquiers en rouge soi ovec semblables bendes, et chaperons de noir pur la greindre partie. Si furent ils assis en frounture d'ambecost de lour pavillion en ordre, par manere come furent les nostres et come l'em sembleroit a bataille. Et un poy après ambedeux les rois s'en alerent à l'entré de lour pavillions, le conte de Huntington portant l'espée devant le roi d'Engletere, et le comte de Harecourt portant l'espée devant le roi de Ffrance; et entresigues faitz par entre yceux contes, tantost s'en alerent ambedeux rois ovec leur espée devaunt au lieu[3] limitee : si feu nostre roi de bone et graciouse semblant; mais l'autre roi defailla en partie de son semblant. A ce bien aperceu, tantost n. s. le roi luy prist par les braas et luy comforta en taunt qu'il estoit par ce de meilleure chiere et confort que n'estoit devant, et s'en parlerent longe temps ensemble; et a lour assemble touz les gens d'une part et d'autre genuloient longe temps jusques a la terre. Et après, les aspices et vin furent demandez et amesnez d'une part et d'autre; et lors le roi d'Engleterre donna au roi ffranceois un graunt hanap d'or, quel le roi fist faire en l'an de son regne .xliiij., près de .vij^{c}. marcz, ovec une ewer d'or[4].

1. Éperons, en anglais *spurs*.
2. Pour *autels*, telles.
3. Ms. *lier*.
4. « Inde munera largientes, ex auro et gemmis duo vasa, scilicet vinarium et aquale, rex Karolus regi alteri concedens, is ab eodem vice

Et après, pur comfort du poeple, s'en alerent ambedeux rois main [en main] jusques au dicte molyn, la ou les heraudes d'une part et d'autre osterent lours espées, alors portées arriere, et d'illecques returnerent par le cost des Ffranceois, regardans les persones et lour array, et s'en revindrent par la cost des Englois, regardantz lour persons et lour array. Et après s'en alerent ambideux les royes main en main au pavillion du consail de France, et furent amesnez espices et le vin. Et lors le roi ffranceois donna au nostre seigneur le roi un hanap d'or, ovec un ewer plain des perles et autres peres preciouses, et auxi un nef d'or esteant sur un orse, et, a chescun fin de mesme la nief, desuis, un tigre regardantz en un vitre[1]. Et ce fait s'en alerent ensemble main en main au pavilion du consail

versa unum cifum aptum ad cervisiam potandum, cum vase eciam aquali, non sine graciarum actionibus, recepit. » (*Religieux,* p. 458.)

1. Le *Religieux* ne parle que d'un *navis aurea ingentis ponderis*. — La représentation d'un tigre contemplant son image dans un miroir fait allusion à une croyance qui a été fort répandue au moyen âge, et qui doit remonter jusqu'aux bas temps de l'antiquité. On racontait que, lorsque des chasseurs avaient enlevé à une tigresse ses petits, ils semaient sur leur route, pour retarder sa poursuite, des miroirs : la tigresse s'attardait à y contempler son image, croyant reconnaître sa progéniture. Entre les auteurs qui ont fait mention de cette fable, on peut citer Albert le Grand, *De Animalibus*, l. XXVI (voy. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. 525), Alexandre Neckam, *De Laudibus divinæ sapientiæ*, éd. Th. Wright (Londres, 1863), p. 489, et le franciscain Barthélemy de Glauvil, ou l'Anglais, qui écrivait au milieu du XIII[e] siècle (voy. Jourdain, *Recherches sur les anciennes traductions latines d'Aristote*, 1843, p. 358-360). Voici le texte de Barthélemy, en regard duquel je place le passage correspondant du *Trésor* de Brunet Latin :

BARTHOLOMEUS ANGLICUS. *De proprietatibus rerum,* liv. XVIII, ch. CII, *De Tigride.*

« Qui autem omnes catulos deferre cupit, specula magna in itinere derelinquit, que mater insequens in via invenit et, in eis se intuens, de sua imagine filios esse credit. Circa autem suam umbram illic detenta et circa filiorum extractionem de vitro occupata. dat raptori spacium fugiendi, et sic per umbram decipitur, ne

BRUNET LATIN, éd. Chabaille, § CXCIX, p. 251-2.

« Et sachiez que la ou ele trueve son lit vuit de ses filz, ele ensuit tost et isnelement les traces dou veneor qui les emporte; mais li hom qui le set et qui molt redoute sa cruauté, et qui set bien que fuite de cheval ne d'autre chose ne l'en porroit garantir, si giete emmi la voie par ou la beste doit venir plusors mireors. Et quant la beste

d'Engleterre, demandez et amesnez espices et vin an grant foison. Et lors nostre seigneur le roi luy donna un ouche[1] près de .v^c^. marcz. Et après s'en alerent ensemble au lieu limitee pur l'essemble, la ou estoit entre eux purparlé et acordez que a lour deux coustages serra fait en icelluy lieu, en perpetuel memoire, une chapelle appellé la chapelle de Nostre Dame de Pees[2]. Et après pristrent chescun l'autre par la main et s'en departirent.

Le samedi, le jour des apostres Simon et Jude, au matyn, le roy nostre seigneur, arraiez en une gowne de velvet blanc et rouge mollé jusques a my jambe[3], ovec botes et espours, et les

raptorem pro catulorum liberatione ulterius persequatur. »

vient la, et ele aperçoit la figure et la semblance de son cors, ele cuide que ce soit ses filz; si le torne tant que ele le brise; et quant ele voit que ce est neanz, puis s'en va outre, jusqu'à tant que ele retrueve .j. autre mireor, et garde et regarde por la pitié de ses filz, or a l'un, or a l'autre, tant que li veneor s'en vont a sauveté. »

La même fable, légèrement modifiée, a fourni un élément de comparaison à deux troubadours : « Le monde est comme la tigresse qui, « pour se regarder, abandonne ses petits » (Bernard Alahan de Narbonne, dans Raynouard, *Choix*, V, 64). — « Ainsi que la tigresse auprès « du miroir, qui, pour mirer son beau corps, oublie son affection et son « tourment, de même, quand je vois celle que j'adore, j'oublie mon mal, « et ma douleur est soulagée » (*Ibid.*, III, 458). C'est probablement sur ces textes que Sainte-Palaye s'est fondé pour supposer qu'en Orient on chassait les tigres au miroir : « Il paraît que cette chasse n'était guère « connue en France que par le rapport des croisés qui avaient voyagé « dans le Levant. Nos écrivains ne nous en donnent quelque idée que par « les figures et les comparaisons qu'elle leur a fournies pour orner leurs « compositions amoureuses. On y voit entre autres détails (*quels peuvent « être ces autres détails ?*) que, lorsqu'on voulait dérober à une tigresse ses « petits, on l'amusait en lui présentant un miroir, et qu'on profitait du « moment où elle contemplait attentivement sa figure pour faire l'enlè- « vement » projeté. (*Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, éd. Nodier, II, 242.) On voit que la supposition de Sainte-Palaye repose sur un fondement bien fragile.

1. « Monile preciosum auro et gemmis ornatum. » (*Religieux*, p. 460.)
2. *Religieux*, p. 458.
3. Probablement « mêlé », cf. p. 217, l. 7 du bas. Le *Religieux* (p. 458) dit que, les deux jours, le roi de France vint « in simplici habitu usque ad genua, cornetam plicatam in modum serti deferens, » et que celui

.iijc. genteux chevaliers en draps d'or, et esquiers en soi de la liverée du roi, chivacherent as tentes, et d'illeoques s'en alerent a pés tanque au pavilion de consail d'Engleterre, le roi n. s. entreant icel pavilion, ovec certains seigneurs et autres ses gens assis en frounture d'ambecouste du pavilion, come par devant; et semblement fesoit le roi ffraunceois, erraiez en son primer arraie sanz rien chaunger, assembler ses gens arraiés en lour primer arraie en frounture d'ambecost de son pavilon. Et après s'assemblerent les rois au lieu limiteez, ovec certains persones, et s'emparlerent ensemble. Et pur ce que i feu graunt vent et plus avisé estoit de l'assent de eux et de lour conseaux qu'ils aillerent ensemble au pavilon de consail de Ffrance, et, yceux entranz mesme le pavilon, et les espices et vin amesnez a graunt plenté, tantost estoit criez que les persones dehors, d'une parte et d'autre, soi taillerent[1] a les tentes[2]. Et ce fait, les deux rois entrerent en parlance ovec lour conseaux sur certains pointz de traité, et, yceux pointes declarez par especiale, le roi n. s., ovec son consail, s'en ala desuis a la dextre partie du dicte pavilion, la ou les sees du roie fraunceois en graunt noblay et riches estoient faitz. Et ycelluy roy ffranceois se retraha a la sinistre partie de son pavilon, ovec son consail, la ou ses portes et hanaps d'or et autres vesseux d'or estoient mys sur un cuppeborde[3] a graunt richesse; et y conseillerent atant, entrecommunantz souvent les conseaux d'une costé et d'autre, tanque par entre eux sur yceux pointz estoit pleinement acordez et en escript redigee. Et ce fait, s'en ala le roi franceois desuis au roy n. s. ovec son consail, et yceux rois soulement, un[4] poy parlans ensemble. Et en la moien temps[5] mesme les pointz estoient amesnez en escript, et devaunt les roies lieuz[6], genoillantz devaunt eux lour consaux; lesqueux tenir et garder yceux rois, avec lour conseilx, estoient jurrez sur les sains evangelies. Et ce fait, demanderent espices et vin. Et lors le roi

d'Angleterre était vêtu « similiter, cum talari tamen tunica. » Le second jour, Richard portait un capuchon.

1. Ms. *taillerent;* il faut *aillerent,* au sens d'*alassent,* comme plus haut.

2. « Et quia in ingressu aer nubibus condempsatus venturam intemperatam pluviam portendebat, nobiles qui locum regium exterius ambiebant jusserunt intra ingredi et finem consilii cum summo silencio expectare. » (*Religieux*, p. 460.)

3. Dressoir ; en anglais, *cupboard.*

4. Ms. *d'un.*

5. Entre temps, comme en anglais : *in the meantime.*

6. « Et lus devant les rois. »

franceois donna au roi d'Engleterre deux grauntz boteux d'or; item une table ovec un ymage de saint Michell plain des perles et autres peres precіouses; item une table ovec une trinité d'or et perles; item une table d'une ymage de saint George d'or et perles et autres perres precіouses; item une autre table ovec une crois plain des perres precіouses et nostre s. Ihesu Christ genelerent[1] au pee de crois[2]. Et après s'en aillerent ambedeux rois main en main vers le lieu de l'assemble, et, en le my chemyn par entre la dicte pavilon et le lieu de l'assemble, le roy n. s. donna au roi franceois un coler des perles et autres precіouses perres de la liverée de la roigne que derrein murrust, près de .v^m. marcz; luyquel coler le roi franceois mist entour son propre cole, et le roi d'Engleterre le ferma, em priant que le roi ffranceois voudreit mangier ovec luy en ses tentes le lundy preschein ensivant. Et ce par luy grаunté et ottroié, s'en allerent au lieu de l'assemble et pristrent coungé l'un a l'autre, et s'en departirent.

Le diemenge lors proschein ensivant n'assemblerent pas, mais y vendrent au manger au roi, deinz le chastell de Guynes, le duc de Berry et le viscounte de Melein; et après manger le roi donna au duc de Berry une ouche près de .iii^{c}. li.; et après pristrent congié et departirent. Et au souper vint le duc d'Orliens, a qui le roi donna après souper son hanap ovec un ewer d'or; et il donna tantost au roi un hanap ovec une ewer d'or garnisez des perles et autres perres precіouses plus riche; et après le roi luy donna un ouche près de .ij^{c}. li.; et il donna au roi un meliour ouche. Le roi donna auxi a luy un annel ovec une riche rubis, et il donna au roi un melliour annel; et après s'en parti a Ardre reguarde orgoil[3].

Le lundi proschein ensivant, au matyn, le roi n. s., arraiez en une gowne longue tukke[4] de velvet blew et d'or mollé, s'en chevachea as tentes, ses gentz arraiez en liverée de soy; et iceux, la descendans, s'en alerent a pee jusques au pavilon du consail d'Engleterre, touz nos genz, forspris certains seigneurs esteans en pavilon ovec le roi, assis en frounture d'ambe cost du pavilon. Et poi après vint le roi ffranceois a son pavilon du consaill, arraiez come devant, ovec une chapeu noir et une cerf fichiez en la frount, et ycelluy

1. Sans doute *genouillant.*

2. Le *Religieux* dit que ce présent se composait de « quatuor altarium ecclesiasticorum ornamenta, margaritarum varietate auroque contexta, » qui représentaient la Trinité, le mont des Oliviers, saint Michel et saint Georges; plus, deux flacons d'or et de pierreries, valant plus de 16,000 fr.

3. Est-ce un surnom de la ville d'Ardres?

4. L'anglais *tucked,* relevé, retroussé?

coler entour soun col quel le roi n. s. luy donna le samady par devant, ovec la sygne du soleil en son arme. Et ses gens arraiez come devant et assis en frounture d'ambecost du pavilon du consail de France, par manere come firent les nostres, si assemblerent ambedeux rois au lieu d'assemble et s'en parlerent un poy ensemble, et après s'en alerent main en main au pavilon du consail d'Engleterre; et parmy icelly pavilon s'en alerent secrement, ovec .viij. seignurs a plus, a la grand tent du roi n. s., y demorantz la venue du roigne; et la demanderent espices et le vin. Si donna alors n. s. au roy franceois un hanap ovec un ewer d'or et une botell de cristal garnisez des perres preciouses près de .v^{c}. marcz. Et en le moien temps la roigne estoit venuz et amesnez au pavilon du consail de Ffrance[1], a laquelle s'en alerent les duchesses de Lamkastre et de Gloucestre et la countesse de Huntyngdon, ovec lour damoiselles. Et bien après les ducs de Berry et de Burgoine, vestuz en rouge velvet, porterent la roigne entre eux au lieu de l'assemble, la ou y estoit mys et desplaiez un drap de flour de lys sur la terre, iceluy duc de Berry portant la partie dextre et le duc de Burgoine portant la partie senestre de la roigne, alant par devant le duc d'Orliens, et après sivantz les countesse de Nivers et de Seint Poulle et les filles des ducs de Burgoine et de Burbon et la dame de Coucy. Et yceux audict lieu un poi reposantz, touz noz gens genoilloient a la tere, selonc l'ordenance sur ce fait, et de illeoques la porterent au pavilion du consail d'Engleterre. Si estoit la roigne vestuz en une estroite cote de l'auncien manere, de bleu velvuet, poudré de floure de lis d'or, et sur son test une cornal d'or et peres preciouses en manere d'une coronne. Et report sur ceo fait as rois esteans ancquore en la graunt tente que la roigne estoit venuz, tantost s'en alerent ensemble au pavilion du consail d'Engleterre; et iceux jointement entrans mesme le pavilon, tantost la roigne genoilla entre les ducs. Si alla le roi n. s. et baisa la roigne et les autres dames de Ffrance; et après s'en alerent ambedeux les rois desus a la haut see du pavilon; et poi après la roigne estoit amesnez a son peere, et il la baisa, parlans un poi ensemble; et, ce fait, les ducs amesnerent la roigne devant le roi n. s. anfin qu'i[l] la purroit bien veoir et regarder; et, après estoit amesné a son piere, si prist il sa fille par la main, disant au roi n. s. : « Très cher filz, j'ay amesné cy la creature « que jeo plus aime du monde, forspris ma femme et mon filz le

1. *Religieux*, p. 466-467 : « De presentacione filie regis. »

« Dauphin, » em priant trés cher piere de Ffraunce, de son gracionse et honurable doun octroiant de la prendre sur les convenans entre eux faitz, et meesmement par deux causes : « Le « primere est, » dit le roy n. s., « anfin que, par my ceste « alliance, nous et noz subgis puissent[1] vivre en peas et transquil- « litee, et par ceo venir meuls[2] an bon fin et conclusion du peas « perpetuele entre nous et noz roialmes. Secundement, pur eschi- « ver l'effusion de sang chrestien que purroit vreissemblement « avenir si ceste alliaunce n'eüst esté fait entre nous a ceste fois. » Si pria le roi ffranceois n. s. le roi de bien amer et chericer[3] sa fille en cas qu'el seroit foial et plesaunt a luy, et de luy certifier si ele serreit autrement, anfin que il puisse luy donner autiel benison come elle avera deservie. Et ce fait, les deux rois entrerent en parlaunce si la roigne demorroit au mangier ou noun; et, pur brieftè de temps, estoit advisé par le roi de France que pur le meulz estoit expedient que la roigne irroit par devaunt a Caleis. Et lors le roi ffranceois donna as duchesses de Lancastre et de Glowcestre et a la countesse de Huntyngdon et a Johanne fille a mons. de Lancastre colers[4] de son liverée de broincoddes[5] et enferma entour lour colles. Et après s'en alerent ambedeux rois a la grant tente du roi n. s. Et en le main temps le coronall de la roigne estoit tenssez en une coffre, et la chare amesné à l'entrée du pavilon, en laquelle s'entra la roigne e les dames de Nivers, et aussy les filles des ducs de Burgoigne et de Burbon; et s'en chivacherent d'illecques jusque a la graunt tente du roi, longetemps en icel chare y demurans, et les dames de Lancastre et de Glowcestre[6], Huntyngdon et autres esteants sur lour chivaux près de chare. Si vint après le roi ffranceois hors du tente, ovec son espée portée devaunt la chare; et tantost sa fille genoilla et pria son piere de sa benison, em priant auxi de la recommander a la roigne de Ffrance sa miere; et maintenant son piere luy benoia et baisa, et luy donna un anelle, et luy comanda d'estre foial et plesante a son filtz d'Engletere. Si plorerent ambedeux, et en

1. Ms. *puissans*.
2. Mieux; ms. *melut*.
3. Pour *chérir*. Le mot est fait d'après les formes où le thème est allongé : *cherissons*, *cherissoie*, anglais *cherisch*.
4. Ms. *colees*.
5. Est-ce un nom de lieu, ou un mot anglais défiguré : *brown cloth* ou *brown cloak ?* Le texte du *Religieux* (p. 468) n'éclaire pas ce passage.
6. Ms. *gowe*.

Et audessoubz est escript : « Colacion faicte à l'original par moy, notaire et secr[etaire du Roy nostre sire]. » *Signé :* PRUDOMME.

[La presente] coppie a esté colacionnée à une autre coppie [tirée] de l'original d'icelle, le vingt deuxiesme [ ] l'an mil cinq cens vingt sept, par [moy ,] notaire et secretaire du Roy nostre sire.

DUVERNAY.

Outre cette commission, Semblançay eut des lettres de créance pour faire le recouvrement des restes dus par les comptables et des autres fonds « dont le roi pourrait être aidé plus promptement. » Cette pièce, qui compléterait la première, ne se retrouve plus[1]; mais notre document suffit à montrer quel avait été jusque-là le rôle *extra-officiel*, si je puis m'exprimer ainsi, de Semblançay, mettant son crédit personnel au service du roi, empruntant pour lui « en son propre et privé nom, » sans autre garantie que de vagues promesses de remboursement[2], faisant plutôt le rôle de « banquier de la cour » que celui de ministre des finances[3], c'est-à-dire dirigeant de toutes parts les agents intermédiaires qui servaient à trouver encore quelques restes de crédit, et qui, naturellement, prélevaient des droits de courtage sous les formes les plus variées. Le dispositif du pouvoir délivré le 4 novembre 1521, en ce qui concerne le remboursement de ces frais de négociation ou celui des prêts d'argent et de matières, fait entendre clairement que, réduite aux derniers expédients, la cour empruntait à des conditions inavouables tant elles étaient onéreuses[4]. Cette situation ne pouvait se pro-

1. Elle figure dans la table du Mémorial BB, fol. 271.

2. « Je vous prie y faire plus que le possible, lui écrivait le roi, et ne vous souciez de rien, car je vous satisferai et garantirai de toutes choses, comme vous connoîtrez par effet. »

3. C'était d'ailleurs l'usage, dans ces temps difficiles, que les « généraux conseillers du roi par lui ordonnés sur le fait et gouvernement des finances » fissent des avances considérables, comme de 20 ou 30,000 écus à la fois. Voir le vol. 24 des *Chartes royales*.

4. C'est ce que dit le roi lui-même dans des lettres d'octobre 1520, pour Mme de Boisy : « Pour raison et à cause des grandes charges et affaires que, depuis notre avènement à la couronne, nous avons eu à supporter et conduire, tant pour la conquête de notre duché de Milan, pour

longer, et ce fut au manque d'argent que, cinq ou six mois plus tard, on attribua le désastre de Lautrec devant la Bicoque et la perte du Milanais [1], soit que Semblançay n'eût pas effectué les envois promis, soit que ces envois n'eussent pu arriver à destination, soit enfin que la régente les eût détournés et retenus pardevers elle. De là vint aussi, comme chacun sait, la disgrâce de Semblançay, provoquée ou marquée par un premier procès civil dont les incidents dramatiques, quoique souvent étudiés, ne laissent pas de présenter encore des côtés obscurs et mystérieux [2].

laquelle il nous a convenu longuement entretenir une grosse et puissante armée, que pour résister au feu empereur, qui, après ladite conquête, s'efforça de nous chasser de notredit pays et duché de Milan, que pour avoir paix avec les cantons des anciennes ligues d'Allemagne, aussi pour pacifier et appointer avec eux de certaines querelles qu'ils faisoient à nous et à notre royaume, tant du temps de notre très cher seigneur et beau-père le roi Louis, que Dieu absolve, et nous pareillement pour le recouvrement en nos mains et obéissance de notre forte ville et cité de Tournay, étant ès mains des Anglois, et autres grandes charges et affaires qui nous sont survenues pour la tuition et défense de notre royaume, et pour la conservation et entretènement de la paix, que, grâce à Dieu, nous avons par tout notre royaume, pays et seigneuries de notre obéissance, il nous ait fallu supporter et soutenir de grands et innumérables frais, mises et dépenses, à quoi les deniers de nos finances ordinaires et extraordinaires n'aient pu, à beaucoup près, fournir, attendu mêmement la grande reste et arrière en quoi, à notredit avènement à la couronne, trouvâmes le fait des finances, montant à 1,400,000 livres et plus, à cause des grandes affaires qui survinrent à feu notredit seigneur et beau-père le roi Louis, quelque temps avant son trépas, pour résister aux Anglois, qui descendirent en notredit royaume, et autres affaires, comme il est notoire; et tellement qu'au défaut de nosdits deniers et finances, fûmes contraint, pour l'importance dont étoient lesdites affaires à nous et à la chose publique de notre royaume, de prendre de certains marchands et banquiers plusieurs grosses sommes de deniers, qui couroient à gros intérêts sur nous de foire en foire..... » (Mémorial, P 2304, p. 1367-1368.)

1. C'est particulièrement à la discussion des causes de cette défaite qu'est consacré l'article de feu M. Paulin Paris qui a récemment paru dans la *Revue historique*.

2. Beaucoup de documents resteraient encore à recueillir sur Semblançay, soit dans les manuscrits de Béthune (fr. 2933, 2962 à 2965, 2969, 2977, 2981, 2990), soit dans divers autres recueils de pièces originales. La copie du procès (fr. 2940-2941) constitue d'ailleurs le dossier le plus important; mais il faudrait aussi dépouiller les registres des Mémoriaux de la

Les poursuites ne commencèrent qu'en 1524 ; mais, dès le commencement de l'année précédente, plusieurs changements importants se produisirent dans l'administration des finances. En premier lieu, le 17 janvier 1523 (nouveau style), une commission de magistrats[1] fut constituée sous la présidence du chancelier, à l'effet de « voir, visiter, examiner, arrêter et affiner en la meilleure diligence que faire se pourrait les comptes du changeur du Trésor, des receveurs généraux des finances, trésoriers des guerres et commis à l'extraordinaire, ensemble de ceux qui avaient tenu le compte des deniers venus des inventions qui par ci-devant avaient été faites pour subvenir aux affaires du roi[2]. » Avant même que cette opération eût donné quelques résultats, une partie du pouvoir passa dans les mains d'un nouveau venu tout dévoué à la régente et que nous avons déjà

Chambre des comptes de Paris cotés AA à DD, HH et TT (ou du moins la table de ces registres, qui ne sont reconstitués que partiellement), et certaines liasses des archives du département d'Indre-et-Loire, notamment E 40 et 44-46. Le carton des Archives nationales coté J 958 contient quelques documents originaux sur le procès du surintendant ou sur les suites. Dans les mss. fr. 2965 et 5502, on trouverait encore des documents relatifs à ses comptes, à ses biens, etc.

1. Charles Guillart, président au parlement; Gilles Berthelot, président des comptes; Eustache Luillier et Pierre Brinon, maîtres des comptes; Jean Michon, auditeur, et Pierre Le Duc de Villevaudé.

2. Arch. nationales, carton J 958. Par d'autres lettres en date du 21 janvier et du 5 février, l'archevêque d'Aix (déjà cité ci-dessus) fut adjoint aux six commissaires, et leur mission étendue à « toutes choses qu'il leur semblerait bon, utile et profitable de faire pour parvenir à voir et entendre l'état et fonds des finances, » c'est-à-dire à toutes les comptabilités, même du temps passé, avec tous pouvoirs pour agir sur les comptables dans les conditions où agissait en temps ordinaire la Chambre des comptes. Aussi celle-ci fit-elle des difficultés pour enregistrer une délégation qui empiétait si gravement sur ses propres attributions. Elle ne céda que le 15 mars, après une jussion expresse et par crainte d'encourir l'indignation royale (Mémorial, P 2304, p. 413-478). Ce retard explique en partie comment la commission ne put fonctionner que vers le milieu de l'année 1523 : du moins on ne trouve dans le dossier J 958, à la suite des lettres de pouvoir, que les procès-verbaux de l'examen des comptes de Guillaume Prud'homme, receveur général de Normandie. Ils sont datés du mois de juillet 1523, et je croirais volontiers que la commission ne procéda guère plus tard.

vu plus haut apparaître entre celle-ci et Semblançay. Philibert Babou, berrichon d'origine, après avoir débuté comme grenetier du roi à Bourges (1504) et avoir rempli ensuite les fonctions d'argentier de Louis XII (1510)[1], possédait depuis trois années environ[2] une des quatre charges de trésorier de France et était commis au maniement des fonds de l'extraordinaire des guerres[3]. Il faisait en outre l'office de secrétaire des commandements auprès de Louise de Savoie et jouissait de toute sa confiance. S'il est vrai que cette princesse méditait alors la perte du surintendant, on doit considérer comme un prélude des hostilités entre les deux partis les lettres royales en date du 18 mars 1523 (nouveau style) qui créèrent pour Babou une charge de trésorier de l'Épargne et receveur général des parties casuelles et inopinées, — c'est-à-dire de tous les principaux fonds dont l'État subsistait en un temps où les revenus ordinaires, fort peu considérables d'ailleurs, se trouvaient d'avance consommés, aliénés, absorbés par les charges locales, et où, par contre, le système des « inventions, » des « affaires extraordinaires, » comme on dit plus tard, entrait en pleine activité[4]. Le produit des revenus réguliers (domaine, aides et équivalents, tailles et gabelles) devait continuer à venir aux mains du changeur du Trésor ou des receveurs généraux; mais désormais le trésorier de l'Épargne centraliserait entre ses mains toutes les ressources extraordinaires, « pour les mettre en réserve à l'intention de plus grandes et urgentes affaires, et sinon s'en servir au rachat du domaine aliéné ou engagé. » Voici d'ailleurs le texte même des lettres royales[5] :

1. Il est qualifié contrôleur de l'argenterie dans des mandements de 1515 et 1516.

2. Sa réception est indiquée dans la table des Mémoriaux (BB, fol. 288) parmi des pièces d'août-septembre 1520. Les quatre trésoriers de France exerçaient la « superintendance sur le fait du domaine et revenu ordinaire », tandis que les généraux avaient la « superintendance sur le fait des aides, tailles, gabelles et toutes autres impositions et finances extraordinaires. »

3. Il avait cette commission dès le début du règne; *Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents de la Chambre des comptes de Paris*, n° 10.

4. On trouvera le budget de cette année 1523 dans le ms. Dupuy 486, fol. 137-241.

5. Mémorial CC, fol. 161 v°, registre P 2304, p. 879. Ce document a

François, par la grâce de Dieu roi de France, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Comme chacun sache assez les grandes et insupportables charges que, par ci-devant, et même depuis deux ans en çà, avons eu à supporter et soutenir pour résister aux mauvaises et damnées entreprises de nos ennemis et adversaires les élu empereur et roi d'Angleterre, qui, avec leurs adhérents envieux de la prospérité de notredit royaume, venant contre les traités de paix, confédération et amitié jurée entre nous et eux, se sont efforcés invader, piller et détruire icelui notre royaume, et de fait l'ont assailli en plusieurs et divers lieux et endroits, tant par mer que par terre, avec grosse puissance, cuidant soudainement la mettre en leur obéissance, piller et butiner ou, pour le moins, nous ruiner d'argent, et en ce pour diminuer et affoiblir notre force, pour après, à la longue suite, parvenir à leurs obtats et intentions; à quoi toutes voies, grâce à Notre Seigneur, qui toujours aide au bon droit, avons remédié et pourvu, et non seulement défendu nosdits royaume, pays et sujets, mais chassé et repoussé nosdits ennemis et toute leur puissance jusque dedans leur pays, à leur honte et confusion, ce qui n'a pu être fait sans une merveilleuse et inestimable dépense, qui nous a été malaisée à soutenir et supporter, tant parce que lesdites entreprises ne nous étoient prévues, que aussi à l'occasion de ce que n'avions deniers en réserve ne épargne pour subvenir en affaires de telle promptitude et importance; et tellement nous ont pressé lesdites affaires, que, outre ce que nous avons pu tirer des deniers ordinaires de notre domaine et des aides, équivalents, tailles et gabelles, dont nous faisons état chacun an, avons été contraint par nécessité de nous aider encore par vente et aliénation d'aucunes portions de notre domaine, création d'offices, emprunts, tant à intérêts des étrangers que sans intérêts de nos bons et loyaux officiers et sujets, amortissements de terres tenues par les gens d'église et de main morte, venditions de nos bois en grande quantité, retranchement de nos dépenses et de notre très chère et très amée compagne la reine et de nos enfants, fonte de notre vaisselle, crues et charges sur notre pauvre peuple, et autrement en plusieurs manières et autres et divers moyens, le tout par urgente nécessité; dont encore, pour l'accélérité et promptitude d'iceux affaires, a convenu faire recevoir les deniers et iceux faire distri-

été publié par Fournival dans le *Recueil général des titres concernant... les présidents-trésoriers de France,* mais hors de son rang de date, pp. 215-217, et avec quelques différences de texte.

buer et passer par tant de mains que n'en avons eu la certitude et connoissance telle qu'il appartient. Et pour cette cause, avec ce que déjà avons avertissements des grands et gros préparatifs de guerre que font encore nosdits ennemis et adversaires pour nous venir assaillir par divers endroits de notre royaume cette saison d'été prochaine, nous, voulant pourvoir d'heure à nosdites affaires et éviter de ne tomber dans la perplexité où nous sommes trouvé par ci-devant au fait de nosdites finances, ainsi que dit est ci-dessus, ayons avisé faire lever et tenir en une main seulement tous les deniers casuels et inopinés qui nous sont dus et pourront ci-après échoir, de quelque nature ou condition qu'ils soient, non compris les valeurs de notre domaine, aides et équivalents, tailles et gabelles, dont nous faisons état chacun an, pour iceux deniers casuels et inopinés être tenus en réserve et épargne afin de nous aider en nos plus grandes et urgentes affaires, et, où lesdites affaires cesseroient, servir au rachat de notre domaine ainsi engagé et aliéné que dit est, ou autrement ainsi que verrons être à faire pour le bien de nous et de la chose publique de notre royaume, par quoi soit à présent besoin ordonner et proposer aucun notable personnage au fait dessusdit, en ce expert et connoissant, et à nous sûr et féable, savoir faisons que, pour la parfaite et entière confiance que nous avons de la personne de notre amé et féal conseiller, trésorier de France, Me Philbert Babou, et de ses sens, suffisance, loyauté et bonne diligence, sachant qu'au cas qui s'offre de présent il sera pour nous y bien et loyaument servir, continuant ses autres grands et louables services qu'il nous a ci-devant faits en plusieurs charges et affaires où nous l'avons employé, èsquelles il s'est toujours si bien acquitté que la connoissance de ces faits nous donne l'expérience de ses vertus, icelui, pour ces causes et autres bonnes et grandes considérations à ce nous mouvant, avons fait, créé et ordonné, faisons, créons et ordonnons par ces présentes trésorier de notre Épargne et receveur général de toutes et chacunes les parties casuelles et inopinées de nos finances à nous advenues et qui ci-après nous pourront advenir et échoir, de quelque qualité, nature ou condition qu'elles soient, sans aucunes excepter ou réserver, fors seulement les valeurs de notre domaine, aides, équivalents, tailles et gabelles, dont nous faisons état général chacun an; pour icelui office avoir, tenir et dorénavant exercer par notredit conseiller Me Philbert Babou, et lesdites parties casuelles et inopinées lever et recevoir par ses simples quittances, par les mains de nos officiers comptables et autres personnages qu'il appartien-

dra, et, icelles reçues, les nous garder et retenir en réserve et épargne, pour en faire la distribution pour nos expresses affaires quand et ainsi que par nous et nos mandements[1] ou rôles signés de notre main lui sera ordonné; le tout à tels gages, pensions, taxations et bienfaits qui par nous lui seront taxés et ordonnés, sans que on puisse dire ledit office incompatible avec sondit état et office de trésorier de France, dont, attendu que en cestui second office l'avons nous-même choisi et élu, et qu'il l'a de notre exprès commandement accepté, nous l'avons relevé et dispensé, relevons et dispensons de notre plus ample grâce, plaine puissance et autorité royale, par cesdites présentes, par lesquelles mandons à nos amés et féaux les gens de nos comptes, trésoriers de France et généraux de nos finances, à chacun d'eux si comme à lui appartiendra, que notredit conseiller Me Philbert Babou, duquel nous avons prins et reçu le serment dudit office en tel cas accoustumé, ils fassent, souffrent et laissent jouir et user d'icelui, ensemble des honneurs, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, gages, pensions et taxations dessusdites, et à lui obéir et entendre de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra ès choses touchant et regardant ledit office de trésorier de notre Épargne et receveur général de toutes et chacunes les parties casuelles et inopinées de nosdites finances. Et par rapportant cesdites présentes signées de notre main, ou *vidimus* d'icelles fait sous scel royal, et quittance de notredit trésorier Me Philbert Babou seulement, nous voulons tous et chacun les payements qui lui seront faits par nosdits officiers comptables à l'occasion dessusdite être alloués en leurs comptes et rabattus de leurs recettes par nosdits gens des comptes, auxquels nous mandons ainsi le faire sans aucune difficulté. Car tel est notre plaisir. En témoin de ce, nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Saint-Germain-en-Laye, le dix-huitième jour de mars, l'an de grâce mil cinq cent vingt-deux, et de notre règne le neuvième.

FRANÇOIS.

Par le Roi : ROBERTET[2].

1. Les mêmes mandements que le roi adressait aux généraux des finances pour faire payer par tel ou tel receveur général, et qui constituent aujourd'hui en grande partie, au Cabinet des manuscrits, l'importante série des *Chartes royales*.

2. Ces lettres ne furent enregistrées que neuf jours plus tard, sur une jussion du roi.

Neuf mois plus tard, le 28 décembre 1523, une ordonnance royale ajouta à ce système de centralisation des fonds et de la comptabilité que désormais le changeur du Trésor et les dix receveurs généraux entre lesquels la perception de tous les revenus et impôts était alors répartie verseraient à l'Épargne, au château de Blois, le montant de leurs recettes respectives, sauf déduction des charges régulièrement assignées. Ce serait le trésorier de l'Épargne qui ferait l'encaissement et la distribution des deniers de toute nature; il tiendrait une double comptabilité, sur registres distincts, et recevrait, en outre, chaque année, des trésoriers de France et des généraux des finances, un état abrégé par estimation des recettes de chaque département [1].

La création de la commission d'enquête et surtout l'établissement de la caisse du trésorier de l'Épargne marquent et impliquent forcément la fin de la surintendance de Semblançay. Selon toute apparence, il était visé plus particulièrement que le reste des financiers dont on s'était servi jusque-là, et Louise de Savoie dirigeait cette manœuvre [2]; mais il tint bon contre l'orage. En vain la commission d'enquête, augmentée de l'archevêque d'Aix, fit étendre ses pouvoirs à « toutes choses qu'il lui semblerait être bon, utile et profitable pour parvenir à voir et entendre l'état et fond des finances, encore que ces matières n'eussent été exprimées dans les premières lettres [3]; » en vain François Ier enjoignit à Semblançay, qui ne

1. Le maniement des divers agents des finances fut réglé avec soin par cette ordonnance, dont le texte est au Mémorial DD, fol. 1 v°, reg. P 2304, p. 1083. — Par une ordonnance complémentaire du 5 mai 1527, deux auditeurs des comptes furent institués comme contrôleurs généraux de l'Épargne, des deniers extraordinaires et des parties casuelles. C'est l'origine première de ce contrôle général qui devait remplacer la surintendance en 1661. Les deux ordonnances se trouvent dans les collections de Fontanon, de Rebuffi et de Fournival, et dans le *Recueil des anciennes lois françaises* d'Isambert.

2. Voir un rapport présenté au parlement le 13 décembre 1525 (Arch. nat., X1A 1529, fol. 36 v°).

3. Lettres subsidiaires des 21 janvier et 5 février 1523 indiquées plus haut, p. 243, note 2. La mauvaise grâce de la Chambre des comptes, sa persistance même à refuser les pièces comptables nécessaires aux com-

voulait pas se reconnaître comptable, de fournir ses livres comme un simple financier, et d'envoyer à Blois « tous les registres et autres papiers qu'il avait devers lui du fait des finances depuis l'avènement du roi » (1er novembre 1523) ; en vain une commission spéciale[1], où figuraient, comme dans celle de janvier 1523, le président Guillart et l'auditeur Michon, fut désignée le 15 mars 1524 pour recevoir ses productions et pour les examiner avec le concours du contrôleur des guerres Lambert Meigret et de Thomas Rapouel[2], comptable de Bordeaux : ce fut seulement le 1er juin 1524 que, menacé d'être mis aux mains de la justice s'il ne s'exécutait dans un bref délai[3], Semblançay fit déposer à Blois les pièces originales de sa gestion et en livra une copie à la chambre du Conseil, dont le siège était à Paris, dans l'enceinte même de la Chambre des comptes. Devant les enquêteurs, bien que Louise de Savoie eût donné pleins pouvoirs à Meigret et à Rapouel pour « impugner et débattre » les pièces produites par Semblançay, bien que celui-ci, qui soutenait avec raison n'être nullement justiciable de la commission, eût à faire à plusieurs magistrats de tendances suspectes[4], on ne put le convaincre que d'avoir mal tenu sa comptabilité et d'avoir fait une confusion fâcheuse entre les deniers du roi et les fonds ou les intérêts particuliers de sa mère. En tant que malversations, rien ne fut prouvé, et l'arrêt rendu par les commissaires le 27 janvier 1525 (François Ier étant alors en Italie) fut tout à son avantage, puisque, sans rien décider quant à l'authenticité des pièces produites devant eux, ils le reconnurent réellement créancier du roi pour une somme

missaires, rendirent l'œuvre de ceux-ci à peu près nulle. La commission finit par être supprimée en 1527 (P 2304, p. 1545-1549) et les gens des comptes reprirent toute leur autorité propre sur les comptables.

1. P. Paris, p. 30.

2. Rapouel devint plus tard secrétaire de la Chambre du roi et maître des comptes.

3. Lettre du roi, 29 mai 1524, reproduite par M. P. Paris, p. 29.

4. L'un avait épousé en secondes noces la mère de Philibert Babou, un autre avait publiquement accusé Semblançay de desseins hostiles à la Chambre des comptes, un troisième s'était concerté avec Meigret et Rapouel; mais Semblançay ne put les faire récuser. Voy. P. Paris, p. 32.

énorme de près de seize cent mille livres, dont moitié environ appartenant à Louise de Savoie, et une autre partie aux marchands et banquiers qui avaient été les intermédiaires ou les associés de Semblançay dans ses opérations d'emprunt[1]. Il eut donc toute liberté de se retirer dans une de ses terres de Touraine[2]; mais, deux ans plus tard, les poursuites, qui avaient ainsi échoué au civil, furent reprises au criminel, et une commission extraordinaire, dirigée par le premier président de Selve, le condamna au gibet pour « larcins, faussetés, abus, malversations et mal administration des finances du roi[3]. » C'est sur ce dernier acte du drame que les auteurs ne s'accordent point. Pour mon compte, s'il n'était pas bien hasardeux de se ranger à l'opinion d'un écrivain tel que Varillas contre celle du plus récent historien de cet épisode[4], je dirais volontiers que, pressé par des demandes d'argent de plus en plus impossibles à satisfaire, Semblançay avait prouvé que le roi lui était déjà redevable de sommes énormes[5]; on en prit prétexte pour lui demander des comptes : il les rendit dans les formes, justifia son dire, et eut gain de cause en 1525; mais son tort fut alors de demander tout à la fois justice de ceux qui l'avaient dénoncé, qui avaient suscité contre lui une inimitié toute-puissante, et de réclamer le remboursement de ce qu'il avait avancé pour le service de son maître. Afin de se débarrasser de ces revendications, les conseil-

1. Cet arrêt du 27 janvier 1525 a été publié plusieurs fois.

2. Gaillard, *Histoire de François Ier*, tome II, p. 351.

3. Sentence du 9 août 1527, exécutée le 11. Une copie qui se trouve dans les mss. Joly de Fleury, vol. 2504, fol. 69, est suivie d'une note indiquant que le corps de Semblançay fut détaché du gibet le 18 août, et mis en terre sainte à l'église Saint-Laurent, avec le consentement du roi, moyennant qu'on ne fît aucune solennité : ce qui se trouve en désaccord avec le récit de M. Paulin Paris (p. 46-47), ou prouve du moins que cette grâce fut obtenue par les héritiers de Jacques de Beaune sans que son ennemi le cardinal du Prat en eût été avisé.

4. M. Paulin Paris.

5. A la fin de l'année 1521, il avait présenté à la Chambre treize quittances qui le constituaient créancier de 1,574,342 liv. 10 s. 5 d. sur les comptables, et il résulte du procès de 1524 que le roi s'était reconnu débiteur de cette somme le 28 février 1522, comme les commissaires le reconnurent aussi dans l'arrêt du 27 janvier 1525.

lers du roi et Louise de Savoie gagnèrent un des commis de Semblançay (celui-ci en avait fait son beau-frère); ils eurent par ce moyen des quittances d'affaires secrètes qui, à tort ou à raison, pouvaient le faire convaincre de péculat, et des juges nouveaux, soigneusement choisis, l'envoyèrent au gibet de Montfaucon.

De fait, ai-je dit plus haut, les pouvoirs de Semblançay, ou, si l'on veut, sa surintendance prit fin avec la création du trésorier de l'Épargne. C'est ce que note en termes précis le *Journal d'un bourgeois de Paris* [1] : « En février 1523 (ancien style), le roi, pourvoyant à ses finances avec son conseil, délibéra faire rendre compte à messire Jacques [de] Beaune, seigneur de Semblançay, natif de Tours et l'un des quatre généraux de France, de toute la charge et administration qu'il avoit eue, tout le temps passé, des finances du roi; et pour ce faire lui furent ordonnées six personnes...... Et ordonna le roi que dorénavant ses finances ne passeroient plus par nuls fors que par les mains du trésorier Babou, et que rien ne se feroit plus sans le conseil du roi, et les trésoriers et généraux des finances n'auroient plus les finances du roi, et que tous receveurs et gens des finances comptables apporteroient tous les deniers ès mains dudit Babou : ce que fut fait à cause des larcins et pilleries qui se faisoient ès finances du roi, et que ledit de Beaune demandoit grands deniers au roi, qu'il disoit lui être dus par le roi, et qu'il avoit fait de grosses acquisitions..... »

Le roi, ou plutôt la régente sa mère [2], tint la main à ce que le nouveau mécanisme de centralisation, « avisé et ordonné plus par l'inspiration divine que autrement, » fonctionnât avec régularité. Comme beaucoup de receveurs ne s'acquittaient point assez vite, une commission de « gens de vertu et expérience aimant le bien du roi et de la chose publique de son royaume » fut chargée de faire une enquête sur l'état des recettes et de reconnaître si les titulaires avaient rempli ou non leur devoir.

1. Édité par Lud. Lalanne pour la Société, p. 195.

2. Louise de Savoie, nommée régente une première fois le 15 juillet 1515 (*Chartes royales*, vol. 24, pièce 20), puis une autre fois le 12 août 1523, en prévision de l'expédition d'Italie, que retarda la trahison du connétable, fit confirmer ses pouvoirs par d'autres lettres du 17 octobre 1524, le roi étant alors à Pignerol (Mémorial, P 2304, pp. 945-960 et 1037-1039).

En attendant, tous receveurs, grenetiers, fermiers ou aultres officiers furent sommés, le 9 juillet 1524, d'apporter leurs fonds arriérés à l'Épargne dans le délai d'un mois, sous peine de privation d'office et d'amende du quadruple, « comme gens indignes du service du roi et de la chose publique de son royaume[1]. »

On voit que Philibert Babou peut être considéré comme le successeur immédiat de Semblançay, avec des attributions d'ailleurs assez différentes; mais il ne resta pas longtemps à la tête de l'Épargne : dès le 11 mai 1525[2], il résigna au profit de Guillaume Prud'homme, tout récemment nommé général des finances au département de Normandie, et ne conserva que son office de trésorier de France, avec la surintendance des finances de Louise de Savoie[3], qu'il semble avoir eue en 1524 de la dépouille de Semblançay.

1. « Connoissant, dit cette ordonnance, que bien et support ce nous a été d'avoir fait tomber en une main tous les deniers du terme de septembre et quartier d'octobre, novembre et décembre dernièrement passés, et que, sans crue de tailles, emprunts, retranchements ne reculements, en avons soutenu le faix de nos guerres plus de sept mois entiers, et davantage de ce acquitté plusieurs débets en quoi nous étions constitué du passé, qui est chose quasi incroyable; sachant aussi et prévoyant par ce combien nous pourroient servir et secourir les deniers qui nous restent du temps passé, s'ils étoient en une main comme les autres; désirant, sur ce, obvier à la malice desdits officiers recélant nosdits deniers, après ce que, en notre présence, avons fait mettre cette matière en délibération de Conseil avec grands et notables personnages, etc. » (Mémorial, P 2304, p. 1029-1035.)

2. Bibl. nat., ms. fr. 5779, fol. 94.

3. C'est du moins ce que doit signifier un passage de l'*Histoire généalogique des grands officiers* (tome VIII, p. 181) où il figure comme pourvu de la surintendance des finances, le 4 août 1524, par Louise de Savoie, confirmé en 1531, et nommé surintendant de la maison de la reine Éléonore en 1534. Il devint aussi maître d'hôtel du roi en 1544, avec titre de conseiller au Conseil privé, mais garda jusqu'à sa mort (vers la fin de 1557), conjointement avec son fils, la charge de trésorier et général des finances ordinaires et extraordinaires au département de Tours. (Mémoriaux, fol. 321 v°, et VV, fol. 145.) Vers 1531, il reçut une commission pour signer en finance quoique n'ayant pas la charge de secrétaire des finances (Mémorial FF, fol. 346); ce pouvoir était probablement restreint aux finances de la mère du roi. C'est le grand-père de la belle Gabrielle et du premier duc d'Estrées.

Guillaume Prud'homme[1], comme Babou, était un serviteur très estimé de Louise de Savoie[2], « grand amateur d'Apollo et des Muses, » dit quelque part Marot. Ayant heureusement passé, comme receveur général des finances de Normandie, par les mains des commissaires de 1523[3], il jouissait de toute la confiance de la cour. François Ier l'anoblit en 1528[4], le maintint jusque vers 1540 dans le poste de trésorier de l'Épargne, et lui donna alors une des charges de secrétaire d'État[5].

En passant aux mains de Guillaume Prud'homme, les pouvoirs de Philibert Babou furent considérablement diminués par la distraction des deniers des finances extraordinaires et des parties casuelles, dont Jean de la Guette fut receveur général à partir de 1525. Du reste, le système de centralisation établi par l'ordonnance du 18 mars 1523 ne donna pas tous les avantages qu'un essai préalable[6] en avait fait espérer[7], et,

1. Il signait : *Preudomme* (voyez plus haut, p. 241). Il avait débuté comme receveur des aides à Lisieux, sous Louis XII, était devenu receveur général en Normandie, et n'avait quitté cette charge que le 1er juillet 1524, pour passer général des finances au même département, en place de Thomas Bohier. Une copie de ses provisions de général se trouve au Cabinet des titres, dans les pièces originales du dossier PRUD'HOMME.

2. Elle le qualifie « homme d'esprit, bon serviteur, soigneux et diligent. »

3. Ci-dessus, p. 243, note 2.

4. Ms. fr. 5503, fol. 71.

5. Il fut alors remplacé à la trésorerie de l'Épargne par Jean du Val, ancien receveur et payeur du parlement, puis changeur du Trésor.

6. « Considérant, est-il dit encore dans cette ordonnance, le bien et aide que nous ont naguère fait les deniers de la taille du terme de septembre dernier passé en les faisant passer en notre Épargne et par une main. »

7. « Les receveurs généraux, contrevenant à notre ordonnance, n'auroient fourni et délivré lesdits deniers par eux reçus de nos receveurs particuliers ès mains du trésorier de notre Épargne aux jours et termes qu'ils les devoient fournir et bailler, ains les aucuns d'eux s'en seroient aidés en leurs affaires, tellement qu'ils en seroient démeurés en gros arrière et reste envers nous, à notre grande perte et dommage, et si nous auroient compté les frais des recouvrements desdits deniers à grosses et excessives sommes, sans en vouloir aucune chose diminuer ou rabattre de leurs gages et pensions pour partie desdits frais et recouvrements, suivant notredite ordonnance..... » Une autre ordonnance du 8 juin suivant (P 2305, p. 1327 et suiv.) dit encore que, malgré les

au bout de quelques années, en février 1532, une nouvelle caisse fut établie, à Paris cette fois, dans une des tours du Louvre[1], pour recevoir des diverses recettes du roi tous les deniers de nature quelconque, sauf ceux des parties casuelles et les fonds destinés au payement des charges locales[2]. Cette caisse centrale fut placée sous la surveillance de trois hauts magistrats[3] et sous la garde de deux archers spécialement choisis

exemples de sévérité, les financiers « font pis qu'auparavant, aveuglés d'avarice et cupidité, et déjà invétérés en leurs malversations en manière qu'ils ne s'en peuvent abstenir, lesquelles choses adviennent à cause des états qu'eux, leurs femmes, enfants et serviteurs portent tant en habillements, fourrures, chaînes, bagues, multitude de chevaux et de serviteurs, que pour leurs mangeailles, bâtiments, dots qu'ils donnent à leurs filles, et acquisition de trop plus que leurs patrimoines et les gages et bienfaits qu'ils ont de nous ne le peuvent supporter, et, pour l'entretenir, sont contraints de malverser davantage; plusieurs, mal fondés en biens, achètent à grosses sommes de deniers leurs offices, la plupart desquels empruntent la finance à gros intérêt et se remboursent sur leurs pilleries, exactions et malversations : tellement que ne voyons pour le présent d'autre remède pour mettre fin ès dites pilleries si ce n'est d'aggraver la peine de ceux qui délinqueront, et aussi de leur défendre la superfluité des dépens qu'ils font, et que nous dorénavant baillions les offices de nos finances à gens fondés en patrimoine, de bonne conscience et bien renommés, sans prendre d'eux aucune récompense.... »

1. C'est à Paris que les « coffres » du roi avaient été placés du XIII[e] au XIV[e] siècle, d'abord dans le palais de la Cité, puis au Temple, et plus tard au « moyen étage » de la tour du Louvre (Le Chanteur, *Dissertation historique et critique sur la Chambre des comptes*, p. 333; Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*, pp. 228-230; Douët d'Arcq, *Pièces inédites du règne de Charles VI*, n° LXII). Berty n'a pu indiquer avec certitude dans quelle tour François I[er] replaça l'Épargne en 1532; mais il a signalé un jeton où figure une entrée du Louvre, peut-être celle du Sud, avec la légende : *In hoc ærarium Franciæ*. En tout cas, il se trouve aujourd'hui, après bien des siècles et bien des transformations du système financier, que la caisse centrale du Trésor public a son siège à deux ou trois cents mètres tout au plus de l'emplacement de la tour choisie en 1532 par François I[er].

2. Ordonnance du 7 février 1532; Mémorial FF, fol. 349, reg. P 2305, p. 1271. J'ai donné ce texte dans les *Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents*, n° 53. L'original est actuellement aux Archives nationales, carton J 958.

3. Les premier et second présidents de la Chambre des comptes, et, comme suppléant, un conseiller maître.

dans la maison royale. Le maniement (recette et distribution) des fonds ainsi centralisés et leur comptabilité demeuraient aux mains du trésorier de l'Épargne; leur sortie ne devait se faire que sur mandements patents à lui adressés par le roi et en la présence de deux des commissaires au moins. Un service de clercs expérimentés était adjoint au trésorier, avec l'allocation nécessaire pour frais et menues dépenses. La recette générale des finances extraordinaires et parties casuelles restait seule en dehors, confiée au titulaire particulier[1].

Douze ans s'écoulèrent avant que cette division des services disparût. Ce fut l'importante ordonnance du 17 janvier 1544 sur la comptabilité qui régla leur fusion définitive. François Ier s'y exprime en ces termes (article IV) : « Pour ce que plusieurs fois nous a été remontré par le receveur général de nos parties casuelles que, à cause de son office ayant titre et charge de trésorier et receveur général de nos finances extraordinaires et parties casuelles, lui doit appartenir de faire le recouvrement et recette de tous nos deniers extraordinaires, et que, au trésorier de notre Épargne appartient seulement la recette de nos domaines, aides, équivalents, tailles et gabelles, qui est notre revenu ordinaire; après avoir considéré les causes de la création, institution et séparation desdits deux offices, entendu les remontrances et raisons tant dudit receveur général des parties casuelles que dudit trésorier de notre Épargne, regardé les meilleurs moyens de faire recevoir nosdits deniers sans confusion, le plus clairement et à moindres frais qu'il sera possible, et trouvé, comme par ci-devant avons connu, être très requis et profitable que le compte général de nosdits deniers soit tenu par un seul comptable résidant près de nous; à ces causes et autres à ce nous mouvant, avons déclaré et ordonné, déclarons et ordonnons par ces présentes que ledit trésorier de notre Épargne recevra comptant ou en assignation tous nos deniers ordinaires et extraordinaires par les mains des receveurs généraux de nos finances et parties casuelles, et non par autres mains, afin que sa recette puisse être facilement et certainement

1. J'ai dit que Jean de la Guette la conserva jusqu'à la fin du règne.

contrôlée et vérifiée par la dépense des états et comptes desdits receveurs généraux[1]. »

Le dernier avril de l'année suivante, 1545, l'office de trésorier de l'Épargne fut déclaré non vénal. « Nous avons éprouvé, est-il dit dans l'ordonnance, que c'étoit le moyen le plus sûr pour avoir prompte et certaine connoissance du fond et administration de nos finances à toute heure qu'il nous plaisoit y regarder, pourvu que ledit office fût entre mains d'homme expérimenté, loyal, diligent et stable...[2] »

Ainsi, dans cette première période du XVIe siècle où la plupart des historiens, — même ceux qui se sont occupés le plus spécialement des finances et de l'administration, — n'ont relevé que des prodigalités et des dilapidations indéniables d'ailleurs, on peut constater un progrès réel de l'organisation financière et de la centralisation administrative. Sans doute les circonstances défavorables qui marquèrent les dernières années du règne, puis les factions intestines de la cour et la trop grande puissance des financiers entravèrent longtemps l'action du mécanisme nouveau et en diminuèrent les heureux résultats; mais, amélioré et fortifié encore par les ministres du roi Henri II[3], le service de trésorerie créé en 1523 put subsister jusque sous le règne de Henri IV, et l'on y retrouve même les éléments du système que Colbert devait perfectionner un siècle plus tard. Toutefois, il n'était pas possible que l'administration, la direction suprême des finances, surtout au point de vue politique, restassent entre les mains d'un simple trésorier, d'un agent comptable, et, avant la fin du règne de François Ier, puis sous ses deux successeurs immédiats, des favoris, des personnages de grande race et de haut crédit, représentant tour à tour telle

1. Mémorial, P 2307, p. 283.

2. Mémorial, P 2307, p. 739-741. Il est dit dans cette ordonnance que Babou s'était fait décharger de l'Épargne par Louise de Savoie, qui l'avait donnée à Guillaume Prud'homme, que celui-ci exerça pendant quinze ans environ, et que, se sentant vieil et maladif, il fit pourvoir à sa place Jean du Val.

3. Ordonnances des 12 avril 1547 et d'octobre 1556, rétablissant toutes les prescriptions qui avaient été abandonnées pendant les derniers temps de François Ier.

ou telle faction triomphante, exercèrent le pouvoir durant des périodes plus ou moins longues. Si l'on veut établir aussi complètement que possible la chronologie des ordonnateurs des finances, le témoignage unanime des contemporains obligera à y porter les noms de ces personnages, avec des dates approximatives, alors même qu'aucun document plus authentique ne caractérise leurs fonctions, titres et attributions, et ne fixe la durée de leurs pouvoirs[1]. C'est seulement sous Charles IX, en

1. La participation de ces personnages au gouvernement des finances peut se préjuger surtout de leur assistance à la rédaction des ordonnances de finances et autres actes importants du Conseil : mais, à ce compte, il faudrait aussi relever d'autres noms qui figurent dans les ordonnances de la première moitié du règne : ceux du grand maître Boisy, de l'amiral Bonnivet, de Lautrec, du cardinal du Prat, du cardinal de Tournon. D'ailleurs, un passage de la relation présentée en 1561 par l'ambassadeur vénitien Michel Suriano explique bien la situation des choses. Il s'exprime ainsi :

« Le Conseil des affaires, où se délibère ce qui touche l'État en général, est composé de bien peu de personnes, qui sont dans l'intimité du Roi. Quelquefois c'est un seul homme qui est tout le Conseil, comme le connétable du temps du roi Henri, et le cardinal de Lorraine du temps du roi François. Ce Conseil est nouveau; il a été fondé par François Ier, qui n'aimait pas à avoir beaucoup de conseillers, et qui fut le premier à prendre sur les affaires de l'État de grandes résolutions de son chef. Il s'appelle le Conseil des affaires, car le Roi le tenait avec ses plus intimes à l'heure de son lever et en satisfaisant même à ses nécessités corporelles, ce qui s'appelle en français *les affaires*. Ce nom lui est resté quoique le mode en soit varié de beaucoup. Maintenant, c'est une espèce de conseil ordinaire et l'on y admet les personnages principaux et les plus avant dans la confiance du Roi. C'était dans le Conseil privé qu'on discutait auparavant les points les plus importants du gouvernement de l'État : maintenant, ce Conseil ne connaît que des choses ordinaires qui doivent être réglées par les constitutions du royaume, ou bien de celles dont le Roi n'aime pas à s'occuper. Ainsi, dans le Conseil des affaires, le Roi exerce son pouvoir absolu ; dans le Conseil privé, il exerce son pouvoir ordinaire. Les parlements, qui jouissent d'une autorité suprême en tout ce qui concerne l'administration de la justice et des lois, notamment le parlement de Paris, modifient quelquefois, ou interprètent, ou cassent les délibérations du Conseil privé; mais il n'y a personne qui puisse porter la main sur l'autre. Le seul pouvoir qui serait en mesure de tempérer le pouvoir royal serait l'assemblée des États, qui représentent le royaume comme l'Angleterre et l'Écosse sont représentées par leur parlement, et comme l'Allemagne l'est par sa diète. On les convoquait jadis

1564, qu'on voit Artus de Cossé, baron de Gonnor et comte de Secondigné, grand panetier de France, se qualifier « superintendant des finances, » aux gages de dix mille livres par an[1]. A partir de cette époque, la filiation de ses successeurs peut se suivre régulièrement, et cependant il ressort, d'abord d'une phrase d'Arnauld d'Andilly qu'on trouvera plus loin (p. 266, note 4), puis du résultat négatif des recherches faites jusqu'ici, que l'usage de délivrer soit un brevet, soit une commission de surintendant, commença seulement sous la régence de Marie de Médicis : Sully lui-même n'aurait eu ni l'un ni l'autre.

On sait qu'après la disgrâce de Foucquet, le titre de surintendant fut définitivement supprimé, et que le pouvoir passa aux mains des contrôleurs généraux.

La dernière commission de surintendant, celle qui fut délivrée le 21 février 1659 au même Foucquet, est conçue en ces termes :

Le poids et la difficulté de l'administration des finances de notre royaume augmentant tous les jours par les dépenses extraordinaires auxquelles la continuation de la guerre nous oblige, et étant arrivé le décès du sieur Servien, auquel, conjointement avec vous, nous en avions commis la surintendance, nous aurions lieu de penser au choix d'un sujet capable de remplir la place qu'il occupoit, si la confiance que nous avons en votre fidélité éprouvée pendant six années dans cette fonction, la prudence et le zèle que vous y avez fait connoître, l'assiduité et la vigueur que vous y avez apportée, avec l'expérience que vous avez acquise et les preuves que nous avons de votre conduite en cet emploi et en plusieurs autres occasions pour notre service, ne nous donnoient toute assurance que non seulement il n'est point nécessaire de partager les soins de cette charge et de vous en soulager par l'adjonction d'un collègue, mais aussi qu'il importe au bien de notre État et de notre service, pour la facilité des affaires et la promptitude des expéditions, que l'administration de nos finances ne soit point divisée, et que, vous étant entièrement commise à vous

tous les ans, ou bien toutes les fois qu'on avait à délibérer sur quelque chose d'une grande importance. » (*Relations des ambassadeurs vénitiens*, publiées par Tommaseo dans la collection des Documents inédits, tome I, p. 513.)

1. Recueil de *Pièces originales*, vº Cossé, au Cabinet des manuscrits.

seul, nous serions mieux servi, et le public avec nous. A ces causes, et pour la confiance que nous avons en votre personne, et confirmant le pouvoir que nous vous avons ci-devant donné, nous vous avons de nouveau, et en tant que besoin sera, constitué, ordonné et établi, et, par ces présentes signées de notre main, constituons, ordonnons et établissons seul surintendant de nos finances, pour désormais les administrer avec plein et entier pouvoir, ainsi qu'en votre conscience vous le jugerez nécessaire pour notre service, et jouir de cette charge aux honneurs, autorité, prérogatives, prééminences, fonctions, états et appointements tels qu'en ont joui tous ceux qui l'ont exercée, sans que de cette administration vous soyez tenu de rendre raison en notre Chambre des comptes, ni ailleurs qu'à notre personne.... Mandons et ordonnons aux trésoriers de notre Épargne et autres nos officiers de finances et comptables qu'ils vous obéissent et entendent diligemment aux choses concernant ladite charge; défendons auxdits comptables d'acquitter aucunes partie de dons, ou autrement quelques acquits qui leur en soient expédiés, s'ils ne sont visés et accompagnés de vos ordonnances particulières ainsi qu'il a toujours été pratiqué[1].

La surintendance était arrivée alors à son apogée, mais laissait voir de graves défauts d'organisation, des vices même, auxquels il était urgent de porter remède. Ne recevant aucun fonds et ne dépensant aucune somme, par conséquent n'étant responsable devant aucune juridiction de finance, ne devant compte qu'au roi seul, ne connaissant d'autre règle que celle du bon vouloir royal, d'autre loi que celle de sa propre conscience — comme il était dit dans la formule de la commission et dans celle du serment d'entrée en charge[2] —, le surintendant exerçait avec trop de sécurité ses fonctions d'ordonnateur. « Son autorité, dit quelque part Saint-Simon[3], est très grande, mais toute précaire, comme celle des secrétaires d'État.... Ces officiers si dangereux par une autorité sans bornes dans la dispensation des revenus de toute espèce que les rois lèvent, dont ils ne sont

1. Arch. nat., O[1] 7, fol. 44.
2. Voyez ci-après, p. 268, note 2.
3. Dans son mémoire sur la Renonciation; *Écrits inédits de Saint-Simon*, publiés par M. Faugère, tome II, pp. 283-286.

tenus de rendre aucun compte, ne sont grands que par la confiance de leur maître et le besoin des sujets. Le concours de ces deux choses les éleva à un degré de puissance extrême, qui, accru par l'augmentation infinie de la puissance des rois qu'ils ont entre les mains sur les finances, et par celle en ce genre de leur volonté et de leurs besoins, fait tout trembler et tout ployer sous le surintendant, depuis surtout qu'il n'y a plus de remontrances et que le patrimoine de tout françois est passé en entier en ses mains pour en disposer comme bon lui semble. Mais rien de tout cela n'arrive par la fonction naturelle ni immédiate du surintendant : il n'a droit de lever un seul denier, ni d'effet, ni même d'apparence; tout, en ce genre, se fait au nom du roi, par des arrêts, des déclarations, des édits, des rôles signés en commandement par un secrétaire d'État et vérifiés dans les Cours : sans quoi, rien.... Comme les secrétaires d'État, le surintendant est un personnage grandement respecté, très craint, très obéi, parce qu'il a l'oreille et la confiance du roi, parce qu'il tient sous sa plume la fortune des particuliers les plus grands.... Mais, non plus que les secrétaires d'État, le surintendant ne peut rien ordonner par soi-même à personne sinon aux financiers, dont la lie, séparée du reste des hommes, quelque florissante qu'elle soit aujourd'hui, ne peut prétendre à former un corps dans l'État.... De là il faut conclure que le surintendant est bien le maître effectif des levées et de tous les biens de tous les sujets du roi, mais de derrière la tapisserie, pour faire parler, écrire, commander le roi, lequel est obéi par le respect de son nom, et nullement par la seule voix de cet officier.... »

Dans les mémoires par lesquels Colbert prépara et provoqua la chute définitive de la surintendance[1], on peut voir exposées tout au long et établies avec une compétence sans égale les considérations historiques, administratives et financières qui firent condamner le dernier titulaire; mais, à bien dire, la surintendance ne subit qu'une éclipse tout à fait momentanée, puisqu'au bout de moins de cinq ans ses pouvoirs se

1. *Lettres, instructions et mémoires de Colbert,* publiés par P. Clément, tome II, pp. 17 et suiv., et tome VII, pp. 164-183, 201-213.

trouvèrent reconstitués entre les mains d'un contrôleur général qui, sous le couvert d'un titre beaucoup plus modeste et derrière le « vain fantôme extérieur » du chef du Conseil royal des finances, ressaisit en réalité la toute-puissance[1].

Les chronologistes ou les historiens spéciaux ont donné un grand nombre de listes des surintendants, contrôleurs généraux et ministres des finances; aucune cependant ne paraissant jusqu'ici avoir été dressée sur les documents mêmes, d'après des données suffisamment sûres, on ne trouvera peut-être pas hors de propos que je place à la suite du mémoire qu'on vient de lire un tableau dressé tout récemment pour le *Bulletin de statistique et de législation comparée* que publie le Ministère des Finances. Je me bornerai à y faire quelques modifications d'après des renseignements recueillis depuis lors, et à y joindre les notes nécessaires dans les endroits où il y a quelque incertitude de dates et de faits. Autant que possible, je me suis reporté aux commissions et brevets, qui fixent d'une façon sûre l'époque d'entrée en charge et le titre ou la fonction; la plupart de ces pièces, à partir du xviie siècle, se trouvent réunies dans les registres du Secrétariat de la Maison du roi: c'est ce que j'indique par un astérisque. Ne voulant point faire en même temps la biographie des titulaires, je me borne à marquer quelles charges ils exerçaient au moment de leur nomination, et, à la fin de l'article, je place le titre officiel attribué à chacun d'eux[2].

A. B.

1. *Écrits inédits de Saint-Simon*, tome II, pp. 349-350; cf. la lettre anonyme adressée au Roi en 1712, ou simplement préparée, par Saint-Simon, dans le tome IV des *Écrits inédits* que publie M. Faugère, tome IV, pp. 31-32.

2. On trouve encore des détails, en dehors des chronologistes, dans les manuscrits fr. 3441, 4222 et 4589, Brienne 257, Lancelot 104, dans les *Mémoires d'André d'Ormesson*, à la suite de ceux d'Olivier, tome II, pp. 701 et suiv., dans l'*Encyclopédie méthodique des finances*, tome I, p. 386, dans le recueil Cangé, 4e série, boîte 7, dans le mémoire de Colbert, *Lettres*, tome II, pp. 19-38, etc.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES SURINTENDANTS, CONTROLEURS GÉNÉRAUX, DIRECTEURS, MINISTRES, ETC.

PRÉPOSÉS A L'ORDONNANCEMENT DES FINANCES

DEPUIS FRANÇOIS Ier JUSQU'A LA RÉVOLUTION.

1515. — Jacques de Beaune, baron de Semblançay, général des finances, chambellan ordinaire du Roi, gouverneur et bailli de Touraine.

18 mars 1523. — Philibert Babou de la Bourdaisière, trésorier de France. — Trésorier de l'Épargne.

11 mai 1525. — Guillaume Prud'homme, général des finances. — Trésorier de l'Épargne.

10 février 1538. — Anne de Montmorency, connétable de France[1].

1. Les chronologies fixent au 10 février 1538, temps de la maladie de François Ier, la prise de possession de la « souveraine disposition des finances » par le connétable. Jusqu'en 1537, les Mémoriaux nous montrent le cardinal de Tournon faisant les fonctions de premier ministre et négociant des emprunts ou des aliénations; mais les documents plus positifs font défaut ou ne sont pas assez probants pour qu'on porte son nom sur la liste. Quant au connétable et à son successeur l'amiral d'Annebaut, les correspondances politiques publiées dans le tome I du recueil de Ribier ne permettent pas de douter que l'un et l'autre n'aient dirigé toutes les affaires à l'intérieur comme à l'extérieur, les finances comme la guerre ou la diplomatie. Brantôme (tome III, pp. 337-338) le dit positivement du connétable, et ajoute qu'il « entendoit très bien les finances et les a bien fait gouverner de son temps. » Comme grand maître de France, avant d'être promu connétable (1538), son nom figure dans la plupart des séances du Conseil et au pied de quantité d'ordonnances. La relation de l'ambassadeur vénitien Marino Giustiniano dit, en 1535, que le grand maître est moins en crédit qu'auparavant, depuis que le congé a été donné à sa sœur Mme de Châtillon; que l'amiral (qui était alors Philippe de Chabot-Brion) a beaucoup d'autorité, de familiarité et de franchise avec le roi, mais ne veut pas se charger des affaires; que le cardinal de Tournon est homme sage et calme; que le conseiller le plus en crédit est le cardinal de Lorraine

1541. — Claude d'Annebaut, amiral de France et gouverneur de Normandie[1].

31 mars 1547. — Anne de Montmorency[2].

1552[3]. — Jean de Saint-Marcel, seigneur d'Avanson, conseiller au Conseil privé et ambassadeur[4].

(Jean, archevêque de Reims, mort en 1550), à qui on communique tous les secrets, sans qu'il entre dans aucune négociation ou ait aucune charge publique, et que, somme toute, le maniement des affaires se fait entre le grand maître et l'amiral. (*Relations*, publiées par Tommaseo, tome I, p. 107.) Le nom de l'amiral Brion se retrouve dans plusieurs ordonnances de finances des années 1541 et 1542; il mourut le 1er juin 1543.

1. Selon l'*Histoire généalogique* (tome VII, p. 177), cet amiral fut fait principal ministre après la disgrâce du connétable, et François Ier lui donna, le 3 février 1546, avec la jouissance du domaine de Compiègne et « pour une plus grande marque de sa confiance, » l'administration de toutes ses finances, dont il s'acquitta dignement jusqu'à l'avènement de Henri II; mais le document du Mémorial NN, fol. 219, auquel renvoie ce passage et qui est mentionné dans la table comme « don du châtel et seigneurie de Compiègne sa vie durant, » ne se retrouve pas. Le connétable eut un don pareil en 1547 (Mémorial). Brantôme (tome III, pp. 210-211) donne des détails sur l'administration de d'Annebaut, « qui avoit la charge de tout, car le roi le tenoit pour un très homme de bien, d'honneur, et rempli d'une bonne et sincère âme. » François Ier lui légua cent mille livres, et adjura son successeur de conserver un si fidèle ministre; mais « M. le connétable, qui n'aimoit pas M. d'Annebaut, en garda le roi Henri, et prit la charge du tout, et posséda son maître. » Dans sa relation de 1546, le vénitien Cavalli dit que le roi se décharge presque entièrement des affaires sur le cardinal de Tournon et l'amiral; mais, dans une ordonnance du 3 avril 1547 portant règlement pour le Conseil, le cardinal de Lorraine est cité immédiatement après le roi de Navarre et avant tous les autres conseillers qui doivent, chaque matin, traiter les matières d'État et de finance et y donner ordre et provision. (Luçay, *les Secrétaires d'État*, p. 15.)

2. Le connétable prêta serment au roi Henri II le 12 avril 1547. Depuis lors son nom figure dans les ordonnances, avec ceux du cardinal de Lorraine, du duc d'Aumale, du chancelier, du maréchal de Saint-André, du duc de Guise, etc. « Le connétable, dit en 1554 la relation de J. Capello (Tommaseo, tome I, p. 571), est celui des membres du Conseil étroit dont le roi fait le plus de cas. » Le cardinal de Tournon devait le suppléer dans le Conseil lorsqu'il allait à l'armée.

3. Cette date, que donnent les chronologistes, doit être celle de la mort de l'amiral d'Annebaut.

4. Favori de Diane de Poitiers. Dans une lettre du mois d'août 1548 (publiée par M. G. Guiffrey, p. 30), on la voit remercier le duc d'Aumale d'avoir fait accorder une charge de maître des requêtes à M. d'Avanson,

10 juillet 1559. — Charles, cardinal de Lorraine[1].

10 février 1564. — Artus de Cossé, baron de Gonnor et comte de Secondigné, grand panetier et maréchal de France[2]. — Surintendant des finances.

1575. — Pompone de Bellièvre, ambassadeur[3]. — Surintendant des finances.

1578. — François d'O, chevalier des ordres et gouverneur de Paris[4]. — Surintendant des finances.

et dire qu'elle n'en a plus besoin à cette heure. D'Avanson fut cependant pourvu de cette charge la même année, présida le Grand Conseil en 1551, puis alla en ambassade à Rome. Dans des pièces de 1559-60, les seules que j'aie trouvées, il ne se qualifie que conseiller au Conseil privé.

1. Confirmé par Charles IX le 5 décembre 1560 (recueil Cangé, 4[me] série, boîte 7). Les *Mémoires de Castelnau* (tome I, pp. 2-3) disent qu'il fut chargé des finances en remplacement du connétable, à la mort de Henri II. Il fit les fonctions de premier ministre, et, selon Brantôme (tome IV, p. 276), il « entendoit très bien les finances et les savoit toutes sur le bout du doigt, et où il en falloit prendre. » Dès 1554, on le voit chargé de négocier des emprunts, de faire rédiger les ordonnances, etc.

2. Brantôme, tome IV, p. 84 : « Le roi et la reine se trouvoient bien de ses avis, ce disoient-ils ; aussi l'avancèrent-ils, car ils le firent surintendant des finances, où il ne fit pas mal ses affaires, etc. » Dans la suite du récit, il n'est plus question que d'*intendance* des finances. Cossé fut fait maréchal de France en 1567, tomba en disgrâce en 1573, et mourut le 15 janvier 1582. Selon les chronologies, il aurait dirigé les finances depuis le 10 février 1563 (anc. style) jusqu'à l'arrivée de Henri III. Dans la correspondance de Catherine de Médicis, dont le premier volume vient d'être publié par M. le comte de la Ferrière (Documents inédits), presque toutes les lettres à M. de Cossé-Gonnor traitent d'affaires de finances. « Nous n'avons de rien plus affaire que d'argent, comme vous connoissez mieux que personne, » lui écrit-elle le 20 août 1562. Mais elle ne le qualifie jamais que conseiller au Conseil privé dans le temps même où il prenait, comme on l'a vu plus haut (p. 258), le titre de superintendant. — Guillaume de Marillac, que Brantôme qualifie *surintendant* dans la même période, ne fut qu'intendant et contrôleur général des finances de 1569 à 1573. De même, Claude Marcel, que P. de l'Estoile (tome I, pp. 224 et 256) qualifie aussi *surintendant*. De même encore, Jean le Fèvre de Caumartin.

3. Dans les pièces originales, de 1575 à 1583 et même à 1585, Bellièvre prend encore le titre de *superintendant*, quoique, selon toute apparence, M. d'O lui eût succédé au bout de trois ans. Plus tard, il ne se qualifie que conseiller aux Conseils privé et d'État. Henri IV le fit chancelier en 1599.

4. Voir les *Œconomies royales*, tome I, pp. 140 et 172, et tome II, p. 95. M. d'O mourut le 24 octobre 1594.

Octobre 1594. — Le duc de Nevers, chef du Conseil des finances; le chancelier de Cheverny, le duc de Retz, MM. de Matignon, de Bellièvre, de Harlay-Sancy, de Schönberg et de Maisse. — Conseil des finances[1].

1595. — Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, colonel général des gardes suisses et premier maître d'hôtel du Roi[2]. — Surintendant des finances.

1598. — Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, puis duc de Sully, conseiller au Conseil des finances et grand voyer de France[3]. — Surintendant des finances.

1. M. de Sancy avait espéré hériter de la surintendance; mais l'inimitié de Mme de Liancourt fit remplacer cette charge par un Conseil de huit membres, qui, selon le mot de Henri IV, « mangeoient le cochon ensemble avec les intendants par compère et commère. » Voir les *Œconomies royales*, tome I, pp. 189, 190, 192, et tome II, pp. 96, 98, et une grande lettre de Henri IV à Sully, 15 avril 1596, dans les *Lettres missives*, tome IV, p. 567.

2. Voir les *Mémoires de J.-A. de Thou*, p. 365, et les *Historiettes de Tallemant*, tome I, pp. 109-110. Sully, rival de Sancy, refuse à celui-ci le titre de surintendant; mais il ressort, soit des pieces, soit des *Remarques sur les Mémoires de M. de Sully*, par Marbault, que Sancy eut la surintendance de 1596 à 1598 sans que le Conseil cessât de subsister (*Œconomies*, tome II, pp. 23, 29, 30, 35, 37, 39). On parvint à faire entrer Sully dans ce conseil en avril 1696, pour qu'il en préparât la réorganisation (*Lettres missives*, tome IV, p. 567).

3. Selon Marbault, Sully, qui avait eu grand'peine à s'introduire dans le Conseil des finances, eut la surintendance en avril 1598. P. de l'Estoile (tome VII, p. 123) place cet événement en juin: « En ce mois, le roi mit entre les mains de M. de Rosny, qui étoit de la Religion, l'entière administration et maniement de ses finances, et en ôta Sancy. » Cf. les *Œconomies*, tome I, pp. 224, 228, 250, 285, et tome II, p. 90. La disgrâce de Sancy remontait un peu plus haut, au temps du siège d'Amiens (Tallemant des Réaux, tome I, pp. 109-110), et, selon M. Clamageran (*Histoire de l'impôt en France*, tome II, pp. 333-334), ce serait à cette époque, en avril 1597 (Sancy se convertit le mois suivant et eut la charge de colonel des Suisses en août, selon P. de l'Estoile), que Sully aurait été déclaré seul responsable et seul maître de l'administration; le titre de surintendant ne lui aurait été donné qu'en 1599. Il prend tout au moins dans des documents officiels de 1602 et des années suivantes (*Pièces originales*, vol. 327, fol. 282, 286, 289; *Lettres missives de Henri IV*, tome V, p. 97) la qualité de *superintendant général des finances*, aux appointements de 14,400 livres. Mais peut-être, et cela même paraît assez certain, n'avait-il, non plus que son prédécesseur, ni brevet ni commission : ce qui expliquerait comment le règlement du 5 février 1611 sur le Contrôle général des finances (Fournival, *Recueil*

26 janvier 1611. — Guillaume de l'Aubespine, baron de Châteauneuf; Jacques-Auguste de Thou, président au parlement de Paris; Pierre Jeannin, président au parlement de Bourgogne, conseiller d'État et contrôleur général des finances[1]. — Direction des finances.

Octobre 1614. — Pierre Jeannin, baron de Montjeu. — Surintendant des finances.

24 mai 1616. — Claude Barbin, seigneur de Broyes[2]. — Contrôleur général des finances.

24 avril 1617. — Pierre Jeannin[3]. — Surintendant des finances.

7 septembre 1619. — *Henri de Schönberg, comte de Nanteuil, maréchal de camp général, grand maître de l'artillerie, etc.[4]. — Surintendant des finances.

des trésoriers de France, p. 422) dit que « la suppression de l'état de superintendant des finances faite par le règlement de l'an 1594 (c'est-à-dire lors de la création du Conseil), dont aucun rétablissement n'a été fait depuis, tiendra. »

1. *Œconomies*, tome II, pp. 83-87 et 410, et *Mémoires de Pontchartrain*, p. 311. La surintendance, comme on vient de le voir dans la note qui précède, fut supprimée officiellement par le règlement du 5 février 1611, qui y substitua un certain nombre de membres du Conseil unis au contrôleur général et aux intendants, et renouvelables chaque année par commission. Jeannin dit à ce propos (*Négociations*, p. 714): « La régente me donna l'emploi des finances sous le nom de *contrôleur général,* avec pareil pouvoir que si elle m'eût donné le titre de *surintendant* que le roi qui règne à présent m'attribua aussitôt qu'il fut entré au gouvernement du royaume, lequel toutefois j'exerçois toujours, tant durant la régence de la reine mère que depuis, non en particulier, mais en commun avec M. le chancelier, M. le garde des sceaux, quand il y en a eu, quelques-uns de Messieurs du Conseil et les intendants. » L'historien de Thou ne fut nommé de ce conseil que malgré lui; voir sa lettre au président Jeannin dans la notice qui précède ses propres *Mémoires*, p. 268 de l'éd. Michaud et Poujoulat, ou dans le tome XV de la traduction de son *Histoire,* p. 210.

2. *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly*, pp. 166-168 et 426. Selon *Pontchartrain* (pp. 363-365), en forçant Jeannin à remettre le contrôle général et les finances aux mains de Barbin, la régente lui laissa « en apparence la charge de surintendant, pour quelque sorte d'honneur et de récompense. » Mais Barbin eut tout le pouvoir jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre.

3. *Mémoires de Pontchartrain*, pp. 387 et 391, et *de Fontenay-Mareuil,* p. 120; *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly*, pp. 291 et suiv.

4. *Mémoires de Pontchartrain*, p. 408, et *de Fontenay-Mareuil*, pp. 168 et

6 janvier 1623. — *Charles, marquis de la Vieuville, grand fauconnier de France, etc.[1]. — Surintendant des finances.

Conseil de six directeurs[2].

27 août 1624. — *Jean Bochart de Champigny, contrôleur général des finances, et Michel de Marillac, conseiller d'État[3]. — Surintendants des finances.

20 février 1626. — Michel de Marillac[4]. — Surintendant des finances.

9 juin 1626. — Antoine Coiffier-Ruzé, marquis d'Effiat, plus tard maréchal de France[5]. — Surintendant des finances.

4 août 1632. — *Claude de Bullion, conseiller d'État, et Claude Bouthillier, secrétaire des commandements et conseiller d'État[6]. — Surintendants des finances.

171; *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly*, pp. 433 et 448. « M. de Schönberg, dit ce dernier, prend séance dans le Conseil de la direction le 7 septembre 1619, au-dessus de M. le président Jeannin, et, l'après-dînée, au Conseil des ministres, au-dessus de M. de Cadenet. Il a eu un brevet du 10 pour marcher immédiatement après les officiers de la couronne. Il a eu aussi une commission pour la charge de surintendant des finances, signée le 7 et scellée le 10. Nul n'en avoit eu auparavant lui, car M. de Sully n'avoit rien du tout, et M. le président Jeannin seulement un brevet. » La commission et le brevet en question, avec un autre brevet de continuation des états et appointements pour Jeannin, sont les premières pièces de ce genre que l'on retrouve dans les registres du Secrétariat de la Maison du roi, aux Archives nationales. — Sur la surintendance de Schönberg, voir le *Journal de Bassompierre*, tomes II, p. 153, et III, pp. 164-179.

1. Voir les *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, pp. 172, 176, *et le Journal inédit d'Arnauld d'Andilly*, p. 441.

2. Sur ce Conseil, voir le *Journal de Bassompierre*, tome III, p. 167.

3. Le marquis de la Vieuville, disgracié par l'influence du cardinal de Richelieu, fut mis en arrestation le 12 août 1624. M. de Champigny garda le Contrôle général tout en passant surintendant. Sa commission en commun avec Marillac n'avait de valeur que pour un an et fut renouvelée en 1625.

4. Brevet dans les mss. Brienne 257, fol. 375, et Lancelot 104, fol. 261. Michel de Marillac quitta la surintendance pour devenir garde des sceaux.

5. Commission dans les mss. Lancelot 104, fol. 261, Brienne 257, fol. 405, et fr. 4589. Cf. le *Journal de Bassompierre*, tome III, p. 250. Le marquis d'Effiat devint maréchal de France le 6 janvier 1631 et mourut le 27 juillet 1632. « Il apprit à voler à ceux qui l'ont suivi, » dit Tallemant.

6. Claude de Bullion mourut le 22 décembre 1640. Sur lui et son

22 décembre 1640. — Claude Bouthillier, continué comme surintendant des finances.

10 juin 1643. — *Nicolas de Bailleul, conseiller d'État, président au parlement de Paris et chancelier de la reine-régente, et Claude de Mesmes, comte d'Avaux, conseiller d'État et secrétaire des ordres du roi[1]. — Surintendants des finances.

16 juillet 1647. — *Michel Particelli d'Hémery, contrôleur général des finances[2]. — Surintendant des finances.

9 juillet 1648. — *Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, maréchal de France et grand maître de l'artillerie.

Étienne[3] d'Aligre, maître des requêtes et intendant de la marine, et Antoine Barrillon de Morangis, conseiller d'État, directeurs des finances[4].

collègue, voir les *Historiettes*, tome II, pp. 146 et 149, les *Lettres de Chapelain*, tome I, p. 43, etc.

1. La mort de Louis XIII nécessitant un remaniement général de l'organisation administrative, Bouthillier fut remplacé par deux surintendants, sous lesquels d'ailleurs Hémery eut réellement la direction des finances avec le titre de contrôleur général, jusqu'au jour où il prit pour lui-même la surintendance (*Mémoires d'André d'Ormesson*, tome II, p. 704, *Mémoires de Monglat*, p. 195, et *Mémoires de Nicolas Goulas*, tome I, p. 461). D'Avaux servit presque toujours à l'extérieur, en mission diplomatique (Tallemant, t. IV, pp. 415-416). Sur son collègue Bailleul, voir aussi Tallemant, t. V, p. 401. En se démettant, le 16 juillet 1647, Bailleul resta ministre d'État. Deux règlements importants dressés en 1645, l'un pour la direction des finances, l'autre pour le contrôle général, se trouvent dans les registres du Secrétariat.

2. Ms. fr. 4589; *Mémoires de Nicolas Goulas*, tome II, pp. 227-228 et 313-314; Tallemant, tome IV, pp. 24-25, etc. — A côté de la commission du 16 juillet, on trouve le texte du serment prêté le 18, « d'administrer les finances selon que vous le jugerez le mieux en votre conscience, de tenir la main que tous les officiers comptables s'acquittent fidèlement de leur maniement, et généralement de faire en cette charge tout ce qu'un bon et fidèle sujet et serviteur doit faire. » D'Hémery conservait le Contrôle général.

3. *Mémoires de Nicolas Goulas*, tome II, p. 314, et *Lettres de Colbert*, tome II, p. 23 ; ms. fr. 4178, fol. 48-53.

4. M. de la Meilleraye n'eut plein pouvoir d'ordonner des finances qu'en présence des deux directeurs nommés le même jour que lui, « pour signer les expéditions et ordonnances, » et non comptables. Ces adjoints subalternes, dit Goulas, étaient « gens de grande intégrité, mais peu entendus en ces sortes d'affaires. » Leur commission fut renouvelée plusieurs fois jusqu'à la nomination de Colbert comme contrôleur général ;

15 avril 1649. — *Étienne d'Aligre et Antoine Barrillon de Morangis. — Directeurs des finances.

9 novembre 1649. — Michel Particelli d'Hémery et Claude de Mesmes d'Avaux[1]. — Surintendants des finances.

Mêmes directeurs.

25 mai 1650. — *René de Longueil, marquis de Maisons, président au parlement de Paris. — Surintendant des finances[2].

Mêmes directeurs.

8 septembre 1651. — Charles, marquis, puis duc de la Vieuville[3]. — Surintendant des finances.

Mêmes directeurs.

8 février 1653. — *Abel Servien, ministre d'État, et Nicolas Foucquet, procureur général au parlement de Paris[4]. — Surintendants des finances.

Étienne d'Aligre, Antoine Barrillon de Morangis et Claude Ménardeau-Champré, directeurs des finances[5].

pendant sept mois de l'année 1649, ils remplacèrent le surintendant (*Mémoires de Conrart*, pp. 608-610), puis revinrent au même état que devant. De 1653 à 1659, leur nombre fut porté à trois.

1. Ms. Lancelot 104, fol. 279. Hémery mourut le 23 mai 1650. Voir les *Mémoires de Monglat*, p. 230, le *Journal d'André d'Ormesson*, tome II, p. 705, la *Muse historique*, tome I, p. 11, et la *Gazette* de 1650, p. 688. La retraite de M. d'Avaux cédant la place au président de Maisons fut, dit d'Ormesson, « une action de prudence et de générosité tout ensemble. »

2. M. de Maisons fut fait ministre d'État le jour suivant, 26 mai. Disgracié lors de la majorité du roi (5 septembre 1651), il fut relégué deux ans plus tard en Normandie, et ne put reprendre ses fonctions de président qu'en 1656.

3. Voir les *Lettres de Colbert*, tome I, pp. 109, 110, 123, 124, 299, et tome II, p. 24; ms. fr. 4589. M. de la Vieuville mourut en fonctions, le 1er janvier 1653.

4. Voir la *Gazette*, 1653, p. 175, et le *Ministère de Mazarin*, par M. Chéruel, tome I, pp. 400-402. Le brevet est du 8 février, la commission du 10. Selon un règlement du 24 décembre 1654, Servien eut pour sa part la guerre et les maisons royales, avec la signature des assignations; Foucquet fut chargé de pourvoir au recouvrement des fonds et à la passation des traités, prêts et avances, d'examiner les propositions, de préparer et enregistrer les édits, déclarations et arrêts (Arch. nat., KK 1454). En fait, Foucquet fut seul surintendant, même du vivant de Servien.

5. *Journal d'André d'Ormesson*, tome II, p. 705. M. Ménardeau-Champré fit les fonctions de contrôleur général de 1655 à 1657.

21 février 1659. — *Nicolas Foucquet[1]. — Surintendant des finances.

Étienne d'Aligre et Antoine Barrillon de Morangis, directeurs des finances.

15 septembre 1661. — *Conseil royal des finances[2] : le maréchal de Villeroy, chef.

Mêmes directeurs.

Jean-Baptiste Colbert, Denis Marin et Jacques le Tillier, intendants des finances.

12 décembre 1665. — Jean-Baptiste Colbert, intendant des finances[3]. — Contrôleur général des finances.

Le maréchal de Villeroy, chef du Conseil royal.

6 septembre 1683. — *Claude le Peletier, président au parlement de Paris et prévôt des marchands[4]. — Contrôleur général des finances.

Le duc de Beauvillier, chef du Conseil royal (* 6 décembre 1685).

20 septembre 1689. — *Louis Phélypeaux de Pontchartrain, intendant des finances. — Contrôleur général des finances.

1. Servien était mort le 17 février 1659 ; voir les *Lettres de Colbert*, tomes II, p. 31 et suivantes, et VII, pp. 165 et suivantes et 400. Foucquet fut arrêté le 5 septembre 1661.

2. Le Conseil royal des finances fut composé de cinq personnes, desquelles devait être l'un des trois intendants des finances, chargé de l'Épargne et de l'enregistrement des recettes et dépenses. Ce furent le chancelier Séguier, le maréchal de Villeroy, M. d'Aligre, directeur des finances, M. de Sève et Colbert. Voir l'*État de la France*, 1663, tome II, pp. 490-493 ; *Lettres de Colbert*, tome II, pp. 40, 65, 67, 749-750. Saint-Simon a consacré deux pages intéressantes (tome X, pp. 280-281) à la création de cette charge de chef du Conseil qui, « avec un nom et une représentation, ne devoit rien faire en effet dans les finances et laisseroit à Colbert l'autorité entière d'y tout faire et d'y tout régler. »

3. Les provisions de Colbert, celles par conséquent d'où sortit le Contrôle général sous sa nouvelle forme et avec les attributions qu'il conserva pendant cent vingt-cinq ans environ, n'ont été retrouvées qu'après de longues recherches de la part de M. Pierre Clément, dans un fonds des archives du département de la Côte-d'Or ; le texte en est imprimé dans l'Appendice du dernier volume des *Lettres de Colbert*, t. VII, pp. 402-403.

4. Le texte de cette commission a été publié dans l'Appendice du tome I[er] de la *Correspondance des Contrôleurs généraux des finances*, ainsi que celui de la commission de M. de Pontchartrain.

5 septembre 1699. — *Michel Chamillart, intendant des finances[1]. — Contrôleur général des finances.

20 février 1708. — *Nicolas Desmaretz, directeur des finances. — Contrôleur général des finances.

Le maréchal de Villeroy, chef du Conseil royal (* 2 septembre 1714).

15 septembre 1715. — Adrien-Maurice, duc de Noailles, président du Conseil des finances[2]. — Conseil des finances.

28 janvier 1718. — Marc-René de Voyer, marquis d'Argenson, ancien lieutenant général de police, garde des sceaux[3]. — Directeur des finances.

Le maréchal de Villeroy, chef, et le duc de la Force, pré-

1. Sous Chamillart, deux offices de directeur des finances furent créés par l'édit de juin 1701 et achetés par MM. d'Armenonville et Rouillé du Coudray; ce dernier fut remplacé le 22 octobre 1703 par Nicolas Desmaretz.

2. Le Conseil fut composé du maréchal de Villeroy, des ducs de Noailles et de la Force, du marquis d'Effiat, de MM. Amelot, le Peletier des Forts, Rouillé du Coudray, le Pelletier de la Houssaye, d'Ormesson, Fagon, Taschereau de Baudry, de Gaumont, Gilbert de Voisins, Bouvard de Fourqueux, d'Argenson et Dodun. Le maréchal de Villeroy conserva son ancien titre de chef du Conseil, mais sans se mêler des affaires (comme d'ailleurs il l'avait fait depuis 1714), et le duc de Noailles, comme président du nouveau Conseil, eut toute l'autorité. Voir les *Mémoires de Saint-Simon,* tomes XII, pp. 232 et 271-272, et XIV, p. 293. En outre, le régent forma, le 26 juin, un Comité des finances, composé de huit membres du Conseil de régence : les ducs de Saint-Simon, de la Force et de Noailles, le maréchal de Villeroy, le maréchal de Bezons et son frère l'archevêque de Bordeaux, le marquis d'Effiat et M. le Peletier de Souzy. Ce comité fonctionna trois mois. Voir les *Mémoires de Saint-Simon,* tome XIV, pp. 3-7, 103, 113-114.

3. Voir les *Mémoires de Saint-Simon*, tome XIV, pp. 314-320. D'Argenson et Law traitèrent toutes les affaires à eux seuls ou avec le régent, le Conseil des finances n'eut plus d'occupations, et le duc de la Force, « à qui le vain nom de président du Conseil des finances et de celui du commerce fut donné lorsque le duc de Noailles le quitta, n'eut plus de département. » (*Ibidem,* p. 369.) M. d'Argenson était qualifié « garde des sceaux de France ayant la direction et l'administration principale des finances. » Déchargé des finances le 5 janvier 1720 et fait ministre d'État, il ne rendit les sceaux que le 7 juin suivant, en en conservant tous les honneurs et privilèges. Le maréchal de Villeroy garda le titre de chef du Conseil jusqu'à sa mort, et fut alors remplacé par le duc de Charost.

sident du Conseil des finances et du Conseil du commerce.

4 janvier 1720. — Jean Law. — Contrôleur général des finances.

7 juin 1720. — Michel-Robert le Peletier des Forts, conseiller aux Conseils des finances et de régence. — Commissaire général des finances.

12 décembre 1720. — *Félix le Pelletier de la Houssaye, conseiller d'État. — Contrôleur général des finances.

21 avril 1722. — *Charles-Gaspard Dodun, conseiller aux Conseils de régence. — Contrôleur général des finances.

14 juin 1726. — *Michel-Robert le Peletier des Forts. — Contrôleur général des finances.

20 mars 1739. — *Philibert Orry de Vignory, intendant en Flandre. — Contrôleur général des finances.

Le duc de Charost, chef du Conseil royal (* 23 juillet 1730).

Le duc de Béthune, chef du Conseil royal (* 19 mars 1745).

6 décembre 1745. — *Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville, intendant en Hainaut. — Contrôleur général des finances.

30 juillet 1754. — *Jean Moreau de Séchelles, intendant en Flandre. — Contrôleur général des finances.

25 avril 1756. — *François-Marie Peirenc de Moras, intendant des finances, adjoint au précédent depuis le 17 mars 1756[1]. — Contrôleur général des finances.

25 août 1757. — *Jean-Baptiste de Boullongne, intendant des finances. — Contrôleur général des finances.

4 mars 1759. — *Étienne de Silhouëtte, maître des requêtes[2]. — Contrôleur général des finances.

23 novembre 1759. — *Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin, maître des requêtes et lieutenant général de police à Paris. — Contrôleur général des finances.

13 décembre 1763. — *Clément-Charles-François de l'Averdy, conseiller au parlement de Paris. — Contrôleur général des finances.

1. Nous n'avons que la commission du 17 mars; peut-être n'en fut-il pas expédié une seconde le 25 avril, lorsque M. de Moras remplaça définitivement son beau-père M. de Séchelles.

2. Le duc de Béthune étant mort le 11 février 1759, il ne fut pas procédé à son remplacement comme chef du Conseil royal des finances.

27 septembre 1768. — Étienne Maynon d'Invau, conseiller d'État[1]. — Contrôleur général des finances.

22 décembre 1769. — *Joseph-Marie, abbé Terray, conseiller au parlement de Paris. — Contrôleur général des finances.

24 août 1774. — *Anne-Robert-Jacques Turgot, secrétaire d'État de la marine. — Contrôleur général des finances.

Le comte de Maurepas, chef du Conseil royal (21 mai 1774).

21 mai 1776. — *Jean-Étienne-Bernard de Clugny, intendant à Bordeaux. — Contrôleur général des finances.

21 octobre 1776. — *Louis-Gabriel Taboureau des Réaux, intendant en Hainaut. — Contrôleur général des finances.

*Jacques Necker, directeur général du Trésor royal (22 octobre 1776[2]).

27 juin 1777. — Jacques Necker. — Directeur général des finances.

21 mai 1781. — *Jean-François Joly de Fleury, conseiller d'État[3]. — Administrateur général des finances.

Le comte de Vergennes, chef du Conseil royal (* 23 février 1783).

29 mars 1783. — *Henri-François-de-Paule le Fèvre d'Ormesson, intendant des finances. — Contrôleur général des finances.

3 novembre 1783. — *Charles-Alexandre de Calonne, intendant en Flandre et Artois. — Contrôleur général des finances.

10 avril 1787. — *Michel Bouvard de Fourqueux, conseiller au Conseil royal des finances. — Contrôleur général des finances.

*Étienne-Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, puis de Sens, chef du Conseil des finances (1er mai 1787), premier ministre (août 1787-25 août 1788)[4].

3 mai 1787. — *Pierre-Charles Laurent de Villedeuil, intendant à Rouen. — Contrôleur général des finances.

1. La commission de ce contrôleur général se trouve dans le Mémorial de la Chambre des comptes coté P 2496, fol. 231.

2. Les brevets de Necker comme directeur général du Trésor d'abord, puis des finances, ont été publiés dans l'étude récente de M. O. d'Haussonville.

3. M. de Maurepas étant mort le 21 novembre 1781, il ne fut pas procédé à son remplacement comme chef du Conseil royal jusqu'au 23 février 1783, que ce titre fut donné au comte de Vergennes, secrétaire d'État des affaires étrangères, qui le conserva jusqu'à sa mort, 13 février 1787.

4. Le titre de chef du Conseil des finances fut supprimé, comme celui de premier ministre, lors de la disgrâce de M. de Brienne.

31 août 1787. — *Claude-Guillaume Lambert, conseiller au Conseil royal. — Contrôleur général des finances.

26 août 1788. — *Jacques Necker. — Directeur général des finances.

* Entre le 12 juillet 1789, date de l'exil de Necker, et le 15 juillet, date de son rappel, un ministère nouveau fut nommé, dans lequel le baron de Breteuil, ministre d'État, eut le titre de chef du Conseil royal des finances[1].

29 juillet 1789. — Jacques Necker. — Premier ministre des finances.

29 juillet 1789. — Claude-Guillaume Lambert, continué dans ses fonctions. — Contrôleur général des finances.

30 novembre 1790. — *Antoine Valdec de Lessart, maître des requêtes. — Contrôleur général des finances[2].

1. Le *Moniteur* du 12 juillet 1789, n° 18, porte M. de la Galaisière comme ayant reçu le titre de contrôleur général en même temps que M. de Breteuil eut celui de chef du Conseil royal; mais cet article du journal n'a pas de caractère officiel et les registres de la Maison du roi ne contiennent que la commission de M. de Breteuil. On n'y trouve pas non plus les commissions ou brevets en vertu desquels Necker, revenant de l'étranger, devint premier ministre des finances et M. Lambert reprit possession du Contrôle général. Peut-être ce dernier n'avait-il pas quitté ses fonctions au 12 juillet.

2. L'*Almanach* de 1791 (p. 263) le qualifie ministre d'État et des finances.

La loi du 27 avril-25 mai 1791 consomma le démembrement des attributions du Contrôle général. Une partie, combinée avec la plupart des attributions de l'ancienne secrétairerie d'État de la Maison du roi, qui portait depuis 1790 la dénomination de ministère de l'Intérieur, fut confiée, sous ce dernier titre, à M. Valdec de Lessart, lequel joignait déjà aux fonctions de contrôleur général celles de ministre de l'Intérieur (nommé le 30 janvier 1791, en remplacement de M. de Saint-Priest et après *intérim* de M. de Montmorin). L'autre partie, sous la dénomination de ministère des Contributions publiques, passa des mains de M. de Lessart en celles de M. Tarbé, lors de la promulgation de la loi. Dans les derniers jours de novembre, Valdec de Lessart fut chargé du ministère des Affaires étrangères, dont il faisait l'*intérim* depuis la retraite de M. de Montmorin, et il eut pour successeur à l'Intérieur Cahier de Gerville. Décrété d'accusation et emprisonné le 10 mars 1792, sur la proposition de Brissot, il fut massacré à Versailles le 9 septembre 1792, avec les prisonniers d'Orléans.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

SUR

ÉTIENNE DE VESC,

SÉNÉCHAL DE BEAUCAIRE.

(Suite[1].)

III.

Les chroniques et les correspondances du temps abondent en détails sur les cérémonies et les fêtes qui marquèrent la prise de possession par les vainqueurs, sur leur admiration pour toutes les merveilles que les arts et le pays lui-même présentaient à leurs yeux éblouis, sur les incidents qui suivirent, au point de vue militaire, leur entrée dans Naples[2]. Nous nous arrêterons de préférence sur les mesures administratives qu'ils prirent pour organiser la conquête, et d'abord, car ce fut la première préoccupation de tous, sur le partage du butin, charges, biens, titres, domaines, dont il convenait de dépouiller les vaincus. Sans attendre que l'on fût entré dans Naples, et avant même d'être à Capoue, Charles VIII avait nommé M. de Montpensier vice-roi de la capitale, délégué un gouverneur du port, un capitaine de la mer, pourvu au gouvernement des forteresses qui étaient encore au pouvoir des Aragonais. Les grandes charges et les places importantes revinrent, comme il était juste, aux chefs de l'armée ou aux conseillers qui avaient pris la meilleure part aux opérations de la conquête[3]. M. d'Aubigny eut la vice-

1. Voyez l'*Annuaire-Bulletin* de 1878, p. 265-285, celui de 1879, p. 293-334, et celui de 1880, p. 227-268.

2. Voir les bulletins donnés par M. de la Pilorgerie, M. de Cherrier, Sanudo, Commynes, les journaux napolitains de Giacomo Gallo, de Notar Giacomo, etc.

3. L'énumération partielle qui va suivre est dressée principalement

royauté de Calabre, M. de Lesparre celle de la Pouille, M. de Ligny l'office de grand sénéchal, Jean Rabot celui de protonotaire et chef de la justice, Antoine de Ville de Domjulien le gouvernement de Brindisi, Guillaume de Villeneuve[1] la charge de douanier royal à la douane des troupeaux de la Pouille et de l'Abruzze et celle de capitaine-châtelain de la ville de Trani. Cytain, l'ambassadeur, devint surintendant des munitions et de l'artillerie de Naples. Florimond Robertet, principal secrétaire du roi, prit l'office de commissaire royal dans la terre de Labour et celui de maître des ports; Commynes, une douane d'exportation et un gros office dans Naples; le chambellan Perceval de Boulainvilliers, la charge de capitaine de la grasse[2] de la terre de Labour; le roi d'Yvetot, autre chambellan, l'office de maître des ports et de secrétaire de la Calabre; le maître d'hôtel Gilbert de Pierrepont, dit d'Arizoles[3], l'office de douanier de Naples; Paul-Émile, chroniqueur et conseiller du roi, l'office de greffier de la ville de Lecce, dans la terre d'Otrante, etc. La répartition des villes et des châteaux se fit de même que celle des charges, et l'on dut y employer, non seulement le produit des confiscations de biens d'Aragonais, mais le domaine royal. Au dire de Sanudo[4], le premier gratifié fut aussi celui qui avait été le premier à venir négocier en Italie, Perron de Baschi, devenu un grand personnage, un « monseigneur » : il reçut le comté de Sarno, enlevé au napolitain Mathieu Coppola. Après lui, le cardinal de Saint-Pierre obtint le domaine de Capoue et l'abbaye de San-Germano[5]. M. de Bresse eut la principauté de Squillace, appartenant au fils d'Alexandre VI qui avait suivi le roi Ferdinand dans sa retraite; Antoine de Baissey, bailli de Dijon, fut

d'après les registres de chancellerie *Exequtoriale* et *Comune* conservés aux Grandes Archives de Naples. Cf. Sanudo, p. 231 et 246 de l'imprimé.

1. Le Dauphinois dont on a des mémoires estimés sur l'expédition. Étant à Naples, il passa au nom de sa femme Catherine *de Gaudiaco*, le 30 mars 1495, une procuration qui se trouve aujourd'hui dans la collection de *Quittances* du Cabinet des manuscrits, vol. 113, n° 1060.

2. Subsistances.

3. Plus tard ambassadeur.

4. Ms., fol. 83, et p. 231 de l'imprimé; Guazzo, fol. 100 v°.

5. Ayant rejoint l'armée devant Capoue, il ne quittait plus le roi, et « ogni giorno stava in consultatione. »

fait comte d'Arena et de Stilo, en Calabre, ainsi que capitaine et châtelain de Reggio; le maître d'hôtel Guillaume de Villeneuve eut encore pour sa part les comtés de Luceria et de Foggia, avec le palais que possédait Ferdinand Ier dans cette dernière ville. A M. d'Aubigny revint le marquisat d'Yraccia; à François d'Alègre, le comté de Montealto et le marquisat d'Amantea; à Gracien de Guerre, le comté de Montorio; celui de Conversano, au comte de Ligny; ceux de Martina et de Francavilla, à Pierre Briçonnet, frère de M. de Saint-Malo et général des finances de Languedoc[1]; celui de Seminara, au chambellan Guillaume Tiercelin. Les propriétés ou deniers confisqués sur les partisans de la dynastie aragonaise furent l'objet d'une semblable distribution : à Nicolas de Pavie, familier du roi, tous les biens de Jean de Sangro; à Méry de Rochechouart, seigneur de Mortemart, et à Hugues de Villelume, seigneur de Montbardon, quatre mille ducats dus par la ville de Manfredonia; à Claude Alamant, diverses terres et la dépouille mobilière du châtelain de Gaëte; au bailli de Vitry, les biens du marquis de Pescaire et du comte de Montorio; à M. de Clérieux, outre le marquisat de Cotrone, la dépouille d'un juif nommé don Isaac Abaçanelli; à Fabrice Colonna, celle de Virginio Orsini; à son frère Prosper, le duché de Trajetto, Fondi, Montefortino et les autres terres des Caietani et des Conti; aux bâtards d'Armagnac et de Lautrec, les maisons et « masseries » de Sorrente saisies sur le comte de Terranova; au vidame de Chartres[2], les biens d'un Catalan nommé Jacques Vidal, avec deux belles terres en Labour. Le prince de Salerne, dont la flotte, mal dirigée par Louis de Villeneuve-Trans, seigneur de Serenon, n'arriva à Naples que trop tard[3],

1. Sanudo (fol. 83, p. 231 de l'imprimé), et après lui Guazzo (fol. 100), ont dit que « M. de Languedoc, » envoyé en mission à Rome peu avant qu'on entrât dans Naples, y mourut au bout de quelques jours dans le logis du cardinal de Saint-Denis. Il doit s'agir là du président du parlement de Languedoc, et non du général Pierre Briçonnet. Lors de la seconde conquête, sous Louis XII, le général Briçonnet se fit confirmer et renouveler ce don, malgré la résistance de la cour de la Sommaire. Nous avons trois lettres de Louis XII au chancelier Nicolay sur ce sujet.

2. Jacques de Vendôme, chambellan.

3. Commynes, tome II, p. 368, et Sanudo, fol. 83 v°, p. 231-232 de l'imprimé.

reprit possession de sa principauté, ainsi que Cajazzo de son comté, avec tous leurs privilèges de barons du royaume[1]. Le prince de Bisignano fut aussi largement récompensé que Salerne. Les Colonna reçurent plus de trente châteaux. Beaucoup de Français enfin obtinrent la jouissance de droits domaniaux : M. de la Trémoïlle, M. de l'Isle et le président de Ganay, celle des salines de Calabre; le chambellan Antoine de Ville, fait duc de Monte-Sant'Angiolo et gouverneur de Brindisi, eut un revenu de douze cents ducats sur la douane de Manfredonia; Jean de Bonneval, tout le fer et l'acier qui pouvaient se trouver dans Castellamare; Antoine de Clermont et Jeannot de Tardes, le péage du pont de Cannes, près Barleta, etc. La domesticité royale ne fut pas moins bien traitée que l'armée : médecins, apothicaires, barbiers, cuisiniers de la bouche, écuyers de cuisine, fauconniers ou simples archers de la garde[2] eurent leur part aussi bien que les chambellans, les gentilshommes ordinaires, les écuyers tranchants, les échansons, etc., et chacun s'empressa tout aussitôt de négocier au mieux son morceau de la curée et d'en dépenser le produit en plaisirs ou en parures somptueuses. Pendant deux mois, les rues de Naples offrirent un spectacle de magnificence inouïe[3].

Étienne de Vesc ne fut point oublié. Sa part dans la distribution des grands fiefs se composa du comté d'Avellino, autrefois possédé — singulière coïncidence — par les seigneurs de Baux, ses prédécesseurs à Caromb[4], du comté d'Atripalda[5], du duché

1. Cajazzo, renvoyé par Ludovic le More avec un corps d'armée, avait rejoint les Français en chemin, le 8 février; mais bientôt, pressé d'aller se mettre au service de la ligue qui se préparait, il repartit de Naples le 8 avril et se rendit à Milan. Ses biens furent confisqués en juillet.

2. Jean de Vesc, archer de la garde du roi, eut ainsi, le 8 avril 1495, l'office de greffier près le capitaine de la terre de Lipari.

3. Sanudo, fol. 195 v°, p. 250 de l'imprimé. Ce chroniqueur dit qu'on trouva dans le Château-Neuf de telles masses d'étoffe de soie et d'or, que les Français renoncèrent à leurs habillements ordinaires de *panno*.

4. Caromb avait appartenu, dans le treizième siècle, à une branche cadette de cette maison, non moins considérable dans le royaume de Naples qu'en Provence et dans le Comtat.

5. Les comtés d'Atripalda (en français, la Tripaude) et d'Avellino étaient voisins l'un de l'autre, dans le Principat ultérieur.

d'Ascoli, enlevé aux fils de l'ancien duc, qui s'étaient renfermés, avec les derniers défenseurs de la dynastie aragonaise, dans la « roque » de Gaëte[1], et enfin du duché de Nola, « où est un beau bois de haute futaie, avec grandes prairies et belles fontaines, à huit milles de Capoue[2]. » Dans la répartition des sept grands offices de la couronne, notre sénéchal eut celui de grand chambellan[3], auquel étaient attachées la surintendance des finances du royaume et la haute présidence de la Cour des comptes ou *Sommaire*[4]. Son expérience dans les matières administratives, comme sénéchal ou comme conseiller du roi, et dans les questions de finance, comme président de la Chambre des comptes de Paris, l'avait dû naturellement désigner pour ces importantes fonctions, que Virginio Orsini remplissait sous le gouvernement déchu[5]. En outre, il conserva sa compagnie de

1. Sanudo, fol. 89, et p. 246 de l'imprimé. Ascoli di Satriano est situé dans la Capitanate.

2. *Chronique de Jean d'Auton*, tome I, p. 279. Nola avait été donné par les princes aragonais au fameux condottiere Pitigliano, qui y fut pris par les hommes d'armes de M. de Ligny, peu avant l'entrée dans Naples. (Guichardin, I, LXVII.)

3. Le bulletin officiel reproduit par M. de la Pilorgerie (p. 200) est très inexact : il dit que le sénéchal a été fait « *amiral* et comte d'un comté valant douze mille ducats de revenu, et capitaine des châteaux de Naples et Gaëte. » Les véritables titres que porta depuis lors Étienne de Vesc, et qu'on retrouve dans les ordonnances de la sénéchaussée de Beaucaire, sont : *Dux Astuli et Nole, comes Avellini et Atripalde, magnus camerarius Sicilie, consiliarius et cambellanus regis, senescallus*, etc. (Ménard, *Histoire de Nîmes*, tome IV, Preuves, p. 67.)

4. Les registres contenant les ordonnances du grand chambellan en 1495 et 1496, contresignées : ESTYENNE DE VESC, sont conservés aux Grandes Archives de Naples, et portent les cotes *Comune* 36 et 37. M. Paul Lacroix les avait signalés jadis en 1839, dans sa 7e dissertation sur *les Manuscrits français conservés dans les bibliothèques d'Italie* (p. 61-62), et j'espère en faire connaître quelque jour le contenu intéressant. Un diplôme original daté de Castel-Capuana, le 15 mars, signé par Charles VIII et contresigné : ESTYENNE DE VESC, *grant camberlan*, est exposé au musée de nos Archives nationales, n° 535; voir l'*Inventaire*, p. 306.

5. Virginio Orsini, allié à la monarchie aragonaise, lui était resté fidèle, quoique ses fils fussent allés, par mesure de précaution, offrir leurs services au roi Charles avant son entrée à Rome. (*Campagne et bulletins de la grande armée*, publiés par M. de la Pilorgerie, p. 110.)

soixante ou soixante-dix lances des ordonnances, et reçut le commandement d'une des forteresses les plus importantes du royaume, celle de Gaëte. On sait quel rôle cette place a joué dans toutes les guerres de Naples, en raison de sa position presque inexpugnable[1]. La ville s'était rendue aux Français, sans coup férir, le 16 février; mais la citadelle ou « roque » tint bon plus d'un mois, défendue par un fils de Pierre Branet, ancien trésorier du roi Alphonse, et par un connétable ou capitaine de gens de pied albanais surnommé Tutto-il-Mondo. L'altitude la protégeait contre les projectiles de l'artillerie française[2], et elle était ravitaillée pour tenir longtemps. Toutefois, les assiégeants ayant pris position dans une église de Saint-François dont les murs abattus en partie formèrent un excellent épaulement pour les canons, le gouverneur, qui d'ailleurs savait la reddition des châteaux de Naples et ne pouvait plus espérer de secours, offrit de capituler[3]. On ne voulut lui accorder d'autres conditions que

1. Sanudo (fol. 81, p. 226 de l'imprimé) et Guazzo (fol. 95 v° et 96) donnent les renseignements qui suivent sur l'histoire et l'état de Gaëte : « Cette ville, sise au bord de la mer, à vingt milles de Terracine, fut bâtie douze cents ans avant la venue du Christ, par le troyen Énée, en mémoire de Caïeta, sa nourrice, ainsi que le raconte Virgile au début du 6e livre de l'*Énéide*. Elle a un très beau port et est ornée de fontaines, avec des orangers, des pommiers et des citronniers en abondance. C'est une petite place, mais très forte. La citadelle est inexpugnable, à la cime d'une roche, sur le sommet de laquelle on trouve une tour antique, de vaste circonférence, bien construite en murs de douze palmes d'épaisseur, avec des pierres énormes dont quelques-unes sont de longueur pareille. A l'intérieur, une autre tour est partagée en quatre chambres à voûtes très élevées, dans deux desquelles on a une eau très agréable qui se distille de la pluie en passant à travers les murs et les voûtes, et se purifie parfaitement. Au-dessus de la porte est une pierre de marbre portant cette inscription : *Lucius Numancius*, etc. Le bourg s'étend en demi-cercle autour du port. Le pays est charmant et rempli de jardins. »

2. Sanudo dit à cette occasion (p. 265 de l'imprimé) : « Les Français ne se servent pas de bombardes comme les nôtres; ils en ont en forme de passe-volants, qui portent de très grosses ballottes de métal et de fer, qui peuvent ruiner une muraille d'assez loin, comme on le vit à Naples, où ils canonnaient le château de l'Œuf à près de deux milles de distance. » On sait du reste quel effet avait produit, dès l'arrivée en Italie, l'artillerie si légère et si mobile de Charles VIII.

3. C'est ainsi que s'exprime Sanudo; mais la *Cronica di Napoli di*

la vie sauve, avec menace de pendre toute la garnison, si elle attendait l'assaut, et il ouvrit les portes le 10 mars. Ses troupes furent renvoyées en chemise, selon l'usage italien[1]. Deux jours plus tard, Étienne de Vesc vint prendre possession de la place[2].

Comme principal promoteur de l'expédition, notre sénéchal occupa de droit l'une des premières places dans le Conseil qui fut chargé d'organiser l'administration du royaume conquis, et qui, selon les rapports vénitiens[3], se composait du cardinal de Saint-Malo, de M. de Bresse, du « maréchal de Beaucaire, » du maréchal de Gié, de MM. de la Trémoïlle, d'Aubigny, de Montpensier, de Ligny et de Myolans, du président de Ganay[4], chargé des fonctions de chancelier, et d'un célèbre Napolitain, Gioviano Pontano, qui n'avait pas voulu suivre en Sicile son ancien maître, son bienfaiteur, Ferdinand d'Aragon, et dont les Français mirent en réquisition la sagesse pratique et la grande popularité.

Commynes et les historiens qui l'ont suivi ont sévèrement caractérisé la conduite de ce Conseil; ils incriminent même les façons d'agir de ses principaux chefs, et Mézeray[5] va jusqu'à dire qu'il ne comptait que « quatre ou cinq hommes sans expérience, le comte de Ligny, Briçonnet, de *Vers* et le président Ganay, lesquels y avoient toute l'autorité et firent commettre tant de si lourdes fautes que, s'ils eussent été un peu plus habiles gens, il y auroit eu sujet de les soupçonner de trahison. » — Quelle trahison? Ces favoris que Commynes nous a déjà représentés entraînant de force leur maître et ses armées par delà les monts pour s'assurer, l'un un duché dans la Calabre ou dans la Pouille, un autre quelque office de la couronne de Naples,

Notar Giacomo, p. 189, accuse le défenseur de Gaëte, qu'elle nomme Frédéric Scorrent, de s'être rendu lâchement aux premières volées de canon.

1. Sanudo, fol. 97, p. 265 de l'imprimé, et Guazzo, fol. 114 v°.
2. *Journal d'André de la Vigne*, dans l'*Histoire de Charles VIII*, de Godefroy, p. 139, et dans l'*Histoire des conquêtes de Naples*, par Gonon (1842), p. 80.
3. Sanudo, fol. 87, p. 241 de l'imprimé.
4. Que Sanudo appelle « le prévôt de Paris. »
5. *Histoire de France*, t. II, p. 241.

un troisième encore le chapeau de cardinal, et qui viennent d'arriver au but, qui tiennent la proie si longtemps convoitée, si laborieusement poursuivie,— admettrons-nous qu'ils n'eurent d'autre hâte que de trahir leur prince au profit du souverain détrôné, et de compromettre pour quelques milliers de ducats cette conquête dont la jouissance presque entière leur était libéralement abandonnée par un maître généreux entre tous? Ces récriminations, ces suppositions inconsidérées ne supportent pas l'examen, et il faut chercher ailleurs les éléments de dissolution, les erreurs, les fautes qui firent tomber des mains de Charles VIII le sceptre de la maison d'Anjou presque aussi rapidement que le jeune prince en avait pris possession.

Après une conquête si facile que « c'était miracle, » les Français avaient trouvé partout, mais plus encore à Naples, un accueil de nature à leur ôter toute crainte, toute défiance pour l'avenir. Peuple et noblesse, également empressés à acclamer Charles VIII, le recevaient « à grande joie et solennité, et tout le monde, ajoute Commynes[1], lui vint au-devant, et ceux qui plus étoient obligés à la maison d'Aragon, les premiers.... Jamais peuple ne montra tant d'affection à roi ne à nation comme ils montrèrent au roi ; et pensoient être tous hors de tyrannie.... Et y vinrent tous les princes et seigneurs du royaume pour faire hommage, excepté le marquis de Pescaire. » Le prince répondit par des largesses. En entrant dans San-Germano, son premier soin avait été de proclamer par un édit solennel que tous les Napolitains bannis ou émigrés sous la domination aragonaise, de quelque rang qu'ils fussent, pouvaient revenir prendre possession de leurs biens, qu'une investiture nouvelle leur serait accordée, et que les villes ou les vassaux qui feraient leur soumission seraient récompensés par des dons et des immunités[2]. Le 6 mars, il adressa une proclamation aux Napolitains, disant qu'il n'était point venu par cupidité, pour acquérir des trésors ou pour usurper des domaines, mais

1. Tome II, p. 391-395.

2. Sanudo, p. 216-217 et 245 de l'imprimé ; Guazzo, fol. 106. « Il était sans cesse à distribuer les dons, les bénéfices et les grâces : ses chanceliers et secrétaires y vaquaient sans relâche, et plus que tout autre celui qu'on appelait Robertet. »

pour aider et secourir chacun, pour délivrer le royaume de la tyrannie, et particulièrement pour rétablir les barons dans leurs anciens biens et rendre à chacun son état; qu'afin de « leur donner à connoître le bon vouloir et affection qu'il avait envers eux[1], » il leur remettait 250,000 ducats sur la somme annuelle que les princes aragonais avaient coutume de lever[2]; que cinquante offices seraient distribués dans Naples, dont quarante pour les nobles et dix pour les plébéiens. Chacun serait traité selon ses mérites. Les habitants en état de porter les armes ou de servir comme marins toucheraient une solde proportionnelle, à condition de s'exercer à leur métier. Remise était faite de la gabelle du sel[3].

Ces promesses, accompagnées d'une amnistie générale et d'une charte de privilèges[4] telle que, depuis longtemps, Naples

1. Dans un bulletin que M. de la Pilorgerie a publié (p. 214), le roi s'exprime ainsi : « J'ai trouvé le royaume en si grand désordre, et les gentilshommes et sujets tant oppressés, que plus n'en pouvoient. Pour leur donner à connoître le bon vouloir et affection que j'ai envers eux, je leur ai, par délibération du Conseil, ôté un tas de charges et exactions extraordinaires, jusques à la somme de 260,000 ducats par an, dont ils ont été fort contents. »

2. Selon une lettre de M. de Saint-Malo reproduite par M. de la Pilorgerie (p. 218), le royaume était « encore meilleur que beau, » et il pouvait produire de net 12 à 1,300,000 ducats.

3. Sanudo, fol. 90, p. 248 de l'imprimé.

4. L'original du diplôme, signé à Castel-Capuana le 5 mars, et contresigné par Robertet, est exposé aux Grandes Archives de Naples, dans une des salles principales; le texte en a été publié par M. Scip. Volpicella à la suite des *Diurnali di G. Gallo* (1846). Le savant éditeur estime que ce fut là l'origine de la municipalité napolitaine, et voici à peu près comment il justifie son opinion : « C'est dans cette charte, dit-il, que nous croyons trouver le principe et le fondement de tout ce qui arriva dans le royaume jusqu'au siècle actuel; nous allons tenter de l'expliquer. Alphonse d'Aragon, voulant intéresser les barons et gentilshommes du royaume à ce que son fils illégitime Fernand recueillît sa succession, accrut leur autorité et leur pouvoir aux dépens du peuple napolitain. Celui-ci se vit dépouillé de tous ses droits, de ses privilèges, et même du lieu de séance où il avait coutume de discuter ses affaires. Monté sur le trône, Fernand se trouva, au contraire, dans la nécessité de poursuivre la noblesse, dont les forces, accrues outre mesure, étaient un péril pour la cour. La noblesse répondit aux attaques en appelant le roi Charles VIII, et l'armée française conquit le royaume entier sans presque coup férir,

n'en avait vu, furent accueillies avec enthousiasme dans les classes inférieures de la population; mais l'effet ne dura guère : il était difficile que l'armée victorieuse, livrée à tous les genres de séduction, ne compromît bientôt cette popularité éphémère. Envahis, persécutés, pressurés par les hôtes que l'occupation française imposait à chaque logis et qui voulaient tirer tous les profits possibles de leur séjour en Italie, les Napolitains ne tardèrent pas à manifester leur mécontentement dès que le fisc voulut exiger les rentrées nécessaires[1]. L'histoire de Charles VIII que nous avons déjà citée plusieurs fois s'exprime ainsi[2] : « Le principal et le plus commun soin des François victorieux fut de faire chères en festes, joustes et tournois, plus que de conquérir le reste des places, ni pourvoir aux rendues, quelques remonstrances qu'en firent peu de seigneurs et autres des plus advisez; voire qu'ilz entrèrent en si haulte gloire que les Italiens ne leur sembloient point hommes[3], pour la nulle résistance qu'ilz avoient faict, tant s'en faut qu'ilz eussent aucune crainte d'eulx pour l'advenir. Si qu'estimant le Conseil du Roy que le plus asseuré moyen de garder sa conqueste estoit d'affranchir les subjects de ce royaume de tant et si grosses impositions arragonnoises, se monstrer aussi doux qu'ilz leur avoient esté

car Alphonse II, fils et successeur de Fernand, avait contre lui et le populaire abaissé par son aïeul, et la noblesse persécutée par son père. Erreur ou ingratitude, le roi de France ne chercha qu'à abattre l'orgueil de ces mêmes alliés à qui il devait une si facile conquête, et il fit ce que Fernand n'avait ni imaginé ni voulu : ce fut de rendre au peuple les droits et les privilèges dont il était privé depuis trente ans. Les conséquences de cette concession, et aussi de l'insolence des conquérants, furent que les nobles s'éloignèrent des Français, et que le populaire, devenu assez puissant pour humilier ses adversaires naturels, chercha alliance chez les princes aragonais chassés par Charles VIII. Ceux-ci, remontés sur le trône, suivirent la voie que leur imposait, non pas la gratitude pour leurs amis du peuple, mais la raison d'État, et ils firent tout pour la faction populaire.... »

1. Sanudo, p. 246 et 248.

2. Ms. fr. 17519, fol. 137 v°.

3. C'est une paraphrase de Commynes, qui dit : « Tout se mit à faire bonne chère, et joûtes et fêtes, et entrèrent en tant de gloire, qu'il ne sembloit point aux nôtres que les Italiens fussent hommes. » (Tome II, p. 397-398.)

rigoureux, ne s'employa qu'à contenter le peuple, qu'il deschargea de plus de trois cent mille escus de daces, outre infinis privilèges qu'il donna à tous ceulx qui l'en requirent : qui estoit bien, à l'advis d'aulcunz, ung des principaulx poincts; et de faict il ne se fust jamais tourné, quelque muable qu'il soit sur tout aultre, si l'on eust contenté les nobles; mais aulcun n'en faisoit estat, mesmes les rudoyoit-on à l'entrée des portes et assemblées, voire que les mieulx traictez furent les Arragonnois, sur tous les Caraffes, ausquelz encore on osta quelque chose. Aucun des Angevins n'eust estat, office ny provision; mesmes plusieurs furent forclos de retourner en leurs biens et estats, sinon par procez; voire qu'on donna main forte pour jetter aulcuns, comme le comte de Celano, hors de leurs terres, èsquelles ilz estoient entrez. Qui pis est, presque tous les estatz furent donnez à trois ou quatre François. Tous les vivres du chasteau de Naples, qui estoient inestimables, furent donnez à ceux qui les demandoient[1], comme si jamais on n'en devoit avoir affaire. Somme que Dieu monstra bien que, comme les hommes n'avoient faict la conqueste si extraordinaire, en laquelle ilz n'avoient servi que d'ombre pour estonner du seul vent de leur venue toute la noblesse italienne, aussi que les hommes ne pourveurent aucunement à s'asseurer de l'acquis. Vous verrez ce qui en advint. »

Commynes dit, presque dans les mêmes termes[2] : « Je crois bien que le peuple, de soi, ne se fût point tourné, combien qu'il soit muable, qui eût contenté[3] quelque peu de nobles; mais ils n'étoient recueillis de nul.... A nul ne fut laissé office ne état, mais pis traités les Angevins que les Aragonois.... » Et, entre autres faits de cette nature, il raconte qu'Étienne de Vesc et le président de Ganay, créé chancelier de Naples, reçurent de l'argent pour maintenir dans des biens usurpés l'un des membres de la famille Carrafa les plus compromis avec la dynastie déchue[4]. Il s'agit sans doute de Jean-Thomas Carrafa, comte de

1. Sanudo (p. 309) dit en effet que les Français, pour se faire de l'argent, vendaient les approvisionnements des châteaux.

2. Tome II, p. 397.

3. « Pour peu qu'on eût contenté. »

4. Varillas ne fait que répéter Commynes (*Histoire de Charles VIII*, p. 356-359). Cf. Guichardin, liv. II, ch. II.

Mattalone, qui fut en effet confirmé dans tous ses biens et droits le 13 mars 1495; mais l'accusation de vénalité ne peut être discutée, faute d'un témoignage plus précis et plus sûr que celui de Commynes. Les chroniqueurs italiens ne disent rien de semblable, et il est prouvé que, si la curée dont on a vu plus haut quelques détails amena bien des désordres, des injustices et des usurpations, la chancellerie française essaya d'y porter remède: nous avons vu à Naples même, dans la collection d'autographes choisis des Grandes Archives[1], plusieurs diplômes de Charles VIII portant ordre de faire remettre des seigneurs napolitains, des communautés religieuses, de simples particuliers, en possession de biens que les gens de guerre français ou les sujets napolitains s'étaient fait trop hâtivement attribuer en partage[2].

Tout entier aux jouissances de la conquête, Charles VIII se préoccupait fort peu des détails du gouvernement. « Il ne pensa, dit Commynes[3], qu'à passer temps, et d'autres à prendre et à profiter; mais son âge l'excusoit, mais nul ne sauroit excuser les autres de leur faute, car le roi de toutes choses les croyoit. »

Le tableau de cette fatale démoralisation a été tracé de main de maître par Paul Jove, et il en faut citer au moins ce passage[4] : « Charles, ayant mis à chef tant de grandes choses en souveraine promptitude, sans blessure de pas un des siens, ententif à banquets et à joûtes et tournois dedans Naples, jouissoit des délices de cette tant bien ornée ville. Car il n'y avoit point faute des principaux de tout le royaume ayant autrefois suivi le parti des Angevins qui ne gratifiassent démesurément à ce nouveau roi pour sa victoire, et à ses capitaines aussi, ne laissant en derrière aucun devoir de bénigne hospitalité, ou pour le moins de flatterie. Semblablement les François et les Allemands, en souveraine affluence d'une ville abondante en toutes choses, et principalement alléchés par la friandise de son vin, avoient dépouillé la plupart de leur férocité militaire, et avoient

1. Vol. 94, n[os] 2691, 2698, 2703, etc.

2. Sanudo (p. 245) cite un exemple de réintégration du même genre au profit du prince de Salerne.

3. Tome II, p. 426. Selon M. de Saint-Malo, le roi ne faisait que « deviser de ses houssures et accoutrements pour faire son entrée et fête d'investiture. » (*Bulletins*, p. 221.)

4. D'après la traduction de Denis Sauvage (1552), p. 74.

aussi quelques illustres dames amolli les cœurs et les corps de plusieurs, par pompes, par gracieuseté et par affetées mignotises, entendu qu'elles fréquentoient, à la mode du pays, à l'envi, même les joûtes et tournois, par une affection de voir et d'être vues ; et pour lors étoit la saison tant ressemblante à celle du printemps en douceur et aménité, que non seulement le roi, jeune, et ses barons principaux, remémorant combien aisément ils étoient devenus victorieux, et partant ayant les puissances d'Italie en moquerie, en telle licence s'abandonnoient à une vie un peu trop de grande chère, ains encore la troupe même des gens d'armes champêtres étoit gagnée par la plaisance des jardins royaux et de cette côte marine tant salutaire. Et déjà le Roi même et ses capitaines, ayant oublié leurs desseins paravant tant magnifiques, avoient tellement en nonchaloir entièrement tous leurs pensements de la guerre d'outre-mer, qu'il apparoissoit manifestement que les François avoient fait courir le bruit qu'ils entreprendroient tel voyage afin qu'ils fussent appuyés sur plus grande force, s'ils ajoutoient la cause de la foi à leurs entreprises, mais assurément qu'un bruit non frivole portoit que, même dès le commencement, ils n'avoient délibéré autre chose que de subjuguer Italie et Sicile. »

Chacun ainsi, pour sa part, compromit en quelques semaines cette conquête dont le succès semblait moins dû à l'habileté des capitaines ou des gouvernants qu'au destin favorable et à un heureux concours de circonstances[1]. De la croisade contre les Turcs, de ce but final dont on avait fait montre par toute l'Europe, il n'en fut bientôt plus question[2], et cependant, si l'on en croit Commynes, la conquête de Constantinople n'eût

1. C'est le jugement qu'on trouve à la fois dans Commynes et dans la correspondance des ambassadeurs milanais, et Jean le Laboureur l'a appliqué plus tard à notre Étienne de Vesc, « homme de médiocre esprit, dit-il, qui réussit plutôt par le destin que par sa prudence. » (Additions aux *Mémoires de Castelnau,* tome II, p. 472.)

2. Pendant les premiers jours, on affecta de faire préparer une flotte immense; mais le cardinal de Gürck, venu tout exprès de Rome, s'épuisa en vains efforts pour obtenir quelque promesse plus positive. (Sanudo, p. 259 et 265.)

offert aucune difficulté au lendemain de l'entrée à Naples, alors que l'Italie semblait atterrée d'un bout à l'autre et que Charles tenait entre ses mains ce précieux otage, Ziem, « l'homme que Bajazet craignoit le plus[1]. » D'Otrante à la Valone, on ne comptait que soixante milles, et la distance entre la Valone et la capitale de Bajazet n'était que de dix-huit journées de marche, sans places fortes, au milieu de populations soulevées par avance contre le croissant. Mais, dans son séjour à Rome, Charles VIII s'était sensiblement refroidi sur ses projets primitifs, et la mort de Ziem, enlevé à ses côtés mêmes, dans son propre palais de Castel-Capuana, quelques jours après l'entrée de l'armée française à Naples, le décida définitivement à ne point pousser plus avant. Quoique prévue depuis quelque temps[2], cette fin du prince turc pouvait avoir les plus graves conséquences, puisqu'elle rendait à Bajazet toute liberté d'action. « Grande perte pour le roi de France ! dit Marin Sanudo, grande perte aussi pour toute l'Italie, et surtout pour le pape, qui cessera de toucher la pension annuelle que lui payait le sultan pour tenir son frère sous bonne garde[3]. Dieu veuille que, débarrassé de ce souci et des craintes que lui inspirait l'existence d'un rival, le Turc ne reprenne pas ses projets sur la Pouille et sur l'Italie ! » Le roi de France montra une grande douleur, et il fut résolu en Conseil de tenir secrète la mort du prince aussi longtemps que possible : pendant plusieurs jours, on continua à faire bonne garde autour de son logis, les médecins allant et venant comme si la maladie eût été au même point, et, bien que les ambassadeurs vénitiens connussent la vérité, le roi refusa de la

1. Commynes, tome II, p. 399-402.

2. Ziem, malade avant qu'on entrât à Capoue, s'était fait transporter en litière, d'abord à Aversa, puis à Naples, où les saignées et autres remèdes n'eurent qu'un effet passager. La fièvre reprit encore plus violente, et, *volente fato*, le pauvre prince expira dans la matinée du 25 février, ferme et constant dans la foi musulmane. (Sanudo, fol. 88, p. 243 de l'imprimé, et Guazzo, fol. 104; Cherrier, *Histoire de Charles VIII,* tome II, p. 135 et suivantes; Romanin, *Storia documentata*, tome V, p. 61, note 2.)

3. On soupçonna Alexandre VI d'avoir fait empoisonner Ziem; mais, comme le dit Sanudo, « la cosa *non erat credendum,* perchè sarebbe stato suo danno. »

leur avouer. Le cadavre fut envoyé, sans pompe et sans bruit, à Gaëte, sous la surveillance des lieutenants d'Étienne de Vesc[1]. C'est là d'ailleurs que, selon la convention qui avait été conclue le 20 décembre précédent entre Alexandre VI et le duc de Calabre, Ziem eût été transféré sous la garde du cardinal de Valence, si le pape avait été contraint alors de quitter ses États[2].

Mais, on le conçoit, dès que cette mort fut devinée, les Vénitiens se hâtèrent d'en envoyer la nouvelle à Constantinople, où Bajazet l'accueillit avec des transports de joie et voulut tout aussitôt demander l'échange du cadavre contre des reliques saintes qui ne pouvaient être refusées par un roi très chrétien[3] : il lui tardait de vérifier lui-même qu'il était délivré de son rival, et de prouver à ses sujets, par des obsèques magnifiques, que Ziem n'était plus. Son envoyé n'obtint rien, et, sans doute même, ne put rapporter que des réponses évasives; mais les armements furent dès lors poussés avec activité dans les ports de l'empire ottoman, qui bientôt se trouva en état de prendre une part active aux opérations des ennemis du nom français.

Renonçant donc à la croisade annoncée si longtemps et avec tant d'ostentation, et n'ayant plus aucun motif de s'attarder en Italie, Charles fit savoir qu'il regagnerait la France dès que les châteaux de Naples auraient été pris et les affaires du royaume réglées. M. de Saint-Malo promit même à la reine et au duc de Bourbon que le départ se ferait vers le 8 avril[4]; mais il y eut plus d'un mois de retard sur ces prévisions, car on s'attardait volontiers dans ce paradis terrestre de Naples, « approprié en toutes sortes de plaisances mondaines, » et les Français laissèrent imprudemment une ligue redoutable se former derrière eux[5].

1. Cherrier, tome II, p. 67.
2. Sanudo, fol. 88 v°, p. 244 de l'imprimé.
3. Sanudo, p. 348-350 de l'imprimé.
4. Dès le mois de mars, M. de Bourbon écrivait que la conquête avait provoqué partout en France une grande allégresse, mais qu'il était temps de revenir, car le pays ne voulait point donner d'argent. (Sanudo, fol. 98, p. 267 de l'imprimé.)
5. Cherrier, tome II, p. 142-143. Guillaume Briçonnet est un des plus naïfs à s'exprimer sur les splendeurs du pays : voir ses lettres à la reine

Cette ligue datait de loin, et son plus actif promoteur était celui même qui avait appelé Charles VIII en Italie. Une fois maître du duché de Milan, Ludovic le More n'avait plus songé qu'à rejeter de l'autre côté des Alpes ceux qui venaient de le seconder dans son usurpation. Dès le mois de décembre 1494, il s'en était ouvert aux Vénitiens, fort épouvantés de l'entrée des Français dans Florence : il leur avait représenté qu'on ne devait pas permettre au conquérant de pousser plus loin, et qu'il était urgent de faire intervenir l'Europe entière[1]. C'est, on se le rappelle, Commynes qui représentait alors la France à Venise, considérée, non sans raison, comme le centre de toutes les intrigues des puissances ennemies. A n'en croire que les seuls *Mémoires* de l'ambassadeur, il aurait tout su des manœuvres qui se faisaient autour de lui et prévenu tout le monde, mais sans recevoir autre chose que « maigre réponse. » Les correspondances diplomatiques que nous possédons aujourd'hui prouvent bien plus positivement que, du commencement à la fin de sa mission, il fut constamment joué, soit par Ludovic, ce prince de l'astuce, soit par le doge, non moins expert à feindre et à ruser[2]. Lorsque les Vénitiens, poussés par Ludovic, commencèrent à armer, ce fut par Ludovic lui-même que Commynes imagina d'en aviser son maître; quand les nouvelles de la reddition de Naples portèrent au comble la terreur des Italiens, Ludovic se hâta encore d'écrire la lettre la plus amicale à Commynes, protestant de son allégresse et se plaignant seulement de n'avoir point reçu la notification officielle de ce triomphe; mais, en même temps que sa lettre partait pour Venise, il y envoyait deux agents sûrs pour entamer la négociation définitive d'une quintuple alliance. Tant d'allées et de venues, de conciliabules et de levées de gens de guerre n'eussent pas dû échapper à Commynes; mais il crut suffire à tout par de belles paroles, répétant sans cesse au Sénat que le roi Charles s'en tiendrait à la revendication pure et simple de ses

Anne publiées par M. de la Pilorgerie, et plus anciennement par B. Fillon, *Archives de l'art français*, tome I, p. 273-276.

1. Romanin, *Storia documenta*, tome V, p. 54-55, 61 et 65.
2. Kervyn de Lettenhove, tome II, p. 147 et suiv.

droits sur le royaume de Naples; que son seul souci était de rétablir d'abord les seigneurs napolitains persécutés, puis de reprendre le cours de sa croisade contre les infidèles[1]; que le parti de la modération, représenté par lui, Commynes, et par le maréchal de Gié, l'emportait dans le Conseil sur l'influence du cardinal de Saint-Malo et de M. de Beaucaire[2]. Et, au moment même où, se croyant encore maître de la situation, il s'efforçait de faire partager ses illusions aux conseillers de Charles VIII, notamment au sénéchal de Beaucaire, avec qui il correspondait directement[3], les puissances confédérées achevaient de combiner leurs mouvements[4].

Le 30 mars 1495, l'ambassadeur était encore allé demander à la Seigneurie de suspendre pendant quinze jours toute décision relative à une ligue, pour qu'il eût le temps d'aviser son maître à Naples et de recevoir l'affirmation rassurante du prochain retour de l'armée française. Dans la nuit même qui suivit, le pacte d'alliance fut signé[5], et, au matin du 31, le doge, ayant fait venir Commynes, lui tint ce langage : « Magnifique ambassadeur, nous vous avons mandé parce que, en raison de l'amitié que nous avons pour votre roi, nous vous devons instruire de l'état de nos affaires. Sachez donc qu'hier, avec la protection du Saint-Esprit, de la glorieuse vierge Marie et de l'évangéliste monseigneur Marc, notre patron, une ligue a été résolue et conclue ici entre S. S. le Pape, le roi des Romains, le roi et

1. Kervyn de Lettenhove, tome II, p. 110-114.

2. *Ibidem*, p. 150. En cet endroit, le déchiffreur de la dépêche a lu *du Bouchage* au lieu de *de Beucayre*.

3. *Ibidem*, p. 186. Il dit au roi : « J'ai autrefois écrit à Mgr le sénéchal. »

4. A ce moment même, on faisait dans l'entourage du roi des pièces satiriques sur l'Espagne, le roi des Romains, le pape, le doge de Venise, et les comédiens de cour les prenaient tour à tour pour texte de leurs railleries. (Godefroy, p. 715.)

5. Du récit bien connu de Commynes (tome II, p. 419-420) il faut rapprocher ceux des contemporains italiens, et notamment celui de Marin Sanudo, qui se trouve reproduit dans Guazzo et dans Bembo, et que nous allons traduire presque littéralement. Voyez aussi Romanin, p. 66-67, Sismondi, tome XII, p. 272, et Cherrier, tome II, p. 160-162. On trouvera dans ce dernier auteur, p. 163-165, les principales clauses de l'acte de confédération. Sur la signature, voir Sanudo, p. 283 et suiv.

la reine d'Espagne, notre Seigneurie et le duc de Milan. Nous l'avons fait pour la conservation de nos États, pour l'augmentation de la foi et de l'église romaine, et pour la défense des droits de l'empire romain. Avisez-en votre roi[1]. » Et comme le doge finissait cette allocution, les cloches de la ville se mirent à sonner à toute volée, en signe d'allégresse. Abasourdi, n'en pouvant croire ses oreilles[2], Commynes répondit cependant : « Sérénissime prince, je m'en doutais depuis bien des jours, mais ne voulais pas croire que cela se fît. Et mon maître, comment pourra-t-il retourner en France, se trouvant ainsi entouré par vous tous ? » Le doge répliqua : « S'il veut passer comme ami, personne n'y fera empêchement; si c'est comme ennemi, nous nous prêterons secours les uns aux autres pour lui résister. Cependant écrivez-lui que, par cette ligue, nous n'entendons point rompre nos bonnes relations et notre amitié avec lui; elle n'a été faite que pour la conservation de nos États, avec d'autant plus de raison que l'on n'entend plus parler, comme au début, d'expédition contre les Infidèles[3]. » Ces paroles dites, Commynes, mélancolique et tout blême, se dirigea vers la sortie du palais, sans saluer personne; mais, arrivé au pied du premier escalier, il dut remonter jusqu'à la porte, appeler le secrétaire du Sénat, et demander qu'on lui répétât ce que venait de dire le doge, comme si les paroles lui étaient déjà sorties de l'esprit[4]. Le secrétaire ayant satisfait à cette demande, il retourna dans sa barque à San-Giorgio, tenant la tête basse, avec tous les signes de la mélancolie, et sans pouvoir dissimuler ses sentiments, comme le doit faire un diplomate. « Mais, ajoute l'historiographe vénitien, il m'est avis que ce chagrin n'était pas tant sur son roi que sur lui-même, car on peut penser qu'il écrivait que jamais pareille ligue ne se conclurait et que ses manœuvres y feraient obstacle, puisqu'il demandait aux ambassadeurs milanais : « Votre duc en sera-t-il ! » A quoi eux

1. Sanudo, p. 285.

2. « Argentone rimase molto attonito, et li parsse assà stranio. »

3. Comparez le récit de cette entrevue dans les *Annali veneti* de Malipieri, p. 341-342, où elle est placée à la date du 24 mai, et non du 31.

4. « Come andato fuor di fantasia. »

répondaient : « N'en croyez rien, messire! » agissant comme doivent agir les gens sages en affaires d'État, qui assurent à leurs ennemis vouloir faire une chose, et en font ensuite une autre. Or, ledit seigneur d'Argenton se plaignait fort de messire Ludovic, disant que le roi ne fût venu jamais, sans lui, en Italie, et que cependant il l'avait trahi. » — D'accablement[1] et de colère, Commynes se mit au lit après cette communication; mais les médecins envoyés par la Seigneurie ne lui reconnurent aucun mal réel[2].

On avait été avisé plusieurs fois à Naples de l'imminence d'une confédération redoutable. M. de Saint-Malo, entre autres, à son retour de Florence et de Rome (14 mars), avait affirmé que cette ligue se tramait à Venise[3], et il l'avait même dit en face aux deux ambassadeurs de la Seigneurie, en ajoutant ces paroles « assez étranges, » nous rapporte Sanudo : « J'ai dit au pape de ne point faire pareille chose et de ne souffler mot, car le roi mon maître est tout-puissant, et il a Dieu et la justice pour lui. » — « Et d'ailleurs, avait ajouté le cardinal, qu'avons-nous à craindre soit du roi des Romains, qui est à notre merci, soit de l'Espagne, à qui nous avons donné le Roussillon et la

1. *Fastidio.*

2. « Ma era al quanto contraminato, come cossi fu. » On remarquera que, dans ses *Mémoires,* Commynes se vante d'avoir vivement inquiété la Seigneurie en annonçant au doge qu'il avait déjà avisé plusieurs fois son maître de l'existence de la ligue, ce qui leur fit faire « tout étrange visage. » Il n'y a rien de cela dans le récit de Sanudo.

3. Sanudo, p. 257 et 262. — On se souvient que le cardinal était allé directement de Rome à Florence pour demander le payement du subside de 70,000 ducats (voyez l'article de 1880, p. 263). Les Florentins répondirent d'abord que, tant qu'on ne leur rendrait pas Pise, ils n'avaient aucune raison de devancer les termes de versement, et, accompagné d'un de ses fils, il ne parcourut pas moins inutilement les autres États, Lucques, Parme, Milan, etc. Cependant il finit par arracher quarante mille ducats aux Florentins, et, en revenant à Naples, il s'arrêta quelques instants à Rome, où les agissements de la ligue ne lui parurent que trop évidents. Quelques jours plus tard, Rome n'était plus tenable pour les Français, et, le 1er avril, un fils du cardinal Briçonnet y fut assassiné et volé (*Diarium Burchardi*, cité par Cherrier, tome II, p. 169). J'ignore quel était ce fils. Ce fut, à Rome, l'ambassadeur espagnol Garcilasso de la Vega qui eut charge de notifier la Ligue au représentant de Charles VIII; voir Sanudo, p. 293.

Cerdagne, et qui n'oserait rompre une paix si largement payée, soit de Venise, qui n'a aucun motif pour manquer à l'alliance promise, soit de Ludovic lui-même, qui serait le premier accablé par son voisin le duc d'Orléans? » Sur quoi, les ambassadeurs jurant qu'ils n'avaient connaissance d'aucune ligue, M. de Saint-Malo avait répliqué qu'il n'était cependant bruit que de cela dans le Rialto, au rapport même de M. d'Argenton[1]. Ces indices ne laissant pas d'inquiéter Charles, si insouciant qu'il fût et si absorbé dans ses plaisirs, il songea sérieusement à repartir dès qu'on aurait recueilli le plus d'argent possible, et il se fit même annoncer à Rome pour la semaine sainte; mais de nouvelles distractions, de nouveaux projets de fêtes le détournèrent bientôt de cette idée, et, autour de lui, personne ne songea à devancer hardiment la ligue, ce qui eût peut-être assuré pour longtemps la conquête[2]. On se borna à envoyer M. de Bresse à Rome, M. de la Trémoïlle à Milan, M. de Myolans à Venise, pour surveiller les événements.

Le 5 avril, au matin[3], les deux ambassadeurs de Venise s'étaient transportés auprès de Charles, dans le Château-Neuf, pour prendre ses ordres sur la mission de M. de Myolans, et, sortant de la chambre royale, ils traversaient une salle voisine, lorsque parvint à leurs oreilles un bruit de lettres arrivées de Venise pour eux. Pensant qu'elles nécessiteraient peut-être une autre audience, ils les envoyèrent aussitôt chercher. Les lettres portaient ordre de notifier sans retard la conclusion de la ligue. Ils se déterminèrent donc à attendre que le roi eût dîné pour lui faire la grave communication dont ils étaient chargés, et furent alors introduits dans une pièce où le cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens et M. de Beaucaire se trouvaient seuls avec leur maître. Prenant celui-ci à part, messer Dominique Trevisan, qui « avoit la langue, » lui annonça la signature de la ligue du 31 mars, en ajoutant qu'elle n'avait aucun but dommageable pour S. M. et ne tendait qu'à la défense des États confédérés contre l'ennemi commun, le Turc. Mais Charles l'interrompit

1. Sanudo, fol. 96, p. 268 de l'imprimé, et Guazzo, fol. 113.
2. Cherrier, tome II, p. 170-171.
3. Récit de Sanudo, p. 294 et suiv.

vivement : « C'est une honte, s'écria-t-il, une honte intolérable ! N'ai-je pas moi-même un État en Italie ? N'ai-je point avisé la Seigneurie que, si elle voulait former une ligue quelconque, elle m'en informât à la même heure et au même titre que tous les autres souverains de l'Italie ? Je conférais toujours de toutes choses avec vous ; dorénavant, je ne vous dirai plus rien.... Eh quoi ! la Seigneurie a-t-elle oublié que ses vaisseaux ne peuvent faire le voyage des Flandres si je ne veux bien le permettre ?... Ils ont fait une ligue par crainte d'une descente des Turcs en Italie.... ils ont peur du Turc ! Je voudrais bien qu'il vînt par ici ! » — « Votre Majesté, répondirent les ambassadeurs, n'a point goûté de cette guerre-là comme nous l'avons fait pendant dix-sept ans. » Tout en s'exclamant, le roi se dirigea vers une fenêtre où étaient les deux témoins de cette scène, et il leur répéta : « *Par ma foi*[1] *!* voilà une grande honte. » Devinant ce qui arrivait, bien que la communication eût été pour le roi seul et que les ministres n'eussent pas encore reçu le courrier expédié par Commynes le 1er avril, M. de Beaucaire, « si altier en paroles, » s'écria à son tour : « La Seigneurie a agi bien mal envers le roi ! » Au contraire, le cardinal ne cherchait qu'à apaiser son maître : « Très chrétienne Majesté, ce ne sera rien. Ils ont agi pour le bien.... » *Et similia verba,* qui montraient qu'il était l'ami des Vénitiens. Mais Charles continuait : « Quoi ! le roi d'Espagne, à qui j'ai donné Perpignan et Elne ! Quoi ! Maximilien, qu'une lettre de moi ferait rentrer sous terre[2] ! Et le pape ! et Ludovic[3] ! » Sur celui-ci, il ne tarissait pas en menaces, et il ajouta que, lui aussi, roi de France, avait été sollicité de faire une ligue par la Hongrie, le Portugal, l'Angleterre, l'Écosse et d'autres États, mais qu'il n'y avait jamais consenti. Enfin, il s'écria : « Seigneurs ambassadeurs, la Seigneurie a jugé bon de conclure cette confédération sans m'en donner aucun avis ; nous aussi, nous ferons ce que bon nous semblera, sans l'en avertir. » Comme il s'irritait de plus en plus, les

1. En français, dans le texte vénitien.

2. *Star indrio.*

3. Comparer le discours que Sanudo prête au Grand Seigneur quand celui-ci apprit la formation d'une ligue contre Charles VIII par ceux mêmes qui l'avaient appelé ou amené en Italie (p. 374 de l'imprimé).

ambassadeurs prirent congé de lui, sans qu'il bougeât à peine de la fenêtre pour recevoir leur salut, et, rentrés chez eux, ils écrivirent aussitôt à Venise qu'on leur permît de revenir, se sentant mal vus des Français[1].

1. Nous ne faisons que reproduire à peu près le texte de Sanudo, fol. 109 v°, p. 294-295 de l'imprimé. Romanin (p. 68) a fait un récit semblable d'après une dépêche des ambassadeurs en date du 8 avril. Comparez aussi la *Chronique de Malipiero*, p. 337-338. De retour à Venise le 17 mai, ils racontèrent que Naples et le royaume étaient impatients de se débarrasser des Français; que le roi Charles passait son temps dans des amusements puérils ou en compagnie de sa maîtresse, une nièce de la duchesse de Melfi; que le Conseil était composé de gens de grande habileté, mais que, dans l'armée, le désordre était au comble, chaque capitaine commandant à sa fantaisie, etc. (Sanudo, p. 340-341 de l'imprimé.) Un patricien de la maison Bragadin, qui arriva quelques jours plus tard, fit un rapport qui demande à être reproduit en entier, comme le tableau, forcé sans doute, mais bien caractéristique, de la situation des Français au bout de deux mois de séjour (Sanudo, p. 344-345 de l'imprimé). « Les Français, dit-il à la Seigneurie, sont des gens très poltrons, sales et dissolus. Ils ne se plaisent qu'au péché et aux actes vénériens. Il faut que la table soit toujours mise pour eux. En prenant logement dans les maisons de Naples, ils se sont emparés des meilleures chambres pour eux-mêmes, et ont relégué les propriétaires dans les plus mauvaises; enlevant des caves le vin et le blé, pour les faire vendre au marché; prenant les femmes de force, sans respect pour personne, puis les dépouillant et leur volant leurs bagues, ou, si elles résistent, leur coupant les doigts. Ils passent longtemps dans les églises à faire leurs oraisons. Ils ont douze mille chevaux, cinq cents Suisses, et le reste n'est que gens inutiles, vivandiers, filles de joie, artisans de toute sorte. Ce sont des Français qui travaillent dans tous les métiers à Naples. Le roi se promène par le pays, tantôt avec cent chevaux de suite, tantôt avec moins de seize, sans observer aucun ordre ni décorum. Il est libéral, mais n'a pas le sou, tandis que ses courtisans sont riches, se vêtissent de soie.... Somme toute, les Français font la plus mauvaise compagnie avec les Napolitains, et ceux-ci préféreraient n'importe quelle autre nation. Les maisons n'ont plus ni portes ni fenêtres, tout ayant été brûlé par les occupants plutôt que d'acheter du bois. Ceux des citadins qui ont pu quitter la ville, abandonnant logis et effets, se sont retirés à la campagne. Quant aux femmes, ces gens-là n'usent que de violence avec elles, malgré maris, pères et frères. On a vu un baron entrer dans la maison d'un citadin qui avait une fille très belle, la forcer d'assister à son dîner, puis déclarer au père, avec force promesses d'ailleurs, qu'il voulait définitivement la posséder. Le pauvre père répondit qu'il désirait consulter sa femme et son fils. La femme et la fille ne pouvant supporter

Il était urgent de se décider au départ; mais, encore que cette question eût été bien des fois agitée dans le Conseil, les avis étaient très partagés : l'un proposait de reprendre le même chemin qu'on avait suivi au commencement de l'année, et un autre de gagner Gênes et de s'y embarquer pour la Provence; Pierre de Médicis demandait que l'armée française vînt le rétablir à Florence ou se saisir de cette ville; le cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens eût voulu qu'on passât par Rome pour faire justice du pape Alexandre; le cardinal de Gênes et Obietto de Fiesque insistaient pour Gênes, Jean-Jacques Trivulce pour Milan; enfin, le cardinal de Gürck tenait encore pour les anciens projets de croisade, tandis que M. de Saint-Malo eût préféré qu'on restât à Naples jusqu'à ce que les choses se fussent arrangées[1].

Il fut résolu à la fin que l'armée rentrerait sans retard en France par la même voie qu'elle avait suivie en venant à Naples, à travers l'Italie entière, et tous les préparatifs se firent pour mettre en mouvement le gros de l'armée, c'est-à-dire huit ou dix mille chevaux, quatre ou cinq mille hommes de pied, et cette suite embarrassante que la conquête avait attirée de toutes parts. Comme on ne pouvait abandonner à

une telle injure ni s'y opposer, le fils leur conseilla de fixer au Français un rendez-vous. A l'heure dite, il vint en effet et entra dans la chambre; mais, avant qu'il eût pu toucher à la fille, le frère le tua et se sauva. Leur père, tout en larmes, alla faire ce récit au roi, qui montra beaucoup de déplaisir et déclara que le coupable méritait la mort, qu'il eût pourtant à se présenter devant lui, et que pardon lui serait accordé. Le fils comparut; mais, à peine s'était-il prosterné aux pieds du roi, que des Français le massacrèrent, et le roi ne fit rien contre eux. Lui d'ailleurs avait pour son plaisir une religieuse du monastère de Sainte-Claire, en plus de sa favorite la Melfi, et beaucoup d'autres femmes que ses gens lui procuraient. »

1. Sanudo, fol. 98 et 117 v°, p. 267, 309 et 315 de l'imprimé. M. de Saint-Malo alla à Rome le 8 mai, pour essayer un accord avec le pape; mais celui-ci refusa tout aussi bien de donner son investiture au roi de France que de recevoir sa visite à Rome (*ibidem*, p. 337-339). Le 19 du même mois, il arriva une autre ambassade, composée du cardinal de Saint-Denis, de MM. de Bresse et de Luxembourg, et du cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, celui-ci restant par précaution à vingt-cinq milles de Rome (p. 342-343 et 347); ils n'obtinrent que des réponses évasives.

lui-même le royaume conquis, sept à huit cents lances françaises[1], deux mille Suisses, quinze cents gascons, douze cents mortes-payes mises en garnison dans les places et six cents lances italiennes formèrent un corps d'occupation, sous la conduite de M. de Montpensier, vice-roi et gouverneur général du royaume, à qui tous pouvoirs étaient laissés, ainsi qu'à M. d'Aubigny, comme gouverneur de la Calabre, avec Percy pour lieutenant, et à M. de Lesparre, comme gouverneur de la Pouille. Le seigneur de Domjulien[2], créé duc de Sant'Angiolo, fut mis dans Tarente; Gabriel de Montfaucon[3], dans Manfredonia; M. de Champeroux, créé duc de Lecce et grand maréchal du royaume, dans Otrante[4]; le bailli de Vitry, dans Aquila; Ménée de Guerre, dans Ostie, etc. Les deux citadelles de Naples, le Château-Neuf et celui de l'Œuf, furent confiées à M. de Montpensier et à Rabodanges; celle de Gaëte restait sous le commandement du sénéchal de Beaucaire[5], qui devait conserver en

1. Sanudo donne ce dénombrement des compagnies : M. de Montpensier, 100 lances; M. de Beaucaire, 100; M. d'Aubigny, 100; M. de Percy, 50; M. de Champeroux, 100; Gracien de Guerre, 50; Gabriel de Montfaucon, 50; M. de la Marck, 25; Domjulien, avec les arbalétriers, 25; divers, 100. — Italiens : le prince de Salerne, 100; le prince de Bisignano, 50; le duc de Melfi, 50; le marquis de Martina, 50; Trojano Pappacoda, 25; diverses lances brisées, 200. Le bulletin français de M. de la Pilorgerie, p. 277-279, contient plus de noms et donne un total plus élevé, quoiqu'il ne fasse monter les plus grosses compagnies qu'à cinquante lances. Le livre de Rosmini sur *Trivulce* (tome II, p. 210) contient un brevet de don de cent lances pour ce célèbre capitaine, délivré par Charles VIII, à Naples, le 7 avril, et contresigné d'Étienne de Vesc. Nous avons aux Archives nationales, K 76, n° 1 *bis*, le rôle de la revue et montre faite à Naples, le 22 avril, d'une compagnie de 20 lances commandée par Robert Malherbe, prévôt des maréchaux. Ces compagnies partirent avec le roi.

2. C'était un lorrain, du nom d'Antoine de Ville.

3. Ce Gabriel de Montfaucon était celui qui avait remplacé Étienne de Vesc comme bailli de Meaux, en 1490.

4. Gilbert de Grassay, seigneur de Champeroux, chambellan du roi, avait commandé en 1487 l'armée envoyée à Vannes (ms. fr. 15540, fol. 111; *Corresp. de Charles VIII avec Louis de la Trémoille*, lettres diverses). Il fut tué dans une escarmouche aux portes de Foggia, en avril 1496.

5. « Mons[r] le sénéchal de Beaucaire demeure aussi par deçà, et lui a donné le roi deux duchés et une comté qu'on appelle Nola, et plusieurs autres grandes seigneuries qu'il a eues avec titre de duc. Il est grand

outre l'administration générale des finances du royaume, avec le trésorier la Primaudaye et le contrôleur général Pecquet. Son compatriote Rabot était chef suprême de la justice, faisant les fonctions de protonotaire.

En attendant le départ, des ordres sévères furent donnés pour que tout acte de désordre dommageable aux habitants du pays reçut un châtiment sévère[1].

Au milieu des préparatifs[2], Charles VIII, soucieux de fêtes par-dessus tout, voulut ouvrir en personne des joutes qui devaient durer huit journées, pour que, tour à tour, les Français, les Italiens et les Suisses pussent faire parade, non seulement de leur adresse, mais aussi de leur vaillance, puisque chaque passe comprenait un trait de lance à fer émoulu et douze coups d'épée de taille[3]. Selon les chroniqueurs du temps, les Napoli-

chambellan du royaume, ce qui est un très bel office : il ne se dépêche rien en ce royaume qu'il ne se signe de sa main, tant en la Chambre des comptes que autre part. Il est aussi capitaine et gouverneur du château de Gaëte et a soixante lances.... » (Bulletin du 13 mai 1495, reproduit par M. de la Pilorgerie, p. 279.) Comparez le passage de Commynes cité plus loin, p. 304.

1. Sanudo, p. 315.

2. Parmi les trophées que remportait Charles VIII pour introduire en France le goût des arts italiens, il voulut mettre en première ligne les célèbres portes de bronze du Château-Neuf (voyez Celano, *Notizie di Napoli*, giornata V, p. 51), « à l'imitation de Titus et de Vespasien, qui enlevèrent les quatre colonnes de bronze du temple de Salomon et les firent placer à Saint-Jean-de-Latran. » (*Chronique de Malipiero*, p. 339, et Sanudo, fol. 117 v°, p. 314 de l'imprimé.) Mais, pris en mer par des croiseurs, ce trophée, qui représentait la victoire des Aragonais sur les Angevins, revint bientôt à sa place primitive.

3. Voyez, au sujet de ces tournois à outrance, la VII[e] dissertation de Du Cange sur l'histoire de saint Louis. Une des chroniques de Naples s'exprime ainsi : « A 22 d'aprile, fu mercoldi, d'alba, il re di Francia cominciò una giostra al' Incoronata; sei seignori franzesi tenuero l'arringo a chiunque volevano giostrare; giostrarono sei gentilhuomini napolitani. Et si giostrava senza tela, a steccato chiuso, et chi giostrava pentava sue arme ad uno quadro di legno, et ponealo a fronte la coronata che erano le mura della città, et l'arme delle sei stavano appartate. Furono gran quantità, et la giostra durò infino allo 1° di maggio : una resta o tratto di lanza a ferro pulito, dodici tratti di spata con lo taglio senza ponta. » (*Diurnali di Giac. Gallo*, 1494-1496, publiés en 1846 par Sc. Volpicella, p. 10-11.)

tains goûtaient peu ce genre d'exercice, que nos compatriotes pratiquaient au contraire très volontiers[1], sans crainte des blessures ni du sang répandu[2]. Ils le laissèrent donc aux tenants français, dont plusieurs payèrent bravement de leur personne[3], jusqu'à ce que le roi eût prescrit de ne plus user que d'armes émoussées et sans pointe. Au nombre des chevaliers français qui combattirent le jour de la Pentecôte, sur la place de l'Incoronata, contre des seigneurs napolitains, un témoin oculaire cite notre sénéchal de Beaucaire[4], en compagnie des plus illustres chefs de l'armée, M. de Montpensier, le grand bâtard de Bourbon, M. de Clérieux, le comte de Ligny[5]. Le roi, les cardinaux et les principaux personnages de la cour

1. Il y avait eu beaucoup de joutes à Lyon pendant le séjour que la cour avait fait l'année précédente dans cette ville.

2. Sanudo (fol. 117 v°, p. 314 de l'imprimé) dit que l'ouverture des joutes se fit le 20 avril (et non le 22), que les tenants, pour s'essayer et animer le spectacle, luttèrent d'abord à lances émoulues, mais qu'on souhaita que le roi fît couper les pointes des lances, pour éviter les malheurs. Il dit aussi que la joute se faisait pour le simple honneur de la victoire, et qu'il n'y avait point de prix pour les vainqueurs.

3. « On a fait un beau tournoi en cette ville, où il a été donné de grands coups, et la plupart des tenants et de leurs aides ont été blessés. » (*Bulletins* publiés par M. de la Pilorgerie, p. 281.)

4. La *Cronica di Napoli di Notar Giacomo,* publiée en 1845, par P. Garzilli, dit, p. 189 : « Lo di della Pentacosten *anni* 1495, del mese de magio, fo facto lo sticchato per iostrare senza ringo ala piaza della Incoronata, per li Franciosi contro Napolitani, dove lo bastardo de Burgogna (Bourbon?), Bonpensere *nomine* Bonpensere (*sic*), Monsignor de Clarius, Monsignor Dalagni et Belcayro iostraro contra Ferrando Torres ed altri; dove, lo sequente di, dicti Franciosi se armaro de arme bianche et con spate senza taglio et ponta; depo che haveano corso, menavano le spate l'uno contro l'altro, scrimendono in modo che fo certo remore tra li Sguizari et Franciosi, et lo re in persona nce cavalco, et si se aquito lo remore, ma la cita se havea posta in ordene. »

5. Brantôme veut parler sans doute de ces combats quand il dit (*Œuvres,* tome II, p. 422) que Charles VIII, dans les tournois de Naples, avait avec lui, pour tenants, les trois favoris sur lesquels on avait fait ce dicton :

Châtillon, Bourdillon et Bonneval
Gouvernent le sang royal.

Parmi les jouteurs italiens, Sanudo nomme Camille Vitello, le fils du duc de Ferrare, le prince de Bisignano, le duc de Melfi.

assistaient à la fête sur une estrade; mais leur présence n'empêcha pas que, le second jour, une querelle n'éclatât entre jouteurs suisses et français. Persuadés que c'était là un simple stratagème pour commencer le pillage de la ville, tous les Napolitains se hâtèrent d'aller barricader leurs maisons. Le désordre fut au comble, ni les capitaines ni les prévôts ne pouvant apaiser la querelle, et bientôt il y eut des blessés et des morts de part et d'autre : force fut que le roi descendit de l'estrade et intervint en personne pour arrêter les combattants et ramener les spectateurs[1].

Quelques jours après ces fêtes, le 6 mai, Étienne de Vesc reçut en don de son maître une des deux grosses galéasses qui se trouvaient achevées sur les chantiers de la Douane et que Ferdinand n'avait pu faire détruire avant son départ[2]; l'autre fut donnée à Gracien de Guerre, un des plus vaillants capitaines de l'armée française. Mise immédiatement à la mer, la galéasse du sénéchal rendit de grands services pendant l'occupation: après quoi elle fut ramenée dans le port de Marseille[3].

Aux joutes de l'Incoronata succédèrent les fêtes de deux grands mariages. Pour consacrer l'alliance des nations française et napolitaine, Charles VIII fit épouser à son cousin M. de Ligny la fille du grand sénéchal Guevarra, qui apportait en dot la principauté d'Altemura enlevée à don Frédéric d'Aragon, et il maria avec le fils du prince de Salerne, âgé de dix ans, la fille de M. de Montpensier[4].

1. Sanudo, fol. 117 v°, p. 315 de l'imprimé; Guazzo, fol. 128 v°. Cf. le passage de Notar Giacomo cité plus haut.

2. *Journal d'André de la Vigne,* à la date du 6 mai. Ces galéasses étaient les plus gros entre les navires à plusieurs rangs de rames, et l'on n'en comptait qu'un très petit nombre en France. Voyez ce mot dans le *Glossaire nautique* de Jal, et une pièce du temps de Louis XI, dans le ms. fr. 2908, fol. 47. Commynes et Pierre Briçonnet, général de Languedoc, eurent chacun aussi une galéasse.

3. Ruffi (*Histoire de Marseille,* tome II, p. 347) dit que la galéasse était dans ce port quelques années après 1470 : ce qui est une erreur évidente, et néanmoins Ménard (*Histoire de Nîmes,* tome IV, p. 39) et Pithon-Curt (*Noblesse du Comtat-Venaissin,* tome III, p. 478) ont traduit cette date approximative par 1472.

4. Sanudo, fol. 120 v° et 128, p. 325 et 348 de l'imprimé.

Enfin, l'entrée solennelle que le roi s'était proposé de faire avant de quitter sa capitale eut lieu en grande pompe le 12 mai. Charles avait revêtu, à cette occasion, l'habit d'étoffe d'or, avec une barrette de velours noir ceinte de la couronne; il portait en main le sceptre et la pomme « ronde et orbiculaire » des anciens empereurs[1]. Les grands officiers de la couronne, dans leur costume d'écarlate bordé de fourrure, soutenaient sur sa tête un riche poêle de brocard donné par la ville[2]. Au milieu des princes de la maison royale et des princi-

1. Lors de la première entrée, il avait une saie de velours noir à manches larges serrées au poignet, et par-dessus une robe de même velours; sa barrette de laine noire était carrée, avec le pli derrière, et par-devant une médaille d'or à l'image de Notre-Dame, toute resplendissante de diamants et de rubis. Au cou, un collier d'or soutenant un rubis-balai de grande valeur. Les chausses étaient d'écarlate, les bottes de cuir. Charles, ajoute le chroniqueur napolitain qui donne ces détails, portait les cheveux blonds pendants jusqu'à l'oreille, à la « zazzarina. » Son aspect était agréable, le nez long et gros, les yeux noirs, la figure longue, les épaules un peu bossues, la taille petite.

2. Cette cérémonie est racontée comme il suit dans le texte informe de Notar Giacomo (p. 190) : « Adi xII de magio 1495, de martedi, ad hore xx, lo dicto re Carllo cavalcó per Napoli incoronato como ad re de quisto regno, conla processione avanti, dove andava sopra un cavallo liardo chiaro, conle areze moze, socto el palio de brocchato. La barrecta che portava in testa era de velluto negro con certe frise de oro dentro la piega della barrecta, quali frisi erano la corona. La veste de panno de oro, lo septro et lo pummo, et innanze a lui la spata regia. Appresso de lui dui corseri copertati. Et con lui erano vestiti tucti li officii, cio e : Bonpensere per justicere, lo principe Antonello miraglia, lo conte de Buriencia cancellere, Stephano de Vese camerlingo. Dove tucti li gentilomini et soldati et altri a piedi, con le aze et alabarde, che era una gran quantità. Dove che per tre di ne foro facte le luminarie ogni sera.... » Le comte de *Buriencia* qui faisait les fonctions de chancelier était sans doute Jacques Caracciolo, comte de Brienze, que les sièges de la ville avaient député pour ouvrir les portes à Charles VIII. L'autre chronique, celle de Giacomo Gallo (p. 11), dit : « Cavalcò... con la corona senza gioie in testa, con gran trionfo, sotto il palio di broccato riccio che lo fè la città : portava (*sic*) 400 arcieri avanti, tutti con una divisa arrecamata de argentana; portava delli sette officii cinque, l'altri non ci erano, vestiti di scarlato, con li vaii attorno alle coppole et barrette.... » Comparez le récit d'André de la Vigne, donné par Godefroy, p. 147, et celui de P. Desrey, continuateur de Gaguin, dans *la Mer des Cronicques*,

paux personnages de la cour, tous vêtus de riches manteaux ainsi que le roi, Étienne de Vesc figurait comme grand chambellan, selon les textes italiens, et, selon un texte français, comme représentant du grand connétable d'Aubigny, qui était parti pour la Calabre sur le bruit d'un armement du roi Ferdinand. Lisant ce détail dans la chronique du continuateur de Gaguin, Brantôme n'a pas manqué de protester énergiquement et en termes des plus vifs[1]. « En cette entrée, dit-il, on n'y trouve rien à redire, sinon que près de lui étoit le seigneur (?) de Beaucaire, représentant le connétable du royaume de Naples : ce qui n'étoit guère beau, car il venoit que de frais être son valet de chambre, et lui voir porter l'épée, cette vue étoit odieuse. » Évidemment le panégyriste des *Hommes illustres*, comme les autres historiens du seizième siècle, s'est inspiré ici des sentiments de Commynes et ne nous en donne qu'une façon d'écho.

La cour partit le 20 mai, laissant Naples et le royaume aux soins du vice-roi et de ses compagnons. Avant qu'un mois se fût écoulé, ceux-ci devaient sentir le poids du fardeau. Tout activa cette crise : l'inconstance du peuple napolitain, prompt à souhaiter le retour des Aragonais dont il avait si récemment acclamé la défaite et le départ ; la lassitude d'une ville remuante entre toutes, qu'écrasait, depuis le mois de mars, une soldatesque insolente, pillarde, cruelle, et d'autant plus indisciplinée qu'elle ne recevait pas souvent sa solde[2] ; l'insuffisance du corps d'armée que les Français laissaient derrière eux ; le défaut d'approvisionnements dans les châteaux qui eussent pu servir de centre de résistance contre un retour offensif, et que leurs

éd. de 1536, fol. 215 et suiv., dont s'est servi Brantôme en sa *Vie de Charles VIII*, tome II des *Œuvres*, p. 289-293.

1. *Œuvres*, tome II, p. 292. Dans une variante que M. Lalanne a donnée en note (p. 322), il y a cette phrase en plus sur Beaucaire : « Toutefois il fut toujours le principal conseiller de ce voyage. » Plus loin, à propos d'un des successeurs d'Étienne de Vesc comme sénéchal de Beaucaire, il dit : « Noble charge, dont beaucoup d'honnêtes gens s'en sont contentés, témoin Tanneguy Du Châtel et autres que je dirois bien. »

2. Sanudo, fol. 98, et Guichardin, liv. II, par. XIII.

gouverneurs négligèrent à l'envi les uns des autres[1]; le manque d'argent enfin, auquel les embarras du retour ne permirent pas que le roi pût porter remède, et qui s'aggrava de plus en plus à mesure que le soulèvement des provinces et les progrès de l'armée aragonaise diminuaient les ressources du budget. « Or, comme si aisée victoire avoit rendu insolens plusieurs François et rendu d'autres paresseux au devoir de leurs charges, et que le Roy eut gratiffié les Napolitains de plusieurs privilèges et exemptions jusques à trois cents mil ducats par an, ne voulant toutes fois se charger des affaires du royaume, qu'il expédioit par ses plus favoris, les subjectz se malcontentèrent assés tost de n'y veoir l'ordre requis, ne tout ce qu'ilz avoient attendu de leur venue. Les nobles sur tous et les partisans d'Anjou se faschèrent de n'estre assés recreuz : si que, attirans peu à peu les autres à leur malcontentement, la pluspart commença de regretter Ferdinand, hay pour la seule faulte de ses prédécesseurs, ou qu'ilz fussent à ce poussez d'un commun naturel du peuple, qui est d'espérer plus et endurer moins qu'on ne doit, voire s'ennuyer tousjours de l'estat présent pour le desir d'ung autre, Les sujetz napolitains se monstrèrent lors plus inconstans et convoiteux de nouvelletez qu'autres firent onc[2]. » Commynes n'a pas manqué de rejeter la meilleure part de responsabilité sur Étienne de Vesc. « Le roi, dit-il, laissa au commencement le sénéchal de Beaucaire, appelé Étienne de Vers, capitaine de Gaëte, fait duc de Nole et autres seigneuries, grand chambellan, et passoient tous les deniers du royaume par sa main ; et avoit icelui plus de faix qu'il ne pouvoit ne n'eût su porter : bien affectionné étoit à la garde dudit royaume[3]. » Nous ne retracerons

1. Charles VIII ne songeait, dit Commynes, « qu'à passer temps, et d'autres à prendre et à profiter; mais son âge l'excusoit. Mais nul ne sauroit excuser les autres de leur faute, car le roi de toutes choses les croyoit, et, s'ils lui eussent su dire qu'il eût bien pourvu trois ou quatre châteaux audit pays, comme celui de Gaëte, ou seulement celui de Naples.... il tiendroit encore le royaume. » (*Mémoires*, tome II, p. 426.)

2. Ms. fr. 17519, fol. 16 v°.

3. *Mémoires*, tome II, p. 428. Giannone, qui suit Commynes, comme les autres historiens italiens, a traduit textuellement une partie de ce passage : « Stefano di Vers, senescalco di Beaucheu, governatore di

cette seconde partie de l'histoire de la conquête de Naples, comme nous avons fait pour la première, qu'au point de vue de la biographie du sénéchal, et cet examen sommaire ne sera pas inutile pour contrôler encore sur certains points les allégations de Commynes.

IV.

Le 16 juin, il y eut un premier commencement de sédition dans Naples, sous prétexte que les Français, unis à la noblesse, se préparaient à enlever les armes du peuple et à saccager la ville; mais un accord fut conclu dès le jour suivant, et les représentants du roi crurent devoir accorder au populaire de nouvelles franchises, et même lui en laisser espérer encore de plus étendues pour l'avenir[1].

Plus sérieuse fut une révolte des habitants de Gaëte[2]. Le récit nous en a été laissé par un contemporain, un voisin, Paul Jove[3], dont l'histoire présente une singulière abondance de détails précis pour cette époque de l'occupation française. Comme il se rattache directement à l'histoire d'Étienne de Vesc, nous le citerons d'après la traduction française de Denis Sauvage[4] :

« Sur le temps que Charles partit de Naples, les François avoient commandé lever argent sur les Caiétans pour équiper leurs galées, et principalement sur ceux nommément qu'ils entendoient favoriser à l'état des Aragonois par quelque ancienne affection de cette partialité : ce qui émut grandement le courroux presque de tous les citoyens, qui pensoient que les François non seulement ne chargeroient fort leur ville de nouvelles impositions, ains leur relâcheroient libéralement quelque chose

Gaeta e gran camerario, per le cui mani passavano tutti i denari del regno. »

1. *Diurnali di Giacomo Gallo*, p. 12.

2. *Ibidem*, p. 13-14.

3. Il fut, de 1528 à 1552, évêque de Nocera-de-Pagani, qui est à quatorze kilomètres N.-O. de Salerne, sur le Sarno.

4. *Histoires de Paolo Jovio*, traduction de 1552, p. 107-109. Cf. Sanudo, p. 439-440 de l'imprimé, et Guazzo, qui suit toujours Sanudo.

des anciennes, comme c'est la coutume presque de tous les peuples, lesquels, s'ennuyant toujours des choses présentes et demandant inconsidérément les nouvelles, reçoivent souvent le loyer de leur désordonnée convoitise. Les Caiétans donc commencèrent à s'excuser sur leur pauvreté, et assurer que leur ville étoit épuisée d'argent et en public et en particulier, tant par les anciens tributs que par les nouveaux frais qu'il lui avoit convenu faire; et finalement prioient les François qu'ils ne trompassent point entièrement ou ne maculassent du tout l'opinion que chacun d'entre eux, Caiétans, avoit conçue de la douceur de la domination des François, par ce tant âpre genre d'injustice. Mais les François que Beaucaire, général des finances, avoit envoyés pour lever ce denier, leur semblant que ceux qui ouvertement refusoient d'obéir à ce commandement étoient plutôt à être contraints qu'enhortés, prirent conseil entre eux de prendre ceux qui refusoient le plus fort, et de les mettre en bonne garde. Néanmoins, pendant qu'ils s'apprêtoient à telle force, les Caïétans en furent incontinent avertis par une femme qui avoit recueilli ces propos par une fenêtre. Quoi connoissant et l'apercevant aisément par le visage des François, prennent les armes, crient tout haut le nom d'*Aragon!* et, étant tout le peuple accouru ensemble en la grande église, parce que, d'aventure, ce jour, on faisoit la procession de la Fête-Dieu en pompe solennelle, contraignent les François d'eux retirer en la Roque[1]. Ce même jour[2], furent envoyés dedans une frégate d'espion, par ces Caiétans, ambassadeurs à Roderigo, comte de la ville de Monderiso[3], frère d'Alphonse d'Avalo, que Ferdinand avoit laissé en garnison en l'île et en la ville d'Ischia, pour lui demander aide par laquelle ils se défendissent et gardassent des François. Le comte de Monderiso, ayant, pour ce fait, collaudé les Caiétans, deux jours après fit entrer presque trois cents Biscains en deux caravelles (qui est une sorte de vaisseau fort propre à soutenir tout outrage et rigueur de

1. Voyez ci-dessus, p. 280.
2. Le 18 juin, selon le rapport analysé par Sanudo.
3. Monte-Odorisso, dans Sanudo, ou Montedorisio, selon les généalogies de la maison d'Avalos; aujourd'hui, Monteodorisio.

tempête ou de lointaine navigation), et les envoya à Caiète, ayant vent à gré, sous la conduite de Maorio, homme fort vaillant et bien exercé en l'art militaire tant sur mer que sur terre. Au contraire, Montpensier et Beaucaire, ayant entendu à Naples le révoltement des Caiétans, afin que, tout incontinent, ils opprimassent ceux par qui le commencement de rebeller étoit né, équipèrent une armée de cinq naus de charge et de quatre galées, et là dessus ordonnèrent pour chef Gratian Daguerre[1], avec huit cents gens d'armes, et avisèrent Jean Coulonne, cardinal, frère de Prosper, qui étoit au territoire de Fundi, que, sur-le-champ, il assemblât tout au plus qu'il pourroit de gens sur ces lieux-là, et qu'il les amenât par terre à Caiète, à certain jour assigné, pendant qu'ils assailliroient la ville par mer[2]. Peu de temps après, Gratian ayant rencontré vent propice, parvint à Caiète[3]; non loin du port, fit prendre terre à Roquebertin, espagnol de nation, avec trois cents piétons adoubés de brigandines et de salades à la mode des archers d'ordonnance, leur commandant qu'ils fissent tant qu'ils entrassent incontinent en la Roque, laquelle, étant située en un mont fort haut, est abordée par une difficile et très étroite montée, et par degrés de pierre. Cependant le cardinal Coulonne, qui étoit approché de la porte avec grande compagnie de soldats et de paysans[4], commença d'enhorter les Caiétans à ce qu'ils voulussent mettre les armes bas, retourner à leur devoir, et finalement prendre garde à leur sauveté et aux biens de chacun d'eux, leur disant qu'il avoit telle autorité envers les François, principalement leur ayant amené en aide tant de bandes, qu'il leur pourroit facilement impétrer merci pour cette malavisée rébellion. Mais les Caiétans, qui, par une folle obstination,

1. Gracien de Guerre ou d'Aguerre.

2. Selon Giacomo Gallo (p. 13-14) et Notar Giacomo (p. 192), M. de Montpensier demanda trois cents hommes de pied aux Napolitains; mais ceux-ci répondirent qu'ils n'étaient point assez nombreux pour se défendre eux-mêmes, et ils donnèrent seulement six cents ducats pour payer pendant quinze jours une troupe de trois cents condottieri.

3. M. de Beaucaire commandait l'escadre. On arriva le 24 juin devant Gaëte. (Giac. Gallo, p. 13; Sanudo, p. 440.)

4. Quatre mille hommes de pied, selon Sanudo.

vouloient être vus constants, ainsi que téméeairement ils avoient rébellé, répondirent qu'ils ne craignoient point les menaces des François, et qu'ils étoient prêts à montrer par effet de quel cœur ils haïssoient une si orgueilleuse nation qui avoit commencé à dominer tant avaricieusement, et de quelle affection ils aimoient le parti des Aragonois, desquels ils avoient essayé la douce domination, très semblable à vraie liberté, l'espace de soixante ans et plus. Par quoi, étant la parlamentation faillie et les signes d'assaillir donnés de tous côtés, le cardinal s'approcha plus près des murs. Gratian, descendant de haute mer à pleines voiles, se rue dedans le port, et ceux de la Roque, armés, dévalent en la ville, aux maisons les plus haut assises, de laquelle se fit grande occision, et les plus hautes parties d'icelle furent occupées par ceux que Roquebertin conduisoit, et celles de la plaine aussi, environ le port, par ceux du navigage, en un moment de temps[1]. Et lors eussiez vu très cruellement tuer de pas en pas ce peuple courageux en paroles, mais de peu de valeur en ses faits, et tout failli de cœur par une soudaine crainte. Une grande partie des citoyens qui avoient délibéré de saillir contre les Coulonnois, ouvrant les portes et jetant bas les armes, se sauva en son entier, étant bénignement reçue par le cardinal. D'autre côté, Maorio, avec ses Biscains, ayant longtemps combattu contre les ennemis en la place de la ville, se retira en une maison contigüe du mur et du havre, et, ayant perdu beaucoup de ses gens, avec plusieurs blessés, du plus haut du mur se jeta d'un saut dedans les caravelles du dessous, et, en usant de merveilleuse force de courage, à voiles incontinent déployées, par l'aide d'un puissant vent grec, escampa parmi le navigage des François, et jamais les galées, combien qu'elles le poursuivissent au plus tôt que l'on pouvoit faire ramer, ne le purent acconsuivre. Toutefois, en continuant toujours la chasse jusques à bien fort loin, on combattit de chacun côté, vu que les François jetoient force boulets de grosses pièces de leurs proues dans les poupes des fuyants, et eux de leurs poupes dans les proues des galées ennemies qui les poursuivoient. Au demourant, le

1. M. de Beaucaire, selon Sanudo, entra par la *marine,* tandis que le cardinal pénétrait par la terre.

cardinal étant bientôt entré en la ville, combien que les François, ne faisant pas grand compte de la dignité d'un tel personnage, massacrassent ceux qui se retiroient presque entre ses bras, en tuant même quelques-uns dedans les églises, près des autels, toutefois en sauva plusieurs, et retira quelques honnêtes dames, à l'honneur desquelles il étoit soigneusement ententif, hors des mains des François, et, les ayant encloses en une très ample maison, les contre-garda, y ayant ordonné garde. Au reste, par toute la ville, tous exemples de cruauté, d'avarice et de luxure furent perpétrés par les *barbares*, car plusieurs vierges y furent violées, et, entre les autres, les deux mains furent coupées à une de la noble maison des Laudati, pendant qu'elle résistoit courageusement à un François qui la vouloit forcer, et deux autres, en l'extrême constance, furent étranglées. Presque quatre cents hommes de tous états et de tous âges y furent tués [1], les églises toutes pillées des anciens présents que l'on leur avoit faits, qui étoient en si grand nombre et tels que l'on disoit que la ville de Naples même n'en avoit point de plus riches, ni en plus grande multitude; car, par plusieurs siècles de paravant, avoient été assemblés par la piété des habitants et des navigants, pendant que Caiète, devant que le môle de Naples eût été fondé et bâti, florissoit, par la très sûre commodité de son havre, en grande fréquence d'hommes et en force richesses, comme l'apport de toute cette côte marine. Tous ces joyaux et présents furent transportés en France par Beaucaire, survenant à Caiète deux jours après la prise afin de faire son devoir de général des finances en rédigeant par compte et par écrit le butin, y laissant à grand' peine les os des saints et les reliques qui étoient encloses en leurs châsses : en sorte que depuis, par son commandement, ces joyaux d'or et d'argent furent fondus et forgés en coupes et autre vaisselle, par un

1. Sanudo parle de quinze cents hommes tués; il dit qu'on épargna les enfants et les femmes, que les vieilles furent envoyées à Naples, et les jeunes embarquées pour la Provence, mais que les galères qui les portaient furent arrêtées par les Génois, et les prisonnières mises en liberté. — Selon Giacomo Gallo, il ne fût rien resté de la population, si les Italiens n'étaient intervenus pour calmer l'acharnement des Français.

exécrable genre d'avarice, en la ville de l'Isle, près de la Saône[1]. Tels joyaux, outre les vases dédiés aux autels, étoient petites statues, représentations de périls et images de naus, et les effigies de tous les membres de l'homme, comme les dévotieux personnages, ayant fait vœu pour leur sauveté, l'avoient accompli envers les saints qu'ils se persuadoient avoir été cause d'icelle sauveté. Les Caiétans ont coutume de raconter que ceux qui souillèrent leurs mains par le pillage de tels joyaux tombèrent en extrêmes misères par la vengeance de ceux auxquels ils avoient été offerts. Aussi périt, par naufrage, un navire de charge rempli des dépouilles de Caiète qui tenoit la route de France après la guerre achevée, à Monte-Circello[2], étant du tout débrisé et jeté hors sur le rivage, enrichit les peuples des environs. »

A cette époque[3], les hostilités étaient engagées avec les Aragonais sur plusieurs points du royaume. Conformément aux articles secrets de la ligue et tandis que la flotte vénitienne attaquait les villes maritimes de la Pouille, un corps de troupes espagnoles et messinoises, sous les ordres de Gonsalve Fernandez de Cordoue, avait abordé en Calabre, où la dynastie déchue possédait encore plusieurs places fortes et un grand nombre de partisans. Le jour même où Charles VIII reprenait le chemin de la France, Ferdinand avait débarqué à Terranova, et une assez grosse armée s'était aussitôt réunie autour de lui : Reggio d'abord, puis Lecce et Otrante avaient secoué le joug français ; Monopoli, pris d'assaut et saccagé par les troupes vénitiennes, avait provoqué la capitulation immédiate de plusieurs autres ports de l'Adriatique ; enfin, M. de Lesparre, vice-roi de la province, était tombé aux mains de don César d'Aragon[4].

1. Ce serait plutôt l'Isle, sur la Sorgue, au Comtat-Venaissin, dans le pays même où le sénéchal avait une de ses principales résidences.

2. Le cap Circé.

3. Cherrier, tome II, p. 207 et suivantes.

4. Sanudo, p. 373. Je passe rapidement sur ces faits d'armes que les chroniques racontent toutes avec plus ou moins de détails. On peut voir, sur les premières opérations du roi Ferdinand, le rapport de Pierre Bembo inséré dans Sanudo, p. 416-420.

Les gouvernants français ne restèrent point inactifs; mais leurs efforts ne furent pas longtemps heureux. Une flottille de quinze voiles, arrivée récemment de Provence et augmentée de quelques-unes des galères de M. de Montpensier, fit sans succès une tentative contre Ischia[1]. D'Aubigny, vice-roi des Calabres, après avoir commencé par défaire l'armée de Ferdinand à Seminara (21 juin) et l'avoir forcée de repasser précipitamment en Sicile, ne put déloger Gonsalve de Reggio, et, quelques jours plus tard, le roi déchu se dirigea audacieusement sur Naples, où ses amis lui promettaient qu'il serait reçu avec enthousiasme[2]. Ce fut le 6 juillet, au moment où Charles VIII livrait la bataille décisive de Fornoue à l'autre bout de la péninsule, que Ferdinand arriva devant son ancienne capitale, avec neuf galères et une trentaine de caravelles espagnoles. A l'apparition de cette flotte, sur laquelle certains récits prétendent qu'on n'eût pu trouver cent hommes de guerre ou cent ducats, M. de Montpensier se porta sur divers points de la ville, précédé de l'épée royale, pour maintenir la population, avec l'aide du prince de Salerne, et exciter les Napolitains fidèles à prendre les armes. Ce jour-là encore, le peuple, mal préparé par les agents aragonais, ne bougea point[3], et, afin d'éviter le feu des châteaux qui commençaient à tirer, l'escadre aragonaise dut se retirer sous Ischia; mais, dès le matin suivant, Ferdinand débarqua à l'improviste sur les bords du Sebeto. Il pénétra sans peine dans la capitale par la porte du Marché. Aussi prompte alors à crier *Ferro*[4] *!* ou *Aragon !* que la veille elle l'avait été à acclamer le nom français, la foule fit un accueil enthousiaste à son ancien souverain[5], et, après qu'il eut accepté un repas au

1. Ischia avait repoussé jusque-là toutes les attaques des navires français.

2. Cherrier, tome II, p. 274 et s.; Sanudo, fol. 189, p. 501-503 de l'imprimé, etc.

3. Selon Sanudo, le peuple criait : *France! France!* Mais le vice-consul vénitien prétendit qu'on avait entendu *pianamente* quelques cris de : *Marco! Marco!* qui permettaient de croire que la domination vénitienne eût été acceptée plus volontiers que toute autre.

4. Cri adopté par les partisans de Ferdinand ou *Ferrand*.

5. Voyez les journaux de Notar Giacomo, p. 193, et de Giacomo Gallo, p. 14. Paul Jove (éd. Sauvage, p. 113-116) donne sur tous ces événe-

« siège » du Port, dans le logis de messer André de Gennaro, elle le mena prendre possession de Castel-Capuana. Ce palais était sans garnison, et Étienne de Vesc, qui s'y trouvait, eut à peine le temps, « moyennant l'aide de ses bons amis, » de se retirer au Château-Neuf[1]. Moins prompt ou moins heureux, le dauphinois Jean Rabot fut saisi dans son propre logis et emmené prisonnier, n'ayant « qu'un manteau, ses chausses et souliers, et un petit bonnet de nuit en sa tête[2]. » Tous les Français que la populace trouva dans les rues furent mis à mort, à l'exception de quelques-uns qui étaient habitués dans Naples depuis longtemps; les palais des principaux partisans de Charles VIII, ceux des princes de Salerne et de Bisignano, du comte de Conza, furent saccagés, les registres des finances et de la justice brûlés. En vain M. de Montpensier et Yves d'Alègre, son lieutenant, entreprirent-ils, par des charges hardies, de franchir le cercle que l'insurrection formait autour de la garnison française : quand le jour revint, celle-ci ne possédait plus qu'une sorte de quadrilatère formé par les forteresses du Château-Neuf et du château de l'Œuf, la tour de Saint-Vincent, la redoute de Pizzo-Falcone, le monastère fortifié de Sainte-Croix, et enfin le château Saint-Elme[3]. La situation était donc à peu près celle des Aragonais au lendemain de l'entrée de Charles VIII dans Naples. Dans les provinces, presque toutes les populations arboraient la bannière d'Aragon : quelques jours s'étaient à peine écoulés, que

ments de longs et curieux détails, qui doivent avoir été recueillis de témoins oculaires. Cf. Cherrier, p. 274 et suiv.

1. *Mémoires de G. de Villeneuve,* p. 384. Sanudo, p. 517, d'après le rapport du cardinal Orsini au pape, dit : « Come Mons. di Belcher era intrato con li altri in Castelnuovo, si che non fu vero che Ferandino l'havesse ne le mane, come fo ditto. »

2. Il resta prisonnier pendant trois cent vingt-huit jours, et, délivré enfin grâce à l'intervention du cardinal de Saint-Séverin, il lui fallut deux mois pour rentrer en Dauphiné. Voyez sa requête au roi dans le recueil de Godefroy.

3. Sur ces forteresses, voir Paul Jove, éd. Sauvage, p. 72-73, les *Notizie di Napoli* du chanoine Celano (1692) et les bulletins publiés par M. de la Pilorgerie, p. 205 et 207. Une citadelle fut bâtie sur Pizzo-Falcone en 1661. Au milieu du siècle dernier, la tour Saint-Vincent existait encore, de même que celle des Carmes et que le château de Capuana.

déjà Ferdinand se trouvait maître de la Principauté et du pays de Labour, sauf Gaëte et Salerne, d'une partie de l'Abruzze, et de la Pouille, sauf Monte-Sant'Angelo et Tarente[1]. Enfin, Prosper Colonna abandonna les fleurs de lis, entraînant avec lui les trente villes que Charles lui avait données et les compagnies mises sous son commandement.

Le siège des châteaux de Naples commença immédiatement, et il fut poussé avec vigueur, d'abord par le marquis de Pescaire[2], puis par Prosper Colonna. Étroitement resserrée du côté de la terre et forcée de tenir son escadre (cinq navires, quatre galères légères, une galiote et un galion, selon Guichardin) à l'abri des effets de l'artillerie assiégeante, sous les murs des châteaux, la garnison française n'avait que des communications très rares et fort difficiles avec l'extérieur : plus d'une fois les Napolitains interceptèrent les lettres adressées de Rome ou de l'armée du roi Charles, soit à M. de Montpensier, soit à ses lieutenants[3], et les sorties tentées par terre ou par mer échouèrent toutes. Dans une de ces occasions, quelques Français s'étant avisés de monter sur un brigantin pour aller surprendre deux gros navires génois, *la Negrona* et *la Camilla*, qui venaient d'arriver en vue du port, les Italiens s'emparèrent du brigantin et y firent prisonniers, entre autres personnages de marque, le patron de la galère de M. de Beaucaire, celui de *l'Armada* et le trésorier de l'armée d'occupation[4]. Sur terre, après avoir essayé de maintenir leurs communications avec Piedigrotta d'une part et le Môle d'autre part, par les derrières du Château-Neuf, où

1. Voir, dans Sanudo, fol. 203, p. 519 de l'imprimé, une liste des terres rendues au roi Ferdinand.

2. Ce capitaine, père de celui qui acquit un si grand renom sous Charles-Quint, fut tué par un traître le 7 septembre, en essayant de s'introduire dans le monastère de Sainte-Croix. (Guichardin, liv. II, ch. xxxv; Giac. Gallo, p. 16, et Sanudo, fol. 235, p. 591 de l'imprimé.)

3. Voir, dans Sanudo, fol. 209 v° à 211, p. 534-536 de l'imprimé, la traduction en italien d'une lettre du cardinal de Saint-Denis et d'une autre de M. de Ligny, sur la bataille de Fornoue, cette dernière adressée à Guillaume de Villeneuve.

4. Sanudo, fol. 228 v°, p. 576 de l'imprimé; Guazzo, fol. 208, vers le 27 août. La flotte souffrit beaucoup du feu de l'artillerie royale pendant le reste du siège.

étaient les jardins du Roi, et par le monastère de Sainte-Croix, on entra en négociations avec les assiégeants. Ferdinand sut habilement cacher aux parlementaires français, Montpensier, Alègre, Beaucaire, Gracien de Guerre, le prince de Salerne, réunis sur une des galères aragonaises, que l'armée de d'Aubigny, de Précy et du prince de Bisignano, victorieuse à Eboli le 2 octobre, grossie par suite des vilains de la campagne, qui comptaient sur le pillage, et pourvue de toutes sortes de vivres et de bestiaux, s'avançait rapidement au secours de Naples. Réduites à un peu de pain et de vin et découragées surtout par le manque de nouvelles, les garnisons des forteresses n'eussent pu tenir plus longtemps[1]. Après de longues discussions[2], M. de Montpensier signa une capitulation, le dimanche 4 octobre. Il fut convenu[3] que, si Naples n'était dégagé avant deux mois par une armée suffisante, — c'est-à-dire « que l'exercite qui viendra soit tel qu'il puisse tenir camp devant et auprès de la cité de Naples, à un ou deux milles, par deux jours naturels; pour deux ou trois navires clandestinement ou furtivement venants, il ne sera point réputé secours », — M. de Montpensier évacuerait le Château-Neuf et la tour Saint-Vincent, et ses troupes, vies et bagues sauves, seraient rapatriées en France. Les Français donnaient pour otages MM. d'Alègre, de la Marck, de Roquemartin et de Genlis, ou, en place de ce dernier, M. de Gemel; ils furent envoyés à Ischia. De part et d'autre, assiégés et assiégeants devaient rester dans le *statu quo*. La ville fournirait chaque jour aux assiégés quatre quintaux de pain, sept bottes de vin bon et pur, six moutons pour les jours gras, du poisson, des œufs, du fromage et de l'huile pour les jours maigres. Les navires et galères ancrés entre les forteresses s'engageaient à ne pas mettre à la voile sans le consentement du roi Ferdinand, et ils en donnaient pour cautions le sieur de la Chapelle, le patron de *la Marie*, celui de *la Gabrielle*, ou bien

1. Commynes répète toujours que les châteaux et places furent perdus faute d'approvisionnements suffisants; les secours leur manquèrent surtout.

2. P. Jove (éd. Sauvage, p. 148) fait un récit très animé de cette scène.

3. On trouvera le texte de la capitulation dans le ms. Brienne 14, fol. 125, et dans le ms. Dupuy 28, fol. 253.

leurs fils ou tous autres patrons. Pizzofalcone et le monastère de Sainte-Croix étaient déclarés neutres et remis aux mains des moines; le château de l'Œuf restait seul en dehors de la capitulation. Tous les sauf-conduits nécessaires seraient donnés pour que la nouvelle de cette trêve pût être rapidement transmise, par terre et par mer tout à la fois, au roi de France et à ses lieutenants en Calabre, en Pouille et dans l'Abruzze. Il était stipulé, en outre, que le butin enlevé aux marchands de Naples leur serait rendu, ou sa valeur remboursée, et les femmes restituées également[1].

Six jours plus tard, l'armée de secours arrivait aux portes de la ville, entraînant derrière elle une partie des populations. Convaincu que les châteaux allaient rompre la trêve et qu'il se trouverait ainsi pris entre deux feux, Ferdinand convoqua en toute hâte le peuple à Castel-Capuana, et lui tint ce langage : « Citadins, vous m'avez appelé et fait venir pour vous délivrer; j'ai donc recouvré cette terre. Si vous êtes contents que je sois votre roi, et si vous voulez être mes fidèles sujets, faites-le-moi connaître. Sinon, dites un mot, et je m'en irai à la grâce de Dieu. » Cette sorte d'éloquence réussissait toujours à Naples; les assistants répondirent d'une voix unanime : « Seigneur roi, le peuple entier décide de maintenir Votre Majesté, dussions-nous tous périr avec nos femmes et nos enfants. Mais il faut que Votre Majesté nous donne permission d'exterminer les gentilshommes du parti angevin; sinon, nous aurons toujours du grabuge[2]. » Pour satisfaire ses sujets, Ferdinand fit saisir et transporter à Ischia deux ou trois cents des principaux angevins, et il ordonna par ban public que tous les gentilshommes de ce parti sortissent de Naples dans la journée; mais leurs logis furent garantis du pillage. Arrêtés et mis à la question, quelques-uns d'entre eux avouèrent que leur parti avait eu des intelligences avec le dehors, et que même on avait préparé un souterrain pour introduire les troupes françaises.

Le samedi 10 octobre, six mille hommes de l'armée que con-

1. Sanudo, fol. 259, p. 631 de l'imprimé, la *Chronique de Notar Giacomo*, p. 196, celle de *Giacomo Gallo*, p. 16, et Guazzo, fol. 229 v°.
2. *Garbugli* (Sanudo, fol. 239 v°, p. 682).

duisaient Précy et le prince de Bisignano pénétrèrent jusqu'au faubourg de Chiaïa, croyant sans peine ravitailler les positions de M. de Montpensier; mais Prosper Colonna eut le temps d'armer une partie des Napolitains, et Précy, instruit d'ailleurs de la capitulation du 4, résolut, le soir même, de faire retraite plutôt que d'être exposé à un mouvement tournant. Victuailles, bestiaux et artillerie furent abandonnés, et, partie en traversant la longue voûte de Piedigrotta, partie en gravissant les montagnes volcaniques sous lesquelles ce passage est ouvert, les Français se rejetèrent dans la campagne, où ils saccagèrent tout, puis firent une halte à Sarno, et de là allèrent prendre leurs quartiers d'hiver à Ariano. Dans cette retraite, un certain nombre d'entre eux avaient été faits prisonniers par la cavalerie aragonaise : selon les chroniqueurs napolitains, on les vendit sur le marché de Naples, comme des têtes de bétail, à deux ou trois ducats l'un dans l'autre[1].

A. B.

(*A suivre.*)

1. Sur cette affaire de Chiaïa, voir Guichardin, liv. II, ch. XXXVII, Paul Jove, p. 151 et suivantes, et Cherrier, tome II, p. 325-327.

DOCUMENTS

RELATIFS A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI ET AU TRÉSOR DES CHARTES.

Lettres de M. de Saint-Florentin, secrétaire d'État de la Maison du Roi.

I.

A MM. CLAIRAMBAULT ET LANCELOT.

A Compiègne, le 12 août 1736.

Le sieur Driot, avocat au parlement et procureur fiscal de la justice temporelle de l'église de Beauvais, a, Messieurs, remis au Roi le contrat de mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, la bulle de dispense de ce mariage donnée par le pape Innocent VIII, la fulmination de cette bulle par le vicaire général de l'archevêché de Tours, et le *vidimus* de l'official de la même église. Je vous envoie toutes ces pièces. S. M. souhaite que vous les examiniez, afin que vous puissiez, si vous n'y trouvez rien de douteux, donner votre certificat en forme pour justifier de leur authenticité. Comme il y a plusieurs auteurs qui ne sont pas absolument d'accord sur ces titres, et entre autres Philippe de Commines, sur ce qui regarde la fulmination de la dispense, il sera nécessaire que vous fassiez à ce sujet une dissertation qu'on fera insérer dans les journaux historiques, qui servira à éclaircir ce point de l'histoire. Je vous suis toujours, Messieurs, entièrement dévoué.

(Arch. nationales, O[1] 382, p. 318.)

II.

A M. L'ABBÉ BIGNON.

A Versailles, le 14 janvier 1738.

Quoique je n'entende point encore, Monsieur, parler des deux premiers volumes du catalogue des livres de la Bibliothèque du Roi, je suis persuadé qu'on y travaille avec assiduité et qu'on se met en état de les faire paroître dans les six premiers mois de cette année. Mais, comme on ne doit pas perdre de vue les trois. et quatrième volumes, et que vous savez qu'il y a des imprimés manuscrits répandus dans les dépôts des généalogies et des estampes, il me paroît que ces livres doivent être portés dans le catalogue afin qu'il soit complet. Je vous supplie de me marquer ce que vous en pensez. Peut-être avez-vous déjà donné vos ordres à ce sujet; mais, si cela vous avoit échappé, je crois que vous jugerez à propos d'ordonner à MM. Sevin et Sallier de comprendre ces livres dans le catalogue suivant la classe qu'ils y doivent occuper comme faisant partie de la Bibliothèque, et, lorsqu'ils en auront extrait les titres, il me semble convenable que ces livres soient remis dans leurs dépôts particuliers, pour être à la garde de ceux qui en sont chargés. Je vous serai très obligé de me marquer le parti que vous aurez jugé à propos de prendre sur cet objet. Vous connoissez les sentiments qui m'attachent inviolablement à vous, Monsieur.

(Arch. nationales, O[1] 383, p. 13.)

III.

AU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL.

A Versailles, le 9 février 1738.

M. le Procureur général m'écrit, Monsieur, qu'il a vu, il y a vingt ans, une pièce originale en parchemin intitulée : *Collatio cleri gallicani Constanciæ ad concilium congregati super abusus quibus ecclesia gallicana opprimebatur,* et observe que cette pièce, qu'il seroit très important de déposer à la Bibliothèque du Roi ou au Trésor des chartes, étoit dans le cabinet de feu M. Mallet. Je

suis persuadé que, si vous jugez à propos de la demander à sa famille, elle ne vous refuseroit pas de céder cette pièce au Roi. En ce cas, il seroit nécessaire que vous eussiez la bonté de régler les conditions. Lorsqu'on l'auroit, on examineroit s'il seroit plus convenable de la remettre à la Bibliothèque du Roi ou au Trésor des chartes. J'ai l'honneur d'être, etc.

(Arch. nationales, O[1] 383, p. 42.)

IV.

A M. l'abbé Bignon.

A Versailles, le 14 décembre 1738.

Il paroît avantageux, Monsieur, que les recueils qui se trouvent dans le cabinet de M. Godefroy ne soient point dissipés ; mais, avant d'en proposer au Roi l'acquisition, il seroit nécessaire que vous voulussiez bien faire examiner plus particulièrement l'utilité dont ils peuvent être, et si on n'a point à la Bibliothèque une partie de ce qu'ils contiennent. Je crois aussi qu'il faudroit savoir si la famille est dans le dessein de vendre ces recueils, et à peu près ce qu'elle espère en tirer. Je vous embrasse.

(Arch. nationales, O[1] 383, p. 360.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1881.

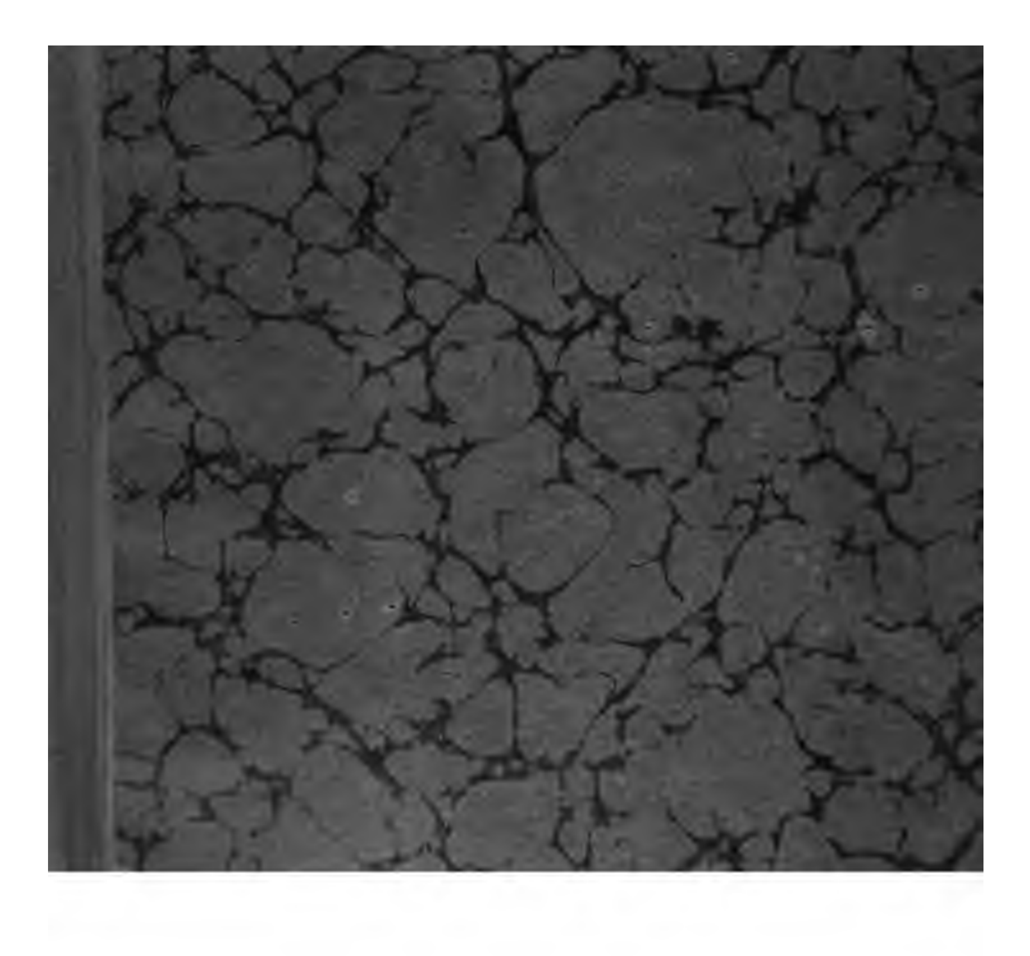
Errata.

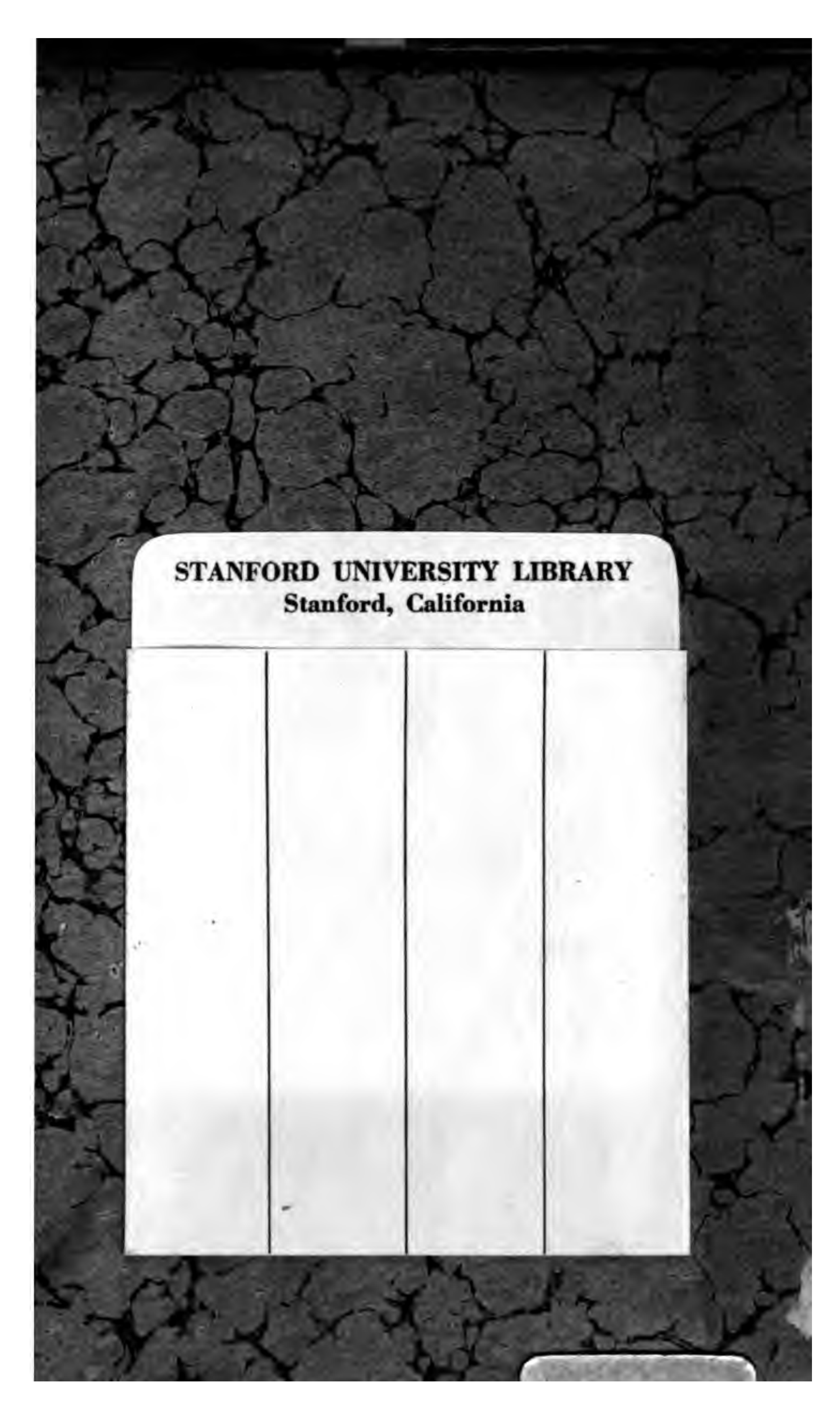
Page 73, n° 1942. Lisez : Bézuel d'Esneval.
Page 137, n° 1948. Lisez : H. de Terrebasse.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.








STANFORD UNIVERSITY LIBRARY
Stanford, California